THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

COURS
D'ARCHITECTURE
CIVILE.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

http://www.archive.org/details/coursdarchitectu04blon

COURS D'ARCHITECTURE,

OU

TRAITÉ

De la Décoration, Diſtribution & Conſtruction

DES BÂTIMENTS;

CONTENANT

LES LEÇONS données en 1750, & les années ſuivantes, par J. F. BLONDEL, Architecte, dans ſon École des Arts.

*Publié de l'aveu de l'Auteur, par M. R***.*

TOME QUATRIEME.

NA
2515
B65
v.4
text

A PARIS,

Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-S.-Jacques.

M DCC LXXIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

AVANT-PROPOS,

OU

PRÉCIS des régles contenues dans le troiſiéme Volume de ce Cours ;

Suivi de quelques obſervations préliminaires ſur l'Architecture.

NOUS INVITONS les perſonnes, pour leſquelles nous avons compoſé ce Cours, de ne pas négliger de lire les Avant-propos placés à la tête de nos Volumes, comme un moyen de ſe rappeler en peu de mots, les différentes matieres qui y ſont traitées, & par-là, de ſuivre le fil des préceptes diſtribués dans chacun. La diviſion que nous avons employée, étoit néceſſaire ſans doute dans un Ouvrage d'une auſſi longue haleine ; mais il n'en eſt pas moins vrai que le Lecteur qui veut s'inſtruire, & ſe pénétrer de l'enchaînement qui le compoſe, doit d'abord s'attacher plus particuliérement à remplir ſon imagination des procédés qui uniſſent enſemble les trois branches de l'Art ; parce que, ſans ce point de vue, ſans le raiſonnement qui en eſt la ſuite, on ne peut que rallentir ſes études,

& l'on ne parviendra qu'à la médiocrité. Rappelons donc ici ce que contiennent de plus intéreſſant les Chapitres du Tome III; & que cette courte récapitulation mette ſous les yeux des Elèves ce qu'ils ne peuvent ignorer abſolument: après cela, nous donnerons quelques nouvelles obſervations qui devront ſervir d'introduction aux principes de la diſtribution répandus dans ce Volume; objet particulier ſur lequel peu d'Ecrivains, avant nous, ont entrepris de donner des préceptes ſuivis.

Nous déſirons que ce que nous nous propoſons d'enſeigner, ſur cette nouvelle matière, ſoit trouvé écrit d'une maniere claire & préciſe : perſonne n'eſt plus perſuade que nous des talents qui ſont néceſſaires à un Profeſſeur; mais peu d'hommes ſont doués des qualités qui lui ſont eſſencielles, & malgré trente années d'exercice, nous nous trouvons nous-même encore éloigné du terme déſiré. Qu'on y prenne garde; nous le diſons à ceux qui veulent courir cette carriere: pour s'acquitter avec ſuccès du profeſſoriat, & rendre ſes penſées dans un Livre, il faut avoir des idées ſi l'on n'a l'eſprit d'invention, on reſte ſouvent court au milieu de ſa période. Il faut dans ſa narration, la majeſté d'un

fleuve, & non la rapidité d'un torrent. Qu'on ne s'y trompe pas; il ne ſuffit pas d'avoir de la mémoire; il faut ſçavoir raiſonner ce que l'on conçoit; & ce qu'on veut faire concevoir aux autres; il faut commencer par émouvoir, enſuite convaincre : il faut de la reflexion, de l'éxercice; il faut s'écouter ſoi-même, & ſe perſuader que pour être entendu avec plaiſir, il faut être animé du déſir de fixer l'attention de ſes Elèves: il faut enfin que l'imagination ajoute à la vérité de la demonſtration; en un mot, il faut voir au-delà de ce qu'il s'agit d'expliquer; autrement on parle à l'organe, jamais à l'eſprit de ceux qui écoutent.

Avant-Propos du troiſieme Volume.

Cet Avant-Propos a eu pour objet de donner ſommairement le précis des Leçons contenues dans les XI Chapitres qui diviſent le Tome III. Ce ſommaire a été ſuivi d'une Diſſertation ſur l'utilité de joindre à l'étude de l'Architecture celle des Sciences & des Arts qui y ſont relatifs.

Pluſieurs ont été étonnés des connoiſſances que nous ſemblions exiger de nos Eleves; mais on a ſans doute oublié qu'à la fin de cette même Diſſertation, nous avons dit

expreſſément *que ces connoiſſances s'acquéroient pendant toute la vie, & que les plus grands hommes étudioient encore, lorſqu'ils ont produit leurs chefs-d'œuvre.* Nous oſons donc le répéter : toutes les connoiſſances dont nous avons fait mention, ſont indiſpenſables pour tout Artiſte qui veut tendre à la perfection : d'ailleurs, celles des Sciences & des Arts que nous avons recommandé d'aſſocier à l'Architecture, ne ſuppoſent pas toutes une étude également ſuivie & approfondie ; mais il en faut connoître au moins les éléments. Déſirer que nos Eleves aprennent les Mathématiques, le Deſſin, &c. ce n'eſt pas faire entendre qu'ils doivent être Mathématiciens comme M. Clairaut ; Peintres & Sculpteurs comme M. Vanloo & M. Bouchardon ; c'eſt ſouhaiter qu'ils ſe mettent en état de pouvoir conferer un jour avec les Sçavants & avec les Artiſtes du premier ordre : autrement, comment s'en feroient-ils entendre, & quels ſecours tireroient-ils de leurs lumieres, s'ils ignoroient abſolument ces connoiſſances utiles, & ſi, comme cela n'arrive que trop ordinairement, la plupart ſe contentoient de la pratique de leur Art, ou de tirer parti d'un Deſſin qui, lavé avec goût, ne ſert ſouvent qu'à en maſquer les défauts ?

défauts que quelques-uns ne ſe diſſimulent pas à la vérité ; mais qu'ils ne cherchent à faire tels, que dans l'eſpoir d'éblouir leurs Examinateurs, au lieu de leur rendre compte, ſans ce preſtige, des détails de leurs productions.

Pluſieurs trouvent encore que nous nous ſommes trop étendu ſur chacun de ces objets : nous en convenons, pour ceux qui ſçavent, peut-être mieux que nous, les préceptes de la bonne Architecture. Mais nous n'avons jamais eu la témérité de prétendre donner des leçons aux grands Architectes ; c'eſt pour une autre claſſe d'hommes que nous écrivons ; & , pour ceux-ci, nous ne pouvions leur en trop demander, afin qu'ils nous en accordent un peu. Nous invitons donc nos Cenſeurs à approuver notre zèle bien plus que nos talents : nous avouons ſincèrement que nous n'avons point de prétention à la célébrité, trop heureux, ſi nos veilles deviennent utiles à nos jeunes Citoyens ; plus heureux encore, ſi nos forces nous mettent à portée, après la publication de ce Cours, de donner, comme nous l'avons déja promis, un autre Ouvrage que nous méditons depuis long-temps, & qui, peut-être, manque eſſenciellement à ceux qui font leur capital de l'Architecture.

Cette Diſſertation a été ſuivie de plu-

sieurs observations assez importantes sur différentes parties de notre Art ; la plupart ont été bien accœuillies : ce qui nous détermine à en inférer plusieurs autres à la tête de ce Volume. Ces observations demandant une attention moins sevère, nous semblent par cette raison, à la portée de nos jeunes Lecteurs, qui, par degrés, les assimileront de maniere à trouver le moyen d'en faire usage un jour, lorsqu'ils seront plus avancés dans la carriere qu'ils embrassent. Ainsi nous les exhortons à n'en pas négliger la lecture, & à se rappeler ce qu'ils en auront retenu, lorsqu'ils se trouveront en état de se livrer à une étude plus sérieuse, & qu'ils se transporteront au pied de nos Edifices, ce que nous leur recommandons sans cesse, comme le seul moyen de leur ouvrir les yeux de l'entendement.

Au reste, quelques-uns, en applaudissant à notre zèle, ont néanmoins trouvé que nous avions semé ces observations d'une critique un peu sévère : nous pensons au contraire, que la censure, qui n'a pour but que la plus grande perfection de l'Art, doit faire également honneur, & à celui qui la sçauroit faire à propos, & à celui qui la sçait bien recevoir. Qu'on y prenne garde : une critique judicieuse, comme nous l'entendons, est l'ouvrage de la raison ; mais

pour la faire goûter, & pour convaincre celui qui en eſt l'objet, il faut deux choſes également intéreſſantes : être en état de faire mieux que l'ouvrage ſur lequel tombe la critique; & ſavoir donner de l'agrément à ſa narration : double qualité dont très-peu d'hommes peuvent ſe flatter.

Nous avons enfin terminé cet Avant-Propos par indiquer notre Ecole, pour l'étude de notre Art, non à l'excluſion de toute autre; mais comme celle où, ayant réuni, depuis trente années, pluſieurs Profeſſeurs habiles, dont les ſuccès ont plus d'une fois ſurpaſſé notre attente, les jeunes Artiſtes confiés à nos ſoins peuvent faire des progrès aſſez rapides. Nous n'aurions pas ſans doute, pris le parti de publier l'ordre des Leçons qui s'y donnent, ſi notre déſintéreſſement eût été moins connu, & ſi un certain nombre d'années ne nous eût perſuadé que l'expérience nous devenoit, pour ainſi-dire, un sûr garant que le Public regardera nos efforts, même à l'âge où nous ſommes, comme un tribut de la reconnoiſſance que nous devons au plus grand nombre de nos vrais Citoyens.

Chapitre premier.

Dans ce Chapitre nous avons prouvé,

d'après le ſentiment des plus grands Maîtres, que les proportions de l'Architecture ont été puiſées dans la nature. Nous y avons rapporté le ſentiment d'André Palladio, de Louis Serlio, & de François Blondel à cet egard. Si nos jeunes Architectes etoient plus perſuadés de cette vérite, qu'ils ne le ſont ordinairement; nous verrions moins ſouvent des compoſitions comiquement ſevères, où il ſeroit néceſſaire de rencontrer un ſtyle élégant; ils n'emploieroient pas non plus des futilités où le genre grave devroit préſider. Les colonnes, loin d'être prodiguées dans la demeure de nos Laïs, ne ſeroient employées que dans les ouvrages de la plus grande importance. Nous verrions des Palais ſe preſenter pour ce qu'ils ſont, & des Maiſons particulieres ſe tenir dans leur rang : nous verrions plus de véritable Architecture, & moins de maçonnerie; car nous ne pouvons appeler autrement ces larges trumeaux revenus ſur la ſcêne, & ces ouvertures liſſes & unies, ſurtout lorſque la légéreté Corinthienne ſembleroit exiger, de faire circuler autour un chambranle, ainſi que quelques couronnements heureuſement imaginés par les Manſards : nous verrions peut-être moins de Plans d'une expreſſion Toſcane, ſe contredire avec le mouvement d'une ordonnance délicate : nous verrions

les divers membres d'Architecture créés par l'Art, mieux assortis avec la dédicace du Bâtiment : nous verrions la convenance mieux observée par-tout où elle doit être appelée, pour désigner la supériorité de tel Edifice, sur tel autre Edifice : nous verrions enfin, comme nous venons de le dire, les proportions de la belle Architecture, anciennement établies sur celles de la nature, & sur les plus belles images de ses productions, reprendre tous leurs droits, & laisser à l'ignorance l'application de ces contrastes, de ces prétendues oppositions, en un mot, de ces tours de force que le vulgaire applaudit, parce qu'il manque des véritables connoissances de l'Art.

Chapitre II.

Pour éclairer la plupart de nos Elèves sur la différence qu'ils doivent faire des licences d'avec les ressources qu'on met quelquefois en œuvre, au défaut des vrais préceptes de l'Architecture ; nous avons rapporté dans le deuxieme Chapitre, l'application qu'on peut faire des ressources & des licences. Nous avons fait plus ; nous avons comparé celles-ci, avec les abus de l'Art, & expliqué comment on pouvoit introduire celles-là dans ses

compoſitions ; mais nous avons eu ſoin de prouver qu'on ne devoit jamais y appeler les abus, quand on veut produire quelque choſe au-deſſus du médiocre.

Nous oſons croire que cette diſcuſſion n'eſt pas la moins intéreſſante de ce Traité ; auſſi y renvoyons-nous nos Lecteurs, comme à un moyen de s'aſſurer de ce qu'ils doivent imiter ou rejeter, dans la plupart des exemples qui leur ſont offerts. Cette diſcuſſion nous a auſſi conduit à parler de l'application des colonnes & des pilaſtres dans l'ordonnance des façades; comment il convenoit de les employer, ou quand on ne devoit retenir que l'expreſſion de chaque ordre. Nous avons cité pluſieurs exemples célèbres, où les colonnes & les pilaſtres ſont employés avec ſuccès, & pluſieurs autres où ils ſont moins heureuſement amenés. Nous avons fait ſentir que la plupart des licences introduites par quelques-uns de nos Modernes, pouvoient être regardées comme autant de fautes heureuſes, & qu'elles ne dégénéroient guères en abus, que par une mal-adroite imitation. En effet, pour que les licences puiſſent ſe ſupporter, il faut qu'elles offrent un caractère d'originalité, qui néceſſairement dégénère entre les mains des Copiſtes. Nous l'avons dit plus d'une fois; qu'on y prenne

garde, une licence qui n'eſt rachetée par aucune beauté poſitive, ne peut que paroître inſoutenable aux yeux intelligents. Au contraire, on pardonne preſque toujours les licences dans les détails, lorſqu'elles amenent de grandes beautes dans l'enſemble. En un mot, nous croyons qu'il en eſt de l'imitation des licences que les grands Architectes ont miſes en œuvre, comme de vouloir copier trop littéralement les Ouvrages des Anciens. Rien de ſi naturel, ſans doute, que d'adopter leurs principes, quand ils nous paroiſſent véritablement applicables à nos uſages : mais ils doivent être abandonnés dans le cas contraire; ſans quoi nos productions ne deviennent plus que de foibles copies faites d'après d'excellents originaux.

Ce que nous avançons ici ne ſera pas avoué de tous nos Maîtres, à la vérité; auſſi les différentes opinions à cet égard rendent-elles l'étude de l'Art difficile aux Elèves; & ſemblent en quelque ſorte autoriſer les Propriétaires à ſe faire ériger des Edifices ſouvent plus ſinguliers qu'admirables. D'un autre côté, nous voyons tous les jours des Bâtiments reconnus pour bons, qui cependant ne ſont pas ſans défauts; mais ces défauts y ſont amenés, de maniere que leurs beautés y tiennent & en ſont, pour ainſi-dire, inſéparables. Eſſayez en effet

d'en ſupprimer quelque partie que vous croyez n'avoir pas droit d'y approuver, l'enſemble y perdra, & ne préſentera plus qu'une compoſition ordinaire. Il falloit donc oſer y introduire ce que nous appelons ici les licences de l'Art; mais, encore une fois, il falloit qu'elles y fuſſent placées par une main habile; un Artiſte moins inſtruit y auroit échoué. Chez le premier, les licences ont des charmes; chez le ſecond, toute négligence eſt un défaut; & c'eſt à quoi nos Elèves ne prennent pas aſſez garde.

Dans ce même Chapitre enfin, nous avons condamné les pilaſtres doublés, les pilaſtres évaſés à angles obtus ou aigus; les colonnes jumelles, les colonnes ovales, enfin toutes les pénétrations des corps qui, ſelon les regles de la bonne Architecture, doivent ſe trouver ſéparés par des intervalles ou par des repos; ces derniers tendant néceſſairement à faire valoir les parties qui demandent à être aperçues ſéparément, & qui ne doivent ſe réunir que pour en faire admirer l'enſemble.

CHAPITRE III.

Dans le deuxieme Volume de cet Ouvrage, nous avons prouvé la néceſſité de

donner à chaque Edifice un caractère qui lui fût propre. Dans l'un des Chapitres du Tome III que nous analisons, nous avons envisagé les moyens de parvenir à ce but: pour cela nous avons traité en particulier des Bâtiments à un seul étage, des Bâtiments à un étage & demi, des Bâtiments à deux étages réguliers; de ceux composés d'un soubassement à rez-de-chaussée & d'un premier étage au-dessus; de ceux composés d'un soubassement, d'un bel étage, & d'un Attique; de ceux composés d'un soubassement & d'un ordre colossal au-dessus, &c. Nous avons aussi fait plusieurs citations intéressantes des Bâtiments de divers genres, élevés en France par nos plus habiles Maîtres, & discuté leurs différents effets, d'après les principes répandus dans ces leçons; principes qui ne sont autre chose que ce que nous tenons des Anciens & de nos meilleurs Architectes à cet égard. Cette discussion nous a amené à comparer les différentes hauteurs qu'on a données aux soubassements, aux attiques, & les rapports qu'ils doivent avoir avec les étages réguliers où les Ordres président. Delà nos Temples, nos Places publiques, nos Maisons Royales, nos Palais, nos Hôtels, nos belles Maisons particulieres se sont rappelées à nous, afin de fixer, pour ainsi-

dire, toute eſpece d'irréſolution ſur le ſtyle de l'ordonnance de leurs façades, & de frayer à nos Eleves ſur cet objet, une route plus facile qu'elle ſemble ne l'avoir été juſqu'ici. Nous avons auſſi préféré de puiſer la plupart de nos préceptes, d'après nos Bâtiments François, élevés, quant à leur ordonnance extérieure, d'après les plus célebres exemples de la Grece; les bons Architectes ayant enviſagé ces Peuples, comme les Créateurs de la belle Architecture; ou du moins, ayant reconnu qu'ils avoient produit tant de modeles de perfection en ce genre, qu'on pouvoit les regarder comme les Inventeurs de l'Art. D'après cela, nous n'avons préſenté à nos Eleves, dans ce Chapitre, que les productions Françoiſes, qui tiennent de plus près à l'antique, plutôt que de chercher à leur remplir l'idée des ſeuls Edifices Latins, qui, quoique ſublimes à beaucoup d'égards, ne leur offrent guères qu'une branche particuliere de l'Architecture, branche eſſencielle à la vérité, mais qui n'étant liée, ni à nos uſages, ni à l'économie, ni aux matieres que nous employons, les écarteroit ſouvent de la route qu'ils doivent ſuivre: car, au lieu d'imiter préciſément ces anciennes productions, ils doivent ſe rendre compte des moyens dont ſe ſont ſervi les Leſcot,

les Manſard & les Perrault, pour produire nos chefs-d'œuvre. Qu'eſt-il beſoin en effet de paſſer les mers pour ſe rendre témoins des efforts que des Peuples, ingénieux ſans doute, ont faits il y a deux mille ans ? ne devroit-on pas plutôt étudier à fond les principes de l'Art qu'ils nous ont tranſmis, concernant l'ordonnance de nos Bâtiments. Nos Elèves doivent donc apprendre de préférence, à concilier ces préceptes, plus convenablement qu'on ne le fait aujourd'hui, avec notre diſtribution & l'emploi de nos matières.

Nous l'avons déja dit, il ne nous reſte guères qu'un pas à faire pour approcher de la perfection : les dehors de nos Edifices nous offrent déja plus de nobleſſe, plus de dignité, que ceux du commencement de ce ſiecle ; mais, nous le répétons, pour s'éloigner de la petiteſſe du module, qu'on reproche, peut-être avec raiſon, à l'ordonnance de quelques-uns de nos Bâtiments, précédemment élevés, faire les Ordres trop coloſſaux, c'eſt un abus, c'eſt tomber dans un autre excès. On pouroit même croire qu'il ſemble que plus nos Architectes ſont jeunes encore, plus ils affectent d'agrandir leurs ordres, dans l'idée de paroître des perſonnages importants ; mais, quelle erreur, s'il nous eſt permis de le dire, la vraie grandeur de l'Architecture conſiſte dans le

choix du module, & dans le ſtyle de l'ordonnance, conſidéré avec le motif qui fait élever l'Edifice. Qu'on y réfléchiſſe, ce n'eſt pas en s'écartant des limites preſcrites de tout temps par la raiſon, qu'on parvient à enfanter des Chefs-d'œuvre. Qu'on ceſſe auſſi de croire, comme on ne le fait que trop ſouvent, que pour produire de vraies beautés, il faut imiter néceſſairement les Ouvrages de la plus haute antiquité. N'en doutons point, ce que nos Hiſtoriens nous ont décrit ſur ces monuments eſt plus véritablement utile à la Peinture, à la Sculpture, qu'à l'Architecture : ce qu'ils nous ont donné étoit ſuffiſant pour leurs Contemporains ; mais ces deſcriptions deviennent preſque autant d'énigmes pour la poſtérité ; le flambeau qui nous éclaire aujourd'hui, ne répandra certainement pas la même lumière pour ceux qui nous ſuccéderont.

CHAPITRE IV.

Nous avons pris occaſion, dans ce Chapitre, de rapporter divers Deſſins, non des façades entières de nos Edifices importants, mais ſeulement les avant-corps de ces mêmes façades, ordinairement l'objet

jet le plus difficile à traiter, après l'amortissement de ces avant-corps. Par les images que nous offrons, quoiqu'en petit, on pourra joindre l'exemple aux préceptes. Qu'on nous permette, à cette occasion, de répéter ici, qu'aucun esprit de partialité n'a conduit notre plume; nous n'avons garde de prétendre que nos observations ayent force de loi; & nous avons la plus grande vénération pour les grands Architectes que la France a produits : mais ces grands hommes ne se sont-ils jamais trompés? le vrai moyen de les imiter dans ce qu'ils ont fait de plus agréable, ne consiste-t-il pas à examiner avec soin leurs chefs-d'œuvre, à les suivre dans leurs procédés, à les épier dans leurs écarts, pour acquérir ensuite l'art de les atteindre & de les surpasser, s'il est possible. D'après cette idée, nous avons risqué notre avis : jamais il ne nous est entré dans l'esprit de prétendre faire la critique de nos Maîtres; & si quelquefois, nous nous sommes permis quelques observations, on devra, sans doute, s'apercevoir, que nous ne nous les sommes permises, que d'après les productions médiocres, dont il étoit bon de prévenir les jeunes Artistes, pour lesquels nous avons composé ces Leçons.

Dans ce Chapitre, nous avons rapporté les différents avant-corps du Vieux-Louvre, du Palais des Tuileries & du Luxembourg; nous nous ſommes plû à en faire ſentir les beautés à nos Elèves : en les inſtruiſant, nous avons cherché à nous éclairer nous-même, comme le but que doit ſe propoſer tout homme épris de la perfection de ſon Art. Il peut nous être arrivé, ſans doute, de nous tromper, dans plus d'une de nos remarques : nous avouerons nos fautes avec docilité, ſi notre Ouvrage eſt aſſez goûté, pour exciter l'attention des hommes plus éclairés que nous. Plus nous avançons, plus nous nous apercevons de quelques négligences : mais malgré ces taches, preſque toujours inévitables, dans un Ouvrage un peu étendu, nous avons la confiance de croire que ce Cours ſera de quelque utilité. Nous l'avons dit quelque part; combien n'eut-il pas été intéreſſant pour nous, que le plus grand nombre de nos Architectes euſſent écrit ſur leur Art? Que de vérités de plus n'aurions-nous pas eues à enſeigner à nos Eleves, & quelles difficultés de moins n'aurions-nous pas éprouvées? Car, nous ſommes bien éloigné de croire, comme le prétendent la plupart, que la décoration eſt de fantaiſie, ou au moins arbitraire.

A la vérité, les préceptes qui la compoſent ſont courts; mais le raiſonnement eſt infini : d'où il réſulte qu'il y a plus de raiſonneurs dans cette partie, que d'Artiſtes qui faſſent uſage de leur raiſon. Mais ſans avoir égard à l'opinion de ceux-là, ſans nous arrêter aux défauts, dont notre Ouvrage n'eſt pas exempt, nous n'en conſeillons pas moins à l'Elève & au jeune Amateur, d'étudier avec une ſorte de ſoin, particulièrement ce que ce Chapitre contient, parce que nous ſommes perſuadé qu'à beaucoup d'égards, il les mettra en état de porter un jugement réfléchi, lorſqu'ils viendront à viſiter les principaux Monuments de cette Capitale.

Nous avons encore donné dans ce Chapitre, d'autres exemples, & fait de nouvelles obſervations ſur les décorations de nos plus belles demeures à la campagne, nous l'avons terminé par les deſcriptions de quelques-uns de nos Hôtels à Paris : & pour prendre occaſion de comparer l'excellent avec le médiocre, nous n'avons pas cru devoir toujours faire choix des plus belles productions en ce genre : par ce moyen, nous avons pu avertir des beautés qui doivent être imitées par nos Elèves, & des défauts qu'il leur convenoit d'éviter, pour arriver au ſublime. De cette diſ-

cuſſion ſont nées néceſſairement pluſieurs obſervations intéreſſantes : ſi elles ne plaiſent pas également à tous, elles n'en ſont pas moins la route qu'il falloit ſuivre, pour éclairer véritablement ceux que nous avons en vue d'inſtruire ; mais pour en bien profiter, les Elèves doivent être pourvus de génie, de goût, & ſçavoir que le premier peut quelquefois ſe paſſer du ſecond ; mais que jamais le goût ne peut produire de beautés reelles ſans le génie : que d'ailleurs, le goût, comme nous l'entendons, eſt une de ces choſes qu'on ne peut analyſer ; qu'il doit être ſenti, & que c'eſt peut-être par la comparaiſon réfléchie des differents goûts, qu'on parvient à perfectionner le ſien : qu'en un mot, ſans le goût, ſans le génie, on peut bien quelquefois parvenir à faire une décoration qui décele l'homme inſtruit ; mais que trop de ſoin dans la main d'œuvre, trop d'exactitude dans les parties, alterent ſouvent le mérite, & ôtent à l'Art ſa force, ſa beauté ; un grand Maître viſant plutôt à l'effet général, qu'à des détails minutieux, le lot ordinaire de l'Artiſte ſubalterne.

CHAPITRE V.

Dans les quatre premiers Chapitres du

troiſieme Volume, après avoir parlé d'une manière générale ſur l'ordonnance des Façades : pour parvenir à la perfection de l'Art, nous avons traité en particulier, dans le Chapitre V, des Portes, des Croiſées, des Niches, des Statues, des Frontons, &c. Dans le troiſieme Chapitre du premier Volume de ce Cours, nos définitions ſe ſont étendues ſur les différentes parties de la décoration ; mais, dans le troiſieme Volume, notre but a été de ne laiſſer ignorer à aucun de nos Elèves, la meilleure maniere de parvenir à bien faire chacun de ces objets, perſuadé que nous ſommes de la néceſſité où l'on eſt, avant d'arrêter ſa compoſition, de diſcuter à fond la forme de ces différentes parties de l'Architecture, de conſtater leurs proportions, de méditer les membres qui les revêtent, les ornements qui les décorent, & l'embelliſſement qu'ils doivent procurer à la décoration des façades. Dans l'intention de faire toujours remonter nos jeunes Architectes à la ſource ; nous avons commencé dans ce Chapitre, par leur offrir quelques deſſins de portes, donnés par Michel-Ange. Ces deſſins, d'une compoſition extraordinaire, à beaucoup d'égards, leur prouveront du moins les progrès que l'Art a faits dans ce genre, depuis cet Archi-

tecte célèbre dans ſon temps, & dont pluſieurs autres productions très-eſtimables, lui ont fait accorder l'approbation de la poſtérité. Nous avons enſuite propoſé quelques exemples de portes, exécutées ſur les Deſſins de nos Architectes François, & avons accompagné ces exemples de réflexions, qui contribueront à en faire ſentir les beautés, & à en éviter les parties les moins heureuſes. Nous en avons uſé de même pour les Croiſées : nous avons dit à leur ſujet, ce que ne doivent jamais oublier, non-ſeulement les Architectes, mais encore ceux qui ſe mêlent de donner les projets d'un Bâtiment ; c'eſt que cette partie de la décoration doit être étudiée, de maniere qu'elle produiſe une véritable beauté dans l'ordonnance ; parce que ces parties ſe multipliant à l'infini, c'eſt multiplier l'erreur, que de négliger leur rapport avec le ſtyle de la décoration, & le choix de leur forme ; d'appauvrir leurs cadres, ou de les ſurcharger au contraire d'ornements mal entendus : le parallele qu'on en fait ordinairement avec d'autres parties plus heureuſes, les rend plus inſupportables encore par la comparaiſon ; mais comment faire entendre ce raiſonnement aux jeunes Elèves qui débutent, & qui la plupart reſſemblent à ceux qui croient faire

des vers, parce qu'ils font rimer des mots. En introduisant des colonnes dans leurs premieres compositions, ces Elèves s'imaginent faire de l'Architecture ; & pour avoir suivi quelques Leçons, & dessiné pendant plusieurs mois ; ils se regardent comme des oracles, sans se douter que semblables à l'oranger, ils doivent montrer des fleurs les premieres années de leurs études, & ensuite des fruits ; qu'autrement, ils doivent s'attendre à ne jamais montrer que des écorces.

Dans le même Chapitre, nous avons traité des Niches & des Statues : nous avons désiré qu'on fît un usage plus modéré des premieres dans nos Bâtiments d'habitation, & confirmé la nécessité de faire les secondes d'une proportion assortie à la grandeur des Niches, & les unes & les autres au module de l'ordre qui préside dans l'ordonnance. Nous avons prouvé, qu'autrement elles ne présentoient plus qu'une richesse indiscrete qui nuit souvent au caractère de l'Edifice. Nous en avons dit autant pour ce qui regarde les Balustrades, les Frontons, les Amortissements, les Soubassements, les Attiques, &c. Nous avons même fait sentir qu'il ne suffisoit pas de sçavoir employer ces divers membres dans sa composition, que le grand

Art de l'Architecte consistoit à n'appeler à lui chacun d'eux, qu'autant qu'il pouvoit contribuer à assigner un caractère distinctif à son Edifice : que toutes ces parties devoient avoir un parfait rapport entr'elles & avec l'ensemble : que sans cette belle harmonie, la composition ne pouvoit être estimable, & qu'elle n'offroit au Spectateur, qu'un amas confus amené sur la scène par un esprit dereglé; qu'en un mot, tout Monument sacré, tout Edifice public, toute habitation particuliere devoit avoir son caractère propre. C'est ce qu'on remarque assez positivement dans les diverses productions d'Hardouin Mansard, peut-être l'Architecte, qui parmi nous, a eu le plus d'émules & le moins de rivaux, de son temps, & dans l'intervalle qui s'est passé depuis lui jusqu'à nos jours.

Ce Chapitre contient aussi des Leçons sur l'espacement des colonnes, & sur l'usage des peristyles, dans la décoration de nos Temples & de nos Palais : nous avons discuté l'opinion des anciens & des Modernes, sur les entrecolonnements, & fait voir que si les premiers rapprochoient assez près leurs colonnes les unes des autres, c'etoit moins pour produire de vraies beautés, que pour satisfaire aux lois de la so-

lidité, qui, de leur temps, n'etoient pas parvenues au point de perfection où on les a portées chez nous, depuis eux; auſſi avons-nous, dans nos Elements, recommandé aux jeunes Architectes de ſe prémunir, au moins des premieres connoiſſances de la conſtruction, avant de vouloir commencer le moindre de leurs projets. Sans doute, leur avons-nous dit, une bonne théorie, la lecture des meilleurs Auteurs, des voyages faits avec fruit, font de grands avantages; cependant n'oubliez jamais que ces connoiſſances acquiſes ſont inſuffiſantes, ſans la pratique : que ſans cette partie eſſencielle, toutes les autres deviennent inutiles, & ne font que des Architectes imparfaits; que pour être célèbre dans cet Art, il faut réunir la ſcience au métier. Reſſouvenez-vous, leur avons-nous dit encore, que l'aſpect des dehors & la beauté de leur ordonnance, doit inviter à paſſer dans les dedans d'un Edifice; que les dehors doivent annoncer le dégré de magnificence qu'on doit remarquer dans les dedans; qu'une décoration exterieure ſimple, doit déſigner des Appartements de même genre; des dehors ſomptueux, une grande opulence dans l'intérieur : que la porte d'entrée, les cours, leurs dépendances, les jardins de propreté,

ſont autant d'objets qui doivent ſe reſſentir de la naiſſance, ou de la vie privée du Propriétaire. Ces réflexions, n'en doutons point, devroient guider l'Architecte dans l'emploi des colonnes, &, par conſéquent pour les entrecolonnements & les périſtyles, dont nous avons traité dans ce Chapitre: perſuadé de ces principes de convenance, il les feroit entrer dans les Monuments du premier ordre, rarement dans les Bâtiments de peu d'étendue, & jamais dans les Maiſons particulieres.

Nous avons enfin terminé ce Chapitre par traiter du changement qu'il convient d'apporter entre la hauteur réelle des membres d'Architecture élevés les uns au-deſſus des autres dans la décoration des façades, & la hauteur apparente, qui ſeule eſt aperçue: pour cela, nous avons établi, d'après le ſentiment des meilleurs Architectes à cet égard, des points de diſtance relatifs à l'étendue & à l'élévation des Bâtiments. Nous avons prouvé que pour parvenir à bien juger l'effet de ſa compoſition; il falloit d'abord décider le point de diſtance & le point de vue, ſuivant le local & les régles de l'optique; qu'aſſez généralement, dans les façades des Bâtiments qui n'avoient guères plus de baſe que de hauteur, telle que la porte Saint-Denis, il

falloit regarder cette baſe comme celle d'un triangle équilatéral, du ſommet duquel ſeroit fixé le point de diſtance : que pour trouver celui dont la longueur excede de beaucoup la hauteur, comme le Périſtyle du Louvre, ou au contraire, celui dont la hauteur ſurpaſſe la baſe, tel qu'au portail de Saint-Gervais, il falloit prendre en ces deux cas la moitié du produit de l'une & de l'autre dimenſion, pour trouver la perpendiculaire d'un triangle iſocele, dont le ſommet ſeroit le point de diſtance demandé ; mais toujours en ſuppoſant que les lieux découverts qui entourent l'Edifice, permettent ces différents points de diſtance ; puiſqu'autrement, il faudroit s'aſſujétir au point de ſtation preſcrit, & prendre de moyennes Arithmétiques entre ce point donné & celui établi, ou par le triangle équilatéral, ou par le triangle iſocèle propoſé.

Chapitre VI.

Nous avons examiné, d'une maniere générale, dans le ſixieme Chapitre, l'ordonnance de la plupart de nos Temples, comme les Monuments qui tiennent de plus près à la belle Architecture. Nous avons comparé le Val-de-Grâce avec les Invalides, la Sorbonne avec les quatre Na-

tions, l'Egliſe de Saint-Sulpice avec celle de Saint-Roch, l'Egliſe des Dames de Sainte-Marie, près la porte Saint-Antoine, avec celle des Dames de l'Aſſomption porte Saint-Honoré, &c. Dans cette comparaiſon, nous avons ſaiſi la marche que nous deſirons que nos Elèves ſuivent à leur tour, dans l'examen de ces divers Edifices, afin qu'ils s'aperçoivent, par cette étude ſuivie, des différentes nuances qui les caractériſent. Conſidérés ſéparément, ils doivent être enviſagés comme les Muſes, qui, quoique égales entr'elles, & ſe prêtant de mutuels ſecours, ont néanmoins des expreſſions particulieres qui les diſtinguent les unes des autres.

Dans les courtes deſcriptions que nous avons faites de ces Temples, nous avons ſaiſi l'occaſion de faire l'éloge de François Manſard, ſurnommé le Grand, pour le diſtinguer de Jules Hardouin Manſard ſon neveu: ce dernier étoit certainement un génie ſublime: mais la poſtérité ne lui a pas accordé ce glorieux titre; tant il eſt vrai qu'on peut être un bon Architecte, & ne pas mériter cette épithete. Qu'on y prenne garde; pour parvenir à cette diſtinction, il faut poſſéder des regles sûres, une préciſion & une correction, qui ſeule a élevé François Manſard au-deſſus de tous les Architectes de ſon

temps, &, peut-être du nôtre. Il eſt vrai que le plus grand nombre de ceux de nos jours ont ſecoué le joug des entraves que la médiocrité avoit impoſées aux Ouvrages élevés, il y a environ trente années; mais on peut dire auſſi que la beauté des productions de ce grand Maître a diſparu avec lui.

Nous nous permettons ces réflexions, non pour faire la cenſure de nos Ouvrages modernes, mais pour apprendre de bonne heure à nos jeunes Artiſtes, que pour arriver à la perfection, il faut qu'ils étudient ſans ceſſe, & qu'ils faſſent enſorte, comme nous leur avons recommandé, dans l'introduction du Volume précédent, que toutes leurs études, leurs lectures tournent au profit de leur Art, ſur-tout qu'ils reliſent les Auteurs à plus d'une repriſe, & ſaiſiſſent les rapports que toutes les parties de la littérature peuvent avoir avec leur talent, ſoit dans les livres qui parlent de théorie, des Sciences & des Arts, ſoit dans ceux qui traitent de la Logique, de la Poéſie; car toutes ces diverſes productions leur offrent tour à tour, ou des idées utiles, ou de pur agrément, qui, dans la ſuite leur fourniront les moyens de ſentir, de ſaiſir, de ſe former le goût. Néanmoins, il faut qu'ils ſe reſſouviennent de mettre du choix dans leurs lectures : ce

n'eſt pas en liſant beaucoup, c'eſt en liſant avec méthode & avec reflexion qu'on acquiert la ſcience ; car, quoique la célébrité d'un Auteur invite à lire tout ce qui ſort de ſa plume, il n'appartient pas à tous de le lire avec fruit. Encore une fois, qu'ils y réfléchiſſent ; une fleur n'eſt qu'une fleur pour le papillon ; c'eſt un riche patrimoine pour l'abeille : cependant la plupart de ceux qui ont en vue de ſe former à devenir originaux dans leurs productions, ſe contentent de copier celles dont on leur vante l'excellence ; & ils bornent leurs recherches à devenir de froids imitateurs des modeles qu'ils ont ſous leurs yeux ; ſans prendre garde que preſque tout chez nous, ſans excepter l'Architecture, eſt ſujet à une mode paſſagère & preſque momentanée : enfin, ſans vouloir les décourager, combien ne remarque-t-on pas, en examinant les compoſitions de pluſieurs, qu'ils ont encore beſoin de l'œuil du Maître ? On obſerve qu'ils ne ſçavent retrancher ni ajoûter à leur premiere penſée. On s'aperçoit même qu'ils n'ont produit cette penſée que dans un de ces moments heureux où l'imagination s'accorde avec le précepte, & qu'ils ont bientôt ceſſé d'être ce qu'ils étoient, lorſqu'il s'eſt agi de combiner, de réfléchir & de produire. On

voit enfin qu'ils ont manqué de perſévérance, ſans faire attention que tout ce qu'on dérobe à l'ignorance, tourne néceſſairement au profit du talent.

De tous les Monuments que nous avons cités dans ce Chapitre, nous n'avons donné pour exemple que le Frontiſpice du Val-de-Grâce, parce qu'il nous a paru ſupérieur, du moins juſqu'à préſent, à tous ceux avec lequel nous l'avons mis en parallele. Malgré cela, nous n'avons pas diſſimulé les défauts dont il n'eſt pas exempt; cet Ouvrage célèbre, ainſi que perſonne ne l'ignore, n'ayant pas été continué par François Manſard.

Nous avons fait des obſervations un peu ſévères, quoiqu'impartiales, ſur les autres Edifices de ce genre; parce qu'il nous a ſemblé qu'il falloit que ces obſervations tombaſſent ſur nos Edifices François, ayant de jeunes Citoyens à inſtruire. Nous avons penſé, d'ailleurs que plus un Architecte a de célébrité, plus ſes fautes deviennent dangereuſes, parce qu'elles ſont imitées par le plus grand nombre. Il y a peu d'Elèves en effet qui ſoient en état d'apprécier les ouvrages qu'ils examinent; & ſouvent la réputation des Auteurs leur en impoſe.

Nos Leçons enviſagées de ce côté, nous procureront ſans doute des approbateurs;

mais dussions-nous n'en trouver aucun parmi nos Contemporains, la qualité de Citoyen, si on nous l'accorde, nous paroîtra préférable à l'éloge qu'on pouroit faire de nos talents & de notre zèle.

CHAPITRE VII.

Dans le septieme Chapitre, nous avons donné plusieurs exemples d'Edifices sacrés de notre composition, comme le fruit des recherches que nous avons faites à cet égard. Nous n'avons pas prétendu offrir des chefs-d'œuvre; mais seulement présenter des idees, qui, traitées par de meilleures mains, pouront peut-être faire restituer à nos Temples ce dégré de sublimité que doivent offrir les Monuments elevés à la Religion. Nous avons d'abord offert le Plan d'une Eglise Cathédrale; ensuite le Plan d'une Eglise Paroissiale, d'un nouveau genre de distribution, en proposant aussi quelques changements dans l'ordre usité, lors du service divin (*a*), ce

(*a*) Nous nous sommes crus autorisés à ces changements, en considérant les usages particuliers conservés daus l'Eglise de Saint-Jean de Lyon, une des plus anciennes de l'Europe, & dont elle ne s'est jamais écartée. Par exemple; au rapport de M. l'Abbé Pernetti, dans son Tableau de Lyon, on y voit deux Croix sur l'Autel, qui désignent la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine. On n'y fait usage, ni d'orgues, ni de musique, ni de livres, pendant la célébration de l'office, &c. &c.

qui

qui, par-là même, rencontreroit peut-être quelques difficultés, parce qu'on paroît plus attaché à la routine qu'au désir de bien faire, que d'ailleurs la plupart des Ministres des Autels semblent se roidir contre toute espece d'innovation, & que le plus grand nombre de nos Architectes applaudit rarement aux compositions qui ne sortent pas de leur crayon. Au reste, nous l'avons déja dit, nous sommes sans prétention, & nous n'offrons guères ces projets, si l'on veut, que comme des esquisses. Cependant, nous pouvons le dire ici, ils n'ont pas laissé d'être applaudis de plus d'un Prélat, qui désirant le bien, en faveur des beaux Arts, ne désirent pas moins aussi que la décence règne dans nos Temples, & que les cérémonies religieuses s'y fassent avec plus d'éclat, &, tout ensemble, avec la dignité due aux lieux Saints.

A propos de ce projet, nous avons rapporté avec la sincérité dont nous faisons profession, la ressemblance que notre Plan s'est trouvé avoir avec celui de l'Eglise de Saint-Amand, près de Valenciennes, que nous ne connoissions pas alors. Après en avoir été instruit, nous nous sommes transportés sur les lieux, où effectivement nous avons reconnu une partie de nos idées; mais, loin de nous décourager par cette remarque,

cette reſſemblance nous a paru une raiſon de plus pour offrir cette nouvelle compoſition, telle que nous l'avons conçue, d'après les diverſes parties les plus intéreſſantes qui ſe trouvent répandues dans nos Egliſes anciennes & modernes : réunion au reſte, que nous ſoumettons aux lumières des vrais Patriotes, & des véritables Architectes.

Après le Plan de notre Egliſe Cathédrale & de notre Egliſe Paroiſſiale, nous avons inſéré, dans ce même Chapitre, celui d'une Egliſe Conventuelle, dont nous avons auſſi donné les élévations & les coupes, parce que le parti que nous avons pris, pour ce qui regarde l'ordonnance de cette Edifice, nous a paru neuf, & mériter quelque attention. Le projet de cette Egliſe, fait pour la Flandre, nous a préſenté plus d'un obſtacle à vaincre, quand il a fallu ſurmonter les entraves auxquelles on nous avoit aſſujéti : nous en avons rendu compte à nos Elèves, lors de la deſcription de ce Monument, pour les avertir qu'il ne faut jamais tenter de projets en l'air, & que dans l'exécution, l'on eſt preſque toujours gêné, ou par le local, ou par la néceſſité de s'aſſujétir à d'anciennes fondations, ou enfin par des raiſons d'économie. Peut-être trouvera-t-on cet Edifice un peu conſidérable, pour une Egliſe conventuelle ; mais

lorſqu'on ſe rappellera la grandeur de celle de Saint-Amand, que nous venons de citer, celle de Vigogne, à deux lieues en-deçà; enfin la plupart de celles élevées en Flandre, à Anvers, & dans le plus grand nombre de nos Provinces, on ſera moins ſurpris de l'étendue de ce projet. D'ailleurs, qui de nous ignore que dans tous les temps, dans tous les pays de la Chrétienté, les Monaſtères ont été conſidérables, & perpétués, pour ainſi-dire, juſqu'à l'excès (*b*); Paris même n'en renferme-t-il pas un aſſez grand nombre, de très-vaſtes, dans le genre Gothique, pour concevoir que l'Egliſe d'une Abbaye de Chef d'Or-

(*b*) On en a vu au rapport d'un de nos Ecrivains, dans l'Abiſſinie, contrée de l'Afrique, que les Anciens ont donnée ſous le nom d'Ethiopie, qui n'étoient pas moins floriſſants, par la grandeur des Edifices, que par le nombre des Religieux. On admiroit ſur-tout celui de l'Abbé Euſtat, dans le Royaume de Tigrée; il étoit ſitué ſur une montagne très-élevée, & environné d'une épaiſſe forêt : autour de l'Egliſe régnoient des Cellulles pour contenir douze mille Moines; dans les campagnes voiſines étoit diſperſé un beaucoup plus grand nombre de Religieux, qui formoient quatre-vingt-dix Communautés dépendantes de la premiere, & qui toutes étoient ſoumiſes au même Abbé, & avoient chacune leur Egliſe. Cet Abbé qui prenoit le titre de Chef général de l'Ordre, tenoit un rang diſtingué dans l'Etat. Lorſque les affaires l'appelloient à la Cour, il s'y rendoit, accompagné de cent cinquante Moines montés ſur des Mules, & vêtus de grandes robes flottantes, qui donnoient au cortége un air majeſtueux. Aujourd'hui, de ce grand nombre d'Egliſes & de Cellules, il n'exiſte plus guères que de triſtes maſures, où l'on n'aperçoit aucun veſtige de cette ſplendeur Monacale. (*Voyageur François, Tome XIII, page 284.*)

dre, doit occuper une place plus considérable que celle d'un Couvent ordinaire.

Après cette Eglise Abbatiale & Conventuelle, on trouvera le Plan & la coupe d'une Eglise en rotonde, que nous avons composée pour l'Abbaye Royale de Saint-Louis à Metz, & dont nous avons donné le Frontispice dans le deuxieme Volume de ce Cours, Planche XXXIV. Ce projet, quoique peu considérable, ne laisse pas de devenir intéressant, par sa disposition & par son ordonnance ; au reste, nous croyons qu'on nous sçaura quelque gré, d'avoir cherché, autant qu'il nous a été possible, à assigner un caractère distinctif à chacune des productions que contient ce Chapitre, soit qu'on les envisage séparément, du côté de la distribution, soit qu'on les considére du côté de la decoration : il sera plus aisé de s'en convaincre encore, lorsque dans la suite, nous donnerons les élévations, les coupes & les développements de notre Eglise Cathédrale & Paroissiale, qui n'ont pu faire nombre parmi les Planches de ce Cours.

CHAPITRE VIII.

Moins prévenus qu'on ne se l'imagine, sur les diverses productions de l'Italie, nous

avons fait un choix de la plupart des façades des Palais de Rome, & en avons donné la description avec toute l'impartialité dont nous sommes capable; il est vrai, qu'en rendant justice aux vraies beautés qui sont répandues dans ces façades, nous n'avons pas cru devoir négliger d'observer les parties moins heureuses qu'il seroit bon d'éviter dans nos compositions Françoises. Pour prouver notre équité à cet égard, nous avons rapporté aussi dans ce même Chapitre, plusieurs façades exécutées par nos habiles Maîtres; afin que d'après ce parallele, on puisse s'assurer du choix que l'on doit faire de l'un ou de l'autre genre. Nous avons fait plus; nous n'avons pas toujours offert, dans ces derniers exemples, les compositions le plus universellement reconnues pour bonnes, afin, d'une part, de ne pas chercher à faire pencher la balance en notre faveur, & de l'autre, de saisir cette occasion pour fixer nos Elèves sur le genre de leur imitation.

Après avoir traité de la décoration des Palais, & de nos beaux Hôtels, nous avons terminé ce Volume, par offrir quelques exemples de façades de Maisons particulieres; l'Architecte le plus instruit ne dédaignant pas de prêter ses talents pour élever ces sortes de Bâtiments, qui, bien

conſidérés, contribuent plus qu'on ne s'imagine, à l'embelliſſement de nos Villes.

Nous finirons cette Récapitulation, par aſſurer que nous aurions bien déſiré nous répéter moins, dans notre narration; mais nous avons regardé la répétition comme une choſe néceſſaire dans un Ouvrage tel que celui-ci, ſur-tout ayant eu deſſein, dans les principes qu'il contient, de faire enviſager à nos Elèves, les nuances preſque imperceptibles, qui peuvent ſe rencontrer entre une production & une autre production; ſur-tout quand il s'agit d'apprécier une belle ordonnance, & de la diſtinguer de l'ordonnance ſublime, ou au contraire de reconnoître une Architecture médiocre d'avec une Architecture au-deſſous de la médiocrité. Enfin, nous apporterons pour excuſe, ce que M. de Voltaire a dit, au ſujet de Vaugelas : *Il retoucha*, dit-il, *pendant trente ans ſa traduction de Quint-Curce ;* M. de Voltaire ajoûte, que tout Auteur qui voudroit bien écrire devroit corriger ſes Ouvrages toute ſa vie. Nous avons été bien tenté de ſuivre cette leçon; mais nous nous ſommes déja expliqué ſur le motif qui nous a déterminé à faire paroître cet Ouvrage : d'ailleurs, obligé le plus ſouvent de porter toute notre attention aux préceptes de l'Art, il a dû nous arriver

néceſſairement d'en négliger le ſtyle : trop heureux ſi, avec ces défauts, nos Leçons deviennent aſſez lumineuſes, pour former des Emules, qui un jour puiſſent en corriger les imperfections.

Après avoir donné le précis des huit Chapitres du Volume précédent, nous allons offrir ici quelques nouvelles *Obſervations ſur l'Architecture ;* elles ſeront précédées d'une courte Diſſertation, qui aura pour objet de faire comprendre à nos Elèves, qu'après avoir acquis les préceptes de l'Art, ils doivent s'attacher à concevoir ce qui conſtitue les talents, le goût & le génie du véritable Architecte.

DISSERTATION

SUR DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ARCHITECTURE.

MOYEN DE CONCEVOIR EN QUOI CONSISTE LE TALENT, LE GOUT ET LE GÉNIE DU VÉRITABLE ARCHITECTE.

De l'homme à talent en Architecture.

L'HOMME à talent, comme nous l'entendons, eſt celui, qui verſé dans les connoiſſances de la théorie de l'Architecture, & de la pratique du Bâtiment, ne produit rien, ſans s'être rendu compte des proportions établies par les Anciens, & ſuivies par les meilleurs de nos Modernes : c'eſt celui qui, par la ſcience des combinaiſons, ſçait obſerver des rapports exacts, entre les maſſes & les principales parties de ſon Edifice : celui qui, épris des regles de l'Art & des lois de la ſymétrie, ſçait réunir dans ſon projet, la diſtribution des dehors avec celle des dedans, la décoration extérieure avec l'intérieure, enfin la ſolidité avec l'économie qui doit être obſervée dans tous les divers genres d'entrepriſes.

Toutes ces qualités ſont excellentes, ſans

doute, dans un Architecte; mais combien n'en voyons-nous pas qui, pour s'en être tenus à ces seules parties de l'Art, n'ont guères produit que des compositions correctes, à la vérité, mais froides & monotones, & où l'on s'aperçoit qu'ayant voulu seulement imiter les Anciens dans leur ordonnance, ils ont négligé d'autres objets non moins essenciels, découverts par les Modernes, tels que la commodité & la salubrité: faute d'avoir réfléchi que l'Architecture est toujours imparfaite, lorsque l'on ne sçait pas parvenir à concilier ensemble l'utile, le commode & le grand.

Pierre l'Escot, par exemple, est le premier, par son talent décidé, qui ait fait revivre en France, les préceptes des Architectes de l'Antiquité, & celui qui les a suivis d'assez près, pour ce qui regarde la proportion & le style de l'ordonnance extérieure de la Cour du Vieux-Louvre. C'est sous lui que les Delorme & les Mansard sont devenus des hommes à talent; à leur tour, ceux-ci ont fait éclore les talents de plusieurs des Architectes qui leur ont succédé: mais il n'en est pas moins vrai, à juger ces derniers Architectes, par leurs productions, qu'ils ne doivent guères être considérés que comme des imitateurs, & non comme des hommes de goût, ni

comme des hommes de génie, qualités eſſencielles, néanmoins, pour parvenir à l'excellence & à la ſublimité de l'Art.

Pour convaincre nos Lecteurs de ce que nous avançons, citons quelques Bâtiments élevés par les hommes à talent dont nous parlons, & ils nous paroîtront véritablement recommandables, par l'application des regles de l'Art employées dans l'ordonnance de leurs façades ; enſuite nous en examinerons d'autres, où le goût ſemble prévaloir ſur les préceptes : enfin nous parlerons de ceux qui nous paroiſſent encore l'emporter ſur les précédents, par le génie de leurs Auteurs.

Dans la façade de la Cour du Vieux-Louvre, l'une des belles productions de l'Architecture Françoiſe, on y obſerve ſans doute une pureté & une élégance digne du beau ſiécle d'Athènes : mais combien n'y remarque-t-on pas auſſi de membres déplacés & d'ornements diſparates, quoiqu'admirables, qui nuiſent à la perfection de ce premier de nos chefs-d'œuvre ?

N'en peut-on pas dire autant des façades extérieures du Palais des Tuileries, élevées ſur les Deſſins de Philibert de Lorme; cet Architecte ayant été moins bien ſecondé que Pierre l'Eſcot, par le miniſtere de la Sculpture, cette compoſition paroît

au-dessous de son modèle ; les colonnes Ioniques des Pavillons de ce Palais, du côté des Jardins, sont presque les seuls objets qui méritent véritablement des éloges ; encore faut-il convenir qu'elles offrent une richesse indiscrete qui nuit au caractère moyen de cet Ordre : de manière qu'on ne peut guères estimer cette production, que par ces mêmes colonnes & par la sçavante correction des profils que cet Architecte tenoit de son prédécesseur, & celui-ci des Anciens.

François Mansard à Blois, à Maisons & ailleurs, est celui des Architectes, qui a le plus approché des deux précédents : on peut même avancer qu'il les a surpassés, dans le vrai talent de l'Architecture, parce qu'il a sçu y associer, sur-tout à Maisons, la pureté du Dessin avec la perfection des ornements. Plusieurs néanmoins lui reprochent la petitesse des Ordres de ce Château, & prétendent qu'il s'est trop attaché aux régles. Cette observation n'est peut-être pas sans fondement : mais elle ne doit pas nous empêcher d'admirer ce miracle de l'Art.

On peut encore ranger au nombre des Architectes d'un véritable talent, Libéral Bruant, M. Cartaud, & plusieurs Architectes célèbres de nos jours, dont les productions peuvent également servir d'exem-

ples à ceux de nos Elèves qui ont acquis assez de connoissances pour marcher sur leurs traces : mais que plusieurs ne s'y trompent pas; les talents particuliers ne sont pas absolument rares; la difficulté est d'atteindre aux talents universels : on peut être habile dans l'Architecture militaire ou navale, & ignorer la civile. Il y a plus ; dans la derniere, plusieurs excellent, l'un dans la Distribution, l'autre dans la Décoration; celui-ci dans la Construction, celui-là dans le Jardinage : mais rarement la théorie, le goût & la pratique se rencontrent dans le même Artiste. Cependant le véritable Architecte doit posséder à fond toutes les parties qui constituent l'Architecture. Qu'on y prenne garde ; il n'en est pas de cet Art, comme de celui de la Peinture : on peut n'être que Peintre d'Histoire, de Payfage, de Marine, de Portrait, & passer pour un excellent Peintre; mais on n'est jamais un excellent Architecte sans réunir tous les genres de talents dont nous parlons, & qui seuls peuvent le décider comme tel.

De l'homme de goût en Architecture.

L'homme de goût, comme nous le concevons, est celui qui sçait associer le style de son Architecture à la convenance du

Bâtiment ; qui ſçait diminuer ou augmenter les grandeurs déterminées par les préceptes de l'Art, à raiſon du point de diſtance, d'où doit être aperçu l'Edifice : c'eſt celui qui ſçait faire choix des ornements, fixer leurs attributs, leurs allégories & leur relief. L'homme de goût ſçait ſe rendre compte des ſecrets de ſon Art, tirer parti des formes, concevoir quand il doit les ſymétriſer ou les contraſter : il eſt le ſeul qui puiſſe à propos, franchir les limites preſcrites par les regles, & aller au-de-là du précepte, ſans ſe permettre néanmoins des licences que le goût pouroit deſavouer. Qu'on y prenne garde ; nous avons tous un goût naturel pour le beau : mais il eſt difficile de concevoir en combien de nuances il ſe partage. Il s'en faut bien que le beau excite dans tous les hommes les mêmes ſenſations : ce qui plaît à l'un, ſouvent déplaît à l'autre ; &, quoiqu'on s'accorde aſſez généralement ſur les véritables beautés de l'Art, néanmoins ce qui paroît admirable à celui-ci, ne fait ſouvent éprouver qu'un médiocre plaiſir à celui-là. Gardons-nous cependant de nous plaindre de cette diverſité d'opinions : c'eſt, n'en doutons point, à cette eſpece de contradiction qu'on doit, pour ainſi-dire, le véritable dégré de perfection où nous

voyons porter aujourd'hui la plus grande partie des productions de l'Architecture.

Tout Artiſte qui veut réuſſir dans ſes compoſitions, doit faire marcher le goût dont nous parlons, à pas égal avec les principes de ſon Art, & ſçavoir que c'eſt par ſon aſſociation avec les regles fondamentales de l'Architecture qu'on peut parvenir à faire des chefs-d'œuvre. Nous le répétons : les regles ſeules ne peuvent guères former que des hommes froids & médiocres. Le goût réuni aux regles, forme le bon Architecte. Il eſt vrai que le goût ſeul eſt inſuffiſant ; les préceptes lui apprennent à régler les maſſes de ſon Edifice, à décider les nus, à déterminer les rapports que doivent avoir enſemble les differentes parties ; mais au moins eſt-il sûr que c'eſt au goût à les juſtifier, à les faire valoir & à les embellir.

Peu d'Architectes ont excellé dans la réunion de ces deux parties : François Blondel & Claude Perrault ſont ceux qui ont le plus réuni les regles & le goût de l'Art dans leurs productions, l'un dans le monument de la Porte Saint-Denis, qui peut paſſer pour l'un de nos chefs-d'œuvre ; l'autre, dans la façade du Périſtyle du Louvre, Ouvrage ſçavant dans la conſtruction, admirable dans l'ordonnance,

& ſublime dans la diſtribution des ornements.

Bullet, après ces deux grands Maîtres, mérite auſſi un rang diſtingué, en le conſidérant du côté du goût de l'Art : ſon Château d'Iſſy eſt, peut-être, un exemple de ce que peut le goût dont nous parlons, appuyé des préceptes ; du moins a-t-il ſçu rendre raiſon des motifs qui l'ont déterminé à donner la préférence à celui-là ſur ceux-ci, ayant ſenti que ne s'agiſſant que d'une Maiſon de plaiſance de peu d'étendue, mais deſtinée à la réſidence d'une grande Princeſſe, il devoit plaire plutôt que ſurprendre & étonner. On en peut dire autant de ſon Palais Archiépiſcopal de Bourges, qui, quoique d'un autre genre, préſente néanmoins une ordonnance intéreſſante, mais aſſortie à l'uſage d'un Edifice de cet eſpèce. Son Hôtel de Thiers, à Paris, a le même dégré de ſupériorité, & doit être cité à nos Elèves, comme un objet d'imitation, pour ſa diſtribution ingénieuſe, le goût de ſon ordonnance extérieure, & l'agrément de la décoration intérieure de ſes Appartements.

Au reſte, il eſt bien difficile d'expliquer ce qu'on appelle le goût acquis, autrement dit, le goût de l'Art, dont nous voulons parler. Il ne peut guères que ſe ſentir : tout ce qu'on peut faire, c'eſt de le pein-

dre, & de communiquer ſa chaleur ; encore faut-il, dans celui qui écoute, un goût naturel, qui lui tienne lieu de jugement, &, dans celui qui parle, un certain enthouſiaſme auquel on ne peut atteindre, que par une longue habitude de bien voir & de comparer les Ouvrages des grands Maîtres dans tous les genres ; que par la connoiſſance du vrai beau, & la manière de l'appliquer aux productions de l'Architecture : du moins ſi nous ne nous trompons, les grands Maîtres, dont nous tenons ce que nous enſeignons ici à ceux qui l'ignorent, nous ont-ils appris que ſans les principes & le goût, il ne pouvoit ſe rencontrer de véritables beautés.

De l'homme de génie en Arthitecture.

Nous avons lu quelque part, & nous ſommes de cet avis, qu'on ne peut trop vanter le génie d'un Artiſte ; que la ſcience mérite notre reconnoiſſance, le génie nos hommages ; que la premiere nous procure du plaiſir, que le ſecond nous en fait éprouver les tranſports ; qu'enfin la ſcience nous inſtruit, que le génie nous inſpire : au moins eſt-il vrai que les avantages que l'Art & l'étude peuvent procurer à l'Artiſte, ne ſont rien ſans le génie. Son attention principale conſiſte à le tourner

tourner du côté de ſes beſoins : néanmoins, il y faut prendre garde, un homme de génie, ſi les principes ne le dirigent, ſe laiſſe ſouvent entraîner par l'impétuoſité de ſon imagination. Il ne peut guères s'aſſervir aux régles de l'Art : c'eſt un torrent qui renverſe tout ce qui s'oppoſe à lui ; il ne s'embaraſſe ſouvent, ni des rapports, ni des détails, ni des parties qui doivent former l'enſemble ; il néglige même le choix des ornements ; il ſe permet des écarts ; peu lui importe enfin que ces ornements ſoient relatifs à l'Edifice, pourvu qu'ils lui plaiſent : auſſi de telles productions ne peuvent-elles être imitées.

Au contraire, l'homme qui ſçait régler ſon génie, ſçait auſſi créer les genres, aſſigner un caractère propre à l'Edifice, ſaiſir le ſtyle analogue aux perſonnes, aux lieux, aux temps ; il ſçait agrandir les eſpaces, & tirer parti d'un terrein montueux, réprimer la nature, aſſortir ſon ordonnance aux différents matériaux qui lui ſont offerts ; en un mot, le génie élève l'Architecte au-deſſus de lui-même, & lui fait faire un choix heureux des plus belles parties de ſon Art, pour compoſer un tout plus parfait encore que les chefs-d'œuvre qu'il ſe propoſe d'imiter : l'homme de génie enfin, d'un ſeul coup d'œuil, ſçait appré-

cier le mérite des Artiſtes qu'il a deſſein d'aſſocier à ſes travaux; il fait plus encore, il les fait valoir & les met dans tout leur jour.

Jules Hardouin Manſard, par exemple, étoit un de ces hommes privilégiés; on peut même dire qu'il n'a guères laiſſé d'héritiers de ſon génie: on obſervera d'ailleurs qu'il ne doit point, ou bien peu, ſa célébrité aux ſecours des Anciens. Tel eſt le propre des grands hommes, de ne devoir leurs productions qu'à eux-mêmes, & dès-là, de ne pouvoir être imités que par les Architectes de leur claſſe: il eſt vrai que, chacun a ſa maniere d'annoncer ſa ſupériorité; mais combien de nos jeunes Artiſtes n'ont que la prétention au génie, en croyant ſuivre la route d'Hardouin? La France, il n'en faut point douter, eſt infiniment redevable à cet Architecte; car, ſans parler du Château de Clagny, ſon coup d'eſſai, ni de tout ce qu'il a produit d'admirable à Verſailles & ailleurs, le Dôme des Invalides ſeul, fait autant d'honneur à cet homme inimitable, qu'au ſiécle qui l'a vu naître.

Depuis Jules Hardouin Manſard, M. Boffrand, parmi nous, ſemble être celui qui ait le plus approché de ſon génie &, peut-être, de ſes incorrections, à en juger par les Edifices que ce grand Maître a exécutés en France & en Allemagne;

mais combien ces mêmes incorrections ne ſont-elles pas rachetées, par l'enthouſiaſme qui accompagnoit ſes productions? Au reſte, nous n'entendons pas parler ici de cet enthouſiaſme qui tient du déréglement de l'imagination, qui dédaigne l'Art, les préceptes, le travail; mais de celui, ſi néceſſaire, dans toutes les occaſions offertes à l'Architecte, qu'il faut ſçavoir attendre, qui ne ſe définit point, qui ſe ſent, & qui d'accord avec le génie, eſt au-deſſus même du talent: ſon véritable lot, il eſt vrai, doit être réſervé pour la décoration des théâtres, & certaines pièces de l'intérieur de nos Appartements. Dans les dehors des Edifices d'habitation, dans nos Temples, dans nos Places publiques, il faut plus de flegme, plus de méthode, moins de ces écarts heureux: trop de génie dans la décoration extérieure, corrompt les formes, nuit à l'unité & à cette ſimplicité toujours eſtimable, le propre de la véritable Architecture.

Pour ſe convaincre de ce que nous avançons, que l'on compare les belles productions de la Grece & de l'Italie, avec celles de la nouvelle Rome, du temps des Boromini; chez nous, celles du ſiecle dernier, par les Manſard & les Perrault, avec celles du commencement de celui-ci, par les Meſſonier, les Oppenord & leurs pareils, & l'on

reconnoîtra facilement que l'enthouſiaſme, plutôt que le génie qu'ont affecté ces derniers, dans leurs compoſitions, n'a pas peu contribué à détruire les vrais principes que les premiers s'étoient efforcés d'établir, & qui, malgré l'inconſéquence de leurs imitateurs, ſervent encore de baſe aujourd'hui, aux productions des meilleurs Architectes de nos jours.

Obſervations ſur différentes parties de l'Art.

§. I.

Il eſt peut-être temps d'arrêter, s'il eſt poſſible, cette indépendance & cette incertitude qui ſe remarquent dans la plupart des compoſitions de nos jours, où pluſieurs de nos jeunes Architectes ne montrent ſouvent qu'une abondance ſtérile, qui, tôt ou tard jeteroit du ridicule ſur les productions d'un Art, auſſi véritablement recommandable que l'Architecture : nous penſons même qu'il eſt plus important, qu'on ne s'imagine, pour l'intérêt de ces jeunes Emules, & pour leur gloire à venir, que nous nous occupions dans nos Leçons, à leur faire connoître leurs défauts, à troubler la confiance de ceux-ci, & à contrarier l'amour-propre de ceux-là, duſſions-nous nous expoſer à leur dé-

pit. C'eſt ainſi qu'il faut déchirer le ſein de la terre, pour en obtenir la moiſſon.

Nous conſeillons donc à la plupart, de renfermer leur crayon pour quelque temps, & leur recommandons de s'occuper davantage à étudier les Ouvrages des Anciens, pour s'éloigner du goût dominant de quelques-uns de leurs contemporains. Nous les exhortons à examiner, plus qu'ils ne le font ordinairement, les Monuments qui s'élevent de nos jours, par nos Architectes célèbres : qu'ils ne croient pas, comme quelques-uns leur font entendre, que tout eſt épuiſé, & que, pour paroître neuf, il faille avoir recours à la ſingularité; rien n'eſt ſi faux. Il eſt un autre moyen d'arriver à l'excellent; il conſiſte à remonter à la ſource, en imitant François Manſard, en étonnant comme Perrault, en créant comme Hardouin, en plaiſant comme Bullet, & non en affectant le faſte des ornements Arabes ou Egyptiens, & une ſimilitude de membres d'Architecture, ſouvent ſi peu faits pour aller enſemble. S'ils parviennent à goûter ces vérités, ils ſe perſuaderont bientôt, qu'on peut faire encore, ſinon du neuf, du moins des productions très-eſtimables.

§. II.

La plupart des obſervations que nous

faiſons, dans ces paragrafes, ont pour objet ce que nous appelons la Logique de l'Art; Logique, qu'on ne ſi trompe pas, miſe en uſage par les anciens Architectes, & qu'il paroît important de rétablir : autrement, il eſt à craindre que ceux qui, dans la ſuite, feront leur capital de l'Architecture, ne puiſſent parvenir à s'accorder entre eux ſur ces regles fondamentales. Tous nos prétendus Vignoles, les éléments que nous avons donnés nous-même dans les Volumes précédents, ne ſont bons que pour ceux qui débutent dans la carriere de notre Art; ils ne nous apprennent guères que ce que nous ſçavons tous. Autre choſe eſt de concevoir comment on doit appliquer les préceptes qui conſtatent les éléments de l'Architecture, & quel uſage on en doit faire dans les différentes occaſions qu'on a de bâtir. En un mot, les éléments ne ſont bons que pour ſe pénétrer des principes; mais le raiſonnement qui en eſt la ſuite, mène à la Logique, c'eſt-à-dire, à bien tirer les conſéquences de ces mêmes principes, pour établir avec ſuccès l'ordonnance de nos Bâtiments.

§. III.

Dans toutes les productions de l'Archi-

tecture, le ſtyle propre à la choſe eſt un des premiers mérites de l'Art. C'eſt par le ſtyle que ſe regle le genre dont on doit faire choix, relativement au motif qui fait élever l'Edifice. Le ſtyle, dans l'Ordonnance des façades & dans la décoration des Appartements, eſt, au figuré, la Poéſie de l'Architecture : coloris qui contribue à rendre toutes les compoſitions d'un Architecte, véritablement intéreſſantes. C'eſt le ſtyle convenable aux différents objets, qui amène cette variété infinie, dans les divers Bâtiments de même genre ou de genre différent. En un mot, le ſtyle dont nous parlons, ſemblable à celui de l'éloquence, peut parvenir à faire peindre à l'Architecte le genre ſacré, le genre héroïque, le genre paſtoral : point de doute, qu'aidé des regles, du raiſonnement, & du goût de l'Art, on peut arriver au vrai ſtyle qui aſſigne à chaque Edifice le caractère qui lui eſt propre, & que c'eſt par lui ſeul enfin qu'on peut enfanter des chefs-d'œuvre.

§. IV.

La belle Architecture ne conſiſte point, comme pluſieurs de nos Architectes modernes ſe le ſont imaginé, & comme tant de nos Elèves ſe le perſuadent encore, à

introduire beaucoup de membres d'Architecture & d'ornements de Sculpture, dans la décoration des façades, & l'intérieur des Appartements. Il en eſt de cet Art comme des Belles-Lettres : le ſtyle ſimple eſt préférable au ſtyle ampoulé : c'eſt vouloir affoiblir une grande idée, que de chercher à la relever, par la pompe des paroles : en Architecture, c'eſt détruire ce qu'elle a de ſublime, que de préférer la hardieſſe des penſées à la ſimplicité, qui conſtitue ſon véritable caractère.

Qu'on ne s'y trompe pas; trop d'abondance dans une compoſition, eſt ſouvent une preuve de la ſterilité de l'ordonnateur : s'il eût été plus habile, il auroit été plus ſimple, plus vrai; la prétendue fertilité de nos Elèves, les porte preſque toujours au-delà de la vraiſſemblance. On ne veut pas ſe perſuader, ou l'on ſe perſuade difficilement, que l'intérêt qu'on prend d'abord, à l'aſpect d'une décoration, d'ailleurs eſtimable, ſe perd quelquefois, dès qu'il ſe partage. Les Ouvrages des Grecs plairont dans tous les temps; parce que la beauté de leurs Edifices conſiſte dans l'unité & la ſimplicité.

§. V.

Scaliger prétendoit que toute hiſtoire eſt bonne à lire, *omnis hiſtoria eſt bona.* Nous ſommes fort de ſon avis; chaque Hiſtorien enviſageant ſon ſujet ſous un point de vue différent; ce qu'on cherche en vain dans l'un, on le trouve dans un autre. Nous l'avons éprouvé plus d'une fois nous-même : n'ayant eu pour objet, dans nos recherches, que ce qui tient de plus près à notre Art, nous avons puiſé nos obſervations dans les différentes Hiſtoires anciennes & modernes, & nous les avons rapprochées, autant que nous avons pu, des beſoins de nos Elèves. Au reſte, il faut ſçavoir, que l'étude profonde qu'éxige notre Art, nous met preſque toujours au-deſſous de la majeſté de l'Hiſtoire : communément trop ſuperficiels, & trop attachés à nos opinions, nous habillons à la Romaine toutes les actions de nos Héros, comme les Sculpteurs font leurs ſtatues; nous mêlons, dans un ſeul & même projet, les principaux traits de l'Architecture de tous les âges, & nous les noyons dans un déluge d'ornements qui ſouvent font plus d'honneur au Sculpteur qu'à l'Architecte. Il eſt vrai qu'il ne faut pas tou-

jours juger des Ouvrages de notre ſiécle, par les productions médiocres. Dans les temps les plus féconds en Artiſtes excellents, il ſe rencontre encore un plus grand nombre d'Artiſtes ſubalternes. Il n'en faut point douter, il s'éleve plus de mauvais Bâtiments que de bons, & l'on courroit riſque de prononcer ſur l'exemple du plus grand nombre. Tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui ſous nos yeux, nous apprend ſuffiſamment, qu'il faut démêler de bonne heure le petit nombre de chefs-d'œuvre qu'on doit imiter, d'avec cette foule de Bâtiments d'un rang inférieur, toujours répandus en plus grand nombre que les ſublimes compoſitions de nos Maîtres.

§. VI.

La plupart des Architectes qui s'adonnent ſeulement à la diſtribution, s'imaginent l'entendre, parce qu'ils s'attachent à la diviſion des murs de refend qui partagent chaque piece d'un Appartement. Sans doute, cette partie eſt bien une branche de la diſtribution ; mais elle regarde plutôt le Propriétaire que l'Architecte ; ou du moins ce ſont les beſoins du premier qui indiquent au ſecond la marche qu'il doit ſuivre, dans la diſpoſition du

rez-de-chauſſée & du premier étage de ſon Plan. La diſtribution, comme nous l'entendons ici, eſt toute autre choſe : il ne ſuffit pas de concevoir l'arrangement des pieces de parade, de ſociété & de commodité : il ne ſuffit pas d'établir leur véritable diamètre, de régler leur hauteur, & d'en varier les formes ; il faut que ces diamètres, ces hauteurs & ces formes, émanent de la diſtribution extérieure des corps d'Architecture qui déterminent l'ordonnance des façades : il faut que la ſymétrie ſoit reſpective des deux parts : il faut que la ſolidité ſoit d'accord avec l'un & l'autre de ces deux objets : il faut que les croiſées, les portes, les cheminées, les lambris, ſoient diſpoſés de maniere, qu'aucune de ces parties ne nuiſe à l'autre : il faut que la beauté des dehors annonce celle des dedans ; que le caractère, le genre, l'expreſſion de chaque membre extérieur s'accordent avec le ſtyle de la Sculpture, de la Dorure, de la Peinture répandues dans l'intérieur, pour que l'une & l'autre enfin puiſſent indiquer aux étrangers, la dignité de la perſonne qui fait bâtir, l'expérience & la capacité de l'Architecte : autrement, l'Examinateur prend la partie pour le tout ; parce que l'Ordonnateur, loin de raſſembler dans ſa produ-

ction, l'universalité des connoissances de l'Architecture, s'applaudit, & donne le nom de talent, de génie, d'invention aux parties accessoires de son Edifice, lesquelles méritent à peine d'être mises en parallele avec ce que peut avoir d'intéressant la main d'œuvre.

Nous l'avons dit plus d'une fois, il faut être homme du monde pour bien entendre la distribution d'un Bâtiment, & pour devenir un habile Architecte dans cette partie de l'Art : il faut sçavoir encore, que la distribution ayant eu, dans son origine, pour objet la commodité & la salubrité; elle eut pour but de faire concevoir aux premiers hommes l'art de bâtir; elle leur donna l'idée de la construction, & fit éclore ensuite la nécessité de la décoration, afin qu'on pût distinguer, par l'aspect des dehors, les Bâtiments publics, d'avec les demeures des particuliers. Au reste, nous ajouterons, que ce n'est pas toujours assez, qu'un bon Architecte trouve un Propriétaire qui ait une certaine somme à mettre en Bâtiment : pour qu'il soit à portée de bien faire, il faut que cette somme suffise, non-seulement pour les frais de la construction, mais encore pour les études particulieres des développements, des modèles : préliminaires indispensables, lorsqu'il s'agit de bâtir avec succès.

§. VII.

L'objet de l'examinateur impartial, eſt de conſidérer un Bâtiment, ou pour s'inſtruire, ou pour faire part aux autres de ſes réflexions : delà, on doit ſçavoir que la louange & le blâme ſont inſéparables l'un de l'autre; delà auſſi, les perſonnes intéreſſées donnent à ces réflexions le nom de critique. Tâchons de déſabuſer la plupart de nos Lecteurs à cet égard.

La critique proprement dite, fait toujours abſtraction des beautés qui ſe rencontrent dans l'Edifice, & tombe ſeule ſur les défauts. Elle n'entre, ni dans l'intention de l'Architecte, ni dans les difficultés de l'entrepriſe; elle confond les licences avec les abus; elle ne cherche jamais à démêler les entraves du local; elle fait tomber ſur l'Architecte les volontés, ſouvent peu judicieuſes des Propriétaires; enfin, elle porte avec elle l'eſprit d'aigreur qui n'annonce guères que la partialité du Critique.

Un obſervateur éclairé eſt autre choſe: ſelon nous, il ſe fait un plaiſir d'avouer les beautés; il les balance avec les défauts, mais ſans amertume; il entre dans tous les détails qui peuvent juſtifier l'Architecte; il applaudit à la maniere ingénieuſe avec la-

quelle il a ſçu vaincre les obſtacles : il encourage le jeune Artiſte par les applaudiſſements qu'il donne aux parties qui méritent une certaine eſtime. S'agit-il des Ouvrages des grands Maîtres, il ne fait jamais entrer de perſonnalité dans ſes jugements, & annonce, par ſes diſcuſſions réfléchies, qu'il eſt éclairé dans toutes les parties de ſon Art, en faiſant connoître les reſſources dont s'eſt ſervi l'Architecte, pour pallier les défauts répandus dans ſes compoſitions ; &, ſi jamais il entreprend de condamner ſans applaudir, ſa cenſure ne tombe que ſur les Ouvrages élevés par les hommes ſans doctrine ; Ouvrages qui devroient toujours, il eſt vrai, être comptés pour rien ; mais qui trouvant néanmoins des imitateurs, doivent être annoncés pour ce qu'ils ſont, afin de faire tenir en garde les Elèves, qui ſouvent, ſéduits par l'éclat de la matiere, la ſimilitude des membres, & la profuſion des ornements, pouroient ſe reſſentir, dans leurs productions à venir, de cette imitation dangereuſe.

Il nous reſte un conſeil à donner à nos jeunes Artiſtes : s'ils entendent leurs véritables intérêts, ils doivent fermer l'oreille au bruit des éloges ſouvent trompeurs, toujours pernicieux, & n'écouter que la critique impartiale. La louange nous fait ſou-

vent demeurer au-deſſous de nous mêmes, en nous perſuadant que nous ſommes au-deſſus des autres : ce qui pour l'ordinaire, nous empêche d'arriver à la perfection, en nous entretenant dans une médiocrité vicieuſe : au contraire ; le blâme qui ne paſſe pas le terme de l'équité, décille les yeux de l'Elève, que l'amour-propre lui avoit fermés.

Nous ſerions encore tenté de leur dire ce que Sophocle & Euripide diſoient à un jeune Poëte, qui étoit venu leur annoncer l'envie qu'il avoit de faire des Tragédies : « N'allez pas ſi vîte ; la Tragédie n'eſt pas » ce que vous penſez, c'eſt un ſeul corps » compoſé de parties differentes, & bien » liées, dont on fait un monſtre quand on » ne ſçait pas les aſſortir : vous connoiſſez » ce qu'il faut ſçavoir, avant d'étudier » l'art de la Tragédie ; mais vous ne ſça- » vez pas encore cet Art ». On en peut dire autant à la plupart de nos Elèves ; vous poſſédez aſſez bien les principes de l'Architecture ; mais qu'il y a loin de ces connoiſſances à être bon Architecte ! Vous ſçavez, dites-vous : apprenez encore, réglez votre marche, & ſur-tout joignez à la pratique le raiſonnement de votre Art.

§. VIII.

Nos Architectes à la mode prétendent que ſi les Anciens avoient vécu parmi nous, s'ils avoient connu nos compoſitions modernes, ils auroient également fait des regles en leur faveur. Nos productions plaiſent, diſent quelques-uns; c'eſt la premiere de toutes les régles; l'autorité n'y peut rien. Ce ſentiment aſſez général eſt au moins haſardé, & ne peut guères avoir lieu que pour ce qui regarde notre diſtribution, & quelques-unes des parties de notre décoration intérieure. A l'égard de la décoration des dehors, il faut convenir que l'exemple des Anciens, doit en fixer les principes. Vitruve & la plupart de ſes Commentateurs, s'étant déclarés pour le goût de l'Architecture qu'ils ont trouvée établie de leur temps, il y faut beaucoup réfléchir, pour enfreindre les bornes qu'ils ont preſcrites; du moins n'appartient-il qu'aux grands Maîtres de s'en écarter.

Nos jeunes Emules doivent s'appliquer à ſuivre d'abord les préceptes de l'antiquité, avec une certaine rigueur, ſur-tout lorſqu'il s'agit de la décoration de nos Monuments. Il ſera temps d'ajouter ou de retrancher à ces principes, lorſque, chez nous, ils en

ſçauront

ſçauront aſſez pour chercher à concilier ce qu'ils auront retenu de l'antique avec nos uſages, nos matieres, & les commodités qui caractériſent aujourd'hui notre Architecture Françoiſe.

§. IX.

Il eſt de jeunes Architectes qui prétendent que les regles ne ſervent qu'à les embarraſſer, & à emouſſer, pour ainſi-dire, la vivacité de leur imagination ; l'eſprit, diſent-ils, n'agiſſant jamais mieux, ni plus heureuſement, que lorſqu'il eſt affranchi de toute ſervitude, & qu'on lui laiſſe une entiere liberté Ce raiſonnement, quelque general qu'il devienne, n'eſt rien moins que juſte. Quelle difference ne remarque-t on pas entre les productions de ceux qui ſçavent ſe rendre compte de ce qu'ils entreprennent, & les Ouvrages de ceux qui n'ont d'autre guide que leur imagination ! D'où vient la prévention que les jeunes Artiſtes ont pour les regles ? elle naît preſque toujours du peu d'inclination qu'ils ont pour l'etude. N'eſt-ce pas parce qu'ils manquent de principes, qu'ils haſardent ces nouveautés extravagantes, capables de faire dépriſer l'Art ? Pour un ou deux génies feconds & extraordinaires, qu'un ſié-

cle à peine voit naître, & qui, par la force de leur naturel & de leur eſprit, peuvent ſe former un goût judicieux, ſans avoir été aidés du ſecours des régles, n'en voit-on pas mille, au contraire, qui par leur négligence ou leur préſomption, s'égarent dans tout ce qu'ils produiſent? D'ailleurs, qu'on y faſſe attention, ces génies rares & ſinguliers, dont nous venons de parler, n'ont réuſſi que parce qu'ils ont employé, ſans trop s'en rendre compte, une ſymétrie & une diſpoſition réguliere, entre le tout & les parties; ſymétrie & diſpoſition, qui ſeules ont le droit d'être appelées beautés, & ſans leſquelles ils n'auroient pu réuſſir; ce qui doit faire juger, qu'aidés du ſecours de la théorie, ils auroient produit des Ouvrages encore beaucoup plus eſtimables.

§. X.

Dans l'Architecture, comme dans les autres Arts, peu de ceux qui s'y deſtinent, ſont doués d'une heureuſe diſpoſition; la plupart ſont bornés dans leurs vues, reſſerrés dans leur goût; ou ils l'ont faux, factice : les beautés de la Peinture ſont autant d'objets indifferents pour le plus grand nombre de nos jeunes Architectes : quelques-uns nés volages & inappliqués, attaquent toutes les parties de l'Art, ſans

en saisir aucune, sans les ramener au but qu'ils se proposent. On ne peut assigner à leurs compositions bisarres, un nom qui leur convienne, ni décider à quel particulier elles pouroient être propres. Heureusement ce reproche ne regarde que le petit nombre; mais ce que nous devons dire en passant, au plus grand, c'est qu'ils s'abandonnent trop facilement, à la fougue de leur imagination. Que ceux-ci y prennent garde cependant: il en est du génie comme du goût: pour parvenir à l'excellent, il faut sçavoir joindre à une étude particuliere, tout ce qui peut faire arriver au grand, au simple: il faut que le jeune Artiste, par un travail sans relâche, s'accoutume à réfléchir, à méditer sur tout ce qui peut l'instruire; que, sur-tout, il sçache éviter la rouille de l'oisiveté; qu'aux sciences utiles, il sçache joindre les connoissances agreables; qu'il se forme une heureuse habitude, souvent supérieure à la raison même, de saisir le beau, de le discerner du médiocre, de l'emprunté; c'est le seul moyen de lui monter le genie dont nous voulons parler, & de le faire parvenir à ajouter aux qualités qui le caractérisent; sçavoir, d'une part, l'esprit d'invention, & de l'autre, le coup d'œuil philosophique. Qu'on n'en doute point; c'est la vivacité de l'imagination qui rend l'Ar-

tiſte inventif, c'eſt la maturité qui le rend Philoſophe; la premiere qualité forme & étend l'eſprit, l'autre le jugement; & c'eſt par leur réunion ſeule qu'on enfante les Ouvrages de génie.

§. XI.

Le jugement, en Architecture, conſiſte à conſerver le même ſtyle, le même caractère, la même expreſſion dans la décoration des façades d'un Bâtiment, ainſi que cette probabilité, qui approche le plus de la vraiſſemblance, & de cet eſprit de convenance, que tout Architecte doit ſçavoir aſſortir à la naiſſance & aux beſoins de ſes Propriétaires. Preſque toutes nos Leçons roulent ſur cet objet; mais nous n'héſitons pas de le répéter ici, parce que nous regardons ce précepte comme le premier de l'Art, quoiqu'il ſoit peut-être le plus négligé parmi nous : auſſi n'eſt-il pas ſans exemple, que la plupart des grands Architectes ayent été eux-mêmes mécontents de leurs Ouvrages; parce qu'arrivés à la fin de leurs plus grandes entrepriſes, ils découvroient au-delà du terme où ils venoient d'atteindre, & qu'il faut déja être un grand homme pour s'apercevoir de ſes défauts, & en convenir.

§. XII.

Les Artiſtes ſuperficiels, & qu'on peut appeler les vrais fléaux des Arts, parce qu'ils ſont toujours en très-grand nombre, ſont obligés d'avoir recours à la protection & à l'importunité : à cela ils joignent de la ſoupleſſe, de l'adreſſe : vrais Protées, ils prennent toutes les formes, ne doutent de rien, rien ne les embarraſſe. Le véritable Architecte, au contraire, eſt ſimple, modeſte : l'étude & l'expérience lui apprennent à ſe tenir en garde contre la prévention de l'amour-propre. Il ſçait douter, il prend du temps pour délibérer, ne ſe vante de rien, & craint toujours de trop promettre : l'air de liberté qu'il reſpire dans le commerce des livres, lui inſpire une averſion inſurmontable pour la contrainte qui règne ordinairement, dans le commerce du grand monde : après l'avoir parcouru, la retraite devient ſon élément : il s'y plaît, il ne brigue point les faveurs, & plaint tout bas le jeune audacieux qui ſe fait couronner avec impudence : trop heureux alors de jouïr de cette noble indépendance, qu'on peut appeler le foyer des vrais talents.

§. XIII.

On devroit ſe reſſouvenir de l'utile maxime de Pline : *Stultum eſt ſibi ad imitandum non optime quidvis proponere :* il y a de la folie à ne pas ſe propoſer les meilleurs modèles, quand on veut imiter. A quoi l'on peut ajouter que ce n'eſt pas imiter, que d'imiter mal, ou de déplacer l'objet de l'imitation : en un mot, c'eſt contrefaire les chefs-d'œuvre des grands Maîtres, que de les mal imiter. Pour ſçavoir éviter le médiocre, il faut du goût; pour bien ſaiſir l'excellent, il faut du jugement : il faut ſçavoir que le ſublime ne convient pas par-tout, de même que les licences ne doivent s'employer que rarement, puiſqu'autrement elles dégénerent en abus. Ce n'eſt pas que les négligences heureuſes employées par les grands Artiſtes, ne puiſſent être conſidérées quelquefois comme le comble de l'Art; mais on n'y peut parvenir, qu'avec le goût : jamais, ſans lui, un Artiſte ne peut faire admirer ſes chefs-d'œuvre : auſſi la plupart de nos Elèves s'y trompent-ils tous les jours; il leur paroît plus aiſé d'arriver aux compoſitions giganteſques, qu'aux proportions de la belle Architecture; preſque de tout temps, il a

paru aux hommes plus facile d'outrer la nature, que de la ſuivre, faute de ſe rappeler la grande regle de Quintilien, *naturam intueri & ſequi*, contempler la nature & la ſuivre.

§. XIV.

Peu d'Artiſtes ſont en état de compoſer des ouvrages qui puiſſent être avoués dans tous les temps; de lier enſemble la Majeſté de l'Architecture avec les grâces de la Sculpture; d'enchaîner ces deux parties avec un Art imperceptible, & de leur procurer, comme l'a fait François Manſard au Château de Maiſons, ces repos, ces intervalles qui forment un tout dont les parties ſont analogues. On ignore que la nature & le goût obſervent les mêmes régles, & que c'eſt la juſteſſe & la proportion qui produiſent les beautés de convenance, d'harmonie & de ſymétrie. Que nos Elèves y prennent garde; la plupart s'éloignent des diſpoſitions dont la nature les a favoriſés : ils imitent leurs contemporains, en vogue aujourd'hui; mais qui, peut-être ne le ſeront plus dans vingt ans: d'où il réſulte que dans quelques-unes de leurs productions, tantôt ils s'élevent ſur des échaſſes, & tantôt ils ſont au-deſſous

d'eux-mêmes. Ne doit-il pas paroître étonnant, par exemple, que la plupart portent une curiosité respectueuse, sur quelques monuments élevés, il y a plusieurs siecles, tandis qu'ils negligent & qu'ils dedaignent, pour ainsi-dire, de porter leurs regards sur les Edifices qui se sont élevés par les Lescot & les Mansard? Par un effet plus bisarre encore, d'autres ne portent leur attention que sur les Arabesques & les chimères, qui deviennent si fort à la mode aujourd'hui.

§. XV.

Notre intention n'est pas de dissimuler, que l'Architecture est un Art difficile : nous l'avons déja dit; pour y réussir, il le faut cultiver toute sa vie; jouïr fréquemment de la conversation des grands Maîtres en tout genre, de l'étude des bons Auteurs & de la contemplation des chefs-d'œuvre qui nous sont offerts. A la vérité, dans les dehors de ceux-ci, souvent la pratique impose silence à la théorie; dans les dedans, quelquefois la théorie l'emporte sur la pratique : mais dans tous, il y a dequoi puiser; & dût-on se tromper dans ses premieres observations, il les faut commencer de bonne heure : nous n'apportons pas en

naiſſant, l'obligation de toujours réuſſir & de bien voir : mais, à notre avis, ce n'eſt point un deshonneur de ſe tromper, ni un affront d'être repris. Nous invitons ſeulement nos Elèves, à ne ſe pas laiſſer abuſer par les eſpeces d'applaudiſſements que pluſieurs donnent aux productions de nos jours : non-ſeulemént la plupart ſont contraires à l'eſprit de convenance; mais on ne les croit neuves, que parce qu'elles ſont extravagantes, qu'on y confond tous les ſtyles, & qu'on y fait entrer tous les caprices, toutes les fantaiſies des Propriétaires, qui, pour la plupart, ſe croient Architectes.

§. XVI.

Qu'on y prenne garde : on ſe ſert ſouvent de l'autorité d'un grand nom, pour mettre au jour des licences qui n'avoient été employées par un Architecte célèbre, que dans des parties acceſſoires : de-là, on oſe tout. Ce n'eſt pas que quelquefois on n'excuſe les écarts d'un Artiſte contemporain; mais nous voudrions faire entendre, que l'indulgence de nos Emules n'eſt point un titre pour nous faire approuver de la poſtérité. D'ailleurs, qu'on y réfléchiſſe, les Artiſtes ſubalternes croient preſque toujours atteindre les grands Maîtres, en imitant

leurs écarts, ſans ſe douter du motif eſſenciel qui les leur a fait employer. Il faut déja ſçavoir beaucoup, & c'eſt ce que preſque tous les jeunes gens ignorent, pour être en état d'apprécier ce qui a pu déterminer le grand Architecte à ſe permettre telle ou telle licence. Pour en venir là, il faut ſe nourrir de réflexions ſérieuſes : l'Eleve qui veut réellement profiter, penſe beaucoup ; la réflexion devient ſon élément ; il dévore les difficultés & les obſtacles, pour acquérir la gloire de les ſurmonter. C'eſt par l'étude des Anciens & les découvertes des Modernes, que l'on parvient ſurement à la perfection de ſon Art. Quiconque eſt effrayé de toutes ſes obligations, n'atteindra jamais, quelques efforts qu'il faſſe, à ſe faire un nom ; car enfin, combien, au premier coup d'œuil, ne voit-on pas de Bâtiments qui flattent d'abord, par leur aſpect ; mais qui perdent à l'examen. On rend, à la vérité, juſtice à l'éclat des ornements ; mais à peine y démèle-t-on l'intention de l'Architecte ; parce que ſouvent la multiplicité de la Sculpture étouffe ou altère l'idée de l'ordonnateur.

§. XVII.

Lorſqu'à l'aſpect d'un Bâtiment, nous

apercevons un heureux accord entre les préceptes des Anciens, & les découvertes des Modernes ; cette réunion doit déterminer notre jugement, & nous porter à l'imitation d'un pareil chef-d'œuvre : quelques licences que nous y découvrons, ne doivent pas nous en détourner ; elles peuvent répandre des lumieres dans notre esprit : elles doivent nous engager à faire un choix des beautés que nous devons imiter, & à laiſſer les parties qui nous paroiſſent déplacées. Qu'on ne s'y trompe pas, le Château de Maiſons eſt une production digne, à la fois, d'être imitée, & difficile à imiter. Ce Bâtiment, dès qu'il fut achevé, excita l'admiration des connoiſſeurs, l'applaudiſſement des grands Architectes, & la jalouſie des médiocres. En effet, les beautés de détail répandues dans l'ordonnance de ſes façades, ſont au-deſſus de tout éloge : ſans doute, on y remarque quelques défauts ; mais ces derniers préſentent par-tout les reſſources de l'Art, plutôt que les licences & ces abus vulgaires enfantés par l'ignorance. Nous l'avons déja avancé ; tout eſt précieux dans cet Edifice ; tout y eſt marqué au coin de la ſublimité, de l'expérience & du ſçavoir. Peu d'Architectes ont atteint depuis aux beautés ſans nombre qu'on y remar-

que; plusieurs au contraire ont imité les légers défauts, dont il n'est pas exempt; encore leur insuffisance leur a-t-elle fait changer ces défauts en abus : ils ont fait plus, la plupart ont déplacé les ressources & les tentatives mises en œuvre, par ce grand Maître, dans cette belle production Françoise. Peut-être reprochera-t-on à Mansard la petitesse de ses modules, & l'élévation de trois Ordres de genre différent les uns au-dessus des autres : mais que de justesse, que de pureté dans cette réunion! quelle perfection dans l'Architecture! quel choix dans la Sculpture! que de précision dans la main d'œuvre! On vise au grand, aujourd'hui, dit-on : on devroit dire plus; insensiblement on parvient au gigantesque; &, dès-là, on ne regarde plus cette merveille de l'Art que comme un modèle, qu'à peine conseille-t-on d'étudier aux Elèves de nos jours.

Le plus grand nombre de nos riches Citoyens ne sont plus épris que de ce qu'ils appellent la grande Architecture, sans se douter que les Bâtiments d'habitation doivent s'annoncer differemment que nos Temples & nos Edifices publics. S'il nous étoit permis de risquer notre avis, nous conseillerions à ces prétendus amateurs, de s'en tenir à leur amour pour notre Art,

& de ne pas aſpirer au-delà : vouloir aller plus loin, c'eſt ſouvent s'expoſer à s'annoncer pour de faux connoiſſeurs, & à approcher de la vanité ridicule des faux Sçavants. Au reſte, la cenſure n'a aucune part aux obſervations que nous faiſons ici : notre objet eſt ſeulement d'avertir nos Elèves de ſe tenir en garde contre la révolution où ſemble être parvenue l'Architecture depuis quelques années. Nos vrais Architectes ont eu occaſion d'élever quelques Monuments ; leur marche meſurée à raiſon de la grandeur de leurs Edifices, a échauffé nos jeunes têtes, & a perſuadé à la plupart, qu'on ne pouvoit plus faire de colonnes qu'elles n'euſſent au moins ſix pieds de diamètre. Quelle extravagance !

§. XVIII.

Nous avons plus d'une fois recommandé à nos Elèves l'étude du deſſin ; non cette maniere de deſſiner d'un genre pittoreſque, qui appartient plus à la Peinture qu'à l'Architecture, & qu'il ne faut cependant pas négliger abſolument ; mais qui, lorſqu'on en meſuſe, ſert plutôt à égarer qu'à ſe rendre un véritable compte de l'effet que doit produire ſa compoſition. Il eſt vrai que, pour y parvenir avec ſuccès, il faut

deſſiner autre choſe que l'Architecture proprement dite. Nous avons prouvé ailleurs la néceſſité de faire entrer dans ſes études le Deſſin dans tous les genres; parce qu'il eſt important à un jeune Architecte de pouvoir exprimer lui-même ſes penſées ſur ſon projet : mais nous déſirerions qu'il mît des bornes à ce genre d'etude, pour s'attacher à deſſiner dans le bon ſtyle des Manſard & des Perrault. Néanmoins pour ſatisfaire le génie de ceux qui ſe font une paſſion du Deſſin; nous leur rapporterons ici le ſentiment très-judicieux qu'en a porté M. de Montiano, dans une Diſſertation qu'il lût en 1756, à l'Académie Royale de Saint-Ferdinand en Eſpagne. L'Auteur, en parlant de l'origine du Deſſin, s'explique ainſi.

« Les ombrages des arbres, & le creux » des rochers, donnerent l'idée de la pre- » miere cabane; mais la verdure des bran- » ches qui ſervoient de toit à ces demeu- » res, venant à ſe flétrir, & les branches » elles-mêmes, qui tenoient lieu de paliſſa- » des, étant un foible rempart contre la » rigueur des ſaiſons, le gazon qu'on fou- » loit aux pieds, changea de place, & for- » ma les premiers murs de cette habita- » tion champêtre. Les ſociétés augmen- » tant, les Edifices s'agrandirent, & l'on

» vit s'ériger des Temples & des Palais : » mais pourquoi retoucher ces traits d'une » érudition rebattue ? ſi quelqu'un doute » de ces faits, qu'il liſe ou qu'il voyage : » qu'il franchiſſe l'obſcurité de ſa ſphère, « & les barrieres de ſon indolence. Il ne » feuilletera pas une page, il ne fera pas un » pas, ſans trouver une ample matière à ſon » inſtruction.

» Le Deſſin préſide à la Sculpture, à cet » Art d'immortaliſer les hommes, & de » nourrir en eux la paſſion de la gloire, » & le deſir des honneurs divins, qui ſub- » ſiſte encore chez la plupart des nations » civiliſées.

» Le Deſſin dirige & ſoutient tout, juſ- » qu'à l'expreſſion des paſſions, juſqu'à l'ac- » tion & aux attitudes. De concert avec la » poéſie, que de ſaillies heureuſes ne four- » nit-il pas au pinceau! il lui apprend à » raſſembler les traits du beau, ſemés & » mélangés dans la nature, pour en for- » mer les productions les plus intéreſſantes » de l'Art.

» C'eſt au Deſſin que la Gravure eſt re- » devable de tous ſes progrès : fille du ha- » ſard, comme les autres inventions, elle » les multiplie & les perpétue toutes. C'eſt » ſur les bords de l'*Arno* qu'on la vit naître. » Les chiffres de l'amour furent d'abord

» tracés ſur le ſable par la main des Ber-
» gers, puis gravés ſur le hêtre. Les Deſſins
» furent tranſportés, de l'écorce des bois,
» ſur les métaux, & le temps les fit paſſer
» ſur le papier, par le ſecours de la preſſe.
» Ainſi le Sçavant orne-t-il à peu de frais
» ſon Cabinet des tableaux du monde; ainſi
» le Philoſophe embellit ſon habitation à
» la campagne d'une variété de payſages,
» qu'il a le plaiſir de comparer avec leurs
» modèles. C'eſt par-là, qu'on tranſporte au
» milieu des Villes les délices des champs,
» & qu'on voit, même au ſein des hivers,
» les agneaux errer dans les vallons fleu-
» ris, & la bergère aſſiſe au pied d'un chê-
» ne, écouter le chalumeau de ſon amant,
» & répondre d'un ſouris à l'expreſſion de
» ſes regards.

» Arts enchanteurs, continue M. de Mon-
» tiano, reproduiſez-nous le plaiſir & la
» vertu ſous mille images; exercez l'induſtrie
» des hommes laborieux, & l'oiſiveté des
» pareſſeux illuſtres. Vous êtes tous freres,
» tous également rivaux de la nature : l'An-
» tiquité de ſon origine ne donne aucun
» droit à l'un ſur l'autre : l'utilité de leurs
» productions les met tous au-deſſus de ces
» vaines preſſéances que les hommes ſe diſ-
» putent. Si quelques nations barbares ont
» méconnu le charme des Arts, leur ra-

vage

» vage & leur perte eſt une partie ſenſible » des vengeances que le Ciel a voulu tirer » des crimes du monde, par la main de » ces peuples deſtructeurs. Mais enfin les » Arts ſortent par-tout de l'oppreſſion où » ils ont langui ſi long-temps ; & comme » l'Eſpagne n'a pas été la derniere à éprou- » ver leur décadence, elle doit ſe hâter » de reſſentir les douces influences de leur » rétabliſſement . . . . . .

Rapportons encore l'extrait d'un Ouvrage lû dans cette même Académie : dont l'objet eſt de prouver combien tous les Ordres d'un État doivent s'inſtruire de la connoiſſance des Arts, & particuliérement de l'Architecture (c).

» La nobleſſe, dit l'Orateur, doit être » la premiere à regarder les Arts, comme » un des principaux ornements de ſon édu- » cation, & à leur donner les moments » que l'aiſance où elle eſt née lui laiſſe li- « bres de tout ſoin & de toute autre in- » quiétude. Cependant qu'elle ne ſçache, » comme Trajan, que ce qui convient à » la dignité de ſon rang, & au bien de l'E- » tat, & qu'elle ne faſſe pas comme Adrien, » qui, paſſant pour l'Architecte d'un Tem-

(c) Nous avons prononcé anciennement un Diſcours ſur le même objet, qui ſe vend à Paris chez Jombert, rue Dauphine.

» ple qu'il avoit dédié à *Vénus*, demanda » au célèbre Apollodore, quel jugement il » portoit de ce Monument : *Si les Déeſſes » ſe levoient de deſſus leur Trône majeſtueux, » elles ſe heurteroient la tête à la voûte*, lui » répondit Apollodore : *c'eſt le ſeul incon- » vénient que j'y trouve.* Cette ſincérité cho- » qua la vanité de l'Empereur, & couta la » vie au Philoſophe.

» Mais en évitant le ridicule, les Grands » ne doivent pas manquer du dégré d'étude » & de lumiere, néceſſaire pour conce- » voir des idées juſtes, pour diſtinguer le » bon du médiocre, pour applaudir au par- » fait, & perfectionner le raiſonnable ; pour » juger des proportions d'un Edifice, d'un » Canal, d'un grand Chemin ; pour ſça- » voir accorder en tout cela, la gloire du » Prince avec l'intérêt du Peuple, la ma- » gnificence du projet avec les régles de » l'économie. L'Intendant, le Gouverneur, » le Prélat même, s'ils ignorent les élé- » ments de ces Arts, à quelle perte irré- » parable, à quelle expérience ruineuſe, à » quel ſujet de riſée ne s'expoſent-ils pas ? » Tout devient conſidérable entre les mains » de ceux qui diſpenſent les grâces des » Princes, qui ſont les dépoſitaires de leurs » tréſors, qui ont la direction de leurs en- » trepriſes, de leurs Palais & de leurs Edi-

» fices. D'un mot, d'un ſeul ſigne, ils font » fleurir ou tomber les talents : ils pro- » curent, ou ils anéantiſſent les progrès » des Arts : ils perpétuent la décadence » d'une nation entière, &c. &c. »

Avant de quitter cet Avant-Propos, donnons quelques Programes qui puiſſent ſervir de guides à nos Elèves, lorſqu'ils voudront ſe livrer à la compoſition : puiſons ces Programes parmi ceux que nous avons donnés, pendant vingt années, dans notre Ecole des Arts, lorſque le plus grand nombre des jeunes Artiſtes qui nous ſuivoient alors, concouroit aux prix, que nous y diſtribuions tous les automnes, d'après le jugement des Architectes, des Artiſtes & des Amateurs, qui, pour encourager notre zèle, & ſoutenir l'émulation de ceux qui étoient confiés à nos ſoins, vouloient bien nous ſeconder, dans ces jours ſolemnels, & nous éclairer nous-même, dans la carriere pénible de l'inſtruction des beaux Arts.

ron douze heures pour y parvenir : paſſez-en d'abord le tiers, leur avons-nous dit plus d'une fois, à réfléchir dans le plus grand ſilence ; enſuite tentez, pendant le même eſpace, pluſieurs moyens de remplir les conditions du Programe : faites un choix ; enfin, dans les quatre heures reſtantes, traduiſez vos penſées, & faites avec préciſion votre Eſquiſſe ſur l'échelle demandée. Reſſouvenez-vous, leur avons-nous dit encore, que, plus elle ſera digérée, plus vos Deſſins au net ſeront faciles à rendre. Perſuadez-vous que le jour de l'Eſquiſſe eſt un jour de triomphe ; que la fatigue de cette journée, ſi c'en eſt une, vous met à votre aiſe, pendant le temps que dure votre concours, & que, par-là ſeulement, vous avez droit de prétendre à la couronne qui vous attend.

Combien peu néanmoins ſuivent notre avis! Combien n'en voyons-nous pas, qui, ne prenant qu'un extrait à la hâte du Programe, qui, lui-même, ne doit être regardé que comme un précis de l'objet demandé, s'arment ſur le champ, de la régle & du compas, pour opérer, ſans réfléchir que le projet doit être dans la tête, avant d'en vouloir tracer l'eſquiſſe ſur le papier! Comment, avec cette précipitation, choiſir le genre propre au ſujet? Comment

pouvoir monter ſon génie ſur le ton grave, ou ſur les grâces de l'Art? Comment enfin pouvoir faire un choix judicieux du véritable caractère propre à l'Edifice, lorſque les différentes parties qui le compoſent ne ſe conçoivent que les unes après les autres? Qu'on n'en doute point, ce défaut de jugement eſt ſouvent cauſe que le mouvement du Plan eſt d'un ſtyle différent de celui des élévations, & que, plus ſouvent encore, les ornements qui devroient embellir l'ordonnance, ne ſervent qu'à l'accabler & à la défigurer.

Offrons ici pluſieurs Programes concernant l'ordonnance extérieure des Bâtiments. Dans le Volume ſuivant, nous en préſenterons, ſur la diſtribution & ſur la décoration intérieure.

Commençons par donner l'idée qu'on pouroit concevoir, par exemple, du projet de la porte d'une Priſon, de celui d'une Orangerie; enſuite nous donnerons des Programes particuliers, qui auront pour objet, le projet d'un Arc-de-triomphe, celui d'une Colonne Milliaire, d'une Fontaine jailliſſante, de la Porte d'un Arſenal, &c. &c.

Une Porte de Priſon doit annoncer, par ſon ordonnance & par ſon expreſſion, ſi elle donne entrée à une Priſon publique, à une Priſon militaire, ou à une Priſon particuliere, afin

que le choix qu'on aura fait, puiſſe déſigner préciſément la différence de ces divers Edifices, quoiqu'élevés tous pour le même objet.

Choiſiſſons la Porte d'une Priſon militaire. L'ordonnance d'une telle Porte doit être ruſtique. Si l'ordre Toſcan y préſide, il doit être engagé, & être augmenté de boſſages continus & vermiculés : les arriere-corps doivent être profonds ; les tables ſaillantes, les clavaux lourds & peſants. Des profils maſſifs & peu compoſés, chargés de mutules carrés, doivent entrer dans ſa décoration, ainſi que de petites ouvertures pour croiſées ; enfin des bornes garnies de chaînes, doivent ſe placer dans un tel Frontiſpice. On doit prendre garde encore, ſi l'Edifice auquel cette Porte donne entrée, eſt d'une certaine importance : que celle-ci, conſidérée comme feinte, ſoit un peu coloſſale, mais baſſe, écraſée, & que la Porte réelle, contenue dans la feinte, ne préſente qu'un Guichet : la premiere, par ſa grandeur, devant annoncer l'importance du Monument ; la ſeconde, par ſa petiteſſe, l'horreur du ſejour, dont l'entrée ne doit être ouverte qu'aux coupables. Lorſqu'on y admet de la Sculpture, il faut qu'elle inſpire la terreur, & que l'humanité ſemble bleſſée de ſon aſpect. Juſqu'au choix des matieres, tout doit être

brut, bâti en pierre dure, d'un grand appareil, à joints ouverts, & annoncer d'épaiſſes murailles ; enfin la main d'œuvre doit paroître vague & indéterminée. La touche du Deſſin même d'un pareil Monument, doit préſenter la ruſticité de l'ordonnance. Pour conſtater l'étendue d'un tel projet, il ſuffit que le Programe ſpécifie ſeulement la largeur & la hauteur de ce Frontiſpice.

L'Orangerie de Verſailles, ſans contredit, peut ſervir de modèle, & être regardée comme un exemple célèbre, pour l'ordonnance d'un Bâtiment de ce genre : mais comme il peut arriver que l'ordre Toſcan, qui préſide dans cet Edifice, doive tenir un rang moins conſiderable, dans la décoration extérieure d'un Bâtiment de cette eſpece, parce qu'il ne s'agit pas toujours de l'Orangerie d'une Maiſon Royale, & qu'une Orangerie, au lieu d'être adoſſée à une terraſſe, peut, & doit même être iſolée de toute part ; voici comme on peut concevoir un tel projet, pour être exécuté dans les Jardins d'une Maiſon de plaiſance.

La convenance voulant que l'avant-corps d'une Serre de l'eſpece dont nous parlons, & la porte qui y donne entrée, ſoient élevés à raiſon de la grandeur des arbres que ſon intérieur doit contenir, on peut élever cet Avant-corps au-deſſus de l'entable-

ment, ou de la corniche de couronnement qui règne sur toute la longeur de l'Edifice. Alors cet avant-corps autorise une grande ouverture placée dans un entrecolonnement, ou dans un entre-pilastre, l'un ou l'autre assorti à l'étendue du Bâtiment.

Si la situation de cette Orangerie est environnée de taluds, de glacis; si elle se trouve élevée dans une vallée, bordée d'une chaîne de montagnes, & qu'on amène les colonnes sur la scène; il convient de charger celles-ci de bossages alternatifs; autrement, il faut laisser le fût des colonnes lice, & charger de refends le mur de face: travail qui serviroit de fond aux colonnes, ce que nous estimerions peut-être autant que les bossages placés sur l'ordre; ou, dans ce dernier cas, nous voudrions affecter plus de pesanteur aux chapiteaux, en formant le tailloir d'une seule plate-bande, comme le propose Palladio.

Nous sommes aussi d'avis qu'on supprime les combles, dans ces sortes d'Edifices; l'intérieur devant en être voûté, il est bon d'en masquer les couvertures. Nous sommes encore d'avis qu'on y supprime les frontons, à moins qu'on ne les place dans les pignons, dans le cas où les combles resteroient apparents sur toute la longueur de la fa-

çade. L'étendue & la profondeur d'un Bâtiment d'orangerie doivent être proportionnées à la quantité des arbres qu'il doit contenir; il doit être exposé au midi, & avoir une certaine élévation nécessaire pour la conservation des orangers qui y sont renfermés l'hiver. L'Orangerie des Jardins de Sceaux, & celle des Jardins de Montmorenci, peuvent servir de guides, lorsqu'il ne s'agit que des Orangeries du second genre. Passons actuellement aux Programes particuliers que nous venons de promettre.

Programe pour un Arc de Triomphe.

Le Professeur demande le projet d'un Arc de triomphe dans un Carrefour, dont les deux principales faces donneront sur des rues de vingt-cinq toises de largeur, & les deux autres sur des rues de quinze toises, croisant les premières. Ce Monument n'excédera pas la largeur des grandes rues, y compris les plus fortes saillies placées sur ses retours. Il poura être décoré d'ordre d'Architecture au choix des Elèves, & être percé par les quatre côtés.

Les Elèves désigneront par masse, la forme du Carrefour, où sera placé cet Edifice. Ils feront deux Plans, l'un du rez-de-chaussée, l'autre de la partie supérieure;

une élévation, ſur l'une des grandes façades, une autre ſur la face latérale, & une coupe.

Les eſquiſſes ſeront ſur une échelle de ſix lignes pour toiſe : les Deſſins au net, ſur une échelle d'un pouce & demi pour toiſe.

Les Elèves auront ſoin de ne jamais préſenter une idée double dans leurs eſquiſſes; autrement, elles ne ſeroient pas reçues pour le concours.

Explication ſpéculative après le Programe.

Après la lecture du Programe, il eſt bon que le Profeſſeur déſigne le motif qui donne lieu à l'érection du Monument : s'il doit être élevé à la gloire d'un Prince triomphateur, à l'occaſion d'une alliance illuſtre, de la naiſſance d'un Prince, &c. afin que, non-ſeulement, l'Elève puiſſe faire choix de l'ordre le plus convenable au ſujet; mais qu'il appelle à lui les attributs, & les allégories les plus propres à repréſenter d'une maniere non équivoque, la dédicace du Monument.

Programe pour une Colonne Milliaire.

Cette Colonne doit être coloſſale, & d'un ordre, dont l'expreſſion annonce la

durée des temps. Elle doit être élevée ſur un ſoubaſſement où l'on placera divers attributs qui caractériſeront le motif qui aura fait ériger l'Edifice. Ce Monument doit être placé au centre d'une place marchande, décorée de Bâtiments, d'une Architecture ſimple, & d'une élévation proportionnée au diamètre de la Place, & à l'importance du Monument dont il eſt queſtion.

Les Elèves, après avoir choiſi le lieu le plus convenable, pour l'élévation de cette Colonne Milliaire, par exemple, la place du parvis de Nôtre-Dame, feront un Plan général, ſur une échelle de neuf lignes pour toiſe; ce Plan déſignera toutes les rues qui aboutiront à cette place; & ils prendront ſoin d'y exprimer en rouge tout ce qu'ils croiront devoir conſtruire à neuf; en jaune, tout ce qu'il conviendra de détruire; & en noir, tout ce qui poura être conſervé.

Les élévations de la Place ſeront deſſinées ſur une échelle d'un pouce & demi pour toiſe : le Monument particulier, ſur une échelle de deux pouces & demi. Les eſquiſſes ſeront faites ſur une échelle réduite à la moitié des meſures ci-deſſus.

Explication.

On ſe propoſe d'élever à Paris une Colonne Milliaire, à l'imitation du Milliarium aureum, *qu'Auguſte fit élever en marbre au milieu du Marché de Rome, d'où l'on comptoit la diſtance de cette Ville, par d'autres Colonnes Milliaires, placées le long des grands chemins.*

Le Parvis de Notre-Dame ſe trouve aſſez préciſément le centre de Paris, & celui d'après lequel M. Peronnet a fait meſurer exactement la diſtance des milles qu'on plante actuellement ſur tous les grands chemins de la Généralité de Paris; on en plantera de même par la ſuite dans tout le Royaume, ſuivant les intentions de Sa Majeſté.

D'après cette idée, nos Elèves doivent s'animer d'une nouvelle ardeur, pour compoſer un Monument digne, tout à la fois, de l'importance du projet, & du règne du Prince ſous lequel il doit être élevé.

Programe pour une Fontaine jailliſſante.

Le Profeſſeur demande à ſes Elèves l'élévation & le Plan d'une Fontaine découverte & jailliſſante, décorée de membres

d'Architecture & de Sculpture. Ce Monument eſt particuliérement deſtiné, pour l'utilité & la décoration d'une Place publique, faiſant partie de la ville Capitale d'une de nos Provinces, dans le ſein de laquelle paſſe une riviere navigable.

L'Eſquiſſe de ces deux Deſſins ſera faite ſur une échelle d'un pouce pour toiſe; & les Deſſins au net, chacun ſur une échelle de deux pouces pour toiſe. Il eſt recommandé aux Elèves de ne faire ni les Eſquiſſes, ni les Deſſins au net, plus petits, ni ſur des échelles plus grandes que celles preſcrites par ce Programe.

Explication.

Ce Programe exige ſans doute, de la part de ceux qui concourent, l'habitude du Deſſin: auſſi ſaiſiſſons-nous cette occaſion, pour rappeler à pluſieurs, le beſoin qu'ils ont de s'y appliquer plus particuliérement : autrement, forcés d'avoir recours à une main étrangère, leur projet deviendra diſparate, l'Architecture d'un genre, la Sculpture de l'autre, celle-ci trop forte, l'autre trop foible ; par conſéquent, la compoſition imparfaite. Nous l'avons déja dit, nous le répétons ; le ſuccès d'un Monument de ce genre, conſiſte dans un parfait rapport entre l'objet principal,

& les parties acceſſoires, ainſi que dans le choix des formes, & la diſtribution des eaux jailliſſantes, dont la diſpoſition doit contribuer, plus qu'on ne s'imagine, à la beauté de l'enſemble.

Programe pour une Porte d'Arſenal.

Le Profeſſeur demande à ſes Elèves le projet de la décoration extérieure de la Porte d'un Arſenal, donnant ſur une Place d'Armes. Cette porte doit être ouverte ſur un mur de cloture, qui n'a que vingt-une toiſes d'étendue.

Le Deſſin ſera fait ſur une échelle d'un pouce pour toiſe, & celui au net ſur une échelle du double.

Explication.

Les Elèves doivent s'attacher à donner à cette Porte un caractère particulier, qui annonce l'entrée d'un grand Edifice, dont l'intérieur eſt deſtiné à conſtruire les armes offenſives, qui doivent détruire les prétentions de l'ennemi. Si l'on y met des colonnes, il eſt bon de ſortir de la route ordinaire, de leur faire repréſenter autant de futs de canon, & d'appeler à ſoi dans la Sculpture, les mortiers,

tiers, les bombes, les aubuſiers, & tout ce qui peut caractériſer la foudre, qui doit prévenir la témérité des aſſaillants.

Programe pour un Portail d'Egliſe.

Le Profeſſeur demande à ſes Eleves le Plan & l'élévation extérieure du Portail d'une Egliſe, faiſant partie d'un Monaſtère de Dames Religieuſes. Il eſt permis aux Elèves d'y faire entrer un ordre d'Architecture, & de répandre une certaine magnificence dans ſon ordonnance.

Les Eſquiſſes ſeront faites ſur une échelle d'une ligne pour pied, & les Deſſins au net, ſur une échelle de trois lignes pour pied.

Explication.

L'Egliſe des Dames de l'Annonciade à Saint-Denis, celle des Dames de Sainte-Marie à Chaillot, ſont les modèles que nous citons à nos Elèves, pour régler leur marche dans ce genre de compoſition : delà nous prenons occaſion de leur recommander plus que jamais, de viſiter tous nos Edifices, d'en faire des Eſquiſſes, des notes, qui les mettent à portée d'être moins neufs, lorſqu'ils ſe

préſentent au concours. Nous leurs conſeillons d'ailleurs, de méditer le choix de leur ordre ; il entre, plus qu'ils ne s'imaginent ordinairement, dans la proportion & les rapports qui doivent caractériſer l'Edifice. C'eſt d'après l'Ordre que les maſſes ſe déterminent, que les membres d'Architecture prennent leur place, & que les ornements acquierent cette touche ferme ou élégante, qui influe ſur les nuances, & qui différencie telle production de telle autre production du même genre.

Programe pour une Porte d'Ecurie.

Le Profeſſeur demande à ſes Elèves la décoration extérieure de la porte d'une Ecurie, faiſant partie des dépendances d'une Maiſon Royale. L'ordonnance de cette Porte doit être ſans Ordre d'Architecture, & contenue dans un avant-corps de vingt-ſept pieds de largeur.

L'Eſquiſſe ſera faite ſur une échelle de deux lignes pour pied, & le Deſſin au net, ſur une échelle de quatre lignes pour pied.

Explication.

Le ſtyle de l'Architecture de cette Porte doit avoir un caractère de fermeté qui an-

nonce ſon infériorité d'avec l'ordonnance des façades qui préſident dans le principal corps-de-logis ; mais non de cette fermeté abſolue qui caractériſe les ouvrages militaires : une belle forme dans l'élévation, un mouvement modéré dans ſon plan, & quelques ornements relatifs à ſon uſage, doivent faire tous les frais de cette compoſition.

Programe pour une Fontaine publique.

Le Profeſſeur demande à ſes Elèves l'élévation & le Plan d'une Fontaine publique adoſſée contre un mur de Cloture, ſitué en face de la grande rue d'une Ville de Province. On demande que cette décoration ſoit ſans ordre d'Architecture, mais d'un ſtyle intéreſſant & orné.

L'Equiſſe ſera faite ſur une échelle de quatre lignes pour toiſe, & les Deſſins au net, ſur une échelle de neuf lignes pour toiſe.

Explication.

Quoique nous ayons ſouvent recommandé l'étude ſuivie des ordres d'Architecture ; il s'en faut bien que nous en exigions l'application, dans tous les genres de compoſition. Dans un projet de même genre, on peut les y faire entrer ou les y ſupprimer, ſelon l'importance

de la Province ou de la Capitale où ce Monument ſeroit élevé ; mais qu'on y prenne garde : au défaut de la préſence de l'Ordre, du moins il en faut retenir l'expreſſion, comme le ſeul moyen de ſoutenir un caractère décidé, & de donner à connoître, quoique l'économie ait fait la loi, que la décoration n'en eſt devenue, ni moins agréable, ni moins ſatisfaiſante, malgré la modération des ornements, occaſionnée par l'abſence de l'Ordre.

Décoration de l'avant-corps d'un Palais.

Le Profeſſeur demande au choix de ſes Elèves, la décoration extérieure de l'avant-corps principal de la façade d'un Palais du côté de l'entrée. On ajoûtera à cet avant-corps quelques croiſées ſeulement, appartenantes aux arriere-corps de l'Edifice.

L'Eſquiſſe ſera faite ſur une échelle de quatre lignes pour toiſe ; les Deſſins au net, ſur une échelle d'un pouce pour toiſe.

Explication.

L'Elève doit ſe rappeler ce que nous avons dit plus d'une fois, dans nos Leçons : Il faut

s'attacher au genre de l'Edifice, afin de ne pas confondre, comme on ne le fait que trop ordinairement, le ſtyle qui convient à l'ordonnance d'une Maiſon Royale, d'un Palais proprement dit, d'un Château ou d'une Maiſon de plaiſance; chacun de ces Edifices, encore une fois, devant offrir un aſpect différent, avoir plus ou moins de mouvement, de richeſſe; une forme plus ou moins pyramidale, & être amorti diverſement. Juſqu'à préſent, il ſemble que l'on ait confondu les genres, parce qu'on a indiſtinctement donné le nom de Château, de Palais, ou de Maiſon Royale, aux mêmes Edifices; d'où il eſt réſulté, que la plupart de ces Bâtiments préſentent le méme aſpect, au lieu d'offrir autant de caractères particuliers.

Programe pour la Décoration extérieure d'un Belvéder.

Le Profeſſeur demande à ſes Elèves la principale élévation d'un très-joli Belvéder élevé ſur une terraſſe, & l'un & l'autre ornés de Sculpture. On ſera le Maître d'introduire des nappes d'eau dans le maſſif de la terraſſe, & de faire voir les eſcaliers qui deſcendent dans les Jardins bas, à l'extrémité ſu-

périeure desquels doit être élevé ce Bâtiment.

L'Esquisse sera faite sur une échelle de trois lignes pour toise, & le Dessin au net, sur une échelle double,

Explication.

Il est aisé de concevoir que, quoique ce Programe ne fasse mention que de l'une des élévations de ce Batiment, pour y parvenir, les Elèves ne peuvent se dispenser d'en tracer le Plan & même une coupe, dont ils pouront présenter les intentions, dans l'Esquisse. A la vérité, on ne leur demande pas ce dernier objet détaillé jusqu'à un certain point; mais comment parvenir à se rendre compte de la forme générale, de la disposition des terrasses, & de la Divinité à qui on voudra dédier ce petit Monument, si l'on a pour objet d'en former un Temple à Apollon, aux Muses, à l'Amour, ou aux beaux Arts; autant d'objets qui faciliteront chaque Elève, à se ressembler moins les uns les autres, dans cette production; les laissant les maîtres du choix, & leur étant permis de faire un Dessin de goût, du Programe qui leur est offert ici.

Programe pour un Phare ſur le bord de la mer.

Le Profeſſeur demande à ſes Elèves la décoration extérieure d'un Phare, élevé ſur le bord d'un Môle, pour éclairer la navigation. Ce Bâtiment doit avoir de bâſe vingt-cinq toiſes, & de hauteur environ trente-cinq toiſes; être diviſé en pluſieurs étages, formant chacun une terraſſe, & être terminé par une plate-forme ſur laquelle s'éleveroit un fanal ou porte-lumière.

L'Eſquiſſe ſera faite ſur une échelle de quatre lignes pour toiſe, & le Deſſin au net, ſur une échelle double.

Explication.

La Tour de Cordouan eſt peut-être le ſeul Edifice de ce genre qui puiſſe guider les Elèves dans cette eſpèce de production (b). *On conçoit que le ſol de cet Edifice, doit être élevé ſur une terraſſe, hors des atteintes de la plus haute marée, & que généralement parlant, il ne faut pas abuſer d'une trop grande richeſſe dans l'ordonnance de ce Monument, ſon mérite*

(b) Voyez ce que nous avons dit de cette Tour, dans le IIe Volume de ce Cours, page 461, & ſuivantes.

principal devant consister dans le rapport de sa largeur, & dans l'effet pyramidal qu'il doit annoncer, par les terrasses formant autant de retraites indiquées dans le Programe.

Nous nous sommes fixé à ce nombre de Programes concernant la décoration extérieure des Bâtiments; non que nous ayons cru épuiser la matiere, mais parce qu'il nous a paru que ceux que nous venons d'offrir, peuvent suffire pour faire parvenir les Elèves après cette étude, à parcourir la diversité infinie que présentent toutes les productions de l'Art. D'ailleurs, nous nous proposons, dans les Volumes suivants, d'en présenter encore, qui regarderont la distribution des Edifices: d'autres qui auront pour objet la décoration intérieure des Appartements, enfin quelques-uns sur ce qui concerne l'art du Jardinage, & nos Jardins de propreté.

Fin de l'Avant-Propos.

TABLE DES MATIERES,

DES CHAPITRES ET DES PLANCHES

Contenus dans le quatrieme Volume.

AVANT-PROPOS.

OU

PRÉCIS des régles contenues dans le troiſieme Volume de ce Cours ; *page* j

Suivi de quelques Obſervations préliminaires ſur l'Architecture. ibid.

AVANT-PROPOS du troiſieme Volume. pag. iij

DISSERTATION SUR DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ARCHITECTURE. xl

MOYEN DE CONCEVOIR EN QUOI CONSISTE LE TALENT, LE GOUT ET LE GÉNIE DU VÉRITABLE ARCHITECTE. ibid.

De l'homme à talent en Architecture. ibid.
De l'homme de goût en Architecture. xliv
De l'homme de génie en Architecture. xlviij
Obſervations ſur différentes parties de l'Art. lij

DIVERS PROGRAMES CONTENANT DIFFÉRENTS PROJETS D'ARCHITECTURE. lxxxiv

CHAPITRE PREMIER.

DE LA DISTRIBUTION ET DE LA DÉCORATION DES JARDINS DE PROPRETÉ. 1

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES DIFFERENTES PARTIES QUI COMPOSENT LES JARDINS. page 9

OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR LES DIFFÉRENTS OBJETS QUI SE PLACENT A DÉCOUVERT DANS LES JARDINS DE PROPRETÉ. 21

Des différentes ſortes de Parterres. ibid.
Des Boulingrins & des Vertugadins. 26
Des Fontaines, des Buffets & des Caſcades. 27
Des différentes eſpeces de Terraſſes. 31
Des Eſcaliers découverts, en uſage dans les Jardins de propreté. 33
Des Quinconces. 36
Des diverſes Paliſſades. 37

OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR LES DIFFÉRENTES PARTIES QUI SE PLACENT A COUVERT DANS LES JARDINS DE PROPRETÉ. 39
Des différentes Allées. ibid.
Des différents Boſquets & des Salles de verdure. 41
Des Cloîtres. 42
Des Labyrinthes. 43
Des Cabinets & des Berceaux de treillage. 44
Des Statues & des Vaſes. 46

DIFFÉRENTS DESSINS DE PARTERRES, DE BRODERIES ET DE MASSIFS DE GAZON. 48

PLANCHES I & II.

Différents Deſſins de Boulingrins & de Vertugadins. 52

PLANCHES III & IV.

Des Fontaines jailliſſantes. 55

PLANCHE V & VI.

Différents Deſſins de Terraſſes & d'Eſcaliers. page 57

PLANCHES VII & VIII.

Divers Deſſins de Paliſſades. 61

PLANCHES IX & X.

OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR LES DIFFÉRENTES PARTIES QUI SE PLACENT A COUVERT DANS LES JARDINS DE PROPRETÉ. 65

Des Boſquets & des Salles de verdure. ibid.

Des Cabinets de treillage. 72

Des Vaſes. 74

DIFFÉRENTES COMPOSITIONS DE JARDINS AVEC LEURS BATIMENTS ET LES DÉPENDANCES QUI EN SONT LA SUITE. page 76

Plan général projeté en 1766 *pour le Cateau-Cambreſis à ſix lieues de Cambrai en Flandre.* 83

PLANCHE XXIV.

Plan général des Bâtiments & des Jardins d'un magnifique Château projeté pour l'Allemagne. 88

PLANCHE XXV.

Plan général des Bâtiments & des Jardins d'une belle Maiſon de chaſſe projetée en Allemagne pour l'Electeur ***. 95

PLANCHE XXVI.

CHAPITRE II.

DE LA DISTRIBUTION DES BATIMENTS EN GÉNÉRAL. 100

Préceptes généraux, concernant la diſpoſition des iſſues, des cours principales, des baſſes-cours, &

des Bâtiments qui ſervent de dépendances aux corps-de-logis deſtinés à la réſidence des Maîtres. page 108
De la Convenance. 109
Maniere de concevoir le projet d'un Bâtiment. 110
Précautions qu'il convient de prendre avant de bâtir. 113
De l'expoſition des Bâtiments. 114
Du choix du lieu où l'on veut bâtir. 117
De la nature des Eaux. 119
Des Avenues. 122
Des Avant-Cours. 124
Des Cours principales. 127
Des Baſſes-Cours. 129
Plan du Château de Verſailles, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances. 131

PLANCHE XXVII.

Plan de l'ancien Château de Meudon, de ſes iſſues, de ſes cours, & de ſes principales dépendances. 134

PLANCHE XXVIII.

Plan du Château de Saint-Cloud, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances. 137

PLANCHE XXIX.

Plan du Château de Maiſons, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances. 139

PLANCHE XXX.

Plan général de Champ, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances. 142

PLANCHE XXXI.

Plan du Château de Montmorenci, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances. page 146

PLANCHE XXXII.

Plans par maſſes d'un Bâtiment de ſoixante-ſix toiſes de face, de ſes iſſues, & de ſes dépendances; de la compoſition de l'Auteur. 148

PLANCHES XXXIII & XXXIV.

De l'utilité des différents Modèles dans les ouvrages importants. 158
Dénombrement des Pieces contenues dans chacune des Aîles qui comprennent les dépendances tracées ſur la Planche XXXIII. 162
Des Caves en général. 163
Des Cuiſines & de leurs dépendances. 166
Des Offices & de leurs dépendances. 171
Des Ecuries, des Remiſes, & de leurs dépendances. 174

CHAPITRE III.

DE LA DISTRIBUTION INTÉRIEURE EN GÉNÉRAL;
ET EN PARTICULIER, DE LA FORME, DE LA PROPORTION ET DE LA SYMÉTRIE QU'IL CONVIENT D'OBSERVER DANS CHACUNE DES PIÉCES QUI COMPOSENT LES APPARTEMENTS. 185
PREMIERE DISTRIBUTION INTÉRIEURE DU PRINCIPAL CORPS-DE-LOGIS D'UN PALAIS DE SOIXANTE-SIX TOISES DE FACE,
A l'occaſion duquel on traite de la forme, de la pro-

portion, & de l'uſage des différentes pieces qui compoſent les Appartements de parade, de ſociété, & les Appartements privés. page 192
Deſcription de la Planche XXXV. 193
Rapport que la hauteur des pieces des Appartements doit avoir relativement à leur diamètre, ſelon le ſentiment de Vitruve, de Palladio & de Scamozzi. 200
Sentiment des Modernes ſur les différents rapports que la hauteur des pieces des Appartements doit avoir relativement à leur diamètre & à leur élévation; ſoit que ces mêmes pieces ſoient plafonnées ou terminées en calotte. 204
Des Appartements en général. 208
Des Veſtibules. 210
Des Sallons. 214
Des Anti-Chambres. 222
Des Salles de Compagnie. 227
Des Salles d'Aſſemblée. 231
Des Cabinets. 237
Des Chambres de parade. 249
Des Galleries. 262
Des Chapelles faiſant partie des Appartements des Edifices de quelque importance. 275
Des Eſcaliers en général. 287
De la maniere de placer convenablement les Eſcaliers dans un Bâtiment. 296
De la grandeur des Eſcaliers. 299
Des différentes formes des Eſcaliers. 301
De la lumiere qu'on doit donner aux Eſcaliers. 302
Regle pour trouver la proportion de la hauteur, & le giron des marches des Eſcaliers. 304
De la décoration des Eſcaliers. 309
De la Conſtruction des Eſcaliers. 313

Distribution du premier étage dont le rez-de-chaussée vient d'être décrit. page 318

Planche XLI.

Description de la Planche XXXVI. 325

CHAPITRE IV.

Observations sur la décoration des façades, appliquées a l'ordonnance extérieure du Plan tracé sur la Planche XXXV, décrit dans le Chapitre précédent. 333

Élévation géométrale d'une des Façades principales d'un Palais de soixante-six toises de face. 334

Planche XLII.

Élévation géométrale d'une des Façades latérales d'un Palais de soixante-six toises de face. 345

Planche XLIII.

Coupe prise sur la profondeur du principal Corps-de-logis d'un Palais de soixante-six toises de face. 347

Planche XLIV.

CHAPITRE V.

Observations particulieres, appliquées a la distribution d'un Belvéder, a celle d'une Maison Abbatiale, et a celle d'une Maison particuliere. 351

Plan d'un Belvéder servant de retour de chasse. 351

Planche XLV.

Plan à rez-de-chauſſée de la Maiſon Abbatiale de l'Abbaye des Prémontrés, à Villers-Cotterets. 357

PLANCHE XLVI.

Plan à rez-de-chauſſée d'une Maiſon particuliere. 360

PLANCHE XLVII.

CHAPITRE VI.

OU L'ON TRAITE DE LA DISTRIBUTION PARTICULIÉRE DES APPARTEMENTS PRIVÉS, 365

ET DANS LEQUEL ON ENSEIGNE LA MANIERE DE LES TRACER RÉGULIEREMENT, ET DE TIRER AVANTAGE DES PLUS PETITS ESPACES. ibid.

Diſtribution particuliere de l'Appartement marqué B, faiſant partie du Plan du rez-de-chauſſée de la Planche XLVI de ce Volume. 367

PLANCHE XLVIII.

Plan de la diſtribution d'un deuxieme Appartement, détaillé dans le genre du précédent. 382

PLANCHE XLIX.

CHAPITRE VII.

Plan par maſſe des nouveaux Bâtiments & des nouvelles Communications faites à Metz depuis 1764. 395

PLANCHE L.

Plan par maſſe d'une partie des nouveaux Bâtiments & des nouvelles communications qu'on éleve à Strasbourg, commencés en 1767. 414

PLANCHE LI.

Fin de la Table.

Fautes

Fautes eſſencielles à corriger dans le troiſieme Volume.

Page 215, *ligne* 15, dans la Planche que nous décrivons, *liſez*, dans la Planche XLI que nous décrivons.

Page 228, *ligne* 18, au bas de la Planche XLII dont nous parlons, *liſez*, au bas de la Planche XLIII.

Même page, *ligne* 23, la Planche XLIII, *liſez*, la Planche XLII.

Dans les Planches du III. Volume faiſant le Tome VI, après la Planche XL, *liſez* Planche XL *bis*.

ERRATA

du quatrieme Volume

Page	*Ligne*	*au lieu de*	*Liſez*
11	16	les ſeconds	les ſecondes
13	8	répandues,	répandus
19	9	fréquentés.	fréquentées.
26	13	Jardin	Jardins
32	31	Le ſecondes	Les ſecondes
36	19	dans les boſquets de Daphné & d'Hyppoméne	dans les Boſquets d'Apollon & de Daphné, d'Hyppoméne & d'Atalante.
47	28	des nos Jardins.	de nos Jardins.
49	35	orné	ornés
75	32	ſous les baluſtrades	ſur les baluſtrades
83	1	euſuite	enſuite
ibid.	14	une petite monticule,	un petit monticule,
ibid.	15	au-deſſus de laquelle en eſt une autre	au-deſſus duquel en eſt un autre
84	23	le grands Vicaires	les grands Vicaires
86	5	coins deſquels	coins deſquelles
91	10	placé	placée
98	25	entourées	entourés
99	3	l'abondonce	l'abondance
125	26	Il faut,	Il y faut
129			page 131
132			page 134
136	2	des morts;	des Maures;
137	15	forme terraſſe	formant terraſſe
138	9	contenues	contenus

Page	*Ligne*	*au lieu de*	*Lisez*
164	19	& arcs de cloitre,	& en arcs de cloître,
179	31	chauſſée	chauſſée
184	*note b*,	où les les Dames	où les Dames
202	10	en multipliant les grandeurs de l'une par l'autre,	en multipliant les grandeurs l'une par l'autre,
ibid.	28	ajoutés	ajoutées
207	34	portes à faux	porte-à-faux
213	34	que le ſixieme, au lieu du quart :	que le ſixieme de l'ordre au lieu du quart :
227	7	ving-un,	vingt-un
234	20	ſans effors,	ſans efforts,
258	13	intérieures	intérieurs
ibid	15	porteroit	porteroient
289	*note 6*	cerche	cherche
307	17	fonds,	fond,
352	8	troiſes	toiſes
362	31	être miſe	être miſes
ibid.	33	cloiſon	cloiſons
387	1	Garderobe B.	Garderobe D.
388	23	renfoncement *e*,	renfoncement *t*,
393		CHAPITRE V.	CHAPITRE VII.
401	29	dans Metz	à Metz
402	6	diamètre, que	diamètre; que
404	18	Place L	Place N
405	8	Place L	Place N
407	2	placé,	placée

COURS D'ARCHITECTURE.

LIVRE SECOND.

COURS

COURS D'ARCHITECTURE.

LIVRE SECOND.

PREMIERE PARTIE.

TRAITÉ
DE LA DISTRIBUTION EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE DES BATIMENTS.

CHAPITRE PREMIER.

De la Distribution et de la Décoration des Jardins de propreté.

Nous commencerons la distribution, qui va faire l'objet de ce IVe Volume, par celle des Jardins de propreté & des diverses parties qui les composent.

Nous ne répéterons point ce que nous avons dit précédemment, touchant l'origine de l'Art du

Jardinage; nous renvoyons pour cet objet à l'Introduction, placée à la tête du premier Volume de ce Cours, & il ſera bon d'y recourir, avant de paſſer aux détails que nous allons offrir dans ce Chapitre. Nous allons faire précéder ces détails de quelques refléxions générales, pour nous préparer à l'étude particuliere de cette branche de l'Architecture.

Notre intention n'eſt pas de ſuivre aucun eſprit de ſyſtême dans ce que nous allons rapporter, concernant l'Art de diſtribuer les Jardins; nous ſuivrons naturellement, ce que notre goût nous inſpire à cet égard; il eſt d'ailleurs appuyé par les plus célebres exemples que le Nôtre nous a laiſſés en France, & prémuni des excellents préceptes établis dans le *Traité de la Théorie du Jardinage de le Blond*, dans la derniere Edition duquel M. d'Argenville à ajouté des Obſervations auſſi utiles qu'intéreſſantes.

D'après ce que nous allons rapporter, nous invitons nos Eleves à aller puiſer eux-mêmes dans nos Maiſons Royales, ce que nous y avons remarqué pluſieurs fois, afin que par-là ils puiſſent ſe former un goût ſûr dans cette partie directement relative à l'Architecture.

Perſonne n'ignore les progrès que l'Art du Jardinage a faits en France ſous Louis le Grand, & avec quel génie le Nôtre a ſçû tirer parti des occaſions qu'il a eues d'exercer ſes talents ſupérieurs : avant lui les Baptiſte, les Cottart, les le Bouteux & pluſieurs autres, avoient, ſans doute, ébauché l'Art de planter les Jardins de propreté; mais aucun n'étoit parvenu à la perfection : on avoit déjà eſſayé, à la vérité, de contraindre la nature, par le ſecours de l'Art;

mais il étoit réservé à le Nôtre de produire de véritables chefs-d'œuvre. De son temps, Jules Hardouin Mansard, nourri des principes de ce grand Maître, & pourvu comme lui d'un talent decidé, eut occasion de planter les Jardins de Marly; & il faut convenir que cette production seule lui auroit mérité le titre de grand homme, s'il ne se fut déjà montré tel dans les divers Edifices qu'il avoit fait élever.

Depuis ces habiles Maîtres, Monsieur Desgots, digne héritier, particuliérement des talents de ces deux Artistes célebres, a montré aussi une grande capacité dans le Jardinage; & c'est à son exemple, que depuis, la plupart de nos Architectes se sont appliqués à réunir à l'étude de l'Architecture proprement dite, celle de planter nos Jardins: nouvelle étude qui n'a pas peu contribué à donner un degré de supériorité de plus à leurs productions; car il est aisé de s'apercevoir, ainsi que nous croyons l'avoir déjà remarqué quelque part, que la rivalité qui régnoit entre le Nôtre & Hardouin, les avoit souvent empêchés de se concilier dans leurs projets: de maniere que dans plusieurs des ouvrages où ils ont été appelés ensemble, l'un pour ériger les Bâtiments, l'autre pour donner les Desiins des Jardins, on n'aperçoit que des beautés détachées, rarement des beautés d'ensemble; ce qui continuera toujours d'arriver, lorsque différents Artistes se mêleront séparément de ces deux objets. C'est pourquoi nous persistons à désirer, que le jeune Architecte s'occupe, lorsqu'il compose le projet de son Edifice, à concevoir en même temps, les Jardins, les dépendances, & les diverses issues, avec autant de soin que toutes les parties qui regar-

dent la distribution de son principal corps-de-logis.

Nous remarquerons, en passant, que nos voisins nous reprochent d'observer trop de régularité dans la distribution de nos Jardins : ils trouvent que nous poussons l'amour de la symétrie trop loin ; que nous ne sçavons pas saisir cette variété enchantereſſe que nous présentent les diverses productions de la nature : il semble, disent-ils, que nous ignorions la partie qu'ils appellent le génie. Ils nous reprochent que nos allées sont ennuyeuses par leur uniformité, que nos palissades sont trop monotones & trop étudiées, qu'enfin nos Jardins sont trop parés ; que tout y paroît contraint & asservi aux regles de l'Art. Cette censure n'est pas tout-à-fait sans fondement ; mais il n'en est pas moins vrai, qu'il a fallu prodigieusement de talents, pour produire ceux de Versailles, de Marly, de Trianon ; peut-être les seuls Jardins chez nous, où l'on ait affecté une exactitude trop scrupuleuse ; encore est-il bon de remarquer, qu'à Versailles, l'Orangerie, le grand Canal, la piece de Neptune, celle des Suisses, & les Parterres d'eau, sont d'une beauté, d'une grandeur & d'une magnificence, qui n'ont point, ou bien peu de rivales en Europe : qu'à Marly, la disposition du Château & des douze Pavillons, entourés des berceaux artificiels qui les accompagnent, sont d'une heureuse invention, & traités dans le meilleur genre : qu'enfin on en peut dire autant des Jardins & des Bâtiments de Trianon, ainsi que des Trésors sans nombre, contenus dans les bosquets de ces trois belles Maisons Royales.

Peut-être conviendrons-nous cependant, que les Jardins de Meudon, de Seaux, de Chantilly

offrent d'autres beautés : certainement la nature s'y montre avec plus d'éclat ; & ces trois productions annoncent visiblement que le Nôtre a sçu profiter, en homme de génie, de la disposition des lieux, pour produire des scenes nouvelles, &, en général, un spectacle digne de la plus grande admiration. Qu'on ne s'y trompe pas, le jugement que nous portons ici, est celui que les Nations éclairées en ont porté elles-mêmes, & qu'ensuite elles ont imité avec un certain succès, sans en excepter l'Angleterre, qui, depuis quelques années seulement, a imaginé de ne plus faire que des Jardins champêtres, & préféré le beau désordre de la Nature, à l'appareil de l'Art le plus étudié. Ce système qui commence à prendre parmi nous, plus par inconstance, que par raison, demande à être discuté avec beaucoup de prudence, cette imitation étant souvent trop imparfaite, & plus souvent encore, peu digne de la somptuosité des Bâtiments qui donnent lieu à nos Jardins parés.

Ce n'est pas que nous voulions donner à entendre, que la nature, dans ses divers aspects, ne soit bonne à imiter ; mais nous croyons seulement qu'il ne faut pas vouloir toujours la saisir à la rigueur. Par exemple, qu'à l'extrêmité d'un grand Jardin, pour se délasser d'une symétrie trop affectée, quoique souvent indispensable dans les parties découvertes, on offre à nos regards des campagnes peu cultivées ; ou qu'à la suite d'une longue allée, on laisse apercevoir le site des environs, nous applaudissons à cette variété d'objets ; parce que de tels environs, par leur négligence pittoresque, tendent à faire valoir la disposition régulière des Jardins intérieurs. Certainement alors, ce

mélange de la nature & de l'art, produit un effet ſublime, & ne peut que déceler la capacité de l'Artiſte, ainſi qu'on le remarque à Marly, & plus particuliérement encore à Seaux, déjà cité.

Oſons le dire ici, qu'on y réfléchiſſe, eſt-ce véritablement imiter la nature, que de chercher, ſous prétexte de variété, à introduire dans un Jardin de peu d'étendue, des monticules, des chemins tortueux, des ſentiers en zigzag, des étangs de forme irréguliere, des cavernes, des buttes, enfin des bouquets d'arbres ſans liaiſon, & d'eſpeces différentes, le tout entremêlé de Kioſques, de Pavillons, d'Obéliſques, de Colonades, de Tombeaux épars ça & là, & dont l'enſemble n'offre qu'une certaine confuſion, loin de préſenter les compoſitions ſymétriſées que l'on reproche à nos Jardins.

Qu'on nous permette quelques réflexions : ſi, véritablement, ce ſpectacle a quelque choſe d'intéreſſant, ne conviendroit-il pas plutôt de choiſir la nature que de l'imiter? pourquoi ne pas ſaiſir indiſtinctement un lieu tout fait, ainſi qu'il s'en rencontre mille dans les environs des grandes Capitales, & enſuite aſſortir au local de ce lieu champêtre, les Bâtiments d'habitation, pour que l'un & l'autre paroiſſent faire un ſeul & même enſemble, de maniere qu'il ne reſteroit plus que quelques-unes des parties de ces lieux originairement incultes à réparer ou à entretenir dans leur état naturel, en remédiant à ce qu'une inondation, ou un Eté trop brûlant, auroit pu détruire ou altérer. D'après cette idée, qui nous paroît ſimple, combien n'éviteroit-on pas de frais immenſes, que coûtent de pareilles entrepriſes, quoique preſque toujours imparfaites? Quelles ſommes n'emploient pas de-

puis quelques années, plusieurs Seigneurs Anglois, dans leurs Jardins prétendus modernes, à en juger par celui de *Stowe* en Buckinghamshire, appartenant à Richard Grandville, Lord Temple, rapporté dans un nouvel ouvrage traduit de l'Anglois par un homme de goût, & dans lequel nous avons trouvé des traits de génie, nous en citerons quelques-uns, en donnant la description des Planches contenues dans ce Chapitre; mais avant d'y passer, disons un mot de l'ouvrage dont nous parlons.

Les Anglois ont long-temps observé la plus grande régularité dans la distribution de leurs Jardins; ce n'est guère que depuis le commencement de ce siecle, qu'ils se sont éloignés du goût de la France en ce genre. L'imitation de la nature, qu'ils affectent aujourd'hui, est due, à ce qu'on prétend, au génie du célebre *Kent*, Auteur reconnu à Londres, comme un homme plein de talents, même dans l'Architecture & dans la Peinture : ce fut lui, dit-on, qui en 1720, osa s'écarter de regles de le Nôtre, dans la composition des bosquets de la Maison de campagne du premier Ministre *Pelham*, & qui introduisit dans la suite la méthode de préférer l'irrégularité à la symétrie, usitée jusqu'alors. On peut dire néanmoins, qu'il n'en est pas précisément l'inventeur; car indépendamment, de ce que dans tous les temps cette méthode avoit été suivie en Asie, il avoit été prévenu à Paris par Dufrény (*a*), à

(*a*) Dufréni connu favorablement dans la Littérature, avoit un goût dominant pour l'art des Jardins; il s'étoit fait un système en ce genre qui n'avoit rien de commun avec celui des

peu-près contemporain de le Nôtre. Kent d'ailleurs n'ignoroit pas ce que le Pere Duhalde nous a rapporté des Jardins Chinois, qui affectent, dit-il, un certain désordre champêtre dans toutes leurs promenades, ce qui nous a été confirmé depuis par Monsieur Chambers (*b*), à présent premier Architecte du Roi d'Angleterre, qui, en 1757, nous a donné l'*Art de distribuer les Jardins selon l'usage des Chinois*; Ouvrage dont nous avons rapporté un extrait dans l'introduction du premier Volume de ce Cours, page 149.

Au reste, cette excellente traduction des Jardins Anglois, doit être estimée parmi nous, comme

---

grands hommes de son siecle; il aimoit les terreins irréguliers, il lui falloit des obstacles à vaincre. Les Jardins de Mignaux près Poissy, ceux de l'Abbé Pajot près Vincennes, ont été plantés par cet habile Maître, & ont eu une assez grande célébrité: il avoit aussi fait planter deux Jardins, dont les terreins lui appartenoient, au fauxbourg Saint-Antoine, l'un connu sous le nom du *Moulin*, l'autre sous celui du *Chemin Creux*. Louis XIV qui se connoissoit en mérite, lui avoit accordé un brevet de Contrôleur de ses Jardins, en faveur de plusieurs projets qu'il avoit faits pour ceux de Versailles; mais la singularité du génie de Dufresny, & l'excessive dépense qu'il auroit fallu faire pour parvenir à l'exécution, les fit abandonner. Voyez le Discours préliminaire placé à la tête du Livre intitulé l'*Art de former les Jardins Modernes*, *&c.*

(*b*) Voyez aussi une Description insérée dans les Lettres Edifiantes, publiées en 1749, envoyées de Péquin, en 1743, à M. d'Arsaut, par le frere Attiret, Peintre de l'Empereur de la Chine. Ces Lettres renferment des détails aussi curieux qu'intéressants sur la partie des Jardins dont nous parlons. Néanmoins, a en juger par ces Descriptions, il est à croire qu'ils sont compliqués de trop d'objets & de magnificence, pour que l'imagination puisse s'y peindre une solitude; tant de richesse, selon nous, étonne plus qu'elle ne satisfait; elle semble exclure l'idée d'un séjour champêtre & tranquille, défaut qu'on pouroit peut-être reprocher aussi aux Jardins de Versailles, quoique dans un autre genre.

étant utile aux Artiſtes, aux Peintres, aux hommes de goût, & contenant un nombre d'obſervations fines & ſingulieres ſur les différents objets du jardinage.

L'original Anglois fut publié derniérement à Londres, par *Sir Thomas Whately ;* nous aurions déſiré de même pouvoir nommer le Traducteur, pour lui rendre le juſte tribut de reconnoiſſance que nous lui devons, de nous avoir donné dans notre langue, cette eſpece de chef-d'œuvre (*c*), peut-être unique dans ſon genre, & auquel l'on ne peut guère reprocher, ainſi que le Traducteur en convient, que d'avoir un peu outré le nouveau ſyſtême des Jardins Anglois, & d'en avoir banni la ſymétrie avec trop de rigueur.

Paſſons à préſent à quelques obſervations générales ſur l'Art de planter les Jardins & les différentes parties qui les environnent.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES DIFFÉRENTES PARTIES QUI COMPOSENT LES JARDINS.

Préjugé à part, les nouveaux Jardins Anglois, ſans doute, ont de la beauté, en ce qu'ils approchent de plus près de la nature ; mais qu'il eſt difficile d'y atteindre! Combien d'Artiſtes, loin de la rendre effectivement, la contrefont, croyant l'imiter! D'un autre côté, nos Jardins en France ſont admirables ; mais ne peut-on pas auſſi leur reprocher trop de contrainte & de régularité ? Cer-

(*c*) Cet Ouvrage in-8°, eſt intitulé, l'*Art de former les Jardins modernes*, ou l'*Art des Jardins Anglois*, traduit de l'Anglois. A Paris, chez Charles-Antoine Jombert.

tainement, il n'a pas fallu moins que la célébrité de le Nôtre, pour avoir fixé, pour ainſi dire, la maniere uniforme de planter nos Jardins. Nous aurons occaſion ailleurs de diſcuter ces différentes opinions, lorſque nous décrirons les Plans des Jardins que nous offrirons dans ce Chapitre : paſſons à préſent à quelques obſervations intéreſſantes.

I.

Selon la diſpoſition des Jardins, les ſurfaces planes doivent dominer principalement dans les Eſplanades, qu'on pratique ordinairement devant les principaux corps-de-logis ; néanmoins, il ne faut pas abuſer d'une planimétrie trop conſidérable ; alors l'œuil n'y trouve ni repos, ni ſatisfaction : qu'on y réfléchiſſe, il faut des limites qui le délaſſent d'une trop vaſte étendue ; il faut que la variété répandue dans ces limites ſoit aſſez piquante, pour le dédommager d'un eſpace conſidérable, tenu dans un parfait niveau : ſans doute, on peut faire entrer dans ſon projet des parties découvertes, pourvu qu'elles ſe trouvent terminées par des objets d'une élévation proportionnée à leur eſpace ; alors ſi ceux-ci ſont bien entendus, ils formeront une agréable perſpective, & attireront dans l'intérieur des boſquets le ſpectateur, qui viſitera, avec autant de plaiſir que de ſurpriſe, les chefs-d'œuvre qu'ils contiennent : autrement, ſi une paliſſade, une charmille, maſquent la vue, ſans contribuer à l'effet général, l'objet que s'étoit propoſé l'Architecte eſt manqué.

II.

L'accord des parties entr'elles dans un grand Jardin, eſt peut-être ce qui exige le plus d'atten-

tion ; vient enſuite la variété du ſol : pour y parvenir, les parties renfoncées, telles que les Boulingrins, ſont d'une grande reſſource ; ils ſont peut-être préférables aux parties élevées, connues ſous le nom de *Vertugadins* : cependant ces derniers ne doivent pas être négligés ; leur application depend de l'effet qu'on a droit d'attendre de leur oppoſition avec les Boulingrins ; du moins ceux-ci ont-ils l'avantage de laiſſer paſſer la vue ; les Vertugadins au contraire, ſemblent devoir être préférés pour en limiter l'étendue. Il faut donc combiner l'avantage & le déſavantage que peuvent produire ces cavités ou ces éminences, & ſçavoir que les premieres réuſſiſſent preſque toujours bien dans un Jardin peu ſpacieux ; les ſeconds dans des lieux vaſtes & portés à une très-grande diſtance. Certainement, c'eſt par l'uſage modéré que l'on fait de l'un & de l'autre, ou des deux enſemble, qu'on parvient à l'imitation de la nature, ſans laquelle, un terrein qu'on veut embellir, n'offre rien de ſéduiſant.

III.

Les principes de l'Art du Jardinage ſont également intéreſſants à ſuivre dans les grandes entrepriſes, comme dans les plus petites ; car quoique dans les premieres, on puiſſe moins s'appercevoir des écarts de l'Artiſte, l'inobſervation des lois, & le défaut d'union entre le tout & les parties, deviennent néceſſairement la ſource de la confuſion & du dégoût qu'on éprouve à l'aſpect des lieux où l'on a violé les préceptes fondamentaux de l'Art, & l'imitation de la nature.

IV.

Nous ſommes d'avis d'éviter, ou du moins, de

faire peu d'uſage des formes circulaires dans les compartiments des Parterres, dans le contour des boſquets & des paliſſades, à moins que chacune de ces formes ne ſoit accompagnée, dans ſon extrémité, par des corps rectilignes, & par des angles droits; d'ailleurs leur oppoſition ſert à faire valoir les unes par les autres, ſans compter que leur exécution devient plus facile, & leur entretien plus aiſé.

V.

Lorſqu'une fois on a fait choix d'un ſtyle élégant pour préſider dans la diſpoſition & dans la décoration d'un Jardin de propreté, il faut dans toutes les différentes parties qui le compoſent, y obſerver des formes délicates, douces & naives: des effets terribles, des impreſſions trop vives, des formes contraſtées, en un mot tout ce qui ſent l'effort, trouble la jouiſſance qu'on doit éprouver à l'aſpect d'une ſcene deſtinée à l'amuſement & au plaiſir. Ici il faut employer une variété ingénieuſe; l'uniformité eſt ſouvent languiſſante, la ſublimité même y paroît déplacée: c'eſt la diverſité des formes qui anime tout, c'eſt la diſpoſition du lieu qui doit déterminer le contraſte de celles qui s'avoiſinent l'une l'autre; certainement leur diſpoſition change leur effet, quoique leur configuration ſoit la même. Qu'on ne s'y trompe pas, il faut beaucoup de gout & d'expérience pour juger de l'accord que doivent produire ſur le lieu les deſſins conçus dans le ſilence du cabinet; pour déterminer sûrement quel enſemble il réſultera de la penſée qu'un crayon facile aura tracée ſur le papier.

VI.

Une des raiſons qui rendent moins intéreſſantes

les ſcenes deſtinées à repréſenter la douceur & l'aménité dans les formes ; c'eſt que malgré la variété dont elles ſont ſuſceptibles, elles admettent peu de contraſte. Sans doute la variété nous plaît, & nous ſommes frappés par le contraſte : auſſi eſt-ce à l'Artiſte à diſpoſer ſon plan, de maniere que tour-à-tour, l'une & l'autre ſe trouvent répandues dans ſa compoſition. On doit s'en ſouvenir, une régularité trop générale décele l'Art ; or, celui-ci une fois aperçu, détruit tout le preſtige qu'on doit rencontrer dans une promenade formée de parties diſtinctes, découvertes, & ſéparées les unes des autres.

VII.

Dans les grands Jardins, ſur-tout dans les parties les plus éloignées du Bâtiment d'habitation, il faut ſouvent bruſquer les efforts de l'Art pour parvenir à maſquer ou mettre à découvert certaines parties, qui ne peuvent figurer avec le reſte de la compoſition, laquelle demande quelquefois à être traitée dans le genre terrible, ſolitaire, ou tout-à-fait paſtoral. Suivant ces différentes circonſtances, il eſt des écarts préférables à toutes les regles preſcrites par l'Art ; combien de fois la ſingularité n'a-t-elle pas élevé l'ame, & produit une ſurpriſe agréable en ce genre ! Il ne s'agit pas pour cela de grands eſpaces, de lieux vaſtes ; il faut ſeulement un génie ſublime, des penſées fortes, hardies, & ſur-tout le talent de faire choix du caractère le plus convenable à l'objet qu'il s'agit de traiter. Nous avons vu des Jardins en Allemagne, dont pluſieurs péchoient ſouvent par les beautés d'enſemble, & par celles du deſſin ; nous y avons néanmoins remarqué

des parties où le génie & le goût de l'Artiſte qui les avoit plantés, offroient aux regards des connoiſſeurs, ce preſtige, cette chaleur & cet enthouſiaſme dont nous voulons parler, & qu'on ne rencontre point, ou que rarement chez nous.

VIII.

Les Jardins publics doivent être tout autrement traités que ceux des particuliers. Certainement on manqueroit ſon but, ſi on n'y plantoit pas des allées très-larges, & ſi l'on négligeoit leur alignement : en cela, celui des Tuileries eſt ſans contredit un des plus célebres exemples que l'on puiſſe citer; auſſi Thomas Wathely, dont nous avons déjà parlé, lui accorde-t-il le premier rang, malgré ſon goût dominant pour le nouveau genre qui regne actuellement dans les Jardins d'Angleterre.

IX.

Non-ſeulement les formes ſe reſſemblent un peu trop dans nos Jardins; mais, ce qui contribue peut-être à les rendre plus monotones encore, c'eſt l'uniformité dans l'eſpece des arbres dont ils ſont plantés : ſi l'on étoit bien perſuadé du pouvoir qu'ont ſur notre ame les différentes nuances que nous offre la verdure de chaque eſpece d'arbres, ſi l'on prenoit ſoin de les oppoſer les uns aux autres, ſi enfin l'on avoit l'attention de diverſifier leurs formes; combien, ſans trop nuire à la ſymétrie, ne réuſſiroit-on pas a donner & plus de vérité & plus d'éclat à nos Jardins parés!

A ces préceptes, joignons pluſieurs obſervations eſſencielles à faire, avant d'entreprendre la

distribution des Jardins qui font ordinairement partie des parcs destinés aux promenades de nos Maisons Royales, de nos Maisons de plaisance, & même de nos Maisons de campagne.

D'abord, il faut sçavoir choisir une situation avantageuse (*d*), une exposition saine & salubre, un excellent terroir, la commodité du lieu & l'abondance des eaux. Après, vient la disposition, qui consiste à corriger la trop grande irrégularité du terrein, à tâcher, autant qu'il est possible, de prolonger le coup d'œuil que forment les principales allées; enfin, à ne pas mettre inconsidérément toutes les parties de son Jardin à découvert. On doit non-seulement se procurer un ombrage qui conduise du principal corps-de-logis aux pieces de verdure qui en sont toujours assez éloignées; mais encore exciter les étrangers à aller visiter les différents bosquets, qui, chacun séparément, peuvent contenir des curiosités dignes de la plus grande attention. En un mot, il est bon de donner diverses formes aux différentes pieces de verdure, en tâchant, le plus qu'il est possible, d'imiter la nature dans ses productions. Cette belle imitation de la nature, doit, dans presque toutes les occasions, être regardée comme un des principaux mérites de l'Art du jardinage.

De ces observations générales, passons à quelques réflexions particulieres; il ne faut pas s'attendre néanmoins que ces nouvelles réflexions puissent seules former d'excellents Artistes : nos

(*d*) En Allemagne, on préfere la situation des montagnes aux vallées : en Angleterre on fait choix des fonds à cause des canaux : en France on bâtit à mi-côte assez généralement, ainsi qu'on le remarque à Marly, à Saint-Cloud, &c.

leçons ne peuvent guère être de quelque ſecours, qu'à ceux, qui doués d'une heureuſe intelligence, peuvent découvrir beaucoup au-delà de ce que nous leur enſeignons : nous nous méfierons toujours de ceux qui s'en rapportent trop littéralement à ce qu'ils liſent dans nos Ouvrages. D'ailleurs, qu'on y prenne garde, la plupart de nos obſervations, quoique puiſées dans la ſource des préceptes, ne peuvent être univerſelles ; nous n'avons pas même la prétention de croire que le plus grand nombre puiſſe ſervir de regle ; on trouvera ſans doute très-peu de ces dernieres qui ne ſouffrent des exceptions, & beaucoup d'autres, dont on pouroit ſe diſpenſer dans une infinité de circonſtances ; mais, du moins, nous nous flattons que ce qui nous reſte à dire, ſera de quelque utilité aux Eleves déjà avancés dans cette partie de l'Art, & les mettra à portée de préférer telle forme à telle autre forme, ſelon les divers genres qu'ils auront à traiter.

Il ne faut donc pas conclure des obſervations précédentes, que nous penſions qu'il faille négliger d'embellir les Jardins des Maiſons de Plaiſance & ceux des Maiſons élevées dans les cités ; il eſt, ſans doute, néceſſaire de remarquer une aſſez grande diſtinction entre eux & les Parcs, les Bois, ou les Forêts proprement dites : mais nous oſons avancer, qu'une promenade n'eſt véritablement belle, que lorſqu'elle raſſemble des points de vue intéreſſants hors de ſon enceinte : de maniere qu'après avoir orné, par le ſecours de l'Art, les parties découvertes qui environnent le principal corps-de-logis, on puiſſe apercevoir à travers les maſſifs deſtinés à donner de l'ombrage à ces Jardins, des dehors capables de ſatisfaire l'œuil,

l'œuil, en faiſant paſſer alternativement le Spectateur, d'une régularité raiſonnable, à des formes pittoreſques que produiſent ordinairement les vallées, les côteaux, les montagnes; double avantage qui tranſporte, pour ainſi-dire, le poſſeſſeur d'un pareil domaine, de la contemplation de la nature, à l'admiration des chefs-d'œuvre de l'Art.

Nous venons de dire, un peu plus haut, à peu-près la même choſe; mais nous ne craignons point de le répéter: il s'agit ici de l'application des préceptes, il s'agit de faire des citations qui frappent, & qui déterminent à telle ou telle ſorte d'imitation. D'après cet aveu, nous dirons qu'on eſt touché de cette contemplation, &, tout enſemble, de cette admiration, lorſque dans les Jardins parés de Saint-Germain-en-Laye, de Meudon, de Saint-Cloud, on jouït de la beauté des dehors, & de la variété champêtre qui les environne: qu'au contraire, à Verſailles, à Trianon, l'Art ſeul y brille de toute part; enſorte que les tréſors qu'ils renferment, préſentent plutôt à l'imagination l'effort de l'eſprit humain, que cette belle ſimplicité que doit nous offrir la nature, ſimplicité, qui, au lieu de fontaines jailliſſantes revêtues de bronze, d'eſcaliers en marbre, de murs, de terraſſe en maçonnerie, de berceaux artificiels élevés à grands frais, ne nous préſente que des caſcades de verdure, des rampes douces, des gradins de gazon, des berceaux naturels, des paliſſades où l'induſtrie paroît peu, mais qui ſouvent ſont préférables à tout ce que l'Art a de plus ſéduiſant & de plus riche; car, oſons le dire, cette profuſion de vaſes & de ſtatues faites de matieres précieuſes, eſt plus propre à décorer avec magnificence l'intérieur de nos appar-

tements, qu'à orner les Jardins de nos Maisons Royales.

On distingue ordinairement trois especes de Jardins, ceux d'un niveau égal, ceux à mi-côte, & ceux qu'on nomme en terrasse, ainsi que nous venons de le remarquer précédemment.

Les Jardins plantés dans les plaines, sont les plus agréables pour la promenade; d'ailleurs leur exécution & leur entretien sont moins dispendieux. Il est vrai qu'il faut employer beaucoup d'Art & de variété, pour se dédommager de l'air de tristesse qui y regne, sans compter qu'on n'est pas dispensé, dans ces Jardins de niveau, de pratiquer des pentes suffisantes pour l'écoulement des eaux du ciel, puisqu'autrement, elles séjourneroient dans les allées, y causeroient des ravins, & les détruiroient en peu de temps. De cette nécessité indispensable, il peut arriver qu'on pratique des terrasses comme aux Tuileries, des talus & des gradins de gazon comme à Choisi, ou enfin des rampes douces, telles qu'on en remarque dans les Jardins des Châteaux de Meudon, de Montmorency, &c.

Les Jardins plantés à mi-côte, sont les plus fatigants, quoique de distance à autre, on y pratique des terrasses & des pentes douces, pour en réparer les inégalités, & parvenir aux esplanades, aux pieces découvertes, aux salles de verdure, aux principaux bosquets, &c. Quelquefois aussi on met en œuvre les talus & les gradins de gazon qu'on place en face de chaque maîtresse allée: mais il n'en est pas moins vrai que ces sortes de promenades sont d'un difficile accès, malgré le spectacle intéressant que procurent à ces Jardins les amphiteâtres, qui semblent en redresser la dif-

formité. Pour conſerver la pente des allées de ces Jardins à mi-côte, lorſqu'ils ſont au-delà de quatre pouces par toiſe, on pratique des marches de gazon en zigzag, connues ſous le nom de chevrons; à deſſein de rejeter les eaux des deux côtés dans les maſſifs des boſquets, ainſi que nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite; mais il ne convient de les employer, que loin des promenades les plus fréquentés.

Les plus magnifiques Jardins, à notre avis, ſont ceux plantés ſur le ſommet des montagnes, tels qu'à Meudon & à Saint-Germain-en-Laye: ces ſortes de Jardins ſont généralement eſtimés, non-ſeulement, à cauſe que de leur ſol on aperçoit les environs; mais parce qu'ils ſont favorables à la chûte des eaux, leur niveau n'étant jamais aſſez parfait, pour qu'il ne s'y rencontre pas quelques terraſſes, qui, ſe ſervant mutuellement de réſervoirs, font également un bon effet, ſoit que ces terraſſes ſoient aperçues d'en bas, ou qu'elles ſoient aperçues du lieu le plus éminent. Il n'en faut pas douter, ces différents aſpects deviennent autant de ſcenes différentes dans les Jardins dont nous parlons, ce qui leur fait donner la préférence ſur tous les autres, pourvu, toutefois, que leur planimétrie puiſſe avoir une certaine étendue, depuis le pied de l'édifice, juſqu'à la premiere terraſſe & ainſi de ſuite. Ces Jardins, à la vérité, coûtent de très-grands frais, & exigent un entretien conſidérable; mais comme ces ſortes d'entrepriſes ſont réſervées pour les Maiſons Royales, &, après elles, pour celles de la premiere importance, & toujours, lorſque la ſituation ſemble l'exiger, l'agrément qui en réſulte, dédommage, en quelque ſorte, de la dé-

penſe qu'on eſt obligé de faire pour la conſtruction & la plantation de ces Jardins de magnificence.

D'après ce que nous venons de rapporter, il eſt aiſé de concevoir que l'Architecte compoſera ſes Plans, à raiſon de la différente diſpoſition des terreins où il doit projeter : il aura l'attention de ne pas faire uſage des formes reçues pour un Jardin à mi-côte, lorſqu'il s'agira d'un Jardin de niveau, ou d'un Jardin en terraſſe : pour cela, il doit prévoir que l'optique racourciſſant toujours les grandes longueurs, lorſqu'elles ſont diſpoſées horiſontalement, il faut leur donner une étendue plus ou moins conſidérable, ſelon leur diſtance, & le point de vue d'où elles doivent être aperçues; que par la même raiſon, il faut procurer une forme elliptique à un tapis vert, ou à une piece d'eau qu'on veut faire paroître circulaire; qu'on doit former un carré long, lorſque l'on veut faire apercevoir un quadrilatere; qu'il faut les rendre plus ou moins oblongues, ſelon que le terrein ſera de niveau, en pente douce, ou précipité; qu'enfin il convient d'en uſer de même pour toutes les parties, qui, formant retraite, ſe trouvent élevées les unes au-deſſus des autres, afin qu'étant aperçues d'en bas, leur hauteur apparente ait une proportion convenable, & avec leur largeur, & avec les parties qui les environnent.

Ces différentes conſidérations exigent certainement une intelligence au-deſſus de la routine ordinaire; néanmoins il ne faut pas s'en rapporter à la ſeule théorie, ni à un deſſin quelquefois compoſé de formes élégantes & d'aſſez bon goût. Qu'on ne s'y trompe pas, il y a ſouvent loin de l'effet que préſente l'image à l'exécution : combien de fois n'avons-nous pas vu des productions

ingénieuſes, tracées ſur le papier, qui, traduites ſur le terrein, n'offroient plus que des formes contraſtées, chimériques & haſardées?

Paſſons à préſent aux différents objets qui compoſent les Jardins de propreté; commençons par les parties découvertes, telles que les parterres, les boulingrins, les fontaines jailliſſantes, les terraſſes, & autres compartiments, placés ordinairement dans les Eſplanades qui environnent le principal corps-de-logis & ſes dépendances.

OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR LES DIFFÉRENTS OBJETS QUI SE PLACENT A DÉCOUVERT DANS LES JARDINS DE PROPRETÉ.

Des différentes ſortes de parterres.

Les Parterres (*e*) ſont de grandes piéces entremêlées de fleurs & de verdure, peu élevées & enfermées de plates-bandes, ou ſeulement par des bandes de gazon; ces parterres ſont auſſi entourés de grandes allées découvertes. Ces allées, comme les Parterres, occupent ordinairement l'Eſplanade qui environne le corps-de-logis du côté des Jardins. La forme des Parterres dépend de l'eſpace découvert qui les contient, auſſi-bien que de celui des charmilles & des paliſſades qui les entourent. Le rapport de leur longueur à leur largeur, eſt, pour ainſi-dire, indéterminé; cepen-

(*e*) Parterre du verbe Latin *Partiri*, diviſer; il ſignifioit anciennement une place à bâtir, *area hortenſis*.

dant ils doivent avoir une certaine relation avec la grandeur du lieu qui les reçoit. En général, il faut que les Parterres ſoient compoſés de grandes parties, & l'on doit avoir l'attention d'employer peu de détails dans leurs ornements, principalement lorſqu'ils ſe trouvent ſitués dans des lieux vaſtes & fort étendus : on peut uſer de moins de retenue, lorſqu'au contraire ils ſont vus de près, & renfermés dans un endroit peu ſpacieux.

Les plates-bandes qui entourent les Parterres, ſont de quatre eſpeces : les premieres ſont celles qu'on labour̃e en arcs bombés; elles doivent avoir au moins trois pieds de largeur, & au plus ſix; plus étroites, il eſt difficile d'y diſtribuer des fleurs, qui, dans un Jardin bien entretenu, doivent ſe ſuccéder ſans intervalle : au-delà de ſix pieds, il faut marcher dans ces plates-bandes pour les cultiver. Les ſecondes ſont diſtribuées par compartiments, à l'uſage des Jardins fleuriſtes. Les troiſiemes ſont ſeulement formées de traits de buis, avec des bandes de gazon au milieu, & ſéparées par des ſentiers. Enfin les quatriemes ſont d'un parfait niveau, & ſablées comme le fond du Jardin. On y range des caiſſes, des vaſes, des ifs, des arbriſſeaux, &c. Toutes ces plates-bandes ſont formées par des traits de buis nain, à l'exception de celles des Potagers, qui, au lieu de buis, ſont plantées d'herbes aromatiques, & quelquefois entourées de planches de menuiſerie peintes en verd, d'environ quatre ou cinq pouces de hauteur.

On compte auſſi communément quatre eſpeces de Parterres : les premiers ſont connus ſous le nom de Parterres de broderie; les ſeconds ſous

celui de Parterres à compartiments ; les troiſiemes ſous celui de maſſifs en gazon ou à l'Angloiſe. Enfin, les quatriemes ſont nommés Parterres de fleurs proprement dits.

Les Parterres de broderie ſont ceux dont les deſſins ſont compoſés de rinceaux, d'ornements enroulés & entremêlés de fleurons, de palmetes, de volutes & d'entrelas. Ces différents compartiments ſont remplis de couleurs variées, telles que le ſable, le mâche-fer, la brique battue ou le tuilot, qui leur font imiter la broderie. Les plus beaux Parterres que nous ayons dans ce genre en France, ſont, ſans contredit, ceux du Jardin des Tuileries du deſſin de le Nôtre; ils ſont compoſés de contours coulants & variés, qui produiſent le meilleur effet. Cette partie du Jardinage demande une étude ſuivie : tel Architecte, qui d'ailleurs entend bien les ornements propres à la décoration intérieure & extérieure des Bâtiments, ſe trouve novice ici; c'eſt pourquoi dans tous les temps, ainſi que nous l'avons déja dit, pluſieurs Artiſtes de mérite ont fait leur capital de l'art de planter les Jardins, dans lequel ſe trouvent compris les Parterres. Anciennement on chargeoit les Parterres d'ornements ridicules; on y faiſoit entrer des chiffres, des armoiries, des ſupports ; mais depuis qu'enfin on a reconnu que le goût étoit l'ame de toutes les productions de ce genre, on a ſenti qu'il n'eſt point de vraie beauté, où regne le défaut de convenance. On eſt parvenu à faire des deſſins plus raiſonnables, & dès-lors, les Parterres de broderie ont repris faveur chez nous; on les emploie encore dans les Jardins publics, dans les Jardins de nos grands Hôtels, & dans ceux des Maiſons de nos riches particuliers.

On commence cependant à préférer, dans ces derniers, les Parterres à compartiments, parce que l'on reconnoît tous les jours que les rinceaux s'approchant de très-près dans leur naiſſance, ſe détruiſent en peu de temps par la chaleur d'un été brûlant; de maniere que les brèches que produiſent ces lacunes, deviennent déſagréables à l'œuil, & très-difficiles à réparer.

Les Parterres à compartiments ſont ceux dont le deſſin ſe répete de part & d'autre avec ſymétrie, & qui, au lieu de broderie, ſont compoſés de maſſifs de gazon découpés : ces Parterres s'entourent auſſi de plates-bandes de fleurs comme les précédents. Ceux du Jardin du Luxembourg ſont de ce genre, & ſont devenus fort en uſage dans nos Maiſons de campagne, coutant peû, étant d'un entretien facile, & ſe rétabliſſant aiſément lorſqu'ils viennent à ſe dégrader. Un agrément de ces Parterres, c'eſt qu'ils ſont toujours verts, & compoſés de moins de petites parties que ceux de broderie; d'ailleurs leur ſimplicité s'accorde ſouvent bien avec les lieux champêtres qui les environnent, convenance qu'il ne faut pas négliger; autrement ces objets ſe trouvent rarement d'accord avec l'enſemble, d'où il réſulte un coup d'œuil déſagréable, que les bons Artiſtes ſavent éviter.

Les Parterres connus ſous le nom de maſſifs en gazon, different de ceux à compartiment, en ce qu'ils ne ſont compoſés que d'un ſeul tapis vert, entouré d'une plate-bande auſſi de gazon, avec un ſentier qui ſépare l'un & l'autre. Ces Parterres, encore plus ſimples que les ſeconds dont on vient de parler, ſont du reſſort des Jardins des Maiſons Seigneuriales, & éloignées de la Capitale. Pour

qu'ils soient beaux, il faut, ainsi que toutes les pieces de verdure de cette espece, planter ce gazon & non le semer, & prendre soin de préférer l'Automne au Printems pour cette opération, à cause des pluies abondantes qui suivent cette derniere saison; ce qui contribue à lui faire prendre racine promptement: de maniere, qu'en Mars, il peut être battu, tondu, sarclé, & former un coup d'œuil agréable. Tels sont à Paris, les Parterres du Palais Royal, les seuls qui soient de la beauté de ceux qu'on plante en Angleterre, où effectivement ils sont admirables, parce que l'humidité constante qui y regne contribue beaucoup à leur perfection; au lieu qu'en France, notre température, & la négligence de nos Jardiniers, ne nous permettent guere, sans une dépense extrême, d'imiter les Jardins Anglois à cet égard.

Les Parterres de fleurs sont ceux, tout composés de plates-bandes, chantournées en compartiments, & entourées d'autres plates-bandes droites & continues, le tout rempli de fleurs de différentes saisons, & au milieu desquelles se placent des arbustes, des arbrisseaux, & des plantes vivaces, qui forment un ensemble agréable & varié. Quelquefois au milieu de ces derniers Parterres, on place des corbeilles, exécutées par des treillageurs, & qui s'élevent pyramidalement, ce qui contribue à les embellir encore. Ces sortes de Parterres devenus à la mode aujourd'hui, s'exécutent dans de petits Jardins particuliers, près des appartements privés; & l'on prend soin, dans leur composition, de faire entrer des bassins, qui, en favorisant leur culture, produisent un coup d'œuil intéressant, de l'intérieur du Bâtiment.

Des Boulingrins & des Vertus-Gadins.

Les Boulingrins (*f*) ſe placent aſſez ordinairement près des Parterres, ou dans des boſquets particuliers, lorſqu'il s'agit de décorer les parties découvertes pratiquées au-devant de la façade des Bâtiments, ou qu'une trop grande quantité de Parterres de broderie ne procureroit pas aſſez de variété; d'ailleurs ces pieces de verdure ont cela d'utile, que lorſqu'on veut pratiquer une piece d'eau dans leur renfoncement, cette profondeur procure plus de hauteur au jet, ou facilite la multiplicité des nappes, lorſqu'on veut y introduire un buffet ou une caſcade. Le Boulingrin qui nous a fait le plus de plaiſir dans ce dernier genre, eſt celui des Jardin de Trianon, nommé le plafond. En général, ces pieces renfoncées, ont encore l'avantage d'éviter la monotonie du ſol dans la diſpoſition & la diſtribution des Jardins; d'ailleurs, ils facilitent ſon nivellement, & procurent des terres, pour élever dans leur voiſinage des Vertugadins, qui ſont préciſément l'inverſe des Boulingrins; ceux-là, pour la plupart, étant en élévation, ce que ceux-ci ſont en profondeur. Les Vertugadins different encore des Boulingrins, en ce que, ſur leur éminence, on place des ſtatues ou des vaſes qui ſe remarquent de loin, pendant que dans le fond

(*f*) Pluſieurs Auteurs font dériver ce nom de boule, qui ſignifie rond & de grin, qui veut dire pré ou gazon; mais en général, comme la forme du Boulingrin eſt arbitraire, on doit entendre, ſous ce nom, toute piece de verdure renfoncée en glacis dans ſon pourtour, & ornée dans ſon milieu, d'un baſſin, ou d'un tapis vert, tel qu'il s'en remarque au Jardin des Tuileries, & ailleurs.

des Boulingrins, on n'introduit guères que des tapis verts ou des pieces d'eau; mais l'un & l'autre produisent également un coup d'œuil intéressant, lorsqu'ils sont bien exécutés, placés convenablement, d'une forme agréable, & composés de grandes parties.

Des Fontaines, des Buffets & des Cascades.

Nous ne parlerons point de l'origine des Fontaines: le Blond, dans sa théorie du Jardinage, a rapporté, page 318, l'opinion de plusieurs Auteurs à cet égard. D'ailleurs, notre but principal est de parler ici de la décoration des Fontaines jaillissantes, qui different beaucoup de celles élevées dans les cités, dont nous avons rapporté quelques exemples dans le deuxieme Volume de ce Cours. Les Fontaines dont il s'agit ici, nous interressent d'autant mieux, qu'elles contribuent plus que tout autre objet à l'embellissement des Jardins de nos Maisons de plaisance, & qu'il faut beaucoup de goût & d'intelligence pour en varier les formes, & les placer de maniere, qu'elles puissent être aperçues de différents aspects.

Sous le nom de Fontaines, on comprend assez ordinairement aussi les Cascades & les Buffets, qui, comme les Fontaines jaillissantes, sont susceptibles d'être composées de membres d'Architecture & de Sculpture; mais qui, toutes également, peuvent être construites en pierre, en marbre, ou en bronze. Leur beauté capitale consiste dans la distribution des eaux amenées d'un réservoir par des tuyaux de différents calibres, qui produisent des chûtes & des jets de diverses especes, par le secours de l'Hydraulique. Elle consiste en-

core dans le choix des attributs dont elles ſont ornées, & dans le prix de la matiere avec laquelle elles ſont conſtruites; cette partie de la décoration de nos Jardins parés, exige la connoiſſance du deſſin, regardée dans tous les temps, comme l'ame des productions des Artiſtes. Certainement cette étude eſſencielle, réunie aux effets des eaux, préſente à l'œuil des curieux, un ſpectacle enchanteur, qui contribue à rendre les promenades, & plus intereſſantes & plus agréables.

Entre toutes les Fontaines, les Caſcades tiennent le premier rang; celles-ci ſont de deux eſpeces, les unes, qu'on nomme Caſcades naturelles, les autres, Caſcades artificielles: les premieres s'appellent ainſi, parce qu'à l'imitation de la nature, on profite de l'inégalité d'un ſol montueux, pour y produire des chûtes & des bouillons, ſans que l'Art paroiſſe y prêter d'autres ſecours que quelques pieces de verdure, des rocailles, des talus & des glacis: d'ailleurs, ces Caſcades champêtres ſont ordinairement animées par des eaux de ſource qui les font jaillir continuellement; telles ſont la plupart de celles de Chantilly & de Liancour. A l'égard des Caſcades appelées artificielles, communément elles ſont conſtruites à grands frais, & ornées de chûtes, comme à Saint-Cloud; de nappes, comme à Seaux; ou enfin de chûtes & de nappes, comme à Trianon. On mêle auſſi à ces Caſcades, ou dans les baſſins qui les accompagnent, des bouillons, des moutons, des champignons, des girandoles, des gerbes, des jets dardants, &c.

A l'égard des nappes, il faut, lorſqu'on veut qu'elles ſoient continues & ſans rupture, qu'elles aient peu d'élévation; autrement il convient d'af-

fecter des reſſauts ſur les bords des coupes ou cuvettes d'où elles s'échappent; & alors leur hauteur peut devenir indéterminée.

Les bouillons different des jets, en ce qu'ils ſont beaucoup plus gros, & qu'ils s'élevent beaucoup moins.

Les moutons ſont des eſpeces de bouillons qui ont beaucoup de largeur, mais très-peu d'élévation. Ils ſont formés par une bavette de plomb, qui arrête la rapidité d'une eau fort abondante, amenée avec viteſſe, par une conduite venant du réſervoir; tels ſont ceux qui ſe remarquent à la Caſcade champêtre de Marly.

Le Champignon ne differe guères du bouillon, qu'en ce qu'il s'éleve d'une coupe de marbre, en forme de coquille, ſoutenue par une tige en baluſtre, ou par des groupes d'enfants, & qu'en tombant dans un autre baſſin, il forme une nappe déchirée, qui ſe précipite en bouillonnant.

Les Girandoles ſont des eſpèces de gerbes, qui, vers leur extrémité, imitent, par leur accélération, la blancheur de la neige: on affecte quelquefois de mettre à côté des conduits qui amenent les eaux de ces Girandoles, d'autres tuyaux, dans leſquels ſont contenues des ventouſes, qui, lorſqu'elles viennent à s'échapper, font bouillonner l'eau, & produiſent un bruit qui reſſemble aſſez à celui d'une forte artillerie; telles ſont celles qu'on voit dans la Caſcade, nommée la Caſcade des vents, en face du Château de Marly.

Les Gerbes different des Girandoles, en ce qu'elles ſont compoſées d'un faiſceau formé de pluſieurs ajoutoirs de différents calibres, ou d'une platine de bronze, percée par des trous circulaires ou

oblongs, & d'inégal diamètre, qui font élever ces gerbes pyramidalement.

Les Jets d'eau ſont pouſſés perpendiculairement à une très-grande hauteur, ainſi qu'il s'en voit à Saint-Cloud, à Marly & à Verſailles, dont pluſieurs ſurpaſſent ſoixante & dix pieds; ce qui alors, les fait nommer grands Jets. Enfin on appelle Jets dardants, ceux qui en s'élevant, décrivent une courbe parabolique, pour former, avec de pareils Jets qui leur ſont oppoſés, un berceau d'eau, tel qu'il s'en remarque dans le boſquet des trois fontaines à Verſailles.

Nous l'avons déjà dit, nous le répétons; la variété des formes des Fontaines, des Buffets & Caſcades eſt infinie; la ſituation du lieu, la diſtance d'où ils doivent être aperçus, l'eſpace couvert ou découvert, enfin les allées ou les pieces de verdure qui les contiennent, déterminent leur contour, leur grandeur & leur élévation; autant de conſidérations qui ne permettent guères d'aſſigner de proportion particuliere ſur ces divers objets; c'eſt le goût qui doit déterminer leur forme; c'eſt l'opulence des perſonnes qui font planter les Jardins, qui doit décider du degré de leur richeſſe ou de leur ſimplicité; c'eſt enfin, le plus ou moins d'abondance des eaux qu'on a à employer, qui doit contribuer à en augmenter ou à en diminuer la capacité.

Pour acquérir tous les degrés de connoiſſance qu'il convient d'avoir ſur ces parties intéreſſantes de nos Jardins, il n'en faut point douter, ce ſont nos Maiſons Royales qu'il faut aller viſiter; & là, le porte-crayon à la main, muni de l'exercice du deſſin, que nous avons tant de fois recommandé, on doit en figurer d'abord les maſſes,

puis quelques parties de détail, les obſerver de nouveau, & en prendre enſuite les principales dimenſions, ſur-tout lorſque ces chefs-d'œuvre de l'Art ſe trouvent dépouillés de leurs eaux, afin d'en pouvoir mieux étudier l'arrangement, & en découvrir le mécaniſme. Enfin, il faut les revoir encore accompagnés alors de l'effet de leurs eaux ; & par ce procédé, on aura bientôt acquis la maniere de les concevoir, & d'en faire l'uſage convenable dans la diſtribution de ſes Jardins.

Nous prendrons ſoin néanmoins, à la fin de ce Chapitre, de donner quelques deſſins de ces différentes productions, en faveur de ceux, qui, éloignés de nos Maiſons Royales, ne ſont pas à portée de puiſer ſur les lieux le véritable goût de l'Art, par l'examen réfléchi des ouvrages de nos célebres Artiſtes.

Des différentes eſpeces de Terraſſes.

Les Terraſſes ſont d'une néceſſité abſolue, dans les Jardins où les Bâtiments ſont ſitués ſur le ſommet d'une montagne, ou à mi-côte. De toutes les dépenſes qu'exige l'Art de planter les Jardins, celle des Terraſſes eſt la plus conſidérable, par les travaux immenſes qu'occaſionne le tranſport des terres, leur déblai & leur remblai. Il eſt vrai qu'il faut convenir que rien n'annonce tant la magnificence des Propriétaires, que les Terraſſes, ſurtout lorſqu'elles ſe trouvent diſpoſées de maniere à former pluſieurs Jardins en amphithéâtres, & qu'elles ſont embellies par de grands eſcaliers & des murs de revêtiſſement, traités dans un genre

relatif à celui du Jardin qu'elles environnent, & à l'importance de l'Edifice qui les amene ſur la ſcène. La Terraſſe de l'Orangerie de Verſailles, & les eſcaliers qui l'accompagnent, ſont un des plus admirables modeles en ce genre. Sa grandeur, ſa beauté, & ſa magnificence, égalent les plus célebres entrepriſes des Romains. Après cette Terraſſe, celle de Meudon, quoique dans un tout autre genre, mérite les plus grands éloges, auſſi-bien que celle du Château neuf de Saint-Germain-en-Laye. On en voit pluſieurs autres dans les Jardins de nos Maiſons de plaiſance, qui, quoique moins conſidérables, ne doivent pas moins être l'objet de l'étude particuliere des Eleves qui veulent acquérir toutes les connoiſſances de cette partie de l'Art.

Ordinairement, on compte trois eſpeces de Terraſſes : les premieres, ſont celles ſoutenues par des murs de maçonnerie, revêtus de membres d'Architecture, tels que des boſſages, des refends, des cadres, des tables, qui, à leur tour, reçoivent, ſelon l'importance des lieux & les objets qui les avoiſinent, des congélations, des pétrifications, & autres ouvrages de ſculpture ruſtique, & ſe terminent le plus ſouvent par des baluſtrades couronnées de trophées, de groupes d'enfants, &c. Ces ſortes de Terraſſes exigent ſouvent des eſcaliers en pierre ou en marbre, dont nous dirons quelque choſe, après avoir parlé des deux autres genres de Terraſſes.

Le ſecondes ſont celles, qui, au lieu de murs de revêtiſſement, ſont ſeulement ſoutenues par des talus de gazons qui entretiennent les terres, & ſur leſquelles, de diſtance à autre, on forme des gradins pour y monter ou en deſcendre plus facilement:

facilement : on orne alors ces terraſſes avec des arbriſſeaux, des arbres en boules, des ſtatues, des vaſes, &c.

Les troiſiemes, ſont celles où l'on n'emploie ni les murs de revêtiſſement, ni les talus de gazon ; mais où l'on fait ſeulement uſage de rampes douces & continues, & où l'on diſpoſe des eſtrades, des plates-formes & des maſſifs de verdure en compartiments, avec une ſorte de ſymétrie reſpective.

Des Eſcaliers découverts, en uſage dans les Jardins de propreté.

Les Eſcaliers en marbre ou en pierre, contribuent beaucoup, ainſi que les terraſſes, à la magnificence des Jardins. On en compte auſſi de trois ſortes : les Eſcaliers de maçonnerie adaptés aux murs de Terraſſes ; ceux en rampe douce, ſans marches, mais toujours appuyés contre les murs de revêtiſſement ; & ceux qui, tout de gazon, forment des gradins ſoutenus ſeulement par des talus inclinés & tapiſſés de verdure.

Les premiers ſe conſtruiſent en pierre ou en marbre, tels qu'il s'en voit à Verſailles, à Saint-Cloud, aux Tuileries & ailleurs : leur forme ſe varie à l'infini, ſelon la diſpoſition du terrein, la hauteur des Terraſſes & le beſoin que l'on a de les multiplier dans un même lieu. En général, il eſt bon d'obſerver que leurs marches n'excédent jamais le nombre de treize, pour parvenir à un palier, & que ces marches ayent au moins quatorze pouces de giron, ſur cinq pouces de hauteur, y compris trois lignes de pente qu'il

convient de leur donner, pour faciliter l'écoulement des eaux du ciel. Ces ſortes d'Eſcaliers doivent être fondés avec beaucoup de précaution ; autrement, ils ſont ſujets à ſe dégrader en peu d'années. Lorſque ces Eſcaliers ſont appliqués à des Terraſſes peu élevées, on ne fait point uſage des baluſtrades pour leur ſervir d'appui ; on n'en remarque, ni aux Terraſſes, ni aux Eſcaliers des Jardins des Tuileries & du Luxembourg, qui cependant ont une aſſez grande hauteur. La belle Terraſſe de Saint-Germain-en-Laye, plus conſidérable encore, n'en a point non plus. On en a placé dans la grande Terraſſe de l'avant-cour du Château de Meudon, parce qu'elle eſt d'une élévation qui a de quoi étonner ; les Eſcaliers placés dans les Jardins de cette magnifique Maiſon Royale, en ont auſſi ; mais nous eſtimons que pour peu que la longueur des marches ſoit de douze à quinze pieds, il convient de ſe paſſer de ces ſortes d'appuis, qui ôtent aux rampes de ces Eſcaliers leur légéreté, & détruiſent en quelque ſorte leur plus bel effet ; cependant, lorſqu'on ne peut faire autrement, il eſt à propos de préférer les baluſtrades ou les entrelas, aux rampes de fer qui ne conviennent abſolument que dans les Maiſons de campagne très-ſubalternes.

Les Eſcaliers à rampe douce, doivent être d'un facile accès, non-ſeulement pour qu'on les puiſſe monter ou deſcendre aiſément; mais pour que le ſervice des carioles, des traîneaux, ou le tranſport des caiſſes, ſe faſſe commodément : quelquefois auſſi, au-lieu de pentes en glacis, on pratique des marches en talus, dont la hauteur eſt, au plus, de trois pouces ſur le devant, & leur pente du quart de leur giron, lequel or-

dinairement se fait de trois ou quatre pieds, telles que se remarquent celles du Jardin de Trianon, placées en face d'un des bras du grand Canal de Versailles.

Les Escaliers construits en gazon, ne doivent être, ni si considérables que les précédents, ni promettre autant de durée que les Escaliers en pierre; mais ils ont cela d'intéressant, qu'ils sont toujours verds, qu'ils sont aisés à exécuter, qu'ils coûtent peu à construire, & que leur entretien n'est guère dispendieux: on en voit de cette espèce dans les Jardins de Marly, qui peuvent passer pour autant de chefs-d'œuvre en ce genre.

Tous ces différents objets doivent environner le principal corps-de-logis, & contribuer à en augmenter le coup d'œuil, aussi-bien que les statues & les vases en marbre, en bronze ou en métal, que ces mêmes objets amenent sur la scène; mais il faut prendre garde, néanmoins, que leur capacité, leurs formes, & sur-tout leurs allégories, correspondent aux différentes pieces découvertes qui les reçoivent, pour ne pas indistinctement placer des Nymphes, des Naïades & des Tritons, &c. dans les bosquets & les cabinets de verdure; des Silvains & des Faunes, dans les bassins & les fontaines. D'ailleurs, il faut sçavoir que ces divers statues & ces vases acquierent un nouvel éclat, lorsqu'on peut les situer au-devant des palissades qui leur servent de fond. Il faut prendre garde de les trop multiplier, ainsi qu'on l'a fait à Versailles, où l'on en remarque une si grande quantité, qu'on a peine à concevoir, que dans un si court espace, la France ait pu fournir assez d'Artistes célèbres, pour nous y faire admirer tant de chefs-d'œuvre.

Des Quinconces.

Les Quinconces, quoique plantés d'arbres à haute tige, peuvent être rangés au nombre des pieces découvertes, parce que ces arbres étant élagués à une certaine hauteur, la vue s'échape à travers les allées que forment ces mêmes tiges. Quelquefois on ſeme ſous ces arbres du gazon, & l'on réſerve ſeulement le ſol de quelques pieces découvertes qui ſe placent au milieu, ainſi que les allées qui en diviſent les maſſifs. Lorſqu'on plante des liſieres de charmille, pour fermer l'enceinte des Quinconces, il faut avoir attention qu'elles n'excedent pas la hauteur d'appui, à deſſein que l'œuil puiſſe paſſer aiſément au-deſſus: il en faut uſer de même, lorſqu'au lieu de tapis verd, on y plante des charmilles, que pour cela on appelle charmilles récépées, du maſſif deſquelles on voit ſortir les tiges des arbres, ce qui forme un agréable effet, ainſi qu'il s'en remarque dans les boſquets de Daphné & d'Hippomêne des Jardins de Marly.

Ces piéces de verdure doivent être diſpoſées de maniere qu'à chaque angle d'un carré parfait, il y ait un arbre, auſſi-bien que dans le centre; en ſorte que, par cette ſymétrie réitérée, on forme un boſquet percé à jour dans toute ſon étendue par des allées paralleles en tout ſens: quelquefois on ſupprime l'arbre placé au milieu, & qu'on n'avoit planté, que pour jouir plus promptement du couvert que produit la chevelure de ces jeunes arbres mis près à près; mais, lorſqu'ils ont pris une certaine croiſſance, ils peuvent ſe ſupprimer, à deſſein que les allées deviennent plus

ſpacieuſes ; dès-lors on laiſſe monter la tige, ce qui procure plus d'air & plus d'agrément à la promenade. Au reſte, il faut ſçavoir que les Quinconces (*g*) ne réuſſiſſent véritablement bien que dans les Jardins hauts, & qu'ils demandent à être plantés dans des eſpaces abſolument réguliers.

Des diverſes Paliſſades..

Les Paliſſades procurent aux Jardins de propreté un coup d'œuil agréable ; elles ſont d'ailleurs d'un grand ſecours pour redreſſer les inégalités des murs de cloture, & ſouſtraire au ſpectateur, en certaines occaſions, les objets trop diſparates, leſquels nuiroient à la ſymétrie qui doit régner dans la forme des Eſplanades ou des autres parties découvertes. Les Paliſſades ſervent encore à former des contre-allées, à border les maſſifs des bois, & à limiter l'enceinte des boſquets. Le principal agrément des Paliſſades conſiſte à être bien dreſſées & garnies depuis leur pied juſqu'à leur ſommet : elles ſont ſuſceptibles de chantournement dans leur plan, ſuivant les lieux qu'elles décorent. Pour offrir une belle verdure, elles doivent être plantées en charmille ou en ormille : celles d'érable, d'ifs & de buis, ne produiſent pas, à beaucoup près, un auſſi beau coup d'œuil, & elles ſont d'un plus difficile entretien. Aſſez généralement leur hauteur eſt fixée aux deux tiers de la largeur des allées ; & lorſque dans les lieux ſpacieux on veut les élever da

(*g*) Quinconce ou Quinconge, du mot Latin *Quincunx*.

vantage, on laiſſe monter la chevelure des arbres de haute futaie qui ſont placés derriere, pour que l'une & l'autre ſe réuniſſent, ſoit à plomb, ſoit en retraite, ſoit en ſaillie. On doit obſerver de ne jamais enclaver les arbres dans les Paliſſades, parce que, lorſqu'un d'eux viendroit à périr, on ſeroit obligé de faire brêche dans cette derniere, & elle ſeroit un temps trop conſidérable à ſe retablir. Nous penſons encore qu'il faut éviter de placer les arbres au-devant des Paliſſades, leur tige rarement droite, nuiſant néceſſairement au coup d'œuil, ainſi qu'on le remarque dans l'allée du tapis verd à Verſailles, & dans les Jardins de Trianon. Il n'en faut point douter, les arbres ſont plus convenablement placés derriere, à la diſtance de deux ou trois pieds de la charmille. Il eſt encore bien, ſelon nous, dans les allées parées où l'on étale à grands frais les chefs-d'œuvre de la Sculpture, de ne laiſſer jamais ſurpaſſer la chevelure des arbres, au-delà de la ſurface des Paliſſades; autrement l'eau, qui tombe abondamment, dans l'arriere ſaiſon, de deſſus ces arbres, ruine ces ouvrages de l'Art, ainſi qu'on le remarque dans les magnifiques Jardins que nous venons de citer, malgré les ſoins continuels qu'on prend pour les en garantir; mais le ſédiment des feuilles mortes qui s'y attachent pendant l'hyver, en détruit inſenſiblement toute la fineſſe, & leur ôte, à la longue, la plus grande partie de leur belle expreſſion.

OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR LES DIFFÉRENTES PARTIES QUI SE PLACENT A COUVERT DANS LES JARDINS DE PROPRETÉ.

Des différentes Allées.

Tous les différents objets dont nous venons de parler n'auroient aucun agrément, ſi dans une plantation (*h*), telle qu'un grand Jardin (*i*), un Parc (*k*), on n'obſervoit du couvert, non-ſeulement pour parvenir aux différentes parties qui les compoſent, mais auſſi pour procurer de l'ombre à la promenade. Ces deux conſidérations ont fait imaginer les Allées, dont nous parlons ici, pour ſervir de communication aux différentes pieces de verdure, & pour entourer quelquefois les Eſplanades; celles-ci ſe placent au-devant des maſſifs

(*h*) Aſſez généralement on appelle Plantation, l'art de former un Jardin, un Parc, un Bois, une Forêt, un Bocage, un Maſſif, un Boſquet, &c.

(*i*) Par un Jardin, on entend toutes les parties couvertes ou découvertes d'une belle promenade plantée d'arbres, d'arbriſſeaux, d'arbuſtes & de fleurs.

(*k*) Parc; on comprend ſous ce nom un grand lieu à la campagne entouré de murailles, & faiſant partie des dépendances d'une Maiſon Royale ou Seigneuriale. On en diſtingue de deux ſortes, l'un que l'on nomme petit Parc planté d'arbres de moyenne futaie, qui comprend les Jardins de propreté, dans leſquels ſont diſtribués les différents Boſquets, & autres pieces de verdure: l'autre qu'on nomme grand Parc, où ſont percées de grandes avenues, & où l'on pratique des routes pour la chaſſe, des réſervoirs, des décharges, &c. On conſtruit auſſi dans ces derniers, des Ménageries, des Faiſanderies, enfin, des Remiſes & des retraites pour le gibier.

qui ſéparent les parties découvertes d'avec les Bois (*l*, où ſe trouvent diſtribués les Sallons, les Cabinets, les Salles de verdure, &c. On compte, à peu près, huit ſortes d'Allées : les Allées couvertes, les découvertes, les ſimples, les Allées doubles, les blanches, les vertes, enfin, les ſous-Allées & les contre-Allées, qui toutes ſervent de communication dans nos Jardins, pour aller d'un lieu à un autre, ainſi que les rues conduiſent dans les différents quartiers d'une grande Ville.

Les Allées couvertes ſont celles dont les arbres forment un berceau naturel, ce qui rend leur promenade impénétrable au ſoleil ; mais elles ne peuvent ſervir de maitreſſes Allées, celles-ci devant avoir beaucoup de largeur : dans ce cas, on les élague à pic, & c'eſt ce qu'on appelle Allée découverte, ou à ciel ouvert : ou bien on

---

(*l*) Sous ce nom on entend les lieux plantés de haute futaie, les Cloîtres à hautes paliſſades, les grands eſpaces découverts, &c.

Les Bois-taillis ne different des Bois de haute futaie, que parce qu'on les coupe rez-terre tous les neuf ans, d'où ils prennent le nom de Taillis.

Les Bois de moyenne futaie, ſont ceux dont on fait uſage dans les Jardins de propreté, parce qu'ils ne parviennent jamais à une ſi grande hauteur que ceux de haute futaie, étant ordinairement percés & ornés de Cabinets de verdure, de Portiques, &c.

Les Forêts different des Bois par leur grande hauteur, par leur étendue conſidérable ; elles ſont plantées d'arbres près à près, formant des touffes fort épaiſſes, percées de routes pour la chaſſe des bêtes fauves : telle eſt celle de Fontainebleau, qui contient vingt mille deux cent quatre-vingt-cinq arpents ; celle de Compiegne, qui en contient vingt-huit mille ; celle de Villers-Cotterets, vingt-quatre mille cinq cent cinquante-ſix ; celle de Saint-Germain-en Laye, cinq mille cent quatre-vingt-dix-huit ; celle de Chambor, quatre mille huit cent trois, &c.

les taille seulement en demi-berceau de chaque côté, de maniere qu'il reste une assez grande ouverture au milieu.

Les Allées simples ne sont composées que de deux rangs d'arbres, pendant que les Allées doubles en ont quatre. On appelle Allées blanches, celles qui sont sablées; & Allées vertes, celles dont le sol est orné d'un tapis verd. Les sous-Allées sont celles qui se pratiquent dans les parties basses des Jardins; on les nomme ainsi, pour les distinguer des Allées placées dans les parties supérieures des belles promenades, ainsi qu'il s'en remarque à Meudon, à Marly & ailleurs. Enfin, les contre-Allées, sont celles, dont la largeur, réduite à la moitié des maitresses Allées, compose les Allées doubles dont nous venons de parler; alors ces contre-Allées se trouvent couvertes, pendant que celle du milieu se trouve à ciel ouvert.

La configuration des Allées dépend de la disposition du terrein & de la composition du plan. Il s'en fait de droites, d'obliques, de circulaires, en zig-zag, en spirale, en talut, en rampe douce, en terrasse, &c. En général, il faut observer qu'elles ne soient jamais trop de niveau; mais leur pente ne doit pas aller au-de-là de trois pouces par toise: autrement, elles seroient fatigantes, & l'on seroit obligé, pour éviter la dégradation qu'occasionneroient les pluies abondantes, d'y pratiquer des chevrons ou des marches de gazon de distance à autre, ainsi que nous en avons déja parlé.

Des différents Bosquets & des Salles de verdure.

Les Palissades déja citées, sont destinées à en-

tourer les Boſquets & les différentes Allées doubles ou ſimples, pour y conduire à couvert. La forme des Boſquets (*m*) ſe varie à l'infini ; leur relief ſert à faire valoir la planimétrie des piéces découvertes, & procure autant de ſurpriſe que d'agrément dans les promenades d'une certaine étendue ; ils prennent leur nom de leur uſage particulier, des ſtatues qu'ils contiennent, ou de l'eſpece des arbres dont ils ſont plantés. Lorſqu'ils ſont peu conſidérables, on les appelle ſeulement Cabinets de verdure : quand ils occupent un grand eſpace, on les appelle Salles ; ſelon leur deſtination, on les nomme Salles de Bal, Salles de Comédie, ou Salles de Maronniers, Salles de Tilleuls : quelquefois auſſi ils prennent le nom des pieces d'eau, ou des principaux groupes qui en font l'ornement ; voilà pourquoi on les appelle Salle de Diane & d'Endimion, Salle des Antiques, Salle de Neptune, d'Amphitrite, &c.

En général, le ſuccès de ces différentes pieces de verdure dépend beaucoup du choix des Fontaines, des Amphithéâtres, des Portiques, des Cabinets de treillage qui les embéliſſent, & de la communication facile avec les pieces découvertes qui entrent dans la compoſition du Jardin.

Des Cloîtres.

Les Cloîtres ſont de très-grandes pieces de verdure qui ſe plantent ordinairement dans le Parc d'une Maiſon Royale, au-delà des Jardins

(*m*) Boſquet de l'Italien, *Boſchetto*, un petit Bois.

de propreté. Ce ſont des pieces de cinq ou ſix arpents de forme réguliere, & entourées de doubles Allées. La ſurface du milieu de ces Cloîtres eſt preſque toujours occupée par une pelouſe bien entretenue, ſur laquelle on s'exerce à la longue paume : autour & dans des Allées bien battues & à ciel ouvert, on y fait des courſes de chars & de chevaux. Ces grandes pieces ſont auſſi quelquefois deſtinées à donner des fêtes, des bals champêtres, & des comédies paſtorales. Au-lieu de pélouſe, on y peut pratiquer des pieces d'eau ſervant de réſervoirs; alors on y donne des joûtes, des feux d'artifices, des illuminations, &c. On voit des Cloîtres de l'eſpèce dont nous parlons, dans le parc de Meudon; ils ſont de la plus grande beauté, & l'on peut en voir les Deſſins dans le plan général de cette belle Maiſon Royale, faiſant partie du cinquieme volume de l'Architecture Françoiſe.

Des Labyrinthes.

Les Labyrinthes ſont encore de grandes pieces de verdure, compoſées de maſſifs d'arbres & de Boſquets, dans leſquelles on communique par des Allées droites ou circulaires, mais diſpoſées de maniere que l'on ne puiſſe retrouver ſon chemin que difficilement, lorſqu'on en veut ſortir. Dans les différents Boſquets qui les compoſent, on y diſtribue des Pavillons, des Grottes, des Fontaines, des Portiques & des Berceaux de treillage, enfin des pieces découvertes, contenant les divers jeux de la roue de fortune, de la balançoire, de l'eſcarpolette, du trou-madame, du jeu

de Siam, du jeu d'oie, &c. tels qu'il s'en remarque dans les Jardins de Chantilly. Quelquefois auſſi on y diſtribue différentes fontaines qui ont pour objet la repréſentation des Fables d'Éſope, ou de celles des autres Fabuliſtes célebres; c'eſt ce qu'on voit exécuté avec beaucoup d'art dans le Labyrinthe des Jardins de Verſailles. Les Allées des Labyrinthes doivent avoir peu de largeur, afin de produire de l'ombre en tout temps aux curieux, & d'y entretenir une fraîcheur qui contribue à embellir la verdure qui les compoſe. Ordinairement, au pied de ces Allées couvertes, on place des treillages d'appui, parce que le ſoleil n'y pénétrant jamais, ou que rarement, le bas de ces charmilles devient ſujet à ſe dégarnir; mais lorſque les Boſquets & les Allées de ces pieces de verdure ſont expoſés à découvert, comme on a vu long-temps celui planté d'aube-épine dans les Jardins de Clagny, & qu'on voit aujourd'hui celui de Choiſy, garni en charmille, on évite cette dépenſe; & alors les Paliſſades produiſent un coup d'œuil plus intéreſſant, n'étant pas ſujettes à ſe déchauſſer par l'humidité, comme dans les Labyrinthes précédents.

Des Cabinets & des Berceaux de treillage.

Ces Cabinets artificiels, ont de tout temps figuré dans nos plus magnifiques Jardins. Ils ſervent ſouvent de frontiſpice à l'entrée des principales Allées, ſituées à l'extrémité des Eſplanades, placées en face du principal corps-de-logis : ils ont cela d'avantageux, que l'on jouit promptement de leur uſage particulier & de leur décoration.

Leur ordonnance tient d'ailleurs aux proportions de la belle Architecture ; on les compoſe ordinairement de Colonnes, de Pilaſtres, d'Arcades, de Niches, de Frontons, de Dômes & d'Amortiſſements, dans l'intention de repréſenter l'image d'un Sallon, d'un Belvéder, ou d'un Kioſque élevés en marbre ou en pierre ; la gaieté & l'élégance des Treillages paroît plus analogue à la verdure qui les environne, & ils ſervent à en relever l'éclat. Les Jardins de Chantilly, ceux de Verſailles, & particulièrement ceux du nouveau Trianon, près de cette Maiſon Royale, offrent plus d'un chef-d'œuvre en ce genre.

Le goût des Treillages demande une étude particuliere : les échalas & le bois de boiſſeau qu'on y emploie, poſés ſur des châſſis de fer, ſcellés avec ſolidité ſur des maſſifs de maçonnerie, exigent de la part de l'Artiſte une intelligence pratique qui le mette en état d'obſerver entre les plains & les vides, un rapport capable d'intéreſſer le coup d'œuil des Spectateurs éclairés (*n*).

On fait auſſi en Treillage des Portiques, des Niches & autres corps d'Architecture ; enfin des Eſpaliers à hautes & baſſes tiges, qui contribuent beaucoup à l'embelliſſement des Jardins parés, ſoit dans nos Maiſons particulieres, ſoit dans les Potagers de nos Maiſons Royales. Les Berceaux en treillage ſont auſſi une ſuite de cette magnificence ; on les garnit de Jaſmin, de Roſes ou de Chevre-feuille ; & il ſervent alors de communica-

(*n*) On vient de détruire à Clagny, un Cabinet de treillage de cette eſpece, élevé ſur les deſſins de Jules-Hardouin Manſard, qui certainement paſſoit pour un des meilleurs ouvrages qui ſe ſoient exécutés depuis long-temps.

tion pour paſſer à couvert d'un lieu à un autre; on l'a pratiqué ainſi avec le plus grand ſuccès dans les Jardins de Marly & de Sceaux ; ils produiſent un admirable effet dans ces promenades charmantes : comparés avec les Paliſſades & les Berceaux naturels, ils y préſentent une oppoſition tout-à-fait intéreſſante. Lorſque des principaux Bâtiments on veut arriver à l'ombre dans les différents Boſquets d'un Parc, il eſt bon d'en uſer ainſi ; & il s'en voit un très-grand nombre dans les environs de cette Capitale, élevés ſur les Deſſins de le Nôtre, & des Architectes de nos jours.

Des Statues & des Vaſes.

Les Statues & les Vaſes contribuent, ainſi que nous l'avons dit ailleurs, plus qu'aucun autre objet, à l'embelliſſement des Jardins de propreté ; ſemblables aux Fontaines, ils en peuplent la ſolitude, & annoncent la magnificence des Propriétaires. Nous ſommes néanmoins bien éloignés de croire qu'il faille les employer dans nos Jardins juſqu'à la prodigalité ; certainement ceux de Verſailles offrent trop abondamment des chefs-d'œuvre de ce genre : on a uſé de plus de retenue à cet égard dans les Jardins de Marly ; encore ceux de Chantilly & de Seaux nous plaiſent-ils davantage, parce qu'on y trouve plus volontiers le loiſir d'examiner avec fruit les beautés de cette eſpece qu'ils contiennent, ſans un trop grand excès. Au contraire, les promenades de Verſailles, ainſi que nous venons de le remarquer, ſemblent annoncer un attelier ouvert ſeulement pour ſatisfaire les Amateurs & les Artiſtes. En effet, la quantité de Statues qu'on y obſerve a de quoi fatiguer

l'œuil, & ſemble nuire, pour ainſi-dire, à la beauté de la nature qui devroit faire preſque tous les frais de la décoration de nos Jardins de propreté.

Ordinairement les Figures & les Vaſes ſont de marbre blanc, de bronze ou de métal : quelquefois, au lieu de Statues, on fait uſage de Termes, figures à demi-corps, élevées ſur une gaine, & qui, ſelon la place qu'elles occupent, produiſent un aſſez bel effet. Les Planches contenues dans ce Chapitre n'offriront, ni les Statues, ni les Termes dont nous parlons; ces merveilles appartiennent eſſenciellement à la Sculpture; les Coiſevox, les Girardon, les Couſtou, nous ont aſſez prouvé de leur temps, ce que pouvoit cet Art divin dans les mains d'auſſi habiles Maîtres; ouvrages admirables, qui doivent ſervir de modèles aux jeunes Artiſtes de nos jours, & faire ſans ceſſe l'objet de leur méditation. Les Vaſes, ſelon nous, appartiennent davantage à l'Architecture ; leurs profils, le choix de leur galbe eſt de ſon reſſort; c'eſt encore à Verſailles, à Trianon, à Marly, qu'il faudra aller puiſer les plus belles formes en ce genre, & s'y pénétrer de la touche & de la fineſſe de la plus parfaite exécution; auſſi en rapporterons-nous quelques exemples dans les Planches qui vont ſuivre, dans l'intention de monter le génie de nos Eleves ſur cette partie ſi intéreſſante de la décoration des nos Jardins.

A ces obſervations, nous allons faire ſuccéder pluſieurs compoſitions des diverſes parties dont nous venons de parler. On ne doit pas s'attendre néanmoins à trouver dans ce Chapitre une aſſez grande quantité de Deſſins de chaque genre; tous ces différents objets exigeroient ſeuls un volume particulier; nous avons tâché ſeulement de

faire choix des plus belles formes qui conviennent à chacun. Qu'on ne s'y trompe pas, pour parvenir à l'excellence de cette branche de l'Architecture, c'eſt aux Tuileries, c'eſt dans les environs de cette Cité qu'il faut aller, pour puiſer le véritable goût de l'Art : tout importe, un Parterre, une Piece d'eau, une Fontaine jailliſſante, un Portique, un Groupe, un Vaſe, un Boſquet, intéreſſent le Deſſinateur praticien; il doit tout meſurer, prendre les détails, s'en faire une étude, une collection, en un mot, faire entrer la compoſition de tous ces objets dans ſon projet général; autrement, il doit s'attendre à n'offrir que des beautés détachées, diſtribuées au haſard, & ſouvent diſpoſées ſans choix & ſans convenance. Nous n'allons donc préſenter les Planches qui vont ſuivre, que comme autant d'images qui doivent faire ſentir à nos Eleves, l'importance d'examiner avec attention tout ce qui peut contribuer à l'embelliſſement de nos Jardins parés.

DIFFÉRENTS DESSINS DE PARTERRES, DE BRODERIE ET DE MASSIFS DE GAZON.

PLANCHES I & II.

La Planche I offre quatre Parterres de deſſins différents ; celui de la figure I en donne un de Broderie, enfermé dans un trait de buis, avec un ſentier qui le ſépare de la plate-bande de fleurs qui ſert de bordure à ſa totalité : c'eſt dans cette derniere que ſont diſtribués des arbriſſeaux & des fleurs; ſa broderie eſt auſſi formée par des traits de

de buis, & ſes rinceaux ſont remplis de ſables de diverſes couleurs, qui, par là, imitent les ramages d'une étoffe, dont les nuances aſſorties, préſentent un coup d'œuil ſatisfaiſant. il faut ſçavoir néanmoins ne les employer que dans des lieux peu ſpacieux; ils exigent beaucoup de dépenſe & un entretien conſidérable. Ce genre d'ornement demande un goût particulier : nous l'avons déja remarqué ailleurs, un bon Deſſinateur ſe trouve quelquefois novice, lorſqu'il eſt requis d'en donner un deſſin : pour y parvenir, il faut entendre le jardinage, & ſçavoir applanir les difficultés de la main d'œuvre, afin d'en pouvoir faciliter l'exécution au Jardinier. On ſe ſert de buis nain, pour en former les contours, & l'on doit choiſir la fin de l'Automne pour les planter, les pluies d'hiver leur faiſant prendre plus facilement racine, & la roſée du Printemps leur donnant de la force en leur rendant leur premiere verdure & leur premiere fraîcheur. En général, il faut tâcher d'éviter les petites parties dans leur compoſition; il eſt même important d'empêcher, autant qu'il eſt poſſible, l'approximation des traits de buis dont ils ſont formés, parce que venant à s'épaiſſir avec le temps, il eſt difficile au ciſeau du Jardinier de leur reſtituer leur forme primitive, d'où réſultent dans la ſuite des jarrets, qui ôtent à ces Parterres leur mérite principal.

La Figure II offre un Parterre compoſé de Maſſifs de gazon, compartis & enfermés d'un trait de buis, avec des chemins ou ſentiers qui conduiſent à trois baſſins, dont deux ſont circulaires, & l'autre octogone. Ce Parterre eſt auſſi entouré de plates-bandes de gazon; elles contiennent des rigoles & de petits baſſins orné de bouillons qui

procurent au Parterre une grande richeſſe, mais qui exigent une dépenſe conſidérable ; auſſi ne les employe-t-on gueres que dans les Jardins de nos Maiſons Royales : ou lorſqu'on en fait uſage dans nos habitations particulieres ; c'eſt pour les placer très-près des appartements privés, parce que leur coup d'œuil & le gazouillement de leurs eaux ſemblent en réveiller la ſolitude. Cette Figure II eſt tirée des Jardins de Liancourt, où ces Parterres exécutés en grand, ont produit le plus bel effet, avant qu'ils fuſſent détruits, auſſi bien que la plus grande partie des autres chefs-d'œuvre qui y avoient été faits ſur les deſſins & ſous la conduite du célebre le Nôtre.

La Figure III eſt un autre Parterre de broderie, comme celui de la Figure I, avec cette différence, que non-ſeulement il n'eſt point enfermé dans un double trait de buis ; mais qu'il eſt traverſé par une allée oblique bonne à imiter, lorſque la largeur d'un Parterre devient trop conſidérable, comparée avec ſa longueur : défaut de rapport ſouvent occaſionné, ſoit par la diſpoſition du terrein qu'on n'eſt pas toujours le maître de corriger, ſoit pour ſe procurer plus d'air ou plus d'eſpace, ſoit enfin par la diſpoſition des avant-corps des Façades, dont la diſtribution des croiſées exige une allée blanche qui en alligne l'axe. La broderie eſt d'ailleurs d'un aſſez bon goût de deſſin, elle nous plaît plus que celui de la Figure I ; auſſi ce parterre eſt-il du Deſſin du ſieur Touchar, qui a excellé de ſon temps dans cette partie de l'Art du Jardinage.

La Figure IV eſt encore un autre Parterre de broderie ; mais bien moins compoſé que les précédents : ſes chûtes ſont aſſez bien jetées, quoi-

qu'elles paroiſſent un peu maigres : c'eſt une attention qu'il faut avoir, d'obſerver les vides dans des eſpaces à peu près égaux; il n'eſt pas moins contraire au goût de l'Art, de laiſſer trop d'intervalle dans les fonds, que de charger trop conſidérablement la broderie. Nous croyons auſſi que les traits de buis qui forment le deſſin de ces ſortes de Parterres, ne doivent pas être placés trop près du buis qui détermine la largeur intérieure de la plate-bande; l'avoiſinement de cette derniere ne pouvant que nuire par ſon terreau, à la propreté qu'exigent les ſables de couleur, dont on orne ordinairement les compartiments, les rinceaux & leurs tiges.

Les Figures I, II, III & IV de la ſeconde Planche offrent auſſi d'autres deſſins à peu près dans le même genre; mais dont les formes ſont variées diverſement, & peuvent l'être à l'infini ſous le crayon d'un habile Maître, & ſelon le local où l'on met en œuvre ces ſortes d'embelliſſements dans les Jardins de propreté. Au reſte la nature du terrein où l'on plante les Parterres, doit entrer pour beaucoup dans le choix de leurs compoſitions; le défaut de ſalubrité dans l'air, une terre trop humide ou trop légere, une expoſition trop découverte ou trop ombragée, ſont autant d'obſtacles qui doivent déterminer l'Artiſte à préférer les maſſifs de verdure à la broderie, les fleurs vivaces aux fleurs printanieres, les planches de chêne aux traits de buis, les plates-bandes de gazon à celles plantées d'arbriſſeaux; enfin les Baſſins, les Statues, les Vaſes aux Corbeilles, aux Tapis verds, aux Ifs, &c.

Différents Deſſins de Boulingrins & de Vertugadins.

PLANCHES III & IV.

La Planche III donne différents Deſſins de Boulingrins, eſpèces de Parterres plantés tout de gazon en compartiment, dont le milieu eſt renfoncé, & le pourtour formé par un talut incliné ſur quarante-cinq degrés.

La Figure I eſt de cette derniere eſpèce; & ſes maſſifs ſont entourés d'un trait de buis qui contribue à procurer à ce Parterre plus de richeſſe; ce qui devroit le faire préférer dans les parties découvertes, qui, ordinairement, ſe placent en face du Château, ou dans ſes parties latérales. La forme de ce Boulingrin eſt octogone; le fonds eſt occupé par un tapis de gazon de forme circulaire. A la place de celui-ci, on pouroit faire uſage d'un baſſin avec un jet d'eau, ſelon que la beauté du lieu l'exigeroit. On pouroit de même en pratiquer un dans le Boulingrin de la Figure II, qui, au-lieu d'être à pans, eſt de figure oblongue, avec des oreillons en tour creuſe, pour configurer avec les quatre ronds, auſſi de gazon, qui ſont placés à ſes extrémités. Ce Deſſin eſt plus ſimple que le précédent, & peut être réſervé pour les parties les moins prochaines du principal corps-de-logis : ſi l'on vouloit imiter les compartiments de ce Boulingrin, nous conſeillerions de lui donner un peu plus de largeur, ſur-tout s'il devoit être aperçu ſur ſa longueur; car il faut ſe ſouvenir de ce que nous venons d'enſeigner dans les

principes généraux ; que c'eſt la ſituation des lieux qui doit déterminer la forme & la proportion de toutes les pieces de verdure. Tel Deſſin qui, ſur le papier réduit géométriquement, plaît à l'œuil, ne réuſſit que rarement ſur le terrein, parce qu'il arrive ſouvent que le Deſſinateur néglige ou perd de vue, dans le Cabinet, les points de diſtance, ou les éminences d'où ſes formes doivent être aperçues : encore une fois, tout importe, le ſuccès des différentes parties du Jardinage intéreſſe tout autant le véritable amateur, que le revêtiſſement de la décoration intérieure d'un Sallon, d'une Galerie, &c. Ce que nous diſons ici eſt une vérité, dont nous ſouhaitons que nos Eleves ſoient intimement perſuadés ; ils doivent donc tout examiner, non-ſeulement en hommes de goût ; mais en Géometres, en Praticiens, en un mot, avec l'œuil de le Nôtre, s'ils veulent marcher ſur les pas de ce grand Maître.

La Figure III eſt un grand Boulingrin, dans le fonds duquel eſt une piece d'eau entourée d'un gazon découpé en compartiments ; il eſt, ainſi que celui de la *Figure IV*, d'une forme aſſez intéreſſante, & tous deux ont été exécutés avec ſuccès, ſur les deſſins de le Blond, l'un de nos Architectes, qui ont ſçu mettre le plus à profit, parmi nous, les préceptes du grand Maître que nous venons de citer. Il faut convenir néanmoins que, pour les imiter, il conviendroit d'être pourvu d'une certaine intelligence. Combien n'avons-nous pas vu de fois de jeunes Artiſtes ou des Jardiniers qui paſſoient pour bons, leſquels, perſuadés qu'ils ſuivoient littéralement les productions qu'ils trouvent dans nos Livres, s'ima-

ginoient alors exécuter des chefs-d'œuvre, pendant au contraire, que, faute d'avoir ſçu ajouter ou retrancher certaines parties aux imitations qu'ils avoient pour objet, on ne remarquoit plus que des diſſonnances & des diſparités, qui rendoient méconnoiſſables, & quelquefois même au-deſſous de la médiocrité, les penſées des hommes habiles qu'ils avoient choiſis pour guides. Nous n'avons que trop d'exemples de ce que nous avançons. Nous ſommes d'ailleurs de bonne foi, tous les deſſins que nous donnons dans ce Chapitre, quoique d'un aſſez bon choix, ne ſont pas offerts ici pour être ſuivis à la lettre; mais ſeulement pour indiquer le genre de chaque partie; c'eſt à l'homme de goût qui exécute & qui ſe trouve chargé d'une entrepriſe plus ou moins conſidérable en fait de Jardinage, à juger des formes les plus convenables, des véritables grandeurs & du choix qu'il doit faire de telles ou telles pieces de verdure, ſelon quelles ſeront deſtinées à être expoſées à couvert ou à découvert; car cette ſeule différence doit en apporter beaucoup dans la diſpoſition, dans les reliefs & dans l'ordonnance des pieces de même genre. Il ne doit pas non plus oublier, que l'éloignement ou l'approximation doit changer néceſſairement la hauteur & les gradations qu'il convient de donner à une liſiere de charmille placée au-devant d'une paliſſade, enfin aux Taluts, aux Amphithéâtres, aux Vertugadins, &c.

La Planche IV donne pluſieurs Deſſins de Vertugadins, eſpeces d'Amphithéâtres, qui different des Boulingrins dont nous venons de parler, en ce que leur ſol formé de pluſieurs paliers, & d'un certain nombre de gradins, produit autant d'éminences, qui, diſtribuées avec intelligence, pré-

ſentent divers objets intéreſſants : tels ſont ceux que nous avons déja cités, en parlant des jardins de Marly. Les deſſins qui ſe remarquent ſur cette Planche, ſont, pour la plupart, entourés par des paliſſades de charmille qui leur ſervent de doſſiers. Il ſe fait néanmoins des Vertugadins iſolés de toutes parts, & du ſommet deſquels on découvre une certaine quantité d'objets agréables; ce qui leur fait donner quelquefois le nom de Belvéders découverts, lorſqu'ils ont une certaine élévation; mais lorſqu'ils en ont moins, ils ſont nommés tout ſimplement Vertugadins, ainſi qu'on appelle volontiers ceux des figures que nous rapportons dans cette Planche, Amphithéâtres, ou du moins Vertugadins en Amphithéâtres. Ils nous ont paru d'ailleurs d'un aſſez bon genre, & le Blond eſt l'Auteur où nous les avons puiſés; nous n'y avons fait que de légers changements.

Des Fontaines jailliſſantes.

PLANCHES V & VI.

La Planche V offre deux deſſins de Fontaines jailliſſantes, qui ordinairement ſe placent dans le milieu des grands baſſins : telles ſont celles qu'on voit à Verſailles dans le baſſin du boſquet des Dômes, & dans celui de la Colonnade. Quelquefois on les diſtribue auſſi dans des niches, dans les angles ou dans les pans coupés des grandes pieces de verdure; il s'en remarque de pareilles dans les Jardins de Marly, en face du boſquet d'Agrippine. Ordinairement ces fontaines, qu'on nomme auſſi coupes, ſe conſtruiſent en marbre ou en plomb; ces dernieres ſont ſoutenues par

des armatures de fer, & alors elles se bronzent à l'huile. Leur forme, comme les Parterres, quoique dans un autre genre, peut se varier à l'infini ; & c'est à l'ébauchoir à seconder le génie de l'Artiste. Assez volontiers ces sortes de travaux sont confiés aux Sculpteurs, & lorsqu'ils sont habiles, cette confiance leur est due. Malgré cela, nous conseillons à nos jeunes Architectes de devenir d'assez bons Dessinateurs, pour les composer eux-mêmes, & pouvoir en décider les galbes, les proportions & les attributs les plus convenables, pour ensuite en abandonner l'exécution aux hommes du premier mérite en ce genre. Les deux Dessins que nous offrons ici, sont dans le goût de ceux qu'on remarque dans les Jardins de Chantilly & de Liancourt, parce que ces Fontaines nous ont paru d'un assez bon choix. Nous aurions bien désiré pouvoir en donner plus d'un modèle ; mais il en est de cette partie comme de toutes les autres comprises en ce Chapitre : nous n'avons pu qu'indiquer le genre de chacune : la Théorie de le Blond, *Vol. in-4°*, excellent Traité, & où nous n'avons pas craint de puiser plusieurs objets, est lui-même insuffisant, pour donner une certaine quantité de tous les Ouvrages de goût qui embrassent les Jardins de magnificence. D'ailleurs, nous le répétons, c'est le local qui détermine l'Artiste à varier ses différentes compositions, selon la nécessité où il se trouve d'embellir ses promenades. Cette considération nous a fait éviter de comprendre dans ces Planches quelques dessins de Cascades, le plus ou moins d'abondance des eaux pouvant seule indiquer l'importance ou la simplicité de ces ouvrages de l'Art. Pour y sup-

pléer, nous conſeillons à ceux de nos Eleves, qui ſéjournent dans cette Capitale, d'aller viſiter les belles Maiſons de plaiſance, élevées dans ſes environs; leurs Jardins leur fourniront de quoi ſe former le goût dans cette branche de l'Architecture, d'après les modèles érigés ſur les Deſſins de Charles le Brun, Peintre célèbre, & l'un des plus beaux génies que la France ait produits : la plupart de ſes Ouvrages, qui raviſſent notre admiration, ont été exécutés par les plus habiles Sculpteurs, de ſon temps. A l'égard de ceux qui ſe trouvent éloignés de cette Cité, ils peuvent avoir recours à l'Œuvre du Cabinet du Roi, grand Atlas en pluſieurs volumes, qui ſe trouve dans la plupart des Bibliothèques ; ils pouront y prendre connoiſſance du plus grand nombre des chefs-d'œuvre que la magnificence de Louis le Grand a fait élever ſous ſon règne; ils y trouveront enfin les modèles de le Brun & des autres Artiſtes de réputation gravés avec la plus grande intelligence.

La Planche VI offre différents deſſins de Cuvettes, de Maſcarons, & de la majeure partie d'une des pyramides d'eau, qui ſe trouve dans le boſquet de l'Arc de triomphe des Jardins de Verſailles. Ces différents fragments exécutés en plomb, ſont d'un excellent genre, & nous ont paru propres à inſpirer à nos Eleves le deſir d'aller ſur les lieux viſiter ces beaux modeles, pour s'y nourrir des merveilles, dont cette Maiſon Royale eſt remplie, peut-être même avec trop de prodigalité.

Différents Deſſins de Terraſſes & d'Eſcaliers.

PLANCHES VII & VIII.

Notre objet n'eſt pas ici d'offrir les Deſſins des

différents revêtiſſements des grandes Terraſſes ; telles qu'il s'en remarque à Meudon près Paris, du côté de la campagne ; au Château d'Amboiſe en Touraine, & ailleurs : revêtiſſements qui, pour toute décoration, ne préſentent que quelques corps de refend ou des boſſages, couronnés d'un cordon, ſurmontés d'un mur d'appui en baluſtrade. Il eſt vrai qu'à la droite de l'avant-cour du Château de Meudon, on remarque une autre Terraſſe qui ſoutient les terres des Jardins hauts de cette magnifique Maiſon Royale, & que ſur les revêtiſſements des murs de cette ſeconde Terraſſe, on a placé des pilaſtres en gaines, d'un Deſſin plus ſingulier que raiſonnable, puiſqu'il faudroit que, pour être approuvés, ils fuſſent continués paralleles, & non pas plus étroits vers leur baſe que vers leur ſommet ; cette forme extérieure, n'en doutons point, eſt contraire, du moins en apparence, & à l'empatement du mur, & à la pouſſée des terres. Qu'on y prenne garde ; il en eſt de la décoration des murs dont nous parlons, comme de toutes les autres productions de l'Architecture ; jamais l'Architecte n'arrivera à ſes fins, ſi l'objet qui le détermine à tel ou tel genre de conſtruction, ne lui indique l'eſpèce de décoration la plus convenable pour ſon parement. Que diroit-on d'un Payſagiſte, qui, par inadvertance, introduiroit l'écorce d'un hêtre ſur la tige d'un chêne. C'eſt ici à peu-près la même choſe ; la forme de la décoration extérieure doit annoncer les précautions qu'on a dû prendre pour procurer la plus grande ſolidité à l'intérieur des murs. En un mot, nous croyons que les ſurfaces hors-œuvre, doivent annoncer, par le ſtyle de leur ordonnance ſolide ou délicate, la réſiſtance la plus étonnante, ou

l'élégance que l'économie ſçait quelquefois mettre en œuvre, lorſqu'il ne s'agit que de quelques Édifices de peu d'importance. Mais lorſqu'on ſe propoſe d'annoncer la plus parfaite ſolidité, & qu'on veut s'éloigner du ſimple, il faut du moins puiſer la richeſſe dans le genre de la choſe, dans le choix & la qualité de la matiere; autrement, on riſque de ne préſenter qu'un plaquis, des pieces de rapport, enfin des compoſitions de fantaiſie, qui ne peuvent s'attirer le ſuffrage des hommes éclairés.

La Planche VII nous donne les Deſſins d'une Terraſſe de douze pieds ſeulement d'élévation, avec l'eſcalier, qui, du niveau de la cour, deſcend au petit canal des Jardins de Saint-Cloud. Cette Terraſſe & ſon eſcalier, ſont en pierre, & ont été exécutés ſur les Deſſins de Jules Hardouin Manſard: ils ſont tous deux d'un bon genre; & quoique ſimples, ils figurent, on ne peut pas mieux, avec les autres parties qui les environnent dans cette promenade charmante. Sur cette même Planche, on a tracé la coupe de l'eſcalier, & le profil de la Terraſſe, dont on n'a point donné le plan, la ſimplicité de cette compoſition n'ayant pas paru l'exiger.

La Planche VIII offre le Deſſin d'une autre Terraſſe & de ſon Eſcalier, de la compoſition de le Blond. Cette production, d'une grande magnificence, eſt ornée d'un Buffet d'eau & de deux Champignons; richeſſe qui la rend digne d'entrer dans la décoration des Jardins de nos Maiſons Royales. Néanmoins, ſa forme générale, grande, mais ſimple quant à l'Architecture, la rend auſſi ſuſceptible d'être miſe en œuvre dans les promenades beaucoup moins importantes, parce

que, ſans rien changer à ſa diſpoſition, on peut en ſupprimer la ſculpture & les eaux jailliſſantes; & alors elle différeroit peu de celles qui ſe remarquent aux Tuileries, & qui toutes ſont fort eſtimées des connoiſſeurs. La ſuppreſſion que nous propoſons dans ce Deſſin, nous rappelle ce que, plus d'une fois, nous avons recommandé à nos Elèves, & qu'il eſt peut-être important de leur répéter ici. Lorſqu'il arrive qu'on ſe propoſe d'enrichir un projet, il faut commencer par le faire ſimple de forme, & dépouillé de tout ornement; mais néanmoins en établir les nus, d'après la Sculpture qu'il peut recevoir dans la ſuite, enſorte qu'il faſſe également bien, dépourvu de toutes richeſſes, ou revêtu du faſte de la Sculpture & des eaux jailliſſantes, ſans jamais, dans l'un ou l'autre cas, devenir médiocre ou confus; ce qui ne poura jamais arriver, ſi l'Artiſte n'a obſervé un juſte rapport entre les parties & le tout, s'il n'a cadencé ſes Plans, enfin, ſi ſes profils n'expriment par leur fermeté ou leur élégance, un caractère propre à l'objet. Pour ſe convaincre de cette vérité, que ſur un papier particulier, on ſupprime par exemple, tous les ornements gravés ſur cette Planche, & l'on concevra aiſément, que les ſeuls membres de ſon Architecture n'en produiront pas moins un ouvrage excellent, parce que, lorſqu'une fois les formes ſont bien combinées, les ornements qu'on y peut ajoûter, ne peuvent que contribuer encore à rendre l'ouvrage entier, & plus pittoreſque, & plus admirable.

La coupe & le profil deſſinés ſur cette même Planche, contribueront à faire ſentir plus poſitivement, ce que nous avons voulu faire entendre en applaudiſſant à cette compoſition, & fourni

ront les moyens d'en tracer le Plan, que nous n'avons pu joindre ici, dans la crainte de trop multiplier les Planches.

Nous ne donnerons point dans ce Chapitre, de Deſſins de Quinconces ; perſonne ne révoque en doute le bon effet qu'ils produiſent dans les Jardins des Tuileries & du Palais Royal : d'un autre côté, leur compoſition eſt ſi ſimple, que ce ſeroit vouloir multiplier les figures, ſans aucune eſpece de néceſſité. Ainſi, pour ſuivre l'ordre que nous avons obſervé dans les préceptes généraux du commencement de ce Volume, nous allons paſſer aux diverſes Paliſſades que va nous offrir la Planche IX.

Divers Deſſins de Paliſſades.

PLANCHES IX & X.

Nous ne répéterons point ce que nous avons déja dit des Paliſſades ; d'ailleurs, les divers exemples qui ſont tracés ſur cette Planche, nous paroiſſent préférables à une ſpéculation fort étendue ; ces paliſſades ont été deſſinées d'après le plus grand nombre de celles que l'on admire dans les Jardins de Maiſons, de Verſailles, de Marly, de Liancourt, de Chantilly, &c. & ont été rapportées par le Blond, dans ſa Théorie du Jardinage, ouvrage dans lequel nous les avons puiſées, comme autant de modèles à offrir à nos Eleves. Qu'on prenne garde qu'il s'agit ici d'un corps de Leçons, & que nous avons averti à la tête du premier Volume de ce Cours, que nous nous ferions un devoir de rapporter des meilleurs Auteurs, tout ce qui pouroit contribuer à faire éclore

le goût des jeunes Artiſtes : d'ailleurs, le plus grand nombre des objets que nous offrons, ſont exécutés, &, comme tels, appartiennent à la République des Arts, ainſi qu'à ceux qui les profeſſent. Nous nous flattons donc, que l'on ne nous accuſera, ni de plagiat, ni de larcin, pour redonner dans notre Ouvrage quelques Deſſins anciennement gravés, qu'il nous a paru eſſenciel de remettre ſous les yeux du Lecteur. L'indication des ſources où nous avons puiſé, & l'éloge que nous faiſons du Livre & de ſon Auteur, doivent nous mettre à l'abri de tout reproche à cet égard.

Après cet aveu, faiſons ſeulement quelques obſervations ſur les différentes figures deſſinées dans cette Planche IX. La figure I offre les Paliſſades plantées dans les Jardins en face du Château de Maiſons : elles produiſent beaucoup d'ombrage, & comme le maſſif des Charmilles n'eſt ſoutenu que par la tige des arbres, elles laiſſent un libre accès, pour découvrir de ces Jardins, la plaine qui ſe trouve placée de l'autre côté de la riviere, & dans laquelle eſt plantée une avenue conſidérable, qui procure à ce Château un coup d'œuil très-intéreſſant. Il ſeroit à déſirer que ces Charmilles & ces Paliſſades fuſſent élaguées un peu plus hautes; faute d'un certain entretien, la tige des arbres eſt devenue trop baſſe, enſorte qu'on ne reſpire guères qu'un air étouffé ſous ces promenades; ce qu'on auroit évité, ſi l'on avoit pris ſoin de bonne heure d'en élever les tiges, & d'en racoucir d'autant plus la hauteur de la Chevelure des arbres.

La Figure II donne le Deſſin de la Paliſſade de la Salle des Antiques du Jardin de Trianon, qui, toute ſimple qu'elle paroît, ne laiſſe pas de pro-

duire un bon effet, étant d'ailleurs ornée dans chacun des trumeaux des arcades qui la compoſent, d'un Buſte antique en marbre blanc, ſoutenu ſur un ſcabellon de marbre de couleur, qu'on n'a point exprimé ici, ce genre de magnificence étant indépendant de notre objet.

La Figure III eſt encore une des Paliſſades exécutées à Trianon, laquelle entoure le grand Boulingrin, nommé le Plafond, dont nous avons parlé plus haut, page 26.

La Figure IV donne la décoration d'une Paliſſade en arcades, au travers deſquelles on en aperçoit une autre, liſſe, bordant une contre-allée. On en voit de cette eſpèce dans les Jardins de Chantilly ; &, quoiqu'elles exigent un entretien aſſez conſidérable, elles peuvent s'employer avec ſuccès dans les Salles de bal, diſtribuées dans les boſquets d'un Parc ; parce qu'elles reçoivent facilement les lumieres néceſſaires pendant la nuit pour éclairer ces ſortes de fêtes champêtres.

La Figure V peut ſervir au même uſage, & paroît plus propre à la décoration d'une Salle moins vaſte que la précédente : elle a cela d'intéreſſant, que les arcades ne deſcendant pas juſques ſur le ſol, on peut pratiquer des gradins dans la hauteur de leur appui, & placer une beaucoup plus grande quantité de lumieres dans les trumeaux qui ſéparent ces arcades. Au reſte, on pouroit faire ceux-ci moins larges, &, au contraire, augmenter ceux de la Figure IV, ſans que ces changements nuiſiſſent à l'effet général ; la diſpoſition des lieux, la grandeur des boſquets & l'élévation de la verdure qui les entoure, étant autant d'objets qui doivent déterminer l'Artiſte à obſerver

plus ou moins d'élégance dans les décorations de cette espèce.

La Figure VI présente une Palissade plus légere encore que celles dont nous venons de parler : il s'en trouve d'exécutées dans ce genre à Liancourt; elles produisent le plus bel effet, en faveur des jets placés au milieu de chaque arcade, & dont les chûtes tombent dans des bassins entourés de bandes de gazon, élevées sur une Terrasse, qui, elle-même, se trouve aussi élevée sur trois gradins : cette éminence donne à cette composition un air amphithéatral, qui n'offre cependant rien de fastueux, parce que la Sculpture est, pour ainsi dire, sans apprêts, & qu'on n'y remarque ni marbre, ni bronze; mais seulement les beautés qui tiennent toutes à la nature, aidée du secours de l'Art.

La Planche X offre d'autres Palissades beaucoup plus composées; aussi celles de la Figure I & de la Figure II sont-elles tirées des Jardins de Marly, plantés sur les Dessins de Jules Hardouin Mansard, l'Architecte de son siecle, qui a montré le plus de goût & de génie dans ses productions, & particuliérement dans les Jardins charmants de cette Maison Royale : Jardins dans lesquels il a sçu soumettre la nature aux regles de l'Art, ce que les Anglois de nos jours, condamnent ouvertement, en applaudissant néanmoins à ces chefs-d'œuvre, parce qu'en effet ils sont admirables.

Les Figures III & IV sont du Dessin de le Blond, autre Artiste d'un génie supérieur, qui nous a donné un excellent traité sur la Théorie du Jardinage, dont nous avons déja parlé plus d'une fois, & dans lequel nous avons puisé les exemples tracés sur cette Planche, comme autant d'excellents

lents modèles à offrir à nos Eleves, pourvu toutefois qu'ils en ſachent faire une juſte application, dans les différentes occaſions qu'ils auront d'exercer leurs talents.

Observations particulieres sur les différentes parties qui se placent a couvert dans les Jardins de propreté.

Des Boſquets & des Salles de verdure.

Dans nos obſervations générales, nous avons parlé des différentes allées; nous n'en donnerons point ici d'exemples, cette partie du Jardinage étant connue de tout le monde : mais comme les Boſquets & les Salles de verdure demandent une étude particuliere, nous allons en offrir pluſieurs deſſins, dans les Planches ſuivantes.

La Planche XI donne les Deſſins de quatre Boſquets de formes différentes, entourés de pluſieurs allées diſtribuées diverſement. Les Boſquets peuvent ſe varier à l'infini, ſelon l'étendue des maſſifs où ils ſe trouvent placés, & la largeur des grandes allées qui les entourent; car il eſt bon d'obſerver, que ces maîtreſſes allées, tenues ordinairement à ciel ouvert, procurant beaucoup de chaleur en été aux Boſquets, le plaiſir de la promenade, conſiſte à trouver dans les maſſifs de petites allées de ſix à huit pieds de large ſeulement, où l'on ſe retire à l'ombre, & qui, pour cela ſe plaçent près des Salles & des Cabinets de verdure, afin qu'on puiſſe paſſer alternativement des objets découverts, dans des lieux moins expoſés au ſoleil, ou tout-à-fait couverts.

La Planche XII offre deux Deſſins de Salles de verdure avec des allées diſpoſées en étoiles. Ces Salles ſe placent aſſez ordinairement dans les maſſifs des Parcs qui avoiſinent les Jardins parés, & ſe font de diverſe grandeur, ſelon les objets qu'elles contiennent, tels que des pieces d'eau, des boulingrins, des portiques, des groupes, &c.

La Planche XIII préſente deux autres Deſſins de Boſquets ou Salles de verdure : la Figure A donne la diſtribution du Boſquet des trois fontaines à Verſailles, dont l'effet des eaux fait le principal mérite ; enſorte que nous ne rapportons ici ce Plan, que pour exciter la curioſité dans nos Eleves à aller voir ce chef-d'œuvre hydraulique, ainſi que pluſieurs autres Boſquets de ce genre, répandus dans les Jardins de cette ſuperbe Maiſon Royale. C'eſt dans ces Boſquets, plus que par-tout ailleurs, qu'ils pouront réfléchir ſur la ſimplicité de la forme générale qu'on leur a donnée, la plupart tirant tout leur relief de la diſtribution des eaux qui les embelliſſent. C'eſt ici, n'en doutons point, qu'ils s'apercevront, que moins les productions de l'Art ſe trouvent accablées par la multiplicité des formes, plus la nature trouve le moyen de ſe faire valoir, ſans avoir recours à la prodigalité des membres d'Architecture & des ouvrages de Sculpture qui en décorent d'autres avec une ſorte d'excès. Qu'on y prenne garde, les tréſors renfermés dans ces derniers, ſeroient peut-être plus convenablement placés à couvert dans de magnifiques Galleries, où les belles ſtatues des bains d'Apolion, l'enlévement de Proſerpine du Boſquet de la Colonade, &c. pouroient tenir un rang diſtingué. La Fig. B. donne le deſſin

de la Salle des Antiques, distribuée dans le même Jardin. Le milieu de cette Salle est orné d'un bassin en rigole. Dans les palissades qui l'entourent, sont pratiquées des niches occupées par des figures & des bustes qui attirent dans ce lieu les Amateurs de la belle Antiquité.

Les quatre Planches suivantes sont plus compliquées que les précédentes : elles donnent les développements des parties les plus intéressantes du Plan général offert dans la Planche XXV de ce Chapitre : Plan général dont nous parlerons dans la suite, ainsi que de deux autres Plans de Jardins, tracés sur les Planches XXIV & XXVI. Ces trois Planches donneront alors l'occasion de parler de la relation que doivent avoir ensemble les principaux Bâtiments, leurs dépendances, & les Jardins de nos belles Maisons de plaisance.

La Planche XIV donne le Plan d'une grande Salle de verdure marquée A, servant de manége découvert; celui-ci se trouve limitrophe au Bâtiment des Écuries, placé dans l'avant-cour du Château désigné dans la Planche XXV que nous venons d'annoncer. Autour de cette piece de verdure qui est de forme circulaire, est pratiquée une allée, pour mettre à l'ombre les curieux de ce genre d'exercice, pendant que le Prince & ses Courtisans occupent l'amphithéâtre B, lequel contribue, avec les objets qui l'environnent, à former un spectacle intéressant. Ordinairement, près des manéges couverts contenus dans les Bâtiments des écuries, on donne des exercices, lors de la belle saison, dans de grandes cours plantées d'arbres qui font partie des dépendances du département des écuries & des remises. Nous avons préféré ici de placer ce manége découvert dans

le massif des bois du Parc & des Jardins dont nous parlons, parce que cette partie de l'Equitation est devenue une branche de l'éducation des hommes bien nés, & même un exercice salutaire pour le beau sexe. On peut aussi, dans ces lieux découverts, faire des courses de chars, des cavalcades, & y donner, en abrégé, des fêtes dans le genre de nos anciens Carrousels : spectacles champêtres d'autant plus nécessaires, qu'en formant nos jeunes Gentilshommes à l'exercice de la guerre, ils fortifient leur constitution, & en font des Citoyens utiles à la patrie, & tout à la fois, des hommes aimables pour la société. Plein de cette idée, dans le même massif où ce manége est situé, nous avons tracé une autre Salle de verdure C, destinée à distribuer les prix qui seroient offerts aux vainqueurs par les Dames, ainsi que plusieurs Cabinets de verdure D, pour servir des rafraîchissements : on y communiqueroit par des allées ombragées E, disposées de maniere à recevoir, la nuit, des illuminations, qui par leur disposition, ne laisseroient pas d'offrir, à peu de frais, beaucoup d'éclat. Qu'on ne s'y trompe pas, toutes ces considérations doivent entrer dans l'imagination de l'Artiste, selon le genre de la composition dont il est chargé.

La Planche XV donne la distribution des bâtiments par masses & des Jardins d'une Ménagerie dont on trouvera aussi la disposition dans la Planche XXV. Nous avons isolé tous ses bâtiments marqués A, chacun d'eux étant destiné à contenir des animaux de différentes especes : les uns, des oiseaux; les autres, des bêtes fauves; ceux-ci, des animaux aquatiques; ceux là, des animaux de simple curiosité, &c. Ce Plan

annonce auſſi différentes pieces d'eau B, qui, en formant ſpectacle, ont leur utilité pour abreuver les volailles, & fournir dans les bâtiments des abreuvoirs aux quadrupedes. Les autres piéces d'eau C, ſont ſeulement pour l'agrément, & pour procurer de la fraîcheur à chacune des piéces de verdure, au milieu deſquelles ces baſſins ſont contenus. Les divers bâtiments dont on vient de parler, ſont munis de cours particulières D, deſtinées à faire prendre l'air aux différents animaux, & à communiquer aux logements des Domeſtiques chargés de leur nourriture; enſorte que tout l'intérieur des Jardins de cette Ménagerie peut être tenu dans un état de propreté, qui néceſſairement y attireroit la préſence des Maîtres, n'étant peuplé d'ailleurs que d'animaux domeſtiques & d'oiſeaux privés, dont le coup d'œuil devient toujours intéreſſant pour les curieux dans cette partie de l'hiſtoire naturelle.

Nous avons deſtiné le bâtiment *A a*, à contenir un Sallon à double étage, pour y reſpirer le frais; un Appartement de jour, à gauche; & à droite, une Laiterie parée : ce dernier genre d'occupation champêtre n'étant point indigne d'amuſer le loiſir des jeunes perſonnes qui font leur ſéjour à la campagne pendant la belle ſaiſon. Nous nous rappelons toujours, avec le plus grand plaiſir, la Laiterie placée dans la Ménagerie du Jardin de Chantilly, & au milieu de laquelle eſt une ſource d'eau vive qui en fait les délices : mais ce qui doit exciter la curioſité de nos Eleves, c'eſt, ſur-tout, la diſpoſition & la diſtribution très-ingénieuſe de la Ménagerie de Verſailles. Qu'on nous permette cette plainte; on va toujours la voir avec trop de précipitation; & quand on en revient, on ne ſe

rappelle guère que la difformité des bêtes fauves qu'on y a vues, tandis qu'on auroit dû en saisir l'ensemble, la division intérieure, les abords, & particuliérement la décoration des appartements contenus dans le Pavillon où les plus célèbres Artistes se sont efforcés à l'envi de donner des preuves de leurs talents supérieurs. Je l'ai désiré plusieurs fois, & je saisis encore cette occasion de le répéter, je souhaiterois que ceux de nos Eleves qui entendent bien le dessin, se transportassent sur le lieu, pour y dessiner à loisir tous les trésors de l'Art que ces appartements contiennent, soit dans la Sculpture, soit dans la Peinture. En un mot, les Arabesques, la pierre, le bois, le plâtre, tout y est d'une exécution admirable, qui rappelle aux connoisseurs ce qu'ont pu les beaux Arts sous le règne précédent, auquel nous devons les efforts que font les Artistes de nos jours, pour atteindre le degré de perfection où nous voyons, particuliérement aujourd'hui, les ornements.

La Planche XVI donne encore, ainsi que le dessin suivant, les développements de deux Salles de verdure qui se trouvent dans la Planche XXV. Celle dont nous parlons, marquée A, est une Salle propre à donner un Bal champêtre ; elle est entourée d'une allée en palissade, dans le goût de celle de la Figure IV de la Planche IX. Le lieu de la scène est fermé par une balustrade de marbre, qui contient l'assemblée; en face, dans une grande niche B, est placé l'orchestre. On communique à cette Salle de Bal par différentes maîtresses allées, C; & de plus petites, D, conduisent à différents cabinets de verdure, les uns, E, pour les rafraîchissements; les autres, F, servant

de loges pour y changer d'habits. Toutes les maîtresses allées, C, sont à ciel ouvert, plantées d'arbres à haute tige, & celles D, sont seulement garnies de palissades de charmilles, au-dessus desquelles viennent se réunir en berceau les chevelures des arbres plantés dans les massifs; à dessein que par ces diverses allées couvertes & découvertes, on puisse, selon l'avant ou l'arriere saison, se garantir de l'ardeur du soleil ou du serein, ces sortes de fêtes se donnant le plus souvent pendant le jour, en été, & pendant la nuit, dans l'automne.

Enfin, la Planche XVII offre une Salle de verdure A, servant à donner, à découvert, des Comédies pastorales sur un théâtre B, dressé à cet effet, & sur la surface duquel sont distribuées des lisieres de charmille tenant lieu de coulisses. On pratique aussi dans la Salle A proprement dite, un orchestre *a*, des gradins *b*, un parquet *c*, en un mot, toutes les commodités du ressort de ce Spectacle champêtre. Les deux Salles de verdure, C D, servent de buffets; les Cabinets E, pour habiller les Acteurs: enfin, les allées couvertes, F, & leurs carrefours, de promenades & de communications pour le service du théâtre.

Nous ne dirons rien ici de la composition des quatre dernieres Planches que nous venons de décrire; il ne nous appartient pas de nous juger nous-même; mais les hommes éclairés qui les ont vues, nous en ayant paru satisfaits, nous avons cru pouvoir en enrichir ce Volume. Donnons à présent deux dessins de Labyrinthes, d'une composition très-différente, & que nous avons puisés dans les Jardins de nos belles Maisons de plaisance.

La Planche XVIII donne le nouveau Labyrinthe exécuté, depuis quelques années, dans les Jardins de Choisy, sur les dessins de Monsieur Gabriel, premier Architecte du Roi ; ce Plan nous a paru d'une forme très-ingénieuse, & remplir très-bien l'idée qu'on doit se former d'un bosquet de cette espece, ou chaque pas que l'on fait, lorsqu'on y est entré, conduit à s'égarer : les palissades, dont ce Labyrinthe est formé, ont peu de hauteur; à dessein que, du Château, le coup d'œuil de la riviere ne soit point intercepté. D'ailleurs, ce peu d'élévation aux charmilles procure plus d'air à ces sortes de promenades, qui, quelquefois, se plantent d'aubépine, & les massifs d'arbustes odorants; ainsi qu'il s'en remarque dans les Jardins de Seaux, & qu'anciennement, on en a vu dans les Jardins de Clagny.

La Planche XIX, offre un dessin tout-à-fait différent. Il avoit été projeté pour les Jardins de Chantilly, par M. le Nôtre, qui en avoit composé plusieurs : celui qui s'y remarque est très-ingénieux, & beaucoup plus considérable que celui que nous donnons ici : mais la singularité nous l'a fait préférer ; aussi, a-t-on pris soin de le graver sur une table de pierre, qui se voit encore aujourd'hui dans le Parc de cette belle Maison de plaisance : Parc qui, par la beauté & l'abondance de ses eaux naturelles n'a gueres de rival en France que celui de Liancour, & qui, tous deux par cette seule considération, l'emportent sur toutes les beautés de l'Art répandues avec tant de profusion, dans les Jardins de Versailles, de Marly & de Trianon.

Des Cabinets de treillages.

La Planche XX offre un Portique en treillages,

deſtiné à donner entrée à un boſquet. Nous l'avons déja dit, nous le répétons : les proportions de la belle Architecture ſont applicables à ces ſortes de décorations ; & ſi, dans pluſieurs, on remarque qu'on les a négligées, c'eſt que la plupart des Treillageurs ignorent les préceptes de l'Art ; raiſon pour laquelle il eſt intereſſant que ce ſoient les Architectes qui en donnent les deſſins ; & pour réuſſir plus sûrement, il convient qu'ils connoiſſent à leur tour les matieres qui ſervent à leur conſtruction, & qu'ils deſcendent dans les opérations de la main d'œuvre, connoiſſances qui peuvent, ſeules, les amener à diſpoſer les corps d'Architecture, les moulures & les ornements, avec goût & avec intelligence. Au reſte, il faut convenir que les Treillageurs de nos jours ſont plus éclairés que par le paſſé : le plus grand nombre deſſine paſſablement ; &, pour peu que l'Architecte leur trace ſes intentions, & que les principales meſures ſoient cottées avec ſoin, il eſt peu de ces ſortes d'ouvrages qui ne réuſſiſſent aujourd'hui : auſſi, depuis quelque temps, ont-ils repris faveur, & contribuent-ils, par leurs ſuccès, à l'embelliſſement de nos Jardins parés, ainſi que nous l'avons rapporté plus haut.

La Planche XXI donne le deſſin d'une Niche en treillage, qui, ordinairement, ſe place à l'embouchure d'une grande allée, à l'extrémité d'une terraſſe, ou en face du principal corps-de logis, dans les Maiſons de nos riches particuliers. Ces Niches peuvent contenir des fontaines jailliſſantes, des ſtatues, enfin des bancs circulaires : elles ſervent alors à corriger l'irrégularité du terrein, ou à cacher les objets qu'il paroît intéreſſant de ne pas tenir à découvert, à cauſe de leur diffor-

mité ou autrement... Nous le répétons volontiers ici; le Labyrinthe de Verſailles, les Jardins du nouveau Trianon, offrent différents deſſins de ces ſortes de décorations, qui, en les examinant avec attention, feront ſentir à ceux de nos Eleves qui ont du goût, la préférence qu'ils méritent ſur ceux exécutés à Chantilly; ces derniers péchant abſolument dans leur proportion, contre les règles de l'Art; pendant qu'à l'aſpect des autres, on démêle les talents des Architectes qui en ont été les ordonnateurs. Nous citerons encore avec complaiſance, les treillages qu'on vient d'élever au Coliſée des Champs-Eliſées, comme une étude qui peut rapprocher d'une certaine pratique, à cet égard nos jeunes Deſſinateurs, dont la plupart ne ſe doutent pas que, peut-être, leur début aura pour objet, de donner les deſſins d'un Jardin particulier, dans lequel, pour jouir plus promptement, on fera entrer ce genre de décoration, qui, tenant tout à l'Art, exige un talent décidé de la part de l'Architecte.

Des Vaſes.

La Planche XXII offre différents deſſins de vaſes exécutés en marbre & en bronze, dans les Jardins de Verſailles. Nous aurions bien déſiré pouvoir rapporter la plupart des tréſors en ce genre, contenus dans ce ſéjour charmant; mais nous nous trouvons retenu par l'abondance des matieres que ce Cours doit contenir, & nous ſommes forcé de nous borner à préſenter ſeulement quelques objets de chaque eſpèce. Les deux vaſes tracés ſur le haut de cette Planche, ſont en marbre, l'un placé dans l'allée du tapis verd à

Verſailles, l'autre dans les Jardins de Trianon ; tous deux, ainſi que le plus grand nombre de ceux diſtribués dans ces belles promenades, ſont du meilleur genre, & de la plus parfaite exécution. Les deux autres au-deſſous ſont en bronze, & placés ſur la tablette de marbre de la terraſſe du midi à Verſailles ; ils ſont du deſſin du célèbre Bâlin, & ont été jetés en fonte par les Keller : il n'y en a pas un ſur cette terraſſe, & le nombre en eſt aſſez grand, qui ne mérite l'attention la plus ſcrupuleuſe. Qu'on ne s'y trompe pas, l'image que nous offrons ici de ces deux vaſes, & des deux précédents, eſt trop imparfaite, pour former une idée préciſe du degré de perfection dont nous voulons parler : c'eſt ſur le lieu même qu'il ſe faut tranſporter, pour admirer ces chefs-d'œuvre : c'eſt-là, comme nous l'avons déja recommandé, que, plein de l'envie de s'inſtruire, on doit, le porte-crayon à la main, eſſayer ſes forces, & quoiqu'avec des doigts encore mal aſſurés, mais avec de bons yeux, apprendre à bien voir, y retenir la beauté des formes, le contour des galbes, le choix des ornements, le goût des profils, enfin la touche de l'ébauchoir, & la délicateſſe du ciſeau des hommes célèbres, appelés ſous Louis le Grand, pour embellir les lieux que ce Prince habitoit.

La Planche XXIII offre d'autres vaſes d'un deſſin bien inférieur au précédent. Les deux du milieu ſont exécutés en plomb, & ornent pluſieurs Jardins de nos Maiſons de plaiſance ; les autres ſont exécutés en pierre, & ſervent d'amortiſſements ſous les baluſtrades de quelques-uns de nos bâtiments, à la Ville ou à la Campagne : nous les offrons ici, pour faire ſentir aux jeunes Ar-

tiſtes, combien il y a de difficultés à bien faire, & combien, avec une ſorte de talent, on ſe trouve éloigné du bon genre. Ces derniers exemples leur apprendront encore que, pour parvenir à faire d'excellents deſſins de cette eſpece, il faut être nourri des ouvrages des grands Maîtres, conſidérer les matieres qu'on veut employer, conſulter l'éloignement, ou le rapprochement de tous ces divers objets, enfin la touche, le *faire*, le mouvement, la ſimplicité, ou la richeſſe qu'il convient de donner à chacun. Mais arrêtons-nous ſur ces détails, pour paſſer à la diſtribution générale de pluſieurs Jardins, qui, par leur différence de diſpoſition, nous donneront occaſion de parler de ſuite, des Parcs, des Jardins de propreté & des Bâtiments qui donnent lieu à ces belles promenades.

DIFFÉRENTES COMPOSITIONS DE JARDINS AVEC LEURS BATIMENTS ET LES DÉPENDANCES QUI EN SONT LA SUITE.

Nous avons déſiré déja plus d'une fois que les Architectes entendiſſent aſſez bien l'Art du Jardinage, qui comprend la culture des Jardins de propreté, pour qu'ils en puiſſent donner eux-mêmes les deſſins. Le Nôtre étoit le plus célèbre Architecte de Jardins, que la France ait poſſédé; cependant il a ſouvent mal ſécondé Jules Hardouin Manſard: auſſi Marly peut-il être regardé comme le ſeul chef d'œuvre que nous ayons, par l'accord qui règne entre les Jardins & les Bâtiments; ils ſont l'un & l'autre de Jules-Hardouin, qui, en homme habile, ſçut profiter du

ſéjour de le Nôtre en Italie, pour préſenter à Louis le Grand cette magnifique production, vraiment digne du génie de cet habile Maître. Le Nôtre, après avoir réduit le Jardinage en Art, a peu perfectionné ce qu'il avoit inventé; il n'a fait que circuler autour du centre où il l'avoit porté, & ne s'eſt preſque pas étendu au delà des limites où il s'étoit fixé; il paroît même ne l'avoir porté à un certain degré de perfection, que parce qu'il étoit homme de génie, & qu'il ſçavoit joindre à cette ſcience, d'ailleurs fort étendue, la connoiſſance des beaux Arts qui ſont inſéparables de celui de planter des Jardins; au lieu que la plupart de ceux qui s'en ſont mêlés depuis lui & Hardouin, n'étoient que des Jardiniers proprement dits; ou, ſi quelques Artiſtes en ont planté, ils n'ont guère compoſé que des chimères; cependant ils n'ont pas laiſſé d'avoir des admirateurs, parce qu'il n'étoit queſtion que de petits objets, qui, lorſqu'on a voulu les imiter dans de grands eſpaces, n'ont plus montré que des médiocrités. Qu'on y réflechiſſe; il faut des idées vaſtes pour compoſer un grand Jardin; il faut s'être rendu familieres les diverſes productions de la nature, & avoir bien étudié l'Art, pour tirer tout le parti qu'on a droit d'attendre de la réunion de ces deux objets: enſorte que, faute de cette double application, on ne remarque guere, dans nos Jardins en France, que des répétitions, ou du moins, ſi l'on y aperçoit quelque différence, ce n'eſt que dans les parties acceſſoires: dans l'enſemble, la marche eſt toujours la même, & l'on diroit que l'eſprit humain, à cet égard, lorſqu'une fois il eſt parvenu à admirer quelque choſe, ſe fixe à cette admiration, & ne voit rien

au-delà : d'où il ſuit que les ouvrages imités dégénerent, à raiſon de leur multiplicité, juſqu'à-ce qu'enfin il arrive une révolution occaſionnée par un génie neuf & tranſcendant, qui attire tous les regards de ſon côté, pour amener ſur la ſcène d'autres nouveautés : époque qui vient d'arriver à Londres, & qu'à notre tour, nous cherchons à imiter à Paris, ſans pour cela que nous ayons d'autres raiſons, que de changer, & de ſuivre une mode qui paſſera comme les autres, ſans conſulter ni le raiſonnement de l'Art, ni le goût national, ni la température du climat que nous habitons. Mais, ſans nous arrêter à cette digreſſion, donnons, ſans aucune prétention, quelques projets de notre compoſition. Nous allons les faire précéder de quelques notions ſur les Jardins des anciens peuples, comme un moyen de plus pour fertiliſer l'imagination de ceux qui voudront s'appliquer à cette branche de l'Architecture.

En traçant dans l'introduction du premier Volume de ce Cours, une légere idée de l'origine du Jardinage, nous avons parlé ſommairement des Jardins des anciens : nous y renvoyons nos Eleves, & nous allons ajoûter ici quelques nouvelles réflexions, afin qu'aidés des deſcriptions vraies ou fauſſes que les Hiſtoriens nous ont données des Jardins de l'Antiquité, ils puiſſent réfléchir ſur la route qu'ils doivent ſuivre, pour arriver à la compoſition de leur projet, & y faire marcher d'un pas égal, & la partie du Jardinage, & celle des Bâtiments & de leurs dépendances, avec cette ſupériorité qu'on remarque dans quelques-uns de nos Jardins, & particuliérement à Marly.

Les Aſſyriens, dit Diodore de Sicile, ſe plaiſoient à cultiver un terrein ſpacieux couvert d'ar-

bres de toute eſpece, & ſur-tout d'arbres fruitiers : on y trouvoit des allées, des fontaines, des ruiſſeaux, des plantes & des fleurs, dans tous les genres. Ce terrein, enclos d'un mur ou d'une paliſſade, s'appeloit *Paradis* chez les Perſes, nom qu'ont emprunté les Grecs, & qu'Athénée a donné à une contrée de la Sicile auprès de Palerme, parce que c'étoit, dit-il, un pays agréable, fertile & bien cultivé.

Xénophon Liv. IV, nous donne une grande idée de la Maiſon de campagne de Pharnabaze à d'Aſcyle. On y voyoit, dit-il, de très-beaux Bâtiments, un fleuve très-poiſſonneux, de magnifiques Parcs pour la chaſſe, &c.

Strabon Liv. XVI, en décrivant les Jardins de Jéricho, dit qu'ils étoient environnés de montagnes, qui de tout côté, préſentoient un bel amphithéâtre ; qu'ils étoient plantés de palmiers & de toutes ſortes d'arbres fruitiers ; que le terrein y étoit très-fertile, très-varié, & arroſé par différents ruiſſeaux l'eſpace de cent ſtades, & que c'étoit-là qu'on voyoit le Palais du Roi, & le Paradis, ou les Jardins qui produiſoient le Beaume ſi connu ſous le nom de Beaume de Jéricho.

Nous avons parlé dans notre introduction, des Jardins d'Alcinoüs, chantés par Homere ; nous y avons dit quelque choſe de ceux des anciens Romains ; mais nous obſerverons que ces derniers, quoiqu'ils n'ayent pas négligé une certaine ſymétrie dans la diſtribution de leurs Jardins, ſe rapprocherent plus près de la nature que ceux qui, depuis, en ont planté en Italie & chez nous. Pline l'ancien, rapporte entr'autres choſes, qu'on y remarquoit des Champs, des Lacs, des Vergers, de charmantes

Perſpectives, & de ſuperbes Maiſons de plaiſance. Plutarque en fait auſſi le même éloge. Enfin Pline le jeune, ainſi que nous l'avons rapporté ailleurs, fait une ample deſcription de ſa Maiſon de Toſcane.

Que la plupart de nos Eleves y faſſent attention; dans les circonſtances où nous nous trouvons, par rapport au Jardinage, les citations que nous venons de faire, ne ſont point déplacées. Si nous voulons que nos productions paſſent à la poſtérité, ayons ſoin de les faire précéder d'une lecture réfléchie des meilleurs Auteurs. Sans elle Milton, quoique génie ſublime, n'auroit peut-être pas produit, dans ſon Chant IV, ſa charmante deſcription du Paradis terreſtre, dont on trouve la traduction dans Monſieur Racine. D'après cette lecture, on ne poura plus douter que les Anglois, après avoir préféré longtemps les productions de le Nôtre, ne prennent aujourd'hui Milton pour leur Maître. La manière de le Nôtre eſt preſqu'entiérement abandonnée en Angleterre, & l'on y trouve à peine quelques allées de charmille dreſſées & taillées, comme elles le ſont chez nous; on ne les conſerve même encore à Londres, dit-on, que comme un échantillon du mauvais goût qui règne en France; les Anglois préferent d'aller puiſer dans les forêts abandonnées à la nature, les modèles de leurs Jardins, ce que quelques enthouſiaſtes de l'Angleterre s'efforcent d'introduire ici, plus par eſprit de ſingularité, que pour autres raiſons; mais, ainſi que nous l'avons déja remarqué quelques efforts qu'ils faſſent, du moins nous le penſons ainſi, ils n'y parviendront jamais, nos belles productions en France méritant la préférence

rence à beaucoup d'égards. Il eſt vrai que, parmi nos chefs-d'œuvre, la plupart des Artiſtes qui les ont voulu imiter, ſe ſont abuſés, en ſe croyant les rivaux de le Nôtre & d'Hardouin; mais n'ayant pu parvenir à ce ſublime, ils y ont raſſemblé ſeulement tant d'objets divers, que preſque tous ont négligé cette belle ſimplicité, ne ſe doutant pas que les richeſſes multipliées qu'ils y ont prodiguées, fatiguent les yeux, au-lieu de les ſatisfaire; la raiſon condamnant la profuſion, qui ne préſente ordinairement qu'un faſte mal entendu: auſſi, lorſqu'on parcourt ces promenades, dans l'eſpoir d'acquérir des connoiſſances, on n'y gagne qu'une laſſitude fatigante, au-lieu de l'agrément qu'on s'y étoit promis.

Au reſte, toutes ces remarques ſont inutiles, pour quiconque n'a pas le génie de la partie dont nous traitons: il en eſt de celle-ci comme de l'Architecture proprement dite; il faut être né Jardinier, ainſi que nous l'entendons, comme il faut être né Poëte, Muſicien: la lecture, les préceptes de l'Art n'échauffent guère que les eſprits naturellement enflammés: il faut être pénétré de ce beau idéal, qui ne ſe puiſe guère que dans l'imagination, & qui a produit les chefs-d'œuvre de l'éloquence, & de nos plus célèbres Ecrivains: ces productions, lorſqu'on vient à les lire, ne plaiſent pas toujours, parce qu'elles nous ont peint la vérité; mais parce qu'elles ne nous ont rien dit contre la vraiſemblance: de maniere qu'il importe aſſez peu au Lecteur, déja inſtruit, (nous parlons ici ſeulement des beaux Arts, que la deſcription ſoit exactement fidele, pourvu qu'elle ſoit une, ſans contradiction, bien préſentée, qu'en un mot elle puiſſe plaire en inſtruiſant.

Perſonne de nous n'ignore que la plupart des Relations de nos Voyageurs (*q*), & ſur-tout de ceux qui nous ont rapporté des Edifices de la plus haute antiquité, ainſi que les Jardins des Anciens; nous ont offert plutôt des Romans ingénieux, que des récits exacts : mais, néanmoins, lorſqu'ils nous ſont préſentés par des hommes de goût, ils produiſent à peu-près, tout ce qu'on a droit d'attendre du fruit de ces ſortes de lectures; c'eſt

---

(*q*) A propos du peu de fidélité de la plupart des deſcriptions de nos Hiſtoriens, nous rapporterons ici l'extrait d'une lettre écrite de Conſtantinople à M. Racine, le 9 Juin 1684, par Monſieur de Guillerague, Ambaſſadeur de France à la Porte : cette Lettre m'eſt tombée entre les mains, & eſt conçue en ces termes.

. . . . . Je ſuis très-dégoûté des Pays fameux que vous avez chantés : oui, Monſieur, je ſuis très-dégoûté de ces Pays dont les Poëtes & les Hiſtoriens de l'antiquité ont dit de ſi belles choſes, & je vois qu'ils n'étoient pas exacts obſervateurs de la vérité.

Le Scamandre & le Simoïs ſont à ſec 10 mois de l'année; leur lit n'eſt qu'un foſſé. L'Ebre eſt une riviere du quatrieme ordre. La Natolie, le Pont, la Nicomédie, l'Itaque, (préſentement la Céphalonie) la Macédoine, le terroir de Lariſſe & celui d'Athènes, ne peuvent jamais avoir fourni la quinzieme partie des hommes dont les Hiſtoriens font mention. Il eſt impoſſible que tous ces pays ayent jamais été fort peuplés. Le terroir eſt preſque par-tout pierreux, aride & ſans rivieres : on y voit des montagnes & des cotes pelées, plus anciennes que tous les Écrivains. Le Port d'Aulide, abſolument gâté, peut avoir été bon; mais il n'a jamais pu contenir les mille vaiſſeaux des Grecs, ni mille barques. Délos eſt un miſérable rocher. Cithere & Paphos ſont des lieux affreux. Cithere ou Cérique eſt une petite ile la plus déſagréable & la plus infertile qui ſoit au monde. Il n'y a jamais eu un air plus corrompu que celui de Paphos, abſolument inhabitable. Naxe ne vaut pas mieux. Les Poëtes, apparemment, mettoient Vénus dans le lieux où ils avoient leurs maitreſſes; mais ils l'ont très-mal placée. Je ne vous parle point de 2000 Evechés en Gréce nommés dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui ne peuvent avoir eu 12 Paroiſſes chacun, &c, &c.

euſuite au jugement, c'eſt à l'Artiſte à faire dans ſes projets la juſte application des lumieres qu'il y aura puiſées; & aux préceptes, à l'aſſurer de la perfection ou de l'imperfection de ſon œuvre.

Plan général projeté en 1766 pour le Cateau-Cambreſis à ſix lieues de Cambrai, en Flandre.

PLANCHE XXIV.

Cette Planche offre le projet que nous fumes chargé de faire pour Monſeigneur l'Archevêque de Cambrai, à l'occaſion d'une belle Maiſon de plaiſance qu'il ſe propoſoit de faire élever près de la ville du Cateau-Cambreſis, dans une aſſez belle vûe, qui s'étend juſqu'à une petite monticule, au-deſſus de laquelle en eſt une autre qui va border un bois de haute-futaie, appartenant à Sa Majeſté.

On arrive à cette Maiſon de plaiſance par l'avenue en rampe douce A, dans une grande cour circulaire B, élevée d'environ vingt-ſept pieds au-deſſus du ſol du grand chemin, par où l'on arrive de Cambrai : de maniere que de cette cour B, on découvre les Jardins potagers C, & ceux D; au milieu deſquels ſe remarque une piece d'eau E, qui reçoit la décharge des baſſins diſtribués dans la partie ſupérieure des Jardins.

Le Château marqué F eſt un Pavillon carré, dans les principales enfilades duquel on découvre des Villages voiſins, dont les aſpects intéreſſants nous ont déterminé, ſur le lieu, à donner préciſément au principal corps de logis, la

position que l'on remarque dans ce Plan. Nous disons, sur le lieu; car il ne faut jamais négliger, autant qu'il est possible, de s'y transporter, surtout lorsqu'il s'agit de planter en place neuve; c'est-là, n'en doutons point, que les personnes du pays peuvent donner des renseignements; c'est-là que l'Architecte doit méditer sur le local : précaution préférable à tous les Mémoires & aux Cartes, que les propriétaires, ou leurs hommes d'affaires peuvent, à cet égard, fournir à l'Architecte. Ce Château est élevé sur un Soubassement en terrasse, qui, de part & d'autre, se réduit en pente douce, pour la facilité des voitures; ce qui donne à cet Edifice beaucoup d'intérêt, & un air de magnificence digne de l'illustre Prélat qui nous l'avoit ordonné. Cette terrasse en pente douce, procure l'avantage d'arriver à couvert, sous un porche en colonade, placé à l'entrée du Château, du côté de la cour. A la droite de cet Edifice, & en face d'une plaine donnant du côté de Cambrai, est placé un corps de Bâtiment G, qui contient la Chapelle & des logements commodes pour le Grands Vicaires & les autres Ecclésiastiques de la suite du Prélat, ainsi que plusieurs appartements pour les étrangers. Tous ces Bâtiments ont une cour particuliere H, ornée de verdure : cour qui donne entrée aux basses-cours I, dans lesquelles sont contenues les écuries, les remises, les buchers, &c. car les cuisines & les offices sont placées dans le soubassement, sur lequel s'éleve le principal corps-de-logis. Ce dernier contient seulement à rez-de-chaussée, un vestibule, un sallon, un bel Appartement de société, enfin, une salle à manger & un escalier, qui mene à un bel Appartement d'ha-

bitation au premier étage, qui contient une galerie, un cabinet de tableaux & une bibliothéque : on trouve auſſi dans ce même étage, un double Appartement complet à donner; tous les autres de cette eſpece ſont diſtribués, comme nous venons de le dire, dans le corps de Bâtiment G, & ſes dépendances.

Nous ne donnerons ni les Plans, ni la Décoration extérieure de cette Maiſon de plaiſance; nous en indiquons ſeulement ici l'arrangement, parce que la diſtribution & la diſpoſition générale des Bâtiments tiennent plus qu'on ne s'imagine ordinairement à déterminer les iſſues, les cours, les dépendances, ſouvent même la plantation des Jardins, ſur-tout lorſque l'Architecte ſe trouve chargé de donner les deſſins de tous ces différents objets.

Du côté du Jardin, le Pavillon carré F ſe trouve iſolé ſur une terraſſe K, plantée d'arbres à haute tige, dont le milieu des allées s'aligne avec les principales enfilades obſervées dans les Appartements. Cette terraſſe K a quelques marches qui deſcendent aux parterres L, aux deux côtés deſquels ſont diſtribués des quinconces M, qui, en procurant du couvert à cette premiere ſcène, laiſſent jouir néanmoins de part & d'autre, du coup d'œuil des dépendances qui environnent les murs des Jardins parés de cette belle demeure. Au-delà de ces parterres commencent les maſſifs de moyenne futaie, où ſont diſtribuées les pieces de verdure & les allées, à l'uſage de la promenade. La Salle de maronniers N, au milieu de laquelle eſt une grande piece d'eau, un peu élevée du ſol des parterres, mene de droite & de gauche à deux Salles de tilleuls O, dont les formes barlongues s'oppoſent à celles oblongues de la

Salle N : oppoſitions qu'il eſt eſſenciel d'obſerver dans la diſtribution des différentes pieces de verdure d'un Jardin de propreté. Ces Salles ſe trouvent enfermées dans des allées de forme rectangulaire, aux quatre coins deſquels ſe trouvent pratiqués autant de carrefours P, qui, avec d'autres allées qui les accompagnent, procurent, dans un eſpace aſſez peu conſidérable, beaucoup de promenades fort ombragées. De la Salle de Maronniers N, on deſcend par une pente inſenſible, dans une très-grande piece de verdure en boulingrin; dans l'eſpace de ce boulingrin, eſt une piece d'eau O, formant le milieu d'un canal pratiqué par le ſecours d'une petite riviere qui traverſe toute la plaine, & ſur laquelle on devoit pratiquer une machine hydraulique marquée S, pour fournir des eaux jailliſſantes dans les différents baſſins de ce Jardin, & le ſurplus dans la piece N, qui, comme ſupérieure en hauteur, devoit ſervir de réſervoir, pour diſtribuer enſuite ces eaux dans les parterres, dans le principal corps-de-logis & dans les autres bâtiments & les baſſes-cours, pour aller enfin ſe décharger dans la piece E, & de-là ſe répandre & arroſer la Ville du Câteau, dont le ſol eſt bien inférieur au terrein, où ces Jardins, & les Bâtiments dont nous parlons ſont ſitués. A la tête de la piece O, ſe trouve un mur de terraſſe, qui, par des eſcaliers en pente douce, traverſe un Boſquet de bois anciennement planté, & dans le maſſif duquel nous avons percé diverſes Allées & un Belvéder découvert T, qui de plain pied communique à une grande plaine, que nous avons plantée d'arbres compartis avec ſymétrie, comme U, & dont les allées conduiſent à couvert à la Forêt V qui ap-

partient au Roi. Au milieu des allées U, eſt une grande piece X, ſervant de rendez-vous; la Forêt V étant fort peuplée de bêtes fauves pour les grandes chaſſes, & la plaine fourniſſant ſuffiſamment de gibier & de volatiles pour les chaſſes ordinaires.

Nous avons planté également, en face & aux deux côtés de la Salle de maronniers N, des allées d'arbres dans la plaine, pour prolonger la longueur de celles contenues dans l'intérieur des Jardins : d'ailleurs, ces allées, diſtribuées ainſi, ſemblent lier l'extérieur avec l'intérieur, & procurent à la forme de ce Plan, un enſemble qui nous a paru intéreſſant.

Sans doute les amateurs des formes contraſtées, n'approuveront point la régularité que nous avons préférée dans la diſtribution de ce Plan; mais, nous l'avons déja annoncé dans le commencement de ce Volume : notre intention, avons-nous dit, n'a point été de ſuivre aucun eſprit de ſyſtême; nous n'avons ſuivi à cet égard que notre goût naturel : jamais nous n'applaudirons que forcément, au genre que l'on cherche à introduire en France, d'après les nouvelles productions de l'Angleterre. Jamais nous ne nous laſſerons d'être Citoyen & François. Qu'on y prenne garde; toutes ces imitations ne tendent qu'à nous faire ceſſer d'être, pour ainſi-dire, nous-mêmes; à force de vouloir reſſembler à tous les peuples de l'Europe, nous riſquons, peut-être un jour, de ne reſſembler à perſonne. Mais, répond-on à cela, tous les Arts & tous les Propriétaires ſont libres, d'accord; mais toutes ces innovations dans l'Architecture, dans le Jardinage, dans notre Muſique, & dans nos Modes, ne ſervent

qu'à défigurer le vrai goût national : que l'homme de la Cour, que le riche particulier dans ſon Jardin eſſayent d'imiter les Jardins de Londres, il n'y a pas un grand inconvénient; mais que la tête tourne à la Nation, parce que tel Jardin à Paris, compris dans peu d'eſpace, a obtenu quelques ſuffrages, & que delà, on veuille changer totalement le goût véritablement eſtimable des productions de le Nôtre & d'Hardouin, nous trouvons cette manie inconſéquente, pour ne pas dire, tout-à-fait déraiſonnable. D'ailleurs, qu'on y réfléchiſſe, il en doit être, ſelon nous, des Jardins comme des Bâtiments; il convient que le ſtyle de ces derniers ſoit aſſorti à la repréſentation des perſonnes pour qui ils ſont élevés. Nous l'avons dit plus d'une fois, c'eſt le caractère propre à l'Edifice, qui ſeul fait beauté. D'après ce principe inconteſtable, nous avons cru que nous ne devions pas abandonner ce précepte, lors même de la compoſition des Jardins de cette Maiſon de plaiſance. Le même eſprit nous a conduit dans les deux autres Plans qui vont ſuivre : nous laiſſons aux hommes non prévenus, le ſoin de juger de notre opinion à cet égard.

Plan général des Bâtiments & des Jardins d'un magnifique Château projeté pour l'Allemagne.

PLANCHE XXV.

Ce projet traité en grand, raſſemble la majeure partie de tous les objets qui peuvent con-

courir à l'embelliſſement d'une réſidence conſidérable élevée à la campagne pour un Prince d'Allemagne ; ſoit qu'on le conſidere du côté des Bâtiments & de leurs iſſues, ſoit qu'on en examine les plantations, telles que les Jardins de propreté, les Futaies, les Potagers, les Vergers, &c.

L'entrée A de cette belle habitation eſt précédée d'une grande avenue en patte d'oie B ; elle n'eſt fermée que par un pont tournant placé au milieu de l'étendue d'un foſſé dont la longueur détermine la largeur de la premiere avant-Cour C, qui, de droite & de gauche, communique à des Bâtiments deſtinés d'un côté, à contenir des Caſernes D & leurs dépendances, pour la garde du Prince, & de l'autre des Granges, des Selliers, des Buanderies, & autres départements E, néceſſaires à une Maiſon de la plus grande importance. La grande Cour F, ſert de place d'armes pour l'exercice des troupes, celle G, pour la courſe des chevaux : enfin, les deux Jardins potagers H, ſont deſtinés particuliérement pour l'approviſionnement des corps de Bâtiments D, E.

De la premiere avant-Cour C, par une grande allée I, à ciel ouvert, & bordée de deux contre-allées, on arrive à une ſeconde belle avant-Cour K, plantée d'arbres dans ſes parties latérales. Aux deux côtés de cette grande allée I, ſont diſtribués les Jardins potagers marqués L, & les Vergers M, d'une étendue aſſez conſidérable ; ces Jardins doivent fournir des fruits & des légumes en abondance, ce Château ayant été projeté pour un lieu aſſez éloigné d'une ville Capitale : ils ſont d'ailleurs plantés ſymétriquement dans un terrein neuf, preſque de niveau, & régulier dans ſes di-

menſions. D'un autre côté, comme ces Jardins ſe tiennent ordinairement à découvert, particuliérement les potagers L; il eſt de néceſſité d'obſerver une ſorte de régularité dans leur diſpoſition, rien n'annonçant tant, à notre avis, la magnificence de la demeure des grands, que lorſqu'elle ſe trouve précédée par des Jardins de cette eſpece, & que ces Jardins ſont bien tenus, & parés des dons de la nature; tels qu'on a vu longtems ceux placés le long de la grande avenue du Château de Maiſons, dont il ne reſte plus aujourd'hui que le terrein dépouillé de culture; mais dont la belle diſpoſition plaît encore aux connoiſſeurs.

L'avant-Cour K donne, en face, entrée à la Cour d'honneur marquée N; à droite, dans les Bâtiments, les Cours & les dépendances du département de la bouche, déſignées par la lettre *a*; enſuite dans une baſſe-cour *b*, où ſont des volieres pour les volailles, & enfin, dans une ménagerie *c*, où ſe trouvent diſtribués différents Bâtiments pour les animaux de diverſes eſpeces, une Laiterie & des logements *d*, pour les gens chargés de leur nourriture & de leur entretien. La même avant-Cour K donne entrée à gauche à des Cours & des Bâtiments *e*, deſtinés pour les Ecuries, les Remiſes, les Chenils, le logement de l'Ecuyer, & du ſous-Ecuyer; enſuite à une Cour & un Manége couvert marqué *f;* enfin, à un Manége découvert *g*, entouré de verdure, & dans le fond duquel eſt élevé un Amphithéâtre : enſorte que par la diſpoſition de ces Bâtiments qui ſe trouvent alignés par leur axe principal, on jouit, avant d'entrer dans la Cour N, de toutes les dé-

pendances qui précedent l'habitation du Prince (*r*).

Arrivé dans la Cour N, au fond de laquelle eſt le Château, on jouit pleinement de ſon aſpect. Il eſt double dans ſa profondeur & de deux étages dans ſes façades, y compris le rez-de-chauſſée. De cette même Cour, on découvre à travers les colonades placées de droite & de gauche, d'un côté, le Jardin & le Bâtiment de l'Orangerie marqué O ; & de l'autre, un Jardin fleuriſte, & un Bâtiment P, dans lequel eſt placé la Salle de ſpectacle : de maniere que ces nouveaux Bâtiments O, P, de même dimenſion, quoique deſtinés à des uſages différents, offrent un coup d'œuil ſatisfaiſant, par les entrecolonnements qui décorent les ailes de cette cour principale : tous ces objets, dans une Maiſon Electorale, doivent s'offrir à découvert aux yeux des étrangers, parce que les ayant enviſagés, pour ainſi-dire, ſous un même point de vue, ils s'en forment la plus grande idée, & ſe font un plaiſir d'en parcourir à loiſir toutes les beautés.

Derriere le Bâtiment P, ſe trouve placé un Mail circulaire Q, dans le goût de celui de Marly, & au milieu duquel ſont diſtribués des Salles & des Cabinets de verdure. Derriere le Bâtiment O, on remarque un Labyrinthe, marqué *, qui oc-

(*r*) Nous ſommes entrés, lors de ce projet, dans le plus grand détail ; il n'y a pas un ſeul Bâtiment cité ici, dont nous n'ayons fait les Plans particuliers, les coupes & les développements, ſecondé par M. de la Roche, l'un de nos Elèves, qui, à préſent tenant un grade diſtingué dans les Ponts & Chauſſées, ſçait ſe concilier, par ſes lumieres & ſa probité, l'eſtime de ſes Chefs, & la bienveillance du Miniſtre éclairé qui préſide à ce département.

cupe à peu-près la même longueur que le Mail qui lui eſt oppoſé.

En face du principal corps-de-logis *b*, règne, dans toute la largeur du Jardin, une double terraſſe toujours intéreſſante à obſerver, lorſque le terrein le peut permettre; parce que, de deſſus cette éminence, on aperçoit plus facilement les objets qui ſont à découvert, tels que les parterres, les pieces d'eau, les tapis verds diſtribués ordinairement en face du Château, & déſignés ici par les lettres R, S, T. Le canal S, à l'une de ſes extrémités, retourne d'équerre, & forme deux bras diſtribués en parties égales, n'ayant pu l'étendre au-delà, parce qu'il eſt fourni par deux ſources, & que la pente inſenſible, eſt toute du côté du Château, & la partie du tapis verd T, parfaitement de niveau; cette pente inſenſible auroit permis, ſi l'on eut voulu, de former une caſcade dans la partie longitudinale de ce canal; mais le Propriétaire ne jugea pas à propos de faire cette dépenſe.

Aux deux côtés des Parterres R, ſont diſtribuées des Salles de verdures U, & des Cabinets moins ſpacieux que ceux marqués V, X; parce qu'étant placés vers le principal corps de logis, ils doivent fournir plus d'ombrage; ce qu'on n'a pas droit d'attendre de ces ſortes de pieces de verdure, lorſqu'elles ont un grand diamètre; malgré les petites allées que l'on prend ſoin de faire circuler autour, ainſi qu'on le remarque dans ce Plan. Nous en abrégerons la deſcription, pour ne pas répéter ce que nous avons dit précédemment, en parlant en particulier des Parterres, des Boſquets, des Boulingrins, &c. Nous finirons ſeulement par faire obſerver, qu'à l'extré-

mité de cette Planche, ſe trouvent placés d'un côté, les Bâtiments, Cours & Jardins d'une Faiſanderie Y, qui nous avoit été demandée. Nous donnerons, dans la ſuite de ce Cours, les deſſins & les détails de ce genre de diſtribution; cette eſpece de Bâtiment étant aſſez ignorée de pluſieurs de nos Eleves, quoiqu'ils puiſſent s'en former une idée très-ſatisfaiſante, en allant viſiter la Faiſanderie placée dans les Jardins de Chantilly. En face, & de l'autre côté de ce petit Bâtiment, en eſt un autre Z, deſtiné à ſervir de retraite au Propriétaire, tel que ſe remarque celui de Trianon près Verſailles; mais Trianon eſt beaucoup plus conſidérable que celui que nous propoſons. Nous donnerons dans la ſuite, les développements de ce dernier.

Le défaut eſſenciel de ce Plan Général, eſt d'être planté en plaine; ce qui rend néceſſairement ſa diſtribution monotone: d'un autre côté, les promenades ſont bien moins fatigantes, que lorſque leur ſurface eſt montueuſe; mais auſſi, dans le premier cas, perd-on l'effet pittoreſque que l'on trouve au contraire dans le deuxieme; combien, dans les terreins montueux, les Jardins ne préſentent-ils pas de variétés? Nous avons déja fait ces remarques, au commencement de ce Chapitre; nous ne nous laſſons point de les répéter, pour l'utilité de nos Lecteurs. Certainement, les Jardins de Verſailles paroiſſent trop parés de Sculpture: quelle fut vraiſſemblablement la cauſe de cette profuſion? c'eſt ſans doute la néceſſité où l'on s'eſt trouvé de leur procurer de la magnificence par le miniſtere de l'Art; ce lieu étant dépourvu, dans ſes environs, de toute eſpece de ſpectacle champêtre. Il eſt vrai que,

dans ſon ſol, on remarque pluſieurs terraſſes; celles des parterres d'eau, celles du midi & celles du nord, qui ajoûtent un aſſez grand relief à la diſpoſition de ces Jardins ſuperbes; mais, encore une fois, ils ne ſont véritablement admirables que pour les connoiſſeurs & les Artiſtes qui y viennent avec plaiſir contempler la plus grande partie des chefs-d'œuvre de Sculpture qui ſe ſont faits ſous le regne de Louis le Grand; au-lieu que dans les autres Jardins de nos Maiſons Royales & de nos belles Maiſons de plaiſance, ſans être connoiſſeurs, toutes les claſſes de citoyens (*f*) ſont à portée d'applaudir à l'ordonnance, à la diſpoſition; enfin, de jouir & des beautés de l'Art, & des beautés de la nature, lorſqu'ils parcourent les belles promenades de Saint-Cloud, de Seaux, de Chantilly (*t*), de Saint-Germain-en-Laye, de Meudon, bien ſupérieures, par l'aſpect des environs, à celles de Trianon, de Bagnolet, du Rinſi, & peut-être à celles de Marly, qui cependant à tant d'égards, méritent d'être admirées.

(*f*) Ce que nous avançons nous a été confirmé plus d'une fois; lorſque, dans nos Leçons publiques, nous nous tranſportions ſur les lieux avec les étrangers qui nous étoient adreſſés, avec les amateurs & les Artiſtes qui nous ſuivoient dans nos Conférences, Conférences qui ſe répétoient toutes les années; ce qui nous a mis à portée de réfléchir ſur tous ces différents objets : enſorte que c'eſt moins notre ſentiment particulier que nous rapportons, que le jugement général des hommes éclairés, avec qui nous avons été à même de diſcuter les beautés ou les médiocrités qui s'offroient à nos regards.

(*t*) Voyez tous les deſſins de ces Jardins Tomes IV & V de l'Architecture Françoiſe.

*Plan général des Bâtiments & des Jardins d'une belle Maiſon de chaſſe projetée en Allemagne pour l'Électeur de ***.*

PLANCHE XXVI.

Ce projet, moins conſidérable en apparence que le précédent, a néanmoins tout autant de promenades, & il ne differe guère que par les Jardins fruitiers & potagers qui n'étoient pas néceſſaires ici, cette belle habitation n'étant éloignée que de trois lieues d'une des Villes les plus opulentes de l'Allemagne. Les principaux Bâtiments, par la même raiſon, ont auſſi moins de dépendances, ſans pour cela, qu'aucuns départements eſſenciels y ſoient épargnés, ayant pris ſoin que leur diſpoſition, leur ordonnance & leur ſtructure répondiſſent à la magnificence du Prince pour qui cette Maiſon de chaſſe avoit été projetée. La diſtribution des Jardins répond auſſi à l'éclat des Bâtiments, & l'on ſe rappellera que nous en avons donné quelques parties dans les Planches XIV, XV, XVI & XVII de ce Chapitre. Parcourons à préſent cette production, & mettons nos Eleves à portée de connoître la marche que nous avons ſuivie, pour répondre aux intentions du Grand Seigneur, qui nous avoit chargé de cette diſtribution.

Le Château A, a aſſez peu d'étendue; mais il eſt double dans ſa profondeur, & a dans ſes façades, deux étages élevés au-deſſus d'un ſoubaſſement; dans celui-ci, ſe trouvent diſtribués de magni-

fiques Appartements de bains, une Grote, une Salle à manger d'eté, & des Offices : l'étage au-deſſus eſt occupé par un grand Sallon, dans le goût de celui de Marly, & de pluſieurs piéces formant un bel Appartement de ſociété; de maniere que ce n'eſt que dans le premier étage, qu'on a pratiqué quatre Appartements de Maîtres, la plus grande partie des perſonnes de dehors étant à portée de retourner à la Ville après le ſoupé.

On arrive à ce Château par une Cour quadrangulaire B, fermée ſeulement par des grilles dans les parties latérales : cette Cour eſt précédée d'une belle avenue C, qui tient lieu d'avant-cour, & elle eſt auſſi fermée par une grille D : aux deux extrémités de cette grille, ſe trouvent deux Pavillons, l'un pour le Suiſſe, l'autre pour un Garde-chaſſe.

De chaque côté de l'avenue C, ſont diſtribués, à droite, le département des Ecuries & des Remiſes E, & à gauche, celui de la bouche, marqué F; l'un & l'autre pourvus de toutes les commodités que la libéralité du Prince avoit permiſes à l'Architecte. C'eſt dans l'enfilade des Bâtiments E, F, que ſe trouvent placés le Manege découvert G, & la Ménagerie H, raportée précédemment Planches XIV & XV; nous y renvoyons; les formes y ſont plus diſtinctes & plus étudiées que dans ce Plan, que nous n'avons pu donner que ſur une très-petite échelle, à cauſe du format de notre ouvrage. Nous aurions voulu pouvoir en uſer de même pour ce qui regarde le détail de la diſtribution & de la décoration des Bâtiments, dont nous avons conſervé des doubles,

deſſinés

deſſinés avec le plus grand ſoin (*t*); mais les mêmes conſidérations nous en ont empêché.

Les lettres I déſignent une partie des Potagers plantés à l'entrée de l'avenue C. La lettre K indique une partie des Bâtiments de l'Orangerie ; celle L, la Gallerie appelée la Gallerie des Cerfs, telles qu'il s'en remarque à Fontainebleau & à Chantilly, & dans leſquelles, ſur des têtes en ſculpture, on place les bois des cerfs vaincus à la chaſſe. Au commencement de chacune de ces deux Ailes, & à l'entrée de la Cour B, ſont placés deux Pavillons *a*; l'un pour la Chapelle, & l'autre pour le Concierge. En face du Bâtiment N, eſt un Jardin fleuriſte, & en face de l'Aile K, un Jardin pour les orangers. En retour d'équerre, on voit deux autres Bâtiments M, N; le premier contient une Salle de ſpectacle & ſes dépendances, le ſecond une Salle de Bal, une Salle de jeu, une Salle de billard, &c. Derriere celle-ci, eſt un grand Boſquet renfermant un Mail circulaire; & derriere le Bâtiment N, eſt planté un Labyrinthe: l'une & l'autre de ces deux piéces de verdure ſervent de petits Boſquets pour les promenades du matin.

Dans la ligne capitale qui enfile la longueur du Château, ſe trouve placé le milieu d'une grande allée O, qui traverſe toute la largeur du Parc; mais dont cette Planche n'offre que les principales parties. Cette allée eſt à ciel ouvert, & bordée de

(*t*) Nous avons été ſecondé dans ce travail par M. Delorme, l'un de nos Eleves alors, & qui, aujourd'hui, par ſes talents décidés, & par la douceur de ſes mœurs, a ſçu s'attacher la bienveillance des hommes de la plus haute conſidération, ainſi que celle des Artiſtes qui ſont en relation avec lui.

chaque côté par une contre allée couverte, qui procure de l'ombrage aux perſonnes qui, du Château, veulent parcourir les Boſquets du Parc, contenus entre l'allée O & celle P, paralelles entr'elles. C'eſt dans cette étendue O, P, que ſont compriſes les Salles de ſpectacle champêtre Q, & la Salle de bal R, données auſſi précédemment plus en grand, dans les Planches XVI & XVII. En face du Château, eſt un Canal d'eau vive S, au bout duquel on voit une Caſcade T, le terrein, vers cet endroit, étant élevé d'environ dix-ſept pieds : enſuite, on arrive dans une plaine fort étendue, où ſe trouve planté le commencement d'un Bois de haute-futaie U, qui, aſſez près de l'allée P, contient deux piéces d'eau de ſource V, leſquelles, par leur ſupériorité ſur le ſol des Jardins & des Bâtiments de cette Maiſon de chaſſe, fourniſſent de l'eau, & dans les baſſins, & dans les Appartements, auſſi-bien que dans toutes les dépendances dont nous venons de faire la deſcription.

Tous les Boſquets, les Salles & les Cabinets de verdure exprimés dans ce Plan, ſont diſpoſés de maniere, qu'ils ont des enfilades reſpectives, & ſont entourées de petites allées priſes dans les maſſifs des bois : ces allées formant autant de berceaux naturels, procurent à toute heure un ombrage intéreſſant pour la promenade. Ces Boſquets ſont ornés, pour la plupart, de ſtatues, de baſſins, de fontaines qui les embelliſſent encore, & qui, étant diſtribués avec art, ſervent à relever l'éclat de la belle nature ; la verdure dans ces cantons, nous ayant ſemblé ſur les lieux plus belle que par-tout ailleurs, tant par l'eſpece des arbres du pays, que par les ſoins que les Jar

diniers, en Allemagne, prennent de leur culture & du terrein qui les reçoit : d'ailleurs, il en faut convenir ; l'abondonce des eaux dans les Jardins contribue beaucoup par ſa fraîcheur, à entretenir l'émail des fleurs ; & à procurer un verd tendre à la chevelure des arbres, aux paliſſades, aux arbuſtes, &c.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire plus long-temps la diſtribution des piéces de verdure qui ſe remarquent dans ce Plan. Les perſonnes exercées dans cette partie de l'Art, ont peu beſoin de ces deſcriptions, & celles qui ne le ſont pas ne pouroient l'apprendre dans nos Livres. Nous le répétons pour la derniere fois, c'eſt dans les Jardins de nos Maiſons Royales, dans ceux de nos Maiſons de Plaiſance, enfin, dans les promenades des Maiſons de nos riches particuliers, à la campagne, & dans le ſein des Villes, qu'on peut ſeul bien apprendre à étudier & à concevoir cette partie ſi intéreſſante de l'Architecture ; aidé, ſi l'on veut, des préceptes généraux, & des exemples particuliers répandus dans ce Chapitre ; quoique nous n'ayons pas prétendu, ainſi que nous l'avons déja annoncé, épuiſer la matiere ; mais offrir ſeulement à nos Eleves ce qu'ils ne peuvent abſolument ignorer à cet égard.

CHAPITRE II.

DE LA DISTRIBUTION DES BATIMENTS EN GÉNÉRAL.

NOUS avons commencé les premieres notions des préceptes de la diſtribution des Bâtiments, par celle des Jardins, diſtribution qui vient de faire l'objet du Chapitre précédent ; il nous a paru convenable d'ailleurs de faire marcher enſemble, lors de la compoſition d'un Plan, la diſtribution des Bâtiments & celle de leurs Jardins, parce qu'aſſez ordinairement, le premier déſir du Propriétaire, & le premier ſoin de l'Architecte, eſt de planter les Jardins, avant d'entamer la partie des Edifices ; ceux-ci étant toujours pluſieurs années à élever, la plantation acquiert de la force pendant les années qui s'écoulent, entre le commencement de la main-d'œuvre, & le moment de jouïr de l'habitation.

Nous voici donc arrivés à la diſtribution des Bâtiments, conſidérée ici comme la ſeconde branche de l'Architecture, branche, pour ainſi dire, ignorée de nos anciens Architectes, & que ceux du commencement de ce ſiécle ont ſçu réduire en Art. Pour nous convaincre de ce que nous avançons, donnons un précis de l'origine de la diſtribution des Bâtiments, & rendons compte comment elle a pris faveur chez nous, au point que nos productions de ce genre, ſont imitées

avec le plus grand ſoin par tous les peuples de l'Europe ſavante, & même par ceux des Nations les plus éloignées.

Précédemment, nous avons trouvé l'origine de la Decoration de nos Edifices dans les differentes productions de la nature; les arbres particuliérement ont donné naiſſance aux colonnes; les feuilles, les fleurs & les fruits aux ornements qui les embelliſſent. Nous allons trouver l'origine de la diſtribution dans la néceſſité de ſe mettre à l'abri des intempéries de l'air, & de ſe procurer les commodités relatives à la vie civile.

En remontant à la ſource, nous trouverons que les abeilles naturellement induſtrieuſes, donnerent aux hommes les premieres notions de l'Art de diviſer & de partager l'intérieur de leurs demeures. En effet, à peine eurent-ils abandonné les entrailles de la terre, qui, originairement, leur avoient ſervi de retraite, qu'à l'imitation des ruches, ils éléverent des huttes pyramidales qu'ils formerent avec du bois enduit de terre graſſe. D'abord ils les iſolerent, pour prévenir les accidents du feu; enſuite, s'apercevant du beſoin qu'ils avoient d'uſer d'économie, ils les rapprocherent, pour ſe communiquer plus facilement. Ils imaginerent des portes qui en défendiſſent l'entrée, & des croiſées pour en éclairer les dedans: ils établirent des foyers qui les miſſent à l'abri de la rigueur des ſaiſons: ils employerent pluſieurs étages, dans le deſſein d'occuper moins d'eſpace ſur le terrein d'où ils tiroient leur ſubſiſtance.

La culture des terres, qui amena à ſa ſuite le partage des Domaines, introduiſit entre les hommes l'idée de propriété. De-là, ils ſe virent obligés de marquer des limites, de planter des

haies, de creuſer des foſſés, qui diſtinguaſſent leurs poſſeſſions d'avec celles de leurs voiſins. Les premières huttes, qui d'abord leur avoient ſervi d'aſile, firent place à des cabanes plus étendues, où ils établirent leur réſidence : on y joignit des dépendances pour contenir les animaux néceſſaires à l'Agriculture, les dépouilles de la terre, & les proviſions dont on avoit beſoin pour ſubſiſter en attendant une nouvelle récolte. Le nombre de ces habitations s'étant accru avec celui des familles, on parvint inſenſiblement à former des Hameaux, des Bourgades & des Villes : dans ces dernieres, on diſpoſa des rues, on les alligna; on érigea des Temples, on éleva des Bâtiments plus réguliers & plus vaſtes pour les principaux Chefs, enfin on mit, peu à peu, de la ſymétrie dans la diſpoſition de ces différents genres d'Edifices.

L'aiſance & le loiſir dont les hommes parvinrent à jouir dans la ſuite, les déterminerent à porter leurs vues ſur d'autres objets non moins intéreſſants. Pourvus des premiers beſoins, ils ſongerent à rendre plus ſalubre l'intérieur de leurs demeures, & ſe procurerent pluſieurs genres de commodités inconnues à leurs prédéceſſeurs : le cercle de leurs idées s'agrandit par le commerce qu'ils eurent les uns avec les autres, d'abord, de proche en proche; après, dans les Provinces les plus éloignées. La décence qui s'introduiſit dans leurs mœurs, leur fit imaginer de partager l'intérieur de leurs demeures en pluſieurs pieces, qui devoient contenir les deux ſexes à part. Bientôt les infirmités de la vieilleſſe leur apprirent à préférer les lieux éminents aux vallées, & à faire choix des matieres qui aſſuraſſent une durée plus

conſtante à leurs Bâtiments, & les dédommageaſſent de la main d'œuvre dont ils avoient eſſuyé les peines. Aux végétaux, ils firent ſuccéder les minéraux & les métaux, & commencèrent à les allier enſemble : enfin, leur jugement s'étant développé, ils convertirent les dépouilles des animaux en étoffes, pour s'en faire des meubles. C'eſt par ces différents progrès ſans doute que les hommes ſont parvenus à rendre leurs habitations, & plus commodes & plus agréables : mais, oſons le dire, c'eſt de cette commodité & de cet agrément, qu'eſt né le luxe qui règne aujourd'hui parmi nous. En effet, ſi la plupart des peuples euſſent eu moins d'ambition, ils ſe fuſſent contentés d'une demeure ſimple ; ils s'en ſeroient tenus à la culture des terres, & à l'éducation de leurs ſemblables : combien n'en voyons-nous pas de nos jours, qui font leur bonheur d'une vie champêtre? La plupart des Paſteurs dans le fond de nos Provinces ; pluſieurs familles dont les ancêtres ont verſé leur ſang pour la patrie : les Fermiers des grands Seigneurs, leurs Laboureurs, nos Pâtres y vivent encore dans cette ſimplicité, qui faiſoit partie des mœurs de nos ancêtres. Auſſi, n'eſt-ce que dans les Capitales que les beſoins ſe ſont accumulés. La ſplendeur des Nations, l'ambition des Peuples, le culte extérieur de la Religion, les cérémonies d'éclat, la communication des étrangers, l'opulence des Cours, le voiſinage des gens du monde, tant d'exemples ont fait éclore dans tous le déſir de ſe ſurpaſſer; ce que n'eût jamais fait une vie ſobre & retirée. Peut-être, aurions-nous plus de vertus, ſi nous vivions comme les premiers peuples du monde. D'un autre côté, comparons les temps, & conſi-

dérons, avec Plutarque, combien nous sommes heureux, & combien nos peres l'étoient peu; puisque dans le premier âge, appelé par nos Poëtes l'âge d'or, la terre nouvellement formée, & l'air chargé de vapeurs grossieres, étoient indociles à l'ordre des saisons: le cours incertain des rivieres dégradoit leurs rives de toute part. Des étangs, des Lacs, de profonds marécages inondoient les trois quarts de la surface du globe; l'autre étoit couvert de bois & de forêts stériles. La terre ne produisoit que des fruits imparfaits, ses habitants n'avoient nul instrument pour le labourage. La moisson ne venoit jamais pour qui n'avoit rien semé; l'hiver, quelques herbages, quelques racines, étoient leur seule nourriture: ils regardoient alors la terre comme leur nourrice & leur mere. Ce ne fut même qu'après une longue expérience, qu'ils firent usage de la chair des animaux, qu'ils vécurent de poissons secs & du lait de leurs troupeaux. Quelle différence aujourd'hui, quelle affluence de bien nous environne! que de fruits! que de richesses dans les campagnes! Quels secours ne nous donnent pas le commerce & la navigation, pour apporter dans le sein de nos Villes les différentes productions des pays étrangers! Que ne devons-nous pas enfin à l'industrie d'un peuple rassemblé, & qui, soutenu par la découverte des beaux Arts, fait enfanter tant de chefs d'œuvre.

D'après ce tableau, plus intéressant pour les amateurs de l'Histoire, que pour les Artistes, disons qu'aucune Nation, néanmoins, n'a sçu, comme la nôtre, réduire en Art la distribution qui fait ici notre objet. Les Assyriens, les Hébreux, les Egyptiens, n'ont guère excellé que

dans la ſtructure & l'immenſité de leurs monuments ; les Grecs & les Romains, dans l'ordonnance de la décoration & la diſtribution intérieure de leurs Temples. Nos Provinces d'Italie, le Nord, l'Allemagne, l'Angleterre même, n'ont rien produit de bien eſſenciel ſur cette branche de l'Architecture. Tous ces peuples ont preſque recours aux exemples des Bâtiments François, lorſqu'il s'agit de la diſtribution de leurs Edifices. Encore, ſommes-nous forcés de convenir que cet Art n'eſt pas fort ancien chez nous : que ce n'eſt que depuis le règne de Louis le Grand, que nous ſommes parvenus à lui donner un certain degré de perfection. Nous pouvons le dire ici : quelle étoit la diſtribution de nos Edifices ſous les premieres races de nos Rois ? une diſtribution intérieure, ſans ſymétrie & ſans régularité : des Appartements mal éclairés, ſans commodités, ſans dégagements : des piéces ſpacieuſes, mais ſans proportion, ſans enfilades reſpectives : des eſcaliers obſcurs & ſans dignité ; en un mot, on n'y remarquoit que de petites ouvertures de portes, de croiſées ; ou, au contraire, des foyers d'une grandeur exceſſive. Qui de nous ignore, par exemple, que, ſous Charles VI, l'Appartement de ce Prince à l'hôtel de Saint-Pol (*u*), conſiſtoit ſeulement en une grande anti-chambre, une chambre de parade (*x*) qui avoit quinze toiſes de longueur ſur dix de largeur ; une autre chambre d'habitation (*y*), deux cabinets, une

(*u*) Érigé anciennement au quartier Saint-Antoine, dans une partie qu'occupe aujourd'hui la place Royale à Paris.
(*x*) Qu'on appeloit alors chambre à parer.
(*y*) Appelée, dans ce temps, la chambre au gîte du Roi.

ſalle à manger (z), une ſalle d'étude, une ſalle de bains, une chambre du Conſeil, &c. (a). Mais, ſans aller chercher des Bâtiments qui n'exiſtent plus que dans nos Chartres, qu'on examine ceux du Château de Saint-Germain-en-Laye, les anciens Appartements de celui de Chantilly, avant d'être réparés, & une infinité d'autres de ce genre, élevés anciennement dans nos Provinces, & l'on reconnoîtra bientôt combien notre diſtribution eſt aujourd'hui ſupérieure. Perſonne n'ignore que nous devons cette partie de l'Art à Jules Hardouin Manſard; cet homme célèbre nous a en effet prouvé l'univerſalité de ſes connoiſſances ſur l'Architecture en général, mais en particulier, ſur la diſtribution : encore faut-il convenir que c'eſt depuis cet homme de génie, que nos Architectes l'ont perfectionnée, lorſque, pendant près de trente années, & faute de grandes occaſions, ils ſe ſont trouvés obligés de négliger l'objet le plus ſublime de leur Art, nous voulons dire, l'ordonnance extérieure de nos Edifices, pour ne s'attacher qu'à la partie des dedans, à la commodité & à la décoration des Appartements, l'objet que nous avons portées de nos jours au dernier période.

Aujourd'hui donc, que toutes les parties de l'Art nous ſont connues, & que les grandes entrepriſes ſont offertes à nos Architectes célebres,

---

(z) Que l'on nommoit anciennement la Salle des nappes.

(a) Les Mémoires qui nous ont tranſmis ce fait, nous apprennent encore, en parlant de la décoration de cet Appartement, que les poutres des Chambres les plus ornées, n'étoient enrichies que de fleurs de lys d'étain d'oré, & que les chenets n'étoient que de fer, & peſoient 180 livres.

par la libéralité du Prince, & par les connoiſſances acquiſes du plus grand nombre de nos concitoyens : que n'avons-nous pas lieu d'eſpérer du concours de ces trois branches réunies, qui, ſans doute, nous feront laiſſer à la poſtérité des chefs-d'œuvre, même au-deſſus de ceux élevés par nos prédéceſſeurs.

Quoique nous venions de remarquer que la diſtribution avoit fait, de notre temps, les plus grands progrès, nous obſerverons néanmoins, que c'eſt peut-être la ſeule partie de l'Art, ſur laquelle nos Architectes ont le moins écrit. Juſqu'à préſent, Daviler, M. Boffrand, M. Briſeux & nous-même, dans notre Traité de la décoration des Edifices, avons plutôt donné la deſcription des Bâtiments de notre invention, que des préceptes ſur l'Art de diſtribuer nos Appartements : de ſorte, que les quatre premiers Volumes de l'Architecture Françoiſe, ſont, pour ainſi dire, l'unique ouvrage qui traite de la diſtribution d'une maniere aſſez intéreſſante ; encore, faut-il convenir, que, pour les lire avec fruit, il eſt néceſſaire de faire précéder cette lecture par les Leçons que nous offrons aujourd'hui.

Sans doute, la diſtribution peut être regardée comme une ſcience difficile à acquérir, à cauſe de la variété des Edifices qui s'élevent dans la Capitale & dans nos Provinces : variété qui facilite l'Architecte à manifeſter, dans plus d'une occaſion, l'eſſor de ſon génie ; qui le force, pour ainſi dire, à remonter à la ſource, en le portant à réfléchir ſur l'importance de cette branche ſi intéreſſante de l'Architecture.

Avant d'entrer en matiere, nous dirons, qu'on doit diſtinguer deux ſortes de diſtribution, l'une,

qui a pour objet la diviſion des piéces qui compoſent l'intérieur des Appartements ; l'autre, qui dans les dehors, contribue à déterminer la répartition des avant-corps, des pavillons, des arrieres-corps, & des corps intermédiaires qui procurent un certain mouvement à l'ordonnance des façades. Nous avons déja dit quelque choſe de cette derniere diſtribution, en traitant, dans les Volumes précédents, de la décoration extérieure : notre intention eſt d'y revenir encore à la fin de celui-ci, après que nous aurons expliqué ce que nous nous propoſons d'enſeigner, concernant la diſtribution intérieure des Bâtiments. Mais nous expoſerons d'abord les règles les plus approuvées ſur les principales iſſues de l'Edifice; ſur la dimenſion des cours, des baſſes-cours & des Bâtiments qui y ſont contenus, & qui, ordinairement, ſervent de dépendances aux principaux corps-de-logis, deſtinés à la réſidence des Maîtres, ſoit à la Ville, ſoit à la campagne.

Préceptes généraux, concernant la diſpoſition des iſſues, des cours principales, des baſſes-cours, & des Bâtiments qui ſervent de dépendances aux corps-de-logis deſtinés à la réſidence des Maîtres.

Les Bâtiments deſtinés à ſervir de dépendances aux principaux Edifices, exigent, de la part de l'Architecte, la même attention que lorſqu'il eſt requis pour donner les deſſins d'un monument de la premiere importance. N'en doutons point; l'eſprit de convenance doit le guider dans toutes ſes

opérations; il lui eſt également indiſpenſable, de veiller à la diſpoſition des lieux, à l'expoſition des différents départements, & de ſe rendre compte de la qualité des eaux dont on ſe propoſe de faire uſage, pour les hommes & pour les animaux.

De la Convenance.

La Convenance doit être regardée comme la partie la plus eſſencielle de toutes les productions de l'Architecte. C'eſt par elle qu'il aſſortit la dignité & le caractère, non-ſeulement du principal édifice, mais auſſi de tous les Bâtiments qui compoſent ſes dépendances. Elle lui enſeigne le choix des emplacements; elle lui indique le plus ou moins de pieces principales ou de dégagements qui doivent entrer dans ſon plan; ſoit pour la commodité perſonnelle du Maître, ſoit pour ceux qui ſont en relation avec lui: c'eſt la convenance qui indique le rapport qu'on doit obſerver entre l'étendue ou le racourciſſement des Bâtiments qui précedent la principale habitation, & qui, pour l'ordinaire, ſe placent dans les avant-cours, ſoit qu'on maſque ceux-ci par des murs de clôture, ſoit au contraire, qu'on en expoſe les façades aux regards des étrangers. C'eſt encore la convenance, qui, après la diſpoſition de ces derniers Bâtiments, indique le genre de leur décoration, celui de leur ſtructure, leur élévation, enfin la richeſſe ou la ſimplicité qu'ils doivent avoir relativement au ſtyle qui préſide dans l'ordonnance du principal corps-de-logis. Qu'on y prenne garde; rien de ſi inconſéquent, lorſque ces Bâtiments ſubalternes diſputent de grandeur ou de dignité avec l'objet principal dont ils ne

ſont que l'acceſſoire. Pluſieurs de nos belles Maiſons de plaiſance ont ce défaut, ainſi que quelques-uns de nos grands Hôtels à Paris ; parce qu'aſſez ſouvent, ces diverſes parties s'attaquent dans des temps différents, & qu'un nouvel Architecte étant appelé pour continuer l'Edifice commencé, loin de ſuivre la marche de ſon prédéceſſeur, ſe plaît à ſe frayer une route nouvelle, qui nuit eſſenciellement à l'eſprit de convenance dont nous parlons. Nous avons plus d'une fois fait ces remarques, à propos de l'ordonnance de nos Palais ; on doit les rappeler ici, pour ce qui concerne la diſtribution & la diſpoſition des Bâtiments dont il s'agit. Enfin l'eſprit de convenance exige encore que l'eſpace des lieux où ces Bâtiments ſont contenus, n'anéantiſſe pas, par ſa grandeur, la capacité du principal Edifice : défaut qu'on pourroit reprocher aux avenues & à l'avant-cour du Château de Maiſons, à Choiſi & ailleurs.

Maniere de concevoir le projet d'un Bâtiment.

Nous venons de remarquer que la convenance doit être regardée comme l'un des premiers principes de l'Architecture : ſi cela eſt vrai, comme nous l'avançons, un Architecte intelligent doit d'abord ſe former une idée générale de tout ſon Édifice : il doit ſe le repréſenter dans ſon imagination, comme s'il étoit élevé, & même comme s'il ſe trouvoit chargé d'en faire la critique.

Pour parvenir à cet examen impartial ; il faut qu'il en conſidere la diſtribution générale ; enſuite qu'il apprécie toutes les parties les unes après les autres, en comparant enſemble la décoration

extérieure avec l'uſage des dedans; ſoit par raport à leurs parties principales, ſoit relativement à leurs détails.

Après avoir conçu l'idée entiere de ſon Edifice, il doit paſſer à l'eſquiſſe des Plans, des élévations & des coupes, & y placer même les principaux ornements. Il doit prévoir en même temps la hauteur qu'il doit donner à ſes Planchers; enfin, il doit déterminer les enfilades eſſencielles, dans l'intention que les dehors & les dedans ayent une parfaite correſpondance entr'eux : autrement, il eſt à craindre qu'à la faveur de quelques parties, peut-être eſtimables, il n'en néglige d'autres plus importantes, qui ne ſe peuvent réparer qu'en faiſant un tout autre projet; ce qui devient d'autant plus difficile, qu'on peut rarement ſe ſouſtraire aux ſujétions & aux entraves qui lui ont d'abord été preſcrites par les perſonnes qui le mettent en œuvre.

Nous répéterons encore ici ce que nous avons dit, lorſqu'il s'agiſſoit de l'ordonnance extérieure : le moyen le plus sûr de parvenir à bien faire, eſt de ſe rendre compte des ouvrages de l'Art que nous ont laiſſés les plus habiles Maîtres à cet égard : ouvrages qui fourniront à l'Eleve de nouvelles idées, & le mettront à portée de paſſer, avec plus de facilité, à un autre projet qu'il comparera enſuite ſans précipitation ni prévention avec ſa premiere penſée. Après ce double travail, il en devra conférer avec les perſonnes intelligentes, pour profiter de leurs avis, & ſe regarder alors comme un juge équitable de ſa premiere opinion avec celle des autres.

Il eſt encore à propos, lorſque l'Architecte a

du loisir, & jamais il ne doit se presser, il est à propos, lorsque son projet est de quelque importance, de le laisser reposer pour quelque temps, afin de l'examiner de nouveau, comme s'il lui étoit étranger, &, qu'après en avoir fait une nouvelle critique, il en tente un troisieme qui puisse réunir les avantages des précédents, sans en avoir les défauts. Qu'on y prenne garde, toutes ces précautions sont indispensables, sur-tout lorsqu'il s'agit du projet d'un Bâtiment qu'on doit planter en place neuve. Il en peut être autrement, sans doute, lorsqu'il est question de projeter un nouveau corps-de-logis, avec d'anciens Bâtiments à raccorder, pour former, dans la suite, un ensemble intéressant. Ce genre de composition demande une méditation particuliere, & une expérience consommée : c'est ici que les préceptes seuls sont insuffisants ; c'est souvent aux ressources de l'Art qu'il faut avoir recours. S'agit-il, par exemple, de racheter des biais, des inégalités, des obliquités; on appelle à soi les formes circulaires, elliptiques, triangulaires ou irrégulieres, qui, lorsquelles sont amenées à propos, procurent à l'ouvrage entier un certain agrément, préférable à une symétrie scrupuleuse, & presque toujours monotone. Mais il est bon de ne pas abuser de ces moyens ; la plupart des Edifices exigent des formes simples, qui sont à beaucoup d'égards reconnues meilleures que tout ce que le génie le plus fécond pouroit imaginer ; ces formes sinueuses ne doivent guère se permettre, que lorsqu'il s'agit de nos Maisons de plaisance, ou de nos Bâtiments particuliers, où l'Architecte est moins asservi, que quand il est question des Temples, des Places publiques, ou des Palais des Rois.

Précautions

Précautions qu'il convient de prendre avant de bâtir.

L'Architecte, après avoir conçu le projet de son Bâtiment, doit commencer, avant de passer à l'exécution, par prendre connoissance du lieu où il doit bâtir, afin de se mettre en état de profiter des avantages que peut lui offrir la nature du terrein, & d'en éviter tous les inconvénients. Il doit ensuite éviter aussi, autant qu'il lui est possible, de s'assujétir à d'anciens Bâtiments, qui le forcent, pour ainsi dire, à manquer son projet; ce qui causera un jour des regrets au Propriétaire, soit parce qu'il se trouvera mal logé, soit parce qu'il aura dépensé tout autant que s'il eut démoli la totalité : inconvénients d'ailleurs, qui font, que les plus excellents Architectes se trouvent contraints, par ces sortes de sujétions, d'introduire, malgré leur expérience & leur capacité, des licences dont ils ne peuvent se dispenser : d'où il résulte souvent, que les anciennes parties ne se trouvant avoir aucun rapport avec les nouvelles, on se trouve obligé d'abattre ce qu'on avoit conservé avec tant de soin. Il suit de-là que cette économie, presque toujours mal entendue, ne manque jamais de causer une plus grande dépense, qui, quelquefois, non-seulement fait abandonner l'ouvrage entier; mais dégoûte le Propriétaire du lieu qu'il avoit choisi, & le détermine à bâtir dans un autre, ce qui acheve de le ruiner entiérement, comme nous n'en avons que trop d'exemples.

Au reste, il faut convenir qu'un Architecte, doit de son côté entrer, le plus qu'il lui est possi-

ble, dans les vues de la perſonne pour laquelle il bâtit, & ne faire ſes projets que d'une maniere relative au motif qui lui fait mettre la main à l'œuvre : en un mot, il doit profiter habilement de tous les avantages que lui préſente la diſtribution des lieux, & ne jamais rejeter que ce qui lui paroît nuiſible à la ſolidité, à la commodité ou à l'ordonnance. C'eſt pourquoi, après y avoir réfléchi murement, il en doit conférer à plus d'une repriſe avec le Propriétaire, lui expoſer ſes raiſons, entrer avec lui dans les diſcuſſions de l'Art, les lui faire ſentir & le convaincre ; enfin, il doit chercher à lui rendre compte de l'économie qui réſulteroit de la deſtruction totale, & de la perfection de l'ouvrage entier : après quoi, c'eſt à lui, s'il ne peut le perſuader, de ſçavoir renoncer à l'entrepriſe, plutôt que de riſquer ſa réputation, principalement, lorſqu'il s'agit d'un Edifice d'une certaine importance, pour lequel, alors, on ne paſſe rien à l'Architecte.

De l'expoſition des Bâtiments.

Il eſt aſſez difficile de preſcrire des regles générales, pour ce qui concerne l'expoſition des Bâtiments ; parce que, ce qu'on prend ſouvent ſoin d'éviter dans un lieu, eſt, au contraire, recherché dans un autre. Par exemple, il ſe trouve dans pluſieurs de nos Provinces, que le levant eſt froid, & expoſé à des vents impétueux ; de maniere que, quoiqu'aſſez généralement, cette expoſition ſoit reconnue la plus ſalubre & la plus agréable, on eſt obligé d'y renoncer : au contraire, dans les pays froids, l'expoſition du midi eſt regardée comme la ſeule avantageuſe, le ſoleil même, au

milieu de l'été y étant ſuportable ; au-lieu que, dans les pays chauds, on préfere avec raiſon, l'expoſition du ſeptentrion & du levant à toute autre.

Il faut donc qu'un Architecte, avant d'entamer ſon projet, prenne ſoin de ſe faire rendre compte de l'expoſition du lieu où il veut bâtir, ou de la reconnoître par lui-même; principalement, lorſqu'il eſt le maître de choiſir celle qui lui paroît la plus convenable. Il eſt vrai que cela lui arrive rarement, parce qu'il ſe trouve preſque toujours aſſujéti par des motifs qui paroiſſent inconteſtables au Propriétaire, & qu'alors il force, pour ainſi dire, l'Architecte à projeter ſes Plans, & à planter l'Edifice, ſans avoir égard à la meilleure expoſition. Une belle vue, un Jardin tout planté, un Parc dans ſa perfection, ſont les motifs qui le déterminent. Mais c'eſt alors à l'Architecte à employer toutes ſes reſſources, pour chercher à concilier enſemble l'expoſition avec la ſituation; pour cela, il peut faire uſage des aîles en retour, & diſpoſer ſes pieces d'habitation, de maniere que placées dans les angles de ſon Edifice, elles puiſſent jouïr, tout à la fois, & d'une expoſition avantageuſe, & d'une ſituation intéreſſante. Au reſte, ſans avoir égard à ces diverſes ſujétions, donnons les regles générales qu'on doit obſerver, lorſqu'il eſt queſtion du projet d'un Bâtiment.

Aſſez ordinairement, on évite en France de faire les principales ouvertures du côté du couchant, & l'on préfere le levant, particuliérement pour les chambres à coucher, les cabinets deſtinés pour l'étude, &c. Nous eſtimons néanmoins, qu'on peut faire uſage de l'expoſition qui eſt entre le levant & le midi, ſur-tout ſi le Bâ-

timent devient assez considérable, pour avoir des Appartements d'été & d'hiver. Une des raisons qui font éviter de percer les ouvertures au couchant, c'est que cette exposition est sujète à l'humidité, à cause des vents, des orages & des grandes pluies, plus abondantes & plus nuisibles de ce côté que de tout autre.

Les ouvertures des bibliothèques & des galleries de magnificence, doivent aussi être exposees au levant : néanmoins, plusieurs Architectes préferent le septentrion, l'expérience leur ayant fait connoître, disent-ils, que les livres & les meubles de prix se conservent mieux à cette exposition. A l'égard des cabinets de tableaux, il convient de choisir le septentrion, le jour étant plus égal de ce côté; mais il faut observer qu'il vienne directement du ciel, & non par réflexion, les faux jours, où les jours gliſſants ôtant aux tableaux la plus grande partie de leur effet.

Dans les grands Edifices, on doit toujours avoir des salles à manger pour l'hiver & pour l'été : les premieres doivent être exposées au midi, & les dernieres entre le levant & le septentrion.

Les Orangeries & les Appartements des bains doivent être exposés au midi : les écuries au levant : les remises au septentrion, ainsi que les caves, les celliers, les garde-mangers, les greniers, &c. Le vent qui vient de cette partie du ciel étant plus pur, est, par cette raison, plus convenable pour la conservation des denrées qui y sont contenues.

Les cheminées des Bâtiments qui sont voisins de quelques montagnes, ou de quelque monument considérable, sont sujètes à fumer, lorsque les vents viennent de ce côté; parce qu'en passan

par-deſſus ces éminences, il s'éleve & ſe rabaiſſe enſuite, & fait refluer la colonne d'air dans l'intérieur des Appartements ; néanmoins, il eſt des moyens de prévenir ces inconvénients, dont nous traiterons dans le cinquieme Volume, en parlant de la décoration intérieure ; & dans le ſixieme, en parlant de la conſtruction.

Il eſt bon qu'un Architecte prenne ſoin de placer vers le ſeptentrion les lieux où ſe déchargent les immondices, ſoit à la Ville, ſoit à la campagne ; parce que le vent qui vient de ce côté étant ſec & frais, charie au loin les exhalaiſons, ſans qu'on en éprouve aucune incommodité.

Enfin, dans les grandes Capitales, il eſt auſſi très-bon d'obſerver de tourner du côté du ſeptentrion les boucheries, les tueries, les magaſins & les atteliers des taneurs, des corroyeurs, &c. & même, autant que le ſervice public le peut permettre, de les placer hors de l'enceinte de la Ville : en un mot, il faut faire enſorte que ces divers Bâtiments, dans quelque endroit qu'on les place, ſoient environnés d'eau courante & en aſſez grande abondance, pour emporter avec elles les immondices, & par conſéquent les exhalaiſons qui en ſont la ſuite.

Du choix du lieu où l'on veut bâtir.

Il faut, autant qu'il eſt poſſible, éviter le voiſinage des torrents & des grandes rivieres, qui étant ſujètes à changer de lit en ſe débordant, ruinent & renverſent les fondations des Edifices. Il eſt encore bon d'éviter les vallées, où regnent des vents impétueux, qui s'échappent entre les montagnes, comme entre autant de canaux ; à

moins que, par une longue ſuite d'expériences, on ne ſe ſoit convaincu que ces vents ſont oppoſés à la direction du vallon; autrement, ils procurent des maladies conſidérables.

On doit fuir auſſi les lieux bas & marécageux; ils ſont ſujets aux brouillards, qui, néceſſairement, nuiſent à la ſalubrité de l'air, ſi néceſſaire à la vie. Aſſez généralement, on préfere le ſommet des montagnes, parce que cette ſituation offre pluſieurs aſpects agréables; mais il faut prendre garde que ſouvent cette préférence prive les Appartements & les Jardins de propreté, des eaux néceſſaires, qu'on ne peut alors ſe procurer qu'à grands frais, à cauſe de la ſtérilité naturelle de ces terreins; d'ailleurs, l'iſſue de ces Bâtiments eſt toujours d'un aſſez difficile accès. Ce n'eſt pas que, ſur les lieux les plus élevés, on ne trouve quelquefois des ſources; mais du moins, faut-il s'en aſſurer avant de faire un tel choix: Meudon, Bellevue, Saint-Cloud, élevés à une très-grande hauteur du niveau de la riviere, jouïſſent d'eaux aſſez abondantes; mais ces exemples ne peuvent ſervir d'autorité pour les Maiſons particulieres qu'on éleve à la campagne, à moins, comme nous le faiſons entendre, qu'on ne rencontre des ſources fécondes, comme on en remarque à Montmorency & ailleurs.

D'après ces obſervations, il faut, quand on veut élever un Bâtiment, choiſir un lieu qui ait une quantité ſuffiſante de bonnes eaux; ou s'il n'y en a pas, qu'au moins on y en puiſſe amener de quelqu'endroit voiſin. Qu'on y prenne garde; c'eſt ordinairement la bonté des eaux qui aſſure la ſalubrité de l'air. D'ailleurs elles facilitent la cuiſſon des légumes, elles ſont utiles aux pâtura-

ges; c'eſt par elles enfin, que les habitants ſont exempts d'infirmités, & que les hommes vivent plus long-temps à la campagne.

Ce ſeroit peut-être ici le lieu d'enſeigner l'art de lever le Plan du terrein où l'on veut bâtir; mais cette connoiſſance qui s'acquiert par l'étude de la Géométrie, & que nous ſuppoſons à nos lecteurs, nous diſpenſe d'en parler, pour les entretenir plus particuliérement de la nature des eaux, ſans la bonté & l'abondance deſquelles, il ſeroit inutile de vouloir entreprendre d'ériger un Edifice.

De la nature des Eaux.

Les eaux tiennent ordinairement de la nature des terres par où elles paſſent : il y en a de limpides, qui ſont mal ſaines & déſagréables au goût; au contraire, il y en a qui ſont troubles, & qu'on eſtime ſalutaires; telles, entre autres, celles du Tibre & de la Seine; c'eſt pourquoi, pour s'aſſurer de leur excellence, on les garde, pendant quelques jours, dans des vaſes où l'on met un peu de gravier, ſur lequel elles dépoſent leur limon & leurs parties terreſtres.

Il y a des eaux dont on fait uſage, qui, néanmoins ſe convertiſſent en pierres; ces eaux, par la ſuite des temps, bouchent les tuyaux par où elles paſſent, & les rempliſſent d'une pierre très-dure, dont on peut faire d'aſſez bonne chaux; telle eſt celle d'Arcueil près de Paris.

Les eaux qui prennent leur origine, ou qui ſéjournent dans les carrieres à plâtre, ſont fades au goût, & rendent les légumes amères.

Il y a des eaux minérales qui ſont fort ſalu-

taires dans certaines maladies; mais on n'en peut faire ſon uſage ordinaire.

En général, on connoît la nature de l'eau, en la mêlant avec de la teinture de roſe ou de tournesol; car cette teinture qui eſt violette deviendra rouge, ſi l'eau a un peu d'acidité.

On regarde l'eau la plus légere, comme la plus ſaine: on en fait l'épreuve avec l'aréomètre, petite phiole de verre, dont le cou eſt fort long & délié. Ce cou eſt diviſé en pluſieurs parties égales, qui ſervent à faire connoître combien l'aréomètre enfonce dans l'eau, en obſervant de mettre un peu de vif argent dans le fond pour le faire tenir droit: plus l'eau eſt peſante, moins l'aréomètre enfonce; au contraire, plus l'eau eſt légère, plus il y entre avant; ce qui ſe reconnoît aux diviſions du cou tracées ſur le papier que l'on cole dans l'intérieur, avant que de ſceller hermétiquement l'orifice de ce même cou. On peut, par ce moyen, ſans ſe ſervir de balances, connoître la peſanteur des fluides; le trait des balances empêcheroit de connoître la différence exacte de la peſanteur. On juge encore, par l'uſage de l'aréomètre, que l'eau de pluie eſt la plus ſaine de toutes, parce qu'elle eſt la plus légère; c'eſt pourquoi, au défaut d'eau de riviere ou de ſource bien éprouvée, on la conſerve dans des citernes dont nous parlerons, en traitant de la conſtruction.

On connoît encore la bonté de l'eau, ſi le gravier ſur lequel elle dépoſe, n'eſt point ſujet à la mouſſe, ou taché d'une couleur rougeâtre ou noirâtre; ou enfin, ſi faiſant bouillir l'eau dans quelque vaſe de terre, juſqu'à ce qu'elle ſoit entièrement conſommée, elle ne laiſſe aucun limon dans le fond. Cette derniere épreuve alors fait recon-

noître sa pureté : mais pour s'assurer de sa qualité, il faut l'éprouver en y faisant cuire des légumes, &, si elle les cuit promptement, également & sans amertume, on l'estime bonne pour l'usage de la vie.

On éprouve encore l'eau avec du savon; car on est sûr que, si elle est bonne, elle le divise facilement, autrement, il se réduit en grumelots : aussi, les eaux de nos puits à Paris, ne sont pas propres à savonner; elles sont d'ailleurs d'un mauvais goût & nuisibles à la santé.

Les eaux de neige fondue, causent ordinairement des maladies assez considérables : c'est pour cette raison, que lorsque l'on construit des citernes, on prend soin de n'y point faire entrer d'eau de neige fondue; on doit prendre le même soin pour celle qui tombe pendant les orages. Les anciens estimoient que les meilleures eaux étoient celles qui tombent pendant le vent du septentrion, & l'expérience nous a confirmé que celles qui tombent la nuit sont préférables à celles du jour, l'air étant alors moins chargé de parties hétérogenes.

Nous étions tenté d'extraire ici du cinquieme Volume de l'Enciclopédie, l'article très-intéressant qui regarde les eaux, nous étant cru permis d'avoir recours à cet ouvrage où nous avons eu quelque part (*b*); mais nous avons préféré d'y renvoyer nos Eleves, n'y ayant rien à perdre de

(*b*) Nous nous chargeâmes alors avec plaisir, de la partie qui concerne l'Architecture pour l'Enciclopédie, dont nous avons fourni les Articles & les Dessins des Planches. Il n'a pas même tenu à nous que cette partie intéressante ne devînt plus complette dans ce Dictionnaire. Nous avions fait à cette occasion plusieurs Articles qu'on a négligé d'y inférer, & qu'on trouvera répandus dans ce Cours.

tout ce que nous y avons lu avec le plus grand plaisir, pour notre propre instruction. C'est pourquoi, nous le citons à ceux de nos lecteurs qui désirent acquérir des connoissances au-delà des éléments de l'Art dont nous traitons ici.

Après ces notions préliminaires, nous croyons devoir entrer, avant de parler de la distribution des Bâtiments, dans ce qui concerne leurs issues & leurs principales dépendances; parce qu'ordinairement celles-ci doivent faire partie de l'ensemble général d'un projet, & que les dehors doivent annoncer, plus qu'on ne s'imagine, la beauté & la dignité du principal corps-de-logis.

Des Avenues.

Autant que cela se peut, il est essenciel de faire précéder les principales entrées des Edifices élevés à la campagne, par des avenues placées en face de la ligne capitale du Château, ne fut-ce que pour prolonger le coup d'œuil, & dussent elles même être plantées au milieu des terres labourées, des prés, des bois, &c. en supposant que le grand chemin eût une toute autre direction. Alors, ces Avenues doivent avoir une largeur proportionnée, & à leur longueur, & aux avant-corps distribués dans la principale façade du côté de la cour. Ces avenues doivent être accompagnées de contre allées, & de triples allées en patte d'oie, selon que l'importance de l'Edifice semble l'exiger: mais une attention indispensable qu'il faut avoir, c'est de faire ensorte que la file des arbres de l'Avenue & de ses contre-allées, soit plantée de maniere, qu'elle rencontre toujours, ou l'angle d'un avant-corps, ou le milieu du trumeau d'un arriere-corps, &

jamais l'axe d'une arcade, ni celui d'une croisée. Voilà pourquoi, il est essenciel, ainsi que nous l'avons remarqué plus d'une fois, que l'Architecte qui donne les dessins du Bâtiment, donne aussi celui des Jardins & de leurs dépendances. Voilà pourquoi encore, il convient, après la premiere esquisse, qui rend compte de la totalité, qu'on attaque la partie interieure de la distribution du Château; qu'on arrête l'ordonnance des façades, & que ce soit d'après ces deux études inséparables l'une de l'autre, qu'on détermine la largeur des allées & des contre-allées dont nous parlons. On n'a pas toujours eu cette attention, néanmoins, lorsqu'on a élevé les Bâtiments, & qu'on a planté la plus grande partie des Maisons de plaisance érigées en très-grand nombre, dans les environs de cette Capitale.

Lorsque ces avenues servent de principales issues aux Châteaux, on pratique des fossés ou des grilles à leur embouchure; & de part & d'autre de ces grilles ou fossés, on distribue des Pavillons, qui servent de corps de garde dans les Maisons Royales; ou de retraite pour un Suisse, dans les Maisons des grands Seigneurs; ou enfin de loge pour un Portier, dans les Maisons des riches particuliers. C'est alors ici qu'il faut bien se garder de planter ces Pavillons de maniere qu'ils offusquent le coup d'œuil du principal corps-de-logis, qui doit s'annoncer du plus loin possible.

Quelquefois aussi, ces avenues sont bordées de murailles percées de distance à autre par des grilles, à travers lesquelles on découvre les principales allées des Potagers, des Vergers; ainsi qu'on le remarque au Château de Maisons, que nous avons cité précédemment.

Des Avant-Cours.

Les Avant-Cours n'ont guère lieu que dans les Maiſons de la plus grande importance à la campagne. Elles doivent être grandes, vaſtes, à raiſon de l'étendue des Bâtiments auxquels elles donnent entrée. Quelquefois dans les parties latérales de ces Avant-Cours; on éleve des Bâtiments pour les baſſes-cours : quelquefois auſſi, pour plus d'économie, on ſe contente d'y élever des murailles ornées de quelques membres d'Architecture, & au-devant deſquelles on plante des doubles-allées d'arbres, & dans leur enceinte, de grands tapis verds, au milieu deſquels eſt pratiquée une chauſſée de pavé, pour laiſſer pénétrer les voitures juſque dans la Cour d'honneur. Lorſqu'au contraire, l'économie dont nous parlons n'a pas lieu, les Bâtiments de la droite & de la gauche doivent ſe correſpondre entre-eux, quoique deſtinés à des uſages différents, & le ſtyle de leur ordonnance, prendre un ton plus ou moins élevé, ſelon le degré de richeſſe répandu dans la décoration extérieure du Château; mais annoncer néanmoins une infériorité aſſez conſidérable dans leur élévation & dans la maniere dont ils ſont couronnés.

On doit obſerver encore, que vers le milieu de la longueur de cette Avant-Cour, dans les Bâtiments placés à droite & à gauche, il y ait d'aſſez grandes ouvertures, qui, à leur tour, faſſent le milieu des baſſes-cours, & au fond deſquelles on aperçoive d'autres Bâtiments ou d'autres ouvertures qui ſe prolongent horiſontalement, ou dans les Potagers, ou dans des bouquets de bois, ou

enfin dans des terres dépendantes du Domaine du Propriétaire.

Lors du nivellement du terrein, & après s'être rendu compte des excavations des terres; il faut faire enſorte que cette Avant-Cour ait une pente inſenſible, & que ſon éminence ſoit placée à l'entrée de la Cour d'honneur; cet aſpect étant intéreſſant, & même préférable à un parfait niveau. Cependant, il faut bien ſe garder que cette pente, ne fut-elle réduite qu'à un demi-pouce par toiſe, ne maſque l'entrée de l'Avant-Cour, le ſol de la Cour d'honneur, & une partie du ſocle du principal corps-de-logis : ce qui arriveroit néceſſairement, malgré la pente preſcrite, ſi l'Avant-Cour avoit une très-grande étendue.

Ce que nous diſons ici des Avant-Cours doit s'entendre des avenues dont nous venons de parler, ainſi que des baſſes-cours dont nous parlerons inceſſamment.

Lorſque dans les Maiſons de plaiſance on doit ſe paſſer d'Avant-Cours; il faut au moins, s'il eſt poſſible, faire uſage des avenues ſimples : autrement, cette ſuppreſſion ôtant la dignité du projet, ne lui donne plus que l'air d'une Maiſon de campagne. Il faut prendre garde; chacun de ces Edifices doit s'annoncer par un caractère qui le diſtingue de tout autre, & certainement, ce caractère eſt eſſenciel, ainſi que nous l'avons annoncé plus d'une fois, en parlant de la décoration des façades : mais comme la partie que nous traitons ici, n'eſt pas moins indiſpenſable, il convient que ces deux objets concourent enſemble à confirmer le caractère relatif à chaque Edifice.

L'Avant-Cour & la Cour principale, dans les

Maiſons de Plaiſance, ne doivent être ſéparées que par un foſſé ou par une grille. Dans les Maiſons Royales, elles peuvent l'être par une colonade : mais, s'il nous eſt permis de riſquer notre avis, nous donnons la préférence aux foſſes revêtus de baluſtrades peu élevées. François Manſard, que nous nous plaiſons à imiter, en a uſé ainſi dans les dépendances du Château de Maiſons. Il a fait plus ; il a préféré de faire deux entrées à une ſeule, dans ſes Avenues & dans ſes Avant-Cours, afin de découvrir tout-à-fait les principales enfilades. Il eut été à déſirer qu'il en eût uſé de même pour la Cour principale, comme nous l'avons remarqué ailleurs : elle ſe trouve mal-à-propos entourée de terraſſes & de baluſtrades qui, par une élévation mal entendue, font perdre le coup d'œuil des Jardins diſtribués de part & d'autre de cette principale Cour.

La proportion la plus univerſellement reçue pour les Avant Cours, eſt d'établir leur longueur ſur une diagonale formée ſur un carré dont les côtés égalent le plus petit diamètre de ces mêmes Cours. Leur forme, quelquefois, ſe chantourne du côté de l'entrée. Nous les préférons par-tout à angles droits, tous les dehors devant être ſimples. N'en doutons point ; il faut, par une gradation inſenſible que, du commencement de l'Avenue, à l'entrée de l'Avant-Cour, & de celle-ci, à l'entrée de la Cour principale, on s'aperçoive qu'on approche de l'habitation du Maître qu'on vient viſiter. C'eſt par cet enchaînement refléchi qu'on n'eſt pas obligé d'avoir recours à la prodigalité, à la multitude des membres d'Architecture, & aux ornements de Sculpture, pour que cette Cour principale, & les Bâtiments qui l'en-

tourent, puiſſent acquérir une prééminence ſur toutes les autres parties acceſſoires de l'Edifice.

Des Cours principales.

C'eſt l'étendue des façades du Château & ſon importance, qui doivent déterminer le diamètre des Cours principales, ainſi que celui des Avant-Cours & des avenues dont nous venons de parler. Lorſqu'une Cour d'honneur ſe trouve précédée d'une Avant-Cour, il convient que celle-là contraſte de forme & de grandeur avec celle-ci. Elle peut être carrée; mais alors il eſt intéreſſant que les ailes de la droite & de la gauche de cette Cour principale ſoient plus baſſes que la façade du Château, & que ſon entrée ſoit à découvert, comme nous venons de l'indiquer. Le Château de Richelieu auroit acquis plus de dignité, ſi l'on n'eut pas élevé, à l'entrée de la Cour, une aîle de Bâtiments & un Pavillon, tel à peu près qu'on le remarque au Palais du Luxembourg du côté de la rue de Tournon. Certainement, les Bâtiments élevés dans le ſein des Villes, doivent différer de ceux qu'on érige à la campagne. Ce ſont ces différences qui portent au caractère de l'Edifice. Nous nous répétons ſans ceſſe, parce que ſans ceſſe nous devons mettre ſous les yeux de nos Eleves la néceſſité de concevoir diverſement un projet d'avec un autre projet : duſſent-ils être deſtinés pour le même Propriétaire; dès que les Edifices ont des fins différentes, ils doivent s'annoncer ſous différents aſpects. Il y faut prendre garde; un grand Hôtel à Paris, élevé pour une perſonne de conſidération, où ſans ceſſe il eſt en repréſentation, doit avoir un tout autre caractère que la Maiſon

de plaiſance qu'il fait bâtir aux environs : & celle-ci doit différer encore du Château qu'il fait ériger dans ſes terres & au milieu de ſes Domaines. Peu de ces différents Edifices élevés en France, nous indiquent la route que nous propoſons de faire ſuivre à nos jeunes Architectes ; parce que, juſqu'à préſent, l'Architecture a été ſujette à une certaine viciſſitude, dont il eſt temps de fixer les lois. Le ſeul moyen d'y parvenir, c'eſt de faire ce que nous avons fait nous même pendant trente années ; de ſe tranſporter ſur les lieux ; d'examiner toutes ces productions avec ſoin, & d'en conférer avec les Maîtres de l'Art. Heureux, ſi notre expérience, & ce que nous enſeignons ici, contribuent à faire réfléchir nos Eleves ſur la marche qu'ils doivent ſuivre, dans les occaſions qui leur ſeront confiées : mais, qu'ils y réfléchiſſent, nous leur avons dit plus d'une fois, nous leur répétons avec complaiſance : avant de ſe tranſporter ſur les lieux ; qu'ils parcourent les recueils de l'*Architecture Françoiſe*, où tous ces Bâtiments ſont gravés ; qu'ils ſe nourriſſent des remarques impartiales que nous avons faites ſur pluſieurs, & que, pleins de ces obſervations, ils s'accoutument à en faire par eux-mêmes, qui, bientôt les mettront à portée d'être moins novices lorſqu'il s'agira d'entamer la diſtribution générale d'un projet. D'ailleurs, pour les aider dans ce travail, nous allons leur offrir les principales diſpoſitions par maſſes de pluſieurs de nos Maiſons Royales, de nos Maiſons de plaiſance, & de nos Maiſons de campagne ; leurs iſſues, leurs cours & leurs principales dépendances, après avoir néanmoins dit quelque choſe, ſur les Baſſes-Cours en général.

Des

Des Baſſes-Cours.

Dans le nombre des Baſſes-Cours, celles des Cuiſines & des Offices, & celles des Ecuries & Remiſes tiennent le premier rang; auſſi prend-on ſoin de les diſpoſer de manière, que lorſqu'on eſt maître du terrein, elles forment entr'elles une ſymétrie reſpective avec les autres dépendances du principal corps-de-logis. Pour que ces Baſſes-Cours puiſſent procurer un coup d'œuil intéreſſant; il faut que les Bâtiments qui les entourent ſoient réguliers, & que l'expoſition de chacun d'eux ſoit relative à leur deſtination particuliere. Il convient encore, pour que ces Cours ſoient toujours tenues dans un état de propreté, que d'autres Cours ſubalternes les environnent, & que chacune de celles ci ait des iſſues qui dégagent dans les dehors, ſans être obligé de paſſer par les Avant-Cours & les Cours principales; ſur-tout lorſqu'il s'agit d'un projet important. Autre choſe eſt d'une Maiſon économique, où tous les différents départements d'une Maiſon de campagne doivent faire leur ſervice ſous les yeux du Maître ou de la Maitreſſe du logis.

La décoration des Bâtiments des principales Baſſes-Cours, quoique ſimple, doit être donnée par l'Architecte. Tout importe dans l'enſemble d'un Edifice du premier ordre : la ſymétrie, l'appareil, l'art des profils, quelques avant-corps diſtribués à propos, décelent l'intelligence de l'ordonnateur. A la campagne, on aime à tout voir, à tout examiner : moins occupé qu'à la ville, on ſe fait un plaiſir de parcourir l'intérieur du Domaine, les dehors, les environs; & l'on n'eſt ja-

mais plus satisfait, que lorsque par-tout on remarque le goût sûr du Propriétaire, & la méditation profonde de l'Architecte. Il faut éviter de faire ces principales Basses Cours, d'une trop vaste étendue. Il faut bien se garder que leur grandeur dispute avec celle des Cours & celle des Avant-Cours : en un mot, toutes ces différentes parties doivent concourir à former un beau Plan. Combien ne voit-on pas d'Edifices importants élevés à la campagne, où les dépendances, & sur tout les Basses-Cours, ont été abandonnées à l'ignorance des Concierges ou des Mâçons du lieu. Combien d'autres, au contraire, dont les issues, les Avant-Cours, les Cours & les Bâtiments qui les environnent, anéantissent par leur faste, la demeure du Propriétaire, & les parties qui l'entourent. Qu'on y prenne garde; cette étude demande de grandes vues, des préceptes sûrs, le goût de l'Art, & une très-grande expérience. Aussi, convient-il de commencer son projet par ces premieres distributions, & faire ensorte que, de disposition en disposition, on parvienne à fixer la situation du Bâtiment principal ; de maniere que toutes les dépendances lui soient assujéties, & se fassent valoir les unes par les autres.

A ces principales Basses-Cours, & leurs dépendances, il en est encore d'autres non moins essencielles, lorsqu'il s'agit d'une terre considérable, régie par un Receveur : telles sont les Basses-Cours des grains, des bestiaux; les Cours pour les celliers, les vendanges, les buchers, les buanderies; enfin celles des chenils, des volailles, &c. dont nous traiterons en parlant de la distribution des Bâtiments de chacun des ces différents départements, & sur-tout des différentes piéces qui les

compoſent, de leur diſpoſition, & de leur expoſition; autant d'objets que nous comprendrons dans les deux Plans par maſſes qui précéderont la diſtribution du Palais qui nous ſervira à expliquer d'une maniere générale la diſtribution intérieure des bâtiments. Paſſons à préſent à l'explication des Plans que nous avons promis, pour nous donner l'idée des principales iſſues & dépendances de nos Maiſons Royales, de nos Maiſons de plaiſance, & de quelques-unes de nos Maiſons particulieres à la campagne.

Plan du Château de Verſailles, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances.

PLANCHE XXVII.

Nous commençons les deſcriptions que nous venons de promettre, par les iſſues & les dépendances du Château de Verſailles; parce qu'aucun Edifice, à notre avis, ne préſente autant de dignité, de grandeur & de majeſté, que les avenues & les Bâtiments qui amenent à cette ſuperbe Maiſon Royale. Il falloit tout le génie d'Hardouin Manſard, & la puiſſance de Louis le Grand, pour concevoir un tel projet. En effet, quelle belle diſpoſition n'offrent pas les trois avenues qui amenent à ce Château? Celle du milieu A venant de Paris; celle B venant de Saint-Cloud, & celle C venant de Seaux: toutes trois ſe réuniſſant à une place d'armes D, d'une grandeur immenſe, laquelle donne entrée à la cour des Miniſtres E, à la cour du Château F, & enfin à la cour de marbre G; ces cours ſont élevées ſur une pente qui, quoique douce, ſe

preſente amphithéatralement, & procure du Château le plus bel aſpect qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Il eſt vrai que les façades des Bâtiments de Verſailles, du côté de cette entrée, n'offrent rien de bien recommandable; mais il n'en eſt pas moins certain que de leur intérieur, on jouït avec tranſport, de la diſpoſition des cours, des trois avenues dont nous venons de parler, & particuliérement de l'aſpect des Bâtiments des grandes & des petites Ecuries, marquées H, I, placées à la droite & à la gauche de l'avenue de Paris: Bâtiments, qui ſeuls atteſteroient la magnificence de Louis XIV, & la capacité d'Hardouin, ſi l'Orangerie, l'intérieur des Appartements du Château K, & les treſors ſans nombre renfermés dans les boſquets du Jardin de cette belle Maiſon Royale, ne ſe diſputoient à l'envi, le droit de ſe faire admirer des connoiſſeurs.

Il n'y a pas juſqu'à l'Hôtel du grand Veneur, qui comprend le Chenil marqué L, & celui du grand Maître marqué M, qui n'annoncent avec dignité, dès l'entrée de la principale avenue, les dépendances conſidérables d'un pareil Palais. Il eſt vrai que l'intérieur des Bâtiments compris entre les trois avenues en patte d'oie, à l'exception des grandes & petites Ecuries, n'offre rien de bien régulier; mais l'uſage particulier de chacun de ces différents Bâtiments, a amené à cette irrégularité, ſans pour cela que toutes les parties extérieures en ſoient altérées; & c'eſt de cette ſymétrie ſeulement qu'il s'agit, lorſqu'on compoſe les abords d'un Edifice, même de la plus grande importance: or, l'on peut dire que cette premiere loi a été ſcrupuleuſement obſervée, dans le Plan que nous donnons.

Autant que le format de cette Planche nous l'a pu permettre, nous y avons compris la masse des principaux Edifices, & la majeure partie des Jardins du petit Parc. La Lettre K indique la partie principale du Château, dans lequel se trouve la grande Gallerie. N, indique l'aile du midi ; O, celle du nord, à l'extrémité de laquelle on vient de bâtir une superbe Salle de spectacles. Les deux ailes de Bâtiment P, font le logement des Ministres : Q, est le grand Commun : enfin, R indique les Parterres d'eau : S, les Bassins & les Parterres de Latone : T, les Parterres du midi : U, les Parterres du nord : V, le Jardin de l'Orangerie : X, le Bosquet des trois fontaines : Y, le Bosquet de l'Arc de triomphe : Z, le Labyrinthe : enfin &, le Bosquet du Théâtre d'eau, entièrement détruit aujourd'hui.

Nous ne prétendons pas que ce projet, quoique traité de la plus grande maniere, puisse servir de guide à nos Eleves, pour la plupart des occasions qui leur seront offertes; mais il peut les porter du moins à développer leurs idées, & à reconnoître dans la marche de ce Plan, l'ordre qu'ils doivent suivre dans des occasions moins importantes, & leur apprendre à méditer la route la plus sûre pour disposer les dehors & les dépendances, de maniere à ne faire jamais repentir le Propriétaire de leur avoir confié, & ses intérêts, & le succès de l'Edifice qu'il veut faire élever.

Plan de l'ancien Château de Meudon, de ſes iſſues, de ſes cours, & de ſes principales dépendances.

PLANCHE XXVIII.

Ce Château dont nous ne donnons ici que les principales dépendances, fut bâti par le Cardinal de Lorraine, ſous le règne de Henri II, à deux lieues de Paris, & ſur le ſommet d'un côteau qui borde la riviere de Seine. Il a été depuis conſidérablement augmenté par Monſieur Abel de Servien, Intendant des Finances, & depuis, par Monſieur le Marquis de Louvois, Miniſtre d'Etat, & enfin par Monſeigneur le Dauphin, fils de Louis XIV. C'eſt ce Prince qui a fait conſtruire le Château neuf, & réparé les Jardins qui avoient anciennement été plantés par Monſieur de Louvois, ſur les Deſſins de le Nôtre. Nous avons plus d'une fois vanté la ſituation de ce Château, d'où l'on découvre la ville de Paris, & la riviere qui ſerpente non loin du pied de cet Edifice. Il eſt peu d'Architectes citoyens, & d'étrangers éclairés qui n'ayent déſiré comme nous, que les dépenſes qu'on a faites à Verſailles, euſſent été faites à Meudon, comme le plus beau lieu du monde, & par ſa diſpoſition, & par ſa ſituation : mais ſon approximation avec la riviere empêcha, dit-on, Louis le Grand de choiſir ce lieu, dans la crainte d'être importuné par les habitants de Paris, qui, par le canal de la riviere, auroient rendu cette promenade trop tumultueuſe.

Une grande Avenue A, de quinze toiſes de

largeur, & bordée de deux contre-allées, amene à ce Château, & conduit à celui de Belle-vue, nouvellement érigé près de l'Edifice que nous décrivons. Cette Avenue donne entrée à une grande avant-cour B, la plus vaſte qui ſoit en France; elle eſt pratiquée en terraſſe du côté de la campagne C. Cette terraſſe s'éleve de près de ſoixante & dix pieds au-deſſus du village, & laiſſe découvrir de cette avant-cour de cent ſoixante-cinq toiſes de longueur, ſur ſoixante-deux de largeur, cette ſuperbe vue, dont nous venons de parler. Cette avant-cour, du côté de cette terraſſe, eſt bordée d'une baluſtrade, & de l'autre, d'une double allée de maronniers ornée de tapis verds, qui, l'une & l'autre, donnent aux ſpectateurs l'idée des Jardins de Sémiramis, ſi vantés par nos Hiſtoriens. De cette avant-cour, on entre dans la cour d'honneur D, précédée d'un foſſé à fond de cuve; ce foſſé contribue, avec l'ordonnance qui préſide, dans la décoration de ce Château, & les combles qui le terminent, à lui aſſigner un caractère relatif à ſon objet.

Au reſte, l'ordonnance de ce Château eſt d'une Architecture aſſez médiocre, malgré les reſtaurations conſidérables qu'y a fait faire Louis le Grand, ſur les Deſſins d'Hardouin Manſard. Les combles, d'ailleurs, y ſont d'une hauteur extravagante: mais rien de ſi magnifique, de ſi conſidérable, & de mieux orné que les immenſes Appartements contenus dans ce Château. En effet, rien de ſi intéreſſant pour les amateurs & pour les Artiſtes, que de parcourir les différentes pieces de cette belle demeure. La vue dont on jouït de l'intérieur de ſes Appartements, ajoûte encore aux beautés de l'Art qui y ſont répandues. On y

remarque entr'autres un Sallon, appelé le Sallon des morts; une assez grande Gallerie, une Chapelle heureusement située, un Vestibule fort beau; enfin, un Escalier d'une disposition très-ingénieuse; sans parler ici des Jardins dont nous recommandons l'examen à ceux de nos Eleves qui s'intéressent véritablement à l'Art du Jardinage, à la décoration intérieure, à la Peinture & à la Sculpture dans tous les genres, enfin, à la situation & à la véritable grandeur qui se remarque, en entrant dans cette belle Maison Royale.

Peut-être sera-t-on étonné du peu de dépendances qu'on remarque dans le Plan que nous offrons ici; la basse-cour des Cuisines & des Offices E, étant peu considérable, ainsi que les basses-cours des Ecuries & Remises F, sur-tout lorsqu'on viendra à les comparer avec l'immensité des issues qui amenent au Château G: peut-être aussi trouvera-t-on la Cour principale D trop petite, n'ayant que vingt-quatre toises de largeur, quoique la façade, du côté du Jardin, en ait quarante-cinq: mais il faut se souvenir qu'originairement cet Edifice n'étant pas destiné à faire une Maison Royale, il en a dû résulter les défauts que nous remarquons ici. C'est pour cela que Monsieur le Dauphin, lorsqu'il en fit sa résidence, fit construire un nouveau Bâtiment qu'on appelle le Château neuf de Meudon, dont on trouvera les Dessins dans l'Architecture Françoise; mais dont nous ne parlerons point ici, n'en estimant, ni la distribution, ni l'ordonnance, quoiqu'élevé sur les Dessins de Jules Hardouin Mansard, qui lui a plutôt donné l'air d'une belle Manufacture, que d'un Edifice destiné à la résidence d'un Prince du Sang Royal.

Plan du Château de Saint-Cloud, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances.

PLANCHE XXIX.

Après la ſituation du Château de Meudon, dont nous venons de parler, & celle du Château de Saint-Germain-en-Laye, Maiſon Royale à quatre lieues de Paris; il n'eſt peut-être point de Maiſon de plaiſance mieux ſituée que le Château de Saint-Cloud que nous décrivons. Il eſt auſſi élevé ſur le ſommet d'un côteau en face de la riviere de Seine: coup d'œuil ſi intéreſſant, qu'on n'a pas héſité de rendre oblique l'avenue A, qui donne entrée à cette magnifique demeure; enſorte que du Château B, & de ſa principale cour C, on jouït du ſpectacle des Jardins, tenus dans la partie baſſe du Parc marqué M, & de la vue de la riviere; la cour C, dans laquelle on arrive par l'avant-cour D, forme terraſſe vers *a*.

Le Château B contient une quantité de très-beaux Appartements, magnifiquement décorés & ornés de Peintures du meilleur genre. On y remarque entr'autres, une belle Gallerie placée en E, précédée d'un magnifique Sallon, commun à une ſeconde grande Gallerie F, qui, l'hiver, ſert de ſerre pour les orangers. On y remarque auſſi un magnifique Eſcalier à double rampe, placé vers G, revêtu de marbre, dont nous donnerons la décoration dans le Volume ſuivant. Tous ces Bâtiments annoncent de la grandeur; mais cependant ils tirent leur principal relief de la beauté

de leur ſituation : ils ont été reſtaurés ſous la régence de feu Monſieur le Duc d'Orléans, ſur les Deſſins d'Hardouin Manſard, qui s'en eſt tiré en homme de goût; mais il n'a pu corriger la diſpoſition locale des anciens Bâtiments, qui n'offrent rien ici de bien régulier. Il en eſt à peu près de même de ceux qui contiennent les dépendances de ce vaſte Edifice : l'aile H, eſt celle où ſont contenues les Offices & les Cuiſines; celle I, contient les Ecuries & Remiſes ; enfin, l'aile K eſt deſtinée pour les logements des Officiers, & les Communs. Par cette énumération, & la diſpoſition des Bâtiments exprimés dans cette Planche, il eſt aiſé de concevoir qu'on auroit pu tirer un meilleur parti de leur enſemble; mais cette Maiſon de plaiſance a ſubi le ſort de toutes les grandes entrepriſes, qui s'érigeant dans des temps différents, & ſur les Deſſins de divers Architectes, produiſent rarement un enſemble intéreſſant. Au reſte, ſelon quelques-uns, ce déſordre annonce un coup d'œuil pittoreſque, qui s'accorde, diſent-ils, avec l'irrégularité du terrein & ſa montuoſité : ſi cela eſt vrai à quelques égards, ſans nuire à la ſituation du lieu, il étoit poſſible, ſans doute, d'étudier les formes générales des Bâtiments, & de les rendre moins diſparates entr'elles, ſans rien changer au local.

Malgré ces remarques, on ne peut diſconvenir que le Château de Saint-Cloud, ſa ſituation & ſon expoſition, ne méritent l'attention des connoiſſeurs, & ſur-tout des Artiſtes. C'eſt ſur le lieu, que ceux-ci apprendront plus que par-tout ailleurs, à démêler les chefs-d'œuvre de l'Art, d'avec les licences dont il n'eſt pas exempt. Les Jardins, entre-autres choſes, plantés ſur les Deſ-

ſins de le Nôtre, offent cent beautés qui ne ſe rencontrent pas ailleurs. L'inégalité de leur ſol, & l'eſpece d'irrégularité des pieces de verdure qui les compoſent, pourront perſuader à nos Eleves, qu'on peut s'écarter d'une ſymétrie ſcrupuleuſe, ſans bleſſer les loix de la convenance, ni le goût du Jardinage.

C'eſt dans ces Jardins charmants qu'ils y admireront la plus grande & la plus belle Caſcade artificielle L, que nous connoiſſions en France, & dont le ſpectacle attire le Citoyen & l'Etranger, pendant la belle ſaiſon, pour jouir de ſon aſpect, & viſiter les chefs-d'œuvre répandus dans l'intérieur du Château.

Plan du Château de Maiſons, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances.

PLANCHE XXX.

Nous ne craignons point, après avoir décrit les trois Plans précédents, de mettre celui dont nous allons parler en parallele avec eux. La grandeur des dehors, leur magnificence, & tout enſemble la ſimplicité ſymétrique qui s'y remarque, ſemblent faire le charme des abords de cette belle Maiſon de plaiſance. Qu'on y prenne garde: cette ſymétrie dont nous parlons, ſur-tout lorſqu'elle eſt bien entendue, ſert à relever encore l'éclat des beautés pittoreſques de la nature, ordinairement répandues dans les dehors.

Ici tout eſt taillé en grand, une ſuperbe avenue A, de cinq cent cinquante toiſes de longueur, ſur trente-trois de largeur, eſt plantée en face du Château, & ſe trouve croiſée par une autre

avenue B, en retour d'équerre vers la principale entrée de l'avant-cour C. Cette seconde avenue B, a la même largeur que la précédente, sur deux cents toises de longueur. A l'extrémité de chacune de ces avenues, sont élevés des Bâtiments *a*, d'une structure & d'une décoration pastorale & champêtre, & où, pour cette raison, un ordre Toscan pilastre preside : ce qui devoit être ainsi ; ces Bâtiments se trouvant sur le bord de diverses routes qui amenent au Château, & n'étant destinés d'ailleurs que pour les Portiers, les Gardes-chasses, & les auberges où les équipages des étrangers & leur livrée se retirent, loin du coup d'œuil des Maîtres.

Nous avons déja fait remarquer, que ces Bâtiments sont disposés de maniere, que les portes qui donnent entrée aux avenues, se trouvent placées sur le côté ; ensorte que le milieu n'est occupé que par un fossé, exprimé ici en *b*, moyen très-ingénieux, dont l'Architecte a aussi usé à l'entrée de l'avant-cour C, où le fossé *c* se remarque ; il l'a de même employé au bout de la grande avenue A, qu'on n'a pu rapporter dans ce Plan, à cause du format de cette Planche.

A l'entrée de l'avant-cour C, & de chaque côté du fossé *c*, sont placés deux petits bâtiments *d*, dans lesquels sont les portes qui donnent issue à cette avant-cour. Ces Bâtiments sont d'ordonnance Dorique, d'une composition qui seule mériteroit toute l'attention des connoisseurs, si elle ne se trouvoit partagée par la véritable admiration qu'on se trouve obligé de porter à tout l'ensemble. Cet Edifice, nous ne nous lassons point de le répéter, est peut-être le seul chef-d'œuvre d'Architecture en ce genre que nous ayons e

France, particuliérement pour ce qui regarde l'ordonnance des dehors, & la beauté des proportions de chacune de ſes parties.

L'avant-cour C, eſt grande & ſpacieuſe; elle eſt entourée de terraſſes *e*, qui en relevent la planimétrie. C'eſt dans cette avant-cour que ſe remarquent les Bâtiments des Ecuries D; Bâtiments ici de la plus grande importance, & qui n'ont de rivaux, quoique dans un autre genre, que les Ecuries de Verſailles. En face de ces Ecuries, eſt commencé un autre Bâtiment E, deſtiné pour les Cuiſines & Offices, quoiqu'anciennement on en ait pratiqué proviſionnellement dans les ſouterreins du Château F. Ces deux Bâtiments D, E, à juger par celui D, entiérement fini, auroient formé une avant-ſcène admirable au Château (*c*) qui, ſur un Plan reculé & iſolé de toute part, produit un ſpectacle & un coup d'œuil véritablement intéreſſant : il ſemble même que François Manſard, pour porter à l'illuſion, a tenu exprès le module des ordres des Bâtiments D, E, beaucoup plus fort que celui des ordres du Château F : moyen qui, effectivement, fait paroître ce dernier dans un éloignement beaucoup plus conſidérable : trait de génie, qui ſeul feroit l'éloge de cet habile Maître, ſi tous ſes Ouvrages n'annonçoient ſa ſupériorité dans l'Architecture.

Le Château F, eſt entouré d'un large foſſé, bordé d'une terraſſe qui circule autour de la cour prin-

(*c*) Voyez la Planche XII de ce Volume, où nous avons rapporté l'avant-corps de ce Château, du côté du Jardin. Voyez auſſi ce que nous avons déja dit, page 85, de cette belle demeure: notions qu'il eſt bon de rapprocher avec les remarques que nous faiſons ici.

cipale G. C'eſt cette terraſſe néanmoins que nous avons trouvée précédemment trop élevée ; ſa hauteur maſque les Jardins parés, diſtribués de part & d'autre aux deux extrémités de cette même cour.

Du côté du Jardin, au pied du Château & au-delà des foſſés, ſe remarque une terraſſe H, qui deſcend dans les parterres I, bordés de droite & de gauche, par des allées K en paliſſade, dont nous avons donné les Deſſins, Planche IXe de ce Volume, Figure 1ere.

Les lettres L, indiquent la ſituation des anciens potagers, dont nous avons dit auſſi quelque choſe ailleurs. Enfin les Bâtiments marqués M, ſont les Maiſons du village de Maiſons, ſitué près la riviere de Seine, à quatre lieues de Paris, & près de la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Les autres objets exprimés dans cette Planche, ſont les dépendances, & une partie des Jardins de ce Château : ils ſont trop négligés aujourd'hui pour que nous en donnions la deſcription ; d'ailleurs ils ne renferment rien de bien remarquable, à l'exception de quelques grottes, & de pluſieurs belles routes, percées dans l'épaiſſeur du Parc. Les Jardins de propreté ſont preſque tous incultes.

Plan général de Champ, de ſes iſſues, & de ſes principales dépendances.

PLANCHE XXXI.

Ce Château ſitué en Brie, à quatre lieues de Paris, fut bâti originairement pour Monſieur le

Duc de la Valliere, ſur les Deſſins de Monſieur de Chamblin Architecte, fils du célebre Bullet, dont nous avons parlé plus d'une fois avec éloge. Ce Château, ou plutôt cette belle Maiſon de campagne, a paſſé depuis à différents Maîtres; elle eſt habitée aujourd'hui par Madame Michel, veuve de Monſieur Michel, ancien Tréſorier général de l'Artillerie & du Génie.

Comme notre intention n'eſt pas de donner la deſcription du principal corps-de-logis, nous ne dirons rien ici de ſon ordonnance extérieure; d'ailleurs, elle reſſemble à celle de tous les Bâtiments qui s'élevoient chez nous, il y a cinquante ans; je veux dire qu'elle eſt commune & triviale. Nos Architectes alors s'appliquoient plus particulièrement à la diſtribution des dedans, qu'à l'ordonnance des dehors, qui n'ont repris leur premier éclat, que depuis qu'on eſt parvenu à goûter les productions des Manſards. Au reſte, on a ſenti mieux que ce grand Maître, la néceſſité de concilier la beauté extérieure avec la commodité & l'agrément des dedans; de maniere que, de nos jours, on n'oſeroit plus faire, entre autres choſes, comme on le remarque à Champ, un grand Sallon de quarante-trois pieds de longueur, & de vingt-neuf pieds de largeur, ſur une hauteur ſeulement de dix-huit pieds ſous plancher (*d*), défaut de rapport qui ſe remarque dans plus d'un de nos Edifices, ſans excepter le Sallon du Château d'Iſſy (*e*), quoique bien autrement traité du côté du ſtyle de l'Architecture, & de

(*d*) Voyez les Plans dont nous parlons dans le VI Volume des Planches de l'Architecture Françoiſe.

(*e*) Bâti ſur les Deſſins de Pierre Bullet.

la perfection des ornements. Mais venons à l'objet qui nous occupe dans ce Chapitre ; & disons, que, pour procurer plus de dignité à l'abord de cette habitation, on a planté dans les terres, de l'autre côté du grand chemin, une avenue A, & une demi-lune B, qui, se réuniſſant, pour ainſi dire, à l'avant-cour C, communiquent un air libre à la cour principale D, & aux Appartements du Château E. Cette cour D a de largeur vingt-trois toiſes ſeulement; étendue de la façade du Château, & ſa longueur eſt établie ſur la diagonale d'un carré, formé ſur ſon petit diamètre ; enſorte que toutes ſes iſſues offrent ſur le lieu un effet aſſez agréable, qui nous a déterminé à en donner ici le Plan.

A l'égard des Bâtiments des baſſes-cours, leur diſpoſition ſe reſſent un peu de la négligence que nous avons déja dit qu'on apportoit ſouvent dans leur diſtribution générale : rien de ſi facile néanmoins que de rendre ces Bâtiments moins irréguliers, lorſque dans ſon projet on les attaque à la fois, qu'on ſe rend compte de leurs différents uſages, & qu'on fait mettre en oppoſition ceux qui peuvent figurer enſemble, de maniere que les pavillons, les avant-corps, & même les murs de clôture paroiſſent reſpectivement égaux entre-eux : ici cependant la baſſe-cour I, qui comprend le Bâtiment des Ecuries F, & le Colombier K, ne paroît avoir aucune relation avec les Jardins de l'Orangerie N. D'ailleurs, quelle connexité remarque-t-on entre la baſſe-cour des remiſes G, & celle deſtinée pour le logement des domeſtiques O; qui, toutes deux, devoient offrir un coup d'œuil, & plus uniforme & plus régulier. Les baſſes-cours placées à l'entrée & à la droite

le l'avant-cour, & où ſe trouve la glaciere L, ne préſentent non-plus aucune ſymétrie avec la cour du Jardinier T : d'où il réſulte qu'il ſemble que toutes ces dépendances ayent été élevées à pluſieurs repriſes ſous les ordres du Jardinier, & que l'Architecte n'ait été conſulté que pour donner les Plans du Château ; ce que jamais nous ne conſeillerons à aucun Propriétaire ; le principal corps-de-logis n'ayant un véritable relief, que lorſque les Bâtiments qui le précedent l'annoncent ſous ſon véritable point de vue. On peut dire même que plus le projet doit être ſimple, plus il faut ſçavoir ſe dédommager de cette ſimplicité par l'accord général de toutes les parties environnantes. Sans doute, dans nos belles Maiſons Royales, & dans nos belles Maiſons de plaiſance, la ſymétrie dont nous parlons, eſt peut-être moins eſſencielle. Tout, dans ces Bâtiments d'éclat, dédommage de cette ſévérité : l'aſpect des lieux, une certaine magnificence, une belle vue peut porter l'Architecte à éloigner de deſſous les yeux du Maître, les dépendances de ſon Palais : ici au contraire, l'économie le force de raſſembler tous les objets d'utilité, qui, par leur réunion bien entendue, ne laiſſent pas d'offrir un coup d'œuil très-intéreſſant, malgré leur ſimplicité. Loin de trouver ici cette réunion, les divers Bâtiments préſentent une diſparité choquante, qui ne provient ſans doute, que de ce qu'ils ont été élevés dans des temps différents, & ſelon les beſoins des Propriétaires à qui cette terre a paſſé ſucceſſivement. Ces perſonnes ayant regardé ces Bâtiments comme autant de parties acceſſoires, n'ont négligé la correſpondance, ſans ſonger que la régularité des abords contribue & ajoûte

beaucoup à la beauté du principal corps d
logis.

Plan du Château de Montmorency, de ſe
iſſues, & de ſes principales dépendances.

PLANCHE XXXII.

Cette belle Maiſon de campagne, ſituée à quatr
lieues de Paris, a appartenu long-temps à Mo
ſieur le Brun, premier peintre du Roi, qui, cor
me grand Artiſte & homme de goût, l'avoit dé
beaucoup embellie, lorſqu'enſuite elle paſſa
Monſieur Croiſat (*f*), qui en a fait bâtir le princip
corps-de-logis, ſur les deſſins de Monſieur Cartau
les Jardins commencés par Monſieur le Nôtre
originairement plantés ſur les deſſins de Monſie
le Brun, furent auſſi continués par cet Arch
tecte. Dans les Volumes précédents de ce Cour
nous avons fait l'éloge de la diſpoſition des Ja
dins charmants de cette belle Maiſon; on en tro
vera le Plan, & celui des Bâtiments dans le *Recu*
de l'Architecture Françoiſe. Nous remarquero
ſeulement ici, que la magnifique vue dont jou
cette belle demeure, a déterminé, comme au Ch
teau de Saint-Cloud, à placer l'entrée A, ſur
côté; par ce moyen on a ménagé de l'intérie
du Château B, le coup d'œuil des dehors : co
d'œuil admirable, qui met cette habitation a

(*f*) Cette belle Maiſon appartient aujourd'hui à Monſi
le Duc de Choiſeuil, par Madame de Choiſeuil, qui l'a v
due à vie, à Monſieur & à Madame de Luxembourg.

leſſus de toutes les Maiſons particulieres, ſituées ux environs de Paris.

Ce n'eſt pas qu'on n'eût pu tirer un meilleur parti de la diſpoſition des Cours & des Bâtiments qui amenent au Château : l'avant-cour C eſt beaucoup trop petite ; la cour principale D eſt d'une mauvaiſe forme : &, quoiqu'elle préſente un aſpect aſſez riant, parce qu'elle eſt ornée de tapis verds, & entourée de charmilles percées d'arcades ; il n'en eſt pas moins vrai qu'elle n'a pas aſſez de profondeur ; &, que ſa portion circulaire en face du Château, contribue à rendre encore la largeur trop conſidérable pour ſa longueur. Nous l'aurions préférée rectangulaire, & nous aurions cherché à réunir à la ſurface de cette cour, celle de la piece de verdure E, au milieu de laquelle eſt une magnifique piece d'eau, qui, aujourd'hui, s'aperçoit à peine du Château.

Les baſſes-cours F, & leurs Bâtiments paroiſſent auſſi avoir été diſtribués au haſard. Il étoit poſſible néanmoins, ſans beaucoup de dépenſe, de les faire entrer pour quelque choſe dans l'enſemble du projet. Nous avons déja condamné cette négligence, & elle doit avertir nos Eleves, que lorſqu'ils commencent à compoſer le Plan d'un Bâtiment, ſoit pour la Ville, ſoit pour la campagne, il eſt néceſſaire qu'ils faſſent entrer dans leur premiere eſquiſſe, ne fut-ce que par maſſe, tous les acceſſoires ; qu'ils en étudient toutes les parties, & qu'une fois bien miſes chacune en leur place, ils y reviennent encore, pour les comparer, d'abord avec l'importance & la ſimplicité du principal corps-de-logis ; enſuite par rapport à leur diſpoſition, à leur ſtructure, & à leur ordonnance ; en un mot, c'eſt

pour les y amener avec plus de facilité, que nou
venons de leur offrir les Plans précédents, fans
leur en diſſimuler les déſavantages ; & qu'enfi
nous allons mettre ſous leurs yeux, deux autre
Plans de notre compoſition, faiſant partie de
dépendances projetées pour un Palais de ſoixante-
ſix toiſes de face : ce qui nous ſervira, comm
nous l'avons déja annoncé, à réduire en principes
ce que nous aurons à dire dans la ſuite, concer
nant la diſtribution intérieure des Bâtiments d'ha
bitation.

Plans par maſſes d'un Bâtiment de ſoixante ſix toiſes de face, de ſes iſſues, & de ſes dé pendances ; de la compoſition de l'Auteur.

PLANCHES XXXIII & XXXIV.

Nous voici arrivés, pour ainſi-dre, à la théc
rie, ou plutôt au raiſonnement concernant la di
tribution des Bâtiments. Ce que nous avons d
juſqu'à préſent dans ce Chapitre n'a guère e
pour objet que des notions générales ſur cett
branche de l'Architecture : il s'agit ici de faire com
prendre à nos Eleves, l'art de faire marcher en
ſemble les iſſues, les dépendances & la diſtribu
tion extérieure des façades du principal corp
d'un Bâtiment, & d'y obſerver plus de régularit
& de relation qu'on ne fait ordinairement : re
lation que nous avons tâché de réunir dans le
Plans tracés ſur les deux Planches ſuivantes. Ce
Plans néanmoins different entre-eux, parce qu
nous avons cru devoir propoſer des changemen
auſſi conſidérables qu'intéreſſants, dans l'intérieu

du Palais, dont nous rendrons compte bientôt, après avoir donné les détails qui regardent les Bâtiments répandus dans les dehors de ces deux Plans. Commençons par la Planche XXXIII; mais avertiſſons nos Lecteurs que notre intention n'eſt pas de leur offrir ces deux productions comme exemptes de défauts; il s'en faut bien que nous ayons la témérité de mettre ces deux compoſitions en parallele avec les exemples précédents; particuliérement avec Verſailles, Meudon, Maiſons, Saint Cloud; nous voulons ſeulement enſeigner comment on doit concevoir l'eſquiſſe d'un projet, combien il eſt intéreſſant d'en conférer enſuite avec les Propriétaires, de le recommencer, de conſulter les Maîtres de l'Art, enfin de le méditer encore, & de paſſer aux développements, pour parvenir à ſe rendre compte du coût de la dépenſe, faire des approviſionnements, excaver & bâtir.

Le principal corps-de-logis A, indiqué dans la Planche XXXIII dont nous parlons, étant deſtiné à la réſidence d'un grand Seigneur à la campagne, ſa décoration extérieure a dû, non-ſeulement offrir une certaine majeſté, mais être abſolument réguliere dans toutes ſes parties; dès là, l'ordonnance des dehors a du donner le ton à toute la diſtribution intérieure de ce Palais: enſorte que les licences qu'entraîne ordinairement après ſoi l'application des trois branches de l'Architecture, la décoration, la diſtribution & la conſtruction, ont dû néceſſairement ſe porter toutes dans les dedans du Bâtiment, ainſi que nous le verons voir lorſque nous en décrirons le Plan, Planche XXXV. Au contraire, on remarquera dans la Planche XXXVI, combien nous avons

dû sacrifier les dehors aux dedans, pour produire la distribution moins irréguliere du second projet sur le premier : mais revenons à la Planche XXXIII. Le principal corps-de-logis A, isolé de toute part, est entouré de terrasses, & précédé d'une cour d'honneur B, de quatre-vingt-douze toises en tout sens, dont les parties latérales sont ornées de Bâtiments : celui E, est destiné pour contenir les Appartements des étrangers, & celui F, pour le Gouvernement. Ces deux Bâtiments, de la longueur de soixante-huit toises, & de la plus parfaite symétrie, sont disposés de maniere, qu'ils forment aussi chacun un carré parfait, au milieu desquels se trouvent des cours quadrangulaires U, V, de cinquante-cinq toises de diamètre. L'entrée de la cour d'honneur B, n'est séparée de l'avant-cour G, que par une grille de fer élevée sur un appui de pierre de deux pieds & demi de hauteur : aux deux côtés de la porte de cette grille, se remarquent des guérites aussi en pierre, mais assez peu considérables, pour ne pas masquer la façade principale. Au reste, ces guérites doivent être regardées comme un objet de premiere nécessité, pour y mettre à couvert les Sentinelles ; ainsi qu'on en a placé à Versailles, à Choisy, à Clagny, &c.

L'avant-cour G a le même diamètre que la cour d'honneur B : mais comme elle a beaucoup plus de longueur, cette derniere étant formée de la diagonale produite par un carré égal à son petit diamètre, elle a acquis une grandeur suffisante 1°, parce que son étendue semble s'agrandir encore par le coup d'œuil de la cour B, qui n'est séparée d'avec celle-ci que par la grille de fer dont nous venons de faire mention plus haut ; 2° parce que l'entrée de cette avant-cour n'étant fer

ée que par un foſſé, elle y jouït de l'eſpace
l'occupe la patte d'oie H, & de toute la lon-
ueur de l'avenue I, qui enfile la ligne capitale
, B, G, H, I; attention qu'il faut apporter: car
s cours & les avant-Cours, percées dans leur ex-
émité, doivent avoir une toute autre propor-
on que celles qui, étant fermées de toute part,
it par des Bâtiments, ſoit ſeulement par des
urs de clôture, paroiſſent beaucoup moins vaſ-
s, quoique tenues de la même largeur & de
même profondeur. D'ailleurs, il faut encore
endre garde ici, que la moitié de la longueur
cette cour, dans chacun de ſes côtés, eſt
idée par des allées d'arbres, qui, à travers les
tervalles de leur tige, laiſſent apercevoir à dé-
uvert, d'une part, la principale cour K des Ecu-
es, & ſes Bâtiments; & de l'autre, celle des Cui-
nes L; diſpoſition qui a dû nous déterminer à
pas augmenter la largeur de cette avant-cour;
que nous aurions certainement fait, ſans cette
nſidération, ainſi que nous en avons uſé dans
Plan de la Planche ſuivante, & que nous l'a-
ns recommandé dans nos préceptes généraux.
u'on y prenne garde; nous appuyons ſur ces
tails, parce qu'ils ſont importants à obſerver,
r tout lorſqu'il s'agit de la diſtribution des dé-
ndances d'un Edifice conſidérable. C'eſt pour-
oi nous engageons nos Eleves à ſe rappeler,
n-ſeulement nos Leçons précédentes; mais à tâ-
er de ſe rendre compte, à l'aſpect des lieux qu'ils
ſitent, des motifs qui ont ſouvent déterminé
ur Ordonnateur à s'écarter des préceptes le
us univerſellement reçus, pour ſe plier aux di-
erſes circonſtances dans leſquelles ils ſe trou-
nt engagés, malgré leur propre expérience.

Or, certainement, il faut faire entrer pour quelque chose dans la disposition de l'avant-cour G, non-seulement les percés de ses deux extrémités; mais la profondeur de la cour des Ecuries K, & celle des Cuisines L, placées dans chacun de ses côtés, & qui toutes deux, comme celle G, sont parées de verdure, les Bâtiments qui entourent celles K, L, ayant d'autres issues pour les charrois qui y amenent les provisions, & en facilitent le service : ces issues sont marquées dans ce Plan par les lettres *a*; & par elles, on voit qu'on peut entrer dans les autres cours *b*, *c*, *d*, *e*, par les dehors, sans nuire en rien au passage des Maîtres, qui traverse l'avant-cour G, pour parvenir à la cour d'honneur B. La cour *b* à gauche est celle qui particuliérement donne entrée au logement de l'Ecuyer. Celle *c*, est entourée de Bâtiments subalternes, pour les Palfreniers & les bêtes de somme. Dans la cour *d*, sont les Bâtiments des Officiers de la bouche; & celle *e*, contient ceux pour les buanderies, les fournils, les buchers, les lavoirs, &c. Sans doute, tout ce dernier département paroîtra bien éloigné du Château A : nous convenons de cette vérité; mais en même temps, il faut songer que lorsqu'il est question de la demeure des grands ou des hommes riches; il paroît très-intéressant de soustraire aux yeux des Maîtres & des Etrangers, les Bâtiments des basses-cours, & la plupart des hommes subalternes qui les habitent. Qu'on se rappelle à Versailles le grand Commun, situé de l'autre côté de la rue de la Surintendance; qu'on se ressouvienne de Meudon & de Saint-Cloud, dont les Cuisines & les Offices sont très-éloignés : qu'on se rende compte enfin de la situation des Cuisines nouvellement

bâties au Château de Bercy, par feu Monſieur de la Guipiere; de celles du Château du Rincy, par Monſieur Rouſſette, & de celles de tant d'autres belles Maiſons de plaiſance aux environs de la Capitale; & l'on ſera moins étonné, que nous ayons pris le parti que nous propoſons, prévenu qu'on doit être de l'uſage des réchauffoirs dans l'intérieur du principal corps-de-logis, & des étuves ambulantes, pour le tranſport des mets, des Cuiſines au Château, en cas de pluie, ou dans l'avant & l'arriere ſaiſon : ſans oublier que, dans plus d'un de nos Edifices, où l'économie eſt comptée pour rien, on peut pratiquer des galleries ſouterreines, qui, dans notre Plan, recevroient du jour par les murs d'appui des terraſſes pratiquées autour de la cour B. Ces galleries alors ameneroient au Château, pendant l'hiver, le ſervice du département de la bouche.

La Planche XXXIV offre une toute autre diſpoſition, dans les cours & les Bâtiments qui précedent le principal corps de-logis; parce que celui-ci, marqué A, eſt lui-même diſpoſé différemment que le précédent, dans l'intention de rendre l'intérieur de ſa diſtribution plus commode, quoique peut-être aux dépens de la ſymétrie extérieure; mais comme il s'agit dans ces Leçons de diſcuter de plus d'une maniere, l'art de rendre relatifs les dehors avec les dedans; nous n'avons pas héſité d'offrir ces deux Plans, différents l'un de l'autre : ils nous donneront occaſion de traiter plus à fond des difficultés qui ſe préſentent à l'Architecte, lorſqu'il s'agit de concilier enſemble la régularité des dehors, & la diſtribution des dedans, imaginée par nos Architectes modernes, avec la beauté de l'ordonnance des façades em-

ployée avec tant de succès par nos prédéceſſeurs.

Dans la Planche XXXIII, la cour d'honneur étoit quadrangulaire ; ici, celle B eſt oblongue ; ſa longueur eſt déterminée ſur la diagonale formée par un carré établi ſur ſon plus petit diamètre : au contraire, l'avant-cour C préſente un carré parfait d'un plus grand diamètre que celui de la cour B, dont les Bâtiments D, placés dans ſes parties latérales, n'ont qu'un ſeul étage, & par-là, procurent une prééminence conſidérable au Château A, ſur toutes les dépendances qui l'accompagnent. Ses Ailes ſont ſéparées dans leur milieu par des grilles de fer, qui laiſſent voir de part & d'autre, à droite, le Bâtiment de l'Orangerie E, & ſon Jardin F, & à gauche, un Bâtiment G, de même forme & grandeur, deſtiné pour une Salle de ſpectacle, & des Jardins fleuriſtes H, qui le précedent. Ces Jardins, ainſi que celui de l'Orangerie, ſont accompagnés de Cabinets de verdure I, & de petites allées couvertes, qui procurent autant de promenades ombragées, près des Appartements d'habitation. Derriere le Bâtiment de l'Orangerie E, eſt pratiquée une Salle de bal champêtre K, qui conduit à des boſquets pour les rafraîchiſſements, mais dont on ne remarque ici que l'arrachement. Derriere le Bâtiment G, eſt encore un Jardin fleuriſte L, accompagné de Cabinets qui conduiſent à d'autres pieces de verdure, faiſant partie des Jardins de propreté de cette Maiſon de plaiſance ; néanmoins nous ne les donnons point ici, en ayant offert pluſieurs exemples au commencement de ce Volume.

L'avant-cour C, n'eſt ſéparée de la cour d'honneur B que par un foſſé. Ses parties latérales ſont fermées par des murs de clôture ornés de piédroits,

de corps de refends, & de tables distribuées avec symétrie, & couronnées d'un chaperon en pierre de taille. L'entrée de cette cour est fermée par un mur d'appui, au-dessus duquel s'éleve une grille en fer, placée sur le bord du grand chemin, grille qui sépare la cour d'avec l'esplanade M, prise dans les terres dépendantes du Château. Cette esplanade mene à une grande avenue placée précisément en face de ce dernier. A la droite de la cour C, se remarque la cour des Cuisines N, & dans le fond, le Bâtiment O qui les contient. Les autres Bâtiments P en sont les dépendances; ils comprennent les Offices, les Buanderies, le Fournil, les Buchers, les Celliers, &c. autant de différents départements qui ont leurs cours marquées *a*. Les Cuisines O ont aussi de petites cours *b*, & au milieu, un passage qui conduit aux Bâtiments & aux cours de la Ménagerie Q, qu'il convient de placer toujours le plus près qu'il est possible du département de la bouche, à cause des volailles qu'elle contient, des Vacheries, des Laiteries, &c. La Ménagerie dont nous parlons ici, est plutôt une Ménagerie d'utilité, qu'une Ménagerie de magnificence, destinée par-tout ailleurs à contenir des bêtes fauves, des volatiles, & autres curiosités d'histoire naturelle.

A la gauche de cette même cour C, s'observe le département des Ecuries, tels que le logement du premier Ecuyer R, celui du sous Ecuyer S, avec leurs cours particulieres *e*; le Bâtiment d'une grande Ecurie double T; sa cour principale U, & sa cour de décharge V. On y remarque encore les Bâtiments pour les chevaux de selle X, avec leurs basses-cours *c*, un préau ou manége découvert Y; les basses-cours & les Bâtiments des Remises Z;

enfin la baſſe-cour des fourages, &c. ainſi que d'autres Bâtiments & des cours de décharge *d*, deſtinés pour les Palfreniers, le Maréchal, le Châron; en un mot, des Ecuries particulieres pour des chevaux de ſomme; des hangards pour des chariots, des fourgons, &c.

Il eſt aiſé, en comparant ce Plan, & celui qui le précéde, de remarquer combien toute la diſpoſition des dépendances a dû changer de forme en faveur des différences apportées dans la diſtribution extérieure du principal corps-de-logis: conſidération qui nous fait encore répéter à nos Eleves ce que nous leur avons déja recommandé plus d'une fois, c'eſt-à-dire, de commencer leur projet, ſur-tout lorſqu'il s'agit de bâtir en place neuve, par attaquer toutes les parties par maſſes, preſque toutes ces parties devant néceſſairement dépendre les unes des autres, pour concourir à former un bel enſemble; mais, ce que nous ne craignons point de leur répéter, c'eſt d'abord de ſe bien pénétrer du genre de l'Edifice qu'ils ont à traiter, & de ne jamais oublier l'économie dont on doit uſer, ſelon qu'il s'agit d'un Edifice plus ou moins important. Par exemple, il eſt aiſé de comprendre que les dépendances de notre dernier Plan, doivent coûter moins que celles du précédent. Ici elles ne font point-du-tout partie du Château, à peine les aperçoit-on en traverſant l'Eſplanade M, & l'avant-cour C; pendant que dans le premier projet, elles font parement de chaque côté, pour arriver au principal Edifice. Il eſt vrai ici, que les aîles D placées dans les parties latérales de la cour d'honneur B, ſuppoſent un faſte qui ne ſe rencontre point dans ce ſecond projet; mais auſſi ne s'agit-il pas des corps de Bâti-

ments particuliers pour les étrangers & pour le gouvernement. Nous avons placé ces deux départements à bien moins de frais, & en bien moins grand nombre, dans les parties des deux aîles placées à l'entrée de la cour B; & les deux autres parties de ces mêmes aîles, au-delà de la grille du milieu de cette même cour, ſont dépendantes du Château, comme dans le Plan précédent.

Nous déſirons que ces deux exemples, & les détails dans leſquels nous allons entrer, concernant l'intérieur de ces diverſes dépendances, mettent nos Eleves à portée de bien étudier ces différentes parties, qui, quoiqu'acceſſoires, ſont ſouvent ſeules capables de donner à connoître la véritable intelligence de l'Architecte, & contribuent plus qu'on ne s'imagine ordinairement, à annoncer la dignité & l'opulence du Propriétaire.

Nous dirons encore que le ſtyle de l'ordonnance extérieure des divers départements qui forment les dépendances d'un Palais, doit figurer en quelque ſorte, quoique dans un dégré inférieur, avec les principales façades. C'eſt pourquoi, avant de paſſer aux détails dans leſquels nous nous propoſons d'entrer, au ſujet de la diſtribution des différents départements, qui compoſent chacun de ces deux projets; nous obſerverons, qu'on doit en faire des développments particuliers, & enſuite un modele général, qui donne une idée complette de la totalité. Pour cet effet, parlons de ſuite de l'utilité des modeles généraux & particuliers, dans les entrepriſes importantes.

De l'utilité des différents Modèles dans les ouvrages importants.

La plupart des Architectes, ceux même qui ne ſont pas ſans un certain mérite, mais qui, faute d'expérience, s'en rapportent à leur premiere compoſition, ſont ſouvent dans le cas d'attendre très-peu de ſuccès de leurs Deſſins, lorſqu'ils ſeront exécutés; puiſqu'il eſt reconnu qu'il y a une grande différence entre le projet d'un Bâtiment & ſon entiere perfection. Qu'on y prenne garde; on peut être un aſſez bon Deſſinateur, & ignorer l'Art de la conſtruction : d'ailleurs, pluſieurs ſe contentent d'un Plan & d'une élévation pour ériger un Edifice; ce qui ne ſuffit pas. Pour réuſſir, il faut faire les différents développements de l'ouvrage entier. Sans ces développements, le jeune Architecte ſe trouve dans la néceſſité d'avoir recours à des reſſources licencieuſes, qu'il auroit lui-même condamnées dans les productions de ſes contemporains, parce qu'elles apportent preſque toujours quelqu'irrégularité remarquable, ou dans la décoration, ou dans la diſtribution, ou, ce qui eſt pis encore, dans la conſtruction.

Pour éviter de telles licences, lorſque l'Edifice & ſes dépendances ſont conſidérables, on doit faire de l'Ouvrage entier, un modèle d'une médiocre grandeur, par lequel on puiſſe juger de l'effet que produira l'exécution; il eſt plus aiſé de connoître par un relief, ce qu'on doit attendre de toute la partie d'un Bâtiment, que par un ſeul Deſſin géométral, ou en perſpective, quelque bien entendu qu'il ſoit.

Il faut même ſçavoir qu'un modèle en petit, n'offre jamais préciſément les proportions que compor-

tera l'Ouvrage en grand : on doit s'attendre à remarquer toujours des différences ſenſibles ; parce que d'un ſeul coup d'œuil, dans le petit modèle, on embraſſe toute la production ; au lieu que, dans le Bâtiment, on ne peut examiner les parties que les unes après les autres. D'ailleurs, il faut conſidérer que dans les modèles généraux dont nous parlons, les différentes maſſes qui les compoſent, ſont preſque toutes rapprochées de l'œuil du ſpectateur : au lieu que dans l'ouvrage réel, elles en ſont fort éloignées : ſans compter que dans le premier, les hauteurs apparentes different peu ſenſiblement des hauteurs réelles; ce qui arrive tout autrement, lors de la conſtruction, eu égard au point de diſtance d'où le Bâtiment doit être aperçu : conſidération qui exige, de la part de l'Architecte, les connoiſſances acquiſes de l'Optique, afin de pouvoir donner à ſon Edifice un accord général, ſans lequel il n'offre plus qu'une compoſition médiocre.

D'un autre côté, il faut remarquer que les petits modèles ne préſentent jamais aſſez parfaitement la majeſté des grands Edifices, ni leurs dépendances ; ces derniers objets, ſur-tout, n'offrant ſouvent rien de bien recommandable dans leur ordonnance, enſorte que ce n'eſt guère que leur diſpoſition & leur maſſe, qui contribuent à en faire admirer l'enſemble. Par exemple, que peut-on attendre, dans un petit modele, de la repréſentation des façades ſimples placées dans les avant-cours & dans les baſſes-cours, qui ſouvent, ſont ſans avant-corps, & qui, pour tout couronnement, ſont couvertes en tuiles ? quel effet produiſent dans un petit modele, des murs de clôture, ornés ſeulement de quelques pieds-droits ? Abſolu-

ment rien de bien intéreſſant ; ſi ce n'eſt l'accord qui doit régner dans toutes ces différentes parties : cependant les plus habiles Architectes n'ont pas négligé ces acceſſoires dans leurs Bâtiments ; ils en ont fait autant de développements particuliers, & les profils en grand, avant de paſſer à l'exécution. Que pouroient produire en effet de petits modèles, pour repréſenter une grande voûte en brique, toute ſimple & ſans ornement, reſtes des termes ou bains des Empereurs en Italie, qu'on ne ſçauroit regarder encore aujourd'hui ſans étonnement, à en juger par ceux de Julien l'Apoſtat, à Paris ? Que ſignifieroit même la façade de Verſailles du côté des Jardins, un des plus grands Palais qui ſoient en Europe, pour ſon étendue ? Que penſer d'un petit modele qui repréſenteroit l'Aquéduc d'Arcueil, entrepriſe capable d'être miſe en parallele avec les plus grands Ouvrages des Romains ? Enfin, quelle idée donneroit en petit le Péryſtile du Louvre, la porte Saint-Denis, les Ecuries & l'Orangerie de Verſailles, autant d'ouvrages immortels qui honorent notre Nation ? Certainement ils ne donneroient qu'une idée bien imparfaite de ces chefs-d'œuvre ; ſemblables en cela aux ouvrages de Mécanique, qui, réduits en petit, n'offrent jamais l'effet qu'on a droit d'en attendre, lorſqu'ils ſont exécutés en grand.

Il n'en faut point douter ; c'eſt pour s'aſſurer de la perfection de leurs œuvres, que les plus grands Architectes ſe ſont déterminés plus d'une fois à faire faire, ſous leurs yeux, des modeles de la grandeur de l'exécution ; ou du moins des parties le plus eſſencielles, ſur-tout de celles qui doivent ſe réitérer dans l'Edifice ; ainſi que le

Bernin

Bernin l'a pratiqué pour la colonade de la place Saint-Pierre; l'Escot, pour l'un des Pavillons de la grande cour du vieux Louvre; Perrault, pour l'Arc-de-Triomphe de la porte Saint-Antoine; enfin Mansard, pour la majeure partie des façades du Château de Maisons; parce qu'alors, ces grands Maîtres jugeoient mieux du mérite de l'exécution, par ces modeles en grand, que par de petits reliefs: ceux-ci, comme nous venons de le remarquer, se font ordinairement pour donner une idée générale du projet; mais ils ne peuvent faire juger qu'imparfaitement de la beauté & de la correction des détails.

Malgré ces précautions, encore faut-il s'attendre qu'il y a toujours une grande différence entre la totalité de l'ouvrage, & quelques-unes de ses parties qu'on voit en grand; puisqu'il est aisé de concevoir que l'aspect que nous offrent quelques colonnes, quoique munies de leur couronnement, de leur soutien, & de leur accompagnement, ne présente tout au plus que quelques belles parties; mais jamais l'effet des masses générales d'où dépend tout le succès de l'Edifice: de même qu'un Pavillon isolé dans un modele, pour être ensuite flanqué ou engagé dans une aîle de Bâtiments, n'offre souvent qu'imparfaitement la correspondance qu'il doit avoir avec l'ouvrage entier. On en doit dire autant du rapport d'un entablement, posé seulement sur quelques colonnes de front, & du rapport qu'il doit avoir, lorsqu'il en couronne une certaine quantité. Enfin, un grand fronton doit avoir une autre dimension qu'un petit, ainsi de suite, pour toutes les autres parties, dont les proportions doivent différer, selon leur point de vue, leur élévation & leur point de distance: d'où nous conclurons qu'il est bon, non-seu-

lement de faire d'abord de tout l'Edifice un modele général d'une médiocre grandeur; mais enſuite d'en faire modeler à part les parties principales, telles que dans l'extérieur, les colonades, les portiques; dans l'intérieur, les eſcaliers & les galleries, avec tous leurs ornements, comme les chapiteaux, les corniches, les modillons, les conſoles, & toutes les autres parties eſſencielles, pour être placées dans le Bâtiment, à leur vraie deſtination, afin de juger de leur effet. On ne ſçauroit douter que les membres d'Architecture & de Sculpture, deſtinés à être appliqués au plus haut de l'Edifice, ne doivent être traités avec plus de fierté, que lorſqu'ils ſe trouvent placés à la portée de la vue du ſpectateur, ſoit dans l'extérieur des façades, ſoit dans l'intérieur des Appartements. Entrons à préſent dans d'autres détails non moins intéreſſants.

Dénombrement des Pieces contenues dans chacune des Aîles qui comprennent les dépendances tracées ſur la Planche XXXIII.

Il eſt aſſez peu ordinaire que dans les dépendances dont nous allons parler, on pratique des caves; cependant, comme elles ſont utiles auprès des Cuiſines, des Offices & des Sommelleries, nous allons prendre occaſion d'en parler ici, & ce que nous en dirons ſera autant d'acquis pour les ſouterreins qu'on pratique par néceſſité ſous les Appartements d'habitation, placés à rez-de-chauſſée, dans les principaux corps-de-logis, deſſein de leur procurer plus de ſalubrité.

Des Caves (g) en général.

Les Caves ſont d'une utilité eſſencielle pour contenir les proviſions, telles que les vins de table, les vins de liqueur, le bois, le charbon, &c. Elles ſont dans les Bâtiments ſubalternes, ce que les ſouterreins ſont dans un Edifice conſidérable; mais ceux-ci ſont ſeulement deſtinés, ainſi que nous venons de le remarquer, à rendre le ſol du Bâtiment moins humide, & par conſéquent plus habitable. Pour cela, on éleve le rez-de-chauſſée, au moins de deux ou trois pieds du ſol de la cour, & l'on y arrive par des marches d'environ cinq pouces de hauteur, placées au devant des principaux avant-corps de l'Edifice. Cette élévation ſert dans les arriere-corps à pratiquer des ſoupiraux pour éclairer ces ſouterreins; ces ouvertures ſe doivent placer les unes vis-à-vis des autres, au pied des murs de face, du côté de la cour & du côté des Jardins; afin que par cette direction, elles puiſſent faciliter la circulation de l'air : ce qui contribue à rendre beaucoup plus ſains les Appartements qui ſont élevés au-deſſus.

A l'égard des Caves proprement dites; celles au vin doivent être expoſées au ſeptentrion; leur hauteur, n'avoir guere plus de neuf pieds ſous clef; trop d'élévation diſſipe la fraîcheur, & devient inutile, n'étant pas d'uſage de placer plus de deux ou trois pieces de vin les unes au-deſſus des autres, encore cela ne ſe pratique-t-il que dans les Celliers à rez-de-chauſſée, placés ordinairement

(g) Cave du mot Latin *Cavea*, lieu creuſé.

près des preſſoirs dans les baſſes-cours des vendanges. Il ne faut pas non plus que la largeur des Caves ſoit conſidérable; à moins que cette largeur ne ſoit aſſujétie par les murs de face ou de refend du rez de-chauſſée. Il convient néanmoins de leur donner douze à quinze pieds, afin qu'on puiſſe tourner facilement autour des pieces de vin pour les viſiter. Il eſt à conſidérer que moins les Caves ont de diamètre, plus leurs voûtes ont de ſolidité pour ſoutenir l'aire de deſſus. Lorſque dans les grands Edifices on ſe trouve forcé de faire les Caves d'un certain diamètre, & d'en faire les voûtes plein-cintre; dans la crainte que celles-ci aient trop de pouſſée par rapport à l'épaiſſeur des murs, il faut dans leur largeur pratiquer pluſieurs pieds-droits ſur leſquels ces voûtes prendront naiſſance, qui alors deviendront voûtes d'arête vers les pieds-droits, & arcs de cloître du côté des murs.

On doit toujours éloigner les Caves au vin des foſſes d'aiſance, malgré les contre-murs qu'on pratique ordinairement à ces dernieres; parce qu'il eſt à craindre que les urines ne viennent à filtrer au travers des murs, & ne corrompent les vins: les exhalaiſons ſeules qui s'échappent de ces foſſes, ſont capables de les gâter. Il convient que les principaux eſcaliers qui deſcendent dans les Caves ſoient commodes, & compoſés d'une ſeule rampe droite, autant qu'il eſt poſſible, afin de pouvoir y deſcendre le vin en piece, avec facilité, & en ſortir de même les futailles: il eſt bon auſſi d'y pratiquer un petit eſcalier pour le ſervice du ſommellier.

Pour ce qui regarde les Caves où l'on ſerre le bois & le charbon, il ſuffit qu'elles ne ſoient pas

humides ; pour cela on expoſe leurs ſoupiraux du côté du midi, & on les fait aſſez grands pour faciliter la circulation de l'air. On doit auſſi donner à ces Caves, plus de hauteur qu'à celles au vin; mais il faut ſçavoir que ce n'eſt guere que dans les Maiſons particulieres, bâties dans nos Villes, qu'on fait uſage des Caves pour ſerrer le bois à brûler. Dans les grands Edifices, ſur-tout à la campagne, on conſtruit des buchers dans les baſſes-cours, qu'on prend ſoin d'expoſer auſſi au midi, & qu'on tient à couvert par des appentis (*h*).

Anciennement, on plaçoit ordinairement les Cuiſines, les Offices & leurs dépendances dans les ſouterreins pratiqués ſous le principal corps-de-logis, ou ſous les ailes de Bâtiment qui lui étoient contigües; ainſi qu'on le remarque au Château de Maiſons, de Montmorency, de Clagny, &c. mais à moins que des foſſés ne circulent autour, il faut que la hauteur de ces ſouterreins ſoit priſe moitié en terre & moitié dehors, parce qu'alors cette élévation au-deſſus du ſol, procure des ouvertures convenables à l'uſage de ces ſortes de pieces : dans ce cas, on fait ſervir de buchers, les ſouterreins qui ne peuvent être éclairés, à cauſe des maſſifs des pérons; & alors, ſous ces ſouterreins, on pratique des Caves pour contenir le vin, les liqueurs, &c.

On évite aujourd'hui de faire uſage de ces ſouterreins, pour y placer les Cuiſines & les Offi-

(*h*) Eſpece de Hangar, tiré du mot Allemand, *Hanger*, lieu couvert d'un demi-comble, adoſſé contre un mur porté ſur des pieces de bois debout, ou des piliers de pierre de diſtance à autre, pour ſoutenir le comble.

ces; ces pieces, par leur uſage, ont le déſagrément de communiquer à travers les voûtes, de mauvaiſes odeurs dans les Appartements, & y cauſent un bruit inévitable : d'ailleurs, elles amenent néceſſairement ſous les yeux des Maîtres, des hommes ſubalternes, auſſi inconſidérés qu'ils ſont curieux & indiſcrets. Nous obſerverons encore que ces Cuiſines, ainſi pratiquées ſous terre, ont l'inconvénient de ne pouvoir écouler leurs eaux que dans des puiſarts (*i*), & de-là ſe perdre dans des Aquéducs (*k*), qui les conduiſent loin de l'Edifice; ce qui néanmoins n'eſt pas toujours pratiquable, & entraîne après ſoi une dépenſe très-conſidérable.

Des Cuiſines & de leurs dépendances.

Commençons la deſcription des dépendances, exprimées dans la Planche XXXIII, par la cour L, & les Bâtiments des Cuiſines (*l*) qui l'entourent; mais avant d'y paſſer, parlons des Cuiſines en général.

Dans quelqu'endroit que ſoient ſituées les Cuiſines, elles doivent avoir de l'air, & être, ſelon nous, le plus éloignées qu'il eſt poſſible du principal corps-de-logis, à cauſe des exhalaiſons

(*i*) Puiſarts, eſpeces de puits bâtis en pierre ſeches, placés au milieu d'une cour, ou ſous des Cuiſines ſouterreines, où ſe rendent les eaux pluviales, les eaux des Cuiſines qui ſe perdent dans le maſſif des terres.

(*k*) Aquéducs, mot dérivé de deux mots Latins, *Aqua ductus*, conduite d'eau; c'eſt, comme nous l'entendons, une eſpèce de Canal ſouterrein & voûté, pour conduire l'eau d'un lieu à un autre.

(*l*) Cuiſine, du mot Latin, *Culina*.

qu'elles envoient. On doit auſſi prendre ſoin de placer leurs cheminées de maniere qu'elles ne ſoient jamais expoſées aux vents impétueux, ce qui rendroit ces pieces impraticables ; d'ailleurs, les Cuiſines doivent être grandes & ſpacieuſes, à cauſe du feu continuel qui y eſt allumé. Les cheminées doivent être en hotte, & aſſez élevées, pour que deſſous on puiſſe ſe tenir debout, & être aſſez ſaillantes pour recevoir la bouche du four, ordinairement placée ſous cette même hotte. On doit auſſi obſerver un contre-cœur en brique à ces ſortes de cheminées, pour que l'ardeur du feu ne dégrade pas les murs mitoyens, contre leſquels elles ſont ſouvent adoſſées ; leurs jambages doivent être formés en encorbellement, pour, d'une part, embarraſſer moins le ſol, & de l'autre, ſupporter la ſaillie de la hotte. Dans les Cuiſines, on doit pratiquer des fourneaux ou potagers (*m*), qui ſoient diſpoſés d'une maniere commode, & expoſés à la lumiere. On doit auſſi s'y procurer de l'eau, ou par un puits, ou par des robinets qui l'amenent d'un réſervoir ſupérieur. On doit y conſtruire encore une paillaſſe près de la cheminée ; petite plate-forme en brique de douze ou quatorze pouces de hauteur, & d'environ ſix pieds de long, ſur deux pieds

(*m*) Potager, eſpece de corps de mâçonnerie à hauteur d'appui, dans lequel on établit des réchauds : ces corps de mâçonnerie ſont évidés par des arcades d'environ deux pieds de large, qui ont leur retombée ſur de petits murs de brique, qui ont huit à neuf pouces d'épaiſſeur, & dont l'aire eſt retenue ſur ſes bords par une plate-bande de fer. Les réchauds de ces potagers ſe font de fer fondu de différentes grandeurs, de forme quadrangulaire, & ſe diſtribuent en échiquier, pour faciliter l'uſage de ces Potagers.

& demi de large, deſtinée pour entretenir la chaleur des ragoûts, en attendant qu'on les ſerve ſur la table des Maîtres : on doit y placer une grande table bien expoſée à la lumiere, un billot pour y couper les viandes de boucherie, & enfin toutes les commodités à l'uſage des Chefs de Cuiſine & de leurs aides. En général, les Cuiſines doivent être d'une grandeur proportionnée à la quantité des Maîtres & des Domeſtiques de la Maiſon ; être élevées, claires, & voûtées pour prévenir les accidents du feu.

Avant de quitter ces obſervations générales ſur les Cuiſines, nous dirons, que de quelque maniere que l'on conçoive le projet d'un Bâtiment, & ſoit que les Cuiſines ſoient contenues dans le principal corps-de-logis, ou en aile ; il faut affecter que leur ſol ſoit le plus élevé de l'aire du pavé qu'il eſt poſſible, afin que, par-là, on ait la facilité d'en écouler les eaux ; car, on doit conſidérer que les Edifices élevés dans les Villes, ſe trouvent preſque toujours, par la ſuite des temps, plus enfoncés qu'ils ne l'étoient d'abord ; les rues des grandes Capitales s'élevant toujours peu à peu lorſqu'on les pave de nouveau, par les renformis qu'on remet ſous les pavés, ſans enlever celui qui étoit ſous les anciens : d'où il arrive qu'il faut relever les cours, à raiſon du nouveau ſol des rues, & que, par-là, les Cuiſines, les Ecuries, les Remiſes, & généralement toutes les piéces à rez-de-chauſſée deviennent inhabitables : ſans compter que ce relévement de pavé corrompt la proportion des ouvertures, dont les largeurs ne ſe trouvant plus en rapport avec les hauteurs, rendent l'ordonnance des façades plus imparfaite. Mais revenons à notre Plan.

Lorſque nous avons étudié les détails que contiennent les ailes de Bâtiment, & les dépendances de la Planche XXXIII; nous avons obſervé toutes ces précautions pour la Cuiſine, contenue dans l'aile de Bâtiment qui fait face à celle des Ecuries tracées dans notre Plan. Parlons de ſuite à préſent des principales pieces qui doivent accompagner les Cuiſines; & ce que nous en dirons poura ſervir pour tous les départements de cette eſpece.

La Cuiſine que nous citons, eſt précédée d'une aide de Cuiſine, dans laquelle ſe préparent ſous les yeux d'un ſous-Chef, toutes les viandes qui ſe font cuire dans la Cuiſine ſous l'œuil du Chef & de ſes aides. Cette ſeconde piece eſt précédée d'un commun, dans lequel mange la livrée, & où, le matin, en préſence du Maître d'Hôtel, s'apportent les proviſions, pour être diſtribuées chacune dans leur deſtination. Près de la Cuiſine proprement dite, ſe place la rôtiſſerie, & une petite piece particuliere pour y larder les viandes, une boucherie, un dépôt pour la volaille, un autre dépôt pour la venaiſon; ces dernieres pieces doivent être expoſées au nord. Il faut auſſi, attenant à la Cuiſine, ménager une dépenſe où ſe ſerrent à la clef, les proviſions confiées au Chef de Cuiſine par le Maître-d'Hôtel; une pâtiſſerie avec un four particulier, une autre piece pour la préparer, enfin, un garde-manger & un lavoir: ce dernier, ſur-tout, doit être éloigné de la Cuiſine, & particuliérement de la boucherie, des dépôts & du garde-manger, les viandes ne pouvant ſe conſerver à la chaleur, mais bien dans des lieux frais, ſecs, & ouverts du côté du ſeptentrion. Il ne faut pas oublier que les lavoirs doi-

vent être fermés avec une ſûreté relative au dépôt que l'on confie aux Domeſtiques, & qu'ils doivent être munis d'un évier (*n*), d'un ou de pluſieurs fourneaux, d'un vaiſſellier, d'un égoutoir, &c.

Toutes ces différentes pieces doivent ſe communiquer l'une à l'autre, par un corridor commun : ce corridor, autant qu'il eſt poſſible, doit circuler autour du département de la bouche, afin que le Chef, les ſous-Chefs & les Aides, puiſſent conférer facilement enſemble pour le bien du ſervice. Ces différentes pieces doivent auſſi avoir des cours particulieres, telles qu'on le remarque dans notre Plan, pour y contenir tous les objets communs, qui ne ſçauroient qu'offuſquer le coup d'œuil des cours principales; au lieu que la baſſe-cour *e* contient les buchers ſeulement pour les Cuiſines & Offices, ceux des Appartements du Château étant placés dans les Bâtiments qui entourent la cour du Gouvernement U, & ceux deſtinés pour les étrangers dans les Bâtiments de la cour V. C'eſt auſſi dans les ailes de la baſſe-cour *e*, qu'eſt compriſe la Buanderie (*o*) où ſe fait la leſſive, les ſéchoirs pour le linge, les pieces pour le repaſſer & le contenir, deux

(*n*) Evier, pierre platte d'environ ſix pouces d'épaiſſeur, & creuſée d'à peu-près trois pouces, placée près d'une Cuiſine, pour y laver & faire couler l'eau de la vaiſſelle, qui par un caniveau, ſe répand dans les baſſes-cours.

(*o*) Buanderie; ſous ce nom on comprend pluſieurs Salles à rez-de-chauſſée, dans l'une deſquelles on pratique un fourneau & des cuviers pour couler la leſſive; on doit amener dans celle-ci des eaux aſſez abondantes, & dans des cours adjacentes, des lavoirs couverts & découverts; ceux-ci au milieu des cours; ceux-là ſous des appentis.

fournils, l'un pour le pain des Maîtres, l'autre pour celui des gens; enfin, au-dessus, des greniers pour serrer les grains & les farines. Il ne faut pas oublier que toutes ces provisions entrent dans ces différentes cours par les portes *a*, pratiquées dans les dehors, ainsi que nous l'avons déjà observé.

Des Offices & de leurs dépendances.

En général, les Offices (*p*) sont partie du département de la bouche; ils doivent être plus ou moins spacieux, selon qu'ils appartiennent à une Maison particuliere, ou à un Bâtiment considérable. Ici, ils sont distribués dans les trois côtés de la cour *d*, & répondent à l'importance des Cuisines dont on vient de parler. Ils sont composés d'une piece appelée, Office paré, où viennent déjeuner les Maîtres, & où les Officiers de la bouche prennent leur repas. C'est dans cette sorte de pieces qu'on étale aussi l'argenterie, les cristaux, les porcelaines, &c. Près d'elle est ordinairement pratiqué un laboratoire d'Office, lieu où se préparent & s'apprêtent les desserts; une Etuve pour les préserver de toute humidité; une cantine pour contenir le sucre, les épices, les confitures, & les liqueurs; une dépense pour les provisions qui sont confiées par le Maître-d'Hôtel à l'Officier pour la semaine; une piéce

(*p*) Office, lieu où se déposent dans les Maisons particulières, la desserte de la table, les liqueurs, les fruits, sous la garde de la femme de charge. Dans les Edifices considérables, les Offices sont composés de plusieurs pieces dont nous donnons dans le texte le dénombrement.

particuliere, avec un four pour préparer & cuire les croquantes, les biſcuits, les maſſepins, &c; une autre piéce pour contenir l'argenterie confiée à la garde de l'Officier d'office. Cette piéce doit être fermée avec sûreté, & être ſituée entre les Offices & les Cuiſines, ou enfin, être placée près du logement du Maître-d'Hôtel. Ce logement doit être, entre-autres, compoſé d'une Salle à manger, où il traite les perſonnes de dehors, qui ne pouvant être admiſes à la table des Maîtres, ne peuvent non-plus prendre leur repas à l'Office.

De l'autre côté de l'allée N, & près de la cour L, & des Bâtiments des Cuiſines, ſont diſtribuées la baſſe-cour O, & celles Q, P. Celle O n'eſt qu'un grand préau planté de gazon : au milieu de ce préau ſe trouve une canardiere, & à la tête eſt placé un Colombier en pied (*q*). Cette cour eſt à pans coupés, & dans ſes angles ſont quatre autres petites cours ſervant de retraite pour les volailles, pour les toits à porcs, &c. La cour Q & ſes Bâtiments, ſont deſtinés à ſervir de ménagerie, lieu où l'on éleve les animaux domeſtiques, & où on les engraiſſe : on y

(*q*) Un Colombier en pied eſt réputé ſeigneurial ; les autres s'appellent volets, fuies ; mais les particuliers n'en peuvent avoir, s'ils n'ont un certain nombre d'arpents de terre, où les pigeons ſont cenſés ſe nourir. Les fenêtres des Colombiers doivent être expoſées au midi. Les Colombiers en pied doivent être préférés circulaires, à toute autre eſpece de forme, étant plus commodes dans leur intérieur, pour y placer une échelle tournante : leur fondation doit être ſolide, & leur aire bien battue & cimentée ; la fiente des pigeons étant ſujete à ruiner les fondements. Ordinairement on blanchit en-dehors & en-dedans les Colombiers ; la blancheur plaiſant aux pigeons, & les y attirant plus facilement.

distribue aussi quelques volieres pour y renfermer des oiseaux d'une espece moins commune, que celle des basses-cours proprement dites : dans cette vue, la disposition des Bâtiments & des cours, doit être tenue dans une parfaite symétrie ; sur-tout devant figurer, comme dans ce Plan, avec ceux de la basse-cour P, destinés à contenir le bétail & les fourages.

Toutes ces ailes de Bâtiment sont peu élevées, & d'une décoration simple, mais réguliere ; c'est le seul moyen dont on doive user pour attirer quelquefois la présence des Maitres & des étrangers dans ces lieux écartés : aussi avons nous recommandé déja plus d'une fois que la distribution de tous ces Bâtiments entre dans le projet de l'Architecte, & qu'il préside lui-même à leur ordonnance. Une autre considération non moins importante de sa part, est de songer à exposer chacun de ces différents départements d'une maniere relative à leur objet particulier ; ce qui lui fait souvent changer la disposition de son premier Plan ; parce que ce n'est guere que sur le lieu même, qu'on peut déterminer convenablement la situation de ces différentes ailes, & en y conférant avec les personnes chargées de veiller à la conservation des divers objets que ces Bâtiments contiennent. Il est vrai que toutes ces précautions, néanmoins indispensables, rencontrent beaucoup de difficultés ; aussi est-ce pour cela, & pour éviter la dépense, qu'entraîne après soi la symétrie que nous recommandons, qu'on remarque tant d'irrégularité dans la plupart des dépendances de nos Maisons de plaisance aux environs de Paris ; ainsi que dans celles de nos Provinces. Ce faste & cette opulence, dit-on, ne conviennent guere que pour nos

Maiſons Royales, où tout doit être médité & réfléchi. Cela peut être vrai ; mais nous déſirerions qu'on y penſât davantage, même lorſqu'il ne s'agit que des baſſes-cours plantées à neuf dans nos Maiſons de campagne, ou dans les Bâtiments d'économie ; la ſymétrie, après la proportion & le rapport des maſſes aux parties, tenant lieu d'une certaine décoration qui doit être réſervée pour le principal corps-de-logis, & quelquefois dans les parties correſpondantes qui l'avoiſinent. Paſſons à préſent de l'autre côté de l'avant-cour G, pour parler de ſuite des baſſes-cours contenues dans ce Plan.

Des Ecuries, des Remiſes, & de leurs dépendances.

La cour K ſemblable à celle L, parce qu'elles s'aperçoivent enſemble en traverſant l'avant-cour G, contient dans ſa profondeur, une aile de Bâtiment ſemblable à celle qui lui eſt oppoſée, & dans laquelle eſt placée l'Ecurie (*r*) du Maître du logis. Cette Ecurie eſt double, & au milieu de ſa largeur ſont diſtribués des pieds-droits,

(*r*) Ecurie ; on comprend ſous ce nom tout le département des Ecuyers, des ſous-Ecuyers, & des Domeſtiques attachés à ces ſortes de Bâtiments. Ordinairement elles ſont ſimples, comme celles placées ſous les Galleries du Louvre, bâties avec beaucoup d'art, par Philibert Delorme. Les Ecuries doubles ſe font de deux eſpeces, ſçavoir, avec un paſſage au milieu, comme celles de Chantilly, par M. Aubert, ou avec deux paſſages de chaque côté, & les chevaux tête à tête ; comme dans les petites Ecuries du Roi à Verſailles, bâties ſur les Deſſins d'Hardouin Manſard. Les piliers qui ſéparent les chevaux de caroſſe, doivent avoir quatre pieds de diſtance ; il ſuffit ſeulement de leur donner trois pieds & demi pour les chevaux de ſelle.

portant des arcs, & qui forment deux voûtes plein-cintre, qui terminent la partie supérieure de cette Ecurie. Les mangeoirs des chevaux sont adossés de chaque côté de ces pied-droits : d'où il arrive que la lumiere ne frappe que sur leur croupe, le jour les incommodant, lorsqu'il ont la tête tournée du côté des croisées. Ces Ecuries doubles doivent avoir trente-trois pieds dans œuvre ; trois pieds de pieds-droits ; huit pieds pour la longueur de chaque rang de chevaux, y compris les mangeoirs ; & huit pieds pour chacun des passages. Les voûtes doivent être portées à une certaine élévation, & leurs arcs doubleaux construits en pierre ; enfin, ces voûtes se font en moilon ou en brique.

Les Ecuries de Versailles, ainsi que nous l'avons déja dit ailleurs, peuvent passer pour autant de chefs-d'œuvre en ce genre. Celles de Chantilly bâties nouvellement, & que nous n'estimons guère, sont aussi doubles ; mais les chevaux ont la tête tournée du côté des ouvertures, & elles n'ont qu'un passage commun entre les deux rangs de chevaux. Ces Ecuries occupent moins d'espace, & n'ont besoin que de vingt-quatre ou vingt-six pieds dans œuvre. Nous venons de recommander de donner une certaine élévation aux voûtes des Ecuries ; mais il faut prendre garde néanmoins de leur donner trop de hauteur. Celles de Chantilly sont trop élevées, aussi les chevaux y ont-ils froid, lorsqu'il n'y en a pas la quantité qu'elles doivent contenir. Les Ecuries du Château de Maisons, après celles de Versailles, sont encore très bien.

Les Ecuries simples peuvent n'avoir de largeur que seize ou dix-sept pieds ; celles-ci, dans les

grands Edifices, ſervent pour les chevaux de main, de manege & de chaſſe; dans les doubles, on met les chevaux d'équipage: ſouvent, au milieu de ces dernieres, lorſqu'elles ont beaucoup d'étendue, on pratique un grand porche carré, circulaire, ou à pans, terminé en calotte; &, dans les angles, on place des abreuvoirs en pierre remplis d'eau, pour la nuit, & en cas d'incendie: quelquefois auſſi, lorſque ces porches ont un certain diamètre, ils ſervent de manège couvert, pour exercer les chevaux à la courſe.

Les principales ouvertures des Ecuries doivent être tournées du côté du ſeptentrion, à moins qu'il ne s'agiſſe de celles deſtinées particuliérement pour les chevaux malades; alors, elles doivent être expoſées au midi; au contraire, celles qui contiennent les chevaux entiers, peuvent l'être au nord. Le ſol des Ecuries, en général, doit être pavé avec des revers qui en écoulent facilement les urines: il y faut diſpoſer auſſi des endroits commodes, pour contenir les coffres à l'avoine & les lits pour les palfreniers.

Attenant les grandes Ecuries, il faut ménager des pieces particulieres pour ferrer les ſelles & harnois, & des Salles pour le travail des ouvriers chargés du ſoin de leurs réparations. Il faut auſſi ménager des cours à fumier & des abreuvoirs; enfin, dans une enceinte particuliere, le logement de l'Ecuyer, compoſé ordinairement de deux ou trois Appartements, d'un Office, d'une Cuiſine, de pluſieurs Remiſes & de deux petites Ecuries, l'une pour les chevaux de ſelle, & l'autre pour ceux de carroſſe. Dans notre Plan, ce département eſt placé en *b*, pendant que la cour *c* qui lui eſt oppoſée contient le logement du ſous-

Ecuyer

Ecuyer, chargé du soin de faire dresser les chevaux pour la course, & de toute la manutention de ce département. C'est aussi dans les Bâtiments de cette cour c, que sont distribuées quelques remises pour les charriots & les équipages de campagne, quelques Ecuries particulieres; enfin des Greniers à foin, à paille & à avoine, des Chambres pour les palefreniers, les cochers; des Latrines, &c.

Tous ces Bâtiments, dans notre Plan, sont plantés réguliérement, aussi-bien que ceux qui leur sont opposés; &, comme nous l'avons déja remarqué, ils ont peu de hauteur, n'y ayant que les Bâtiments des grandes Ecuries & celui des Cuisines, placés en face l'un de l'autre, qui ayent une certaine élévation : le Bâtiment des Ecuries, dans le fond de la cour K; celui de la Cuisine, dans le fond de la cour L. Qu'on y prenne garde; c'est cette opposition de hauteur, dans les Bâtiments dont nous parlons, qui, réunie avec la disposition symétrique de leur distribution, fait le charme des dépendances de nos belles demeures; rien n'annonçant tant la magnificence du Maître & la capacité de l'Architecte, que l'aspect régulier & souvent pyramidal dont ces dépendances sont susceptibles; ainsi qu'on le peut voir au Château de Maisons bâti par Mansard, & particuliérement à celui de Richelieu, bâti par le Mercier : ce dernier est peut-être, le seul Edifice en France de cette espèce, qui soit entiérement achevé dans toutes ses parties, & sur-tout dans ses issues & ses dépendances.

En face des grandes Ecuries, & de l'autre côté de l'allée de communication N, est placée la cour R, servant de manége découvert, dont nous

avons précédemment expliqué l'usage. Cette cour R donne entrée, par une de ses extrémités, à une basse-cour T, entourée de Bâtiments destinés pour le Chenil (*f*), contenant les chiens de chasse, le logement des Piqueurs, des valets de chiens, &c. Ces Chenils sont de grandes Salles à rez-de-chaussée, exposées diversement selon les différentes espèces qui composent la meute. Près des chenils, il faut ménager des cours particulieres munies d'eaux abondantes pour laver, rafraîchir & abreuver ces animaux.

La cour S contient les Bâtiments où sont placées les remises; celles destinées pour les équipages des Maîtres, doivent être exposées au septentrion, jamais au midi ni au couchant. Chacune de ces remises doit avoir de profondeur au moins vingt-un pieds, sur neuf de largeur, & être fermée par des portes de menuiserie qui en conservent les équipages : les autres remises destinées pour les carrosses de moindre valeur, peuvent être exposées au nord, & avoir moins de largeur & de profondeur : mais, dans toutes, il faut y pratiquer des courtieres, composées de pieces de charpente de forme triangulaire, qui facilitent l'entrée & la sortie des équipages dans les remises, sans qu'ils se nuisent les uns aux autres. Les autres remises pour les chaises de poste, les cabriolets & les diligences peuvent se placer indistinctement à différentes expositions. Il ne faut pas oublier, que près de ces remises, il faut pra-

(*f*) Chenil, du Latin *Canile*, dérivé de *Canis*, chien. C'est ordinairement le lieu où se retirent & où se couchent les chiens de chasse. Sous ce nom on comprend aussi les Bâtiments destinés à loger les Officiers de la Vénerie, les Piqueurs.

tiquer des cours de décharge ; ainſi que des atteliers pour les Charrons, des forges pour les Maréchaux, des magaſins pour dépoſer les uſtenſiles & les proviſions, des eſcaliers pour monter dans les combles ; enfin, des pompes, ou au moins des puits, & toutes les autres commodités de leur reſſort.

Nous le répétons ; pour parvenir à entrer dans tous les détails, concernant ces différents Bâtiments, il faut les étudier chacun ſéparément, toujours d'après le Plan par maſſes, & en faire les développements ſur une échelle un peu grande, afin de pouvoir ſe rendre compte de l'économie dont on peut uſer dans la bâtiſſe, de la commodité que doit contenir chaque département, & de la ſimplicité ou du certain degré de richeſſe qu'on peut leur procurer. Paſſons à préſent à d'autres départements non moins importants, parce qu'ils font partie de la décoration de la cour d'honneur B.

Les Bâtiments qui ſe remarquent à droite, entourent une grande cour U, & contiennent dans leur intérieur ce qu'on appelle, dans un Edifice conſidérable, le Gouvernement. C'eſt ici que ſe diſtribue le logement du Gouverneur du Château ; celui de l'Intendant, des Secrétaires, de l'Aumônier, du Concierge, du Receveur des Domaines, enfin, ceux des anciens Officiers de la Maiſon, à qui le Maître conſerve une retraite honorable. Tous ces Appartements ſe trouvent ici à rez-de-chauſſée avec des Entreſols pratiqués ſur les moyennes & les petites pieces. Tous ces différents appartements doivent ſe communiquer par une galerie intérieure, pour faciliter la communication des perſonnes qui habitent ce nouveau dé-

partement. On y place quelquefois une Salle de ſpectacle, des Salles de billard, un Jeu de paume, des Bains, une Chapelle indépendante de celle contenue dans l'intérieur du principal corps-de-logis : aſſez ſouvent auſſi, comme nous l'avons déja indiqué, le ſol de ces cours eſt garni de tapis verds, pour plus d'économie ; d'ailleurs ils procurent un coup d'œuil plus intéreſſant aux Appartements, & diſpenſent de l'entretien du pavé.

Le corps de Bâtiment placé à la gauche de la cour d'honneur B, & qui entoure la cour V, eſt de même grandeur & de même forme que celui que nous venons de décrire. C'eſt dans les quatre aîles de ce corps de Bâtiment que ſont diſtribués les différents Appartements des étrangers, munis chacun de toutes les commodités qu'on aime à rencontrer à la campagne. Quelques-uns doivent avoir leur Cuiſine particuliere ; on doit auſſi y pratiquer le logement d'un Concierge, qui puiſſe communiquer à tout ce département, par une Gallerie intérieure qui en facilite les communications reſpectives. Nous n'entrerons point à préſent dans les détails de la diſtribution de ces différentes piéces ; les procédés dont on doit uſer ici, étant les mêmes que ceux dont nous aurons occaſion de parler, en décrivant le principal corps-de-logis A, dont nous offrirons les diſtributions intérieures dans la Planche XXXV. Nous obſerverons ſeulement que la décoration des Appartements dont nous parlons, doit être traitée avec bien plus de ſimplicité que celle du Château ; la commodité & la ſymétrie devant en faire preſque tous les frais.

Ce corps de Bâtiment & celui du Gouvernement

qui lui eſt oppoſé, paroîtront peut-être un peu éloignés du château ; & l'on regardera comme un un très-grand inconvénient de ne pouvoir y communiquer à couvert ; néanmoins l'avantage que le principal corps-de-logis ſe trouve avoir d'être iſolé de toute part, nous a fait paſſer par-deſſus cette conſidération, ainſi qu'on le remarque dans preſque toutes nos belles Maiſons de Plaiſance en France, où l'on a recours alors aux chaiſes à porteur dans le cas de mauvais temps, pour que les Maîtres puiſſent ſe rendre chacun à leur deſtination. Paſſons à préſent à la Planche XXXIV.

Nous avons déja décrit la différence qui ſe rencontre dans la diſtribution des dépendances de la Planche dont nous venons de parler, comparée avec celle-ci ; ainſi, nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit, page 150, non plus qu'aux détails des différentes baſſes-cours ; ils peuvent s'appliquer ici. Nous remarquerons ſeulement que l'aile de l'Orangerie placée en E, & celle qui lui eſt oppoſée G, dans laquelle ſe trouve compriſe la Salle de ſpectacle, ſemblent exiger de nous quelques détails.

Dans ce deuxieme Plan, plus économique que le précédent, on ne remarque ni le Bâtiment particulier pour les étrangers, ni celui deſtiné pour le gouvernement : ces deux départements particuliers ſe trouvant compris, quoiqu'en abrégé, dans les ailes placées à la droite & à la gauche de l'entrée de la cour d'honneur B, du milieu de laquelle s'aperçoit le Bâtiment de l'Orangerie E, dont la principale façade ſe remarque du côté du parterre F, & fait face à celle du Bâtiment G : l'intérieur de ce Bâtiment renferme une petite Salle

de ſpectacle, une Salle de bal & de concert, leurs dépendances, & quelques pieces pour les rafraîchiſſements. Ces ſortes de Salles demandent une étude particuliere, &, pour être bien entendues, exigent des développements bien deſſinés : développements toujours plus faciles à concevoir, qu'une narration dépouillée de ſes exemples ; ainſi, nous en traiterons ailleurs en donnant les Plans de quelques-unes qui viennent de s'exécuter nouvellement à Paris avec autant d'art que de capacité, de la part de leurs ordonnateurs.

A l'égard des Bâtiments deſtinés l'hiver à ſerrer les orangers, nous dirons qu'ils doivent toujours avoir dans leur intérieur, leurs ouvertures percées du côté du midi, & être plus ou moins ſpacieux, à raiſon de la quantité des arbres qu'ils doivent contenir : il faut qu'ils ſoient voûtés, que les murs en ſoient ſolidement bâtis, & que les croiſées ſoient garnies de doubles châſſis, pour préſerver ces pieces du froid pendant l'hiver. Nous obſerverons encore qu'il ne ſuffit pas d'expoſer les ouvertures de ces Bâtiments au midi ; mais qu'il convient qu'ils ſoient iſolés de toute part, dans la crainte que d'anciens Bâtiments, de petites cours ou des bouquets de bois en les entourant, ne leur occaſionnent de l'humidité. Il eſt encore bon d'éviter qu'ils ſoient placés dans un fond ; cependant, pour les garantir de ce défaut, on ne doit pas les élever ſur des terraſſes, à cauſe de la difficulté du tranſport des caiſſes de la ſerre dans le Jardin, & du Jardin dans la ſerre.

Aſſez ſouvent l'intérieur de ces Bâtiments eſt ſuſceptible de quelque décoration, ſelon qu'on les deſtine, l'été à y donner des fêtes ou des feſ-

tins. L'Orangerie de Saint-Cloud & celle de Seaux nous ont paru les plus propres à ſervir de modeles en ce genre à nos Eleves; celle de Verſailles étant d'une étendue & d'une magnificence dont on a peu d'exemples en Europe.

On peut compter encore dans ce dénombrement des dépendances de nos belles Maiſons de plaiſance, les Serres chaudes (*t*) & les Pavillons (*u*), tels qu'ils s'en remarque dans les Jardins potagers de Choiſy & de Seaux; les Grottes (*x*), comme dans les Jardins de Noiſy & de Montmorency; les Kioſques (*y*), comme à Bercy; les petits Trianons (*z*), comme à Saint-Cloud; les Belvederes (*a*), comme dans les Jardins de Ba-

---

(*t*) Les Serres chaudes ſont des pieces toutes vitrées du côté du midi, & où, l'hiver, on entretient la chaleur par des poiles pour y élever des fruits précoces, des fleurs & des plantes étrangeres, ainſi qu'il s'en remarque dans les Jardins de nos Maiſons Royales, dans ceux de nos riches particuliers, & qu'il s'en voit une au Jardin du Roi à Paris.

(*u*) Pavillon, petit Bâtiment compoſé ſeulement d'un Sallon pour y ſervir la colation, & de deux petits Cabinets, l'un pour les rafraîchiſſements, & l'autre pour ſervir de garderobe.

(*x*) Grotte, eſpece de petit Bâtiment ſouterrein orné de rocailles, terminé en voûte, & ſouvent percé d'une lunette à travers laquelle on découvre le ciel. Sur l'aire de ces Grottes on place des baſſins avec des eaux jailliſſantes, & l'on pratique près d'elles de petites pieces, pour y contenir des rafraîchiſſements.

(*y*) Kioſque, petit Sallon, à l'imitation de ceux des Levantins, ouvert de toute part, placé en belle vue ſur le bord d'un grand chemin, d'un lac ou d'une riviere, & diſpoſé de maniere qu'il faſſe point de vue avec quelque maîtreſſe allée, & qu'il correſponde à quelque autre objet à peu-près du même genre.

(*z*) Trianon, petit Bâtiment ſervant de retraite aux Maîtres ou aux Convives, pour ſe ſouſtraire au tumulte, pour s'y retirer en cas d'indiſpoſition, ou y vivre dans la Philoſophie & la ſolitude.

(*a*) Belvederes, petits Bâtiments expoſés en belle vue, &

gnolet, enfin les Laiteries (*b*), & les Faisanderies (*c*), comme à Chantilly, autant de productions ingénieuses, dont nous donnerons quelques dessins particuliers, dans les Volumes qui suivront notre Cours, où nous prendrons soin de rapporter les Bâtiments de Paris & de ses environs qui n'ont point été gravés, & particuliérement les Edifices les plus importants, élevés dans les Provinces du Royaume; nouvel ouvrage qui, précédé des Leçons que nous donnons ici, fournira aux jeunes Architectes des ressources & des exemples intéressants, qui, en leur fertilisant l'imagination, les rapprocheront du vrai caractere qu'il conviendra de donner à chacune de leurs productions.

Passons à présent à la distribution (*d*) intérieure des Appartements (*e*), dont le mérite essenciel, ainsi que nous l'avons déja remarqué, consiste à ne jamais nuire aux dehors, à quelque degré de perfection qu'on la veuille porter, soit pour la commodité, la beauté, ou l'agrément.

---

contenant un Sallon & un ou deux petits appartements, avec Cuisine & Office dans les souterreins, & où se retire le Maître quand il vient seul avec un ami, dans ses Domaines.

(*b*) Laiterie, lieu, comme nous l'avons dit ailleurs, où les les Dames viennent prendre le lait, battre le beure, & faire des fromages, pour se délasser des courses & des amusements champêtres.

(*c*) Faisanderie, petit Bâtiment, dont nous avons aussi parlé, en citant & promettant la description de celle placée dans les Jardins de Chantilly.

(*d*) Distribution, nommée par Vitruve *Ordinatio*, s'entend de la division & de l'arrangement des différentes pieces qui composent le Plan des divers étages d'un Bâtiment.

(*e*) Appartement, du mot Latin *Partimentum*, qui vient du verbe, *Partiri*, diviser.

CHAPITRE III.

DE LA DISTRIBUTION INTÉRIEURE EN GÉNÉRAL;

ET EN PARTICULIER, DE LA FORME, DE LA PROPORTION ET DE LA SYMÉTRIE QU'IL CONVIENT D'OBSERVER DANS CHACUNE DES PIÉCES QUI COMPOSENT LES APPARTEMENTS.

POUR pouvoir entrer dans tous les détails que comprend cette partie de l'Architecture ; nous donnerons deux Plans faits pour le même Palais : dans le premier, nous avons sacrifié une partie des dedans aux dehors ; dans le second au contraire, nous avons préféré la commodité intérieure à la beauté extérieure. Nous avons cru devoir prendre cette route, parce qu'elle nous a amené naturellement à des discussions, qui, appartenant à notre propre ouvrage, ont pu nous dispenser de faire la censure des productions de nos Maîtres. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver, dans ces deux projets, tout le degré de perfection qu'on a droit d'espérer ; puisqu'il est question ici de

faire ſentir la difficulté de concilier la diſtribution, dont nous parlons, avec l'ordonnance des Bâtiments, qui a fait l'objet des Volumes précédents.

On doit d'ailleurs ſe rappeler que ces deux Plans, variés dans leur diſtribution intérieure & extérieure, nous ont déja fourni l'occaſion, page 148 & ſuivantes de ce Volume, de préſenter des dépendances qui ne ſe reſſemblent point, dans les Planches XXXIII & XXXIV; ce qui nous a porté à faire ſentir plus d'une fois l'avantage ou le déſavantage d'un projet ſur l'autre; à traiter, en outre, des différentes expoſitions qu'il convient de donner à chaque département; enfin de l'économie qu'il faut apporter, dans la ſtructure & l'ordonnance de chacun de ces objets, conſidéré en particulier. Nous dirons même ici, que cette méthode, quoique traitée aſſez briévement, a plu à la plupart de nos Lecteurs; à en juger par les ſuffrages que nous ont donnés les Maîtres de l'Art & les Amateurs qui ont ſuivi nos Cours. Fondé ſur cette approbation, nous avons cru devoir ſuivre le même procédé, tant pour les dedans dont nous allons parler, que pour les dehors dont nous avons traité dans les Chapitres précédents : par-là, nous ſuivrons l'ordre que nous avons tenu dans nos Leçons, juſques à préſent. Nous oſons même avancer, d'après cette marche, que les meilleurs Eleves qui ſont ſortis de nos mains, n'ont guère atteint le degré d'eſtime dont ils jouiſſent aujourd'hui, que parce que nous avons pris ſoin, dans nos Conférences, de nous éloigner de la routine qui fait la baſe de la plupart des Livres qui traitent

e la distribution, & où, assez communément, n ne trouve que les descriptions des Ouvra-es de leur Auteur, plutôt que des principes ir cette partie si essencielle de l'Architecture. ans nous inquiéter donc, jusqu'à un certain oint, des objections qu'on pouroit nous faire, r la division de ce Traité, nous nous en endrons à la méthode qui nous a réussi, pour plus grand nombre des jeunes Artistes con-és à nos soins; & nous allons rendre compte es motifs qui nous ont porté à suivre cette oute.

Le défaut de préceptes répandus dans nos Au-urs, nous a déterminé à aller visiter, à di-erses reprises, les différents genres d'Edifices de tte Capitale & de ses environs, à dessein de pren-e occasion d'y conférer avec les Propriétaires, y prendre les mesures exactes de quelques-uns, d'en composer ensuite de notre invention, in, par-là, de suppléer à ceux qui se trouvent épandus dans nos Recœuils, & qui, quoiqu'esti-ables, à beaucoup d'égards, ne sont pas tou-urs distribués, de maniere à réunir toutes les ommodités dont on sait faire usage aujourd'hui: n sorte que nous ne nous proposons pas seule-ent de donner ici des exemples & des définitions énérales; mais aussi d'entrer dans le détail de hacune des parties, qui constituent la distribu-on proprement dite, & d'en appliquer, dans suite, les préceptes à la décoration extérieure intérieure des Bâtiments de même genre & de enre différent.

Nous avons déja cité, page 107 de ce Volume,

d'Aviler (*f*), M. Boffrand (*g*), M. Briſeux (*h*) notre Traité de la Décoration des Edifices (*i*) enfin l'Architecture Françoiſe (*k*), dont nou avons donné la deſcription des quatre pre miers Volumes ; autant d'Ouvrages que nou rappelons encore ici, comme devant faire l'ob

---

(*f*) Commentateur de la premiere Edition de Vignole, A chitecte Italien, cité premier Volume de ce Cours, page 215 Note (*o*).

Cette premiere Edition fut imprimée en 1691, petit *in*-4°. I ſeconde le fut en 1710, & la troiſieme en 1720, c'eſt dans cet derniere qu'Alexandre le Blond, dont nous avons fait mentio dans l'introduction du premier Volume, page 155, Note (*z*) & dont nous parlons dans ce quatrieme Volume, page 2 a donné les diſtributions. En 1737, nous avons revu quatrieme édition de cet Ouvrage, format grand *in*-4°. où conſervant les diſtributions de le Blond, nous avons donn de nouveaux deſſins de décoration intérieure ; cette partie l'Architecture ayant ſouffert dans tous les temps, en France des changements aſſez conſidérables.

Daviler étoit né à Paris, où il eſt mort en 1700, âgé de ans. Le Blond étoit auſſi né à Paris, & eſt mort à Pétersbourg âgé de 40 ans. C'eſt de cet Architecte qu'eſt l'excellent *Trai de la théorie du Jardinage*, qui, ainſi que l'Ouvrage de d'*Avile* ſe trouve à Paris, chez Jombert.

(*g*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, da l'introduction du premier Volume de ce Cours, Note (*f*).

(*h*) Cet Architecte a donné en 1742, l'*Art de bâtir l Maiſons de campagne*, 2 vol. *in*-4°, & les diſtributions ſont plus eſtimées que les décorations. Nous avons auſſi cet Architecte 2 vol. *in*-4°. qui traitent du beau eſſenciel da les Arts ; Ouvrage ſyſtématique, qui a eu peu de ſuccès.

(*i*) Nous avons donné cet Ouvrage d'Architecture en 173 en 2 vol. grand *in*-4°. & dans leſquels ſe trouvent pluſieu Bâtiments, à propos deſquels, nous avons eu occaſion parler de la diſtribution, de la décoration extérieure & int rieure, ainſi que du Jardinage. A Paris chez Jombert.

(*k*) Voyez ce que nous avons dit de cet Ouvrage impo tant, dans les différents Volumes de notre Cours : nous avons recommandé eſſenciellement, & l'étude & l'examen nos Eleves.

et de la méditation de nos Eleves, malgré l'imerfection dont la plupart de ces productions ne ont pas exemptes. L'Art de distribuer l'intérieur les Bâtiments doit être considéré comme une cience inépuisable, par la diversité des motifs t des occasions qui offrent à l'Architecte de ouveaux moyens d'arriver à la perfection.

Il n'y a point de doute, cependant, qu'il existe es principes généraux à observer, dans la distriution des dedans, comme dans l'ordonnance des açades, ainsi que des usages particuliers, qui onsistent à mettre une certaine variété dans la orme des pieces d'un Appartement, à déterminer eur diamètre relativement à leur hauteur, à assuétir leur exposition à raison de leur destination; nfin, à procurer à une Maison d'économie, seulement les commodités de son ressort; à un Hôel, les pieces de société qui en font l'agrément; la résidence d'un Souverain, non-seulement es Appartements de parade & les autres pieces pacieuses relatives à sa dignité, mais encore celles tiles aux personnes qui sont attachées à sa suite, sa personne, ou qui composent sa société.

Pour parvenir à distinguer ces différents obets, il est trois choses essencielles à observer: la remiere, dans toutes les especes de distributions, 'avoir égard aux pieces de nécessité; la deuxieme, 'observer celles de commodité, & la troisieme nfin, de donner toute son attention à celles de ienséance. Définissons ces trois objets en parculier.

Les pieces de nécessité semblent avoir un fonement certain & réel, parce qu'il paroît naturel u'un Edifice élevé pour la demeure des hommes, oit muni essenciellement des pieces relatives à

l'état ou à la fortune du Propriétaire qui le fa
ériger, auſſi-bien qu'au nombre des perſonnes qu
compoſent ſa famille ou ſa ſociété. De ce prin
cipe de convenance naît la diſpoſition du Bât
ment & l'arrangement des différentes pieces d'u
Appartement, quoique les Edifices dont nou
parlons, ſemblent être élevés pour les mêmes fin
De-là naît encore la quantité des étages qu'o
éleve les uns au-deſſus des autres, principale
ment lorſqu'on ſe trouve, pour ainſi-dire, forc
de bâtir dans le quartier d'une Capitale très-fré
quenté, ſoit par raport à ſes affaires particulieres
ſoit à la faveur du voiſinage des grands avec leſ
quels celui qui bâtit eſt en relation. Qu'on y prenn
garde; ces différentes conſidérations, loin de re
buter l'Architecte, doivent lui fournir de nouveau
moyens de manifeſter ſes talents; elles lui fon
naître des idées nouvelles qui varient ſes pro
ductions, quoiqu'elles ne ſoient pas toujours faite
pour être imitées, parce que les tournures qu'
a priſes, doivent ſeulement leurs ſuccès à l'oc
caſion, & que ſouvent un autre projet, quoiqu
de même genre, exige une toute autre marche
preſque toujours ignorée du jeune Artiſte, qui
comptant bien faire, copie tout ce qui lui paroî
neuf; mais dont il abuſe néceſſairement, faute d
bien ſaiſir l'intention du véritable Architecte, &
les beſoins du Propriétaire.

Que nos Eleves ne s'y trompent pas; qu'il
ſçachent que c'eſt en accordant les choſes de né
ceſſité, ſans nuire à l'accord général de tout l
projet, & en les tenant dans un rapport exact
avec toutes les parties de la conſtruction & d
la décoration, qu'ils peuvent ſeuls réuſſir. Qu'il
ſe rappellent encore, en compoſant leurs Plans

que cette même conſtruction exige que les vides oient en rapport avec les pleins, que les parties oibles ſoient ſoutenues par des parties ſolides, & que l'économie dans les matieres, eſt du reſort de toutes leurs productions : enfin, qu'ils n'ignorent pas que la décoration demande que les portes qui donnent entrée à l'Edifice, ſoient diſpoſées de maniere à faire époque dans l'ordonnance, que les croiſées qui l'éclairent ſoient d'une grandeur proportionnée à ces premieres ouvertures, au diamètre des piéces, & qu'elles oient d'une forme relative au caractère des façades extérieures.

Les piéces qui regardent la commodité, ont auſſi leurs ſujétions à cauſe de la relation qu'elles doivent néceſſairement avoir avec l'expoſition générale de l'Edifice, avec ſa ſituation, & avec ſa diſpoſition; ſans oublier la relation immédiate que l'on doit mettre entre la grandeur de ces mêmes pieces, & l'étendue du Bâtiment ou ſes limites; enfin, à cauſe des dégagements dont il faut qu'elles ſoient pourvues, ſans cependant nuire en rien aux Appartements de ſociété, à ceux de parade, ni aux pieces conſacrées au repos, dont la plupart doivent ſe communiquer avec celles deſtinées à contenir les Domeſtiques, pour que ceux-ci puiſſent faire leur ſervice ſans troubler les Maîtres. Qu'on y prenne garde; ſans toutes ces précautions, on arrive rarement à procurer à nos demeures, les commodités dont nous parlons, eſquelles nous portent néanmoins à chérir ce qui nous eſt propre, & à éviter tout ce qui peut nous nuire, principalement dans les Edifices deſtinés à l'habitation, & relatifs à la vie civile.

A l'égard des pieces de bienſéance, il eſt peut-

être plus difficile d'en donner des notions justes & précises, parce qu'elles tiennent, presque toutes à la magnificence, & que, par-là, elles sont sujettes aux différents usages des grands Seigneurs, qui, selon le rang qu'ils tiennent dans l'État, exigent une opulence qui, par-tout, ne peut raisonnablement être la même. Mais sans nous arrêter à présent à cette discussion particuliere, dont nous traiterons dans son lieu, parlons d'une maniere générale des moyens de réduire en pratique ces différentes parties de la distribution.

PREMIERE DISTRIBUTION INTÉRIEURE DU PRINCIPAL CORPS-DE-LOGIS D'UN PALAIS DE SOIXANTE-SIX TOISES DE FACE,

A l'occasion duquel on traite de la forme, de la proportion, & de l'usage des différentes piéces qui composent les Appartements de parade, de société, & les Appartements privés.

Le Bâtiment dont nous allons faire la description, consiste dans la distribution d'un Plan à rez-de-chaussée de soixante-six toises de longueur, lequel sera suivi d'une autre distribution pour le même Palais ; ces deux objets nous ameneront aux discussions que nous avons promises. Nous donnerons aussi dans la suite une élévation principale, une sur la face latérale, & une coupe de ce même Edifice, qui nous fourniront l'occasion de récapituler ce que nous avons pu dire d'intéressant

ſant, concernant la décoration des dehors dans le Volume précédent, à deſſein de réunir, dans celui-ci, la relation qui doit ſe rencontrer néceſſairement, entre les dedans & les dehors des Edifices d'une certaine importance.

Deſcription de la Planche XXXV.

Le principal objet de la diſpoſition intérieure d'un Edifice, eſt d'obſerver, que les enfilades les plus eſſencielles s'allignent les unes avec les autres, de maniere, que, des pieces de parade & de celles de ſociété, on puiſſe, non-ſeulement jouir de toute l'étendue de l'intérieur du Bâtiment & de ſes dehors, mais auſſi de ſa profondeur; tel que l'expriment dans cette Planche les lignes AB, CD, EF, GH, VX, ST, &c. Il eſt même à remarquer, que c'eſt par le ſecours de ces différentes enfilades & de ces différentes lignes qui s'élevent perpendiculairement les unes ſur les autres, que l'on parvient à planter réguliérement les murs de face & ceux de refend, qui conſtituent la cage du Bâtiment, ainſi que les principales diviſions des piéces qui le compoſent.

Le Bâtiment dont nous parlons, peut être conſidéré comme une Diſtribution double, ſemi-double & ſimple : par exemple, le principal corps du milieu, marqué I, eſt nommé double, parce que, non-ſeulement, entre ſes deux murs de face eſt interpoſé un mur de refend; mais parce que la plûpart des piéces diſtribuées dans ſa profondeur, ſont à peu-près égales entre elles; au-lieu que la diſtribution des arrieres-corps, marquée K, eſt nommée ſemi double, parce que les pieces d'en-

filade du côté du Jardin, ſont grandes & ſpacieuſes, & que celles du côté de la cour ont peu de profondeur, étant deſtinées ſeulement pour des garde-robes, de petits cabinets, des dégagements, &c. & qu'enfin, les ailes en retour, marquées L, étant compoſées d'un ſeul rang de piéces continues, compriſes entre deux murs de face font une diſtribution ſimple.

Nous remarquerons ici que le projet de ce Bâtiment, ſuppoſe une dépenſe illimitée, en faveur du double, du ſemi-double & du ſimple qui compoſent ce Plan; dépenſe qu'il faudroit ſavoir éviter en toute autre occaſion, à cauſe de la multiplicité des murs de face qui ſont toujours infiniment plus diſpendieux que les murs de refend, ceux-là étant ſuſceptibles d'une décoration à laquelle ceux-ci ne ſont pas ſujets. Les premiers dans toute leur étendue & leur pourtour, doivent avoir la même ordonnance, les mêmes membres d'Architecture, & les mêmes ornements, pendant que les ſeconds ſéparant ſeulement les piéces de parade, les antichambres & les garde-robes & n'étant conſtruits qu'en maçonnerie ſujette, à la vérité, à recevoir divers revêtiſſements, ils ne peuvent entrer en comparaiſon avec l'ordonnance des façades.

Nous ajouterons ici, que le Bâtiment dont nous parlons, étant à un ſeul étage, dans ſa plus grande partie, a exigé plus d'étendue & de périmètre que, par-là, ſa dépenſe s'eſt multipliée, puiſqu'il eſt aiſé de concevoir que les fondations, la charpente & la couverture ont du doubler à proportion de la longueur des façades; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi la même quantité de piéces eût été compriſe dans deux étages.

Il eſt vrai qu'il faut convenir que ce genre d'Edifice, lorſqu'il s'agit de la demeure d'un grand Seigneur, eſt preſque le ſeul convenable à mettre en œuvre, & que c'eſt à la prudence de l'Architecte, à éviter la réitération des étages dans ſon Bâtiment, à raiſon de l'importance de la perſonne pour laquelle il bâtit, ſur-tout, s'il s'agit de l'élever à la campagne, & non à la Ville, l'acquiſition des terreins, dans les grandes Capitales, étant toujours très-diſpendieuſe, à moins qu'on ne puiſſe s'écarter vers l'extrémité de quelques-uns de leurs fauxbourgs, ainſi que cela ſe pratique à Paris, où nos plus belles habitations ſont élevées hors de ſes limites.

Quoique nous paroiſſions applaudir aux Bâtiments à un ſeul étage, néanmoins, lorſqu'ils ſont d'une certaine étendue, il en faut élever le principal avant-corps, afin de procurer à ce genre d'Edifice, une forme piramidale qui le diſtingue des Maiſons ordinaires. D'ailleurs le double étage, que nous ſemblons propoſer, leur procure un air de dignité, ſans lequel ils reſſemblent de trop près aux Bâtiments d'Orangeries : critique aſſez judicieuſe qu'on a faite du Palais Bourbon, avant qu'il fût reſtauré comme on le voit aujourd'hui, & qui, dans ſon état actuel, paroît encore trop peu élevé, quoiqu'il ait moins de longueur que celui tracé ſur cette Planche.

Il eſt vrai que nous avons des Edifices importants, élevés à pluſieurs étages ; mais qui cependant, ne pyramident pas dans leur milieu : le Château de Verſailles, par exemple, eſt dans ce cas ; mais les ailes en arrieres-corps, ſont ſi fort reculées ſur l'avant-corps, qu'il offre naturellement, du point de diſtance, pris à la terraſſe ſupérieure

de Latone, un effet pyramidal qui semble élever cette partie du milieu, de toute la hauteur de l'étage Attique ; magie dont Hardouin Mansard a senti tout le prestige, & qu'on ne sauroit trop applaudir dans le cas dont il s'agit.

Qu'on y prenne garde : les observations que nous faisons ici, n'appartiennent pas seulement à la décoration extérieure ; elles tiennent essenciellement à la distribution des dedans, dont nous parlons dans ce Chapitre ; & l'on ne peut se dispenser de faire marcher ensemble ces observations, lorsqu'on veut établir une véritable correspondance entre les dehors, les dedans, & la relation qu'on doit observer entre la Distribution, la Décoration & la Construction.

D'après ce que nous venons de rapporter, il est assez facile de concevoir, que rien n'est si difficile à composer qu'un Plan, sur-tout lorsqu'à l'esprit de convenance, on veut allier l'utilité, le commode & le grand : car, quoiqu'il paroisse d'abord, que la Distribution n'a pour objet que de constater les différents diamètres des pieces, leur forme & leur proportion, suivant leur usage particulier; que deviendroient ces mêmes diamètres, ces proportions & ces formes, si l'on ne connoissoit, en déterminant leur disposition, les rapports que leur largeur & leur longueur doivent avoir, précisément avec leur hauteur, & si on ne les faisoit pas correspondre à la magnificence, ou à la simplicité des dehors, à la hauteur des étages, à la symétrie extérieure & intérieure, à l'enfilade des portes, à la situation des cheminées, &c. D'ailleurs, comment déterminer dans les dedans, la largeur & la hauteur des ouvertures qui éclairent ces différentes piéces ? dans

les dehors, les entrecolonnements, les trumeaux, les écoinçons, ſi l'on ne s'eſt attaché, dans le commencement de ſon projet, à combiner les relations que toutes ces diverſes parties doivent avoir avec les principes établis dans les Volumes précédents, où nous avons traité de la Décoration extérieure, en annonçant ſon analogie, avec la Diſtribution dont nous parlons ici.

Qu'on y réflechiſſe : dans quel abus ne ſont pas tombés quelques-uns de nos jeunes Architectes, pour avoir voulu précipitamment planter leur Edifice ſur la compoſition de leur premier Plan; n'eſt-ce pas une négligence condamnable de leur part, d'attendre, lors de la pleine exécution, à réſoudre ſur le lieu les difficultés qui ſe rencontrent ſouvent dans la main d'œuvre ; au lieu de faire, avant tout, non-ſeulement les développements néceſſaires ; mais même des modeles en grand des parties les plus eſſencielles. Quelle autre erreur encore, de vouloir faire entendre, comme nous en avons été témoins plus d'une fois, qu'on peut ſe paſſer de faire des élévations & des coupes, pour déterminer ſon Plan ? Que nous penſons différemment ! Nous ne craignons pas même d'avancer, que le génie le plus fécond, & l'expérience la plus conſommée, ne peuvent diſpenſer un Architecte, quelqu'habile qu'il ſoit d'ailleurs, d'entrer dans tous les détails qu'entraîne après ſoi le projet d'un Bâtiment; puiſqu'il eſt reconnu, que les plus petites inadvertances coutent toujours infiniment à réparer, ſoit par rapport à la matiere, ſoit relativement au temps qu'il faut employer pour ſe corriger. Combien de jeunes Architectes ne négligent ils pas la Diſtribution, parce qu'ils la regardent ſeulement comme une

partie acceſſoire de l'Architecture, ſans ſe douter que pour réuſſir à faire un beau Plan; il faut beaucoup de jugement, d'uſage, & même de goût, afin de pouvoir décider, ſelon l'occaſion, du choix des formes des différentes pièces d'un Appartement, de la ſymétrie reſpective, & des proportions variées, qu'il convient de donner à leur diamètre, à l'élévation de leurs Planchers, enfin, à la courbure de leurs plafonds; connoiſſances, ſans leſquelles, toutes les productions d'un Architecte ſe reſſemblent; & malgré la diverſité des occaſions qu'il a de bâtir, on le reconnoît par tout pour un Artiſte foible, timide, ou ſans expérience.

Pour nous former dans la théorie de cette partie de l'Architecture; conſidérons le Bâtiment qui fait ici notre objet, comme un Edifice où un grand Seigneur peut faire ſa réſidence, & qui, pour cette raiſon, doit être muni de toutes les pieces que comportent une belle Diſtribution, l'ordonnance d'une Décoration intéreſſante, & l'appareil d'une Conſtruction ſoignée. Rendons compte en même temps des difficultés que nous avons rencontrées, en cherchant à réunir dans un même projet les principes de la convenance, de la ſymétrie, des proportions & de la main d'œuvre.

Notre intention n'eſt pas de diſſimuler les imperfections qui ſe rencontrent dans notre Plan; nous devons en avertir ceux à qui ce Cours eſt deſtiné, pour qu'ils parviennent à démêler les préceptes d'avec les reſſources, celles-ci, d'avec les licences, & les abus de l'Art; par-là, ils ſe reſſouviendront que, ſans de très-grandes conſidérations particulieres, ils ne doivent point négliger l'eſprit de convenance, les lois de la ſy-

métrie & les proportions dont nous allons dire un mot en passant.

Par l'esprit de convenance, relativement à la Distribution, nous entendons les différents dégrés de magnificence qu'on doit chercher à répandre dans l'intérieur des Appartements, selon la dignité du Propriétaire qui doit l'habiter, aussi bien que l'attention que l'Architecte doit apporter à rendre les principales pieces plus ou moins spacieuses, de formes variées, bien percées, éclairées & dégagées, selon l'usage de chacune.

Par la symétrie, l'on entend la régularité respective des corps mis en opposition, les uns vis-à-vis des autres; la nécessité de placer les cheminées & les trumeaux dans le milieu de la longueur & de la largeur des pieces. La symétrie consiste encore dans la relation que doivent avoir entr'elles les différentes pieces d'un Appartement; elle exige, autant que cela se peut, que l'un des axes du Sallon, placé ordinairement au centre, s'alligne avec l'enfilade qui règne dans toute l'étendue du Bâtiment, comme celle A B; que la ligne G H enfile aussi le milieu de la gallerie, comme celle E F enfile une partie des Appartements distribués dans l'aile qui est opposée à cette même gallerie; que les pieces de forme variée soient régulieres, sinon dans les quatre angles, du moins du côté opposé à la principale entrée, ainsi qu'on l'a observé dans la Bibliothèque, ou dans le grand Cabinet marqué N 5.

Par la proportion, on doit entendre combien il est essenciel de donner aux différentes pieces d'un Bâtiment, les hauteurs relatives à leur différents diamètres & à leur usage particulier, ainsi que d'établir un rapport direct entre leur longueur

& leur largeur: on doit, par exemple, donner aux grands Cabinets, aux Salles de compagnie, aux Salles d'assemblée, des formes rectangulaires; en sorte, que leur largeur soit à leur longueur, comme sept est à dix; ou que cette derniere soit déterminée par la diagonale d'un carré formé sur le petit côté, pendant au contraire, que les Sallons peuvent être carrés, circulaires, elliptiques, ou à pans. La proportion demande que les galleries & les grandes Bibliothèques, aient au moins de longueur, quatre fois leur largeur, & au plus de longueur, sept fois leur largeur; mais de toutes ces proportions, la plus essencielle, est celle qui établit le rapport qu'on doit observer entre les diamètres de ces différentes pieces, & leur hauteur. Comme ce rapport est très-important, nous allons donner celui que les Anciens ont établi à cet égard; ensuite nous expliquerons les différentes dimensions des pieces tracées dans notre Plan, en citant les proportions de celles de nos Edifices les plus considérables, afin que, par l'étude de ces divers procédés, le jeune Artiste puisse trouver les moyens d'établir des relations convenables aux différentes pieces qui composeront les Appartements de son Plan.

Rapport que la hauteur des pieces des Appartements doit avoir relativement à leur diamètre, selon le sentiment de Vitruve, de Palladio & de Scamozzy.

Vitruve prescrit, que les salles & les chambres, qu'il appelle *Triclinia*, aient de longueur le double de leur largeur, & que leur hauteur soit égale

à la moitié de la longueur & de la largeur prises ensemble; & il recommande que la hauteur des pieces qui sont carrées par leur Plan, soit égale seulement à un diamètre & demi.

Palladio prétend que les plus belles formes des chambres (*l*) sont au nombre de sept, sçavoir les rondes, qui sont, dit-il, les plus rares, les carrées, celles dont la longueur est égale à la diagonale du carré formé sur leur largeur, celles d'un carré & un tiers, d'un carré & demi, d'un carré & deux tiers, ou enfin de deux carrés, telles qu'elles se trouvent tracées, dans les Plans A, B, C, D, E, F, G. Fig. I de Planche XXXVII; & que la plus belle proportion de la hauteur de ces différentes pieces, doit toujours être la même que leur largeur, lorsqu'elles sont plafonnées: mais qu'elles doivent différer, si elles sont terminées en voûte; c'est à-dire, que dans ce cas, les pieces carrées doivent avoir un tiers de plus, sous clef, que leur largeur; & qu'à l'égard de celles qui sont plus longues que larges, leur hauteur, sous clef, peut se trouver de trois manieres; savoir,

La premiere, après les rondes & les carrées, par une moyenne arithmétique entre la longueur & la largeur, qui se trouvera, en prenant la moitié de l'une & de l'autre sommes ajoûtées ensemble; ou en lignes de cette maniere.

(*l*) Vitruve, Palladio & Scamozzi, appellent indistinctement toutes les piéces d'un appartement, salles ou chambres; les Modernes entendent plus convenablement par cette derniere dénomination, les piéces destinées seulement au repos, & où l'on place un lit en estrade, en niche, &c. & appellent toutes les autres, suivant leurs destinations particulieres, anti-chambre, salle d'assemblée, sallon, salle à manger, cabinet, &c.

PRATIQUE. Soit la longueur AB & la largeur BC; décrivez un quart de cercle CD, qui ait pour rayon CB; puis, diviſez AD en deux également au point E, duquel, comme centre, vous décrirez un demi-cercle AFD, & la hauteur EF ſera celle déſirée. Voyez cette démonſtration N° premier, Fig. II de la Planche XXXVII.

La deuxieme, par une moyenne Géométrique, entre la longueur & la largeur, qui ſe trouve en nombre, en multipliant les grandeurs de l'une par l'autre, & prenant la racine carrée du produit, & en ligne de cette maniere.

PRATIQUE. Soit la ligne AB égale toute enſemble à la longueur AE, & à la largeur EF. Diviſez AB en deux également au point C, pour, de ce point comme centre, décrire le demi-cercle ADB; & l'endroit où la ligne EF, prolongée en D, rencontrera la demi-circonférence DE, donnera la hauteur propoſée. Voyez le N° II, même Planche.

La troiſieme, par une quatrieme proportionnelle à trois grandeurs, dont la premiere eſt la moyenne arithmétique entre la longueur & la largeur, & les deux autres, de la même longueur & de la même largeur; elle ſe trouve en nombre, en multipliant la longueur par le double de la largeur, & diviſant le produit par la ſomme de la longueur & de la largeur, ajoutés enſemble, & en ligne, de cette maniere.

PRATIQUE. Soit la ligne AB, moyenne arithmétique, entre la longueur BC, & la largeur CD. Du point A, par E, prolongez la ligne AE, juſqu'en F, de maniere que la perpendiculaire CD étant prolongée auſſi en F, la hauteur FD ſoit

celle que l'on ſe propoſe de trouver. Voyez le N° III, même Planche (*m*).

Scamozzi dit que les Anciens faiſoient leurs chambres carrées, ou bien deux fois plus longues que larges, & que leur hauteur en général, ſoit qu'elles fuſſent voûtées en plein cintre, en arc ſurbaiſſé ou en ogive, avoient la largeur de la piece au moins, ou, au plus, la moitié de la largeur & de la longueur priſes enſemble; & il eſt du ſentiment que les cabinets, ou Sallons, peuvent être agréables, de forme circulaire, octogone, à pans, ou de toute autre forme réguliere.

Voici les cinq manieres qu'il propoſe, & que nous avons tracées ſur la Planche XXXVIII. Les premieres, dit-il, ſont carrées, comme le N° I, les ſecondes ont de longueur une fois un quart leur largeur N° II: les troiſiemes une fois & demie, N° III: les quatriemes, une fois trois quarts, N° IV; & les cinquiemes, le double, N° V. Il preſcrit de hauteur aux premieres, leur petit diamètre: il donne aux deuxiemes le huitieme de plus que leur largeur; aux troiſiemes, un quart; aux quatriemes, trois huitiemes; & aux cinquiemes, une fois & demie leur largeur: & il ajoûte que toutes les hauteurs des pieces du premier étage doivent être un peu plus baſſes que celles à rez-de-chauſſée, fondé ſur ce qu'il dit de la proportion des colonnes. En cela, il paroît être du ſentiment de Palladio, qui prétend que les Appartements ſupérieurs doivent avoir un ſixieme de moins que ceux de deſſous.

(*m*) Cette démonſtration & cette opération pratique que nous donne Palladio, ne peuvent avoir lieu dans les pieces a un ſeul étage; leur hauteur ſeroit extravagante, ayant plus de deux fois leur petit diamètre: mais elles pourroient ſervir de regle, pour déterminer la hauteur des pieces qui monteroient de fond, dans un Batiment.

Sentiment des Modernes ſur les differents rapports que la hauteur des pieces des Appartements doit avoir relativement à leur diamètre & à leur élévation ; ſoit que ces mêmes pieces ſoient plafonnées ou terminées en calotte.

Nos Architectes François déterminent ordinairement la forme de leurs pieces, à raiſon de leur deſtination particuliere, & ſelon la variété qu'il convient d'apporter dans celles de leur Plan. A l'égard de leurs proportions ; ils déterminent leurs pieces carrées, lorſqu'elles ſe trouvent terminées en calotte, par leur diamètre plus un ſixieme ; & lorſquelles ſont ſeulement plafonnées, leur hauteur égale ſeulement leur largeur. On peut même leur donner quelque choſe de moins, lorſquelles ſont circulaires ou à pans, parce que ces dernieres préſentant moins de ſurface, elles peuvent avoir moins de hauteur ſous plancher.

Pour ce qui regarde les pieces rectangulaires attribuées aſſez ordinairement aux ſalles d'aſſemblée, aux ſalles de compagnie, aux ſalles à manger, &c. communément, leur longueur eſt établie comme chez les Anciens, par une diagonale formée ſur leur plus petit diamètre, tel que l'exprime la Figure I, tracée ſur la Planche XXXIX, & dont la profondeur étant de vingt-cinq pieds, donne la longueur de trente-cinq pieds & demi : enſuite, pour trouver leur hauteur, on additionne ces deux ſommes enſemble, qui donnent ſoixante pieds ſix pouces, dont on prend la moitié du produit, qui eſt de trente pieds un quart, pour déterminer la hauteur des

pieces, où la partie ſupérieure imite la courbure d'une voûte. Cette hauteur, ainſi déterminée, doit ſe diviſer en neuf parties, comme dans la Figure II : on en donnera deux neuviemes pour la courbure de la calotte, & une neuvieme partie pour la corniche de couronnement : les ſix parties reſtantes ſeront réſervées pour les lambris ou les étoffes. Lorſque ces pieces ne ſont que plafonnées, comme la Figure III, elles peuvent être réduites aux ſept neuviemes des précédentes, & l'on donne de même un neuvieme du total à la hauteur de la corniche. Il faut prendre garde que nous avons tracé ces deux dernieres Figures ſur le grand diamètre, & que, pour faire ſentir leur rapport exact, nous avons auſſi tracé, Figure IV, cette même piece ſur ſon petit diamètre, dont la moitié A fait voir la piece voûtée, & l'autre, B, celle qui n'eſt que plafonnée. Nous obſerverons que c'eſt en faveur de ce petit diamètre, qu'on ne doit pas donner plus de hauteur à ces pieces; autrement, les décorations qui les revêtiroient dans leur profondeur, s'accorderoient difficilement avec celles qui orneroient ces mêmes pieces ſur leur longueur ; attention à laquelle on ne prend pas toujours aſſez garde, ſur-tout lorſqu'on ne s'occupe, dans ſon projet, que de la diſtribution des Appartements, ſans ſe rendre compte de la décoration intérieure, & de la relation que celle-ci doit avoir avec celle des dehors.

Lorſqu'on ne peut donner au Plan de ſes autres pieces, pour longueur, la diagonale du carré, formé ſur le petit côté, on doit toujours prendre, ſur-tout lorſqu'elles doivent être terminées en calotte, la moitié du produit des deux ſommes

de la longueur & de la largeur, pour en déterminer la hauteur; il en faut prendre seulement les sept neuvemes, lorsqu'elles ne peuvent être que plafonnées. Il faut se ressouvenir néanmoins, que les pieces terminées en voûte, sont toujours un beaucoup meilleur effet que celles plafonnées; principalement lorsqu'il s'agit d'un Appartement faisant partie d'un Edifice public, d'un Palais, ou d'un grand Hôtel.

Parlons d'un autre moyen, que la plupart de nos Architectes mettent en œuvre, lorsque dans la distribution de leurs Bâtiments, ils ne peuvent donner à la hauteur de leurs planchers, une élévation relative au diamètre de leurs pieces. Après avoir considéré la plus grande & les moyennes pieces de leur Plan, & dont la premiere semble exiger une élévation au-delà de la hauteur de l'étage; ils prennent d'abord celle-ci, supposée, dans la Figure V, de trente pieds six pouces, comme devant avoir naturellement le plus d'élévation; ensuite, ils considerent celles qui, comme moyennes, doivent en avoir moins; celles, par exemple, à qui il suffiroit de donner vingt-deux pieds six pouces: alors ils additionnent trente pieds six pouces, & vingt-deux pieds & demi, valant ensemble cinquante-trois pieds, dont la motié du produit est vingt-six pieds six pouces; élévation qui alors détermine la véritable hauteur des planchers du premier étage. Par ce moyen, il est aisé de concevoir que la grande piece, Fig. V, deviendra trop basse de quatre pieds, & les moyennes pieces, Figures VI & VII, trop élevées de quatre pieds. Voici alors comme on parvient à corriger ce défaut de rapport, étant souvent obligé d'avoir recours aux ressources, au défaut des

préceptes de l'Art. Dans la grande piece, Fig. V, on fait usage seulement d'une corniche à gorge, à laquelle on donne la douzieme partie de la hauteur de la piece; par-là, le lambris acquiert plus d'élévation, & le plafond moins de surface. Dans l'une des moyennes pieces, Fig. VI, on pratique un entablement régulier, à qui l'on donne la sixieme partie de la hauteur totale; enfin, dans celles qui ont encore moins de diamètre, comme la Figure VII, on pratique une calotte au-dessus de la corniche, l'une & l'autre chacune de la huitieme partie de la hauteur de la piece; moyen qui, en quelque sorte, efface à l'œuil les imperfections, qui se rencontreroient entre la hauteur réelle que ces pieces devroient avoir. Nous ne parlons point ici des petites pieces au-dessus desquelles on pratique ordinairement des entresols, ce qui, en levant toute difficulté, procure des commodités essencielles à observer dans un Plan, au-dessus des petits Appartements d'habitation. Disons un mot à présent de la solidité qui regarde la distribution, après quoi, nous traiterons des Appartements en général, & ensuite des pieces en particulier.

Par la solidité, nous entendons ici la nécessité d'accorder les lois de la construction avec les principes établis précédemment, concernant la distribution; lois qui consistent à donner aux murs de face une épaisseur relative à leur hauteur & à leur charge, à lier & à unir les murs de refend les uns avec les autres, & à leur procurer un enchaînement mutuel qui les fasse concourir à ne former qu'un tout avec les murs qui forment la cage du Bâtiment; à éviter sur-tout les portes à faux dans les murs de refend, ensorte que la distribution du premier étage soit tellement

diſpoſée, qu'elle n'interrompe aucune des pieces eſſencielles du rez de-chauſſée, principalement, lorſque ce dernier eſt conſacré aux pieces de ſociété & de parade; d'éloigner enfin, le plus qu'il eſt poſſible, les portes & les croiſées de l'extrémité de l'Edifice ou de l'angle ſaillant des avant-corps; autant de précautions indiſpenſables, utiles, non-ſeulement à la ſymétrie intérieure des Bâtiments; mais pour maintenir la ſolidité, entretenir la liaiſon des murs, les rendre capables de réſiſter à la pouſſée des voûtes, à ſoutenir le poid des planchers, enfin, la charge des combles, &c.

Paſſons à préſent à la diſpoſition des trois Appartements, dont nous avons donné précédemment les définitions.

Des Appartements en général.

Quatre Appartements, marqués M, N, O, P, compoſent la diſtribution du Plan tracé ſur la Planche XXXV. Nous avons déja dit, que ſous le nom d'Appartement, l'on entendoit la communication de pluſieurs pieces, ayant pour objet la même deſtination conſidérée en général; mais dont chacune d'elles peut avoir des uſages particuliers; par exemple, l'Appartement marqué M, doit être ici conſidéré, comme l'Appartement de ſociété; ceux P, N, comme Appartements de parade, & celui O, ſeulement comme Appartement privé, ou de commodité.

Nous avons encore dit que, ſous le nom d'Appartement de ſociété, l'on devoit entendre celui deſtiné, par le propriétaire, à recevoir ſa famille

&

& ſes amis particuliers. Nous recommanderons à préſent, que cet Appartement paré ſoit ſitué de maniere, que, dans le cas d'une fête, il puiſſe ſe réunir aux autres Appartements; afin que, de la principale enfilade, il ne paroiſſe former qu'un ſeul enſemble avec celui de parade, & que l'un & l'autre annoncent l'opulence du propriétaire: avantage obſervé dans la diſtribution, dont nous parlons; les Appartements N, M, P étant diſtribués de ſorte, qu'aucune piece deſtinée pour les domeſtiques, ne ſe trouve compriſe dans l'enfilade A B.

En parlant des Appartements de parade, nous avons rapporté, qu'ils étoient deſtinés à raſſembler les meubles de prix; nous ajouterons ici qu'ils ſervent ſouvent, dans les grands Edifices, pour la demeure perſonnelle des Maîtres; que c'eſt dans ces Appartements qu'ils traitent d'affaires importantes, & qu'ils reçoivent les perſonnes de la premiere conſidération. Pour les mêmes raiſons, que nous venons de rapporter, il convient que ces pieces de parade s'allignent avec celles de ſociété, pour que, de l'enfilade principale, on puiſſe y jouir du coup d'œuil des ornements, de la diverſité des matieres, de la richeſſe des ameublements, & qu'à l'aſpect de ces beautés raſſemblées, les étrangers qui viennent viſiter la demeure des Grands, puiſſent emporter une idée ſatisfaiſante de l'opulence du Propriétaire, du goût de l'Architecte, & du talent des Artiſtes, qu'il aura ſçu aſſocier à ſes entrepriſes.

Lorſque nous avons défini les Appartements de commodité, ou privés, nous avons encore recommandé qu'ils fuſſent moins ſpacieux que les précédents, & qu'ils fuſſent expoſés d'une maniere

convenable à leur deſtination particuliere. Nous ajoûterons que ces eſpeces d'Appartements ne doivent jamais faire partie des enfilades principales, que l'on fait voir aux perſonnes de dehors; parce qu'étant deſtinés au repos & au recœuillement des Maîtres, il convient que les Etrangers puiſſent entrer & ſortir, après avoir viſité l'Edifice, ſans être obligés d'obſerver un cérémonial ſouvent gênant, envers les perſonnes de même rang, naiſſance ou dignité : & ſi l'étendue du Bâtiment ne permet pas de pratiquer ces pieces privées, près des grands Appartements, on les diſtribue ſouvent en entre-ſol ou en aile, en y obſervant tous les dégagements & toutes les commodités dont nous parlerons, en décrivant les garde-robes, qui ſont partie des pieces parées dont nous allons traiter, en commençant par les Veſtibules, comme les premieres pieces qui, ordinairement, donnent entrée à l'Edifice.

Des Veſtibules.

La piece marquée M 1, toujours Planche XXXV, eſt un veſtibule (*n*) de trente-deux pieds de longueur, ſur vingt-cinq de profondeur, & vingt-un de hauteur, ſous Plancher. Ce Veſtibule eſt de l'eſpece de ceux nommés ſimples, parce qu'il n'a aucun reſſaut ſenſible ſur la ſurface de ſes murs, & que ſes côtés latéraux ſont décorés & percés, aux co-

(*n*) Veſtibule, du latin *Veſtis* une robe, & *ambulare*, marcher; ce lieu étant dans un bâtiment conſidérable, la piéce où l'on commence à laiſſer traîner ſes robes pour les viſites de cérémonie. Martinien fait dériver ce mot de *Veſtæ ſtabulum* parce que chez les Anciens, les Veſtibules étoient dédiés à la Déeſſe Veſta.

lonnes & pilaſtres près, comme celui du Château des Tuileries, qui a de longueur ſoixante pieds, ſur trente-un de largeur. Il en eſt d'autres que l'on appelle Veſtibules à reſſauts, lorſqu'ils ſont compoſés d'avant & d'arriere-corps, tel que celui du Château de Maiſons, qui a dix-huit pieds, ſur vingt-quatre. On donne le nom de tétraſtyles, aux Veſtibules qui ont quatre colonnes iſolées & reſpectives à des pilaſtres, ou à des colonnes engagées, comme au Porche des Invalides, qui a de longueur quarante-huit pieds, ſur vingt-huit de largeur. Les Veſtibules octoſtyles ronds, ſont ceux qui ont huit colonnes adoſſées, comme le Porche du Palais du Luxembourg, qui a vingt-cinq pieds & demi de diamètre; ou iſolées, comme celui de l'Hôtel de Beauvais, qui a dix-ſept pieds dans œuvre. Voyez les Plans de ces trois Porches, tracés ſur la Planche XXXIX. On appelle encore Veſtibule en périſtyle, celui qui eſt diviſé en trois parties, par quatre files de colonnes, comme celui du Château de Verſailles, au fond de la cour de marbre, qui a de longueur trente pieds, ſur vingt-deux & demi de largeur. Enfin, on appelle Veſtibule en aile, celui qui étant compoſé ſeulement de deux files de colonnes, laiſſe un paſſage dans le milieu, plus grand que les deux autres, pour les voitures, tel que celui du gros pavillon du vieux Louvre, du côté de la rue Fromenteau, qui a de longueur cinquante-huit pieds, ſur quarante quatre. Voyez dans l'*Architecture Françoiſe*, le Plan de ces différentes pieces, que nous ne pouvons donner toutes ici.

Au reſte, il ne faut pas confondre les Veſtibules, avec les Porches dont nous venons de parler; ces derniers ſont deſtinés à y paſſer en voiture,

leur ſol étant de plain-pied avec celui des cours; au-lieu que celui des Veſtibules eſt toujours élevé de quelques marches, & de plain-pied aux Appartements du rez-de-chauſſée.

La diſpoſition la plus générale des Veſtibules, eſt de ſe préſenter plutôt ſur leur longueur, que ſur leur profondeur. Il n'y a même que dans des cas indiſpenſables, qu'on peut s'éloigner de cette diſpoſition; néanmoins, il faut éviter de les faire trop barlongs, comparés avec leur profondeur, parce qu'ils tiendroient de trop près à la forme des périſtyles, & que chaque piece doit avoir un genre déterminé, relatif à ſon uſage; par exemple, le Veſtibule de la Planche dont nous parlons, & dont la longueur eſt environ à la largeur, comme ſix eſt à cinq, paroît établir un rapport aſſez convenable, pour le Plan de ce genre de pieces: nous diſons aſſez convenable, parce que, dans le cas dont il s'agit, quelque différence ſur cette dimenſion, ne cauſe jamais une erreur importante, comme s'il s'agiſſoit de la proportion d'une colonne, d'une porte, d'une croiſée. D'ailleurs il faut obſerver, que les rapports que nous recommandons, à l'égard des Veſtibules, peuvent ſupporter quelque altération, ſelon que ces pieces ſe trouveront à pans, ou arrondis par les angles; qu'ils auront des reſſauts, des avant-corps, de grandes ouvertures, des renfoncements, &c. puiſqu'alors, il faut avoir attention à ces différentes formes, pour établir des moyennes proportionnelles, qui déterminent de nouvelles dimenſions, qui répondent d'une maniere relative, à la diverſité des contours qui compoſent leur périmètre; ſans oublier que, non-ſeulement la principale dimenſion de ces ſortes de pieces ſe juge par leur ſol, mais encore par la ſurface

de leur plafond, à compter du dans œuvre de leur corniche, & du devant des colonnes & des pilaſtres qui les décorent. D'après cette réflexion qui regarde leur diſtribution particuliere, répétons qu'il faut ſonger à la relation que ces diverſes formes peuvent avoir avec leur hauteur, ainſi qu'à la courbure de leur plafond, ou à la forme méplate de ces derniers : enſemble, d'où dépend abſolument tout le ſuccès d'une piece. C'eſt pour cela que nous avons donné pluſieurs exemples exécutés, dans la Planche XXXIX, en indiquant les moyens d'arriver, par différentes modifications, à ſatisfaire l'œuil par la route du goût, au défaut d'une exactitude géométrique.

Le revêtiſſement des Veſtibules ſe fait ordinairement de pierre de Saint Leu, de pierre de Liais ou de marbre, ſelon leur avoiſinement avec les grands eſcaliers, qui peuvent être conſtruits de ces différentes matieres, & dans leſquels, communément, les Veſtibules donnent entrée, & ſouvent même ne forment qu'un tout enſemble. Quelquefois on applique les ordres d'Architecture dans ces ſortes de pieces, principalement, lorſqu'elles ſont ouvertes ſur la cour : alors le diamètre de ces ordres doit être égal à celui des colonnes de dehors ; autrement, lorſque ces pieces ſont fermées par un mur de face, leur module & le choix de l'ordre devient plus arbitraire. Ces ordres introduits dans les Veſtibules, n'exigent pas toujours un entablement régulier : quelquefois un ſeul Architrave y ſuffit ; ou bien on y ſubſtitue une corniche de couronnement architravée, ou à gorge, à laquelle on ſe contente de ne donner de hauteur, que le ſixieme, au lieu du quart : mais il faut éviter d'y faire uſage des corniches, qu'on appelle corni-

ches en plâtre, parce qu'elles imitent trop la menuiserie, & qu'elles ne doivent être employées que sur les lambris d'un Appartement. La décoration du Vestibule du Plan dont nous parlons, est fort simple, sans ordre ni ornements, à l'exception de la Sculpture des Claveaux des arcades; voyez la Planche XLIV; ensorte que la proportion & la régularité, font seules les frais de cette piece. Cette retenue nous a paru nécessaire ici, parce que ce Vestibule donne entrée, principalement, à un grand Sallon, dont la décoration conserve une certaine simplicité, dans son ordonnance, malgré la richesse de la matiere dont il est revêtu. Il en faudroit user autrement sans doute, si cette premiere piece donnoit entrée à un Sallon orné de lambris, de dorures & de glaces; car quoique les Vestibules puissent être revêtus de maçonnerie, comme nous venons de le rapporter, on ne seroit pas dispensé pour cela d'introduire, dans leur décoration, une richesse relative aux pieces qui les environnent; les lois de la convenance exigeant que, depuis l'anti-chambre jusqu'à la gallerie, on observe une gradation relative à la destination, & à l'usage de chaque piece.

Des Sallons.

La piece M 2 de notre Planche XXXV, est un Sallon (*o*) de trente-cinq pieds de largeur, sur quarante-six de longueur, & dont la hauteur, qui est de soixante un pieds, est à deux étages, non compris la calotte qui les couronne; ensorte que son diamètre est à sa hauteur, comme qua-

o) Sallon, du Latin, *Aula*.

tre eſt à ſept, à trois pouces près; différence que nous avons déja obſervée être peu importante, lorſqu'il s'agit du rapport d'une piece intérieure. D'ailleurs, cette dimenſion a été aſſez heureuſement obſervée aux Sallons des Châteaux de Clagni & du Rainſi; au-lieu que ceux des Châteaux de Marly & de Montmorenci, n'ont de diamètre, que les quatre ſixiemes de leur hauteur. Au reſte, il faut ſavoir, que la diverſité des formes des Sallons, doit ſouvent apporter de la variété dans le rapport de leur largeur, comparée avec leur hauteur. Par exemple, celle que nous propoſons, eſt bonne à mettre en œuvre, pour les Sallons à l'Italienne, tel que celui dont nous parlons; car lorſqu'ils ſont octogones, comme à Marly; ou elliptiques, comme à Montmorenci, leur hauteur peut ſe réduire aux quatre ſixiemes. Ce qui autoriſe ces changements, c'eſt ſouvent la néceſſité d'aſſujettir la hauteur de ces pieces, à celle des étages de l'Edifice, ainſi qu'à celle des combles; mais, dans quelque occaſion que ce puiſſe être, il faut avoir l'attention de terminer la partie ſupérieure, par des voûtes ou calottes, qui occaſionnent ſouvent l'introduction des combles, dans la partie du milieu du Bâtiment, tel qu'on le remarque au gros Pavillon des Tuileries (*p*), & que nous en avons

(*p*) On en voit auſſi un au vieux Château de Meudon, dont la forme pentagonale, & dont la hauteur extérieure paroît extravagante : ſans doute cette hauteur exorbitante, a été faite ainſi, à deſſein de pouvoir donner une grande élévation au Sallon, nommé Sallon des Maures, placé au premier étage de ce Château, & dont le Plan elliptique a de diamètre quarante-deux pieds ſix pouces, ſur trente-deux pieds & demi de largeur, & cinquante quatre de hauteur.

placé un ſur l'avant-corps du Palais que nous décrivons, & dont on trouvera une des principales élévations, Planche XLII de ce Volume.

Ordinairement les Sallons à double étage ne ſe pratiquent guère que dans les Maiſons de plaiſance, les Edifices érigés dans les Villes, étant rarement aſſez conſidérables, pour les y mettre en œuvre : les eſcaliers ſont preſque les ſeules pieces qui montent de fond, à cauſe de la néceſſité de communiquer des Appartements du rez-de-chauſſée, à ceux du premier étage; & le Bâtiment de l'obſervatoire à Paris, eſt le ſeul où nous connoiſſions un veſtibule à pans, dont le premier plancher ſoit percé, & dont le trotoir qui circule autour, ſoit ſoutenu par une vouſſure ; mais cet exemple que nous citons, comme appartenant à un Edifice d'une claſſe extraordinaire, paroît peu propre à être imité dans un Bâtiment d'habitation.

Notre Sallon revêtu de marbre, eſt décoré de colonnes compoſites à rez-de-chauſſée, & de pilaſtres Corinthiens au premier étage. Ces colonnes ſoutiennent un entablement ſur lequel eſt pratiqué un trotoir de trois pieds de largeur, non compris la ſaillie de la corniche. Ce trotoir devient ici intéreſſant, non-ſeulement pour communiquer aux pieces adjacentes, pratiquées au premier étage (*q*); mais pour y placer un Orcheſtre en cas de fête. Pour le rendre plus commode encore, nous avons préféré un balcon de fer à une baluſtrade. Dans tout autre cas, celle-ci ſeroit préférable, étant toujours plus du reſſort de l'ordon-

(*q*) Voyez ce Plan que nous annonçons Planche XLI de ce Volume.

nance de l'Architecture où les Ordes préſident.

Nous obſerverons encore, que ces pieces à double étage n'exigent guère de cheminées, parce que leur grande élévation & leur diamètre, rendroient inutile la chaleur d'une ſeule, & même de pluſieurs cheminées (*r*); d'ailleurs, il ſeroit difficile de placer dans l'étage ſupérieur, un genre de décoration qui pût aller avec celle du manteau & du chambranle, placés à rez-de-chauſſée. Une arcade feinte y fait mal; un tableau, un bas-relief, n'y réuſſiſſent guère mieux : enſorte que, ſi quelque circonſtance particuliere exigeoit que ces Sallons fuſſent échauffés pendant l'hiver, il faudroit avoir recours aux poëles, comme ceux marqués QQ dans cette Planche; poëles qui ſe trouvent maſqués par les revêtiſſements des portes feintes, & qui peuvent s'allumer, l'un par le deſſous du grand eſcalier Y 1; l'autre, par la piece M 3, de maniere que ce dernier échaufferoit auſſi la piece dont nous parlons, & la Salle de compagnie M 4.

Les entrecolonnements du rez-de-chauſſée ſont occupés par douze arcades plein-cintre, dont quatre, ſeulement, ſont feintes; dans les huit autres ſont pratiquées les portes croiſées qui donnent ſur le Jardin, les portes à placard qui ſe trouvent compriſes dans l'enfilade A B, & celles qui donnent du côté du Veſtibule. Les entrecolonnements du premier étage ſont occupés par des portes & des croiſées enfoncées dans des chambranles

(*r*) On en a pratiqué néanmoins une, dans chacun des quatre pans du Sallon du Château de Marly, qui a de diamètre quarante-huit pieds; mais nous n'approuvons pas les quatre tableaux placés au-deſſus dans l'étage ſupérieur.

bombés, au-dessus desquels sont distribués des panneaux de sculpture. Nous avons aussi préféré de la sculpture aux tableaux, pour les dessus-de-porte du rez-de-chaussée. L'usage ordinaire, nous le savons, est d'y placer des tableaux, parce qu'étant plus près de l'œuil, ils font plus d'effet. Mais quand la hauteur d'une piece est considérable, & qu'il s'agit d'orner un petit espace, il est plus naturel de forcer les ornements de sculpture, que les symboles ou les allégories rendues, par le ministere du pinceau : autrement, on est souvent obligé de faire choix de demi-figures, de proportion naturelle, qui, non seulement, produisent un mauvais effet; mais s'accordent toujours mal avec le genre de l'ordonnance. D'ailleurs, dans ce Sallon, revêtu de marbre de couleurs variées, comme il nous a paru indispensable de peindre la voûte de la calotte placée dans sa partie supérieure; nous aurions craint de nuire au repos nécessaire à observer, si nous y avions préféré des tableaux à la sculpture, sur les dessus-de-porte. Les petits entrecolonnements sont ornés de tables, & reçoivent des trophées de métal doré, ainsi que les bases & les chapiteaux des ordres; trophées que nous avons préférés à des niches, dont, selon nous, on doit faire peu d'usage dans la décoration intérieure des Edifices qui ne sont pas consacrés au culte du Seigneur.

Si à la place du marbre de couleur, on revêtissoit ce Sallon en marbre blanc veiné, ou en pierre de Liais; au-lieu de peindre la calotte, d'un sujet colorié, il y faudroit peindre seulement des arcs doubleaux, dans les compartiments desquels on exprimeroit des bas-reliefs en grisaille; les sujets coloriés faisant un assez mauvais effet, pou

couronner de tels revêtiſſements ; ce qu'il faudroit même éviter, ſi, par économie, ou pour plus de ſalubrité, on faiſoit uſage de la menuiſerie peinte en blanc ; car les grands ſujets de peinture ne conviennent abſolument que dans les lieux conſtruits de marbre, ornés de bronze, ou revêtus de menuiſerie mariée avec la ſculpture, la dorure & les glaces ; il faut même, lorſque ces pieces ſont en marbre, apporter un grand ſoin dans leur choix ; pour que leur ton dominant ne ſoit point contredit par le coloris des tableaux : attention qu'on n'a pas négligée, lorſqu'on a décoré le Sallon d'Hercule à Verſailles, dont la calotte eſt un chef-d'œuvre de peinture, du célèbre le Moine.

Pour convaincre nos Eleves, ſur ce que nous avançons, nous les invitons de voir à plus d'une repriſe cette merveille de l'Art, & d'examiner, en même temps, le Veſtibule de la Chapelle qui précede cette piece, & dont le révêtiſſement n'étant que de pierre de Liais, eſt ſeulement orné de ſculpture dans la courbure de ſon plafond : idée de convenance qui devroit, à plus forte raiſon, s'obſerver dans nos Temples, où, le plus ſouvent, on enrichit les Dômes de peinture coloriée & de dorure, comme on le remarque aux Invalides. Malgré la célébrité de cet Edifice, il ſemble que la coupole & les arcs doubleaux auroient été préférables en pierre ou en ſtuc. Nous contrediſons ici l'opinion la plus commune ; mais nous ne nous permettrons jamais d'employer le pinceau de nos Artiſtes dans ce genre de peinture, que lorſque les coupoles, ou l'intérieur des Appartements pourront être revêtus de marbre & de bronze, ſoit réel, ſoit factice. Il eſt vrai que le Sallon de Marly

revêtu de menuiserie & imprimé en blanc, contient quelques tableaux coloriés ; ce n'eſt pas ce que nous y approuvons le plus, & nous ne ſerons guère tenté d'imiter cet exemple. Il en eſt, ſelon nous, du contraſte des tons dans les couleurs, comme des contraſtes dans les formes de l'Architecture & de la Sculpture. Si nous ne nous trompons, une belle ſimplicité doit plaire à tous les yeux ; elle nous ſemble préférable à cet aſſemblage de différentes matieres, qu'on n'entaſſe, que trop ordinairement, les unes ſur les autres, ſans autre but que de parvenir à une très-grande richeſſe.

Nous avons dit plus haut, que les Sallons à double étage étoient peu communs dans nos Edifices François, & nous n'avons pu guère citer que ceux de Marly, du Rainſi, & de Clagny : on ſe contente pour l'ordinaire de leur faire comprendre la hauteur d'un étage & demi, tel qu'au Château de Montmorenci, dont nous donnerons les décorations dans le Volume ſuivant : quelquefois auſſi, on éleve ſeulement la hauteur de leur calotte dans l'étage ſupérieur, comme on le remarque à l'hôtel d'Argenſon, rue des Bons-Enfans, & à l'Hôtel de Nivernois, rue de Tournon à Paris. Cette maniere nous paroît la ſeule bonne à mettre en œuvre, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'un Sallon principal, faiſant partie d'une belle Maiſon particuliere ; rien n'étant ſi défectueux, à notre avis, que de terminer ces pieces d'éclat par un plafond, & de négliger le rapport de leur hauteur avec leur diamètre ; comme cela ſe remarque dans la plupart de nos Edifices, ſans excepter même celui du Château d'Iſſy, que nous avons déja cité, & dont nous donnerons néanmoins la décoration

dans le cinquieme Volume, parce qu'à ce défaut près, elle eſt d'un excellent genre.

En général, nous obſerverons, qu'on abuſe trop ſouvent de la prodigalité des ornements, de la dorure, des bronzes, & des glaces, dans nos Sallons : cette richeſſe nous paroît preſque toujours déplacée; &, ſi jamais elle peut être tolérée, du moins faudroit-il la réſerver pour les Galleries & les Salles de compagnie, faiſant partie des Appartements de ſociété. Il nous ſemble que les Sallons, qui ordinairement occupent le centre de l'Edifice, & qui ſont ſuite avec les Appartements de parade, doivent être décorés avec nobleſſe & avec retenue : avec nobleſſe, parce que ces pieces de marque ont toujours une certaine capacité : avec retenue, parce qu'elles peuvent être conſidérées comme un paſſage du Veſtibule au Jardin, & qu'elles deviennent une communication indiſpenſable avec la droite & la gauche du Bâtiment. Ce que nous diſons ici, ne regarde, ni les petits Sallons, ni les Cabinets de jour, ni les Boudoirs, où l'Architecte peut ſe permettre davantage; mais il ne doit jamais oublier que la convenance doit accompagner chaque partie de ſes œuvres. Nous traiterons, en particulier, de tous ces objets dans le Volume qui va ſuivre; revenons à la ſuite de notre Plan.

Le Sallon à l'Italienne M 2, que nous venons de décrire, donne entrée à la droite & à la gauche de tout l'Edifice, & ſe trouve d'autant plus heureuſement diſpoſé, que, du centre, on découvre toute la longueur de l'enfilade A B, qui ſe retourne d'équerre ſur l'enfilade C D : attention qu'il eſt indiſpenſable d'avoir, dans la diſtribution d'un Bâtiment d'une certaine importance;

pourvu toutefois, qu'il ſoit précédé d'un Veſtibule, dans lequel ſe tiennent les Domeſtiques : autrement, une telle piece, ſi elle étoit ſeulement compriſe entre deux murs de face, ne deviendroit elle-même qu'un Veſtibule; ce défaut ſe remarque au Château de Clagni, dont le Bâtiment eſt ſimple. Nous l'avons évité, dans notre Plan, l'avant-corps du milieu étant double; enſorte que l'Anti-chambre M 3, donne entrée aux Appartements M, N, & l'Eſcalier Y 1, à ceux M, P.

Des Anti-chambres.

La piece marquée M 3, eſt une Anti-chambre (*f*) de vingt-ſix pieds de largeur, ſur vingt neuf de profondeur, & de vingt-un pieds de hauteur : elle ſert ici de Salle à manger; il ſeroit néanmoins à déſirer, & c'eſt un défaut dans notre Plan que nous ne voulons pas diſſimuler, que cette piece fut précédée d'une premiere Anti-chambre, dans laquelle la livrée pût ſe tenir. Les Salles à manger doivent être ſuſceptibles de quelque décoration, à cauſe de la préſence des Maîtres & des étrangers à l'heure des repas : attention qu'on néglige aſſez ordinairement, dans les Anti-chambres proprement dites, à cauſe de l'imprudence des Domeſtiques. Malgré ce défaut, nous ne conſeillerions pas de faire la Salle à manger de la piece M 4; parce que celle-ci ſe trouvant ſituée dans l'enfilade A B, elle intercepteroit, au moins pendant quelques heures, la communication que cette

(*f*) Anti-chambre Vitruve, l'appelle *Anti-thalamus*, piece qui précede une Chambre a coucher.

piece doit avoir avec les Appartements ; & que cette communication, dans tous les genres de Bâtiments, doit être considérée comme une des beautés principales de la distribution. Cette attention est néanmoins tous les jours oubliée par nos jeunes Architectes ; elle l'a même été par le plus grand nombre de ceux qui ont élevé les Edifices gravés dans l'*Architecture Françoise ;* ceque nous avons eu occasion de remarquer plus d'une fois, en faisant la description des quatre premiers Volumes de ce Recœuil important.

Nous ferons prendre garde ici, que ce qui nous a empêché, dans ce Plan, de faire précéder d'une premiere Anti-chambre, celle qui sert ici de Salle à manger, c'est que notre Bâtiment n'est double, que dans l'avant corps, marqué I, pendant que les ailes K ne sont que semi-doubles, ce qui prive toute cette distribution des principales commodités du ressort d'un Palais. Mais, qu'on s'en ressouvienne, nous avons déja averti que ce projet n'étoit pas sans imperfections ; que notre dessein même avoit été de le présenter tel, pour en faire comprendre quelquefois l'inconséquence à nos Eleves ; inconséquence que nous avons laissé subsister, pour leur faire sentir, qu'il ne faut pas seulement s'appliquer à la beauté des dehors ; mais s'attacher également à la régularité & à la convenance des dedans : aussi rectifierons-nous, dans la suite, les imperfections de ce Plan ; lorsque nous en offrirons un second, Planche XXXVI, fait pour le même projet, sans taire néanmoins, que ce mieux, dans ce deuxieme Plan, concernant la commodité des dedans, est peut-être pris au préjudice des dehors, ainsi que nous en avons déja averti, en avouant, que c'est par cette discussion, que nous pouvions par-

venir à faire concevoir aux perſonnes, pour leſquelles nous avons compoſé ce Cours, combien il eſt difficile de concilier la partie dont nous traitons à préſent, avec l'ordonnance des facades extérieures qui a fait le ſujet des Volumes précédents.

Au reſte, nous pouvons le dire ici, il faut quelquefois, dans un grand Edifice, ſavoir ſacrifier l'intérieur à l'extérieur; par exemple, nous avons penſé que les dehors, dans le projet dont il eſt queſtion, pouvoient avoir le pas ſur les dedans, principalement, lorſqu'il ne s'agit que des pieces acceſſoires, toutes les autres devant néceſſairement être régulieres, ainſi que nous aurons occaſion de le faire ſentir, en continuant cette deſcription. Moins vrai que nous ne le ſommes, nous pourions avancer, pour en impoſer à nos Lecteurs, que la régularité des façades de notre Palais ſemble autoriſer, en quelque ſorte, le défaut du Plan : mais ce ſeroit, tout au plus, une excuſe; & toute excuſe ſuppoſe une imperfection condamnable dans l'Architecture : or, il ne faut ſe permettre aucun défaut, dans un projet de cette importance; pour cela, nous répétons à nos Eleves, qu'après la connoiſſance des préceptes de leur Art, il leur faut le courage de recommencer plus d'une fois leurs productions; qu'à un travail opiniâtre, ils doivent joindre beaucoup de déſintéreſſement, que c'eſt-là le ſeul moyen de perfectionner leurs projets, & d'éviter les défauts dont celui-ci n'eſt pas exempt; mais, nous ne le donnons tel, que dans l'intention de nous procurer l'occaſion d'en relever les erreurs, & de mettre nos Eleves en état de ſe garantir du même inconvénient.

Pour

Pour remédier au défaut de l'Anti-chambre, qui devroit précéder la piece M 3, le Veſtibule pouroit ici en tenir lieu, & ſervir de buffet; ce Palais, pour la campagne, n'étant guère habité que dans la belle ſaiſon. On pouroit alors fermer par des portes croiſées, les deux arcades qui donnent entrée à l'Eſcalier Y 1; fermeture qui contribueroit à rendre cette piece plus habitable: d'un autre côté, nous ne pouvons diſſimuler, qu'il paroît eſſenciel de ne pas maſquer le grand eſcalier par ces portes qui en intercepteroient, pour ainſi-dire, la communication.

Nous conſidérons donc ici la Piece M 3, comme Anti-chambre; nous aurons occaſion ailleurs de traiter des Salles à manger; &, quoiqu'irréguliere, cette piece, comme Anti-chambre, eſt ſans inconvénient. Nous diſons irréguliere, parce qu'elle eſt ſeulement à pans coupés, du côté oppoſé au mur de face, & que chaque cheminée eſt placée dans un de ſes angles: ſans doute elle eût été mieux ſituée en face de la croiſée; mais l'enfilade S T, nous a paru préférable. D'ailleurs cette piece s'eſt trouvée trop peu profonde, pour placer cette cheminée ſur le mur de refend, qui ſépare cette piece d'avec le Veſtibule: le mur de face qui lui eſt oppoſé, ne pouvoit pas non plus la recevoir, à cauſe de la décoration extérieure, & de la croiſée indiſpenſable, qui ſe trouve de ce côté; croiſée néanmoins, qui ne rend pas cette Anti-chambre mieux éclairée, n'en ayant qu'une du côté de l'entrée, & celle-là produiſant peu de lumiere; ſon principal objet, dans ce Plan, eſt de contribuer à former l'enfilade V X; percé néceſſaire à la ſymétrie des dehors, & qu'il nous a paru eſſenciel de ne pas négliger. Au reſte, ces irrégularités

peuvent ſe tolérer dans cette Anti-chambre; mais elles deviendroient autant de licences dans une piece plus importante. Il eſt donc eſſenciel que l'Architecte ſçache ſe défendre ou ſe permettre l'uſage des reſſources ou des licences de ſon Art; ces dernieres ſont preſque inévitables, ſur-tout lorſqu'il s'agit de la diſtribution d'un Edifice conſidérable, où il convient de concilier enſemble la ſolidité, la commodité & l'ordonnance. Nous ne doutons point que ce ne ſoient ces difficultés qui ont empêché la plupart des Maîtres de l'Art, de donner des préceptes particuliers ſur la diſtribution. A notre égard, nous avons cru devoir franchir cette crainte, en avouant de bonne foi les écœuils qu'entraîne après ſoi cette triple unité. Notre Plan n'eſt pas exempt de défauts ſans doute; mais ces défauts nous fourniſſent l'occaſion de parler des moyens qu'il convient d'apporter, pour les faire éviter à nos Eleves, dans les parties les plus eſſencielles de leurs productions.

La décoration de cette Anti-chambre doit être tenue d'une moyenne richeſſe, parce qu'elle ſert ici de Salle à manger. Sa corniche, y compris ſa vouſſure, a de hauteur la ſeptieme partie de toute celle de la piece. Deux portes feintes qui ſymétriſent, l'une à celle qui donne entrée dans cette Anti-chambre par le Veſtibule, l'autre, à la croiſée compriſe dans l'enfilade V X, contribuent à ſa régularité : ſes lambris peuvent être imprimés en blanc, & être ornés de Sculpture, à cauſe de la préſence des Maîtres, & en faveur de ſon avoiſinement avec la Salle de compagnie M 4, dont nous allons parler, après avoir obſervé que le ventail d'une des portes feintes de cette Anti-chambre, communique à une garderobe marquée

M 5, que nous aurons occaſion de décrire dans la ſuite.

Des Salles de Compagnie.

La Piece marquée M 4, eſt déſignée ici ſous le nom de Salle de compagnie (*t*). Elle a vingt-huit pieds de largeur, ſur trente-huit de profondeur, & ving-un pieds de hauteur. Les enfilades S T & A B paſſent par le centre, ce qui lui procure une diſpoſition avantageuſe; mais il eſt a remarquer que, pour ſatisfaire à cette diſpoſition, il en eſt réſulté la néceſſité de placer les cheminées dans les angles, du côté de l'entrée, par l'Antichambre M 3 : ce qui nous a déterminé, ne pouvant guère faire autrement, d'affecter, du côté oppoſé à ces pans coupés, des tours creuſes, qui, en rendant cette piece, pour ainſi-dire irréguliere, ne laiſſent pas néanmoins de conſerver une ſorte de ſymétrie dans chacun de ſes angles, quoiqu'ils diffèrent dans leur forme.

Ce qui nous a fait prendre ce parti, que nous ne conſeillons pas d'imiter, ſans de fortes raiſons, c'eſt que, d'une part, la largeur des croiſées nous a laiſſé trop peu d'écoinçons du côté du mur de face, pour pratiquer des pans coupés, & que,

(*t*) Le mot de Salle, ſelon Volfius, vient de l'Allemand, *Saal*, qui a la même ſignification. Vitruve, Liv. 6, Chap. 5, parle de trois eſpeces de Salles : les premieres, qu'il nomme Tétraſtyles, ont, dit-il, quatre colonnes; les ſecondes, qu'il nomme Corinthiennes, ont des colonnes engagées dans le mur; les troiſiémes qu'il appelle Égyptiennes, ont dans leur pourtour un périſtyle de colonnes iſolées. Ce ſont ces dernieres pieces que nous nommons en France, Sallons à l'Italienne, tel, à peu-près, que celui de notre Plan marqué M 2.

du côté de l'Anti-chambre, il a fallu néceſſairement obſerver ces pans coupés, pour y placer des cheminées d'une largeur relative à la grandeur de la piece. Cette derniere conſidération nous a déterminé à rendre irréguliers les angles, pour amener, de l'autre part, la régularité des quatre grandes parties des lambris placés à côté des deux portes d'enfilade. En faveur de ces quatre parties de lambris, nous avons renoncé à l'agrément qui auroit pu réſulter d'une décoration plus exacte, ſi les quatre angles de cette piece euſſent été ſemblables entr'eux: car on ne peut diſſimuler, qu'en entrant dans cette Salle de compagnie, par le Sallon M 2, qui s'annonce par l'enfilade A B, les deux parties anguleuſes, de droite & de gauche, préſentent une diſparité choquante, qui ne s'obſerve pas, en entrant par l'Anti-chambre M 3; ſans détruire néanmoins, le défaut dont nous parlons. Or ce défaut ne peut ſe tolérer ici, qu'en faveur des dehors, qui, dans ce projet, deviennent, pour ainſi-dire, un objet de préférence, auquel tout doit céder; quoique dans l'intérieur, cette piece puiſſe néanmoins être regardée comme capitale, dans cette diſtribution, par raport à ſa deſtination particuliere, & par raport à l'enfilade principale.

Pour ſe rapprocher plus près de la ſymétrie, on a affecté une cheminée feinte, à la droite de cette piece, qui peut être échauffée par un poêle placé derriere, ou qu'on allumeroit par la Piece M 3, ſans nuire à la ſolidité, quoiqu'il paroiſſe ici, que cette partie anguleuſe ſoit affoiblie par le vide Q: mais comme ce vide ne monte pas de fond, il ne peut nuire à la conſtruction. Au reſte, nous ne rapportons ces obſervations, que

pour faire part, à nos Lecteurs, des licences qu'on peut se permettre quelquefois, pourvu qu'on évite d'en faire usage, lorsqu'on peut s'en dispenser, & qu'il en résulte un bien réel, pour les dedans & pour les dehors de l'Edifice : ce qui, dans ce cas, annonce plutôt l'intelligence de l'Artiste, que son impéritie.

Il faut convenir, cependant, que la piece dont nous parlons, sujette à rassembler une nombreuse compagnie, porte le désagrément, par sa disposition, de ne pouvoir contenir un certain nombre de sieges, nécessaires à son usage, défaut qu'il convient d'éviter, & qui entraîne après soi l'inconvénient de faire faire des meubles exprès : dépense excessive, qu'on ne peut guère se permettre, que lorsqu'il est question d'une Maison Royale ; autrement, ces accessoires, achevent souvent de ruiner le Propriétaire : de maniere, qu'on a vu plus d'une fois ces derniers, forcés de se défaire de leurs demeures, pour le prix que leur avoient couté les meubles.

Nous remarquerons encore, que la Piece, dont nous parlons, est un peu profonde, pour n'être éclairée que par deux croisées, dont les parties supérieures se trouvent à couvert, par la saillie du sofite de l'architrave de l'entablement extérieur. Comme Salle de compagnie, certainement cette piece demanderoit une lumiere plus considérable : deux croisées suffisent, sans doute, pour une deuxieme Anti-chambre ; mais comme on l'annonce ici pour un autre usage, comme elle fait partie des enfilades A B, & qu'elle avoisine le grand Sallon M 2, elle auroit dû recevoir plus de lumiere. Pour obvier à ce défaut, nous ne connoissons qu'une ressource, c'est d'y multiplier les glaces, ce qui

ne ſe peut guère ici par la diſpoſition des lambris; en ſorte que le meilleur parti qu'on puiſſe prendre, en pareille circonſtance, eſt de peindre ſes revêtiſſements en blanc, ou d'une couleur tendre, qui puiſſe en corriger l'obſcurité. Néanmoins, ce conſeil, bon par-tout ailleurs, ne convient guère dans cette piece, parce que dans une Salle de compagnie, d'une continuelle habitation, ces couleurs claires ſont ſujettes, pendant l'hiver, à ſe ternir, ainſi que les dorures, par la chaleur du foyer & la fumée des bougies. Ces conſidérations doivent encore faire uſer avec prudence de l'emploi de la Sculpture dans les plafonds; car ces ornements deviennent méconnoiſſables au bout de quelques années, ainſi qu'on le remarque, dans la plupart des Appartements des grands Hôtels bâtis dans cette Capitale.

Enfin, nous remarquerons qu'une Salle de compagnie, qui, ordinairement, ſuccéde à une Salle à manger, doit avoir au moins un percé qui donne, d'un côté, dans l'une des croiſées du mur de face, & qu'il faut faire enſorte, que cette croiſée ſoit plutôt placée du côté du Jardin, que du côté de l'entrée, quoiqu'elle ne ſe trouve pas ainſi dans notre Plan. Ce qui détermine à en uſer de cette maniere, c'eſt, qu'étant à table ſur le midi, on aime à jouïr de l'aſpect des Jardins: comme le ſoir, on eſt bien aiſe qu'une glace, placée dans le trumeau, du côté de l'entrée, perpétue la lumiere des girandoles, & termine agréablement cette enfilade, pratiquée dans la profondeur du Bâtiment. Au reſte, quand cela ne ſe peut ainſi, deux percés font un également bon effet, ainſi que deux trumeaux; mais il faut éviter abſolument qu'on aperçoive d'un côté, une partie du trumeau, & de l'autre, une demi croiſée: cette ir-

régularité eſt un défaut contraire à la ſymétrie qu'on doit obſerver juſques dans nos Maiſons particulieres. Dans notre Plan, la diſpoſition des dehors, n'a pu nous permettre ce percé, que du côté de l'entrée, quoiqu'il eût été mieux du côté des Jardins, ce qui auroit pu ſe faire à la vérité, en ne perçant ce dernier mur que par une ſeule croiſée, comme du côté de l'entrée; mais alors la Piece M 4 n'auroit plus été aſſez éclairée, défaut plus condamnable encore que celui qui ſe remarque dans ce Plan.

Des Salles d'Aſſemblée.

La Piece marquée M 6, eſt une Salle d'aſſemblee de trente-deux pieds de longueur, ſur vingt-cinq de profondeur, & ſur autant de hauteur. Elle eſt ici bien éclairée par trois croiſées; ſa cheminée eſt auſſi placée convenablement dans le milieu de ſa profondeur, ſur le mur de refend, en face de ſa principale entrée. La néceſſité d'obſerver une ſymétrie exacte dans cette piece, nous a fait placer une cloiſon ſur laquelle eſt attaché le lambris, vers l'écoinçon de l'angle K, à deſſein de faire ce dernier égal avec celui qui lui eſt oppoſé. Il eſt vrai que cette cloiſon, ainſi pratiquée, donne ſept pieds de largeur, à l'embraſure de la porte à placard, qui donne entrée à cette Salle d'aſſemblée, par la Salle de compagnie, & que ce lambris, ainſi avancé, diminue d'autant la longueur de cette piece; mais nous avons mieux aimé employer ce moyen, que de rendre les écoinçons inégaux, dans une piece telle que celle-ci, ſuſceptible par ſon uſage, d'une décoration intéreſſante : d'ailleurs, l'intervalle obſervé entre cette

cloiſon & le mur de refend peut ſervir d'armoire, capable de contenir différents uſtenſiles relatifs à l'uſage de la piece. Nous diſons relatifs à l'uſage de la piece ; car, ſous le nom de Salle d'aſſemblée, on comprend ordinairement celle, où s'aſſemble la ſociété l'après midi, pour y tenir jeu, faire de la muſique, &c : ou bien celles qui ſont deſtinées à donner des audiences publiques ou particulieres, comme ſe remarque dans notre Plan, la Piece M 10, faiſant partie de l'Appartement de parade, deſtiné pour le Maître de la Maiſon : quelquefois auſſi on la donne à un Etranger de quelque conſidération, pendant ſon ſéjour à la campagne. Chez les Princes du Sang, cet Appartement eſt deſtiné pour le Monarque ; ainſi que cela eſt arrivé à l'ancien Château de Maiſons, à celui de Petit-Bourg; & que cela ſe pratique encore aujourd'hui à Chantilly, à Rambouillet, & ailleurs.

Au reſte, de quelque eſpèce que ſoient les Salles d'aſſemblée, dont nous parlons, il faut que leur périmètre ſoit de forme régulière, à cauſe du nombre des ſiéges & des meubles d'uſage qu'elles doivent contenir. On a coutume d'y placer des ſofas, des tables de marbre, des encoignures, un bureau, un Clavecin, &c. conſidération qui nous a déterminé à n'affecter aucune porte feinte, dans les deux Salles d'aſſemblée M 6 & M 10, parce qu'il nous paroît peu vraiſſemblable, contre l'uſage ordinaire, de placer des ſiéges ou des meubles devant des portes, qui, quoique factices, paroiſſent aux Etrangers devoir s'ouvrir. Cette réflexion nous a auſſi fait prendre le parti de laiſſer la cheminée ſur l'un des murs latéraux de cette piece, & non en face des croiſées; cette

derniere maniere ne ſe tolérant guère que dans les Cabinets de travail ou d'étude (*u*). D'ailleurs, il faut prendre ſoin, lorſqu'on les place, comme dans les pieces M 6 & M 10, qu'elles ſoient toujours en face de la principale porte d'entrée : premiérement, parce qu'elles font ſpectacle, leur chambranle étant de marbre, leur manteau revêtu d'une menuiſerie ornée de ſculpture, de dorure & de glaces ; ſecondement, parce qu'elles permettent plus volontiers, l'hiver, de faire cercle autour de leur foyer : ajoutons que, placées ainſi, elles ſont moins ſujettes à fumer; parce qu'il eſt plus aiſé alors de proportionner le volume d'air qui circule dans la piece, à la colonne d'air extérieure, qui ſe trouve, pour ainſi-dire, chaſſée avec violence, par le vent de la porte d'entrée, qui, s'ouvrant plus fréquemment que celle qui lui eſt oppoſée, ſert, pour ainſi-dire, de ventilateur à cette cheminée.

Les Salles d'aſſemblées ſe décorent, ſelon la diverſité de leur uſage, de belles tapiſſeries ou de lambris. Lorſque ce ſont des tapiſſeries, on en décore ſeulement les parties marquées *a*, *b*, exprimées dans la piece M 6 ; le reſte eſt occupé par de la menuiſerie. Ces tapiſſeries alors, ſe renouvellent, ſelon les ſaiſons, ce qui occaſionne une certaine variété aux Appartements, que les lambris ne peuvent leur procurer : car à l'ex-

(*u*) On préfere quelquefois, dans ces ſortes de pieces, de placer les cheminées en face des croiſées, parce que l'hiver, près du foyer, & livré à la lecture, la lumiere vient frapper ſur les livres, ſans fatiguer la vue ; pourquoi, nous l'avons pratiqué ainſi, Piéce N 5, dont nous parlerons en ſon lieu.

ception des ſieges, des rideaux & des portieres (x), leur décoration reſte toujours uniforme. L'uſage des étoffes, dans les pieces dont nous parlons, n'empêche pas que les murs de face, & ceux de retour, y compris les portes à placard & les cheminées, ne ſoient revêtus de menuiſerie; mais c'eſt ici qu'il faut réfléchir ſur les teintes qu'il convient de donner aux lambris; teintes qui doivent tout à la fois, tenir du ton foncé des meubles d'hiver, & du ton clair des meubles d'été. Qu'on ne s'y trompe pas, ces diverſes réflexions ſont inſéparables de la compoſition du Plan de l'Architecte; auſſi avons-nous recommandé plus d'une fois, à nos Eleves, & leur recommandons-nous encore ici, de viſiter ſouvent les demeures des grands Seigneurs, les Edifices publics, & les Maiſons des riches particuliers; là, de refléchir ſur l'eſprit de convenance, ſur les objets de goût, & ſur les choſes d'agrément; afin qu'au beſoin & ſans effors, ils puiſſent ſaiſir le véritable genre qu'il convient de donner à la décoration de chaque Appartement, & toujours à raiſon de l'économie ou de l'opulence des perſonnes pour qui l'on bâtit.

(x) On ne fait plus guère uſage aujourd'hui des portieres dans nos Appartements parés, à l'exception des pieces deſtinées, l'hiver, à l'habitation des Maîtres; encore cela ne s'obſerve-t-il guère que dans les Maiſons élevées dans la Capitale, quoiqu'il s'en remarque encore dans les Appartements du Roi, à Verſailles, à Fontainebleau, à Marly & ailleurs: cette eſpece de meuble, ſelon nous, annonce cependant une certaine dignité; elle contribue d'ailleurs à caractériſer tel Appartement d'avec tel autre Appartement; mais la mode aujourd'hui ſemble exclure tout ce que nous appelons dans ce Cours, le raiſonnement de l'Art.

Nous en avertiſſons, les obſervations que nous faiſons ſur la partie de la décoration intérieure, à propos de la diſtribution de notre Plan, ne ſont point déplacées ; &, duſſions-nous nous répéter dans le Volume qui va ſuivre, nous croyons que le vrai moyen d'acquérir l'art de diſtribuer un Plan, eſt de faire ſentir en même temps à nos Eleves, la relation que cette partie intéreſſante de l'Architecture doit avoir avec la décoration des dedans, & celle-ci avec celle des dehors ; il faut donc s'attendre & même s'accoutumer à cette répétition indiſpenſable, dans un ouvrage d'une certaine étendue, & diviſé, comme nous avons cru le devoir faire, en trois parties, pour diſtinguer chacun des objets particuliers de l'Art, qui réunis enſemble, dans un projet, doivent paroître ne faire qu'un ſeul & même tout.

Dans notre Plan, la Salle d'aſſemblée M 6, qui appartient à un Appartement de ſociété, eſt tenue un peu plus profonde que les dimenſions propoſées au commencement de ce Chapitre ; mais l'uſage auquel cette piece eſt deſtinée ici, nous a engagé à lui donner vingt-cinq pieds de profondeur, tandis que nous n'en avons donné que vingt-un (*y*) à celle M 10. Nous avons pris ces quatre pieds, ſur l'eſpace qu'occupent les garde-robes pratiquées dans le ſemi-double de ce Plan.

Les doſſerets des portes à placard qui forment la principale enfilade AB, & qui font corps avec le mur de face, ſont peut-être, un peu foibles ici ;

(*y*) Nous rendrons compte dans la ſuite de notre deſcription, pourquoi la Salle d'aſſemblée M 10, peut avoir moins de profondeur que celle M 6.

& ſi l'on plaçoit dans les trumeaux de chaque piece, des tables de marbre, ou des crédences, comme cela ſe pratique ordinairement, il ſeroit à craindre que les ſaillies de ces meubles n'interrompiſſent la direction de cette même enfilade, ainſi qu'on le peut obſerver, dans les grands Appartements de Verſailles. Certainement, ce défaut que nous relevons, & dans cette Maiſon Royale, & dans notre Plan, doit s'éviter abſolument : ainſi, on ne peut raiſonnablement, donner à ces doſſerets moins de vingt-un pouces ; de même qu'il eſt eſſenciel de ne leur jamais donner au-delà de deux pieds & demi ; dans la crainte qu'une plus grande largeur n'empêchât de placer les cheminées, dans le milieu de la profondeur des pieces, ou n'obligeât d'approcher ſi près leur chambranle de celui des portes, qu'on n'eût plus la liberté de faire uſage du foyer. Au reſte, lorſqu'on ne peut donner à ces pieds-droits qu'environ un pied, il faut avoir l'attention de conſulter la moindre largeur qu'on peut donner aux chambranles des portes à placard, relativement au caractère qui doit préſider dans l'ordonnance de la piece ; il faut auſſi conſidérer le recouvrement que doit avoir le lambris ſur la maçonnerie ; & enfin la diſtance (z) que l'on peut laiſſer entre ce revêtiſſement & le chambranle. Ce n'eſt que d'après toutes ces attentions, que l'on doit conſtater

(z) Cette diſtance ne doit jamais avoir moins de quatre pouces, afin que le chambranle ne ſe confonde pas avec le devant du lambris de revêtiſſement du mur de face ; d'ailleurs, les quatre pouces propoſés ici, ſont, aſſez ordinairement, la largeur des champs qui forment l'intervalle des cadres qui compoſent les compartiments des lambris.

définitivement la largeur des doſſerets : mais ſi, par rapport à l'enfilade principale, on ne pouvoit leur donner que moins d'un pied, il faudroit alors convertir ce chambranle en bandeau, afin d'éviter que non-ſeulement il ne pénétrât le lambris du mur de face, mais qu'il pût y avoir un champ qui l'en ſéparât. Dans le cas où cette même enfilade contraindroit de donner à ce doſſeret vingt, vingt-cinq ou trente pouces de largeur, il faudroit d'abord à côté du chambranle, introduire un champ qui fît avant-corps, & enſuite un pilaſtre ravalé ou embreuvé, qu'on prendroit ſoin de répéter de l'autre côté du chambranle, pour plus de ſymétrie.

Ce que nous venons de dire, concernant les Salles d'aſſemblée, regarde également les Salles des gardes, les Salles d'Audience, les Salles du dais, les Salles de compagnie, les Salles à manger, &c. La ſymétrie & la proportion ſont, non-ſeulement du reſſort des pieces dont nous parlons; mais auſſi de toutes celles qui entrent dans la compoſition d'un Plan. Nous détaillerons ces différentes pieces, à meſure que nous avancerons dans la deſcription de notre projet, ainſi qu'à l'occaſion des diſtributions ſuivantes,

Des Cabinets.

La Piece M 7 eſt un Cabinet (*a*), éclairé par deux croiſées : il a ſeulement vingt-trois pieds de profondeur, ſur vingt-un de largeur, & autant

(*a*) Cabinet, du latin *Tablinum* & *Muſæum*, piece ſecrete, où l'on s'applique à l'étude.

de hauteur : cette forme, preſque quadrangulaire, oppoſée à celle de la Piece M 6 qui la précede, & à celle de N 1, qui lui ſuccede, procure une variété néceſſaire, dans les diverſes Pieces qui compoſent la diſtribution d'un Plan. Il ſeroit déſagréable, ainſi qu'on le remarque dans la plupart de nos anciens Edifices, que toutes les Pieces d'un Bâtiment fuſſent de même forme & grandeur. Il faut même prendre garde que, lorſque nous avons rapporté, qu'aujourd'hui on donnoit trop de mouvement ou trop de chantournement au périmètre des Chambres, des Cabinets, des Salles à manger, &c. cette réflexion ne portoit que ſur les contours diſſemblables & irréguliers de chacune de ces Pieces, conſidérée ſéparément, & non ſur leurs diſpoſitions, qui doivent néceſſairement différer entr'elles ; de maniere qu'on puiſſe, dans l'enfilade d'un Edifice, d'une certaine étendue, en rencontrer d'oblongues, de barlongues, de carrées & à pans, ainſi que ſe remarquent celles M4, M 6 & M 7 de notre Plan.

A ces obſervations, plus importantes qu'on ne s'imagine, il faut ajouter que, de ces Pieces de différente grandeur, ſur une même hauteur de plancher, il réſulte plus d'une difficulté, pour accorder les rapports de leurs divers diamètres, avec leur élévation commune, puiſqu'il eſt prouvé, d'après ce que nous avons rapporté précédemment, page 201 & ſuivantes, que, plus les Pieces ont de diamètre, & plus elles doivent être élevées; qu'au contraire, elles doivent être réduites à une moyenne hauteur, lorſque leur diamètre devient moyen. Nous avons rapporté encore, & il convient de le rappeler ici, que, dans le cas où les Appartements ſupérieurs doivent être de plain-

pied, il faut, après avoir pris la moitié du produit de la hauteur des plus grandes Pieces, & de celle des moyennes, avoir recours pour ces premieres aux corniches de couronnement compoſées, offertes dans la Planche XXXIX Fig. I. A moins qu'on ne ſe trouve dans le cas des Bâtiments à un ſeul étage, tels, que le Palais Bourbon, l'Hôtel de Laſſay, le Château de Trianon, &c. & telles que ſont les Pieces de notre Plan, qui ſe trouvent compriſes dans les ailes K L, dont on peut baiſſer ou élever les planchers, dans la charpente des combles pratiqués au-deſſus, afin que, par-là, on puiſſe concilier la hauteur des Pieces d'un plus petit diamètre, ou d'un diamètre plus conſidérable; avantage dont nous avons profité dans notre projet, en compoſant les ailes K L d'un ſeul étage; ce qui, en procurant de l'agrément & de la variété dans l'intérieur, a produit auſſi une ordonnance d'Architecture dans les dehors, qui nous paroît réuſſir dans la décoration des Palais de l'eſpece de celui dont nous parlons.

Pour ne pas répéter ce que nous avons déja dit, ſur les corniches des Appartements, nous obſerverons que celle du Cabinet M 7, regardé comme piece moyenne dans ce Plan, a ſeulement trois pieds & demi de hauteur, y compris une calotte d'environ deux pieds; en ſorte que ce Cabinet ſous corniche, n'a guère que dix-ſept pieds & demi de hauteur de lambris, dont il faut déduire environ deux pieds trois quarts, pour le lambris d'appui; à quoi nous ajouterons que les profils, dont eſt compoſée cette corniche, doivent ſe reſſentir du caractère de légéreté & de richeſſe du revêtiſſement de Menuiſerie qu'elle couronne: qu'enfin elle peut être ſculptée & dorée;

mais qu'elle ne doit pas recevoir la même couleur d'impreſſion que le lambris, afin que la hauteur de ce dernier paroiſſe ſe terminer ſous la corniche; pendant, au contraire, que dans les grandes pieces, où la hauteur des corniches doit être réduite, il faut affecter de les colorier comme le lambris, à deſſein de faire paroître les pieces plus élevées, de maniere qu'il n'y ait plus que la ſurface du plafond qui ſoit peinte en blanc: cette reſſource, d'ailleurs, apporte une ingénieuſe diverſité, dans les pieces qui compoſent les lambris d'un Appartement.

C'eſt, n'en doutons point, dans cette partie de la décoration, que la plupart des Architectes de nos jours ont excellé, quoiqu'ils ſe ſoient éloignés du genre des le Brun & des le Pautre, & que pluſieurs aient portée l'élégance, & peut-être la frivolité trop loin: mais on ne peut diſconvenir, qu'au moins, il ſe rencontre des détails charmants dans les productions de ce dernier genre: que, même aujourd'hui, le goût des ornements ſe fait admirer, ainſi que nous aurons occaſion de le rapporter, dans le cinquieme Volume de ce Cours. Contentons-nous à préſent, de faire entendre à nos Eleves, que, pour avoir ce genre de talent, il faut qu'ils aient ſoin de s'occuper de bonne heure, de cette partie du goût qui ne s'acquiert ordinairement que par l'exercice du deſſin; en examinant, avec attention, la route que les meilleurs Maîtres ont ſuivie, & en ſe rendant compte des obſtacles qu'ils ont ſçu vaincre, des reſſources qu'ils ont employées, enfin des moyens qu'ils ont mis en œuvre, pour parvenir à concilier enſemble la commodité avec la ſolidité, la ſymétrie avec la beauté, & ſouvent, la dignité avec la belle ſimplicité.

La

La cheminée du Cabinet, dont nous parlons, eſt auſſi placée dans le mur de refend oppoſé à la porte qui, de la Salle d'aſſemblée M 6, donne entrée dans cette piece; l'une & l'autre faiſant partie de l'Appartement de ſociété. Ce Cabinet, alors, eſt particulièrement deſtiné, les jours de galas, à retirer les Convives, & à les garantir du tumulte d'une compagnie nombreuſe; ou, au contraire, on s'y amuſe à des jeux qui, devenant bruyants, troubleroient le plus grand nombre des perſonnes qui compoſent la ſociété. Nous avons auſſi évité les portes feintes dans ce Cabinet, à deſſein de laiſſer plus de place pour les ſieges. Cette piece, & la précédente, n'ont aucune communication apparente avec les Garderobes M 5 & M 8, deſtinées cependant, pour les commodités de l'Appartement de ſociété, compoſé, non compris le Sallon M 2 & la Piece M 9, des Pieces M 3, M 4, M 6 & M 7; de manière que, ſans la porte maſquée *e*, il faudroit revenir par l'Antichambre, pour faire uſage de ces Garderobes, ce qui apporteroit un inconvénient auſſi indécent que pénible. C'eſt pour éviter un tel inconvénient, que nous avons percé cette porte *e*; elle s'ouvre avec le lambris, & ſe trouve, dans le mur de refend oppoſé aux croiſées, pour communiquer plus facilement aux Garderobes déja citées, dont celle M 5, eſt deſtinée pour tenir une femme de chambre: alors cette petite piece donneroit entrée au lieu à ſoupape M 8, pour les Dames; car il ſeroit peu convenable que les perſonnes de dehors fiſſent uſage des autres Garderobes marquées N 2, N 3, N 7, qui, dans ce Plan, ſont réſervées pour l'Appartement paré N 1, N 4, limitrophe de celui de ſociété dont nous parlons.

Pour traiter de ſuite des Pieces qui compoſent l'Appartement de ſociété, paſſons à celle marquée M 9, qui doit lui ſervir de ſupplément. Cette Piece a vingt-huit pieds de largeur, trente-quatre de profondeur, & vingt-un de hauteur. Comme l'enfilade A B lui ſert d'axe, cela nous a déterminé à placer la cheminée ſur le mur de refend oppoſé aux croiſées; cette piece, d'ailleurs, ne doit avoir aucune communication avec le grand Eſcalier Y 1. La forme de ce Cabinet eſt irréguliérement réguliere, l'intérieur du mur de face étant ſurbaiſſé, & celui vis-à-vis, déterminé par une ſeule ligne droite. Nous n'avons pas craint de faire ici uſage de cette forme, afin que les parties de lambris *c d*, ſoient parfaitement ſymétriques. Nous remarquerons néanmoins, que cette tour creuſe qui, du côté de la cheminée, fait un aſſez bon effet, paroît vicieuſe, lorſqu'on traverſe cette piece par l'enfilade A B; ſa droite & ſa gauche, vers ſes extrémités, étant diſſemblables. Mais, comme nous venons de le dire, il étoit indiſpenſable d'obſerver une régularité ſcrupuleuſe, dans les quatre parties de lambris *c d*; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi nous avions continué le mur de face, comme le mur de refend, tel que l'exprime la ligne ponctuée *e f*. D'un autre côté, ſi nous avions fait continuer le lambris dans une même direction, comme la ſeconde ligne ponctuée *a b*, les embraſures des croiſées ſeroient devenues trop profondes, & cette profondeur auroit ſouſtrait une partie de la lumiere qu'il étoit néceſſaire de conſerver, dans une piece de trente-quatre pieds de longueur. Plus les pieces ont d'étendue, moins il faut donner d'embraſure aux croiſées; on doit même tenir celles-ci le plus élevées qu'il eſt poſſible;

par la raiſon, que le Soleil élevé à quarante-cinq dégrés, ne peut pénétrer juſqu'au revêtiſſement placé ſur le mur oppoſé aux croiſées : d'où il réſulte que toute la décoration des lambris, les tableaux & la ſculpture placés de ce côté, ſe trouvent éclairés de reflet, ce qui produit un changement inévitable dans les maſſes & dans les parties, quoique le décorateur ait pris le plus grand ſoin de rendre chacun de ces objets réguliers.

Les deux derniers moyens propoſés, par la ligne ponctuée *e f*, *a b*, ne peuvent donc avoir lieu ici ; & la tour creuſe nous a paru obvier à ces deux inconvénients ; non que nous approuvions ce contraſte dans la forme d'une piece ſuſceptible d'une certaine magnificence : autre choſe eſt de ſe permettre de caler un lambris de quelques pouces, de rejeter une erreur peu conſidérable ſur la largeur d'un panneau, d'un pilaſtre, ou autre corps de menuiſerie ; ces erreurs étant toujours comptées pour rien, ſur-tout lorſqu'elles ſont portées ſur les grandes parties de la décoration, & que l'Artiſte, en ſe les permetant, ſait les maſquer, par ſon induſtrie & ſon intelligence. Quelquefois encore, lorſque les embraſures deviennent trop profondes, on a recours, dans les Appartements d'hiver, aux doubles châſſis, les uns, pour ſatisfaire à la décoration extérieure, les autres, pour parvenir à celle des dedans. Il faut ſavoir néanmoins que ces doubles châſſis ôtent beaucoup de jour, & que, pour y remédier, il ne faut employer que des châſſis compartis par de grands carreaux garnis de glaces ou de verres de Bohême ; & que, malgré cela, il convient de peindre les lambris en blanc, ce qui cependant

ne doit pas se faire dans toutes les pieces d'un Appartement, ainsi que nous le remarquerons bientôt.

Nous avons déja dit quelque chose de la Piece M 10, en la faisant connoître comme une Salle d'assemblée de trente-trois pieds de longueur, sur vingt-un pieds de profondeur, & vingt-trois d'élévation ; mais nous avons promis d'y revenir, pour désigner son usage particulier : car, quoiqu'elle puisse faire partie, dans l'occasion, de l'Appartement de société, encore est-il certain qu'elle est principalement destinée à servir de Salle d'audience à l'Appartement de parade marqué P ; cette piece étant dégagée par une Anti-chambre M 11, prise dans la profondeur du Bâtiment, & qui a son entrée par le grand Escalier Y 1 : en sorte que le Propriétaire, dans le cas de donner une audience extraordinaire pendant les heures consacrées à la société, celle-ci auroit pour retraite les pieces M 9, M 2, M 4, M 6, M 7, dans lesquelles on arriveroit par le Vestibule M 1, & par l'Anti-chambre M 3. Alors cette Salle d'assemblée M 10, quoique faisant partie de l'enfilade A B, devroit être décorée d'un style plus grave ; on y employeroit moins de sculpture, de glaces & de dorure que dans les pieces précédentes. Qu'on y prenne garde, cette observation doit être regardée comme un principe inconteſtable, parce qu'il est contre les regles de la convenance, d'orner également, & dans un même genre, les différentes pieces intérieures d'un Edifice : cependant, osons le dire, c'est un défaut dans lequel tombent généralement presque tous nos Décorateurs ; la multiplicité des ornements semble être seule leur objet. Il est vrai qu'on ne fait plus de rocailles, de

dragons, de palmettes, de pagodes, comme il y a vingt ou trente ans; mais on leur a substitué depuis, sans trop savoir pourquoi, des rosaces, des festons, des guillochis, des formes carrées, pesantes & Egyptiennes; ensuite, comme c'est la mode aujourd'hui, on a introduit, même dans les lieux les plus graves, les Chimères & les Arabesques, en attendant, sans doute, qu'à leur tour, les marmousets des Gots viennent occuper la scène. Il est vrai qu'il faut convenir, sur-tout à présent, que tous ces différents objets étant traités par nos plus habiles Artistes, l'excellence de leur travail séduit la plupart des personnes de goût; mais, selon nous, qu'il y a loin de cette richesse à la beauté que nous concevons! Qu'on nous permette une réminiscence: pourquoi ne s'en est-on pas tenu aux productions d'Hardouin & de Bullet en ce genre? Qui de nous ne se rappelle pas avec plaisir la décoration intérieure de Clagni, de Trianon, & du Château d'Issy pour les grands Appartements; &, pour les petits, les dedans de la Ménagerie, charmante bagatelle, où tout annonce une légéreté ingénieuse. Mais finissons cette digression, & disons, que quelques excellents tableaux allégoriques sur un fond d'étoffe de couleur assortie à celle des lambris, nous paroîtroient la décoration la plus convenable, pour le revêtissement de la piece M 10. Nous croyons encore que le chambranle de la cheminée, devroit être d'un beau marbre antique, revêtu de bronze d'un bon genre, d'une forme sévère; mais non-ressemblante à nos pieds de tables. Nous désirerions peu d'ornements au-dessus; mais nous les voudrions réguliers: enfin, au lieu de glaces, nous préférerions des panneaux de sculpture dans

les trumeaux du mur de face. Nous souhaiterions que les portes à placard fussent parfaitement symétriques, & d'une proportion relative à celle des croisées ; que la forme des attiques fût analogue à la richesse des portes à placard, & au manteau de cheminée ; en un mot, que les meubles, les lustres, les torchières se trouvassent assortis à l'ordonnance imposante qui doit présider dans cette piece.

Il ne faut pas s'y tromper, la retenue que nous recommandons ici, ne peut jamais nuire à l'accord qui doit régner dans les différentes pieces comprises dans l'enfilade principale ; au contraire, cette variété de style fait opposition, pourvu qu'on y sache éviter une disparité choquante, écart que nous n'avons garde de jamais approuver, ni de conseiller à nos Eleves.

Cette piece M 10, paroîtra peut-être un peu oblongue, ayant trente-trois pieds de longueur, sur vingt-un de largeur seulement; mais nous avons déja averti, que l'on pouvoit quelquefois s'écarter du rapport déterminé, par la diagonale du carré formé sur son petit diamètre : par exemple, il semble ici qu'elle doit avoir une certaine longueur, étant destinée à contenir une quantité de sieges pour les Courtisans, à donner des audiences, &c. que pour cela, on y doit circuler avec facilité, sans empêcher néanmoins les personnes âgées, fatiguées ou infirmes, de se reposer, en attendant la présence du Maître. On doit savoir encore, qu'autant qu'il est possible, il convient de terminer la partie supérieure de ces sortes de pieces, par des voûtes en arc de cloître surbaissées; autrement, lorsqu'elles ne sont que plein-cintre en berceau, elles ont trop de ressemblance avec les voûtes des

ſouterrains; genre peu convenable à la décoration des Appartements. Mais, pour que cette voûte produiſe un bon effet, il faut pouvoir donner, comme nous l'avons dit ailleurs, une aſſez grande hauteur au plancher; autrement, on doit ſe contenter d'une calotte qui pouroit avoir ici dix-huit pouces, ainſi que la corniche : dans ce cas, nous croyons que celle-ci devroit être ornée de conſoles & de métopes, qui à bien des égards, nous paroiſſent préférables à ces deſſins courants, & ſouvent trop légers, qu'on affecte dans les gorges des corniches des pieces de nos Appartements.

L'Anti-chambre M 11, n'a que vingt-deux pieds de longueur, ſur quinze pieds de profondeur. La médiocrité de ſa ſurface, comparée aux autres grandes pieces diſtribuées du côté des Jardins, eſt cauſe que nous ne lui avons donné que treize pieds d'élévation ſous plancher; ce qui pouroit faciliter au-deſſus un entre-ſol de ſept pieds de hauteur; lequel pouroit ſe continuer, ſur toutes les petites pieces ſituées du côté de l'entrée, & où l'on arriveroit par l'eſcalier Y 2. Il faut ſavoir néanmoins, que ces entre-ſols pratiqués ainſi ſur les anti-chambres, qui donnent entrée aux Appartements de parade, ſont défectueux; toutes les pieces qui précedent les grands Appartements, devant, par leur diamètre & leur élévation, annoncer l'importance & la magnificence de celles deſtinées à la préſence des Maîtres & des Etrangers; enſorte, que le peu de grandeur de notre Anti-chambre, eſt ici un vice qui ne pouroit ſe tolérer, que lorſqu'il ſeroit queſtion d'un Appartement privé: d'un autre côté, ſon peu de hauteur paroîtroit inſoutenable. Peut-être auſſi ſeroit-il ridicule de

lui laiſſer toute l'élévation du plancher : enſorte que, pour éviter l'un & l'autre excès, il faudroit ſeulement pratiquer un faux plancher, qui la fixât à ſeize ou dix-ſept pieds; encore ce dernier moyen n'empêcheroit-il pas cette Anti-chambre d'être, par ſa petiteſſe, trop peu digne de celles auxquelles elle donne entrée.

Cette piece eſt éclairée par deux croiſées, dont l'une enfile le milieu de la Salle d'aſſemblée M 10, & elle eſt échauffée par un poêle, la ſymétrie ne nous ayant pas permis de faire uſage d'une cheminée. D'ailleurs, il eſt aſſez ordinaire, lorſque ces ſortes de pieces ne ſervent pas de Salles à manger, de n'y pratiquer que des poêles, qui échauffent plus facilement les lieux deſtinés à contenir les Domeſtiques, & préſervent mieux les Appartements de l'air froid des dehors.

La piece marquée M 12, eſt un Cabinet de vingt pieds de hauteur, ſur vingt-un pieds de largeur, en tout ſens : ſelon les circonſtances, elle pouroit encore faire partie de l'Appartement de ſociété; mais comme elle ſe trouve limitrophe de l'Appartement de parade, il ſeroit convenable de la deſtiner pour une Salle du dais, en obſervant cependant que, pour ce dernier uſage, il eſt bon que ces ſortes de pieces ſoient plus profondes que larges, ce qui ne ſe ſeroit pu faire ici, qu'en rendant la chambre en niche P 2, moins conſidérable ; parti que nous n'avons pas cru devoir prendre, parce qu'il eſt eſſenciel que, près d'une chambre parée, comme celle P 1, on pratique un double Appartement, pour l'habitation particuliere du Maître. C'eſt pour cette raiſon que nous avons préféré de faire de cette piece M 12, un Cabinet de forme quadrangulaire, & non une

Salle du dais. Quoi qu'il en ſoit, obſervons qu'il faut éviter, dans ces dernieres pieces, de placer le dais au-deſſus de la cheminée, comme il s'en remarque aux Hôtels de Soubiſe, de Villeroi, &c. Car il paroît peu vraiſſemblable qu'on puiſſe donner des audiences publiques, ou recevoir des hommages, ſous un dais ainſi placé, quoique ſouvent, cette marque de dignité ne ſoit qu'une étiquette, dans la plupart des demeures des Grands.

Ce Cabinet doit auſſi être décoré avec une ſorte de retenue, pour la même conſidération que nous venons de rapporter, en parlant de la piece M 10; c'eſt-à-dire, qu'étant deſtiné à traiter d'affaires particulieres, il faut éviter dans ſes revêtiſſements, l'élégance des ornements; ils doivent être réſervés pour le Cabinet M 7, qui, faiſant partie de l'Appartement de ſociété, peut, plus raiſonnablement, ſoutenir dans ſa décoration, l'application de la ſculpture, de la peinture, de la dorure & des glaces.

Des Chambres de Parade.

Les pieces marquées P 1, N 1, ſont deux chambres (*b*) parées, nommées ainſi, l'une, parce qu'elle fait partie de l'Appartement de parade P; l'autre, parce qu'elle eſt une ſuite de celui de ſociété M. C'eſt dans ces ſortes de pieces, qu'on raſſemble les meubles & les étoffes les plus précieuſes; conſidération qui ne les fait guère habi-

(*b*) Chambre, du mot Latin *Camera*, voûte ſurbaiſſée; il dérive de *Camerus*, courbé ou cambré, parce qu'anciennement la plupart des Chambres étoient voûtées en arc de cloître.

ter par les Propriétaires, que dans des cas extraordinaires, les Maîtres préférant de se retirer, sur-tout l'hiver, dans de petits Appartements plus commodes, & d'un service plus aisé, tel qu'on remarque dans notre Plan, celui composé des pieces P 2, P 3, P 4 & P 5, au-dessus desquelles sont pratiqués des entre-sols, où le Valet-de-chambre puisse renfermer le linge, les habits, & les autres objets dont il est chargé. Ordinairement, les Chambres dont nous parlons, sont ornées de colonnes qui renferment l'enceinte du lit, & au-devant desquelles on pose une balustrade de menuiserie qui le contient & le sépare, pour ainsi-dire, d'avec le reste de la piece. Alors il faut faire ensorte d'observer dans ces Chambres parées, une proportion intéressante; par exemple, à compter du devant des colonnes au mur de face, leur profondeur doit être égale à leur largeur; dimension que nous avons observée dans celles M 7 & P 1, qui chacune ont vingt-un pieds de hauteur, de largeur & de profondeur, non compris l'enceinte du lit, qui est de sept pieds; ce qui fait en tout vingt-huit pieds de profondeur.

Il est assez d'usage de revêtir de menuiserie les murs des Chambres de parade, à l'exception néanmoins, de l'endroit où le lit est contenu, qui, ordinairement, se garnit de la même étoffe que le lit; de maniere que cette tenture, non-seulement rend cette enceinte plus salubre, en apparence; mais autorise à colorier les lambris de l'intérieur de la piece, d'une couleur analogue au fond dominant des étoffes qu'on a choisies, en l'assortissant néanmoins, avec les meubles d'hiver ou d'été; ensorte, que la couleur préférée restant toujours la même, elle ne devienne jamais disparate

avec les tentures qui ſe renouvellent deux fois l'an, dans les grands Appartements. Mais il faut ſavoir éviter, ſur-tout dans les pieces conſacrées au repos, auſſi bien que dans celles deſtinées à une habitation journaliere pendant l'hiver, d'imprimer ces lambris en blanc ; cette couleur qui imite le ſtuc ou le marbre blanc paroît froide à l'œuil, pour les chambres à coucher, & ſe ſalit aiſément dans les pieces d'habitation. Il eſt vrai que l'éclat de l'or, ſur un fond blanc, détermine ſouvent de préférer cette couleur à toute autre : mais qu'on s'en reſſouvienne, nous avons dit ailleurs, que, dans les Salles de compagnie, dans les Salles d'aſſemblée, &c. où l'on faiſoit uſage, la nuit, d'une certaine quantité de lumieres ; les lambris imprimés de blanc étoient trop ſujets à ſe noircir : ce qui doit déterminer à n'employer cette couleur qu'avec beaucoup de circonſpection, même partout ailleurs, que dans les Chambres à coucher dont nous parlons.

En général, depuis long-temps, dans la décoration intérieure de nos Appartements, on ne laiſſe plus à la menuiſerie ſa couleur naturelle ; on la trouve triſte : mais pour éviter cet inconvénient aſſez vrai, à certains égards, on eſt peut-être tombé dans un autre excès, en imprimant indiſtinctement toutes les pieces en blanc ; ce qui, indépendamment des défauts dont nous venons de parler, éblouit & fatigue la vue. Cet inconvénient a fait imaginer, depuis, d'imprimer les lambris en verd d'eau, en jonquille, en lilas, en bleu tendre, &c. Ce moyen a réuſſi plus d'une fois ; ces divers tons s'aſſortiſſent aſſez bien avec les différentes couleurs des étoffes : pour éviter la dorure, on a même eſſayé de rechampir les

moulures des lambris : nous discuterons ailleurs l'usage qu'on doit faire de ces différentes couleurs, des rechampissages & de l'emploi de l'or, lorsque nous traiterons en particulier, de la décoration intérieure, ainsi que des plafonds, des divers compartiments des voûtes, enfin, de l'art d'unir & de marier ensemble, & sans confusion, l'Architecture, la Sculpture, la Peinture & la dorure; objets trop intéressants, pour être négligés dans nos Leçons, & dont le plus grand nombre de nos Elèves a besoin de connoître jusqu'aux plus petits détails.

La situation du lit, dans une Chambre à coucher, & principalement dans une Chambre parée, n'est point arbitraire. Il est d'usage reçu, de placer ce meuble de nécessité en face des croisées, en sorte, qu'il se trouve précisément dans le milieu de la profondeur de la piece, & vis-à-vis le trumeau des croisées; nous disons le trumeau, parce qu'il est rare qu'on donne plus de deux croisées à une piece de l'espece de celle dont nous parlons, & qu'il n'y a que dans des cas particuliers, qu'on doit se contenter d'une seule ouverture. Sa forme, comme nous l'avons fait entendre, doit être rectangulaire, puisqu'elle contient un meuble principal, auquel cette forme semble être consacrée, & que naturellement, ce meuble doit déterminer la disposition du périmètre de la piece. Certainement, un lit, de forme oblongue, placé dans une Chambre barlongue, carrée, ou circulaire, ne peut faire un bon effet; &, si cela se peut permettre, ce ne doit être que dans les Appartements privés, subalternes, ou en galetas. Il faut encore observer que les portes de dégagements, qui passent d'une Chambre parée, dans les Garderobes, soient per-

cées ſous les étoffes qui garniſſent l'intérieur de l'alcove ; autrement, ces portes coupent les lambris, dérangent les meubles, nuiſent à la ſymétrie, & empêchent le ſervice journalier des Domeſtiques : auſſi avons-nous pris cette précaution, dans la piece P 1 ; & nous y avons placé ces portes de maniere à ne pouvoir nuire aux ſieges qu'on place ordinairement de chaque côté du lit. L'une de ces portes donne entrée dans la Chambre d'habitation P 2 ; l'autre, dans un arriere Cabinet P 5 : & toutes deux ſe communiquent encore, par les petites pieces P 3, P 4 ; la premiere ſervant de ſoupape, & la ſeconde de ſerre papier : de ſorte que, par ces différents dégagements, le Maître peut à ſon lever, ſans paſſer par les grands Appartements, s'entretenir avec ſa famille, donner des ordres à ſes gens, & expédier des dépêches, ſans être troublé ni aperçu des perſonnes de dehors, que la curioſité pouroit attirer, pour viſiter les grands Appartements.

C'eſt au-deſſus de ces petites pieces P 2, P 3, P 4, P 5, que ſont pratiqués les entre-ſols, dont nous avons dit quelque choſe précédemment, en parlant de l'Anti-chambre M 11. Le peu de diamètre de ces petites pieces nous a déterminé à en baiſſer les planchers ; le rapport de leur hauteur, comparée avec leur largeur, étant eſſenciel à obſerver, lors même qu'il ne s'agit que de petits Appartements ; car, rien n'eſt ſi choquant dans un Edifice, que de rencontrer de grandes pieces trop baſſes, & de petites trop élevées. D'ailleurs, quoique l'entrée de ces petits Appartements ſoit, pour ainſi-dire, interdite aux étrangers, ils exigent une ſorte de proportion, de la ſymétrie & une magnificence aſſortie à l'importance du Pro-

priétaire; pour cela, il n'eſt pas permis de négliger les dimenſions qu'il convient de donner aux différentes pieces qui les compoſent; conſidération même, qui porte quelquefois l'Architecte à faire, d'une hauteur inégale, les entre-ſols pratiqués au-deſſus de ces pieces; ainſi qu'on peut le remarquer dans ceux du Château de Marly, au-deſſus de l'Appartement de Monſieur & de Madame la Dauphine.

La Chambre de parade N 1, eſt auſſi pourvue des Garderobes qui lui ſont néceſſaires, & dans leſquelles on entre par une ſeule porte, pratiquée dans l'intérieur de ſon alcove. Cette porte donne entrée à une ſoupape N 2, & de-là, dans un Cabinet N 3, qui, à ſon tour, dégage dans une Garderobe N 7, pour un Domeſtique: cette derniere a ſon entrée par l'eſcalier Y 3, qui ſert à monter aux entre-ſols pratiqués ſur tout ce ſemi-double. Arrêtons-nous un moment, pour parler plus préciſément des Garderobes en général, pièces d'où dépend la commodité des Appartements.

Quoique les Garderobes (*c*) tiennent, pour ainſi dire, le dernier rang dans la diſtribution d'un Plan, cependant, c'eſt par leur ſecours que les pieces de parade & de ſociété conſervent leur beauté, acquierent de la commodité, & que le

(*c*) Garderobe, en Latin *Veſtiarium*, que Perrault entend, dans Vitruve, par *Sella familiarica*, connu aujourd'hui ſous le nom de Cabinet d'aiſance.

Garderobe, chez les Italiens, ſe prend pour Garde-meuble. On appelle Garderobe de bain, le lieu où l'on ſe déshabille; ce lieu eſt appelé, par Vitruve, *Apoditerium*: il appelle celles des Théâtres, *Choragium*, & dit qu'elles ſont compoſées de pluſieurs petites pieces près du théâtre, où s'habillent ſéparément les Acteurs, & où ſe tiennent les habits, auſſi bien que tout ce qui dépend de l'appareil de la ſcêne.

ſervice des Domeſtiques ſe fait avec exactitude.

Ordinairement, ſous le nom de Garderobes, on comprend les petites Anti-chambres de degagement, les Cabinets de toilette, les Méridiennes, les petites Chambres en niche, celles où couchent les Valets-de-chambre, les lieux à ſoupape, les petites pieces où ſe tiennent le linge & les habits du Maître ou de la Maîtreſſe du logis. C'eſt auſſi dans l'une de ces petites pieces qu'ils ſerrent avec ſureté leur argent, leurs papiers, leurs titres; enfin, on appelle Garderobes toutes celles, qui ſituées de plain-pied aux Appartements ou aux Entre-ſols, ſont autant de lieux privés, également indiſpenſables, dans les Bâtiments élevés à la Ville ou à la campagne.

Les Garderobes de Maîtres doivent, ſelon leur uſage particulier, être décorées avec plus ou moins de richeſſe; & à l'exception de celles nommées à ſoupape, elles doivent avoir, autant qu'il eſt poſſible, des cheminées, ainſi que la plupart de celles où ſe tiennent les Domeſtiques; afin que ceux-ci puiſſent, en toute ſaiſon, procurer à leurs Maîtres tous les ſecours dont ils pourroient avoir beſoin. Il n'eſt pas toujours facile de donner à ces ſortes de pieces, même à celles deſtinées pour l'uſage des Propriétaires, les dimenſions que l'on deſireroit; & c'eſt ici que les regles de l'art ſe plient à la néceſſité. Il en eſt à peu près de même, pour ce qui regarde leur décoration, où l'on peut cependant, plus que par-tout ailleurs, donner carriere à ſon imagination; la ſymétrie, dans les formes principales, étant tout ce qu'il paroît eſſenciel d'y obſerver. Mais une choſe à laquelle il faut prendre garde; c'eſt que les Garderobes principales ſoient bien éclairées, que celles du ſecond genre le ſoient ſuffiſamment, & qu'elles aient

beaucoup d'air, des dégagements & des communications, qui facilitent le ſervice auquel elles ſont deſtinées. Toutes celles diſtribuées dans notre Plan, jouiſſent des avantages dont nous parlons, étant compriſes dans le ſemi-double placé derriere les Appartements de parade & de ſociété : conſidération qui nous a déterminé, pour ainſi dire, à diſtribuer ainſi notre projet, & tel, à peu-près, que M. de l'Aſſurance avoit compoſé ſon Château de Petit-Bourg, lorſqu'il le fit bâtir pour M. le Duc d'Antin.

Nous ne dirons rien ici de précis, touchant la décoration des Garderobes de Maîtres ; elles ſont moins ſujettes à la régularité des préceptes de l'Art, que toutes les autres pieces des grands Appartements, & il ne faut guère que du goût & un peu d'imagination, pour s'en acquitter avec ſuccès, & parvenir à ſurmonter les difficultés qui ſe préſentent dans leur diſtribution. D'ailleurs, de quoi le génie ne vient-il pas à bout, ſurtout lorſqu'il ne s'agit que des choſes d'agrément, que l'uſage des lieux autoriſe ? Nous recommanderons pourtant, dans ces ſortes de pieces, comme par-tout ailleurs, de ne jamais abuſer de la prodigalité de la Sculpture : moins les lieux ont d'eſpace, plus il faut uſer de retenue ; l'élégance & la légéreté dans les formes, le choix dans les ornements, des contours doux & coulants dans les Plans, ſont les objets qu'il faut préférer ; la richeſſe des matieres, réelles ou feintes, vient enſuite, pour charmer la ſolitude que procurent ces différentes pieces deſtinées, pour l'ordinaire, à éloigner les Maîtres du tumulte qui ſe paſſe dans les grands Appartements.

A l'égard des Garderobes connues ſous le nom de

de lieux à ſoupape, diſons qu'on y doit pratiquer une niche circulaire ou carrée par ſon Plan, capable de contenir une banquette d'environ quatorze ou quinze pouces de hauteur, dans laquelle on enferme un bloc de marbre, percé, évidé & taillé dans ſon intérieur en talus, pour faciliter la chute des matieres, telles que l'expriment les Figures de la Planche XL.

La Figure I préſente le revêtiſſement horiſontal, fait de menuiſerie ou de marqueterie, que forme la banquette. A, repréſente la moitié de la lunette, dont l'autre eſt recouverte par le revêtiſſement B, qui s'éleve ou s'abaiſſe, ſelon le beſoin. C, déſigne l'endroit de la main ou poignée, qui leve la ſoupape ou bonde D N, Figure III, lorſqu'on veut laiſſer paſſer la matiere : voyez auſſi la Figure II. E F, Figure I, ſont deux poignées, la premiere, lorſqu'elle eſt ouverte, pour faire ſortir l'eau abondamment qui chaſſe la matiere G Figure III, dans le tuyau de deſcente de la foſſe H; la ſeconde, pour faire jouer un robinet nommé flageolet, marqué L, Figures II & III, d'où il ſort un jet au milieu & au-deſſus de la lunette A. Ces deux poignées en forme d'olives, ſont ſoudées chacune, dans un tuyau de plomb I, formant un enfourchement exprimé dans la Figure II : par l'un de ces enfourchements, la poignée E, Figure I, étant ouverte, l'eau en ſort avec tant d'abondance, que, lorſque la bonde ou ſoupape N eſt levée, cette eau ſe précipite ſur le talus K K, Figure III, & rencontrant la matiere G, la chaſſe dans la deſcente H, avec tant de précipitation, que la matiere ne laiſſe aucune eſpece d'odeur dans l'intérieur de la Garderobe, ſur-tout lorſque la bonde N eſt bien jointe & deſ-

cendue dans sa feuillure : car, autrement, l'exhalaison de la fosse communiqueroit dans le siége; de ce dernier, dans la piece, & enfin dans les Appartements, lors même qu'on préféreroit des fosses perdues; fosses qui ne peuvent pas toujours se pratiquer, soit à cause de l'inégalité des terrains, soit parce que ces fosses corrompent l'eau des puits. D'ailleurs, quand il seroit possible de pratiquer de ces sortes de fosses, on ne seroit pas dispensé pour cela, de faire usage des lieux à soupape dont nous parlons, sur-tout, lorsqu'on doit les tenir près des Appartements : car les matieres qui s'attachent aux parois intérieures de la descente H, construite ordinairement en pierre ou en poterie, porteroit une odeur insuportable dans les Garderobes, malgré les ventouses que l'on doit pratiquer à tous les siéges d'aisance.

Cette bonde C D N, Figure I & Figure III est composée d'une masse de plomb, afin que, par son propre poids, elle se ferme le plus exactement possible dans sa feuillure. Cette masse est soudée à une tige ou tringle de bronze ou de fer, qui perce le revêtissement horisontal de la banquette B, afin qu'étant assis sur la lunette A, d'une main on leve la bonde C, & de l'autre, on tourne la poignée E, & que, dans le même instant, la matiere soit précipitée dans le tuyau de descente H, avant qu'on soit sorti de dessus la lunette : en suite, si on le juge à propos, on fait usage de la poignée F, pour faire venir l'eau au centre de la lunette A, par le flageolet L, d'où s'éleve un filet d'eau, pour se laver, ainsi que l'exprime la Figure III, & qu'elle est tracée dans le Plan de la Figure II.

On a donné long-temps à ces Garderobes, le

nom de Lieux à l'Angloiſe, quelques Artiſtes ayant prétendu qu'on en devoit la découverte à cette Nation; mais comme pluſieurs perſonnes de conſidération qui habitent Londres, nous ont aſſuré les avoir méconnus avant leur uſage en France, nous leur donnons ici le nom de Lieux à ſoupape, à cauſe que la bonde ou maſſe N, nommée ainſi par les Artiſans, empêche par ſon moyen, l'odeur des foſſes d'aiſance de tranſpirer dans l'intérieur des pieces, au point qu'on n'héſite plus de les placer très-près des Appartements d'une continuelle habitation, ce qui eſt d'une beaucoup plus grande commodité que les chaiſes percées dont on ſe ſervoit auparavant, & que la négligence des Domeſtiques rendoit impraticables; de maniere qu'on ne fait uſage de ces dernieres aujourd'hui que par économie, ou lorſqu'on ne peut pratiquer autant de foſſes dans les ſouterrains, qu'on auroit beſoin de les multiplier dans la diſtribution d'un Plan. Nous convenons que la conſtruction des aiſances dont nous parlons, occaſionne une certaine dépenſe; mais l'avantage qui en réſulte ne doit jamais empêcher leur uſage dans un Bâtiment un peu conſidérable, ni même dans une Maiſon ordinaire. Chez les particuliers, pour ne pas trop multiplier les frais, on tâche de faire répondre ces différentes Garderobes dans une même foſſe : d'ailleurs, au lieu de faire ces ſoupapes en marbre, en bronze & en marqueterie, on peut faire le bloc en pierre, les poignées en fonte très-ſimple & ſans ornements, & les banquettes en menuiſerie, au lieu d'ébéniſterie.

Les communications qu'on eſt obligé de pratiquer, entre les Lieux à ſoupapes, & les Appartements de Maîtres, pour faciliter l'uſage de ces

petites pieces, font ſouvent, qu'on eſt obligé d'uſer de formes irrégulieres, dans leur Plan; mais on doit alors profiter de ces mêmes irrégularités, pour former des armoires capables de contenir différents uſtenſiles néceſſaires à la propreté. En général, les portes de ces Garderobes doivent être à un ſeul ventail, les corniches être peu élevées, les moulures des lambris & les couronnements peu ſaillants, ſouvent même, la Peinture doit y être préférée aux corps de relief, &c. Revenons à préſent aux pieces des grands Appartements.

Celle marquée P 6, eſt encore un Cabinet de vingt-un pieds de hauteur, de largeur & de profondeur : il doit être décoré avec quelque magnificence; non-ſeulement, parce qu'il fait partie de la principale enfilade A B; mais parce qu'il eſt intermédiairement placé entre une Chambre de parade & une grande Galerie. Cette piece P 6 peut ſervir ici au Propriétaire, pour y donner des audiences ſecrètes à des perſonnes de conſidération qui y ſeroient annoncées de préférence, par le Veſtibule P 9, & par la grande Gallerie. C'eſt dans ce Cabinet, que doit être néceſſairement placé un bureau, pour y dreſſer des tranſactions, y ſigner les expéditions, les dépêches, &c. Alors l'arriere Cabinet P 5, ſerviroit à tenir le premier Secrétaire, qui, des dehors, entreroit par une des arcades qui lui ſert de croiſée. Au reſte, comme le Plan dont nous parlons, eſt ſuppoſé élevé à la campagne, & qu'ordinairement on vient s'y délaſſer des occupations de la Ville; l'arriere Cabinet P 5 pouroit ſuffire, pour contenir le bureau & les papiers du Maître. Par ce moyen, celui P 6, reſteroit libre en faveur

de la principale enfilade : mais, à tout événement, il ſeroit bon de méditer le genre de la décoration de cette piece, afin que, dans le beſoin, les attributs & les allégories qui y ſeroient répandus, puſſent correſpondre, & à la magnificence des Appartements voiſins, & à l'uſage particulier auquel cette piece pouroit être deſtinée.

Ce Cabinet eſt éclairé par deux croiſées donnant ſur le Jardin; l'un des murs de refend de cette piece ſe trouve placé à droite dans la partie anguleuſe K : ce mur de refend eſt double, tant à cauſe de la ſymétrie des écoinçons, que parce que cette partie anguleuſe devoit être renforcée, pour ſatisfaire à la ſolidité de cet angle rentrant. Au reſte, ces deux murs ici ſont réunis enſemble à la hauteur d'environ dix pieds, par une voûte qui forme liaiſon dans ſa partie ſupérieure. C'eſt ſur l'un de ces murs que ſe trouve placée la cheminée; autrement, il auroit fallu l'adoſſer à celui qui ſépare la chambre de parade de ce Cabinet : alors, ſans la raiſon de ſolidité dont nous parlons, on auroit pu ſe contenter d'une ſeule cloiſon en brique, en charpente, ou en menuiſerie, telle qu'on en remarque dans les Salles d'aſſemblée M 6 & M 10. D'un autre côté, il faut ſe ſouvenir que nous avons recommandé de placer, autant qu'il eſt poſſible, les cheminées en face des principales entrées; d'ailleurs, il étoit important de fortifier, par un double mur, cette partie du Bâtiment, comme nous l'avons obſervé dans le côté oppoſé de cet Edifice, ainſi qu'aux angles rentrants K du côté de l'entrée : de plus, ces doubles murs n'occaſionnent pas une dépenſe

conſidérable pour un Edifice auſſi important. Autre choſe ſeroit, s'il s'agiſſoit d'un Bâtiment économique, où il faudroit même tâcher d'adoſſer les cheminées les unes contre les autres, pour les réunir à leur extrémité ſupérieure, dans une même ſouche, & éviter la réitération du percement des combles; ainſi que nous l'expliquerons en parlant des couvertures & des différents objets d'économie dont il convient d'uſer, lors de la conſtruction.

Des Galleries.

Les Galleries étant toujours un objet très-important dans un Edifice; non-ſeulement, nous allons donner la deſcription de celle compriſe dans notre Plan; mais encore rapporter les dimenſions de la plupart de celles de nos Maiſons Royales & de nos grands Hôtels, afin de donner à nos Eleves une idée diſtincte de l'uſage, de la proportion & de la décoration de ces ſortes de pieces.

La Gallerie P 7 (*d*) a vingt-quatre pieds de largeur ſur cent vingt-ſept de longueur, & vingt-quatre de hauteur; en ſorte que ſa largeur eſt à peu-près à ſa longueur, comme un eſt

(*d*) Gallerie, en Latin *Porticus*, s'entend d'un lieu couvert, mais percé d'arcades, pour communiquer extérieurement autour d'un Edifice conſidérable. C'eſt ce que nous appelons chez nous Portique. Les Galleries comme nous l'entendons, ſont des pieces intérieures décorées avec magnificence, ornées d'Architecture, de Sculpture & de Peinture, & où quelquefois on fait entrer les bronzes, les dorures & les glaces, ſelon l'uſage particulier de ces ſortes de pieces, & l'importance des Edifices où elles ſont élevées.

à cinq, non compris les tours creuſes pratiquées dans ſes extrémités. Ces tours creuſes forment vouſſure, & par-là ſemblent raccourcir à l'œuil la longueur de cette Gallerie. Cependant on ne doit faire uſage de ces moyens qu'avec beaucoup de prudence; car, ainſi que nous l'avons remarqué plus d'une fois, il ne faut jamais abuſer des tours rondes, des tours creuſes & des pans coupés, dans les décorations graves, & qu'on veut tenir régulieres. Ce qui nous a déterminé ici à faire uſage de ces arrondiſſements, ce n'eſt pas la crainte que cette piece ne parût avoir trop de longueur, puiſque, comme nous le verrons dans la ſuite, les grandes Galleries peuvent avoir juſqu'à ſept fois leur largeur; c'eſt la difficulté d'éclairer ſuffiſamment les deux extrémités de cette piece, par raport à la diſpoſition des croiſées extérieures: celles ci, ſans cela, auroient occaſionné des écoinçons trop conſidérables, & une certaine obſcurité que ces tours creuſes en vouſſure, ſemblent faire diſparoître. Nous obſerverons néanmoins deux choſes: lorſqu'on eſt obligé de faire uſage de ces tours creuſes, premierement on doit faire en ſorte que ces arrondiſſements ſoient proportionnés à la grandeur de la piece, pour que les angles de la corniche puiſſent ſe remarquer aſſez, & concourir à la beauté de tout l'enſemble: ſecondement il faut obſerver, autant qu'il eſt poſſible, que ces formes circulaires ſoient répétées dans leurs côtés oppoſés, afin de ſatisfaire à la ſymétrie, ſur-tout lorſque l'entrée principale de ces ſortes de pieces ſe trouve placée ſur la longueur, comme dans notre Plan. Il eſt vrai que ces portes, ainſi diſpoſées, ne produiſent jamais un auſſi bon effet, que lorſqu'on entre par l'une des extrémités, comme à Verſailles, à Meu-

don, à Saint-Cloud, à Paris, dans celles du Palais Royal, de l'Hôtel de Toulouſe, de Villars, &c.

On remarque, dans cette derniere, des arrondiſſements placés dans les deux angles du fond, beaucoup trop petits, comparaiſon faite avec la grandeur de la piece. Au reſte, cette piece eſt moins une Gallerie, qu'un très-grand Cabinet, lorſqu'on vient à comparer ſa longueur avec ſa largeur. Chaque genre de pieces doit avoir un rapport relatif à ſon uſage, & le mérite principal eſt d'obſerver les dimenſions qui y conviennent; rapport trop négligé dans la piece que nous citons; les ornements d'ailleurs en ſont trop frivoles, quoique d'une aſſez bonne exécution.

La Gallerie de l'Hôtel de Toulouſe, au contraire, a de longueur près de ſix fois ſa largeur; ſes ornements ſont d'un excellent genre, & peuvent ſervir d'exemples à beaucoup d'égards, pour la décoration de ces ſortes de pieces; auſſi en donnerons-nous les deſſins, dans le Volume ſuivant. Nous dirons ſeulement ici, que les trumeaux placés entre les croiſées de cette Gallerie, paroîtront trop larges, ce qui apporte un peu d'obſcurité dans cette piece; mais, d'un autre côté, cette largeur, occupée par d'excellents tableaux, produit un admirable effet, & l'on peut remarquer, que le peu de lumiere dont nous parlons, eſt racheté avec beaucoup d'art, par les glaces placées en face des croiſées; ſituation, ſeule convenable pour ces corps tranſparents: peut-être même le manteau de la cheminée, ſituée en face de l'entrée, auroit-il mieux été occupé par un bas-relief que par une glace; ce bas-relief auroit été aſſorti au compartiment de la voûte, qui, d'accord avec celui des lambris, les peintures &

la dorure, forme un tout intéreſſant, digne des talents de Vaſſé le pere, qui a été chargé de l'ordonnance & de l'exécution de ce chef-d'œuvre.

La Gallerie du Palais Royal, n'a de longueur qu'environ quatre fois ſa largeur ; au reſte elle eſt décorée avec une très-grande magnificence. Peut-être les ornements y ſont-ils trop prodigués ; mais ils ſont d'un très-beau choix. D'ailleurs, cette Gallerie eſt bien annoncée par le Sallon de tableaux qui la précede ; ce Sallon eſt éclairé par en-haut. Nous ſaiſiſſons cette occaſion, pour obſerver, qu'il conviendroit que toutes les pieces un peu ſpacieuſes, & de l'eſpece de celle-ci, fuſſent ainſi éclairées ; autrement, on jouit imparfaitement des chefs-d'œuvre qu'elles contiennent ; auſſi, dans le même Palais, en a-t-on pratiqué un autre, où ſont rangés avec beaucoup d'ordre, les Ouvrages des plus grands Peintres. Il nous ſemble que ces deux exemples devroient ſuffire, pour déterminer nos Artiſtes à faire un plus fréquent uſage, dans nos Appartements, de ces pieces à double étage. Cependant, à l'exception du Palais dont nous parlons, elles ne ſe rencontrent dans aucun de nos Hôtels, ni chez nos riches particuliers, quoique la plupart des Amateurs de la Peinture ſoient convaincus du bon effet que produiſent ces pieces éclairées par en-haut, comme nous le propoſons. En effet, on ne peut diſconvenir que les Cabinets de nos Curieux, ni même les Appartements dans leſquels ſont expoſés les tableaux du Roi aux Luxembourg, ne ſoient mal éclairés : néanmoins les tréſors qu'ils contiennent méritent bien la peine qu'on y réflechiſſe ; puiſque cette lumiere mettroit en même temps, dans tout leur jour, les talents des grands Artiſtes,

qui se sont signalés dans les trois Ecoles, & qu'on rassemble assez volontiers dans ces sortes de pieces.

Nous pensons encore que les Galleries qui servent à renfermer assez ordinairement ce que chaque particulier a de plus précieux en ce genre, seroient aussi très-bien éclairées de cette maniere. On devroit peut-être en user de même pour les Bibliothéques & les Cabinets d'estampes; d'ailleurs, la décoration de ces derniers deviendroit plus symétrique, & ce jour seroit plus propre que tout autre, au recœuillement nécessaire à l'étude. Il est vrai qu'on ne peut guère tirer parti de ce genre de pieces, que lorsqu'elles entrent dans la premiere composition du Plan, & qu'il est difficile de les pratiquer ainsi, dans d'anciens Edifices, sans faire de très-grands sacrifices, dans les pieces du premier étage, à cause de la construction des lanternes ou calottes qu'il y faut pratiquer, pour attirer des dehors une lumiere convenable dans les dedans; nous ajouterons même que notre climat, plus sujet aux neiges que les pays méridionnaux, apporte souvent de grands obstacles pour ce genre de couverture; mais, sans s'arrêter à ces difficultés, l'art pouvant les soumettre toutes, disons que, soit qu'on les éclaire par en-haut, comme on a vu long-temps le grand escalier des Ambassadeurs à Versailles, soit qu'on tire ces jours par des croisées supérieures, comme au Palais Royal, ou par des croisées attiques, comme on l'a pratiqué dans le second Cabinet de tableaux du même Palais, la dépense ne devient jamais assez considérable, pour rebuter un Propriétaire assez opulent d'ailleurs, pour acquérir une collection de tableaux d'un grand prix.

Nous obſerverons néanmoins, qu'en tirant ces jours par en-haut, il faut éviter d'orner les extrémités ſupérieures de ces ouvertures, par des vouſſures portées trop près des calottes du plafond, ces deux formes en tour creuſe, produiſant une monotonie déſagréable à l'œuil. D'ailleurs, les ornements de Peinture ou de Sculpture qu'on introduit quelquefois dans ces vouſſures, ne ſe trouvant éclairés que de reflet, produiſent rarement l'effet qu'on a droit d'en attendre.

Nous dirons de plus que, lorſqu'on éclaire ces pieces par des lanternes verticales, il faut faire enſorte que la largeur de ces dernieres ſoit au diamètre total, comme trois eſt à cinq; & que leur hauteur ait les deux tiers de leur largeur, non compris la calotte de leur plafond. Les jours tirés d'en-haut, par des glaces inclinées, peuvent être tenus moins conſidérables : il ſuffit que leur largeur ſoit à celle de la piece, comme deux eſt à trois, & que leur hauteur ait les deux cinquiemes de leur largeur. Cette derniere maniere a moins de dignité, quoique le grand eſcalier des Ambaſſadeurs à Verſailles, déja cité, fût éclairé ainſi. On a ſuivi à peu-près les mêmes proportions dans la nouvelle Chapelle de Saint-Méry; mais la diſpoſition de celle de Saint-Jean-en-Grêve dans le même genre, nous plaît davantage.

Au reſte, il faut convenir, que cette maniere de tirer les jours par des lanternons, ne peut réuſſir que dans les pieces d'un certain diamètre; parce que ces lanternons, ainſi continués dans des Galleries, deviendroient difformes, en comparant leur largeur avec leur longueur : il faudroit alors les diviſer en pluſieurs parties, & cette diviſion paroîtroit meſquine dans une piece

d'eclat. Cette méthode ne peut donc raiſonnablement être admiſe que pour les dortoirs dans nos Maiſons Religieuſes, ou pour les corridors dans nos Maiſons de plaiſance.

En général, il convient que les Galleries à rez-de chauſſée, qui ſont partie des Appartements de ſociété, & qui donnent ſur des Jardins parés, ſoient éclairées comme toutes les autres pieces de l'Edifice. En effet, ces Galleries étant ordinairement deſtinées pour le jeu, le bal & les concerts, il eſt intéreſſant que, de l'intérieur de ces pieces, une nombreuſe aſſemblée puiſſe jouir de l'aſpect des dehors : on jouit de cet avantage dans celle de Choiſy-le-Roi. Ces divers uſages auxquels on deſtine les Galleries, font qu'on en diſtingue de quatre eſpèces : celles qui, diſtribuées, comme nous le diſons, à rez-de-chauſſée, ſervent d'aſile à la ſociété : celles qui, dans les Maiſons Royales, ſervent de communication aux grands Appartements : celles deſtinées à ſervir de Bibliothèques, ou à contenir des tableaux ; & celles où l'on raſſemble des machines, des curioſités d'Hiſtoire naturelle, des médailles, &c.

Par ces différentes deſtinations, il eſt aiſé de concevoir la néceſſité de varier la forme, la diſpoſition & l'ordonnance de ces différentes Galleries. Par exemple, les premieres doivent être ſuſceptibles, dans leur décoration, de tous les objets d'agrément, tels que la Sculpture, les tableaux, les bronzes, les glaces, & tout ce qui peut inſpirer la gaieté & l'enjouement : les ſecondes doivent être traitées avec plus de majeſté ; le choix de la matiere, la proportion de l'Architecture, le détail des ornements, & la beauté de leur exécution, doivent avoir la préférence ſur l'élégance

des formes, & la multiplicité des contours. La ſimplicité doit régner dans l'ordonnance des troiſiemes; & l'arrangement des Livres, ſuivant l'ordre des matieres, doit former leur beauté principale. Le mérite des quatriemes enfin, doit conſiſter dans la diſtribution des corps d'armoire qui doivent contenir les différents genres de curioſités qu'on y raſſemble; elles doivent avoir peu d'ornements, à deſſein que l'attention des ſpectateurs ſe puiſſe porter toute entiere & ſans diſtraction, ſur les beautés de la nature.

Rarement pratique-t-on des cheminées dans les grandes Galleries; celles de Verſailles, de Meudon, de Saint-Cloud, du Vieux-Louvre n'en ont point. On en a placé une à la Gallerie du Palais Royal, à celle du Luxembourg, à l'Hôtel de Villars, & à celui de Toulouſe; mais ces cheminées ont été introduites dans les grandes pieces que nous citons, plutôt pour la magnificence, que pour l'utilité; puiſqu'autrement il faudroit en placer à chaque extrémité, ou bien les ranger ſur la longueur, ainſi qu'on le remarque dans l'une des Salles du grand Appartement du Luxembourg. Or, ſelon nous, ces cheminées placées ainſi, font un effet déſagréable; & nous croyons qu'il vaudroit mieux les ſupprimer tout-à-fait, lorſqu'une n'y peut ſuffire.

Dans notre Plan, il s'en remarque une ſeule en face des croiſées, à deſſein de conſerver l'enfilade G H, que d'ailleurs, nous ne pouvions interrompre, en faveur de la principale entrée de notre Gallerie, par le Veſtibule P 9. D'un autre côté, la Chapelle P 8 ſe trouvant placée à l'une de ſes extrémités; il étoit eſſenciel d'en procurer le coup d'œuil, de l'intérieur de la Gallerie, lorſque

les Maîtres s'y rendroient pour entendre la Meſſe. Nous ne diſſimulerons pas néanmoins, que la ſituation de cette Chapelle devient un obſtacle à l'enfilade G H, n'étant guère convenable, à l'exception des heures conſacrées au ſervice divin, que ce lieu de recœuillement faſſe partie d'un grand Appartement, & que ſur-tout il ſe trouve placé à l'extrémité d'une Gallerie deſtinée, chez un grand Seigneur, à recevoir, les jours de galas, nombreuſe compagnie. Cette Chapelle ne peut donc ſe tolérer ainſi, que parce que la Gallerie P 7 fait ici partie de l'Appartement de parade, & non de celui de ſociété : autrement, il auroit fallu tranſporter cette Chapelle par-tout ailleurs, par exemple, dans le Cabinet ou petit Sallon marqué M 6. Elle auroit eu alors pour principale entrée, la Bibliothèque ou le grand Cabinet M 5 ; lieu plus convenable que tout autre pour précéder une Chapelle particuliere, ainſi que nous aurons occaſion de le dire dans la ſuite. Sans cette tranſpoſition, il eſt aiſé de remarquer que l'enfilade G H n'eſt d'aucune utilité pour cette Gallerie, puiſque, dans l'état actuel de notre Plan, d'une part, la porte qui donne entrée dans la Chapelle, doit, par décence, être preſque toujours fermée, & que, de l'autre, celle du Veſtibule P 9, qui donne entrée à cette Gallerie, ne doit s'ouvrir, que pour introduire ou reconduire les perſonnes à qui, de préférence & par diſtinction, le Propriétaire déſireroit donner le matin des audiences ſecrètes, ou l'après midi, ſans troubler la ſociété qui ſe tiendroit aſſemblée dans les différentes pieces qui ſervent à former l'enfilade A B.

Notre Gallerie eſt éclairée par ſept portes croiſées : vis-à-vis de celle du milieu, eſt la che-

minée, à la place de laquelle on pouroit ſubſtituer un trumeau de glace, ſi l'on craignoit qu'une ſeule fût inſuffiſante pour échauffer cette piece : en face de chacune des autres croiſées, ſont placées des arcades feintes, renfermant auſſi des glaces ; ſoit que ces arcades contiennent des portes à placard, des ouvertures, ou ſeulement des niches en renfoncement : nous diſons des ouvertures, parce que nous avons réſervé deux croiſées vers K ; or, non-ſeulement nous croyons que celles-ci procureroient un jour louche ; mais que ces deux percés ſont inutiles, parce qu'ils pouroient nuire à l'accord général, & empêcher d'examiner avec attention, les ornements dont cette Gallerie pouroit être ornée. D'ailleurs, ces deux ouvertures ſont, pour ainſi-dire, indépendantes des dehors, & les glaces qu'on y ſubſtitueroit intérieurement, ainſi que toutes celles rangées de ce côté, contribueroient à répéter, du dedans de cette Gallerie, le ſpectacle des Jardins : derniere conſidération qui nous a fait préférer d'éclairer cette Gallerie à rez-de-chauſſée, par des portes croiſées, & non en lanternes, comme nous venons de le propoſer pour les Bibliothèques ou les Cabinets de tableaux placés au premier étage. Pour bien éclairer la partie ſupérieure de la Gallerie de notre Plan, & toutes celles de ſon eſpece, il convient de terminer les portes croiſées qui l'éclairent, en vouſſure ; cette maniere procure plus de lumiere au plafond : mais il eſt intéreſſant de prendre garde de ne pas faire les corniches en gorge, principalement, lorſqu'au deſſus, on pratique une calotte, parce que ces triples courbes placées l'une ſur l'autre, produiſent un mauvais effet, qui doit au moins faire

préférer un entablement régulier, parce que la frise verticale de celui-ci apporte un repos, qui, placé entre la vouſſure de la croiſée, & la courbure de la calotte du plafond, empêche la monotonie que préſenteroient néceſſairement ces trois eſpeces de tours creuſes; répétition toujours déſagréable dans l'ordonnance de la décoration des dedans. Il eſt vrai que les vouſſures dont nous parlons, ne ſont pas continues dans toute la longueur de la piece; mais il ne faut pas moins prendre garde, que les trumeaux n'ayant guère dans les dedans, que la moitié de la largeur des croiſées, ces vouſſures réitérées occaſionnent, comme nous venons de le remarquer, une répétition que l'homme d'expérience ſait éviter; laiſſant à la mode ou à la routine, tout ce qui ne préſente qu'imparfaitement les vraies beautés de l'art & l'arrangement de ſes parties.

Lorſque dans les Galleries dont nous parlons, ou dans les autres pieces d'un Edifice, on introduit des glaces, ſoit, parce que ces pieces ſont fréquentées bien avant dans la nuit, à raiſon de leur uſage; ſoit que, dans le jour, ces corps tranſparents contribuent à répandre une lumiere plus abondante, on doit prendre garde que ces glaces ſemblent agrandir l'eſpace de ces pieces; que, pour cela, il convient de donner aux membres d'Architecture, & aux ornements de la décoration, un caractère de légéreté, qui ſatisfaſſe à la fois, & à la grandeur réelle de la piece, & à l'augmentation apparente que ſemble lui procurer l'effet des glaces. Il eſt aiſé de concevoir, par exemple, que ſi l'on en introduit dans les trumeaux, tel qu'il s'en voit à l'Hôtel de Villars; alors ces glaces avec le vide des croiſées, donnent

à la

à la Gallerie, l'air d'être percée à jour : raiſon qui, ſans doute, a porté l'Architecte à uſer de trop de légéreté dans les ornements : ainſi la Gallerie de l'Hôtel de Toulouſe nous plaît beaucoup plus, parce que, dans les trumeaux, on a placé des tableaux, & qu'on n'a mis des glaces qu'en face des croiſées.

Nous remarquerons encore qu'il eſt eſſenciel, dans ces ſortes de pieces, lorſqu'on fait uſage des glaces, de ne pas en diſtribuer dans tout le pourtour, principalement, lorſque la hauteur du plancher n'eſt que moyenne ; parce que néceſſairement cette multiplicité de corps tranſparents, ſemble agrandir le diamètre de la piece, ce qui fait paroître le plafond trop bas. D'ailleurs, nous croyons qu'il convient de les ſupprimer tout-à-fait, lorſque les trumeaux intérieurs ont moins que la moitié de la largeur des croiſées : car ces glaces qui préſentent des vides, ſemblent devoir être aſſujéties en quelque ſorte, à la proportion réguliere des ouvertures réelles : rapport auquel on ne prend pas aſſez garde, quand on leur donne de hauteur juſqu'à trois fois, ou trois fois & demie leur largeur. Souvent on tombe encore dans le défaut d'approcher les bordures de ces glaces, ſi près des chambranles, des portes ou des croiſées, que ces corps ſolides paroiſſent à peine avoir ſix ou ſept pouces de largeur, comme on le remarque au grand Cabinet de l'Hôtel de Belle-Iſle : ce qui, non-ſeulement préſente un défaut de ſolidité ; mais ne laiſſe aucun eſpace convenable, pour pouvoir placer ſur ces pieds-droits, des girandoles, des portieres, des rideaux, &c.

Dans les tours creuſes, placées aux extrémités de notre Gallerie, on pouroit pratiquer des ni-

ches, pour recevoir des ſtatues, telles qu'il s'en voit dans celle de l'Hôtel de Toulouſe à Paris; néanmoins, malgré cet exemple aſſez célèbre, ce genre de décoration nous paroît peu propre à figurer avec les ornements, les glaces & la peinture, dont ces ſortes de Galleries ſont ordinairement ornées, ces niches ne pouvant guères convenir, que lorſque ces Galleries ſont toutes décorées d'Architecture, de Sculpture & de tableaux; comme celles de Meudon, de Clagny, & celle d'Apollon au Vieux-Louvre; ou bien dans les Galleries de magnificence, telles qu'à Verſailles, où les matieres précieuſes, la Sculpture, la Peinture, les bronzes, les glaces, ſont mariés avec beaucoup d'art, & où néanmoins on remarque des ſtatues, ſans être enfermées dans des niches, ces dernieres ne nous paroiſſant guères convenables, que dans l'intérieur des Temples, ainſi que nous l'avons déja expliqué dans les Volumes précédents. Néanmoins, lorſqu'on croit pouvoir faire uſage des niches, dans les pieces dont nous parlons; il faut conſulter ſi les murs qui les reçoivent ont aſſez d'épaiſſeur pour pouvoir donner à ces niches une profondeur, qui les rende capables de recevoir les ſtatues & les attributs, ſans que celles-ci ſoient obligées d'excéder le devant de leur demi-diamètre; puiſqu'autrement, on eſt obligé de faire placer les ſtatues en porte-à-faux ſur des culs de lampes; ainſi qu'on l'a pratiqué contre toute idée de vraiſſemblance, dans la Gallerie de l'Hôtel de Toulouſe, & dans celle de Meudon. N'en doutons point, on doit préférer à ces niches imparfaites, de grandes torchieres, des candélabres, quelques beaux médailliers ou des meubles, dans le goût de

ceux que Boulle, le plus célebre Sculpteur, & le plus habile Ebéniſte que la France ait produit de ſon temps, a fait exécuter, dans nos Maiſons Royales; ou ſi, enfin, les ſtatues paroiſſent néceſſaires ici, en faveur de la grandeur du vaiſſeau, il faut qu'elles ſoient iſolées & portées ſur des piédeſtaux qui prennent naiſſance ſur le parquet. Paſſons à préſent à la Chapelle placée au bout de notre Gallerie.

Des Chapelles, faiſant partie des Appartements des Edifices de quelque importance.

Les Chapelles dont nous nous propoſons de parler ici, ſont de petites Egliſes à rez-de-chauſſée, avec Tribune pour la Muſique, comme celle de Verſailles & celle de Fontainebleau; ou bien, dans un Palais, c'eſt une piece attenant les grands appartements, & dans laquelle eſt un Autel pour dire la Meſſe & l'entendre, ſans ſortir du principal corps-de-logis, telles que ſont à Paris, celles des Palais des Tuileries & du Luxembourg. Lorſque ces Chapelles ſont détachées des Bâtiments, on les déſigne en dehors, par quelques ſymboles puiſés dans le Chriſtianiſme; autrement, il faut s'en abſtenir; ces ſymboles ſe trouvant le plus ſouvent confondus avec les allégories profanes de l'Edifice, & plus ſouvent encore, avec les attributs du Paganiſme; ainſi qu'on le remarque au Palais du Luxembourg du côté des Jardins.

Quelquefois ces Chapelles ſont pratiquées tout près des principales pieces, comme au Château de Vincennes, à celui de Belle-Vue & ailleurs: ce qui diſpenſe de traverſer tous les grands Appartements, comme à Verſailles, à Fontainebleau,

à Meudon; ou bien de descendre & de monter de Appartements dans la Chapelle, pour entendr la Messe; comme aux Tuileries & au Luxem bourg; situation peu commode, l'hiver, à caus de l'air froid qu'on éprouve, pendant la longueu du trajet. Au reste, il faut convenir que si, d'u côté, ce trajet n'est pas sans difficulté, de l'autre il est contre la bienséance de placer ces Cha pelles trop près des pieces de société; puisque raisonnablement, elles doivent être éloignées d toute action mondaine. Mais c'est, sur-tout, mar quer à cette même bienséance, que de les placer comme on ne le fait que trop communément, atte nant les Anti-chambres où se tient la livrée, o dans des retranchements pratiqués dans les Salle à manger.

La décoration des Chapelles dont nous par lons, n'exige pas moins de retenue dans son or donnance, que de précautions pour ce qui re garde leur situation & leur disposition: leur gran deur & leurs dépendances doivent aussi être pro portionnées à l'étendue de l'Edifice, au nombr des Maîtres, & à celui des Domestiques; ensort que, selon le besoin, on pratique des tribunes par distinction pour les premiers, & des place particulieres pour les derniers: ce qui détermin souvent à faire monter de fond ces Chapelles comme celles de Choisi, de Meudon, &c. & ain: que nous l'avons pratiqué dans celle marquée P 8 d notre Plan, dont la forme circulaire est de vingt quatre pieds de diamètre, & s'éleve dans tout la hauteur de l'Edifice; de maniere que, pou arriver aux Tribunes elevées au plain-pied de terrasses du premier étage, on peut, de l'in térieur de la Gallerie P 7, y monter par l

petit Escalier *f*, pris dans le massif des murs.

Cette Chapelle est éclairée par trois grandes arcades à rez-de-chaussée, & par sept autres placées au-dessus (*e*), & dont les embrasures servent de tribunes, qui se communiquent par un trotoir formé sur la saillie de la corniche; ainsi qu'on le remarque dans le Plan du premier étage de ce projet, Planche XLI.

Au rez-de-chaussée, & en face de l'enfilade de la grande Gallerie, est placé un autel & un retable, qui est détaché du nu du mur, de trois pieds & demi; ce retable est adapté contre un lambris de neuf pieds de hauteur, derriere lequel est pratiquée une petite Sacristie *g*, un passage extérieur *h*, & un Oratoire *i* pour l'Aumônier; qui, des dehors, peut entrer dans cette Chapelle, sans passer par les Appartements: ce lambris est continué circulairement par une balustrade d'appui, élevée sur trois marches; elle forme, à rez-de-chaussée, des tribunes basses, qui, par la profondeur des embrâsures *l*, procurent un espace suffisant, pour contenir des siéges, des banquettes, &c.

Cette Chapelle est terminée en calotte ornée d'arcs doubleaux qui répondent à chaque trumeau placé entre les huit arcades du premier étage. Elle est supposée construite en pierre de Liais, & son ordonnance composée de grandes parties. Les ornements doivent y être distribués avec choix & sans confusion; la proportion & la simplicité doivent y présider plus que dans tout au-

(*e*) La huitieme est feinte à cause de la communication du petit escalier.

tre genre de décoration ; car il ne convient point ici d'employer des ornements frivoles, ou des formes haſardées ; ils ſont trop contraires à la majeſté du lieu : celles de Meudon, de Clagny & de Seaux ſont des modèles à imiter, & toutes les trois préférables à toutes celles que nous ne citons pas, mais où l'on remarque que l'Architecture, la Peinture & la dorure n'offrent que de la profuſion, & de trop petites parties : exemples dangereux qui nous portent à répéter, que le premier mérite de l'Architecte conſiſte à monter le ſtyle de ſon ordonnance, à raiſon de la deſtination des lieux, & des matieres qu'il doit employer ; autrement, toutes ſes productions ſe reſſemblent, quoiqu'élevées pour des fins différentes.

Nous avons déja déſaprouvé dans notre Plan, la poſition de cette Chapelle, placée à l'extrémité d'une Gallerie de communication aux Appartements ; cette poſition n'étant guères favorable que dans le cas d'un Palais Epiſcopal, ou de tout autre Edifice de ce genre : parce qu'alors la porte qui eſt vis-à-vis l'autel, étant ouverte, procureroit la facilité au Prélat d'entendre la Meſſe, de l'intérieur de la Gallerie : mais ici, cette Chapelle prive néceſſairement cette Gallerie du ſpectacle des Jardins ; coup d'œuil trop intéreſſant pour être négligé, dans un Edifice de l'eſpece de celui dont nous parlons : auſſi, avons-nous déja avancé, qu'elle ſeroit mieux ſituée dans le Cabinet ou petit Sallon N 6, l'enfilade E F, étant interceptée par le mur de refend qui diviſe les pieces O 2 & O 3, à cauſe de la Chambre à coucher qui fait partie de l'Appartement privé ; ainſi que nous le dirons bientôt.

La piece P 9, eſt un Veſtibule de forme circulaire de vingt-quatre pieds de diamètre, qui donne entrée à la Gallerie; & celle-ci à l'Appartement de parade P, ſans être obligé de paſſer par celui de ſociété M; de maniere, qu'en tranſpoſant la Chapelle dans la piece N 6, la Gallerie pouroit avoir, à l'une de ſes extrémités, un Sallon, dont la forme figureroit avec le Veſtibule. On pouroit même orner ce dernier, à raiſon de la magnificence répandue dans l'ordonnance de la Gallerie, & du Sallon qui prendroit la place de la Chapelle. Ce Sallon & le Veſtibule n'auroient à la vérité, que vingt-un pieds de hauteur; celle des planchers étant aſſujétie aux pieces de deſſus; mais cela n'empêcheroit pas que la Gallerie en eût vingt-quatre : ces trois pieds d'augmentation pouvant être pris dans la hauteur des combles qui couvrent les ailes ſimples de ce projet.

La chambre de parade N 1, dont nous avons parlé, en décrivant celle P 1, a ſa principale entrée par les pieces M 7, M 6, M 4, M 3 & M 1, qui compoſent l'Appartement du Maître, & celui de ſociété. Cette piece N 1, a pour dépendances celles N 4, N 5 & N 6. Nous avons nommé celle marquée N 4, arriere Cabinet; la Chambre N 1, étant précédée d'un Cabinet proprement dit : enſorte que la piece N 4, peut ſervir à contenir un bureau, & à donner entrée à la piece N 5, qui ſerviroit de Bibliothèque d'une ſuffiſante grandeur, pour une Maiſon de plaiſance : elle auroit d'ailleurs, pour ſupplément, le petit Sallon ou Cabinet N 6, capable de contenir des curioſités, des tableaux, des eſtampes, &c. Pour le ſervice du Maître, nous avons pratiqué une Garderobe particuliere N 7; afin que, livré à l'étude, il ne

ſoit pas obligé de traverſer ſon Appartement, pour venir chercher celle M 2; précaution néceſſaire à obſerver dans la diſtribution d'un Plan; l'Appartement P étant, comme nous l'avons déja dit, un Appartement de parade, & celui O, que nous allons décrire, un Appartement privé, deſtiné pour la Maîtreſſe du logis.

Les pieces O 1, O 2, O 3, 4, 5 & 6, compoſent l'Appartement d'habitation deſtiné pour la Maîtreſſe de la Maiſon; auſſi n'eſt-il pas compris dans l'enfilade A B, ni dans le dénombrement des pieces indiquées dans notre Plan M, N, P. Cet Appartement privé, placé près de celui N, habité par le Propriétaire, a ſon entrée particuliere par l'Anti-chambre O 1; entrée qui ne doit avoir rien de commun avec celles par où les Etrangers arrivent; mais ſeulement pour les perſonnes en familiarité avec la Maîtreſſe qui réſide dans cet Appartement. Celui-ci eſt compoſé d'une Antichambre, dont les angles ſont à pans coupés; elle a vingt-quatre pieds de diamètre, & eſt éclairée par trois portes croiſées; elle peut être échauffée par un poële introduit dans la cheminée placée dans l'un de ſes angles. La décoration de cette Antichambre doit être de menuiſerie compartie à grands panneaux, ſans Sculpture, dorure, ni glaces, non-ſeulement à cauſe du ſéjour continuel des Domeſtiques; mais encore, parce que cette piece eſt la premiere, qui donne entrée à l'Appartement d'habitation, lequel, comme privé, peut être décoré avec moins de magnificence; & comme tel, il eſt convenable qu'il n'ait aucune communication avec l'enfilade E F. Cette communication ſe trouve ici interceptée par le mur de refend qui ſépare la piece O 3 de celle

O 2 ; ainſi que nous l'avons déja remarqué.

Dans l'un des maſſifs des pans coupés de cette piece, eſt placé un petit eſcalier à vis évidée, ainſi qu'il s'en trouve pratiqués dans les autres Pavillons placés dans les angles de cet Edifice : ces eſcaliers ſervent à monter au premier étage élevé ſur ces Pavillons. A la droite de cette Antichambre, eſt un bouge marqué O 7, nommé ainſi, parce que cette petite piece eſt peu éclairée, & qu'elle ne ſert ordinairement qu'à contenir du bois pour les Appartements, & pour ſerrer les uſtenſiles utiles aux Domeſtiques : enſorte que, par ce moyen, ces bouges ou dépots débarraſſent les Antichambres, & les tiennent dans un certain état de propreté.

De cette Antichambre, on paſſe dans une Salle de compagnie ou Cabinet de jour O 2, éclairé par trois croiſées qui donnent du côté de l'entrée : celles du côté du Jardin ne ſont que feintes ; l'axe de ces dernieres ne ſe rencontre pas avec les autres, à l'exception de celles qui pouroient s'alligner avec l'enfilade V X : mais nous n'en avons point fait uſage ici, parce que cet allignement ne ſe trouvant pas placé dans le centre de la piece, nous croyons qu'il vaut mieux intercepter cette enfilade, que d'en faire uſage dans l'un de ſes angles ; ſur-tout lorſque la piece ſe trouve ſuffiſamment éclairée ; ces jours placés ainſi, produiſent un louche qui réuſſit toujours mal, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Nous avons placé la cheminée de cette piece en face de ſa principale entrée; &, par cette poſition, elle arrête l'enfilade E F, pour les raiſons que nous venons de rapporter. A la gauche de cette cheminée, eſt placée une porte à placard, qui

donne entrée à la chambre à coucher O 3; enſorte que l'enfilade E F, peut reprendre ſon alligne-ment, depuis la cheminée de cette Chambre, juſqu'à la porte croiſée du Cabinet M 6 qui donne ſur la terraſſe; en ſuppoſant qu'on déſire que les pieces N 5 & N 6, communiquent avec la piece O 3, dont nous allons parler.

Le lit de cette Chambre eſt placé dans une alcove (*f*), qui differe des eſtrades (*g*) qu'on remarque dans les Chambres de parade N 1, P 1; parce que les alcoves ne ſont ſoutenues que par des pieds droits; & que les ouvertures des eſtrades ont pour point d'appui des colonnes, au bas deſquelles ſont pratiquées des baluſtrades, qui ſouvent ſont élevées ſur des marche-pieds, tels qu'on en remarque encore dans la plupart de nos anciennes Maiſons Royales : aujourd'hui, on ne fait plus uſage de ces marche-pieds, tous nos Appartements étant parquetés. On diſtingue ſeulement l'enceinte du lit par des tapis de pied, & par-là, on évite de monter & deſcendre; ces gradins ne s'obſervent plus que dans les Chambres du dais, du trône, &c.

Nous avons recommandé que, dans une Chambre à coucher, le lit fût placé en face des croiſées,

---

(*f*) Alcove, en Latin *Zeta*, ou ſelon les Arabes, *Elcoba*, qui ſignifie une tente ſous laquelle on dort : nous ſerions tenté de croire que ce mot vient plutôt d'*Alveus*, qui veut dire en latin, une cellule, un eſpace, un enfoncement, une retraite, une niche. Le lit d'une riviere en latin s'appelle *Alveus* : la petite cellule des ruches qu'occupe chaque chriſalide ou chaque mouche, s'appelle *Alveus* : nous en avons même fait le mot François Alvéole.

(*g*) Du latin *Stratus*, couché. Les eſtrades des Divans & les ſalles d'audience chez les peuples du Levant, ſont appelés *Sopha*.

& qu'il fût ſitué dans le milieu d'une des extrémités de la profondeur de la piece ; ainſi qu'on le remarque dans les pieces N 1, P 1. Ici l'enfilade E F, quoiqu'interceptée, nous a empêché de le placer où eſt la cheminée : d'ailleurs, comme nous l'avons déja dit, il faut éviter, autant qu'il eſt poſſible, de placer la principale entrée d'une telle piece, fort près du lit; à moins que celui-ci ne ſoit en niche, comme dans la Chambre P 2 : autrement, l'air des pieces qui précedent, rend preſque impraticable pendant l'hiver, l'uſage de ce meuble eſſenciel : d'un autre côté, la ſaillie qu'il forme, vu de front, lorſqu'il eſt iſolé, maſque la décoration des portes entre leſquelles il ſe trouve placé : nous diſons des portes; car, pour ſatisfaire à la ſymétrie, on eſt obligé d'en feindre une du côté oppoſé à la véritable entrée : d'où il s'enſuit que le lit paroît être placé entre deux ouvertures réelles, ce qui bleſſe toute idée de convenance, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'un Appartement de diſtinction : autre choſe eſt d'une Chambre ordinaire, où ſouvent, on ſupprime les portes feintes pour ranger le lit dans un des angles de la piece ; ce qui n'eſt ſupportable néanmoins, que dans une Maiſon bourgeoiſe, & non dans un Edifice élevé par la magnificence.

Pour pratiquer en face des croiſées l'alcove de la Chambre à coucher O 3, dont nous parlons, &, tout à la fois, ſatisfaire à la ſymétrie, nous avons profité de la profondeur des deux doubles murs de refend, & nous y avons renfermé cette alcove ; de maniere qu'il n'y a que la baluſtrade qui ſaille dans l'intérieur de la piece ; & que, de l'enceinte de cette baluſtrade, on peut dégager, d'une part, dans le Cabinet N 4, pour ar-

river à la Chambre de parade N 1, & de l'autre, dans les Garderobes O 4, O 5; lesquelles auroient à leur tour leurs dégagements par la piece O 6, destinée pour une femme de chambre, qui auroit sa sortie par l'une des portes croisées, distribuée du côté de l'entrée, & par la terrasse qui regne au pourtour de cet Edifice.

Nous observerons, qu'à la place de la Garderobe O 4, destinée ici pour les lieux à soupape, on pouroit en faire un Cabinet de toilette, & placer plus convenablement ces aisances dans la petite piece O 5; car il est plus naturel de passer de la toilette dans la Garderobe, que de celle-ci dans l'autre: d'ailleurs, ces aisances transposées ainsi, pouroient servir pour l'Appartement N; & de la petite piece N 2, on en feroit un poudrier, quoique nous ayons recommandé, en général, de procurer à chaque Appartement une Garderobe particuliere à soupape, & même d'en pratiquer de doubles pour les étrangers, telle que celle M 8 que nous avons destinée à cet usage.

Nous avons déja dit, que nous avons pratiqué le passage qui se trouve à la droite du lit de la Chambre O 3, pour communiquer à l'Appartement N: nous répéterons, que ces doubles murs de refend sont observés ainsi, pour lier, d'une maniere plus constante, l'angle rentrant K du mur de face, & satisfaire à la symétrie des écoinçons de l'arriere Cabinet N 4, dans le même cas que celui P 6, que nous avons décrit précédemment.

Le grand Cabinet, ou la Bibliothèque N 5, a vingt-quatre pieds de hauteur & de largeur, & quarante-neuf de longueur, non compris la tour creuse placée à l'une de ses extrémités: cette tour creuse est encore pratiquée ici, dans l'inten-

tion de corriger le défaut de ſymétrie qui ſe ſeroit rencontré dans ſes angles, ſi l'on n'eut continué droit le mur de refend qui ſépare cette piece d'avec le Cabinet ou petit Sallon N 6. Au milieu de cette tour creuſe, ſe remarque une porte d'enfilade, dont l'embraſure eſt tenue un peu profonde, à cauſe des maſſifs des Pavillons qui s'élevent à pans coupés au premier étage, & que, dans l'embraſure de cette porte, on a pu en pratiquer deux autres petites; l'une, donnant entrée à un piſſoir N 7 (*h*); l'autre, à un petit eſcalier qui monte de fond: il eſt bon néanmoins, d'éviter la trop grande profondeur de ces embraſures, qui néceſſairement deviennent obſcures dans leur paſſage; mais ſouvent on s'y trouve forcé, en faveur de la ſymétrie, qu'on eſt obligé de conſerver dans les pieces principales: enſorte que c'eſt à la prudence de l'Architecte, de combiner l'avantage qui peut réſulter de ce léger inconvénient, pour oſer ſe le permettre ou ſe le défendre abſolument.

Cette piece N 5, eſt éclairée par trois portes croiſées, percées dans la face latérale de ce Palais: vis-à-vis de celle du milieu eſt une cheminée enfermée dans une arcade feinte, ainſi que nous en avons obſervé une, pour recevoir la porte à placard qui ſe trouve placée dans l'enfilade A B. Pour plus de régularité, nous en avons auſſi affecté une de l'autre côté de la cheminée; de ma-

(*h*) Cette petite piece n'auroit de hauteur que huit à neuf pieds, & ſeroit voûtée, afin que le vide qu'elle occupe dans le maſſif, ne pût nuire à la ſolidité des pans coupés placés dans les angles du premier étage: voyez ces pans coupés dans la Planche XLI.

niere, que vis-à-vis des trois arcades réelles, on en trouve autant de feintes, qui, en satisfaisant à la symétrie, n'en reçoivent pas moins différents genres de décorations, assorties à l'usage de la piece. Ce seroit dans les trumeaux placés entre chacune de ces arcades réelles ou feintes, qu'on pouroit, en calant les lambris, pratiquer des armoires pour contenir des livres; cependant, nous dirons qu'il est bon d'observer, de ne jamais placer ces Bibliothèques, dans l'enfilade du principal corps de logis, leur usage particulier exigeant une sorte de recœuillement qui, dans les heures d'étude, priveroit nécessairement de la jouïssance de l'enfilade A B, ce qui, dans ce Plan, deviendroit un défaut essenciel; ou, ce qui seroit pire encore, on s'y trouveroit distrait, par le concours de la société, les portes étant ouvertes: ensorte que le moyen d'éviter ces deux inconvénients, ce seroit de faire ce Cabinet de Livres, ordinairement peu nombreux à la campagne, dans le Cabinet ou petit Sallon N 6, si l'on n'y plaçoit pas la Chapelle, comme nous l'avons proposé précédemment; ou bien on pouroit transporter au premier étage cette Bibliothèque, & faire des deux pieces N 5 & 6, ou seulement de la piece N 5, un Cabinet de tableaux, qui se trouveroit placé alors avec une sorte d'intérêt, à l'une des extrémités de l'enfilade des grands Appartements.

Il ne nous reste plus guère à parler que des Escaliers; mais comme ce genre de pieces exige des connoissances particulieres, nous allons d'abord en traiter d'une maniere générale: nous parlerons ensuite de celui Y 1, par lequel nous terminerons la distribution du rez-de-chaussée de ce Palais.

Des Eſcaliers en général.

Ce que les Anciens ont laiſſé concernant les Eſcaliers (*i*), nous fournit peu d'exemples. Ce qu'il en reſte aux Thermes, aux Théâtres, aux Amphithéâtres, dans les Temples & ailleurs, nous prouve aſſez, que les Architectes de l'Antiquité ont négligé cette partie du Bâtiment; ſans doute, parce qu'ils diſtribuoient leurs Appartements à rez-de-chauſſée, & qu'ils ne pratiquoient que de petits Eſcaliers, pour monter aux entreſols & ſur les terraſſes. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'eſt que les veſtiges que l'on remarque dans la plupart des ruines de ceux de l'ancienne Rome, ont des dégrés fort élevés, étant faits, pour l'ordinaire, ſur la proportion du triangle de Pytagore (*k*); enſorte, qu'il n'eſt guères poſſible de concevoir que ces Eſcaliers fuſſent propres à l'uſage des Bâtiments civils; l'inclinaiſon de leur limon étant trop roide, & leurs dégrés trop élevés.

Entre les Auteurs qui ont écrit depuis Vitruve, tels qu'Alberti, Palladio, Savot & Scamozzi, ce dernier eſt celui qui s'eſt le plus étendu ſur cette partie de la diſtribution, dont il propoſe dix exemples : ſavoir, ſix pour les grands & moyens

(*i*) Eſcalier, du latin *Scala*, qui dérive du verbe *Scandere*, monter.

(*k*) Vitruve prétend, L. 9. C. 2, que parmi les différents uſages de ce triangle, ſi néceſſaire dans le Bâtiment, celui de déterminer la meſure des Eſcaliers, eſt le plus utile; car, dit-il, ſi l'on partage la hauteur depuis le rez-de-chauſſée juſqu'au premier étage, en trois parties, & qu'on donne quatre de ces parties à la baſe, l'oblique qui aura cinq parties, ſera une inclinaiſon convenable pour établir les rampes & les marches des Eſcaliers.

Eſcaliers, & quatre pour les petits. Les ſix premiers qu'il appelle à branche longue & ſimple; à branche double avec des paliers dans le milieu, à branche double ou ſimple, & vide dans le milieu, à branche ſimple ou double avec les dégrés ſecrets ou de dégagement, à branche à quatre rampes, de droite & de gauche, & vide dans le milieu. Les quatre autres pour les Eſcaliers de dégagement qu'il apelle en amande, en ovale, en coquille & en limace, dont il donne l'explication dans ſon Livre. Nous y renvoyons nos Eleves: la plupart de ces différents genres d'Eſcaliers ne ſont plus en uſage; nos Architectes François ont fait des découvertes beaucoup plus intéreſſantes à cet égard.

Savot rapporte auſſi que les Anciens ſe ſervoient fréquemment des Eſcaliers à rampes ſans marches, mais ſeulement en talut, auxquels ils donnoient de hauteur la ſixieme partie de la baſe, ainſi que Vignole l'a obſervé au Château de Capraroles, & qu'il s'en voit un au Palais du Vatican à Rome, & aux grands Eſcaliers en terraſſe du Château neuf de Saint-Germain-en-Laie. On en voit encore à peu-près de cette eſpece dans les Jardins du Château de Trianon (*l*), placés à la tête d'un des bras du Canal de Verſailles; mais ces Eſcaliers ne ſont d'uſage ordinairement que pour les écuries ſouterraines, les ſerres, & les orangeries; ils ne ſont pas partie des Eſcaliers dont nous voulons parler, & que l'on peut conſidérer au nombre de vingt-quatre.

Par exemple on appelle principal ou grand

(*l*) Ces ſortes d'Eſcaliers ſe nomment à girons rampans, parce que les marches qui les compoſent, ont beaucoup de largeur & peu de hauteur, & par conſéquent un talut aſſez doux, pour que les chevaux puiſſent y monter & deſcendre.

Eſcalier,

Eſcalier, celui qui, ne montant qu'au premier étage où ſont placés les beaux Appartements, eſt le plus ſpacieux de l'Edifice, & dont la décoration répond à la magnificence du grand Seigneur qui l'a fait élever.

On appelle *Eſcalier en périſtyle circulaire*, celui dont les rampes (*m*) ſont portées ſur des colonnes, tel que celui à vis du Château de Capraroles; celui du Palais Borghèſe à Rome; & à Paris, celui de l'Hôtel de Beauvais.

On appelle *Eſcalier à périſtyle droit & en perſpective*, celui dont la rampe continue (tel que celui du Vatican) ſe trouve entre deux rangs de colonnes non paralleles, & dont les diamètres ſont inégaux; de maniere que celles d'en-haut ſont environ d'un cinquieme moins élevées que celles d'en-bas, quoique du même ordre, & d'un diamètre proportionné à leur différente hauteur; enſorte que le berceau (*n*) rampant qui porte ces colonnes, n'étant pas non plus parallele à la pente des marches, l'enſemble de la cage de l'Eſcalier forme une gradation d'objets qui lui donne

---

(*m*) On comprend ſous le nom de *rampes*, autant une ſuite de dégrés ſans interruption entre deux paliers, que leur baluſtrade a hauteur d'appui, que ces dernieres ſoient de marbre, ou de pierre, ou de fer, &c. On appelle *rampe courbe*, une portion d'Eſcalier à vis ſuſpendue, ou à noyau évidé, laquelle ſe trouve par une cerche rallongée, pour former des quartiers tournants à l'uſage des Eſcaliers circulaires. On appelle *rampe à reſſaut*, celle dont la continuité eſt interrompue par des piédeſtaux placés dans les angles des paliers: mais il faut obſerver, que celles-ci ne ſont jamais ſi bien que les rampes continues.

(*n*) On appelle *berceau*, une voûte en plein-cintre, comme celles d'une cave, d'une écurie & d'une orangerie, qui peuvent être conſidérées comme voûtes droites, biaiſes, ou en ogive.

une longueur apparente au-dessus de la réalité. Cet ouvrage ingénieux est du Cavalier Bernin.

On appelle *Escalier à deux rampes alternatives*, celui qui est droit, & dont les échiffres (*o*) portent de fond, tel qu'un mur de refend; ainsi qu'on le remarque aux grands Escaliers du Vieux-Louvre à Paris, &c.

On appelle *Escalier à deux rampes paralleles*, celui qui, d'un même palier à rez-de-chaussée, monte au premier étage par deux rampes, l'une à droite, l'autre à gauche, sur deux murs de refend opposés, & qui aboutissent en-haut sur un palier (*p*) commun; tel que celui du Château de Saint-Cloud, qui différe de celui du Palais des Tuileries, en ce que ce dernier est composé de trois rampes, l'une qui monte sur un palier, pratiqué environ à la moitié de sa hauteur, & deux autres qui montent de ce palier au premier étage.

On appelle *Escalier à deux rampes opposées*, celui qui monte à droite & à gauche, par deux rampes égales, vis-à-vis l'une de l'autre, & qui

---

(*o*) *Echiffre* est le mur rampant qui porte les marches d'un Escalier, & sur lequel on pose la rampe de pierre ou de fer; il est ainsi nommé, parce que pour poser les marches, on marque sur ce mur des chiffres, qui expriment leur quantité, la largeur de leur giron & leur hauteur.

(*p*) *Palier* ou repos, est un espace entre deux rampes & dans les retours d'un Escalier; & dont la largeur communément est égale a la longueur des marches, ces paliers servent à se délasser de la fatigue d'avoir monté ou descendu de suite, une certaine quantité de marches. Il est des demi-paliers qui n'ont de largeur que deux girons, & que Philibert de Lorme appelle double marche; mais il en faut éviter l'usage, si ce n'est dans les Escaliers a vis, ou petits Escaliers dérobés, où de vingt marches en vingt marches, on peut observer un palier que l'on nomme triangulaire.

toutes deux commencent sur un palier commun au rez-de-chaussée, & finissent à une même hauteur, tel qu'on a vu celui des Ambassadeurs à Versailles.

On appelle *Escalier commun*, celui qui dans un Bâtiment, sert à communiquer à deux corps-de-logis par des paliers de communication, quand les étages sont de plain-pied; ou par des paliers alternatifs, lorsque les Appartements sont d'inégale hauteur; ainsi que cela arrive dans presque toutes les Maisons particulieres, dont le corps-de-logis est sur la rue, & les autres Appartements en aile, entre cour & jardin.

On appelle *Escalier à repos*, celui dont les marches des rampes droites sont paralleles, & se terminent alternativement à des paliers, soit qu'ils ne montent qu'au premier étage, soit qu'ils montent jusqu'aux combles.

On appelle *Escalier à quartiers tournants*, celui dont les rampes dans une cage de moyenne grandeur, sont obligées de retourner plusieurs fois pour arriver à la hauteur d'un étage proposé, & qui, dans chacun de leurs retours, ont des paliers ou des marches tournantes en forme de rayons, où les colets (*q*) viennent se réunir; ce qui doit déterminer à arrondir ces quartiers tournants le plus qu'il est possible, afin de procurer une plus grande largeur à ces colets, qu'il faut cependant éviter dans un Escalier un peu considérable.

On appelle *Escalier triangulaire*, celui dont le

(*q*) *Colet* s'entend ordinairement de la partie la plus étroite du giron d'une marche. Il faut les éviter, autant qu'il est possible, dans les grands Escaliers; ils ne sont tolérables que dans ceux de dégagement.

limon (*r*) & la cage forment deux triangles paralleles ; mais ces Eſcaliers ne doivent être d'uſage que pour les dégagements. On appelle encore Eſcalier triangulaire & à double rampe, celui dont les limons ſont faits de deux triangles dans une cage carrée, conſtruits ainſi par la ſujétion du terrain ; cet Eſcalier peut ſe mettre en pratique dans les Bâtiments ordinaires.

On appelle *Eſcalier cintré*, celui dont une des extrémités eſt circulaire ou elliptique, enſorte que les collets de ſes marches ſont plus larges, vers cet arrondiſſement que vers ſon noyau (*ſ*), comme dans tous les Eſcaliers à vis (*t*), qui ſe pratiquent avec des courbes rampantes & ſuſpendues, tel que celui de l'obſervatoire.

On appelle *Eſcalier à jour*, celui qui, non-ſeu-

(*r*) On appelle *limon*, une tablette rampante, qui, dans un Eſcalier, ſert à porter les marches, les rampes ou les baluſtrades.

(*ſ*) *Noyau*, eſt un cilindre de pierre qui porte de fonds, & qui eſt formé par les colets des marches gironnées d'un Eſcalier à vis. On appelle *Noyau creux*, celui qui étant d'un diamètre ſuffiſant, contient une deſcente ou décharge pour les eaux des combles, tel qu'il s'en remarque aux Invalides. On appelle *Noyau creux, évidé* ou *ſuſpendu*, celui qui étant percé à jour, en forme d'hélice, produit une légéreté agréable dans ſa conſtruction, tel qu'on le remarque aux petits Eſcaliers qui montent aux tribunes de la Chapelle de Verſailles, & au Château de la Ménagerie. On appelle auſſi *Noyau*, une piece de bois poſée à plomb, qui reçoit dans ſes mortaiſes, les tenons des marches d'un Eſcalier de charpente.

(*t*) *Vis*, s'entend d'un noyau plein ou évidé, fait en ſpiral, & taillé d'une groſſe moulure en forme de ſcotie pour recevoir un écuyer. Il faut avoir attention au diamètre de ce noyau, pour y creuſer cette moulure, & ſi l'on craignoit qu'elle n'en altérât la ſolidité, il ſeroit mieux de placer cette ſcotie dans le mur de cage, tel qu'on l'a pratiqué à l'Eſcalier à vis qui monte du premier étage au comble du Château de Maiſons.

lement eſt tout ouvert d'un côté ſans croiſées, ſans portes, ni baluſtrades; mais auſſi généralement tous ceux dont les murs d'échiffre, les limons ou les noyaux ſont évidés; enſorte que la lumière, ſoit qu'elle vienne des murs de face, ſoit qu'elle vienne d'en-haut, plonge facilement ſur les paliers.

On appelle *Eſcalier rond*, *ſphérique*, ou *cylindrique*, celui qui eſt en vis ou hélice avec noyau, & dont les marches tournantes, en forme de rayons droits, mixtes ou courbes, portent des délardements (*u*), ou adouciſſements rampants : ces marches ſont ſoutenues par leurs colets ſur les cylindres qui montent de fond, & dont elles ſont partie.

On appelle *Eſcalier rond ſuſpendu*, celui qui eſt ſans noyau, & dont les marches tiennent à une eſpece de limon formant ſpirale, qui laiſſe un vide circulaire dans le milieu, faute de jour ſur le mur de cage, afin d'éclairer au moins les colets de ces marches par en-haut, lorſque ces ſortes d'Eſcaliers ſont pris entre deux murs de refend.

On appelle *Eſcalier rond à double vis*, celui qui a de doubles rampes l'une ſur l'autre, tel que celui de Chambor, dont les marches tiennent par leurs colets à un mur intérieur auſſi circulaire, & percé d'arcades, qui donnent du jour dans le milieu, tel encore que celui des Bernardins à Paris.

On appelle *Eſcalier à vis Saint-Gilles*, *ronde*,

(*u*) *Délarder*, c'eſt couper obliquement le deſſous d'une marche de pierre que l'on veut rendre apparente & ſans ravalement, ſoit qu'elle ſoit à joints ou à redens; c'eſt pourquoi l'on dit dans un devis, que les marches porteront leur délardement. Ce terme s'applique auſſi aux Eſcaliers de charpente, lorſque l'on en veut ravaler la coquille, ou laiſſer les bois apparents par économie.

celui dont les marches portent une voûte rampante sur le noyau, tel que celui du Prieuré de Saint-Gilles en Languedoc, dont le nom lui a été donné, & à l'exemple duquel ceux de Saint-Martin, des Barnabites, de Saint-Roch, à Paris, &c. ont été exécutés.

On appelle *Escalier à vis Saint-Gilles, carrée*, celui qui au lieu d'être construit dans une cage circulaire, est pratiqué dans une cage carrée par son Plan, tel qu'il s'en remarque au Luxembourg, à Paris.

On appelle *Escalier ovale à noyau suspendu*, celui qui ne differe des précédents que par son Plan qui est elliptique.

On appelle *Escalier en limace* (*a*), celui qui, dans une cage ronde ou ovale, a ses rampes qui tournent à vis autour d'un mur circulaire percé d'arcades rampantes, & soutenu par des vousſures en trompe.

On appelle *Escalier en arc de cloître, à lunette & à repos*, celui dont les paliers carrés en retour, portés par des voûtes en arc de cloître, rachètent des berceaux rampants, dont les retombées sont soutenues par des arcs aussi rampants, qui portent sur des piliers ou noyaux montants de fond, qui laissent un vide au milieu, & dont les arcs rampants forment des lunettes en décharges opposées dans les berceaux, tel qu'il s'en remarque au grand Escalier du Luxembourg.

(*a*) *Limace*, nom qui dérive de l'espèce de voûtes dont sont construites ces sortes d'Escaliers; on les nomme voûtes en limaçons, ce qui s'entend de toute voûte sphérique, ronde, droite, surbaissée, ou surmontée, & dont les assises ne sont pas posées de niveau; mais conduites en spirale depuis les coussinets jusqu'à la clef.

On appelle *Eſcalier en arc de cloître, ſuſpendu & à repos*, celui dont les rampes & paliers carrés & en retour, portent en l'air ſur une demi-voûte en arc de cloître, comme celui de l'aile du nord au Château de Verſailles.

On appelle *Eſcalier hors œuvre*, celui dont la cage eſt en dehors d'un Bâtiment, y tenant ſeulement par un de ſes côtés, tel qu'on pratiquoit la plupart des anciens Eſcaliers, qui aujourd'hui ne ſont plus d'uſage, à moins qu'ils ne ſe trouvent compris dans un pavillon ſaillant, pour ſymétriſer avec un autre qui lui ſera oppoſé.

On appelle *Eſcalier dérobé*, celui qui ſert à dégager les Appartements du premier étage, & du rez-de-chauſſée d'un Bâtiment; il ſert auſſi à monter aux entreſols & aux étages en galletas; la plupart de ces Eſcaliers montent de fond, & deſcendent même juſques dans les ſouterrains.

On appelle enfin, *Eſcalier en fer à cheval*, celui qui dans l'extérieur d'un Bâtiment eſt appelé communément grand Perron (*y*), dont le Plan eſt circulaire, & les marches non paralleles, tel que

---

(*y*) *Perron*, eſt un grand Eſcalier découvert dans un Bâtiment, qui ſe fait de différentes formes & grandeurs, ſelon l'eſpace & la hauteur où il doit arriver : il en eſt de pluſieurs eſpèces, de doubles, de carrés, de cintrés & à pans.

Les Perrons doubles, ſont ceux qui ont deux rampes égales, qui arrivent à un même palier, ou deux rampes oppoſées pour y arriver, comme celui de la cour des Fontaines à Fontainebleau. Il en eſt d'autres qui ont ces deux diſpoſitions, tel que celui du Château neuf de Saint-Germain, du deſſin de Guillaume Marchand, Architecte de Henri IV, & ceux du Jardin des Tuileries, par le Nôtre. L'uſage de ces derniers eſt fort ancien; car, au rapport de Delande, dans ſon Livre des beautés de la Perſe; on voit encore, dit-il, les veſtiges d'un Perron de cette eſpèce, parmi les ruines de Tcheſminar, près Schyras en Perſe.

celui de Fontainebleau, celui de Trianon près Verſailles, &c.

De la maniere de placer convenablement les Eſcaliers dans un Bâtiment.

On plaçoit autrefois les Eſcaliers en ſaillie au milieu du Bâtiment dans des tours rondes, dans des tours ou des pavillons carrés, circulaires ou à pans, ainſi qu'on le remarque encore aujourd'hui dans la plupart de nos anciens Châteaux. Cela ſe pratiquoit ainſi, ſelon l'opinion des Architectes de ce temps, dans l'intention de laiſſer libre la communication intérieure des Appartements; mais comme on a reconnu depuis que cette diſpoſition défiguroit l'ordonnance extérieure de l'Edifice. On a préféré de les ſituer dans la cage du Bâtiment, enſorte qu'il ne s'en conſtruit plus de cette premiere eſpèce dans nos Maiſons un peu conſidérables; mais à leur place on conſtruit de grands Perrons, tels que ceux dont nous venons de parler.

A ces Eſcaliers en ſaillie, ont ſuccédé ceux qui ſont placés dans le milieu de l'intérieur de l'Edifice, tel que ſe remarque encore celui du Palais du Luxembourg, & qu'on a vu dans le dernier ſiecle, celui que Philibert de Lorme, avoit

---

Les carrés, ſont ceux qui ſont d'équerre, comme à la Sorbone, au Val-de-Grâce, à Marly, &c.

Les cintrés, ſont ceux dont les marches ſont rondes ou ovales, & qui forment un palier circulaire ou elliptique au milieu; ainſi qu'on le remarque dans les jardins du Luxembourg.

Le Perrons à pans, ſont ceux dont les encoignures ſont coupées par un angle de 45 dégrés, comme au portail des quatre Nations à Paris.

fait conſtruire dans le gros Pavillon du milieu du Château des Tuileries (z). Ces Eſcaliers ainſi placés communiquoient ſouvent à deux Appartements diſtribués à la droite & à la gauche de l'Edifice; ce qui dans ce temps, paroiſſoit ſuffire pour la demeure des têtes couronnées : aujourd'hui nous ne penſons plus de même; le commerce que nous avons eu avec les Romains, qui donnoient la plus grande partie de leur loiſir au faſte & à la magnificence, nous a fait imaginer de longues ſuites d'enfilades d'Appartements, par leſquels il convient de paſſer, avant d'arriver à l'Appartement du Maître; & c'eſt cette conſidération qui nous fait éviter de placer les grands Eſcaliers dans le milieu de l'Edifice; & nous engage à préférer leur ſituation à la droite du Veſtibule; tel que le Veau eut ordre de le faire au commencement de ce ſiecle, au Château des Tuileries. Au reſte, cette ſituation nous paroît préférable à toute autre, malgré le ſentiment de quelques Architectes, qui, indiſtinctement les placent dans des aîles particulieres, de maniere à n'être pas aperçus; tel étoit l'ancien Eſcalier du Palais Royal. Diſons donc, que dans une Maiſon de quelqu'importance, & principalement lorſque le bel Appartement ſe trouve ſitué au premier étage, il convient d'annoncer le bel Eſcalier dès le Veſtibule, en obſervant pour cela une

(z) Cet Eſcalier étoit rond & à vis ſans noyau, la rampe en étoit ſuſpendue en l'air, ſon diamètre étoit de 27 pieds partagés en 3, 9 pieds pour chaque longueur de marche, & neuf de vide. Il étoit conſtruit avec tant d'induſtrie, & tant d'art, au rapport de François Blondel, qu'il ſervoit, dit-il, d'étude à ceux qui vouloient s'inſtruire dans la ſcience de l'art du trait.

grande ouverture, qui peut ſe terminer dans ſon extrémité ſupérieure, par une plate-bande droite ſoutenue par des colonnes ou des pilaſtres, ou par un arc ſurbaiſſé, élevé ſur des piédroits, afin d'éviter par ce percé, un mur de refend qui maſqueroit néceſſairement l'entrée de l'Eſcalier. D'ailleurs il eſt bon d'obſerver, que dans un grand Bâtiment, cette piece doit être ſuſceptible d'une belle ordonnance, qui contribue ordinairement à annoncer aux étrangers, la magnificence du Propriétaire qu'ils viennent viſiter. Cette ſituation cependant, n'a pas toujours été obſervée dans la plupart de nos Edifices à Paris : par exemple, l'Eſcalier de l'Hôtel de Toulouſe, a non-ſeulement le défaut d'être placé à la gauche du Bâtiment ; mais encore, d'être ſi éloigné du Veſtibule qui lui donne entrée, que ce chemin qu'il faut parcourir le rend preſque toujours ignoré des perſonnes de dehors. Au contraire, aux Hôtels de Soubiſe, de Luines, d'Auvergne, &c. les Eſcaliers ſont placés à droite. Il ſemble en effet que la nature nous porte à chercher nos beſoins de ce côté ; & nous eſtimons, que pour ſe diſpenſer de ce préjugé ou de cette habitude, il faut avoir des raiſons eſſencielles, telles que l'expoſition ou la ſituation d'un Edifice ; ce ſont les ſeules conſidérations qui doivent déterminer à changer ces Eſcaliers de côté, pour diſtribuer les Appartements ſelon leurs divers uſages, au midi, au levant, ou au ſeptentrion.

Il faut obſerver encore, que dans un Bâtiment conſidérable, compoſé d'un principal corps-de-logis, & de pluſieurs grandes aîles ; il eſt néceſſaire de pratiquer différents Eſcaliers de Maître, qui s'annoncent également bien aux Etran-

gers, tel qu'on a vu celui des Ambaſſadeurs à Verſailles, & que l'on y voit encore celui nommé de la Reine, & celui des Princes. A l'égard des moyens Eſcaliers, & de ceux de dégagement; leur ſituation n'exige pas tant de ſévérité, n'étant conſtruits, la plupart, que pour la communication des Maîtres les uns avec les autres; enſorte qu'il ſuffit de les placer de maniere qu'ils ne puiſſent interrompre les principales enfilades qui traverſent les pieces de parade & de ſociété. Il faut obſerver encore de les diſtribuer de façon qu'ils dégagent pluſieurs Appartements à la fois, afin qu'en évitant leur multiplicité, on évite auſſi la perte du terrain qu'ils occupent, & une dépenſe toujours aſſez conſidérable.

Pour ce qui eſt des Eſcaliers de dégagement, il eſt bon d'obſerver de ne les jamais placer trop près des chambres à coucher, principalement lorſque les murs auxquels ils ſont adoſſés, ne ſont que des cloiſons, parce que le bruit que font les Domeſtiques dans leur ſervice, trouble le repos des Maîtres. Au moins, faut-il avoir ſoin, lorſque cela ne ſe peut autrement, de conſtruire ces Eſcaliers en pierre; ou, lorſqu'ils ſont de charpente, revêtir le deſſus des marches avec des dales dans toute leur longueur, & dans toute la largeur de leur giron, à deſſein de rendre ces Eſcaliers plus ſourds, & d'empêcher le bruit de pénétrer juſques dans les Appartements d'habitation.

De la grandeur des Eſcaliers.

L'eſpace qu'occupe un Eſcalier, doit être proportionné à la grandeur du Bâtiment; il faut entendre néanmoins que cet eſpace ne comprend

que la grandeur de la cage, la longueur des marches, & l'intervale que l'on observe entre leurs limons; car la hauteur & le giron (*a*) des marches, aussi-bien que leur appui, doivent être à peu-près par-tout les mêmes, soit dans les Escaliers des grands Edifices, soit dans ceux des Maisons particulières. A l'égard de leurs cages, la hauteur des planchers détermine leur grandeur, de même que la réitération des paliers; ceux-ci doivent être mis en usage en plus ou moins grande quantité, selon l'étendue du Bâtiment, & l'importance du Propriétaire. Au reste, il faut observer en général, que les Escaliers n'occupent pas trop d'espace dans une Maison particulière, ainsi qu'il seroit hors de convenance que, dans un grand Edifice, l'Escalier fût trop resserré; en sorte que pour éviter l'un & l'autre excès, on peut établir, que les moindres longueurs des marches, doivent être de quatre pieds, & les plus grandes de huit à neuf; encore ces dernières ne doivent-elles être mises en œuvre, que dans les Maisons Royales, ou dans les Edifices destinés aux Communautés Religieuses.

Les vides qu'on observe aujourd'hui entre les limons, occasionnent beaucoup d'espace pour les

(*a*) Giron, sous ce nom on entend la largeur d'une marche sur laquelle on pose le pied. Il en est de droits, de triangulaires, & de rampants. Les premiers sont ceux qui sont continués entre deux lignes paralleles, soit que les marches soient droites, courbes ou sinueuses. Les seconds, sont ceux qui se rétrécissent vers le colet, & s'élargissent vers le mur de cage. Les troisiemes sont ceux qui ont une pente suffisante pour écouler les eaux, ou bien une grande largeur, fort peu d'élévation, & une pente assez considérable pour que les chevaux puissent en monter les marches.

cages des Eſcaliers; mais d'un côté, il en réſulte que les paliers ſe trouvent placés convenablement, dans les quartiers tournants, & de l'autre, que du rez-de-chauſſée, l'on découvre les calottes, que l'on affecte ordinairement dans l'extrémité ſupérieure de leur cage. D'ailleurs, ce vide un peu ſpacieux dégage les rampes, leur procure de la lumière, & donne à leur conſtruction & à leur ordonnance, un air de légéreté qui produit toujours un bel effet.

Des différentes formes des Eſcaliers.

Quoique nous ayons reconnu précédemment, que la forme des Eſcaliers étoit infinie, il faut convenir ici, que les formes carrées ou quadrangulaires, ſont préférables, principalement lorſqu'il s'agit des grands Eſcaliers à l'uſage des Edifices publics, & des Maiſons Royales, malgré les exemples de cette eſpèce, que nous remarquons dans quelques-uns de ces Monuments, où l'on en voit de circulaires, à pans, ou demi-elliptiques, ce qui ne peut être imité que dans les Eſcaliers de peu d'importance, & où l'on ſe trouve contraint de faire uſage de ces différentes formes, par quelques ſujétions indiſpenſables; encore faut-il éviter d'employer dans les rampes de ces Eſcaliers, des marches bombées en dehors, ou creuſées en-dedans, comme ſemble l'autoriſer Palladio. Cette maniere de gironner les marches eſt peu sûre, principalement lorſque les girons ne ſont pas paralleles.

Le génie que l'on ne peut refuſer à quelques-uns de nos Architectes François, forcés d'ailleurs par quelques circonſtances difficiles à ſurmonter,

leur a fait imaginer plus d'une fois des formes irrégulieres dans le Plan de leurs Eſcaliers, dans le contour de leurs limons, & dans la ſinuoſité de leurs marches; mais il eſt certain que ce ſont autant de licences à éviter dans cette partie du Bâtiment; la nobleſſe & la ſimplicité devant être préférables à la ſingularité. L'eſprit toujours attentif dans l'action qui nous fait monter ou deſcendre, aime à rencontrer des formes ſimples & analogues aux mouvements naturels qui nous font agir; de maniere que ſi le génie peut avoir lieu à l'égard des Eſcaliers, il ne doit ſe manifeſter que dans ce qui concerne leur décoration.

De la lumiere qu'on doit donner aux Eſcaliers.

Après la commodité, le jour doit être regardé comme la principale partie dans un Eſcalier; l'égalité de la lumiere eſt auſſi une choſe à laquelle il faut prendre garde, afin de n'en pas répandre trop dans certains endroits, & trop peu dans d'autres : cette oppoſition produit un mauvais effet dans un lieu qui eſt extrêmement fréquenté; & l'égalité de la lumiere dans un Eſcalier demande toute l'attention de l'Architecte, parce que plus la lumiere eſt vive ſur une rampe, plus le paſſage de cette grande lumiere, à un palier moins éclairé, eſt déſagréable; c'eſt ce qu'on remarque à celui des Princes au Château de Verſailles, qui quoique vaſte, a le défaut d'être mal éclairé, ainſi que la plupart de ceux de nos beaux Hôtels à Paris; conſidération qui devroit déterminer, ſelon nous, à tirer le jour de ces ſortes de pieces par en-haut, comme on l'avoit obſervé à celui des Ambaſſadeurs, du Château que nous venons de

citer; parce qu'alors les rampes reçoivent un jour égal, principalement lorſqu'elles ne montent qu'au premier étage, & que l'on prend ſoin de laiſſer un vide ſpacieux entre les limons des rampes. Il eſt bon auſſi d'éviter dans ce cas, de pratiquer un palier continu au-deſſus des rampes; ce palier porteroit ſur les marches une ombre inévitable, qui rendroit leur pratique peu sûre; enſorte que, ſi l'on eſt obligé de faire retourner pluſieurs fois les rampes les unes ſur les autres, il faut préférer les croiſées dans les murs de cage placés à chaque étage du Bâtiment, & tâcher qu'elles ſe trouvent diſpoſées ſymétriquement en face de chaque palier, ou au moins au milieu des rampes, ce qui à la vérité n'eſt pas toujours facile, parce que la diſpoſition de ces croiſées par rapport à l'Eſcalier, doit être aſſujétie à l'ordonnance du dehors. Cette conſidération doit porter l'Architecte à ſe rendre compte, avant de mettre la main à l'œuvre, de la diſtribution intérieure, & de la décoration extérieure de tout ſon Edifice.

Si pour quelque raiſon indiſpenſable on ſe trouvoit forcé de conſtruire un Eſcalier ſitué de maniere à ne pouvoir tirer des jours que par en-haut, & qu'on fût obligé de monter de fond cet Eſcalier, c'eſt-à-dire, de lui donner pluſieurs rampes les unes ſur les autres, il faudroit avoir attention de ne faire le diamètre de la lanterne, que de la largeur du vide entre les limons, afin que la lumiere verticale d'un des côtés de cette lanterne placée à droite, pût éclairer les rampes de la gauche, & ainſi de ſuite; à moins qu'on ne pratiquât cette lumiere en forme de comble. Mais comme cette maniere de tirer des jours par en-haut n'a rien d'agréable pour la décoration extérieure, il faut tâcher de préférer

les lanternes proprement dites, dont nous avons parlé en traitant des Cabinets de tableaux.

Lorsque la distribution intérieure porte un Architecte à ranger l'Escalier dans l'encoignure de son Bâtiment, & que la cage de ce dernier se trouve adossée entre deux murs mitoyens & deux murs de refend; si la hauteur des étages, & les couvertures des combles ne lui permettoient pas de tirer des jours d'en-haut, il ne devroit pas hésiter de faire usage de l'Escalier que nous avons nommé triangulaire, page 291, c'est-à-dire, de pratiquer un pan coupé du côté de la cour, d'une largeur convenable; afin qu'au rez-de-chaussée, on pût avoir une grande arcade qui en éclairât le sol, & une croisée au premier étage, qui fournît du jour aux rampes supérieures; & l'on réitéreroit ces dernières, si l'on étoit obligé de faire monter cet Escalier de fond en comble. Mais si cet Escalier ainsi pratiqué à trois rampes doubles, rendoit la longueur des marches trop peu considérable, à cause du peu d'espace de la cage, on pourroit faire les limons rampants, quadrangulaires & continus. Ce dernier paroîtroit, & plus grand, & plus économique; mais l'autre seroit plus régulier, jouiroit d'une lumiere plus égale, & deviendroit susceptible d'une décoration plus relative à un Bâtiment de quelque importance.

Regle pour trouver la proportion de la hauteur, & le giron des marches d'un Escalier.

La plupart des Architectes sont d'avis, que lorsqu'on ne peut donner à la largeur des marches

ches (*b*) une proportion relative à leur hauteur, on peut incliner en devant leur giron, afin, disent-ils, de les rendre plus faciles à monter; cependant, il eſt certain, que ſi d'un côté on rend les marches plus commodes en montant, il n'en eſt pas de même lorſqu'on deſcend; car pour peu que cette pente ſoit conſidérable (elle ne peut être néanmoins que d'un quarante-huitieme de la largeur) cela produit un mauvais effet: enſorte que cette précaution n'eſt bonne à mettre en œuvre, que lorſque ces Eſcaliers ſont extérieurs, connus ſous le nom de perrons, dont nous avons déja parlé précédemment; parce que ces eſpeces

(*b*) Sous le nom de marches, on entend la partie de l'Eſcalier ſur laquelle on poſe le pied, & qui tout enſemble ſignifie, la longueur, la largeur & la hauteur de la marche; il eſt des marches que l'on appelle carrées ou droites, d'autres qu'on nomme marches d'angle, gironnées, délardées, moulées, rampantes, &c.

Les carrées, ſont celles dont le giron eſt contenu entre deux paralleles.

Les marches d'angle, ſont celles qui ſont ſituées dans la plus grande longueur des quartiers tournants.

Les marches gironnées, ſont celles des quartiers tournants, pratiquées dans un Eſcalier circulaire ou ovale.

Les marches délardées, ſont celles qui ſont démaigries & chanfreinées par-deſſous.

Les marches moulées, ſont celles qui ont une moulure ſur l'extrémité du devant de leur giron, & à la partie ſupérieure de leur hauteur. Cette eſpece de marche eſt appelée par les Ouvriers *quarteronnée*, parce que généralement ils appellent ainſi tout contour en forme de cercle ou demi-cercle parfait, qui approche de cette figure: mais ordinairement, une marche ornée de moulures, ne devroit être appelée, ni quarteronnée, ni moulée, parce qu'une marche ne ſe jette point en moule, & qu'on n'y peut faire uſage d'un quart de cercle, à moins qu'il ne ſoit renverſé.

Les marches rampantes, ſont celles dont le giron eſt tenu fort large, & incliné ſur le devant.

d'Eſcaliers découverts, étant ſujets à recevoir les eaux du ciel, il paroît néceſſaire d'en écouler les eaux par une pente inſenſible; pente qu'il ne paroît cependant pas que l'on ait obſervée, ni à ceux de l'Orangerie de Verſailles, ni à celui de la Cour du Château de Fontainebleau, ni à ceux du Jardin des Tuileries, &c.

L'Architecte du Quirinal, ou de Monte Cavallo à Rome, a pratiqué le contraire de cette pente dans un grand Eſcalier qui monte du Palais de la Datterie à celui du Pape. Les marches de cet Eſcalier, quoique d'une largeur de giron aſſez conſidérable, & fort peu élevées, ſont inclinées en arriere d'environ un quarante-huitieme de leur giron: contrepente qui, ſuivant quelques-uns, produit de la commodité à ceux qui montent cet Eſcalier; cette pente adouciſſant, diſent-ils, la fatigue que cauſe une longue ſuite de marches. Neanmoins, à l'exception des marches découvertes, nous ſerions d'avis d'éviter ces deux genres de pentes; l'une, parce qu'elle ſe porte en devant, & que l'uſage fréquent d'un Eſcalier produit déja cette pente qui devient conſidérable en peu d'années; & l'autre, non-ſeulement, parce qu'elle ne peut ſe pratiquer à des Perrons, ni à des Eſcaliers découverts, qui ſe dégradent en peu de temps; mais parce que dans un grand Eſcalier, cette pente en arriere géneroit ceux qui deſcendroient, & produiroit à l'œuil des angles diſſemblables, qui ne peuvent ſe tolérer que dans un Eſcalier à vis & de peu d'importance, où l'on eſt obligé de monter une grande ſuite de marches ſans paliers.

Pour éviter ces pentes, qui, diſons-nous, ne peuvent être miſes en uſage dans les marches d'un

Eſcalier de quelque conſidération, examinons quelle hauteur il convient de leur donner, relativement à leurs girons, afin de rendre leur accès facile dans toutes les occaſions, en exceptant néanmoins celles des Eſcaliers ſouterrains, dérobés, & de dégagement; l'économie & la néceſſité l'emportant dans ce dernier cas ſur la commodité, la beauté, & la régularité.

Nous avons déja parlé du triangle de Pythagore, concernant la proportion de la hauteur & du giron des marches, dont le côté eſt à la baze, comme trois eſt à quatre; mais nous avons reconnu que cette dimenſion ne pouvoit avoir lieu que pour les gradins, à l'uſage de nos ſpectacles, & des Jardins de nos Maiſons de plaiſance; & que, dans nos deſcentes de Caves, & dans nos Eſcaliers qui montent de fonds, cette forme ne ſauroit être miſe en uſage.

Scamozzy donne deux manieres de trouver cette proportion. La première, par un triangle équilatéral, dont il donne la perpendiculaire au giron, & la moitié de la baſe à la hauteur de la marche. Cette proportion nous paroît plus convenable que celle que Vitruve enſeigne d'après Pythagore; mais elle eſt encore trop élevée pour un Eſcalier conſidérable, & l'on doit préférer la ſeconde que Scamozzi donne par un triangle rectangle, dont la baſe ſoit le double de la perpendiculaire, & dont cette derniere forme la hauteur de la marche, & l'autre celle du giron. Néanmoins, cette maniere préférable à la précédente, nous paroît encore trop élevée; c'eſt pourquoi nous allons tâcher d'établir une proportion invariable, applicable à tous les genres d'Eſcaliers.

La longueur du pas d'une perſonne qui marche de niveau ou horizontalement, eſt communément de deux pieds, & la hauteur du pas de celle qui monte à plomb, n'eſt que d'un pied, d'où il ſuit que la longueur du pas horizontal, eſt double de celui fait perpendiculairement. Or, pour les joindre enſemble, il faut que la hauteur de la marche, priſe avec le giron, compoſe un pas qui égale la longueur de deux pieds ; enſorte que ſi dans une rampe d'Eſcalier, on ne donnoit qu'un pouce de hauteur à la marche, il faudroit donner vingt-deux pouces à ſon giron, parce que ces vingt-deux pouces de niveau avec le pouce vertical qui vaut deux horizontaux, égaleroient vingt-quatre pouces qui font le pas naturel. Si la marche à deux pouces de haut, qui égalent quatre pouces de large, elle ne devra avoir alors que vingt pouces de giron : ſi elle a trois pouces de haut, ſa largeur ſera de dix-huit pouces, ainſi des autres. Cette proportion eſt confirmée par l'expérience, & elle doit s'obſerver dans tous les cas, quoiqu'elle ne ſe rencontre pas toujours exactement : par exemple, à à Meudon, les marches ont de hauteur cinq pouces ſur quinze ; à Saint-Martin-des-champs, cinq pouces ſur ſeize ; à l'Hôtel de Soubiſe, cinq pouces ſur dix-ſept ou dix-huit ; à Saint-Germain-en-Laie au contraire, ſix pouces ſur onze, &c. différence qui fait ſentir la difficulté qu'il y a d'aſſujétir la grandeur des cages avec la hauteur des planchers, & la néceſſité de pratiquer des paliers relatifs à la différente longueur des rampes ; ce qui fait que dans plus d'un Eſcalier un peu conſidérable, les girons des marches, & quelquefois leur hauteur ſont diſſemblables ;

disparité qu'il faut éviter autant qu'il est possible, principalement lorsque cette différence est trop fréquente. Autrement un quart de pouce est de peu d'importance sur un giron, de même qu'une ligne sur sa hauteur, sur-tout quand cette irrégularité produit un bien réel pour les dimensions générales.

De la décoration des Escaliers.

La partie la plus indispensable de la décoration des Escaliers est la symétrie. Elle est d'autant plus difficile à mettre en œuvre, qu'on est souvent gêné par l'ordonnance des dehors ; ce qui doit déterminer un Architecte, ainsi que nous l'avons récommandé plus d'une fois, & que nous le recommanderons encore, à faire marcher d'un pas égal, lors de la distribution de son Plan, la décoration intérieure & extérieure de son Edifice, afin d'assujétir les écoinçons, les trumeaux, les portes & les croisées avec l'ordonnance entiere. Qu'on y prenne garde ; la moindre négligence à cet égard, le rend inexcusable aux yeux des connoisseurs. En un mot, aucune licence ne doit avoir lieu que dans le cas d'une réparation ou d'une restauration ; mais lorsqu'on bâtit à neuf, les licences ne peuvent porter aucune espece d'excuse.

Après la symétrie, la convenance doit présider dans la décoration d'un Escalier. C'est-elle qui empêche que dans un Bâtiment de peu d'importance, on ne donne à un Escalier trop de richesse, soit par la multiplicité des membres d'Architecture, soit par la prodigalité des ornements. La convenance empêche aussi que dans les Edi-

fices d'une certaine considération, la décoration de ces sortes de pieces ne soit tenue trop simple; elle exige de plus que, dans tous, mais particuliérement dans les Monuments consacrés à la piété, la douceur des rampes, la longueur des marches, leur peu de hauteur, la largeur de leurs girons, la grandeur de leur cage, l'élévation de cette derniere, & la beauté de l'appareil, soient préférées à toute autre objet. A l'égard de ceux de nos Palais, & de nos grands Hôtels, il est bon que leur ordonnance réponde à la magnificence des dehors & des dedans de l'Edifice; mais, dût-on n'employer que le ministere de la Peinture, au lieu de l'Architecture & de la Sculpture en relief; il faut en éloigner le faste mal entendu dont on a usé dans les Escaliers de l'Hôtel de Soubise (*c*) & de l'Hôtel de Luynes; de même qu'il est bon d'éviter au contraire la trop grande simplicité qu'on remarque à celui du Palais des Tuileries.

Il faut observer que plus la convenance du Bâtiment paroît exiger de richesse dans un Escalier, plus il est nécessaire que les paliers supérieurs ne nuisent point d'en-bas au coup d'œuil de la cage, & même de son plafond, qui doit

(*c*) La décoration feinte de l'Escalier de cet Hôtel, est d'une belle exécution; mais son faste théâtral, la rend trop peu vraisemblable. On a usé à celui de l'Hôtel de Luynes de plus de retenue; mais les sujets galants qu'on y a peints, y sont déplacés, ainsi que la plus grande partie des ornements qui décorent les voûtes & les rampes de cet Escalier. La Peinture de l'Escalier de l'Hôtel de Thiers, est une de celles qui nous plaisent le plus; parce qu'elle ne présente à l'œuil du connoisseur, que les membres d'Architecture, & les ornements que l'Architecte avoit droit d'y placer.

toujours, autant qu'il eſt poſſible, être terminé en forme de voûte, ſoit que le jour vienne de cette voûte, ſoit qu'elle ſoit ſeulement ornée de Sculpture ou de Peinture : à propos de quoi nous dirons que la premiere y convient davantage, à moins que la Peinture n'y ſoit employée en griſaille ; principalement lorſque la conſtruction de l'Eſcalier ſera de maçonnerie : autrement les ſujets coloriés tranchent trop ſur le fond blanc des murs de cage ; ainſi qu'on peut le remarquer au grand Eſcalier de la Bibliothèque du Roi, ce qui ne peut ſe tolérer, que lorſque les revêtiſſements des murs de cette piece ſont de marbre, comme on a vu celui des Ambaſſadeurs à Verſailles, & qu'on remarque encore celui nommé des Princes dans le même Palais. Mais comme ces incruſtations, toujours diſpendieuſes, n'appartiennent guères qu'aux Maiſons Royales, il faut éviter de feindre en marbre, les revêtiſſements des Eſcaliers des Maiſons ordinaires, & par la même raiſon, y ſupprimer la Peinture & la dorure, qu'on a employée, peut-être indiſcrétement, à l'Eſcalier de l'Hôtel de Tunis, place de Vendôme ; non-ſeulement parce que cette richeſſe eſt ſuperflue, mais parce que l'air extérieur ternit en peu d'années ce genre de décoration.

On fait ſouvent uſage des ordres d'Architecture dans la décoration des Eſcaliers ; mais il eſt à propos de remarquer, que leur ordonnance n'eſt bonne à mettre en uſage, que lorſque les rampes finiſſent aux paliers du premier étage, afin que les ordres colonnes ou pilaſtres, ſe trouvent de niveau avec le plain-pied de l'étage ſupérieur ; autrement ces ordres ſe trouvent mal aſſis ſur des baſes rampantes, & les architraves mal

portés sur des chapiteaux inclinés ; c'est-à-dire, paralleles aux rampes; tel qu'on le remarque au grand Escalier du Palais Quirinal à Rome, à celui de Belvéder, & à celui de Capraroles : defaut que le Cavalier Bernin a voulu éviter au Vatican, en faisant les bases & les chapiteaux de niveau, malgré l'obliquité des rampes. Cette maniere, quoique moins vicieuse, n'est cependant guère plus agréable à l'œuil, à cause des socles triangulaires en forme de coins, qui se contredisent avec l'inclinaison des rampes, qui à peine sont tolérables dans les balustrades des Escaliers. Pour éviter l'un & l'autre inconvénient, il faut nécessairement supprimer les pilastres dans la partie des rampes, y substituer un soubassement orné de tables & de corniches rampantes, & employer seulement les ordres d'Architecture dans la partie horizontale du premier étage, ainsi qu'on le remarque au grand Escalier du Château de Saint-Cloud, dont nous donnerons la décoration dans le Volume suivant, & tel qu'on le voit encore à celui nommé de la Reine à Versailles, & à celui de l'Hôtel de Toulouse à Paris. Alors les ordres, les entrecolonnes ou pilastres, tous les compartiments, & les bas-reliefs deviennent réguliers.

Les rampes d'un Escalier ajoutent beaucoup à sa décoration : pour qu'elles fassent un bel effet, il faut qu'elles soient continues & sans ressaut, tel qu'il s'en voit au Château de Maisons, & ailleurs. Ces ressauts paroissent contraires à leur usage, qui semble exiger qu'on s'appuie sur ces rampes pour descendre & monter ces Escaliers.

Pour éviter l'obliquité des piédestaux & des chapiteaux des balustres, ou les socles en forme de coins dont nous venons de parler, on substi-

tue assez communément les rampes de fer à celles de pierre ou de marbre. Cependant quoique les rampes de fer paroissent agrandir la longueur des marches, donner plus de jour aux rampes, plus de dégagement aux quartiers tournants, & moins de pesanteur aux voûtes, les balustrades de pierre ou de marbre ne doivent pas être supprimées indistinctement, principalement lorsqu'il s'agit de l'ordonnance d'un Escalier dont la décoration doit être grave, & où les rampes de fer paroîtroient trop légeres, trop évidées, trop frivoles, dans un lieu vaste, dont les revêtissements sont d'une matiere solide. Mais pour éviter la fragilité des chapiteaux & des bases des balustrades, on peut faire usage d'entre-las, d'un caractère relatif à l'ordonnance qui préside dans la décoration; ces entre-las par leurs contours variés, masquent pour ainsi-dire, les obliquités indispensables des rampes, &c.

De la Construction des Escaliers.

La partie la plus essencielle d'un Escalier, est la construction; qui a pour objet la solidité, l'art du trait, & la beauté de l'appareil. En effet, on peut ne mettre aucune espece de décoration dans un Escalier; mais on ne peut se dispenser de lui donner une solidité capable de résister à la pousſée des voûtes qui le composent, & au mouvement continuel des personnes qui montent & descendent les étages qui conduisent aux Appartements d'un Edifice public, ou d'un Bâtiment de quelque importance. Ordinairement leur construction se fait de marbre, de pierre ou de bois de charpente. Ces derniers ne sont d'usage que pour

les Escaliers qui dégagent les Appartements d'un grand Hôtel, d'une Maison à loyer, &c.

Les grands Escaliers au contraire se construisent en pierre ou tendre, ou dure; ils sont composés de voûtes de diverses espèces, plein-cintre, surbaissées ou méplates, en voussures rampantes ou droites, ou enfin en tours creuses avec des culs-de-four, des trompes, &c. leurs paliers sont soutenus par des plates-bandes droites en coupe, & par des claveaux à têtes égales. Ceux de marbre ont la même sujétion que ceux construits de maçonnerie, & ne different guère de ces derniers, que par leurs revêtissements, le massif des voûtes & des murs étant aussi de pierre, & seulement recouvert de marbre par compartiments, marbre uni à la Maçonnerie par des agraffes de bronze ou de fer.

Quelquefois par économie, on construit les Escaliers en pierre, seulement jusqu'au premier étage, & le reste en charpente appuyée sur un poitrail qui sert de marche de palier; alors les parties supérieures se revêtent de maçonnerie, & peuvent être ornées de cadres qui imitent la pierre. Ce genre de construction, moins estimé que celui tout en pierre, produit de l'accélération dans la main d'œuvre, de l'économie dans la dépense, & donne un air de légéreté à la décoration des Escaliers : ces derniers ne laissent pas non-plus d'avoir de la solidité, & n'ont guère contre-eux que de résister moins à une grande portée, & au service journalier.

De quelque genre de construction que l'on veuille faire usage dans les Escaliers, il faut tâcher de rendre la forme des voûtes légère, d'un beau galbe & sans jarrets; pratiquer, autant qu'il

eſt poſſible, des piédroits ſous la naiſſance des rampes, pour ſoutenir le poids & la pouſſée des voûtes qui les compoſent, ſans cependant trop embarraſſer le rez-de-chauſſée, ni affecter une hardieſſe téméraire. Il eſt bon que les voûtes paroiſſent retenues par l'art du trait; mais il faut uſer de beaucoup de circonſpection dans leur aſpect; car, quoique la théorie nous raſſûre contre la légéreté apparente des voûtes, il eſt de la prudence d'un Architecte, de conſerver de la vraiſſemblance dans ce genre de conſtruction; autrement on y monte avec inquiétude, & en cela ils reſſemblent aux Edifices gothiques, qui ſont trouvés par les connoiſſeurs, plus ſinguliers que raiſonnables. La magie de l'Art veut des bornes; trop de hardieſſe étonne plus qu'elle ne ſatisfait. En un mot, une légéreté trop affectée, quoique reconnue ſolide par les Maîtres de l'Art, n'eſt pas plus recevable, dans le cas dont il s'agit, que l'ignorante peſanteur dont on uſoit dans les Eſcaliers du dernier ſiecle. Tout conſiſte dans le choix des voûtes, ſoit par rapport à leur ſolidité, ſoit par rapport à la forme de leur courbe, & la relation de leur largeur avec leur hauteur: par exemple, jamais les voûtes d'un Eſcalier ne feront un bon effet, ſi la grandeur de la cage n'eſt proportionnée à la hauteur du premier étage; car ſi, pour faire un Eſcalier dont les rampes fuſſent très-douces, on leur vouloit donner beaucoup de longueur pour rendre l'ouverture de l'angle moins grande, alors il faudroit allonger le côté du rectangle, ſans pour cela que le plancher pût être plus élevé. Or cette nouvelle grandeur de cage ſous une hauteur de plancher donnée, feroit paroître néceſſairement la voûte, & trop

écrasée & trop surbaissée pour sa largeur : enforte que de quelque artifice que l'on puisse user dans l'art du trait pour rendre cette voûte réellement solide & légere en apparence, les masses n'étant pas faites pour les parties de détail, produiroient toujours un effet désagréable à l'œuil.

La construction des Escaliers consiste encore dans l'art de l'appareil ; c'est-à-dire, dans la régularité des assises établies à une même hauteur ; dans la précision, & dans la propreté des joints, ainsi que dans le ragrément des parements, des câdres des moulures, &c. C'est par le secours de l'appareil, qui ajoute considérablement à la beauté d'un Edifice, que la Chapelle de Versailles, le Dôme des Invalides & la Fontaine de Grenelles à Paris, sont au-dessus de tous les autres monuments de cette Capitale, quoiqu'elle en renferme un grand nombre de beaucoup plus étendus, & de beaucoup plus considérables.

Disons un mot à présent de celui marqué Y 1, dans le Plan à rez-de-chaussée du Palais qui a servi d'occasion aux préceptes qui concernent la distribution, & qui font ici notre objet. Cet Escalier est à trois rampes, tel que celui du Château des Tuileries, & differe seulement de ce dernier, en ce qu'il est d'une construction & d'une ordonnance plus légere, & que le grand palier du premier étage marqué G, Planche XLI, communique à un trotoir marqué H, qui tourne autour de la cage de cet Escalier ; afin que par ce passage de communication, on puisse arriver dans une Salle destinée pour les Concerts particuliers, sans être obligé de passer, ni par l'anti-chambre C, ni par le trotoir E du grand Sallon. Le trotoir H est posé sur un massif qui rend la cage du rez-de-chaussée

plus étroite que celle du premier étage : ce maſſif nous a fait éviter une trompe qu'il auroit fallu pratiquer, pour ſoutenir la ſaillie de ce trotoir; & quoique la conſtruction n'en eût pas ſouffert, cette trompe & ce porte-à faux auroient été contraires à une ſolidité vraiſſemblable que nous venons de recommander dans la conſtruction des Eſcaliers. D'ailleurs, ſi nous euſſions préféré les trompes à ce ſoubaſſement, une partie de la longueur des marches des deux dernieres rampes auroit été à couvert par cette ſaillie, ce qui auroit produit un mauvais effet; au lieu que le ſoubaſſement propoſé, tient lieu d'empatement au premier étage, & procure un air de ſolidité à cet Eſcalier, ſans lui ôter l'élégance dont il peut être ſuſceptible.

Tout ce Bâtiment eſt environné de terraſſes, dont les formes principales ſont aſſujéties au mouvement extérieur des façades. Ces terraſſes ſont munies de grands perrons placés dans l'alignement des enfilades les plus eſſencielles de l'intérieur de l'Edifice.

Nous ne donnerons point ici les jardins de ce Palais : nous renvoyons au premier Chapitre de ce Volume où nous avons traité de cet objet en particulier, & dont les préceptes peuvent s'appliquer à tous les Bâtiments d'habitation. A l'égard des dépendances de ce Palais, voyez la Planche XXXIII, & même celle que nous avons donnée pour le ſecond projet de cet Edifice, Planche XXXIV. Paſſons à préſent à la diſtribution des pieces du premier étage contenues au-deſſus des principales parties du Plan que nous venons de décrire; enſuite nous donnerons la deſcription du deuxieme projet de ce Palais.

DISTRIBUTION DU PREMIER ÉTAGE DONT LE REZ-DE-CHAUSSÉE VIENT D'ÊTRE DÉCRIT.

PLANCHE XLI.

La distribution de ce Plan est compriſe seulement dans le principal avant-corps, & dans les pavillons des quatre extrémités de ce projet ; le reſte n'eſt occupé que par des combles peu élevés, pour qu'ils ne ſoient pas aperçus d'en-bas. Ces combles ſont d'ailleurs maſqués par une baluſtrade qui regne autour de la façade du Bâtiment, & derriere laquelle eſt un chemin pour communiquer aux quatre Pavillons qui ſe remarquent dans cette Planche. Le grand Eſcalier marqué A, dont nous venons de parler, donne entrée par le palier G, à une Anti-chambre C, & à une Salle D, par le trotoir marqué H. Cet Eſcalier eſt éclairé au premier étage par trois croiſées qui n'empêcheroient pas, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'il fût éclairé par une lanterne compriſe dans la calotte, ſans que celle-ci fût apparente au-deſſus des baluſtrades extérieures. Les trotoirs marqués H, que nous n'avons pu tenir plus larges à cauſe des maſſifs du rez-de-chauſſée qui les ſoutiennent, pouroient faire préférer une rampe de fer à une baluſtrade de pierre ou de marbre ; mais il faut ſe reſſouvenir que dans tous les cas, celles-ci doivent être préférées, & que pour les mettre en œuvre, & conſerver une ſaillie de trotoir convenable, il vaudroit peut-être mieux ſe réſoudre à arraſer la ſaillie des baſes des pilaſtres, dont

la baluſtrade maſqueroit la mutilation. Cette circonſtance montre une de ces occaſions où il faut qu'un Architecte ſache ſacrifier quelquefois les parties au tout ; ce qui ne ſe peut néanmoins, comme nous l'avons déja remarqué, que par une expérience conſommée, qu'on ne ſauroit acquérir que par l'examen des choſes faites : un homme timide n'oſera jamais prendre ſur lui cette liberté, s'il n'a pour autorité, l'exemple de quelque grand Maître, ou une raiſon ſuffiſante pour apprécier l'imitation des licences, qu'il veut mettre en œuvre.

L'Anti-chambre C eſt toute revêtue de pierre de Liais, & décorée de pilaſtres Ioniques, placées entre ſix arcades : trois de celles-ci ſervent de portes croiſées, & donnent entrée ſur une baluſtrade F, dont la ſaillie eſt portée ſur les colonnes Compoſites, placées en avant-corps au rez-de-chauſſée ; les trois arcades qui leur ſont oppoſées, donnent entrée ſur un autre trotoir marqué E, pratiqué au pourtour du Sallon B ; ce trotoir eſt porté auſſi par des colonnes Compoſites, qui décorent le rez-de-chauſſée de ce Sallon à double étage, & terminé en calotte : voyez la Planche XLIV. Sur le mur de refend de l'Anti-chambre, du côté de l'Eſcalier, ſont deux arcades, qui diffèrent des ſix précédentes, en ce qu'elles ſont bombées, pour ſymétriſer à celles qui leur ſont oppoſées, l'une feinte, l'autre réelle, donnant entrée à un Cabinet marqué I. Cette Anti-chambre eſt couronnée d'une corniche en ſtuc, au-deſſus de laquelle eſt une vouſſure. A la place de cette derniere, on auroit pu pratiquer une calotte priſe dans la hauteur de la charpente ; mais il auroit été à craindre qu'une plus grande élévation donnée

à cette piece, n'eût disputé avec la hauteur du premier étage du Sallon B; d'ailleurs, ce plafond tenu méplat, forme opposition avec la calotte du Sallon qu'il étoit important de laisser dominer.

Par les trotoirs H du grand Escalier A, on arrive à la piece D, destinée pour la répétition des Concerts qui pouroient se donner dans le grand Sallon B; la simphonie seroit placée sur les trotoirs E. La forme de cette piece D est absolument la même que celle du rez-de-chaussée, & peut communiquer du trotoir H à celui E, selon le besoin & la destination de la piece D, si elle cessoit d'être une Salle de Concert ou de répétition.

Le Cabinet I est à pans, du côté opposé aux croisées, non-seulement à dessein de placer la cheminée dans l'un de ses angles; mais pour trouver dans l'autre la place d'un Escalier à noyau, qui, de ce premier étage, monte aux combles pratiqués sur les pieces I, L, C, D. Ce Cabinet I a une porte croisée K, qui donne sur la terrasse, pour communiquer à découvert aux Cabinets M, N, sans être obligé de redescendre au rez-de-chaussée pour y arriver par les petits Escaliers dont nous avons parlé précédemment.

Ce Cabinet I peut servir, ainsi que celui L, à contenir des tableaux & des livres, s'il arrivoit, comme nous l'avons remarqué, que la Bibliothèque marquée N 5 au rez-de-chaussée, Planche XXXV, ne fût pas placée convenablement dans la principale enfilade; ces sortes de pieces demandant du recœuillement.

Du trotoir H, on peut aussi arriver par l'une de ses portes croisées Q, aux pieces marquées P, O, par la communication des terrasses, afin d'éviter, comme

comme nous l'avons remarqué de l'autre côté de ce Plan, d'être obligé de descendre au rez-de-chaussée, pour arriver aux pieces supérieures, pratiquées dans les quatre Pavillons, qui flanquent les extrémités de ce principal corps-de-logis.

Nous ne parlerons point de la proportion des différentes pieces du premier étage, qui composent ce Plan; elles sont assujéties à celles du rez-de-chaussée: les murs de face & de refend montent de fond, & la hauteur des planchers peut acquérir plus ou moins d'élévation, & être prise dans celle des combles supérieurs. A l'égard de ceux qui se remarquent ici, ils sont masqués par la balustrade, parce que nous avons voulu faire paroître ce Bâtiment couvert en platte forme, comme à Versailles, au Palais Bourbon, &c.

Dans l'un des angles de chacun des Pavillons M, N, O, P, sont marqués les orifices supérieurs des descentes de plomb *a* pour l'écoulement des eaux: ces descentes traversent le massif des murs du rez-de-chaussée jusques dans des aquéducs pratiqués sous terre; & ces aquéducs conduisent les eaux dans une petite riviere qui passe près de ce Palais. Ces descentes enclavées dans l'épaisseur des murs évitent les conduits de plomb extérieurs, qu'on remarque dans les Edifices du dernier siecle, & qui interrompoient l'ordonnance des façades, coupoient les corniches, & généralement tous les membres saillants d'Architecture. Il est vrai qu'il faut convenir que si d'un côté les descentes dont nous parlons, produisent un bon effet dans la décoration des dehors; de l'autre, elles exigent une grande précaution, quand elles sont ainsi pratiquées dans les épaisseurs des murs: autrement, lorsque ces

ſortes de deſcentes viennent à s'engorger (*d*), il eſt difficile d'apporter un remede aſſez prompt pour éviter les dommages qu'y peut cauſer le ſéjour des eaux occaſionné par quelque irruption, par quelque engorgement, ou par quelque congélation.

Les deſcentes dont nous parlons, lorſqu'on à peu de place, ſe conſtruiſent en pierres dures, jointoyées à chaux & à ciment; mais il eſt mieux, lorſque les murs qui les reçoivent ont ſuffiſamment d'épaiſſeur, de pratiquer des eſpeces de puits d'environ deux pieds ou deux pieds & demi de diamètre, au milieu deſquels on poſe la deſcente de plomb, enſorte qu'un ouvrier peut circuler autour, les dégorger, les rétablir & veiller à leur conſervation. Si les murs n'ont pas aſſez d'épaiſſeur, on emploie des tuyaux de grès, de bois, de fer fondu ou de plomb; mais il faut ſavoir que ceux de grès ſont ſujets à ſe caſſer à la gelée; ceux de bois à ſe pourrir, ceux de fer à ſe rouiller, & ceux de plomb à ſe crevaſſer. D'ailleurs tous ces tuyaux ſont difficiles à retirer, quand ils ſont préciſément contenus dans les deſcentes de pierre. Au reſte celles-ci doivent avoir la préférence, quand elles peuvent avoir un diamètre aſſez conſidérable. Il eſt encore un moyen de ſe ſervir de celles-ci, quoique d'un petit diamètre; c'eſt d'obſerver de neuf pieds en neuf pieds, ou plus près, s'il eſt poſſible, des ouvertures dans leur hau-

(*d*) Pour empêcher que les débris des couvertures ne paſſent dans ces conduits, & ne les engorgent, on poſe ſur leur orifice ſupérieur des grilles de fer en dômes, qui s'encaſtrent dans des feuillures: ces grilles alors arrêtent tous les corps étrangers qui pouroient ſe précipiter dans ces deſcentes.

teur : ces ſortes d'ouvertures facilitent le dégorgement auquel on remédie par l'intérieur des pièces de peu d'importance, ou même par l'extérieur des façades, en obſervant de mettre un carreau de pierre à recouvrement entre deux joints, afin de cacher ces ouvertures. Cette précaution, quoiqu'aſſez ſujette, nous paroît préférable à toutes celles dont nous venons de parler, & particuliérement dans les deſcentes de plomb ou de bronze que l'on pratiquoit anciennement dans l'extérieur des Edifices.

Il eſt encore néceſſaire d'obſerver que lorſque l'eau de ces deſcentes ne peut s'écouler ſur le pavé des cours, faute d'avoir des pentes ſuffiſantes qui la conduiſent au-dehors, ou parce que le principal corps-de-logis ſe trouve élevé ſur une terraſſe environnée de jardins, on eſt obligé de pratiquer des canaux ſous terre, qui conduiſent la chute de ces eaux aſſez loin, pour éviter les exhalaiſons des eaux dormantes, qui néceſſairement corromproient la ſalubrité de l'air : ou il faut avoir la précaution de raſſembler une partie des eaux du ciel dans des réſervoirs pratiqués ſur les combles, comme on l'avoit obſervé avec ſuccès au Château de Petit-Bourg, & que nous en avons pratiqué ici marqués *b* ; ou bien enfin, on doit ſe déterminer à en contenir la plus grande partie dans des citernes pour le ſervice des baſſes-cours, des jardins-potagers, légumiers, &c.

On a marqué ſur la couverture des combles de ce Plan, les ſouches de cheminées des Appartements du rez-de-chauſſée. On ne leur a affecté aucune ſymétrie, n'étant pas aperçues d'en-bas, à cauſe de l'élévation des baluſtrades, & du peu

de hauteur des combles. Cependant il faut ſavoir en général, qu'il eſt eſſenciel d'élever ces ſouches de cheminées d'environ trois pieds au-deſſus des faîtages, pour empêcher le vent de ſe rabattre dans leur tuyau; cauſe ordinaire de la fumée qui ſe communique dans les Appartements. Les anciens Architectes prétendoient que plus les tuyaux de cheminées avoient d'élévation, & moins elles étoient ſujettes à fumer : pour cette raiſon, ils leur donnoient une hauteur conſidérable; ce qui les engageoit à une décoration fort diſpendieuſe; ainſi qu'on remarque celles du Louvre, du Palais des Tuileries, du Château de Maiſons, de Blois, &c. Mais l'expérience a appris & confirmé, que le moyen d'empêcher la fumée dans l'intérieur des pieces ne conſiſtoit pas dans la hauteur des tuyaux; mais bien dans la maniere de les dévoyer; ſeul moyen de mettre en équilibre la colonne d'air extérieure avec celle de la fumée produite par le foyer : enſorte qu'on évite aujourd'hui la dépenſe & le poids énorme de ces anciennes ſouches; leur décoration entre maintenant pour peu de choſe dans celle de nos Bâtiments.

Aux quatre extrémités de ce Plan ſont pratiquées autant de pieces marquées O, M, N, P. Celle déſignée par P, eſt la Chapelle, qui monte de fonds depuis le rez-de-chauſſée juſqu'au comble, & dont le trotoir S de plain-pied au premier étage ſert de tribune, y compris les embraſures des croiſées. On arrive à cette tribune à découvert par les terraſſes, & à couvert par le petit Eſcalier à noyau, marqué V; l'intérieur de cette piece eſt circulaire, & l'extérieur à pans, ainſi que les trois autres pavillons, dont celui

marqué M peut ſervir de laboratoire de Chimie ; celui N, d'Obſervatoire ou de Bibliothèque ; & celui O, pour placer un tour. Chacune de ces pieces a des Eſcaliers particuliers, & leurs portes croiſées principales communiquent à des baluſtrades en ſaillies, priſes ſur les entre-colonnements compoſites placés au rez-de-chauſſée de ce Palais.

Après avoir décrit les deux Plans du rez-de-chauſſée & du premier étage de notre premier projet, Planches XXXV & XLI, & en avoir fait ſentir les avantages & les déſavantages ; donnons dans ce même Chapitre, comme nous l'avons promis page 192 de ce Volume, une nouvelle diſtribution, faite pour le même Palais, en rendant compte des motifs qui nous ont porté à faire les changements aſſez conſidérables, qu'on remarquera ſur la Planche dont nous allons parler, comparée avec la Planche XXXV ; enſuite, nous préſenterons ſeulement les façades extérieures & la coupe de ce premier projet, qui nous donneront occaſion de récapituler ce que nous avons enſeigné précédemment, concernant l'ordonnance des dehors.

Deſcription de la Planche XXXVI.

Nous avons déja rapporté que, lorſqu'il s'agiſſoit d'élever un Edifice de quelque importance, il étoit indiſpenſable que l'Architecte mît tous ſes ſoins à rendre les dehors très-réguliers : nous répéterons ici que pour parvenir à cette fin, nous avons laiſſé dans la diſtribution de la Planche XXXV plus d'une imperfection, que nous n'avons pas négligé de faire ſentir, lorſque nous en avons fait la deſcription : nous nous ſommes

même servi, comme on a dû l'observer, des défauts qui s'y remarquent, pour laisser voir quand on se les peut permettre en faveur du bien qu'ils peuvent procurer, soit pour ce qui concerne la commodité, soit pour ce qui regarde l'ordonnance extérieure, ou la décoration des dedans.

Ce nouveau Plan que nous offrons ici, est sans doute plus régulier, il a plus de grandeur, plus de commodité; mais nous ne voulons pas dissimuler que l'ordonnance des dehors, rapportée Planche XLII, XLIII & XLIV de ce Volume, & qui est celle de notre premier Plan, offre, si nous ne nous y trompons pas, un aspect plus intéressant que les dehors du projet que nous décrivons actuellement (*e*), sur-tout si l'on examine avec attention la façade latérale, Planche XLIII, de laquelle on aperçoit au premier étage la profondeur de tout l'avant-corps, précisément placé dans le milieu de cette face latérale : avantage qui ne se rencontreroit pas dans le Plan dont nous parlons; aussi avons-nous changé la disposition des dépendances qui l'accompagnent, comme on peut le remarquer dans la Planche XXXIII, qu'on poura comparer avec celle XXXIV : dans ces deux Planches sont exprimées les différences qui caractérisent ces deux projets, ainsi que nous en avons rendu compte, page 149 & suivantes de ce Volume.

Une des principales différences de ce Plan sur l'autre, c'est d'avoir fait doubles, au lieu de semi-

(*e*) Nous n'avons pas cru devoir donner les élévations de ce deuxieme projet; il ne différe guere du premier que dans la disposition des ailes; le style de l'ordonnance des façades est absolument le même, que dans la Planche XLII & les suivantes.

doubles, les arrieres-corps du principal corps-de-logis. De ce changement, ſont nées toutes les commodités qui manquoient dans le Plan précédent, ſans cependant avoir nui en rien à la dimenſion, & à la diſpoſition du grand avant-corps du milieu; le Veſtibule A, le Sallon B & l'Eſcalier C, étant abſolument les mêmes, les Salles d'aſſemblée D, E, ne différant non plus de l'autre Plan, que parce qu'elles ſont plus régulieres dans leur forme: nous y avons ſupprimé les tours rondes & les pans coupés qui s'y remarquent, parce que ſouvent ils ſont contraires à la dignité qui doit préſider dans les Appartements de magnificence. Il eſt vrai que la premiere Antichambre F n'eſt pas plus grande, & qu'elle ſe trouve moins éclairée : mais elle eſt plus réguliere, en ayant ſouſtrait les pans coupés, & placé ſes cheminées en face de la croiſée : par ce moyen, elles ſe trouvent adoſſées à celle de la Salle d'aſſemblée. Par le ſecours de la deuxieme Antichambre marquée G, les pieces FD n'ont plus beſoin de communication : & cette Antichambre G donne entrée à la Salle à manger H : ces deux dernieres pieces manquoient eſſenciellement dans notre dernier projet; ce qui, certainement, n'étoit pas un défaut peu conſidérable. De cette Salle à manger, on entre dans la Salle de compagnie I, dont les croiſées du milieu, pratiquées dans les murs de face, s'allignent parfaitement; ce qui procure à ces deux pieces un agrément qui ne ſe rencontre pas dans la Planche XXXV.

Par ce moyen, cette Salle de compagnie ſe trouve placée entre les deux Cabinets : cet enſemble forme une ſuite de pieces de ſociété, qui annonce un Appartement digne de la perſonne à qui cet Edifice eſt deſtiné : avantage, qu'on y prenne

garde, que les Bâtiments doubles auront toujours ſur les ſemi-doubles & ſur les ſimples. Nous avons pratiqué, pour cet Appartement une garderobe particuliere M, qui a ſon dégagement par le petit Eſcalier N. Ce petit Eſcalier ſert auſſi à monter aux entreſols placés ſur les pieces qui ſervent de dépendance à l'Appartement de parade marqué O, & à l'Appartement d'habitation marqué P; tous deux ici, deſtinés pour la Maîtreſſe du logis : nous n'en donnons pas les détails, dans la crainte de nous répéter avec ce que nous avons déja dit, concernant l'arrangement, la diſpoſition, & la forme des différentes pieces des Appartements : nous obſerverons ſeulement que l'Appartement d'habitation marqué P, eſt très-complet dans cette diſtribution, & que la piece P 1, dans laquelle on entre des dehors, par la porte croiſée *a*, ſert auſſi d'Antichambre à la Chapelle Q, aſſez heureuſement ſituée dans l'enfilade des pieces P, O, placées en aile, & tenues ſimples, comme dans notre premier projet.

Cette Chapelle eſt de la même forme, & ſuſceptible de la même décoration que celle que nous avons déja décrite; mais elle ne doit pas monter de fond, les quatre Pavillons R, S, T, U, placés aux extrémités de ce Plan étant à un ſeul étage; autrement, les façades latérales V ſeroient devenues irrégulieres dans leur décoration, n'ayant pas eu deſſein de faire les deux Pavillons S, T, plus élevés que les arriere-corps X, afin de laiſſer dominer l'avant-corps Y, & par ſa ſaillie, & par le double étage qui eſt élevé au-deſſus, ſemblable en cela aux élévations du premier projet, tracé ſur les Planches XLII, XLIII & XLIV.

En décrivant ce Plan, nous ne parlerons point,

de la maniere dont doivent être décorées les pièces qui le compoſent : ce que nous avons dit précédemment ; concernant cette partie de l'Art, pouvant s'appliquer ici. Paſſons à préſent à la droite de ce deuxieme projet, dont nous ne ferons non plus, que parcourir aſſez rapidement les diſtributions ; l'aſpect de cette Planche XXXVI ſuppléera ſuffiſamment à un détail plus circonſtancié, qui ne pouroit ſe faire ſans une répétition auſſi vaine qu'ennuyeuſe.

Nous avons déja averti que le Veſtibule A, & le grand Sallon B, étoient abſolument de la même forme, de la même grandeur, & de la même décoration que dans le Plan précédent : l'Eſcalier C eſt auſſi dans le même cas. Il n'y a donc que la Salle d'aſſemblée E qui en différe ; nous y avons retranché la tour creuſe du côté du mur de face, & à la place de cette tour nous avons pratiqué de petits piédroits *b*, à deſſein de rendre toujours les quatre parties de lambris *c* parfaitement régulieres : ces piédroits peuvent être ici terminés dans leur partie ſupérieure, par des Cariatides ; elles paroîtroient ſoutenir & ſoulager la portée du ſofite de l'architrave qui traverſe cette piece dans toute ſa largeur. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe imaginer un tout autre genre de ſupport ; mais celui que nous propoſons eſt ſans conſéquence, & il n'exige pas ſa répétition dans tout le pourtour de la piece ; encore conviendrons-nous qu'il ſeroit mieux de n'être pas obligé d'avoir recours à cet expédient, qui annonce toujours la néceſſité d'éviter un inconvénient par un autre.

Au moyen de ce que les deux avant-corps X ſont doubles du côté de l'entrée, de ſemi-doubles qu'ils étoient dans notre premier Plan, l'Anti-chambre Z,

distribuée à la droite de ce deuxieme projet, est devenue d'une grandeur plus relative à l'Appartement de parade & à celui d'habitation, distribués de ce côté ; Appartements que nous ne détaillerons point, le nom des pieces qui les composent désignant suffisamment leur usage particulier. Nous observerons seulement que toutes celles marquées A A, indiquent le grand Appartement paré, & celles B B, l'Appartement privé ou d'habitation, qui devient plus commode ici que celui du premier Plan, parce qu'il occupe plus d'espace, à cause du double dans lequel il se trouve distribué. Mais un objet sur lequel nous croyons devoir nous arrêter, c'est la Gallerie, dont la disposition & la situation nous paroissent de beaucoup préférables à la précédente : premiérement, parce qu'elle ne fait pas partie de l'enfilade principale, & que, par-là, elle peut contenir tel ou tel genre de collection, sans être exposée à la curiosité souvent indiscrète d'une société nombreuse : secondement, parce qu'elle est terminée dans ses extrémités par deux Sallons : celui A A 1, destiné à servir pour les entrées de prédilection dans l'Appartement de parade : celui A A 2, pour, des Appartements, arriver dans cette Gallerie. Cette belle piece, parfaitement réguliere, est éclairée par neuf portes croisées ; &, dans le milieu de sa longueur, on peut, à raison de l'usage auquel on la destineroit, placer une cheminée. Enfin, à la place des tours creuses employées dans la précédente, se remarquent ici des colonnes qui figurent avantageusement avec les pilastres, qui décorent le pourtour de cette Gallerie ; en un mot, il faut prendre garde que, du centre du Sallon A A 2, on jouit, à la fois, de l'enfilade U T, & de celle

qui, en retour d'équerre, continue dans toute la longueur du Bâtiment : ce coup d'œuil manquoit à notre premier projet, puiſque l'enfilade A B, Planche XXXV, non-ſeulement traverſe la Gallerie, ce qui ne peut convenir que dans le cas où cette derniere ſeroit deſtinée à ſervir de piece de ſociété ; mais cette enfilade ne ſe trouve pas préciſément dans le milieu de ſa longueur : défaut qu'il faut éviter avec ſoin, & que nous nous ſommes permis dans notre premier projet, en faveur de l'ordonnance des dehors.

Avant de paſſer à la décoration des façades de ce Palais, jetons encore un coup d'œuil rapide ſur les deux Plans gravés, Planches XXXV & XXXVI; & ne craignons pas de répéter, que la premiere diſtribution, moins parfaite que la ſeconde, a produit des dehors plus réguliers; ainſi que nous allons le remarquer en décrivant les Planches XLII, XLIII & XLIV qui vont ſuivre. Mais examinons que cette ſymétrie extérieure convenable à obſerver dans les façades d'un Edifice iſolé de toute part, ne doit pas faire négliger à l'Architecte la relation qu'il doit mettre entre les dedans & les dehors; puiſqu'autrement ce ſeroit vouloir, comme dans nos anciennes demeures, ſacrifier la commodité des Appartements à l'ordonnance des façades : ce défaut ne ſeroit plus tolérable aujourd'hui; nos Architectes, depuis les Manſards, ont donné à la diſtribution de nos Bâtiments, un dégré de perfection, dont nous ne pouvons plus raiſonnablement nous écarter, en ayant une fois reconnu l'utilité & l'agrément. C'eſt donc à l'expérience de l'ordonnateur, & aux reſſources de ſon imagination, de chercher des moyens de conciliation, pour accorder, autant qu'il eſt poſſible,

l'extérieur avec l'intérieur ; il faut qu'il retourne à diverſes repriſes, les maſſes de ſon Plan, dût-il y changer toute la diſpoſition de ſon projet, ainſi que nous l'avons fait nous-même ; car notre deuxieme Plan a beaucoup d'avantage ſur le premier ; cependant les dehors, quoique différents de ceux de la Planche XXXV, n'en ſont pas moins réguliers ; ils ſont dans un autre genre, & l'on peut remarquer dans les dedans, plus d'eſpaces, des pieces plus libres, plus commodes & plus convenables à l'objet de l'Edifice. Un autre avantage, à notre avis, c'eſt que cette diſtribution eſt plus ſimple, & moins tourmentée ; qu'elle montre moins de petites parties, de reſſauts, d'angles, de contours, en un mot, que ſa marche paroît aiſée ; autant de qualités eſſencielles à obſerver dans un Plan, & qui, lorſqu'on ſçait ſon Art, n'empêchent pas qu'on accorde au génie, les choſes d'agrément dans les parties acceſſoires, ſans nuire à la dignité qui doit préſider dans les pieces capitales. Cette variété, bien loin de bleſſer l'œuil, fait au contraire juger avantageuſement des reſſources, du goût & de l'expérience de l'Architecte.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS SUR LA DÉCORATION DES FAÇADES,

Appliquées a l'ordonnance extérieure du Plan tracé sur la Planche XXXV, décrit dans le Chapitre précédent.

NOTRE intention n'eſt pas de répéter dans ce Chapitre, les regles que nous avons enſeignées dans les Volumes précédents, concernant la décoration extérieure des Édifices; mais ſeulement de rendre compte des motifs qui nous ont porté au choix des ordres Compoſite & Corinthien, pour l'ordonnance des Façades de ce Palais, & des raiſons qui nous ont fait élever deux Ordres l'un au-deſſus de l'autre dans certaines parties de ce Bâtiment. Enfin, nous dirons pourquoi nous avons couronné d'un comble la partie du milieu du grand avant-corps, pendant que nous avons ſupprimé les combles par-tout ailleurs. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici des préceptes; mais ſeulement l'eſpece de raiſonnement qui doit accompagner toutes les productions d'un Architecte; raiſonnement qui ne s'enſeigne point;

mais qui s'acquiert à force de comparer, les uns avec les autres, les ouvrages élevés par nos Maîtres, & de chercher à ſe rendre compte des objets qu'il eſt bon d'imiter, & de ceux qu'il convient d'éviter. Les objets qui ſouvent nous ont paru bien faire où nous les avons aperçus, peuvent ne point convenir à notre compoſition, & engendrer un abus dans l'ordonnance, quoique dans l'Édifice où nous les avons vus, ils annonçaſſent, peut-être, une reſſource ingénieuſe employée par l'ordonnateur.

PLANCHE XLII.

Élévation géométrale d'une des Façades principales d'un Palais de ſoixante-ſix toiſes de face.

La Façade exprimée ſur cette Planche donne la décoration extérieure du côté de l'entrée, priſe ſur toute la longueur du Palais, dont nous avons donné la diſtribution Planche XXXV, & dont l'ordonnance peut ſervir, à quelque choſe près, pour le ſecond projet Planche XXXVI, dont nous venons auſſi de rendre compte plus haut.

Nous avons préféré l'ordre Compoſite, pour régner dans tout le pourtour du rez-de-chauſſée de cet Edifice; comme l'ordre qui, indépendamment de ſa richeſſe, prête le plus à la diſtribution des membres extérieurs, & à la relation que ceux-ci doivent avoir avec la décoration des dedans; enſorte que nous n'avons ſurmonté cet ordre par le Corinthien, que dans le grand avant-

corps du milieu, à deſſein de faire pyramider ce dernier, ſur toute l'étendue de la façade : &, comme cet avant-corps a lui-même une certaine capacité, nous lui avons fait faire un reſſaut que nous avons couronné d'un fronton triangulaire, au-deſſus duquel s'éleve un comble en plate-forme, lequel ſemble donner à toute cette partie majeure, une forme pyramidale, que nous avons cru néceſſaire dans un tel Édifice.

Dans le rez-de-chauſſée de cet avant-corps, ſont des colonnes iſolées, à plomb deſquelles s'éleve une baluſtrade, & au-deſſus de chaque piédeſtal des ſtatues, qui, par leur ſaillie, donnent de l'intérêt à cette ordonnance ; la décoration des ſeuls pilaſtres qui regnent au premier étage, ſert encore à la faire valoir, ſans néanmoins apporter de diſparité dans ces deux étages : le premier au contraire, paroît être une ſuite de celui du rez-de-chauſſée, décoré auſſi de pilaſtres placés derriere les colonnes, de maniere que celles-ci forment, pour ainſi-dire, toute la richeſſe de cette Façade. On obſervera de plus, que leurs entre-colonnements ſe trouvent diſpoſés de telle ſorte, que la proportion des arcades qui occupent leur eſpace, ainſi que les piédroits, les impoſtes, les archivoltes & les claveaux, ſont dans un parfait rapport avec l'expreſſion Compoſite, & que la largeur de ces entrecolonnements a été calculée de maniere, que les entre-pilaſtres du premier étage ont pû recevoir des niches carrées, qui contiennent les ouvertures : ces niches à rez-de-chauſſée ont autoriſé les tables placées au-deſſus, dont l'application & la diſpoſition font toujours un bon effet, comme nous l'avons remarqué pluſieurs fois, dans les premiers Volumes

de ce Cours, en parlant de la porte Saint-Denis ; de l'Arc-de-triomphe du Trône, de la Nef du Val-de-Grâce, &c.

Qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit l'apologie de notre élévation que nous nous propoſons de faire ici; nous ſommes bien éloignés de la croire ſans défauts; notre intention eſt ſeulement de rendre compte des procédés dont nous nous ſommes ſervi, & qui émanent abſolument des regles que nous avons enſeignées dans les Leçons précédentes. Pour convaincre nos Lecteurs de cette vérité, nous aurions bien déſiré pouvoir donner en grand les détails dans leſquels nous ſommes entrés à cet égard; mais nous ne pouvons leur offrir que des gravures aſſez imparfaites, & réduites ſur une fort petite échelle; nous les exhortons donc à traduire en grand, les éléments à la main, un ou deux entre-colonnements du rez-de-chauſſée, & autant d'entre-pilaſtres du premier étage, pour s'aſſurer, par une combinaiſon réfl[illegible]chie, combien ce que nous leur conſeillons eſt intéreſſant, & combien il eſt poſſible d'arriver, malgré les difficultés de l'Art, à un certain dégré de juſteſſe. Cette étude que nous regardons comme indiſpenſable, les empêchera de faire uſage, dans leurs Façades, de membres d'Architecture pris au hazard ; membres qui, faute d'avoir des rapports entr'eux, & d'annoncer le véritable caractère de l'Ordre, ne préſentent ſouvent à l'examinateur, que des productions, dans leſquelles on remarque tout à la fois le genre antique, ancien & moderne ; ou, ce qui ne vaut guères mieux, le genre peſant avec le délicat. On eſt expoſé à tomber dans ces défauts, quand on a été mal enſeigné, ou qu'on ne ſe donne pas la

la peine de se rappeler & de suivre les vrais préceptes de l'Art.

Les balustrades qui se remarquent dans la Planche que nous décrivons, paroissent un peu élevées ; mais il faut prendre garde qu'elles sont exprimées ici suivant leur hauteur réelle, & non selon leur hauteur apparente, parce que cette élévation est vue géométralement : car autrement, il est aisé de concevoir que, par l'effet de l'Optique, la saillie de la corniche de l'ordre de dessous masqueroit nécessairement une grande partie de cette hauteur ; attention qu'il ne faut point perdre de vue, & qui exige de la part de l'Architecte des lumieres plus étendues que celles d'une théorie purement spéculative. Au reste, il n'y a qu'à se rappeler ce que nous avons enseigné à cet égard dans le Volume précédent, page 291, en décrivant la Planche LI.

Nous n'avons placé qu'une ouverture, dans la largeur des arriere-corps, qui acotent celui du milieu, couronné d'un fronton ; d'où il a résulté de moyens entrecolonnements, dont les espaces sont occupés par des tables ornées de trophées, tant dans l'ordre d'en bas, que dans celui d'en haut. Ces moyens entrecolonnements, disposés ainsi, & la seule ouverture dont nous parlons, engendrent des trumeaux, sans doute un peu pesants; nous avouons ce défaut, car c'en est un, la largeur des trumeaux devant certainement se ressentir de la fermeté, ou de l'élégance des Ordres : or, ce sont les Ordres délicats qui président ici : il étoit donc essenciel que les trumeaux eussent plus d'élégance qu'on n'en remarque dans cette ordonnance ; mais de deux choses l'une, ou il falloit en user, comme on le voit ici, ou il fal-

loit placer deux arcades dans ces arriere-corps. Cette ordonnance que nous avons employée dans les Plans des Planches XXXV & XXXVI, du côté des Jardins, a produit un trumeau dans le milieu, qu'il eſt toujours eſſenciel d'éviter, dans les parties capitales d'un Édifice. Ces deux défauts, dans ces deux projets, ſont nés d'une part, de la diſpoſition des maſſes du Plan; de l'autre, de la relation qu'il a fallu donner à toute la largeur de cet avant-corps, comparée avec l'étendue des ailes qui l'accompagnent : de maniere, que nous pouvons avancer, que c'eſt dans ces occaſions, qu'il faut que l'Architecte ſçache prendre ſon parti, en faveur des dehors ou des dedans de ſon projet; parce que, lorſqu'il s'agit d'accorder la beauté de l'ordonnance extérieure, avec la commodité intérieure des Appartements, il eſt ſouvent néceſſaire, quand les regles manquent, d'avoir recours aux reſſources, pour concilier, le moins imparfaitement qu'il eſt poſſible, ces deux parties intéreſſantes de l'Architecture; tentative néanmoins qui n'avoit pas encore été faite du temps de François Manſard, de Débroſſes, de le Mercier, &c. auſſi ces grands hommes élévoient-ils des Façades plus régulieres. Au reſte, notre intention n'eſt pas de le taire, le défaut que nous remarquons dans notre élévation, n'eſt pas trop bien racheté par la perfection des dedans; puiſque nous avons déja obſervé, en parlant du premier Plan de ce Palais, Planche XXXV, que l'Anti-chambre ou la Salle à manger M 3, & la Salle de compagnie M 4, étoient aſſez mal éclairées. Nous avons connu ces défauts, ſans doute; mais nous les y avons laiſſés, parce que le premier mérite d'un tel projet, nous paroît

consister dans les beautés d'ensemble, & qu'il vaut mieux, en faveur de celles-ci, pécher dans les accessoires. Dans un Edifice de cette importance, les masses doivent avoir la préférence sur les détails : il vaudroit mieux sans contredit, que toutes les parties fussent régulieres; mais, comment parvenir à ce dégré de perfection, depuis sur-tout, que nos Architectes modernes, guidés par la réflexion & le bon goût, ont regardé, comme une loi indispensable, de faire marcher ensemble, & d'un pas égal, les trois branches de l'Architecture, la commodité, l'ordonnance & la solidité. Qu'on y prenne garde; cette triple unité n'est plus une science ignorée aujourd'hui, même de la plupart de nos Eleves. Il est vrai que cette conciliation entraîne après soi des licences presqu'inévitables; & que c'est le plus habile qui les met en œuvre, pendant que celui qui en fait moins, les transforme en abus, & ne produit que des médiocrités, dont nous avons fait, plus d'une fois, apercevoir l'ineptie dans nos Leçons précédentes. Il ne s'agit donc plus, dans ce Chapitre, de relever de telles erreurs; notre objet est de faire connoître, sans vouloir pallier nos propres défauts, que l'Artiste le plus instruit, n'est pas toujours le maître de réunir toutes les beautés de l'Art dans ses compositions, & que dans l'Architecture, celui qui acquiert le plus de célébrité, est précisément celui qui sait mettre le plus à profit les licences de l'Art, pour faire valoir, avec plus d'éclat les masses de son Édifice.

Osons citer encore une fois Hardouin Mansard: quels traits de génie n'admire-t-on pas dans ses ouvrages! combien néanmoins de licences dans ses chefs-d'œuvre! Mais, qu'on y réfléchisse,

ces écarts peuvent être regardés comme des fautes heureuſes, parce qu'il étoit un grand homme, & qu'il n'y a que des yeux ſévères qui puiſſent les démêler au milieu des beautés ſans nombre dont ils ſont remplis.

Tranchons le mot; il n'eſt plus gueres queſtion ici des éléments, concernant la commodité & l'ordonnance des Bâtiments; nos Lecteurs ſont cenſés aſſez inſtruits ſur ces deux parties intéreſſantes de l'Architecture : dès-là, ils doivent eſſayer de voler de leurs propres ailes, & nous les croyons en état, après les préceptes enſeignés juſqu'ici, de n'avoir plus que des conſeils à demander aux Maîtres de l'Art, pour s'affermir dans la carriere où ils ſont entrés : il ne leur reſte donc qu'à examiner, qu'à penſer & à refléchir, pour, enſuite, s'attacher à la décoration des dedans, dont nous traiterons, dans le Volume ſuivant, & de-là, paſſer à l'expérience, dont nous leur donnerons des notions ſuffiſantes, dans le ſixieme & dernier Volume de ce Cours.

Nous avons déja fait remarquer, que nous avons placé un comble au-deſſus du fronton de l'avant-corps du milieu de ce Palais. Nous dirons ici, que, quoique notre intention ait été principalement, en l'amenant ſur la ſcène, de faire pyramider cet Edifice, c'eſt particuliérement l'uſage intérieur du grand Sallon, ſon diamètre & ſon élévation, qui nous y ont autoriſé, tant les dedans influent ſur les dehors; & que peut-être, ſans la néceſſité de donner beaucoup de hauteur à cette piece, nous nous ſerions paſſé de cette forme pyramidale, parce que cet Edifice étant partout ailleurs ſans combles apparents, on pouroit regarder celui dont nous parlons, comme un

objet séparé & peu assorti à l'ordonnance des façades. Nous ne serions donc point étonné que ce comble éprouvât cette censure : nous sommes même tout prêt à en convenir ; mais en même temps, nous croyons pouvoir avancer que nous ne conseillerions pas de vouloir le continuer, sur-tout au premier étage de ce Bâtiment, parce que ce comble, ainsi continué, ôteroit à l'Edifice le caractère de Palais, pour lui donner celui de Château ; cependant, comme nous l'avons dit ailleurs, chaque Bâtiment doit avoir une maniere de s'annoncer qui lui soit propre : sentiment auquel nous tenons beaucoup, quoiqu'il soit combattu par le plus grand nombre, à en juger par la plupart de nos productions Françoises, élevées dans la Capitale ou à la campagne.

Nous avons placé dans les ailes qui sont d'un seul étage, des portes croisées, comme dans le grand avant-corps : nous sommes persuadé que ce même genre de décoration, non-seulement contribue à l'unité que nous avons tant recommandée ; mais que ces arcades ajoutent beaucoup plus à la grandeur de l'Edifice, que si à leur place on eût mis des croisées ; parce que ce différent genre d'ouvertures semble diviser l'Ordonnance. D'ailleurs ces deux ailes, qui, comparées avec le reste de la façade, ont beaucoup moins d'élévation, auroient paru trop disparates, si l'on eût changé le style dans ces ouvertures. La seule différence qui se remarque ici, c'est que ces arcades se trouvent enfermées dans des niches carrées, tandis que celles du grand avant-corps n'en ont point ; par la raison, que la largeur des entrecolonnements du rez-de-chaussée doit toujours être moindre que celle des entrepilastres,

à cauſe de la portée des plates-bandes des architraves, qui étant ſoutenues en l'air d'une colonne à l'autre, exigent une ſolidité réfléchie, & qu'en Architecture, cette partie de l'Art doit avoir le pas ſur toute autre conſidération : d'ailleurs, il y faut prendre garde; il n'y a gueres que les modernes qui ſe ſoient permis la très-grande largeur des entrecolonnements qu'on remarque dans la plupart de nos Bâtiments : au contraire, les anciens rapprochoient leurs colonnes fort près les unes des autres, & les diſtribuoient, dans le même Edifice, d'une parfaite égalité, pendant que nous les éloignons ſouvent trop, & que nous varions, dans une même façade, leur écartement, à raiſon du beſoin de concilier les dehors avec les dedans. A ce dernier égard, nous croyons que c'eſt une obligation que nous avons de plus à nos Architectes François, parce que cette diverſité de largeur entre les colonnes, apporte quelquefois, dans l'ordonnance de nos Edifices, particuliérement dans ceux deſtinés à l'habitation, une diſpoſition moins monotone qui réuſſit toujours bien, lorſque l'Artiſte n'uſe de cette variété que pour donner plus d'éclat, plus de jeu, plus de mouvement à ſa compoſition. Au reſte, il faut ſçavoir ne jamais méſuſer de cette liberté. Par exemple, ce ſeroit au moins une négligence, de faire les entrecolonnements inégaux entr'eux dans une même façade, lorſqu'ils ont une même deſtination, ainſi qu'on peut le remarquer dans les Pavillons des extrémités de notre Façade; inégalité que nous avons tracée ainſi, pour en faire ſentir l'abus, aucune raiſon légitime ne pouvant autoriſer cette diſſonance. Qu'on s'en reſſouvienne, nous l'avons dit ailleurs, les entre-

colonnements doivent avoir une relation déterminée avec l'expreſſion de l'Ordre : or, comment conſerver cette relation indiſpenſable, lorſqu'on ſe permet cette licence ? La commodité des dedans eſt inſuffiſante, & ne peut favoriſer cette inattention ; & ſi quelquefois, le rapport que les maſſes doivent avoir avec les parties principales, ſemble exiger cette inégalité, il en faut uſer avec tant de prudence, & rendre ces différences ſi peu ſenſibles, que le ſpectateur le plus intelligent ſe trouve forcé d'applaudir aux reſſources de l'Architecte. En un mot, nous ne nous laſſons point de le répéter, aucune conſidération particuliere ne peut prévaloir ſur les raiſons de ſolidité ; & lors même que l'Art ſait ſurmonter toutes les difficultés de la main-d'œuvre, on n'eſt pas diſpenſé pour cela de rendre la conſtruction de ſon ordonnance vraiſſemblable ; autrement, elle inquiéte l'examinateur éclairé, & devient une ſorte d'énigme pour ceux qui le ſont moins.

Les Pavillons des extrémités de cette Façade ont auſſi deux Ordres d'Architecture, comme dans le grand avant-corps ; mais, pour donner plus de mouvement & de légéreté à l'étage ſupérieur de ces Pavillons, nous avons, dans chacun de leurs angles, formé des pans coupés, comme on peut le remarquer dans le Plan de la Planche XLI. Nous avons cru pouvoir faire uſage ici de ces pans coupés ; premiérement, parce que l'élégance des Ordres qui décorent cette Façade, autoriſe ce mouvement dans les Plans & dans les élévations ; ſecondement, parce que nous aurions craint qu'en montant carrément ces Pavillons, ils ne devinſſent peſants à l'œuil, & que cette peſanteur n'offrît une contradiction, comparée avec le caractère délicat

des Ordres employés ici. Au reſte, nous laiſſons aux Maîtres de l'Art à juger ſi nous avons eu raiſon ; mais, en attendant ce jugement, qui, à le bien prendre, n'eſt qu'une affaire d'opinion, nous rappellerons à nos Eleves, que dans les éléments du commencement de ce Cours, nous leur avons prouvé combien il eſt important que tous les membres d'Architecture amenés dans la décoration, puiſent leur ſource dans l'expreſſion des Ordres qui préſident dans l'ordonnance, & combien il eſt intéreſſant que la forme des Plans, & le mouvement des élévations y prennent auſſi le caractère que chacun d'eux y doit offrir, ſoit en les conſidérant ſéparément, ſoit dans la réunion des parties comparées les unes avec les autres.

Fondé ſur ce raiſonnement, trop négligé par le plus grand nombre, du moins nous rendons compte à ceux qui déſirent bien faire, des motifs qui nous ont fait préférer ces pans coupés, & comme analogues à l'Ordre Corinthien, & comme contribuant à faire pyramider chacun de ces Pavillons, ſans pour cela, avoir recours à aucune autre eſpece de couronnement, que la baluſtrade ſupérieure : le Plan de cette derniere, aidé de l'effet de l'optique, ſuffit pour produire la forme pyramidale qu'on pouvoit déſirer ; & l'on eſt bien fondé à déſaprouver les attiques, les combles & les lanternons qu'on emploie aſſez ordinairement en pareille occaſion, ſans réfléchir que non ſeulement ces ſortes d'amortiſſements ne conviennent pas par-tout ; mais que ſouvent ils ſe contrediſent avec le caractère de l'Edifice.

Élévation géométrale d'une des Façades latérales d'un Palais de soixante-six toises de face.

PLANCHE XLIII.

Nous ne répéterons point ce que nous venons de dire, touchant la décoration de ce Palais, cette face latérale étant assujetie à la même ordonnance que la précédente : nous nous proposons seulement de faire remarquer, que c'est pour rendre cette élévation plus symétrisée, que nous avons placé l'axe du pignon du grand avant-corps, précisément à plomb de celui de l'étendue de cette façade ; ce qui nous a engagé à faire régner à égale distance, tant du côté des jardins, que du côté de l'entrée, l'aile simple qu'on remarque dans la Planche XXXV : il étoit nécessaire d'observer cette symétrie dans les dehors de ce Palais ; parce que cette face latérale est aperçue dans toute la longueur des allées plantées en face du retour de cet Edifice, dont nous avons indiqué la disposition dans le Plan par masse de la Planche XXXIII. Nous ne faisons cette observation, que parce qu'on néglige assez ordinairement les faces latérales de nos Bâtiments, ce qui, cependant ne devroit avoir lieu, que lorsque le principal corps-de-logis se trouve flanqué par quelques bouquets de bois, ou par quelques dépendances principales de l'Edifice. Ici notre intention est toute autre ; nous avons voulu l'isoler de toute part, afin de pouvoir rendre compte des difficultés d'un tel pro-

jet, toujours plus difficile à exécuter, qu'un Bâtiment dont les retours ne ſont point aperçus, ou ne le ſont que bien peu. Au reſte, c'eſt à l'expérience de l'Architecte, à prévoir les inconvénients qui peuvent en réſulter; & c'eſt pour aider ceux qui débutent dans cette partie de l'Art, que nous avons fait ſuivre au projet de la Pl. XXXV, une autre diſtribution tracée ſur la Pl. XXXVI, à l'occaſion de laquelle nous avons auſſi préſenté d'autres dépendances, indiquées ſur la Planche XXXIV, Planches où nous renvoyons nos Lecteurs, ainſi qu'à leurs diſtributions; c'eſt le ſeul moyen de ſaiſir nos idées, & d'acquérir, par la ſuite, la faculté d'ajouter de nouvelles études à ce que nous enſeignons dans ce Volume, ſans néanmoins vouloir trop s'écarter des préceptes qu'il contient.

Il eſt aiſé de s'apercevoir que la continuité du comble qui ſe remarque ſur le premier étage de cette façade latérale, fait un bien moins bon effet que dans la Planche précédente, ſa maſſe paroiſſant lourde & pauvre; auſſi eſt-ce pour corriger ce défaut, que nous l'avons terminée en plateforme couronnée d'un appui de fer; un faux comble l'auroit rendue plus inſoutenable encore.

A l'égard des deux croiſées du premier étage, dans leſquelles l'axe ne tombe pas à plomb de celles du rez-de-chauſſée, cette irrégularité ne peut paſſer pour un défaut: il faut ſçavoir ſe permettre cette licence, ſur-tout lorſque, comme ici, le premier étage eſt reculé de la face principale d'environ vingt-quatre toiſes; puiſque cette diſtance & l'optique rendroient nulle la ſévérité, dont on auroit voulu uſer pour les rendre régulieres. C'eſt-là un de ces cas, par exemple, où

il faut en ſçavoir aſſez, pour oſer s'écarter des regles reçues. La ſeule théorie rend ſouvent timide, & empêche de quitter la regle & le compas; l'expérience, le goût, le raiſonnement, ſçavent franchir le precepte, ou du moins, ils indiquent le moyen de l'interpréter; & c'eſt delà, nous pouvons le dire, que ſont nés les ouvrages de génie qui honorent la France & nos Artiſtes. Mais, qu'on y prenne garde : il eſt un temps pour oſer; il n'appartient pas à tous de le faire; il faut avoir beaucoup vu, avoir examiné avec ſoin les reſſources employées par les grands Maîtres, avoir appris de bonne heure à diſcuter l'Art; en un mot, il faut avoir réfléchi ſur les tentatives qui ont réuſſi, & ſur celles qui n'ont engendré que des médiocrités : autrement, il faut s'en tenir aux Eléments, juſqu'à ce qu'on ait acquis aſſez de talents, pour juger ce qu'on doit ſe permettre ou ſe défendre abſolument.

Coupe priſe ſur la profondeur du principal Corps-de-logis d'un Palais de ſoixante-ſix toiſes de face.

PLANCHE XLIV.

Nous ne parlerons dans cette Planche, que de la coupe priſe dans la profondeur du grand avant-corps du principal corps-de-logis de ce Palais; les deux Pavillons, & ce que l'on voit des deux ailes en retour, étant abſolument de la même ordonnance que les élévations dont nous venons de parler; mais nous répéterons encore une fois, parce que cette répétition eſt importante ici, que

c'eſt pour avoir voulu placer ce principal avant-corps préciſément dans le milieu des quatre Pavillons qui flanquent cet Edifice, & faire paſſer l'enfilade A B, du Plan de la Planche XXXV, dans le centre du grand Sallon, que cette même enfilade ne ſe trouve pas dans le milieu de la longueur de la Gallerie ; défaut que nous avons remarqué en décrivant celle tracée ſur la Pl. XXXVI, beaucoup plus intéreſſante que celle de la Planche XXXV : c'eſt pour cette raiſon que nous avons changé toute la diſpoſition de ce deuxieme projet, lequel mérite la préférence à beaucoup d'égards, pour ce qui regarde la commodité des dedans, comme le premier la mérite en faveur de la régularité des dehors. En effet, qu'on ſe rappelle la façade latérale, dont nous venons de faire mention, avec l'image extérieure des dedans de cette coupe, & l'on ſera convaincu qu'il n'y auroit pas à balancer ſur le choix du premier projet, ſi, comme la plupart de nos prédéceſſeurs, nous n'euſſions eu pour objet que la décoration extérieure, tels qu'en ont uſé les Leſcot, les Delorme, les Desbroſſes, les le Mercier, les le Veau ; mais dans ces Leçons, où il s'agit d'enſeigner les moyens de réunir enſemble les trois branches de l'Art, qu'on cherche à concilier aujourd'hui, nous n'avons pu nous diſpenſer d'introduire dans notre projet, quelques licences dont Hardouin Manſard nous a enſeigné lui-même la route, dans ſes productions célébres. Il ne ſuffiſoit donc pas de donner nos Plans de diſtribution, il falloit encore produire les façades extérieures, & la coupe de ce Palais, afin d'avoir occaſion de revenir à plus d'une repriſe ſur ce projet : cette maniere d'opérer donnera ſans doute

à nos Eleves, l'idée de revenir de même d'un objet à l'autre, pour réfléchir à loisir sur les parties qui peuvent autoriser les licences les plus indispensables, mais qui, lorsquelles se trouvent déplacées, ne montrent plus aux connoisseurs que l'abus, au lieu des ressources & des préceptes de l'Art.

On peut voir par cette coupe, que la charpente du comble auroit pu ne régner que sur le grand Sallon; élévation indispensable à cause de la hauteur de la calotte qui termine l'intérieur de cette piece. On auroit pu de même se contenter d'un comble à deux égouts, sur l'Anti-chambre du premier étage, placée au-dessus du Vestibule, du côté de l'entrée; mais, d'un côté, le grand avant-corps, en arrivant à ce Palais, auroit été terminé moins heureusement; & de l'autre, ce comble, disparate dans sa forme, auroit rendu la façade latérale, Planche XLIII, mal couronnée, cette élévation devant, comme nous l'avons remarqué plus haut, être aperçue d'un point de distance assez considérable.

En décrivant le Plan auquel appartient cette coupe, nous avons aussi annoncé, page 216 de ce Volume, que l'ordonnance intérieure de ce grand Sallon, devoit être en marbre, & que pour cette raison, nous avons tenu sa décoration d'un style grave; le choix de la matiere devant gouverner le genre de l'Architecture. Nous avons encore insinué, que, relativement au ton varié de ses marbres de couleur, on pouvoit, au lieu de Sculpture, préférer le ministère de la Peinture, dans la voûte de cette piece, ainsi qu'on a voulu l'indiquer dans cette Planche, assez mal gravée à la vérité; ceux qui se mêlent de graver l'Architecture, étant,

pour la plupart, ſans principes & ſans goût, malgré les ſecours qui leur ſont offerts, dans nos Conférences publiques, depuis nombre d'années; enſorte qu'il ne faut regarder cette coupe, que comme une image aſſez imparfaite, qui donne ſeulement l'idée de notre compoſition.

Nous terminerons ici la récapitulation que nous nous étions propoſé de faire, concernant l'ordonnance extérieure des Bâtiments : récapitulation qui, d'ailleurs, nous a paru indiſpenſable, pour ſaiſir l'occaſion de rappeler à nos Eleves la relation intime qu'ils doivent s'efforcer d'obſerver entre les dehors & les dedans de leur Edifice; ce qui, comme nous l'avions promis, nous a amené à des diſcuſſions réfléchies qui confirment les préceptes de l'Art, en les prévenant néanmoins, de la difficulté d'y arriver, ſur-tout lorſqu'il s'agit de réunir enſemble, dans un même projet, la partie de la ſolidité avec la commodité, & celle-ci, avec la beauté de l'ordonnance.

Avant de paſſer à la décoration intérieure des Edifices, que nous réſervons pour le cinquieme Volume de ce Cours; donnons encore dans le Chapitre ſuivant, d'autres diſtributions : mais choiſiſſons-les dans un genre plus ſimple, à deſſein de nous mettre à portée du plus grand nombre; & appliquons-nous particuliérement à détailler la plus grande partie des commodités, du reſſort des habitations particulieres. Commençons néanmoins, à la ſuite du Palais que nous venons de décrire, par donner le Plan d'un Belvéder, ou d'une Maiſon de chaſſe de notre compoſition, afin d'accoutumer nos Eleves, à paſſer, du genre compoſé, au genre moyen, &, de celui-ci, au genre ſimple.

CHAPITRE V.

Observations particulieres, appliquées a la distribution d'un Belvéder, a celle d'une Maison Abbatiale, et a celle d'une Maison particuliere.

Comme il ne s'agit que de porter nos obſervations ſur la diſtribution intérieure, nous ne donnerons, ni les élévations, ni les coupes des Plans qui vont ſuivre : cependant, comme nous avons droit de ſuppoſer, qu'après les Leçons précédentes, nos Lecteurs ont acquis l'art de juger l'ordonnance des dehors, par l'aſpect des dedans ; nous avons pris le plus grand ſoin de tracer en grand les développements des Bâtiments que nous allons donner. C'eſt pourquoi, nous invitons la plupart de ceux entre les mains deſquels parviendra cet Ouvrage, de deſſiner par eux-mêmes tous les détails que nous ne pouvons offrir ici, dans la crainte de nous répéter ſans ceſſe, & de multiplier les Planches au-delà des bornes de ce Cours.

Plan d'un Belvéder ſervant de retour de chaſſe.

Planche XLV.

Le Plan que nous donnons ici tient à la magnificence du Palais décrit précédemment; auſſi ſe trouve-t-il placé à l'extrémité du Parc, formant

la ſuite des Jardins de propreté de ce Palais (*f*). Nous l'appelons Belvéder, parce qu'il ſe trouve élevé ſur une éminence ſituée en belle vue; & nous lui donnons le titre de retour de chaſſe, parce qu'il eſt auſſi deſtiné à ſervir de retraite, avant ou après cet exercice ſalutaire, pour l'un & l'autre ſexe.

Ce Bâtiment de ſeize toiſes ſur chaque face, contient un grand Sallon A, de cinquante-un pieds de diamètre, & de ſoixante pieds d'élévation ſous clef. Ce Sallon eſt décoré d'un ordre compoſite, pilaſtre, accouplé & percé de huit arcades de même forme & grandeur. Dans quatre de ces arcades ſont encaſtrées des portes à placard; les

(*f*) Cette Maiſon de chaſſe ſe trouve élevée ſur une plate-forme de trente-deux toiſes en carré, à laquelle on monte par neuf marches continues : cette plate-forme eſt elle-même élevée ſur une terraſſe de cent-cinquante toiſes de longueur, ſur ſoixante-dix-ſept de profondeur, & à laquelle on arrive par un perron que l'on monte en deux temps, d'abord par neuf marches, enſuite par ſept, avec un grand palier qui les ſépare. Aux deux extrémités de ce grand perron, ſont deux Cabinets de verdure, qui ne s'élevent de deſſus la terraſſe, que d'environ quatre pieds, pour laiſſer échapper la vue qui eſt admirable de ce côté; vue qui produit, de l'intérieur du Bâtiment, le coup d'œuil le plus intéreſſant, & à qui tout a du céder. Du côté oppoſé à ce perron, du côté de l'entrée du Bâtiment, eſt pratiquée une eſplanade où ſe réunit le rendez-vous pour la chaſſe & ſon retour. A l'extrémité de cette eſplanade, terminée en demi-lune du côté de la foret, on apperçoit ſept allées : celle du milieu eſt deſtinée pour le grand chemin, les ſix autres ſervent de route pour les Chaſſeurs, &c. Nous déſirons que ce léger extrait faſſe naître à quelques-uns de nos Eleves les moins avancés, l'idée de compoſer les dépendances du Plan que nous offrons, ce qui, par dégrés, les ameneroit à eſſayer enſuite leurs propres forces, & à concevoir la néceſſité de commencer leurs compoſitions, par obſerver une relation directe entre les dépendances de la diſpoſition de leur Edifice,

autres

autres ſont ſeulement fermées par des portes vitrées, comme à Marli. Ces quatre portes vitrées donnent chacune dans autant de Veſtibules en périſtyle. Ce périſtyle B, ouvert ſur le mur de face par ſes entrecolonnements, dont l'ordre eſt Ionique, forme avant-corps ſur la façade; ce qui donne à ce Bâtiment un air de gaieté qui ne convient guères qu'à lui, ou à ceux de ſon eſpece, les Bâtiments d'habitation proprement dits, exigeant d'être fermés de toute part. La diagonale de ce Sallon, & les quatre angles de ce Bâtiment, ont chacun une piece qui ſert d'accompagnement & de dépendance à celle A.

La piece C eſt un Buffet en cas que l'on veuille donner un banquet ou une fête dans le grand Sallon, ou ſeulement ſervir des rafraîchiſſements dans la piece D. Le diamètre de ce Buffet eſt réduit ici à quatorze pieds & demi, & c'eſt autour de ſon enceinte qu'eſt pratiqué un eſcalier circulaire de trois pieds neuf pouces de longueur de marche, & dont la rampe *a* deſcend aux Cuiſines & aux Offices ménagés ſous terre, pendant que celle *b* monte aux terraſſes élevées ſur ce Bâtiment, & de-là, par de petits eſcaliers à vis, ſur la calotte extérieure du Sallon. La petite piece *c*, eſt une décharge pour contenir les criſtaux; & dans les deux embrâſures *d*, ſont dreſſées des tables, l'une pour la deſſerte de la table, l'autre pour y dreſſer les fruits; enſorte que cette diſtribution particuliere comporte toutes les commodités d'uſage à un tel département.

La piece D ſervant ici de Salle-à-manger, eſt à pans; elle a vingt pieds en carré, & peut être revêtue de ſtuc ou de marbre. Dans l'un de ſes angles *e*, on a ménagé un piſſoir, & dans les au-

tres *f*, des armoires, pour dépoſer les uſtenſiles relatives à une telle piece : dans l'angle G, eſt une porte à placard, qui enfile la diagonale de ce Bâtiment : enſorte que, du centre A, on jouit de huit points de vue différents ; dont quatre percent juſques dans les dehors, quatre autres indiquent l'intérieur de cet Edifice, apperçu dans ſa plus grande étendue. En face de l'une des croiſées de cette piece, eſt une cheminée, & vis-à-vis de l'autre, une niche *h*, pour contenir une Ottomane ; de maniere que dans ſes quatre grands côtés, ſe remarque une arcade réelle ou feinte, & dans ſes pans, quatre portes à placard terminées par des piédroits d'une ſuffiſante largeur, pour recevoir des chambranles, & les champs qui doivent les accompagner. Il eſt important de prendre cette précaution, & de prévoir cette ſymétrie, lors de la diſtribution de ſon Plan : autrement, lorſqu'on remet à ſe rendre compte des détails de la décoration intérieure, après la bâtiſſe, on eſt forcé d'avoir recours à des expédients, qui nuiſent eſſenciellement à la régularité des dedans.

La piece E eſt un Cabinet de jeu, de vingt-un pieds neuf pouces en carré : il eſt auſſi à pans coupés, comme les pieces précédentes. Ce Cabinet peut être boiſé, enrichi de ſculpture, de dorure & de glaces, & être terminé par une calotte ornée de peinture en arabeſque, ce genre d'ornement pouvant ſe permettre ici, c'eſt-à-dire, dans un lieu deſtiné ſeulement à l'agrément & au plaiſir.

La piece F eſt une Chambre en niche, réduite à environ quinze pieds de diamètre & de hauteur, enſorte qu'au-deſſus, on pouroit pratiquer des entre-ſols où l'on monteroit par l'eſcalier *i*, ſous lequel ſe trouveroit placé le Cabinet d'aiſance K.

Cet entre-sol seroit destiné pour un premier Domestique, si le Maître vouloit jouïr dans cet asyle, de quelques jours de solitude. De l'autre côté du Cabinet d'aisance *k*, est un Cabinet *l*, qui, par le moyen des trois tours creuses (*g*) qui le composent, ne laisse pas d'avoir huit pieds de largeur, sur sept de profondeur, espace suffisant pour une toilette champêtre. La petite piece *m*, est un dépôt pour le linge, & quelques vêtements nécessaires à la campagne, en cas de pluie ou de fatigue, par l'exercice de la chasse : en face d'une des croisées, est placé le lit en niche, ensorte que quatre arcades réelles ou feintes, décorent les quatre grands côtés, tandis que les quatre pans coupés sont occupés par des portes à placard, comme dans les trois pieces précédentes.

Nous avons exprimé dans ce Plan, les compartiments de marbre, dont est revêtu le sol de toutes ces pieces de distribution, à l'exception de la Chambre en niche, qui, pour plus de salubrité, doit être parquetée, &, pour plus de magnificence, doit l'être en marqueterie (*h*). Ancien-

(*g*) Dans la crainte que ces tours creuses n'alterent la solidité des murs de la partie anguleuse de cet Edifice, on les devra terminer en cul-de-four, & faire reprendre l'épaisseur des murs au-dessus de ces culs-de-four, qui ne seront guères plus élevés que de treize pieds sous clefs.

(*h*) Il s'en voit de cette espece dans les Appartements de l'Hôtel de Soubise, & au Château de Maison, d'un dessin ancien. M. le Duc de Choiseuil vient dernièrement d'en faire faire à son Hôtel rue de Richelieu, qui sont de la plus parfaite exécution ; mais peut-être seroit-il à désirer qu'ils fussent composées de plus grandes parties, la multiplicité des détails ne convenant dans aucun genre de productions. Nous donnerons, dans le Volume suivant, quelques dessins de cette espece, en traitant de la décoration des Appartements,

nement la marqueterie etoit fort en uſage; nos Artiſtes l'ont fait revivre depuis quelques années, avec beaucoup de ſuccès. Nous dirons neanmoins, qu'on devroit s'attacher davantage à obſerver plus d'analogie, entre les deſſins de ces eſpeces de compartiments, & ceux qui compoſent les voûtes & les plafonds; ſans cette relation entre l'un & l'autre, ainſi qu'avec les revêtiſſements des pieces, tous ces objets, ſéparément eſtimables, loin de preſenter un enſemble intereſſant, paroiſſent avoir été imaginés dans des temps differents, & exécutés par divers Artiſtes qui, faute d'être conduits par un Chef éclairé, ne produiſent qu'un tout deſaſſorti, qui nuit eſſencielliement à l'accord general.

Nous avons déja dit que le Sallon A étoit décoré de ſeize pilaſtres d'ordre Compoſite; nous ajouterons ici qu'il eſt revêtu de marbre enrichi de bronze, & qu'il ſe trouve éclairé par huit croiſées ovales, percées dans la principale voûte de cette belle piece, indépendamment des quatre portes vitrées qui donnent dans les Veſtibules B : ces croiſées ovales ſont ſéparées par de doubles arcs doubleaux, dont chacun tombe à plomb des pilaſtres Compoſites. Au-deſſus de cette premiere voûte, eſt une lunette ornée de peinture, qui, comme nous l'avons remarqué ailleurs, s'aſſortit toujours bien avec le ton des marbres, & non autrement. Cette lunette a preciſément le même diamètre que celle de la grande étoile qui ſe remarque dans le compartiment du pave, & c'eſt cette égalité de diamètre, qui forme entre les parties ſupérieures & inférieures, la relation dont nous voulions parler tout-à-l'heure; relation, encore une fois, qu'il faut méditer, qu'il faut pré-

voir, lors de la premiere penſée de ſon projet, ſi l'on veut parvenir à mettre de l'accord dans ſon enſemble, & faire dépendre toutes les parties les unes des autres. Qu'on n'en doute point, la relation que nous recommandons, eſt moins difficile qu'on ne s'imagine, il ne s'agit que de la bien ſaiſir, & d'enchainer ſes idées de maniere, qu'en concevant les maſſes, on puiſſe prévoir ce qui réſultera des détails, dût-on, pour y parvenir, tâter à diverſes repriſes les moyens d'y arriver, ce qui ſera toujours plus aiſé au jeune Architecte, lors de la compoſition de ſon Plan, que de chercher après-coup les accords que nous recommandons. Il eſt vrai que pour cela, il lui faut des études, du goût, & de l'expérience; mais quels ſecours n'a-t-il pas, dans cette partie de l'Art, en parcourant nos belles demeures, & faiſant précéder cet examen important, du raiſonnement que nous cherchons à lui indiquer dans ces Leçons.

Plan à rez-de-chauſſée de la Maiſon Abbatiale de l'Abbaye des Prémontrés, à Villers-Cotterets.

PLANCHE XLVI.

Nous avons cru ne pouvoir mieux finir nos obſervations, ſur la diſtribution intérieure des Bâtiments, qu'en offrant vers la fin de ce Volume, deux productions de M. Franque, Architecte du Roi, qui, comme à ſon ordinaire, par amitié pour nous, & pour ſe prêter à l'inſtruction de nos Eleves, a bien voulu nous confier de ſes

porte-feuilles, les Plans que nous allons décrire. Celui dont nous parlons, donne la distribution d'une Maison Abbatiale qu'il a fait exécuter en 1765. Ce Plan devenu très-régulier, par cet habile Maître, dans un périmètre assez irrégulier, est un exemple de ce que peuvent le génie & l'expérience. Il s'agissoit, dans un aussi court espace, de trouver une Salle de compagnie A, de vingt-six pieds de longueur, sur vingt-cinq de largeur, qui, destinée à rassembler la société, communiquât, sur la droite, à un Appartement complet B, pour l'Abbé; sur la gauche, à un petit Appartement C, muni de ses dépendances; & qui pût s'offrir à un étranger de distinction. On arrive à la Salle de compagnie par un Vestibule D, qui lui sert d'Antichambre, & qui, en face de sa principale porte d'entrée, annonce l'Escalier qui monte au premier étage, où l'on trouve aussi trois Appartements à donner. A la gauche de cette Anti-chambre, est placée la Salle-à-manger E. Des Cuisines F, on vient servir à couvert dans cette Salle; ces Cuisines ont été conservées de l'ancien Bâtiment, ainsi que l'Office & les autres dépendances de la bouche qui se remarquent ici. Derriere cette Salle-à-manger & l'escalier, est ménagée une Cour qui sert de décharge à l'Office, & de dégagement aux Garderobes à l'usage de la Salle de compagnie A, & de l'Appartement C.

Nous ne déraillerons point les objets de commodité dont cette habitation est susceptible; nous nous proposons de donner, Chapitre VI, séparément, & sur une beaucoup plus grande échelle, la Chambre à coucher & les dépendances de l'Appartement B, afin de prendre occasion, à ce su-

jet d'enſeigner à ceux de nos Elèves qui débutent dans la diſtribution, quel parti ils peuvent tirer de l'irrégularité des lieux, & tout enſemble, les moyens d'arriver à en tracer le Plan, avec cette correction ſi neceſſaire, pour être entendu & ſuivi par les Entrepreneurs. Nous regardons même cette partie de l'Art ſi intéreſſante, pour la plupart de ceux à qui cet Ouvrage eſt deſtiné, que nous donnerons encore les développements d'un autre Appartement que nous avons fait exécuter à trois lieues de Paris, & dont nous offrirons peut-être la diſtribution entiere, les élévations & les coupes, après les deux Volumes qui nous reſtent à donner, pour compléter notre Cours.

Un des objets eſſenciels qu'il faut remarquer, dans le Plan dont nous parlons, Planche XLVI, c'eſt l'art avec lequel M. Franque a ſçu ſe retourner d'équerre, & ſur l'axe du Jardin G, & ſur celui de la Cour H, en rendant la façade du fond de cette derniere, d'une forme cintrée ſur ſon Plan, & en évaſant les ailes en retour I; de maniere, que cet habile Architecte a tiré un parti ſi avantageux du terrein, que cette production ſimple en apparence, n'annonce pas moins ſes talents décidés dans ſon Art; auſſi cette compoſition a-t-elle plu à tous les yeux, & nous nous flattons qu'on nous ſçaura quelque gré de l'avoir préférée à tant d'autres plus régulieres, ſans doute, mais beaucoup moins utiles pour la plupart de nos Lecteurs.

Nous ne donnons point le Plan du premier étage de cette Maiſon Abbatiale, étant aiſé de concevoir par celui tracé ici, la diſpoſition de l'étage ſupérieur; par la différence des teintes de

la gravure qui indique par deux tailles l'étage qui s'éleve au-deſſus du rez-de-chauſſée, & par une ſeule, ce qui n'a qu'un étage proprement dit. Nous priverons auſſi nos Lecteurs des élévations & de la coupe de ce Bâtiment, parce que notre objet principal, dans ce Chapitre, eſt ſeulement de traiter de la diſtribution; mais nous oſons aſſurer que ces façades, qui nous ont auſſi été communiquées, ſont du meilleur genre; & c'eſt avec regret, que nous nous trouvons forcé d'abréger le nombre des Planches.

Paſſons à préſent à une autre diſtribution, auſſi de la compoſition de M. Franque, & qui, ſelon nous, n'eſt pas moins intéreſſante que la précédente, quoiqu'elle ne ſoit projetée que pour une Maiſon particuliere qui doit s'exécuter à Amiens.

Plan à rez-de-chauſſée d'une Maiſon particuliere.

PLANCHE XLVII.

Il ſemble qu'il ait été réſervé à M. Franque, entre la quantité des Edifices qu'il a fait élever, que la plupart des terreins qui lui ont été offerts, ſe ſoient trouvés renfermés dans des périmètres d'une irrégularité preſque inconcevable. Nous avons déja eu occaſion de rapporter dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie, différentes productions de cet habile Maître, ainſi que de celles de M. le Carpentier, Architecte du Roi. C'eſt dans le premier Volume des Planches de ce grand Ouvrage, qu'on trouvera le Plan à rez-de-chauſſée, du projet de la Maiſon de M. le Marquis de

Villefranche, à Avignon, & dont le terrein eſt d'une forme ſi biſarre, qu'on auroit peine à croire qu'il exiſte, ſi nous n'en avions donné la configuration exacte. Nous avions deſſein de répéter ici cette production ingénieuſe de M. Franque, par la difficulté, pour le plus grand nombre, de ſe procurer ce Dictionnaire important; mais nous nous trouvons forcé d'y renvoyer nos Lecteurs; & c'eſt pour les en dédommager en quelque ſorte, que nous leur offrons cette nouvelle production de cet Architecte : production qui, comparée avec celle que nous venons de citer, peut certainement contribuer à faire éclôre le génie de nos Eleves, dans cette partie de la diſtribution moderne, ſans pouvoir néanmoins nuire en rien à l'imitation de la décoration des Edifices anciens, qu'on cherche à introduire aujourd'hui dans les dehors de nos Bâtiments, avec beaucoup plus de ſuccès, nous pouvons le dire ici, que dans le commencement de ce ſiécle.

Entrons donc dans quelques détails, à l'occaſion de la Planche XLVII, en faiſant comprendre que, quoiqu'il s'agiſſe ſeulement ici de la diſtribution d'une Maiſon particuliere, l'Architecte de ce projet l'a conçu ſi heureuſement, que non-ſeulement l'irrégularité du terrein ſe trouve preſqu'entièrement maſquée; mais que chaque piece intérieure eſt devenue d'une parfaite ſymétrie, & compoſée de formes auſſi agréables qu'intéreſſantes.

Ce Bâtiment, du côté de la principale entrée A, n'a de face que vingt-deux pieds & demi dans œuvre, pendant que celle qui lui eſt oppoſée B, en a ſoixante-ſix auſſi dans œuvre, ſur cent trente-deux pieds de profondeur : cependant, dans la ſurface de ce terrein, on ne peut pas

plus irrégulier, & qui ne contient qu'environ dix-neuf cent quarante-quatre toiſes carrées de ſuperficie, l'Architecte a ménagé à rez-de-chauſſée trois Cours C D E, non compris trois autres plus petites *a b c*, cette derniere pour les fumiers, les deux autres, pour éclairer & donner de l'air aux Garderobes *e d*; plus un Appartement de ſociété complet F, un petit Appartement à donner G, une Cuiſine & ſes dépendances H, enfin une Ecurie pour ſix chevaux & deux Remiſes I, avec des logements & des Greniers au-deſſus.

Comme Bâtiment d'économie, on auroit pu, ainſi que c'eſt aſſez l'uſage en Picardie, bâtir les principaux murs de face intérieurs en brique, ou, comme on en uſe ſouvent à Paris, & dans quelques-unes de nos Provinces, les conſtruire en charpente; mais nous avons préféré de les repréſenter ici élevés en mâçonnerie, dans le deſſein de n'offrir à nos Eleves, que des Plans d'une ſolidité plus conſtante. Ce n'eſt pas que la brique ou les pans de bois, n'aient leur avantage; ils occaſionnent, ſur-tout les derniers, plus de célérité dans la bâtiſſe, &, comme les murs en brique, ils occupent moins de place, & rendent l'eſpace des lieux plus grands; mais auſſi, à moins que ces murs de face, dans ce genre de conſtruction, ne ſe trouvent expoſés convenablement, ils rendent néceſſairement les Appartements beaucoup plus froids l'hiver, & beaucoup trop chauds pendant l'été : conſidération pour laquelle la brique & la charpente ne peuvent guère être miſe en œuvre que dans les dedans des Appartements, comme cloiſon de refend, ainſi que nous les avons voulu exprimer e, en brique, dans le Plan dont nous parlons, & en charpente, dans la cloiſon

indiquée f. Nous avons auſſi tâché, autant que la petiteſſe de notre échelle l'a pu permettre, de faire connoître celle g, comme conſtruite ſeulement en menuiſerie; détail néceſſaire & économique qu'il ne faut pas négliger; la ſimétrie des portes à placard, les écoinçons, les cheminées des différentes pieces d'un Appartement, dépendant abſolument du compte qu'on doit ſe rendre, de la différente épaiſſeur des murs de face, en pierre ou en moëlon, & des cloiſons en brique ou en charpente, & enfin des revêtiſſements des lambris, & de leurs diverſes eſpeces, ſans oublier leur *calement*, ſur la ſurface où ils ſe trouvent appliqués.

Le principal Eſcalier K deſcend aux ſouterreins, & conduit au premier étage. On trouve dans ce dernier, trois Appartements de Maître complets, du côté du mur de face A. L'Eſcalier L monte auſſi à un double Appartement, donnant du côté du mur de face B; les uns & les autres de ces Appartements ſe communiquent par une Antichambre commune, pratiquée au-deſſus de la piece F, appelée buffet, dans le Plan que nous décrivons. Nous ne donnons point le Plan du premier étage, ni l'élévation de ce Bâtiment, pour les raiſons que nous avons produites précédemment: mais c'eſt ici le lieu de répéter à nos jeunes Diſtributeurs, que pour bien entendre & parvenir à imiter cette diſtribution ingénieuſe, il faut qu'ils traduiſent d'abord ce Plan ſur une très-grande échelle, par exemple, de trois pouces pour toiſe, enſuite qu'ils compoſent le premier étage d'après les renſeignements que nous leur donnons, de même que les étages ſupérieurs & le Plan des ſouterreins; qu'ils continuent par tenter les élévations & les coupes dans tous les ſens, & qu'ils

terminent enfin cette étude par les développements les plus intéreſſants, concernant la Mâçonnerie, la Charpenterie, la Menuiſerie, &c. développements que nous prendrons ſoin nous-même de détailler dans la ſuite.

Nous terminerons nos obſervations ſur ce Plan, par faire remarquer que les équipages qui amènent les Maîtres, pour deſcendre à l'Eſcalier K, traverſent enſuite toute la profondeur du Bâtiment, & qu'ils ſont obligés de ſortir dans l'autre rue, pour aller remiſer dans le fond de la Baſſe-cour E. Ce trajet n'eſt pas ſans difficulté, ſans doute; mais l'irrégularité du terrein, & les commodités que contient cette Baſſe-cour, doivent faire paſſer par-deſſus ce léger inconvénient : d'ailleurs, combien d'Hôtels importants à Paris, ſont dans ce cas, & combien n'auroit-on pas perdus d'objets intéreſſants, ſi, pour éviter ce trajet, on eût voulu faire entrer les voitures, par un paſſage pratiqué à la place où ſe trouve ſitué ici l'Office H. Au reſte, ces derniers arrangements tiennent plutôt à la volonté des Propriétaires en général, qu'à l'art de la diſtribution proprement dite; & c'eſt dans ces occaſions, que les talents de l'Architecte doivent ſçavoir ſe plier à la néceſſité & aux différents beſoins des perſonnes pour leſquelles il bâtit : auſſi, en pareille circonſtance, fait-il pluſieurs projets, où, ſans trop s'écarter des regles de ſon Art, il parvient à concilier les lois de la bonne diſtribution, avec les divers motifs qui, tous les jours, donnent occaſion d'élever nos Bâtiments particuliers : Bâtiments, nous pouvons le dire en paſſant, peut-être plus difficiles que toute eſpece de productions dans ce genre.

CHAPITRE VI.

OÙ L'ON TRAITE DE LA DISTRIBUTION PARTICULIERE DES APPARTEMENTS PRIVÉS,

ET DANS LEQUEL ON ENSEIGNE LA MANIERE DE LES TRACER RÉGULIÉREMENT, ET DE TIRER AVANTAGE DES PLUS PETITS ESPACES.

APRÈS avoir donné les regles générales, sur la maniere de distribuer les Bâtiments d'habitation & leurs dépendances, nous allons rapporter, dans ce Chapitre, sur une beaucoup plus grande échelle, que nous ne l'avons fait jusqu'ici, la distribution de deux Appartements, l'un faisant partie du Plan de la Planche XLVI de ce Volume, l'autre extrait d'une Maison de Plaisance que nous avons fait bâtir, comme nous l'avons dit, à trois lieues de Paris; & nous allons saisir, à propos de ces deux Plans, l'occasion d'enseigner à nos Eleves, la maniere de les dessiner dans le Cabinet; comme ils doivent être tracés dans l'Attelier, afin de les accoutumer à s'y prendre sur le papier de la même maniere qu'on doit opérer sur le terrein, pour représenter avec précision, & mettre à profit les plus petits espaces, afin,

par-là, de multiplier les commodités du reſſort des Appartements privés.

Ces détails minutieux pour ceux qui en ſont à la théorie, deviennent très-importants, pour les jeunes gens qui n'en ſont encore qu'aux Eléments, & qui, avec quelques notions de Géométrie, n'en ſçavent cependant pas aſſez, pour en appliquer les préceptes à l'Architecture. Cette application des principes de Géométrie à l'Architecture, eſt difficile à pluſieurs des Eleves, parce qu'ils ne prennent que des leçons de Mathématiques iſolées, ſans réfléchir à l'analogie que cette ſcience a néceſſairement avec leur profeſſion; enſorte qu'il y en a plus d'un, qui, après avoir expoſé leurs projets au grand jour, & avoir obtenu quelques ſuffrages, du côté du génie & de l'intelligence du deſſin, ne ſeroient pas en état pour cela de tracer ſur le lieu, le Plan d'un boudoir, & d'en diſtribuer les meſures aux divers Entrepreneurs.

Si nos Leçons publiques & particulieres pouvoient être ſuivies par le plus grand nombre de nos Lecteurs, nous leur aurions épargné, & à nous auſſi, ce nouveau travail, parce que chacune de nos conférences eſt ordinairement aidée de démonſtrations, qui préſentent à l'idée, l'enchaînement de la pratique avec la théorie : mais ici, notre narration étant dépourvue d'opérations manuelles, & des développements que la petiteſſe des Planches n'a pu nous permettre de donner d'un certain volume, nous allons tâcher, dans nos explications & dans le compte que nous allons rendre des deux Planches qui vont ſuivre, de dédommager les moins avancés de l'abſence des nos conférences. D'ailleurs, par ce que nous rapporterons, indépendamment de cette étude in-

téreſſante, ils apprendront encore à faire uſage des reſſources dont on peut uſer, lorſqu'on ſe trouve gêné, ou par les regles de l'Art, ou par les beſoins particuliers du Propriétaire. Ainſi, loin de négliger les nouvelles connoiſſances que nous avons à leur offrir ici, nous leur recommandons au contraire de s'y attacher avec ſoin, parce qu'aſſez ordinairement, elles deviennent l'objet de leur début, & que plus d'un grand Maître a commencé ſa carriere par la diſtribution & la décoration, dans le genre de celles dont nous parlons.

Diſtribution particuliere de l'Appartement marqué B, faiſant partie du Plan du rez-de-chauſſée de la Planche XLVI de ce Volume.

PLANCHE XLVIII.

La Planche que nous offrons ici eſt la répétition en grand de l'Appartement dont nous avons déjà donné la diſtribution, Planche XLVI. Notre intention, ainſi que nous l'avons promis, eſt de faire obſerver, à propos de cette Planche, non-ſeulement le compte que l'Artiſte doit ſe rendre de la maçonnerie; mais auſſi la relation qu'elle doit avoir avec la menuiſerie, qui ſe trouve ordinairement dans la plus grande partie des pieces d'un Appartement; ſans nuire néanmoins à l'économie dont on doit uſer à l'égard de la premiere, ni vouloir ſe priver de l'utilité & de la ſalubrité que procure la ſeconde, dans les pieces d'habitation.

Nous avons déja fait connoître combien il étoit

important, que près d'une chambre à coucher, on ménageât un Cabinet de travail, une Garderobe, une petite Anti-chambre, une piece pour coucher un Domeſtique, enfin, les autres commodités relatives à un uſage continuel & journalier. Nous avons fait choix de ce Plan, de préférence à tout autre, parce que les pieces qui le compoſent étant deſtinées pour le logement d'un Abbé commendataire, il tient à peu près le milieu entre l'importance d'un Appartement qui fait partie d'une Maiſon Royale, & la retenue qu'on doit affecter dans ceux d'une Maiſon particuliere proprement dite : Nous avons auſſi choiſi un lieu reſſerré, pour parvenir à prouver que dans peu d'eſpace, il faut ſçavoir tirer parti de tous les vides que procure néceſſairement une diſtribution ſimétriſée, quoique faite dans un terrein d'autant plus irrégulier, que la plus grande partie des dépendances du Bâtiment qui contient cet Appartement, a été conſervée, & que, ſuivant notre remarque de la page 358 de ce Volume, le terrein où cet Edifice ſe trouve élevé, eſt lui-même, on ne peut pas plus irrégulier. Au reſte, cette difficulté eſt devenue un attrait de plus pour nous, parce qu'elle eſt l'image de preſque toutes les entraves, qui ſans ceſſe ſont offertes à l'Architecte, & que ce ſont ces difficultés vaincues, qui dans cette partie de l'Art, font le plus d'honneur : vérité que nous avons bien de la peine à faire comprendre à la plupart de nos Eleves qui regardent les ſujétions dont nous parlons, comme autant d'obſtacles au génie, ſans ſe douter que la commodité & l'économie, doivent avoir la préférence ſur tout ce que la partie du goût peut enfanter de plus ingénieux.

On peut voir dans le Plan de la Planche XLVI de ce Volume, que la principale entrée de la Chambre à coucher B, donne du côté de la Salle de compagnie; mais qu'il étoit néceſſaire de ménager une autre entrée qui dégageât cet Appartement, ce que l'on a fait du côté de la baſſe-cour; enſorte que cette entrée A, à laquelle on arrive par un Eſcalier extérieur *a*, conduit à une petite Anti-chambre C, dans laquelle eſt un lit pour le Domeſtique, pratiqué dans l'enfoncement *b*, ſans être aperçu, parce que l'ouverture de devant peut être fermée par des portes de menuiſerie garnies de fil de laiton: par cette diſpoſition, on pourra d'une part, au lieu d'un Domeſtique, faire coucher dans cette piece un Valet-de-chambre; & de l'autre, un Receveur, un Fermier, ou quelques autres gens du dehors pourront attendre, dans cette Anti-chambre, le lever du Propriétaire, pour ſe faire introduire par la porte *f*, dans le Cabinet de travail D. L'entrée de la Salle de compagnie dont nous venons de parler, eſt deſtinée pour les viſites, ou pour les perſonnes de conſidération qui, ayant à traiter d'affaires particulieres, ſeroient introduites dans le Cabinet de travail, & de-là, dans la Bibliothèque qui vient enſuite; ainſi qu'on le voit exprimé dans le Plan de M. Franque, Planche XLVI. Du côté du lit, à droite, eſt un dépôt *c*, à l'uſage d'un Domeſtique; de l'autre, une porte *d*, pour dégager la Garde-robe à ſoupape E. Dans les parties latérales de la piece C, pour plus de ſymétrie, ſont pratiquées deux cloiſons de menuiſerie qui, en ſe retournant d'équerre ſur le mur de face, parcourent à gauche un poële, contenu dans une niche en brique, & à côté, ainſi qu'en face, des

armoires *e*; armoires d'une utilité indiſpenſable, pour contenir les différents objets, à l'uſage du Maître, ſous la garde du Domeſtique.

Comme l'entrée de cette Anti-chambre donne ſur la baſſe-cour de cette Maiſon Abbatiale, pour procurer à cette piece plus de grandeur & de commodités, nous n'avons pas craint de faire faire à l'ancien mur F, les deux reſſauts G H, ce qui nous a produit la petite piece I, deſtinée à ſervir de Garde-robe acceſſoire au Maître du logis, lorſqu'il ſéjourne dans ſon Cabinet D; commodités qu'il faut bien ſe garder de négliger près d'un Cabinet de travail. Cette piece I eſt très-petite à la vérité; mais comme piſſoir, elle eſt ſuffiſante; d'ailleurs on auroit pu la rendre plus grande, ſans altérer la conſtruction des murs; auſſi avons-nous pratiqué une niche en cul-de-four dans l'angle, pour donner plus de profondeur à cette Garde-robe; cette niche eſt deſtinée à recevoir une tablette de marbre, pour y dépoſer les vaſes utiles dans un tel lieu; celle E étant pourvue des autres commodités qui manquent à celle-ci. L'ouverture *f* eſt une demie porte qui ſymétriſe dans le Cabinet D, avec un ventail dormant, les portes de ce Cabinet étant à deux ventaux; de maniere que par ce moyen, nous avons pu pratiquer le piſſoir I, en mettant à profit le peu d'eſpace que nous procuroit ce ventail dormant, & la niche en cul-de-four, dont nous venons de parler.

Qu'on y prenne garde; ce ſont-là de ces moyens que l'expérience fait mettre en œuvre, ſans nuire à la ſolidité; c'eſt par-là qu'on procure à un Appartement les commodités qu'on a droit d'attendre d'une diſtribution bien entendue. Ces moyens

ne ſauroient nuire à la ſolidité ; parce que comme nous l'avons exprimé par les lignes, & une teinte tracée très-légèrement, on retrouve au-deſſus du paſſage *f*, & de la Garde-robe I, la liaiſon & l'épaiſſeur des murs de conſtruction : ils contribuent à la commodité, parce que les vides *e*, le paſſage *f*, & la petite piece I, procurent, entre la piece du Maître & celle du Domeſtique, la facilité d'avoir ſous la main, les objets d'une utilité commune. Or, nous demandons comment nos Eleves parviendront à ſaiſir ces deux points eſſenciels, lors de la diſtribution d'un Plan, ſi de bonne heure, ils n'apprennent à ſe rendre compte de leur travail, par le ſecours des préceptes & du raiſonnement de l'Art, & à tirer parti des divers objets dont nous traitons ici. Qu'ils ne s'y trompent pas; l'aſpect même des lieux que nous leur conſeillons fréquemment de viſiter, ne leur offre guère que des ſurfaces, dans cette partie de l'Architecture ; il ne ſuffit pas pour qu'ils découvrent le mécaniſme intérieur, & les reſſources ingénieuſes dont l'Architecte s'eſt ſervi, de gliſſer ſur les commodités relatives à la fortune & à l'uſage du Propriétaire. Il eſt vrai qu'il reſte une reſſource à nos jeunes Architectes; c'eſt de lever ſéparément quelques-unes de ces productions : ou, ce qui eſt mieux encore, de ſe rendre témoins ſur les lieux, des opérations qu'entraîne après ſoi la main d'œuvre. Mais, qu'ils y prennent garde ; d'une part, les Edifices, lorſqu'ils ſont habités, ſont preſque toujours inacceſſibles aux Artiſtes : de l'autre, le plus grand nombre en ſçait-il aſſez, pour s'intéreſſer véritablement à cette opération ? pour aller épier, à diverſes repriſes, & ſuivre de près tous

les détails qu'exige ce genre de connoiſſance ? Il en faut convenir ; cela eſt très-rare. D'ailleurs, il faut ſe ſouvenir que ceux qui étudient dans nos Provinces, ſont privés de tout ſecours à cet égard. C'eſt donc pour faciliter les moyens d'y parvenir que nous offrons de nouveau ces détails, comme autant de préliminaires, qui doivent précéder les eſſais du jeune Architecte, pour paſſer enſuite aux productions les plus eſtimables.

Nous ne donnons qu'une portion du Cabinet D, qui, dans ſa totalité, a de largeur onze pieds huit pouces, ſur vingt-un pieds un quart de longueur. Il eſt cintré, dans l'une de ſes extrémités, comme on le voit ici ; parce que cette tour creuſe facilite l'entrée de la Chambre à coucher B, dans le Cabinet D, & que ce paſſage, deſtiné pour les Maîtres, demande à être annoncé avec une ſorte de dignité. D'ailleurs, le Cabinet dont nous parlons, donne lui-même entrée à une Bibliothèque, qui a de longueur trente-ſix pieds & demi, ſur onze pieds huit pouces de largeur, ainſi qu'on le remarque dans la Planche XLVI de ce Volume. C'eſt une attention qu'il faut avoir ; quand une Chambre & un Cabinet ſont partie d'un Appartement de Maître, l'une ne doit jamais conduire à l'autre par des paſſages obſcurs & d'une trop grande profondeur, par des tambours, ni même par de petites pieces ; à peine ces moyens ſe tolerent-ils, dans une reſtauration : jamais on ne les admet dans un Bâtiment érigé à neuf, où il convient que ces principales entrées ſoient libres, ſpacieuſes, & ſur-tout, aſſorties à l'importance de l'Appartement, & à la dignité du Propriétaire : ce n'eſt même qu'à regret, que nous avons été forcé de faire le paſſage g oblique, & d'une cer-

taine profondeur ; mais le lit placé en niche & les armoires *h*, qui procurent de très-grandes commodités à cette Chambre, nous ont fait paſſer par-deſſus cette obliquité, & l'aſſez grande profondeur de l'embraſure.

Pour rendre cette Chambre en niche B plus réguliere, nous n'avons pas craint d'y répéter une tour creuſe ; premiérement, elle a rendu l'embraſure *g* moins profonde qu'elle ne l'auroit été, ſans cette courbure ; ſecondement, elle nous a facilité une Garde-robe E, qui, quoique d'un aſſez petit diamètre, ne laiſſe pas d'être très-utile à cette Chambre d'habitation ; troiſiémement enfin, elle a procuré plus d'étendue à cette piece, ſans empêcher la ſymétrie obſervée dans les quatres parties de lambris *i*, *k*, *l*, *m* ; enſorte que l'on peut dire que, malgré cette portion circulaire, elle n'en eſt pas moins réguliere, quoique diſſemblable dans deux de ſes côtés oppoſés. Il eſt vrai que le lit ſe trouve encaſtré, pour ainſi-dire, dans la niche ; encaſtrement qui, certainement, devient plus incommode, que lorſque ce meuble ſe trouve iſolé dans une alcove ; mais dans un petit eſpace, on n'eſt pas toujours le maître de ſatisfaire à toutes les commodités d'uſage : c'eſt à raiſon des perſonnes pour leſquelles on bâtit, qu'on ſe permet aujourd'hui ce qu'on doit ſe défendre demain ; pourvu toutefois que ces objets de commodité ſoient diſcutés, en préſence du Propriétaire, avant de paſſer à l'exécution. Au reſte, nous le remarquerons, il ne s'agit guères ici que d'un Appartement particulier : autre choſe ſeroit, s'il eût été queſtion d'un Appartement de parade deſtiné pour un grand Seigneur, ou pour la Dame de la Maiſon ; ce qui exigeroit encore plus de

précaution. En effet ce que nous avons enſeigné précédemment, a dû nous apprendre que la magnificence & la commodité des Appartements ſont relatives au rang des perſonnes qui doivent les habiter. Nous avons encore dit à ce ſujet, qu'il convient pour ces raiſons, que la perſonne chargée de la diſtribution d'un Plan, ſoit inſtruite, & de l'étiquette des Cours, & des différents états qui compoſent la ſociété civile; afin de ne pas décorer avec trop de faſte, les habitations particulieres, ni avec trop de ſimplicité, les Palais des Rois; en un mot, il faut que les commodités, les formes & les dépendances de l'Appartement, ſoient aſſorties au motif qui donne lieu à la diſtribution.

Le Plan de la Garde-robe E, eſt de forme elliptique; l'un des carreaux ſeulement du châſſis à verre, donnant ſur la cour principale (voyez la Planche XLVI) éclaire cette petite piece; ce jour, en œuil de bœuf, ſe trouve placé dans une niche qui contient la banquette, à l'uſage de la ſoupape qui s'y trouve renfermée. Aux deux côtés de cette niche, ſont pratiquées deux armoires *n*, réſervées pour contenir les uſtenſiles néceſſaires à l'acte de propreté. En face de cette niche, en eſt figurée une autre, pour contenir une tablette de marbre, qui recevroit les vaſes de néceſſité, & ceux deſtinés à contenir les odeurs & les parfums. Aux deux côtés de cette ſeconde niche, ſont auſſi pratiquées de très-petites armoires *o*, pour renfermer les flacons, les éponges, &c. Aucun terrein ne doit ſe perdre, l'Art conſiſte, comme nous l'avons dit plus d'une fois, à mettre à profit le plus petit eſpace. Sur l'autre diamètre de cette Garde-robe, ſont auſſi figurées

deux ouvertures pareilles aux précédentes : l'une, pour paſſer de la Chambre à coucher, dans cette piece : l'autre, pour la dégager par l'Antichambre C, par le paſſage *d*. Nous n'avons pu rendre ce paſſage plus régulier, dans la crainte d'affoiblir la ſolidité du mur de refend, qui vers cet angle, doit faire liaiſon avec le mur de face ; réunion que nous avons exprimée par une teinte légere : ces deux murs reprennent leur conſiſtance au-deſſus du percement de cette porte. Encore une fois, nous entrons dans ces détails, pour faire ſentir combien il eſt eſſenciel de faire marcher enſemble, dans ſa compoſition, la ſolidité avec la commodité, & celle-ci avec la ſymétrie qu'exige la décoration ; auſſi remarquera-t-on, dans cette Planche, que par le ſecours de la Gravure, nous avons affecté de deux tailles, la maçonnerie qui monte de fond ; d'une taille très-légere, celle qui eſt ſuſpendue en l'air, par le miniſtere du trait ; & d'une ſeule taille plus foncée, l'épaiſſeur des lambris qui revêtent les pièces, dont nous venons de parler, ainſi que les cloiſons, qui diviſent les dégagements & les dépots tracés dans ce Plan, & décrits dans ces Leçons.

Après les détails dans leſquels nous venons d'entrer, qu'on nous en permette encore d'autres qui, quoique d'un genre différent, n'en ſont pas moins intéreſſants pour la plupart de nos Lecteurs. Il s'agit de leur enſeigner à deſſiner régulièrement le périmètre de chaque piece qui compoſe ce Plan, & à déterminer les foyers qui doivent en tracer les courbes, tel que l'Architecte eſt obligé de le faire faire ſous ſes yeux, ſur le terrein, par les différents Entrepreneurs, enſorte que

le Deſſinateur, inſtruit de cette marche, y ſoit tout accoutumé, & ſe trouve moins neuf, lorſque, du Cabinet, il paſſe à l'Attelier.

Qu'on ne diſe pas que ce travail eſt ſuperflu pour l'Eleve ; il n'y a point d'Architecte habile qui ne ſe trouve heureux d'avoir pour Inſpecteur, un homme inſtruit ſur ces détails, que la plupart de nos Piqueurs de Plan ignorent : ils ſe trouvent dépayſés ſur le tas, faute d'avoir appliqué de bonne heure les éléments de la Géométrie aux éléments de l'Architecture, & particuliérement, à l'art de la diſtribution. Combien de fautes ne ſe gliſſent-elles pas dans nos Bâtiments, par l'ignorance ou la pareſſe de ceux qui nous ſervent de ſeconds dans la bâtiſſe ? Mais, diſent quelques-uns, ces détails s'apprennent par la pratique ; nous en convenons : mais les fautes de début ne ſont pas moins des fautes ; & le Propriétaire qui fait la dépenſe, eſt le ſeul qui ignore ces bévues. Nous parlons ici par expérience ; peut-être perſonne n'a plus été dans le cas que nous d'éprouver l'inconſéquence des jeunes gens, pour leſquels nous nous ſommes véritablement intéreſſé : ainſi, loin de craindre qu'on nous ſache mauvais gré du ſoin que nous prenons ici, nous croyons rendre un ſervice eſſenciel, en recommandant à ceux à qui ces Leçons ſont deſtinées, de s'attacher particuliérement à deſſiner, d'une maniere pratique, & de ne jamais ordonner le percement d'une porte, faire poſer un lambris, deſſiner la place d'une cheminée, ſans avoir prévu la relation que ces additions doivent avoir avec la piece entiere, le rapport & la proportion qu'il convient de donner à ces différents détails : ils ſont toujours intéreſſants pour le Propriétaire ; il ne conſulte or-

dinairement un Artiſte, que pour tirer, aux moindres frais, meilleur parti de ſon terrein & de l'ordonnance.

Pour parvenir à deſſiner correctement, comme on doit opérer dans le Bâtiment, commençons par vouloir établir carrément les cloiſons a, b, qui déterminent la forme de l'Anti-chambre C. Pour cela, faiſons uſage de la ligne c, d, intérieure du mur de face, comme baſe de la perpendiculaire e, f, qui ſert d'axe à cette piece : en portant les cloiſons a, b, de part & d'autre paralleles à la perpendiculaire e, f, elles rendront néceſſairement des angles droits les quatre angles g, h, i & k, de maniere que les cloiſons a, b, maſqueront & corrigeront abſolument l'inégalité des murs de maçonnerie, & que la petite corniche de cette piece ſera parfaitement réguliere. On obſervera néanmoins de former le devant de ſon ſofite de trois quarts de pouce plus ſaillant que la ſurface intérieure des cloiſons, afin que, lorſqu'on viendra dans la ſuite à poſer ces dernieres, la corniche en légers ouvrages & la menuiſerie paroiſſent avoir été élevées en même temps, comme ſi elles étoient de la même matiere. Ce que nous diſons ici, touchant la corniche du couronnement de l'intérieur de cette piece C, doit être obſervé dans toutes celles de ce Plan; auſſi y avons-nous marqué toutes les ſaillies des corniches, & celles de leur ſofite, ſur le nu des lambris, par des lignes ponctuées; enſorte, par exemple, que, dans le Cabinet D, la ligne ponctuée l, indique le nu du mur, celle m, le ſofite, celle n, le câdre de cette même corniche, & enfin celle o, le devant du lambris : procédé dont on doit ſe ſervir, lorſqu'il s'agit de la décoration des Ap-

partements revêtus de lambris de hauteur ; car lorſqu'on n'y place que des lambris d'appui, il ſuffit alors que le ſofite des corniches n'excede guères plus le nu du mur que d'un pouce ou un pouce & demi, ſelon l'épaiſſeur des étoffes d'été ou d'hiver qui décorent la plupart des pieces des Appartements. Faute d'être avertis de la relation intime qu'on doit obſerver entre les corniches, les revêtiſſements ou les cloiſons de menuiſerie qui diviſent, partagent ou ſéparent les niches, les dégagements, les armoires pratiquées dans les grandes pieces, ou même les avant-corps qu'on y ajoute, pour procurer plus de mouvement à l'ordonnance, combien de jeunes Architectes n'offrent-ils pas d'inadvertances qui choquent les yeux intelligents ? Nous le répétons donc, cette étude eſt indiſpenſable : autrement, on néglige l'économie, l'accélération ſe ralentit, les licences naiſſent ſous le crayon du Deſſinateur, & les imperfections ſe multiplient dans la main d'œuvre : négligence qu'on ne peut pardonner, même dans les Maiſons à loyer, & qu'on ne rencontre néanmoins que trop communément dans des Edifices de la plus grande importance.

Ce que nous venons de dire, touchant la baſe & la perpendiculaire tracées dans l'Anti-chambre C, doit ſe répéter dans les autres pieces. Cette baſe & cette perpendiculaire ſe trouvent indiquées ſur cette Planche, par une pointe ſeche très-légere. Nous obſervons ſeulement qu'on ne ſçauroit apporter trop d'attention, à faire uſage de ces lignes, tant dans les largeurs, que dans les profondeurs des pieces, parce qu'elles procurent autant d'axes, pour déterminer avec ſymétrie, la diſpoſition de chaque objet de la dé-

coration, ſoit qu'il ne s'agiſſe encore que du deſſin, ſoit qu'il faille tracer ces axes ſur le terrein, lorſqu'on vient à poſer les parquets, la menuiſerie, la ſculpture, les glaces, &c. Ce que nous expliquons ici ne regarde que les lambris, qui, poſés réguliérement, ſe trouvent paralleles les uns aux autres. Il faut d'autres précautions, pour tracer les courbes qui, dans certaines parties d'une piece, ſe trouvent forcément introduites; & c'eſt ce que nous allons expliquer d'une maniere préciſe, parce que ces courbes ſont plus difficiles à établir qu'on ne s'imagine ordinairement.

La plupart de ceux de nos Eleves qui ne ſe ſont encore attachés qu'aux Eléments de la Géométrie, & qui débutent dans l'Architecture, croient qu'il ſuffit, par les procédés Mathématiques, de trouver des foyers, pour établir les courbes ſphériques, elliptiques, paraboliques ou hiperboliques, pour exprimer des tours rondes ou des tours creuſes, qu'il eſt quelquefois néceſſaire d'introduire dans un Plan : cela eſt vrai, à beaucoup d'égards; mais il n'en eſt pas moins certain, que ces différentes courbes, toujours intéreſſantes quand on les amene à propos, & qu'elles ſont d'une forme agréable, manquent preſque toujours leur but, quand elles ne ſont pas d'abord déterminées par les yeux du goût, & d'une maniere plus ou moins reſſentie, ſelon les pieces où elles ſe trouvent appliquées. Il faut par conſéquent, avoir une aſſez grande pratique du deſſin, pour les tracer & en faire le choix le plus convenable; enſorte que ce n'eſt guere qu'après cette connoiſſance, & après s'être rendu compte de la cherche trouvée, qu'on peut s'aſſurer du nombre

des foyers qu'il convient d'employer, pour déterminer géométriquement telle courbure, dont on a beſoin : de maniere que la ſcience & l'Art ſe trouvent ſi bien réunis enſemble, qu'on ne puiſſe douter de la véritable intelligence de l'Artiſte. Une autre attention non moins intéreſſante, & qui échappe à tous ceux qui s'en tiennent à la routine, c'eſt de commencer par décider la courbure des angles d'après le plafond, & non d'après le ſol. Si au contraire on trace la cherche ſur l'aire du plancher, d'après les diſpoſitions d'un Plan mal réfléchi, lorſque les cloiſons ſont élevées*, la ſaillie des membres extérieurs de la corniche en plâtre, ſe trouve ſouvent former des angles aigus ou jarreteux avec le lambris. Qu'on n'en doute point, c'eſt cette inattention dont on s'aperçoit trop tard, qui force, pour ainſi-dire, de former des enroulements dans les angles ſaillants & rentrants des membres & des gorges des corniches : de-là, tous ces contours tortueux dans les plafonds, dont les hommes ſages même n'ont pas toujours pu ſe garantir; delà ſont nés enſuite ces ornements futiles & ſans liaiſon, qu'on remarque encore aujourd'hui, dans plus d'une de nos belles demeures élevées il y a vingt ou trente années; productions, nous pouvons le dire ici, imaginées alors, au mépris de ces décorations ſi eſtimables, ſi ingénieuſes & ſi bien réfléchies, employées d'après les deſſins d'Hardouin & de pluſieurs autres Architectes célèbres de ſon temps; décorations que les bons yeux admirent encore avec le plus grand plaiſir.

Pour parvenir à éviter la plupart des abus que nous venons de rapporter, diſons que, lorſqu'on a déterminé la nature de ſa courbure, de

maniere à satisfaire l'œuil, par exemple, celle qui forme la tour creuse de la Chambre en niche B ; au lieu de tracer le diamètre de l'ellipse qui la compose, du devant du lambris p & q, comme on ne le fait que trop ordinairement, il faut l'établir du devant de la corniche, vers les points r & s, pour, des foyers t & u, tracer les courbures r, v & s, x ; puis du foyer y, distant de vingt-sept pieds & demi du devant de la niche, tracer la grande cherche u, x ; ensuite des mêmes foyers, circonscrire la ligne intérieure de la corniche, & enfin le devant du lambris, afin que par ce moyen, les angles r, s puissent être réputés droits, ce qui ne pouroit arriver, si, comme nous venons de le remarquer, on prenoit les deux premiers foyers sur le diamètre qui alligne les extrémités du lambris p & q : mais encore une fois, avant de nous rendre compte de ce procédé, n'oublions jamais de tracer d'abord ces courbures à la main, & concevons que chacune d'elles doit avoir plus ou moins de fermeté, de douceur ou d'aménité, selon l'usage des pieces où l'on veut les introduire ; & que, dans le cas dont il s'agit, le goût doit être regardé comme le modérateur des préceptes, qui seuls sont insuffisants, s'ils ne sont précédés du génie propre à la chose, & de l'imitation des meilleurs exemples en ce genre. Ce que nous recommandons à propos des détails qui font ici notre objet, devient d'autant plus intéressant pour le jeune Artiste & l'Amateur, qu'il ne s'agit ni de faste, ni de magnificence, & que plus l'économie doit présider dans la décoration d'une piece, plus il faut sçavoir racheter une simplicité raisonnable, par la beauté des formes, par une symétrie exacte & par la combi-

naiſon des rappors que chaque partie doit avoir avec l'enſemble.

La tour creuſe qui ſe remarque dans le Cabinet D, differe de celle de la Chambre en niche B, en ce que celle-ci eſt elliptique, & celle-là ſphérique, & que la courbure de cette derniere eſt decrite par un ſeul foyer dont le diamètre eſt auſſi pris du devant de la corniche, & non du devant du lambris, à cauſe des conſidérations que nous venons d'expliquer plus haut, & qui doivent ſubſiſter pour la maniere de decrire la courbure du Cabinet à ſoupape E, ainſi que celle du fond du piſſoir I; autant de pieces dans leſquelles nous nous ſommes contentés de tracer légerement les lignes de conſtruction, & les differents foyers qui decident la circonvolution de leur courbe.

Paſſons à préſent au ſecond Plan détaillé que nous avons promis : quoique d'un autre genre que celui que nous venons de décrire, il ne ſera pas moins utile à ceux qui déſirent acquérir les differents moyens de parvenir à concilier enſemble l'agrement des formes, avec la commodité & l'utilite.

Plan de la diſtribution d'un deuxieme Appartement, détaillé dans le genre du précédent.

PLANCHE XLIX.

La diſtribution de cet Appartement offre une partie du Plan à rez-de-chauſſée du Château de la Grange, appartenant anciennement à M. le Marechal

de Saxe, & où, depuis nous avons fait des additions considérables, entre-autres l'Appartement tracé sur cette Planche, distribué pour la Dame de la Maison qui y avoit désiré les plus grandes commodités. Peut-être donnerons-nous dans la suite, ainsi que nous l'avons déjà dit, les Plans, les élévations & les développements de tout ce Bâtiment, dont la distribution intérieure est devenue assez heureuse, malgré plusieurs murs de refend qu'il a fallu conserver, ainsi que les murs de face, dont nous rapporterons aussi les nouvelles décorations que nous avions proposées, par incrustation, parce qu'elles nous paroissent avoir le caractère qui convient à une Maison de plaisance (*i*) de l'espece dont nous parlons.

Sur toutes les pieces exprimées dans cette Planche, à l'exception de celles marquées A, sont pratiqués des Entre-sols, dans lesquels on a distribué un petit Appartement de bain, un lo-

(*i*) Nous appelons cette habitation, Maison de plaisance, quoiqu'elle soit connue sous la dénomination du Château de la Grange du milieu : parce que, dans nos définitions du premier Volume, nous avons avancé que chaque espece de Bâtiment devoit avoir un caractere distinctif : qu'une Maison de plaisance, comme nous l'entendons, doit être supposée un Edifice élevé pres de la Capitale, ou les Maitres vont seulement passer quelques jours, pour se délasser des affaires qui les attachent a la Ville; au lieu qu'un Château proprement dit, est un Bâtiment érigé au milieu d'une Terre ou d'un Domaine dont le Propriétaire tire son principal revenu. Il est cependant vrai que quelquefois les Maisons de campagne, bâties pres des Cités, joignent a leur habitation des dépendances qui exigent souvent un Receveur ou un Fermier; mais qu'il y a loin des revenus qu'on en tire, a ceux d'une Terre en forme : distinction qui échappe aux Propriétaires, & a l'Architecte; d'ou il résulte que la plupart de nos Edifices conservent dans leur décoration une monotonie, qui confond tous les genres, au mépris des préceptes fondamentaux de l'Art.

gement de deux femmes-de-chambre, & une piéce deſtinée à contenir le linge & les habits de la Maitreſſe du logis : enſorte que la hauteur du Plancher du rez-de-chauſſée ayant vingt-deux pieds, les entre-ſols ont ſept pieds d'élévation & les pieces de deſſous treize pieds. L'Eſcalier B qui, ſelon le beſoin, deſcend dans les ſouterrains, & monte juſques ſur les couvertures, ſert auſſi à communiquer aux Entre-ſols dont nous parlons, ce qui par leur moyen, multiplie les commodités du petit Appartement que nous allons décrire : cet Eſcalier B ſert d'entrée & de dégagement à la petite Anti-chambre C ; mais nous obſerverons que, comme il eſt contenu dans une cage peu ſpacieuſe, il n'auroit pas eu aſſez d'échappée ſous la révolution de ſa première rampe; ainſi nous avons tenu le Palier *a*, plus bas de trois marches, qu'il faut deſcendre en *b*, & remonter en *c* : de manière que, par ce moyen, il reſte auſſi aſſez de hauteur du Palier *a* à la rampe ſupérieure, pour gagner la première marche *d*, qui annonce la deſcente de la Cave. Ce Palier *a*, ainſi renfoncé, eſt une imperfection qu'il ne faudroit pas ſe permettre indiſtinctement; on n'en doit faire uſage que comme d'une reſſource qu'il ne faut pas confondre avec les vrais principes de la diſtribution; mais nous avons pu la hazarder ici dans ce paſſage ſubalterne ; &, en pareille circonſtance, on peut mettre en uſage un tel Palier. On doit auſſi remarquer que la forme de cet Eſcalier eſt très-irrégulière; mais l'objet eſſenciel étoit, de tirer parti de ſon irrégularité même, occaſionnée par le pan coupé extérieur du mur de face, ſans nuire aux diverſes révolutions de ſes rampes, pour arriver à des Paliers qui mènent

nent aux différents étages du Pavillon où se trouve placée la distribution que nous offrons ici. Dans l'Anti-chambre C, se trouve une cheminée en face de la croisée; c'est une attention à laquelle il faut manquer le moins qu'il est possible, sur-tout lorsqu'il s'agit d'une Anti-chambre faisant partie d'un petit Appartement d'habitation destiné pour la Maîtresse du logis; parce que cette cheminée rend plus facile le service des femmes-de-chambre. Nous avons aussi pratiqué une armoire *e*, dans cette Anti-chambre, non-seulement pour lui procurer quelques commodités de plus; mais parce que, pour trouver les deux girons des trois marches *c*, il a fallu donner à l'embrasure de la porte, plus de profondeur que l'épaisseur du mur ne le comportoit. Comme Anti-chambre subalterne, nous avons négligé la symétrie qu'on doit observer par-tout ailleurs: aussi la cheminée & la croisée ne se trouvent-elles pas dans le milieu de la longueur de la piece; mais cette Anti-chambre étant déja fort petite, il eût été plus fautif encore de vouloir préférer une régularité inutile, plutôt que de chercher à agrandir sa surface. La porte *f* dégage, par cette Anti-chambre, la Garderobe D, laquelle tire son jour par la porte *g*, qui, étant ouverte, prend sa lumière d'une glace *h*, placée dans le fond de la niche qui donne dans la Chambre à coucher A, & qui se trouve séparée de la Garderobe D, par le couloir *i*, qu'il étoit nécessaire d'observer entre le lit & la Garderobe, pour arriver secrétement à celle-ci. D'ailleurs, il est bon de ne pas négliger ces couloirs, derriere les niches des Chambres à coucher, sur-tout, lorsque ces pieces sont destinées à l'usage des Dames; non-seule-

ment ils procurent la facilité de faire le lit commodément, ſans être obligé de le tirer au milieu de la Chambre ; mais, par ce moyen, la Propriétaire étant incommodée, il eſt plus aiſé de lui procurer les ſecours qui lui ſont néceſſaires, que lorſqu'on ne peut pratiquer le dégagement dont nous parlons, & que nous n'avons pû obſerver dans le Plan précédent ; dégagement moins néceſſaire à la vérité, dans une Chambre de Maître, que dans celle que nous décrivons. La glace *h* tranſparente que nous venons d'annoncer, ſemble devenir un obſtacle à l'ouverture de cette cloiſon ; mais il faut ſçavoir qu'elle eſt contenue dans un châſſis de forte menuiſerie, & qu'elle s'éleve dans l'entre-ſol, par le moyen de deux roues dentées, & de deux reſſorts, de manière que, par un déclit & un contre-poids, elle s'abaiſſe facilement, lorſqu'on veut tenir le fond de cette niche fermé. Cette glace a de largeur quarante-trois pouces, & ſes deux battements *k*, *l*, lorſque la glace eſt enlevée, s'ouvrent de droite & de gauche par des charnieres qui procurent à cette niche une largeur complette, pour faire le lit, ou ſoigner la malade.

Nous regardons la commodité d'avoir un couloir pratiqué derriere un lit en niche, ſi eſſencielle, que, ſans avoir recours à la dépenſe conſidérable qu'entraîne après ſoi la glace en queſtion, & ſa mécanique, il convient au moins de pratiquer une cloiſon briſée en trois ou quatre parties, ou à ſon défaut un ſtore qui s'éleve ou s'abaiſſe, lorſque le beſoin le requiert ; ce que nous aurions préféré ici, ſi, d'une part, l'économie nous y eut forcé ; & de l'autre, ſi la glace *h* ne nous fut pas devenue néceſſaire pour éclairer la

Garderobe B. D'ailleurs, cette Garderobe reçoit de l'air par le Ventilateur *m*, qui monte jusqu'au-dessus des combles, ainsi que la ventouse *n*, destinée à exhaler l'odeur de la fosse; dernières précautions, sans lesquelles, la plupart des Garderobes de nos Appartements sont infectes, sans en excepter même celles à soupape, dont nous avons donné précédemment la description.

L'Anti-chambre C communique à la Chambre à coucher A, par le passage E, petite piece distribuée réguliérement, & qui sert encore, si l'on veut, à faire introduire le matin, par le couloir *i*, les personnes familières dans les pieces F, G, H, où la Maîtresse se retire après son lever. Ce couloir est encore nécessaire pour une suivante, qui, par son secours, peut entrer dans ce petit Appartement, sans être obligée de traverser la Chambre à coucher A, pendant que la femme de chambre habille sa Maîtresse, ou reçoit ses ordres. Le passage E, dégage aussi dans la Salle à manger I, par l'un des ventaux de la porte à placard *o*, l'autre ventail *p*, servant à fermer une armoire; & tous les deux figurent avec la porte à deux ventaux & à double parement, qui, de la piece I, donne entrée à la Chambre à coucher A. La piece F, est une Garderobe de propreté, autour de la plus grande partie de laquelle, sont pratiquées des armoires, pour contenir les choses d'usage à une telle Garderobe. De celle-ci, on passe dans un Cabinet G, à qui l'on donne le nom de méridienne; parce que dans une niche, comme celle *p*, on place une Ottomane, espece de lit de repos, où l'on dort assez communément l'après midi, lors des grandes chaleurs, ou bien, où l'on se repose loin du tumulte, dans le cas

d'une légère indiſpoſition. De cette méridienne, on paſſe auſſi dans la Garderobe D, par la baye *q*, pratiquée dans l'un des angles de la tour creuſe, placée à l'une des extrémités de ce Cabinet : dans l'autre angle de cette tour, ſe remarque une pareille porte ouvrant une grande armoire *r*, pour contenir les déshabillés. La décoration extérieure nous ayant fait la loi, nous n'avons pu placer dans cette piece G qu'une croiſée à hauteur d'appui, & d'une moyenne grandeur; mais, comme deſtinée au repos, cette piece nous a paru n'avoir pas beſoin d'un jour trop éclatant: d'ailleurs, pour la rendre plus lumineuſe en apparence, & ſatisfaire à une ſymétrie plus exacte, à côté de la vraie croiſée, eſt placée une glace étamée de même forme & grandeur, qui prête à l'illuſion, & dans la croiſée réelle, à la même profondeur, nous avons eu ſoin d'en placer une tranſparente, qui, par le ſecours d'un rideau de mouſſeline, maſque les petits bois du châſſis à verre, qui ferme la véritable croiſée dans les dehors. Nous avons auſſi exprimé dans cette piece, par la lettre *s*, deux petites armoires, d'autant plus néceſſaires, que le peu d'eſpace du terrein ne permet pas une certaine quantité de meubles, & que ces armoires, la plupart ſecrètes, étant renfermées dans l'épaiſſeur des lambris, deviennent plus utiles ici que des commodes, un ſecrétaire, &c. Nous venons de dire que la croiſée réelle, & celle qui n'eſt que feinte, étoient ſeulement à hauteur d'appui; nous les avons toutes deux faites ainſi, parce que l'on peut mettre de petits ſophas en confeſſionnaux dans chacun de leur renfoncement *e*, & placer une crédence *u* entre les deux glaces, ainſi que les quatre ſiéges aux deux côtés de la porte,

qui entre dans la toilette H ; enfin deux guéridons dans les angles *v* ; autant de moyens qui s'offrent à l'Architecte, ſelon le local & la néceſſité. Nous en parlons dans ces Leçons, pour faire ſentir au jeune Artiſte, combien il eſt intéreſſant qu'il entre dans tous ces détails, & qu'il ſoit prévenu des reſſources auxquelles il peut avoir recours, pour tirer parti de la diſtribution & de la décoration d'un petit Appartement.

Le Cabinet H eſt aſſez régulier : nous y avons placé une cheminée, parce qu'à la campagne, le temps qu'on paſſe à la toilette, dans l'avant & l'arriere-ſaiſon, exige une chaleur tempérée. Dans le milieu de la tour creuſe & en face de la principale porte de cette piece, en eſt une autre qui ouvre une armoire *x*, pour ſerrer les uſtenſiles à ſon uſage; & à côté, ſe trouve un piſſoir *y*, qui peut, par la petite porte *z*, ſe dégager, ainſi que le Cabinet H. Cette porte poura ſervir auſſi à donner entrée aux marchandes de modes & autres, pendant la toilette, & de paſſage à la femme-de-chambre, pour, des entre-ſols, communiquer aux petits Appartements H, G, F, & y préparer tout, en attendant l'heure du lever de la Maîtreſſe de la Maiſon.

On trouvera, ſans doute, les tours creuſes trop multipliées dans ce Plan : mais il faut obſerver que c'eſt par leur ſecours que nous ſommes parvenus à placer avec une ſorte de ſymétrie les portes des pieces qui ſe communiquent les unes aux autres, & que ces arrondiſſements nous ont procuré des commodités eſſencielles derriere les lambris qui les compoſent. D'ailleurs, jamais un Propriétaire ne s'oppoſe à ce qu'on multiplie les paralleles, & les angles ſemblables, dans

les pieces carrées, barlongues ou oblongues; jamais un Architecte ne se refuse à cette répétition. Pourquoi ne pouroit-on pas de même faire un usage fréquent des formes circulaires, pourvu qu'on parvienne à en varier les contours, &, comme nous l'avons déja remarqué, qu'on cherche à assortir leurs différentes courbures appelées à raison des différentes pieces d'un Appartement. Nous pensons donc que, sans déroger aux régles prescrites par l'Art, on peut faire usage de toutes les formes que le goût autorise, principalement dans les petites pieces destinées à l'agrément & à l'habitation d'une femme aimable, dont l'aménité & la douceur doivent s'annoncer jusque dans l'ordonnance des pieces qu'elle choisit pour sa demeure habituelle. Nous disons plus; c'est ici qu'en faveur de la disposition agréable du Plan, on doit monter son génie pour en rendre la décoration enchantereſſe, & assortie à la jeunesse & aux talents de la Dame qui l'habitera. Qu'on y refléchisse : il est hors de doute que cette considération doit entrer pour beaucoup lors de la composition de l'Architecte; l'âge, les mœurs de la personne pour laquelle il bâtit doivent nécessairement lui inspirer le style dont il doit faire choix; de maniere que, jusques dans les pieces dont nous parlons, on doit s'apercevoir que l'Artiste a dû modérer son imagination ou l'étendre, selon le goût de la personne qui le met en œuvre. Nous passons rapidement sur ce qui doit être dit à ce sujet; parce que nous comptons nous étendre davantage dans le discours du Volume suivant: néanmoins, comme il s'agit, dans celui-ci, de la distribution, & que la forme de la distribution amene nécessairement la décoration intérieure;

nous ne pouvons guère nous diſpenſer, dans ces Leçons, d'ébaucher les préceptes qui, dans la ſuite, ſeront détaillés plus au long; car, encore une fois, comment établir une porte, un chambranle, un écoinçon, dans un Plan, ſi, en y procédant, on ne tente au moins une eſquiſſe de l'ordonnance, ſeul moyen de ne jamais être obligé de revenir ſur ſes pas, ou, ce qui eſt pire encore, de ſe trouver forcé d'avoir recours aux expédients, la ſource de la plupart des médiocrités qu'on ne rencontre que trop ſouvent, dans les productions de ce genre.

Peut-être eut-ce été ici la place de donner les décorations de ce petit Appartement; mais la diviſion de notre Cours ſemble s'y oppoſer; d'ailleurs, en parlant dans le Volume ſuivant de la décoration des dedans, nous prendrons occaſion de donner de nouveaux Plans de détails, afin d'enchaîner autant que nous le pourons, ces deux branches de l'Art, de manière à ne faire qu'un ſeul & même objet. Nous obſerverons ſeulement ici, qu'à l'exception de la Chambre à coucher A, nous n'avons point revêtu de lambris les pieces de cet Appartement; car on ne doit pas regarder comme tels les cloiſons qui ſe remarquent ici, pour déterminer leurs contours, les dégagements, les armoires, & les autres commodités de leur reſſort. Au lieu de lambris, nous avons peint ſur les parois des murs & des cloiſons, en briques & en bois, des arabeſques & des fleurs, qui procurent à ces différentes pieces un coup d'œuil riant & pittoreſque; genre que nous avons préféré ici, d'une part, parce que la peinture égaye cete petite habitation; de l'autre, parce qu'elle ſemble en agrandir l'eſpace très-reſſerré, ainſi

qu'on peut le remarquer, par les mesures que nous avons pris soin de coter dans chaque piece. Cette maniere de décorer est dispendieuse, à la vérité; mais nous avons déja dit que nous n'avions pas été gêné par l'économie; d'ailleurs, qu'on se rappelle quelques-unes des décorations de ce genre exécutées dans nos Palais, dans nos Hôtels, & dans plusieurs habitations de nos riches particuliers, & l'on aura moins de peine à se persuader que cette dépense n'a pas lieu d'étonner un Amateur éclairé par les yeux du goût, qui se plait à decorer la retraite d'une épouse chérie, & qui, alors, rejete toute espece de médiocrité. Si au contraire, il est retenu par les frais qu'occasionne nécessairement ce genre de décoration, il aimera mieux faire usage des étoffes légères, plutôt que d'employer des Artistes subalternes, pour décorer des lieux, qui, pour plaire, doivent rassembler tous les talents qu'enfantent les beaux Arts.

CHAPITRE V.

APRÈS avoir parlé dans les Chapitres précédents de la distribution extérieure & intérieure des Bâtiments, finissons ce Volume par donner quelque idée de la relation que ces productions doivent avoir avec la disposition des Monuments, & la situation des Edifices publics, élevés dans une même Cité ; afin que les uns & les autres, mis en opposition, concourent à faire beauté, sans cependant nuire à l'économie toujours désirable, lorsqu'il s'agit de grandes entreprises.

Pour que nos observations ne soient pas dénuées de vraisemblance, donnons par masses, les Bâtiments que nous avons fait ériger à Metz, sous les ordres de feu M. le Maréchal d'Etrées, à l'occasion des nouvelles communications qui se sont faites sous son Gouvernement, & qui se continuent aujourd'hui sous celui de M. le Maréchal de Broglie qui lui a succédé : ensuite nous offrirons, aussi par masse, les Edifices civils & militaires que le Magistrat de Strasbourg fait élever actuellement sur nos dessins, d'après le plan général de la Ville, que nous avons fait lever sous nos yeux, & à propos duquel nous avons projeté tous les ouvrages qui doivent s'ériger successivement dans la suite des temps, projets approuvés par sa Majesté, à Marli le 28 Septembre 1767, sous le ministere de M. le Duc de Choiseuil.

Il ne faut pas s'attendre à trouver, dans ces

deux Plans par maſſe, de ces projets à perte de vue, que propoſent de temps à autre, nos ſpectateurs oiſifs : perſonne n'ignore que, dans les Villes de guerre, dont l'enceinte eſt circonſcrite par les fortifications, il n'eſt jamais poſſible de s'étendre au-delà des limites preſcrites par la ſituation de la place; enſorte que les Monuments publics & les Edifices de marque ſe reſſentent toujours un peu d'une économie forcée, occaſionnée par le peu d'eſpace. D'ailleurs, la prudence exige que les Maiſons des particuliers qu'on ſe trouve obligé de détruire, pour élever des Places d'armes, des Magaſins militaires, & des communications pour le défilé des troupes, puiſſent ſe reconſtruire en d'autres endroits. Autrement, les Citoyens ſont contraints de s'exiler, le commerce eſt ruiné, & la Ville qu'on a embellie devient déſerte : conduite tout-à-fait contraire à une ſage adminiſtration. Dans les grandes Capitales non fortifiées, c'eſt autre choſe; la planimétrie eſt, pour ainſi-dire, ſans bornes. L'Architecte peut exercer ſon génie, donner carriere à ſon imagination, & propoſer des projets dignes du Prince, du Miniſtère & de ſes talents; encore doit-il ſe renfermer dans des eſpaces légitimes; ſans cela, ſes compoſitions, quoiqu'admirées, ſont condamnées à reſter dans les Archives, & à n'être jamais exécutées. Pour éviter de tels inconvénients, nous avons préféré de donner les projets faits pour Metz & pour Strasbourg, afin d'avoir occaſion d'avertir nos Elèves, des entraves & des difficultés ſans nombre, inſéparables de toute eſpèce de production en Architecture.

Plan par maſſe des nouveaux Bâtiments & des nouvelles communications faites à Metz depuis 1764.

Feu M. le Maréchal de Beliſle, ſous ſon Gouvernement, avoit fait commencer à Metz des communications pour le ſervice du Roi, & il ſe propoſoit de faire conſtruire une Place d'armes, d'élever des Magaſins militaires, un Gouvernement, un Hôtel-de-Ville, un Edifice pour le Parlement, &c. Un homme de mérite, mais ſans doute trop ardent, & peut-être, mauvais calculateur, à qui M. de Beliſle avoit donné ſa confiance, entama les opérations, avant de faire un Plan général, enſorte que, plus occupé d'aller vîte que de bien faire, on acquit des terreins, pluſieurs maiſons furent abattues, on perça de nouvelles rues, l'autorité s'en mêla plus que la prudence, on obtint des fonds de la bienfaiſance de Sa Majeſté, & les travaux ſe continuerent juſqu'à la mort du Maréchal, qui, avec les vues les plus droites & la meilleure intention, laiſſa des ouvrages mal commencés, & des Entrepreneurs à payer : c'eſt dans cet état que M. le Maréchal d'Etrées trouva les choſes; cependant par ſa prudence, ſes ſoins & ſon économie, il a dans un eſpace, malheureuſement trop court, non détruit le mal fait avant lui, mais ſçu tirer parti de ce qui lui reſtoit à faire, pour donner à ſes communications & aux Bâtiments qu'il a fait élever ſous ſon adminiſtration, un enſemble & un accord qui fait honneur à ſa mémoire. C'eſt auſſi vers ce temps-là que je fus à Metz par ordre

de la Cour, à l'occaſion de la réunion des deux Abbayes de Saint-Pierre & de Sainte-Marie, pour choiſir le plus convenable des deux terreins, & y élever un Edifice important. M. le Marquis d'Armentieres, Commandant de la Place, fait depuis Maréchal de France, à qui j'avois été adreſſé, ſatisfait des projets que je fis ſur les lieux, à l'occaſion des deux Abbayes déja cités, me propoſa à M. le Maréchal d'Eſtrées pour ſon Architecte, afin que je procuraſſe plus d'enſemble aux Edifices qu'il s'agiſſoit d'élever alors dans cette Ville; il me propoſa auſſi à M. l'Evêque de Metz, pour ſon Palais Epiſcopal, enfin aux Officiers municipaux pour l'Hôtel-de-Ville. Ces propoſitions ayant été acceptées, je fus chargé, en même temps, de ces divers projets : je ne m'occupai plus que de mettre le plus de liaiſon poſſible entre ces différentes productions, en m'aſſujétiſſant néanmoins aux indications qui m'en furent données, pour chaque genre d'Edifice. Dans la ſuite, chargé par M. le Maréchal d'Eſtrées d'attaquer le projet d'un nouveau Bâtiment pour le ſiége du Parlement de Metz, nous crumes devoir chercher à lui donner une relation générale qui ne nuisît en rien à ſon objet particulier : c'eſt de ces divers Monuments, & de leur communication qu'il s'agit ici, leſquels ſont exprimés ſur la Planche dont nous allons parler; nous les avons diſtingués par une taille, au lieu que nous n'avons que pointillé ceux conſervés dans leur ancien état. En faiſant la deſcription abrégée de chacun de ces Bâtiments, rendons compte des ſujétions qu'il nous a fallu ſurmonter, pour les amener au point où on les voit aujourd'hui, à deſſin de faire connoître de plus en plus à nos Elèves, qu'on ne fait point de projets ſans

entraves, & que le grand Art de l'Architecte eſt de faire enſorte cependant, qu'elles nuiſent le moins poſſible à leur perfection.

PLANCHE L.

Nous venons de parler du choix que nous avions été chargé de faire, ou du terrein de l'Abbaye des Dames de Saint-Pierre, ou de celui des Dames de Sainte-Marie. Avant de nous décider, nous jugeâmes convenable de faire différents projets ſur chaque terrein; &, c'eſt d'après ce travail, que nous avons mis les perſonnes intéreſſées en état de choiſir celui marqué A, où précédemment étoit l'Abbaye de Saint-Pierre. D'après ce choix, Madame l'Abbeſſe & les Dames Chanoineſſes, ſe ſont retirées à Sainte-Marie, dont nous avons marqué la ſituation dans notre Plan, en B : ces Dames y ſont actuellement, juſqu'à la parfaite conſtruction de la nouvelle Abbaye Royale, déſignée aujourd'hui ſous l'invocation de Saint-Louis, quoiqu'elle s'éleve ſur l'ancien terrein des Dames de Saint-Pierre. Nous venons de dire auſſi que nous avions fait pluſieurs projets ſur chacun des deux terreins; en effet, nous en compoſâmes trois pour celui-ci, & deux pour l'autre. Dans l'un des trois projets, fait pour être placé en A, nous avions propoſé de mettre l'entrée du côté du Quai; mais celui tracé ſur cette Planche à prévalu, & l'on a préféré de placer cette entrée du côté de la rue des Jardins, dont le ſol fort élevé, procure aux Appartements des Dames qui donnent ſur un bras de la Mozelle & en face de l'Intendance, un coup d'œuil fort in-

téreſſant (*k*). Le genre de ce projet, quoiqu'il ſoit queſtion d'une Abbaye Royale, n'eſt pas dans le cas des Abbayes cloîtrées; ici ce ſont des Dames Chanoineſſes de la plus haute nobleſſe, qui vivent chacune en leur particulier, ſous la direction immédiate de Madame de Choiſeuil qui en eſt l'Abbeſſe, Dame du mérite le plus éminent, & vivant avec cette urbanité peu commune à la grande naiſſance ; auſſi toutes ces Dames ſe ſont-elles un plaiſir bien ſincère de l'avoir pour Chef.

Ce Bâtiment a quatre-vingt-dix toiſes &-demie de longueur, ſur environ dix-neuf toiſes de profondeur; la Maiſon Abbatiale eſt ſituée en *a*, le Doyenné en *b*, & le logement des Dames Chanoineſſes en *c* : les dépendances ſont diſpoſées en *d* : l'Egliſe en rotonde, dont nous avons donné le Plan & la coupe dans le troiſieme Volume, Planche LX & LXI, & le frontiſpice dans le deuxieme Volume, Planche XXXIV, eſt placée en *e*, en face de la place de Chambre, ainſi que nous l'avons annoncé en faiſant la deſcription de ce Monument. Les diſtributions des Bâtiments de cette Abbaye Royale, ont cela de particulier, comme nous venons de le remarquer, qu'elles n'ont rien de commun avec celles des autres Edifices de ce genre ; c'eſt pour cela que nous en donnerons peut-être, dans la ſuite, les Plans,

(*k*) Ce projet ayant été préſenté au Roi, à Fontainebleau, en Octobre 1765, fut auſſi choiſi par Sa Majeſté, qui nous fit l'honneur d'en approuver la compoſition, & d'en déſirer l'exécution. Il daigna même, avec bonté, entrer dans les plus petits détails, après avoir applaudi à l'enſemble : époque que nous nous rappelons avec la plus grande ſatisfaction, & qui nous a procuré l'honneur de lui préſenter d'autres projets pour Metz & pour Strasbourg, qu'il a auſſi approuvés.

les élévations & les développements, auxquels nous joindrons l'un des projets faits sur le terrein des Dames de Sainte-Marie, dont la disposition locale nous a porté à faire un Plan de distribution absolument neuf, & qui, pour cela, mérite sans doute quelque attention.

Pour parvenir à exécuter le Plan de l'Abbaye de Saint-Louis, on a redressé les sinuosités que formoit la riviere de la Mozelle, qui passe au pied du nouveau Quai : d'un côté, ce Quai doit alligner celui des Juifs, & de l'autre, celui de Sainte-Marie; de manière que l'érection de cette Abbaye, considérée comme Edifice public, contribuera aussi à rendre plus libres les communications, à faciliter la navigation, & à décorer la Ville de Metz : triple avantage qu'il convient d'observer, lorsqu'il s'agit d'élever quelque Edifice d'importance dans une Cité.

Ce projet une fois approuvé, lorsqu'il fut question d'attaquer les communications utiles au défilé des troupes, nous proposames à M. Le Maréchal d'Etrées de percer une nouvelle rue marquée C, nommée aujourd'hui la rue l'Evêque; percé qu'on avoit négligé jusqu'alors, & à la place duquel on avoit pratiqué un chemin sinueux, où se voit le Perron D : ensorte que les équipages étoient obligés de passer sur la plate-forme de Saint-Etienne E, pour aller gâgner la place Saint-Jacques F, en traversant & passant sous d'anciens Bâtiments G, qui, depuis, ont été construits à neuf. Cette rue C, une fois établie, nous avons formé le Perron D, semblable à celui déja construit en H; & sur le mur formant la terrasse de la plate-forme de Saint Etienne, nous avons fait ériger une fontaine adossée I, qui contribue à

rendre moins difforme ce mur de revêtiſſement anciennement bâti.

A l'extrémité de la rue l'Evêque C, & dans l'ancienne cour de l'Evêché, par une tranſaction faite entre M. l'Evêque de Metz, & M. le Maréchal d'Etrées, ſur le bon du Roi, nous avons projeté une Place K, & une Rue L, qui doit être appelée la rue d'Etrées ; enſorte que l'axe de cette nouvelle Place K, & de la Rue L, doit s'alligner préciſément avec la ligne capitale, qui traverſe la Cathédrale; Egliſe ſur le pignon de laquelle nous avons adoſſé un portique Dorique, & percé une arcade, qui aujourd'hui, forme la principale entrée de ce monument : ce qui n'exiſtoit point auparavant, les vieux Bâtiments de l'Evêché joignant le devant de ce frontiſpice.

Ce Portique n'étoit pas facile à bien faire, ſa hauteur n'excédant guères que la moitié de l'ancien pignon de cette Egliſe ; il s'agiſſoit de conſerver un grand vitrail, qui en éclaire la nef intérieure : delà, il a fallu, non, compoſer une ordonnance gothique ; mais au moins eviter une Architecture trop ſévère : d'un autre côté, ce Portique devoit avoir pour acotement un Pavillon d'habitation à chacune de ſes extrémités ; & nous fûmes forcé de rendre l'ordonnance des arriere-corps d'un genre qui tînt le milieu entre le ſtyle ſacré & la ſimplicité qu'il convenoit de donner à ces Pavillons qui ſont face à ceux de l'Evêché & du Parlement, ainſi qu'on le remarque dans notre Plan.

Pour parvenir à cette triple unité, & après avoir eu fait choix du Dorique, dans la compoſition duquel nous avons fait uſage des moyens que nous avons propoſés, dans le deuxieme Volume de ce

Cours,

Cours, concernant l'accouplement de cet Ordre, nous en avons fait néanmoins les chapiteaux, ſemblables à celui de la Salle des Antiques du Vieux-Louvre, par l'Eſcot; à celui de la Cour du Val-de-Grâce, par Manſard, & à celui de l'ancien Château de Meudon, reſtauré par Hardouin; & afin de rendre, en apparence, cet Ordre un peu au-deſſous de ſon expreſſion, dans le tiers inférieur des cannelures, nous avons ajoûté des joncs convexes, ainſi que Manſard en a uſé au Château de Maiſons (*l*). Pour faire paroître cette ordonnance moins réguliere encore, nous avons pratiqué une table ſaillante qui occupe la hauteur de la friſe & de l'architrave, & qui règne ſur toute la longueur du grand entrecolonnement, table que nous ne nous ſerions pas permiſe en toute autre occaſion, malgré les exemples aſſez célèbres que nous en ont laiſſés les l'Eſcot, les Philibert de Lorme au Vieux-Louvre & aux Tuileries; enfin, nous avons couronné l'avant-corps de ce Frontiſpice, par un fronton circulaire, afin de l'accorder mieux avec l'ancienne Architecture qui ſe laiſſe voir au-deſſus.

Dans chaque arriere-corps, nous avons placé une niche; celle à gauche contient la Statue de la France, celle à droite la Statue de la Religion, toutes deux faiſant alluſion aux vœux de la Patrie, lorſque le Roi tomba dangereuſement malade dans Metz à ſon retour de l'armée. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur l'objet de ce Portail; il a été gravé, par ordre de feu M. le

(*l*) Voyez ces cannelures dans le premier Volume de ce Cours, rapportées Planche VIII, Fig. VI.

Maréchal d'Etrées, & l'on y trouve les inſcriptions qui ont été placées ſur les tables au-deſſus de chaque niche, & ſur celle inſérée dans la friſe, dont nous venons de parler : nous dirons ſeulement que les colonnes ont quatre pieds un quart de diamètre, que ce Frontiſpice eſt d'une belle exécution, & que Paris n'a guères d'Edifices mieux appareillés, & d'une main-d'œuvre plus accomplie : perfection due aux ſoins & aux talents de M. le Brun, Ingénieur de la Ville de Metz, qui a bien voulu ſeconder nos vues, & faire exécuter littéralement tous les profils que nous avons donnés en grand ; il étoit aidé d'ailleurs, d'un modèle qui, dans le temps, fut applaudi des connoiſſeurs.

Qu'on nous permette de ſaiſir l'occaſion de ce Portique, pour aſſurer à ceux qui en pouroient douter, que le moyen que nous avons propoſé dans notre Cours, pour l'accouplement de l'ordre Dorique, & que nous enſeignons dans nos Leçons depuis trente années, produit ſur le lieu le meilleur effet. Nous attendions une circonſtance favorable pour le mettre à exécution ; nous l'avons fait à Metz, l'Egliſe de la Cathédrale, dédiée à Saint-Etienne, Martyr, nous ayant permis de faire uſage de cet Ordre ſolide. Nous le répétons ; c'eſt d'après un examen impartial que nous oſons aſſurer qu'il nous a fait beaucoup de plaiſir après ſon entière exécution ; ce que nous rapportons ici, pour donner toute confiance à cet égard, à ceux de nos Elèves qui ſe trouveront dans le cas de l'accouplement Dorique : car autrement, notre avis eſt de ſuivre Vignole, qui a ſçu faire un chet-d'œuvre de cet Ordre, mais qu'on n'a imité que très-imparfaite-

ment, lorſqu'à ſa methode on a voulu joindre l'accouplement mis en œuvre par nos Architectes François, ſans en excepter les Débroiſes, les Bruant, les Manſard & les le Veau, ainſi que nous l'avons rapporté précédemment.

La Cathédrale à laquelle appartient le Portail dont nous venons de parler, eſt un des beaux Edifices Gothiques que nous connoiſſions. MM. du Chapitre de Metz ſe propoſent de faire faire des embelliſſements dans l'intérieur de cette Egliſe. Un des avantages du lieu, c'eſt que le ſol du Sanctuaire & du Chœur eſt plus élevé que celui de la nef d'environ ſept pieds; diſpoſition qui nous a fait accepter, avec le plus grand plaiſir, la propoſition qui nous fut faite de donner les deſſins de cette décoration; d'en faire faire un modele ſous nos yeux, & de veiller à la conduite de cette reſtauration importante; mais comme nous donnerons dans le Volume ſuivant les Deſſins de ce projet, nous ne rapporterons rien ici de ſa compoſition: à en juger par les applaudiſſements des Maîtres de l'Art qui en ont vu le modèle, nous oſons préſumer qu'on en verra avec une ſorte d'intérêt, les détails dans notre Cours; & c'eſt alors que nous rappellerons, en décrivant nos Planches, ce que nous avons dit ſur la décoration de nos Temples, dans le deuxieme Volume de cet Ouvrage, à deſſein d'appuyer le précepte par l'exemple. Paſſons à préſent aux Bâtiments du nouvel Hôtel-de-Ville marqué M dans notre Plan. Cet Edifice ſe trouve ſitué vis-à-vis la face latérale de la Cathédrale dont nous venons de dire un mot.

Cet Hôtel-de-Ville n'a de face que vingt-cinq toiſes, ſur environ vingt toiſes de profondeur, & il

eſt planté ſur le ſommet d'un monticule plus élevé de vingt-un pieds que le ſol de la Place N ; enſorte que l'entrée ordinaire pour les affaires de la Ville, ſe trouve ſituée ſur la rue derriere Saint-Gorgon, & l'entrée de repréſentation, eſt par la Place N, où l'on arrive au premier étage, par un grand eſcalier à trois rampes, précédé d'un grand Périſtyle élevé ſeulement de trois marches du niveau de la Place. Quoique ce Bâtiment n'ait réellement que vingt-cinq toiſes de face, on a continué la même ordonnance dans la longueur de quarante-neuf toiſes; de maniere que vers l'extrémité *f*, ſur la même face, eſt compris l'Hôtel de la Princerie; & vers *g*, on va conſtruire un Bâtiment particulier à la place de l'Egliſe de Saint-Gorgon, démolie depuis peu. Cette façade eſt ainſi élevée, dans l'intention de rendre la décoration de la Place L plus réguliere. La décoration de cette grande façade, malgré ſa ſimplicité, ne laiſſe pas de produire un bon effet : les dedans d'ailleurs, ſont commodes & aſſez bien décorés, par les ſoins & ſous la conduite de M. le Brun; nous n'avons eu d'autre part à cet Edifice que d'en avoir donné les Deſſins, ſous les ordres de M. le Maréchal d'Etrées, & ils ont été approuvés par le Corps-de-Ville.

Le Bâtiment marqué O, eſt un corps-de garde nouvellement bâti, dont nous avons auſſi donné les Deſſins ; il y a des magaſins au-deſſus. Derriere ce Bâtiment, eſt une île de Maiſons deſtinées pour les particuliers, avec qui l'on a fait des échanges, afin de remplacer les terreins qu'ils ont cédés, pour élever les Edifices qu'ont occaſionnées les nouvelles communications.

En face de l'Hôtel de-Ville M, & au bas de la

Cathédrale, nous avons bâti aux frais du Roi, une façade qui ne s'éleve qu'à la hauteur du soubassement, de vingt-un pieds, & dans lequel est distribuée une partie des pieces du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville. Le terrein, depuis ce nouveau mur de face, jusqu'à celui de la Cathédrale, a été cédé au Chapitre; il y a fait construire des boutiques qui, en rendant la Place L marchande, l'ont fait, pour ainsi-dire, paroître réguliere, du moins dans sa planimétrie.

Sur le milieu de la longueur de la Place N, & en face du Corps-de-garde O, nous venons d'élever la façade du Parlement; l'ancienne tomboit en ruine; & d'ailleurs M. le Maréchal d'Etrées avoit eu dessein de terminer entiérement la décoration de cette Place. Cette nouvelle façade n'a pu se faire, sans projeter un Plan de la distribution intérieure, & c'est d'après ce Plan, qu'on a fait des acquisitions, des échanges, & qu'on y a compris le terrein de l'ancien Hôtel-de-Ville. Un des mérites essenciels de ces distributions, est que l'avant-corps de ce Bâtiment se trouve précisément dans le milieu de la place N, ensorte que l'un des arriere-corps, du côté de la Cathédrale, sert de façade au Parlement, pendant que l'autre tient lieu de mur de face aux Maisons particulieres qui occupent le surplus du terrein, donnant sur la largeur de cette place; ce qui donne à cet Edifice une étendue apparente de vingt-cinq toises de face, quoiqu'il n'en ait effectivement que dix-sept. Un autre avantage de ce projet, c'est que le milieu de la cour du Parlement P, du côté de la place de l'Evêché K, se trouve alligner le milieu de celle du Palais Episcopal Q, ce qui forme un ensemble satisfai-

sant, qui se rencontre rarement, lorsque les Edifices s'élèvent séparément, dans des temps différents, & sur les dessins de divers Architectes.

Nous avons fait plusieurs projets pour ce Parlement; le plus économique, sans doute, a été préféré : nous n'avons conservé de véritable grandeur dans ce projet, que pour un vestibule du côté de la Place N, lequel mene à un Péristyle en colonade, qui donne sur la Cour P; ce Péristyle conduit à un grand escalier à trois rampes, dont le premier palier mène à une Chapelle circulaire, & ensuite à la Grand'Chambre, à la Salle du Conseil, &c. placées au premier étage : le reste de cette distribution est assujétie seulement aux différents départements du ressort d'un tel Edifice. Peut-être donnerons-nous aussi dans la suite les détails de ce Bâtiment, non parce qu'il offre dans son ensemble, cette marche hardie & ces grands traits qu'on voit étalés avec faste, dans les projets imaginaires que nous présentent souvent nos Elèves; mais précisément parce que la distribution & la décoration extérieure ne comportent que ce qu'il faut, lorsqu'il ne s'agit que d'un Bâtiment public du second ordre, élevé dans nos Provinces, & parce que ce projet est assujéti à un terrein assez resserré & irrégulier qui a dû néanmoins contenir, non-seulement ce qui regarde le Parlement proprement dit; mais un Bailliage, des prisons, une Conciergerie, enfin un Hôtel particulier, pour le premier Président.

Nous venons de remarquer que l'axe de la cour du Parlement P, allignoit celui de la cour du Palais Epiſcopal Q. Disons un mot de ce dernier projet qu'il a fallu rendre digne du Siége de Metz, & du grand Seigneur qui le doit habiter. Pour le

rendre conforme à cette idée, on eſt convenu de réunir la Paroiſſe de Saint-Victor, placé dans l'un des angles du terrein où cet Evêché doit s'élever, avec une autre Paroiſſe de la Ville. C'eſt d'après cette diſpoſition, que nous avons d'abord formé le Plan par maſſe qui ſe remarque ici, & qu'enſuite, nous avons compoſé les Plans, les élévations & les coupes, d'après les intentions de l'illuſtre Prélat qui nous en avoit chargé ſpécialement, Prélat qui, pour le bien général, a conſenti, par une tranſaction, dont nous avons fait mention précédemment, d'abandonner la majeure partie de la cour de l'ancien Evêché, pour pratiquer la Place K, qui doit ſervir d'avant-cour aux nouveaux Palais projetés; de manière que les principales entrées & du Parlement & de l'Evêché ſeront en face l'une de l'autre, & auront, d'un côté, le nouveau frontiſpice de la Cathédrale, & en face la rue d'Etrées L, prolongée juſqu'à la rue Pierre-Hardi.

La diſtribution intérieure de ce Palais Epiſcopal eſt traitée dans la plus grande manière. La décoration des dehors eſt noble & ornée : nous avons même été excité à les faire ainſi, par la magnificence que M. de Laval Montmorenci, Evêque de Metz, avoit ſçu nous inſpirer, en nous communiquant ſes intentions, enſorte que nous croyons cette production digne de figurer un jour à côté des Monuments de ce genre, élevés en France par les Bullet & les de Côte.

Après avoir fait une courte énumération des nouveaux Edifices bâtis & à élever encore à Metz, d'après notre Plan, faiſons obſerver à nos Elèves, en quoi a dû conſiſter l'avantage d'avoir attaqué tout à la fois dans ce projet, les Bâtiments eſſen-

ciels qu'il s'agiſſoit de conſtruire ; & ne diſſimulons pas ce qu'il auroit peut-être fallu faire pour parvenir au mieux, d'une part, ſi le local l'eut pu permettre, & de l'autre, ſi les fonds accordés pour ces travaux euſſent été plus conſidérables. Commençons par les avantages, enſuite nous porterons nos réflexions, ſur les parties dans leſquelles il auroit été peut-être à déſirer que l'on eût mis moins d'économie.

D'abord, il étoit eſſenciel d'établir une baſe *h*, *i*, en perçant la nouvelle rue l'Evêque, dont nous avons parlé, & de la percer de maniere, qu'elle allignât l'embouchure de la rue Fournirue. Par ce moyen cette baſe eſt parallele à la direction du portail de la Cathédrale, enſorte que cette ligne *h*, *i*, ſe trouve d'équerre avec celle *k*, *l*, qui traverſe la longueur de l'Egliſe, la Place K, enfin la rue d'Etrées L, juſqu'à la rue Pierre-Hardi, point de ſtation *l*, d'où ſe doit voir le Portique nouvellement élevé au pied de l'ancien Fontiſpice de la Cathédrale. Ces deux axes en retour d'équerre, une fois déterminés, & après avoir fixé la largeur de la Place N, il a été queſtion d'établir une autre ligne *m*, *n*, parallele à celle *k*, *l*, qui nous a donné le milieu de l'avant-corps du Bâtiment du Corps-de-garde O, & celui de l'avant-corps du Parlement P ; après quoi nous avons abaiſſé une perpendiculaire *o*, *p*, auſſi parallele à la ligne *i*, *h*, & enfin une autre parallele à cette même ligne, qui nous a donné celle *s*, *t*. Cette dernière, de la porte latérale de la Cathédrale, &, par le nouveau percé *y*, va rendre à la Place d'armes, & préciſément en face de la Salle de ſpectacle ſituée de l'autre côté de la Mozelle ; relation, comme on peut le remarquer, qu'il eût

été impoſſible d'accorder, ſi le même Architecte n'avoit été chargé d'attaquer à la fois ces divers projets, qui raſſemblés dans le même canton, devoient avoir néceſſairement une diſpoſition reſpective. Comment, d'ailleurs, ſans ce moyen, auroit-on pu diſpoſer d'un même coup de crayon les Pavillons *u*, qui acotent le Portail de la Cathédrale, avec ceux *v* qui appartiennent au Parlement, & avec ceux *x*, placés vis-à-vis, & qui font partie de la façade du côté de l'entrée du Palais Epiſcopal? diſpoſition générale qui, par cette correſpondance, apporte une ſimétrie dans l'enſemble, qui agrandit en apparence, l'eſpace, &, ſi nous ne nous trompons, procure en même temps à ces divers Edifices, un aſpect ſatisfaiſant. On en peut dire autant des deux portes, dont l'une donne entrée au Parlement, l'autre au Palais Epiſcopal, qui, ſans être de la même ordonnance, n'en rendent pas moins la Place K plus réguliere par leur oppoſition : leur décoration, d'ailleurs, figure avantageuſement, d'un côté, avec le Portique de la Cathédrale, de l'autre, avec une Fontaine publique adoſſée, que nous avons propoſée dans la rue Pierre-Hardi, vers *l*.

On peut encore obſerver, que c'eſt par le ſecours de ce Plan général, que la ſituation de l'Hôtel-de-Ville une fois décidée, on a dû concevoir d'élever en face, & le long de la Cathédrale le ſoubaſſement, dont nous avons parlé précédemment : ſoubaſſement qui, comme nous l'avons déja obſervé, rend cette Place réguliere, du moins dans ſa planimétrie. On doit compter encore au nombre des avantages qui réſulteront des nouveaux travaux de Metz, le redreſſement

& la continuation du nouveau Quai, depuis celui des Juifs, jusqu'à celui de Sainte-Marie : Quai qui, en facilitant d'établir un Sas près du pont de l'Intendance, détruira une suite de Maisons plus que subalternes, qui aujourd'hui blessent l'œuil, & qui interceptent le Quai, depuis le pont de l'Intendance que nous venons de citer, jusqu'à celui où sont placées les Ecluses.

Au reste, nous n'avons entrepris ces observations, que dans le dessein de porter nos Elèves à se servir, en pareille circonstance, non des mêmes procédés, parce que le local n'est pas le même par-tout ; mais à s'appliquer, plus qu'on ne le fait ordinairement, à concevoir que tout doit marcher ensemble, dans un projet de pareille importance, & principalement lorsqu'il s'agit de l'embellissement d'une Ville, & d'y élever des Monuments sacrés, des Edifices publics & des Bâtiments particuliers qui, pour former un tout satisfaisant, doivent être combinés, médités & réfléchis, de manière à être applaudis des Citoyens & de la postérité.

Examinons à présent ce qu'il auroit été à désirer qu'on eût pu faire, pour porter un plus grand dégré de perfection à chacun de ces divers Edifices, ainsi qu'à leur issue. 1° Au lieu de la terrasse & des perrons qui se remarquent à la platte-forme Saint-Etienne, nous avions proposé de démolir toute cette partie précédemment commencée, pour y substituer un grand Perron continu avec de fréquents Paliers, tel qu'on l'avoit vu anciennement, ce qui auroit donné plus de dignité à l'une des entrées de la Cathédrale, qui se trouve de ce côté, & procuré plus d'air & plus d'espace à la place de Chambre ; en conséquence, on auroit

donné plus de largeur à la rue en face, que nous avons projetée; elle auroit eu au moins quarante pieds de largeur, au lieu de vingt-un pieds qu'on a eu bien de la peine à nous accorder. 2° On peut remarquer auſſi que toutes les nouvelles communications ſont un peu étroites, la rue l'Evêque n'ayant que vingt-quatre pieds, & celle de la rue des Jardins, faite ſous M. de Beliſle, n'en ayant que vingt-un, au lieu de trente que nous avions propoſés, comme ſe voit la rue d'Etrées, qui ayant moins de longueur que les précédentes, fait un bien meilleur effet. Il eſt vrai qu'il faut convenir que, dans une Ville de guerre, dont le terrein des particuliers eſt précieux, il eſt de la prudence de ne pas donner trop de largeur aux rues aux dépens des Maiſons des habitants; du moins ne le faut-il faire qu'avec la plus grande précaution, dans les endroits de premiere néceſſité, & particuliérement dans les parties qui environnent les Temples, les Edifices publics, & les principaux Monuments élevés, pour le ſervice de ſa Majeſté. 3° La Place de l'Evêché K eſt, ſans doute, trop petite, n'ayant que dix-huit toiſes & demie, ſur trente-trois; il y a des cours dans pluſieurs de nos Hôtels à Paris qui ont plus de ſuperficie; mais combien n'a-t-il pas été difficile d'obtenir ce petit emplacement, dans un lieu très-reſſerré, ſans nuire d'ailleurs à la diſpoſition & à la diſtribution des deux Edifices, qui ont chacun leur entrée ſur cette Place. 4° La cour du Parlement eſt dans le même cas: il eſt vrai que la grande entrée eſt du côté de la Place N; mais il n'y a pas moins lieu de craindre que la hauteur des Bâtiments ne rende cette cour obſcure & peu ſalubre. Pour obvier à un tel inconvénient, il au-

roit fallu néceſſairement prendre toute l'île de Maiſons qui s'étend juſqu'à la rue vieille Râpe, en face de la place Saint-Jacques; mais, d'un autre côté, quel échange auroit-on pu faire avec les Propriétaires à qui appartiennent les terreins de cette île. Nous l'avons déja dit, nous le répétons; il n'en eſt pas de même dans une Ville de guerre que dans une Ville libre, où l'on peut plus ou moins s'étendre à raiſon des emplacements qu'exigent les Edifices de marque qu'il s'agit d'élever. Cependant nous ne pouvons le diſſimuler, il convient de voir en grand ces principaux objets, dût-on mettre moins de célérité, dans leur exécution : il faut ſe donner le loiſir d'amaſſer des fonds, & méditer pendant long-temps, ces différentes opérations; autrement, on doit s'attendre que les projets ſe reſſentiront toujours, ou d'une précipitation indiſcrete, ou, ce qui eſt peut-être pis, d'une économie mal entendue. 5° On ne peut pas non-plus diſconvenir que la Place N, ne ſoit beaucoup trop petite, n'ayant que vingt-deux toiſes de largeur : à la vérité elle a quarante-une toiſes de longueur; mais c'eſt préciſément cette étendue qui la fait paroître plus étroite; à quoi il faut ajouter que d'un côté la grande hauteur de la Cathédrale, & de l'autre, les Bâtiments de l'Hôtel-de-Ville, fort élevés, contribuent à rendre cette place preſque difforme & ſombre. Pour corriger en apparence la longueur de cette place, on a élevé vers z un mur d'appui en baluſtrade d'une certaine hauteur, terminé par un piédeſtal à chaque extrémité, ſervant de fontaine, & ſurmonté de trophées d'armes; ce mur, il eſt vrai, en corrigeant cette extrême longueur, forme, pour ainſi-dire, une avant-place devant le Parlement. Ce

moyen eſt une reſſource, ſans doute ; mais elle ne fait que pallier le défaut dont nous venons de parler. Pour éviter la difformité de cette Place, nous avions propoſé d'abord de placer l'Hôtel-de-Ville en face du Parlement, & de rélargir la Place N, juſqu'à l'alignement de la rue des Clercs ; d'abattre l'Egliſe de Saint-Gorgon qui tomboit en ruine, ce qu'on a fait depuis, ſans aucun avantage pour le bien du ſervice ; de détruire l'Hôtel de la Princerie, pour le rebâtir en face de la Cathédrale, où eſt actuellement l'Hôtel-de-Ville : alors cette Place ſeroit devenue ſpacieuſe ; on auroit pu y élever une Statue pédeſtre pour le Prince, & en faire un marché au pain. Nous n'avons jamais été d'avis de la deſtiner à une Place d'armes, comme l'avoit projeté M. le Maréchal de Beliſle, les exercices militaires troublant d'une part néceſſairement les fonctions des Magiſtrats, & de l'autre le ſilence qu'il convient d'obſerver près du Temple du Seigneur.

Nous finirons ces obſervations, par faire remarquer que les maſſes de l'Abbaye Royale de Saint-Louis, annoncent un grand Edifice ſans doute ; mais que ſa diſpoſition n'offre guères ce qu'on appelle un beau Plan, enſorte que nous regretterons toujours, que, des trois projets que nous avions faits ſur ce terrein, on ait choiſi celui-ci. Nous conſervons dans nos Portefeuilles avec le plus grand ſoin ces projets, ainſi que tous ceux que nous avons faits pour les autres Edifices élevés ou à élever à Metz, & nous les communiquons volontiers à nos Elèves, afin de leur apprendre combien il faut de courage, pour lutter contre les intentions, ſouvent mal digérées, des perſonnes qui nous mettent en

œuvre, & combien il leur faut de labeur, pour parvenir à concilier ces mêmes intentions, avec les préceptes de leur Art, & une certaine célébrité déja acquiſe.

Plan par maſſe d'une partie des nouveaux Bâtiments, & des nouvelles communications qu'on élève à Strasbourg, commencés en 1767.

Le Magiſtrat de Strasbourg ayant conçu le deſſein de faire conſtruire pluſieurs corps de Caſernes, pour contenir la Garniſon de cette Ville, ainſi qu'une Place d'armes & de nouvelles communications, pour rendre le défilé des troupes plus commode, ſans nuire à la circulation des habitants, demanda à la Cour un Architecte expérimenté, qui pût ſe tranſporter ſur les lieux, à deſſein d'y faire lever un Plan exact, de projeter ſur ce Plan les Bâtiments à faire pour le ſervice du Roi, & en même temps, de déſigner les emplacements les plus convenables, pour élever dans la ſuite un Sénat, une Place propre à contenir la Statue pédeſtre du Prince, une Salle de ſpectacle, des Marchés, des Halles, &c. Nous eumes l'honneur d'être choiſi pour ces différentes opérations. Nous ne rapporterons de cet important travail, que ce qui nous paroît le plus intéreſſant, pour donner à connoître aux jeunes Architectes qui ſe trouveront dans le même cas, les précautions dont il nous a fallu uſer, afin d'accorder la dignité avec l'économie, & le local, ſouvent ingrat, avec les préceptes de l'Art. Pour leur rendre compte de pluſieurs genres de projets faits pour cette Ville, nous allons offrir

dans la Planche ſuivante, la route que les Etrangers ſont obligés de ſuivre, pour paſſer de France en Allemagne par Strasbourg; paſſage ſur lequel ſe trouvera, dans la ſuite, entre autres objets intéreſſants, la Place d'armes, la Salle de ſpectacle, la Place du Roi, le Sénat & les Caſernes de l'Artillerie, autant d'objets dont nous allons donner une deſcription très-abrégée, comme nous venons de le faire pour les nouveaux Bâtiments élevés à Metz ſur nos Deſſins; mais avant d'y paſſer, remarquons combien il ſeroit intéreſſant, qu'à l'exemple du Magiſtrat de Strasbourg, nos Villes Capitales ſe propoſaſſent le même but, lorſqu'il s'agit de leur embelliſſement. Diſons plus; quel avantage n'auroit-on pas pu tirer pour celui de Paris, ſi, ſeulement depuis cinquante ans, on eut levé, à cet effet, un Plan de cette grande Cité, & qu'on eut aviſé, par des allignements réfléchis, d'abord la marche que devoient ſuivre les habitants pour conſtruire leurs demeures, & qu'enſuite on eût déſigné les lieux les plus convenables, pour y ériger la plus grande partie des Monuments qui, en ſatisfaiſant à l'utilité publique, contribueroient auſſi à la décoration.

Croira-t-on toujours qu'il ſuffit d'ériger des Halles, des Salles de ſpectacle, & d'autres Edifices ſemblables, ſi ceux-ci, quelque bien qu'ils ſoient d'ailleurs, n'embelliſſent pas véritablement Paris? Croira-t-on qu'en accordant trop peu d'eſpace aux Architectes, ils puiſſent donner l'eſſor à leur génie, ſans ſortir néanmoins des bornes qu'exige le genre de l'Edifice? Croira-t-on enfin qu'on puiſſe ſe contenter de terreins, la plupart mal ſitués ou encombrés, par des rues étroites, tortueuſes & ſans direction continue? Non, ſans doute.

Nous dirons à la vérité, comme le plus grand nombre ; on ne laiſſe pas de beaucoup bâtir dans cette Capitale, depuis quelques années ; mais nous n'avouerons jamais que les Bâtiments qui s'élevent de nos jours ayent pour objet de l'embellir : d'ailleurs, faiſons-nous des Places ? des Carrefours ? allignons-nous & rélargiſſons-nous nos rues ? élevons-nous des Fontaines ? conſtruiſons-nous des Priſons, des Hôpitaux ? ſongeons-nous à détruire le grand & le petit Châtelet, qui offuſquent Paris dans ſon centre ? Non ; mais en revanche nous reſtaurons les Palais des Princes au lieu de les bâtir à neuf ; nous élevons des Hôtels pour des particuliers, des Temples à nos Laïs, & nous plantons des Jardins à l'Angloiſe. C'eſt alors qu'on crie merveille ; mais que ces exclamations ſont peu philoſophiques, & qu'il eſt peu de vrais citoyens parmi nous ! Heureuſement que cette épidémie n'eſt pas générale ; nous exceptons avec le plus grand plaiſir, pluſieurs Monuments qui s'élevent par nos plus habiles Architectes : mais encore une fois, il faut convenir que la plupart, quoique des chefs-d'œuvre, procurent rarement une vraie beauté à nos Quais, vers nos promenades, & dans les principaux quartiers de cette Cité ; il faut les deviner, les aller chercher, les examiner ſans point de diſtance, les juger partie par partie, renoncer à l'enſemble, & n'emporter avec ſoi qu'une idée imparfaite de ce qui auroit pu exciter notre admiration, ſi, comme nous le déſirions tout-à-l'heure, la ſituation & la diſpoſition de ces Edifices euſſent été prévus depuis long-temps, par un Plan bien dreſſé, examiné avec ſoin par le Gouvernement, approuvé par les hommes en place, dans cha-

que

que département, & applaudi par les Maîtres de l'Art : mais revenons à notre objet, en attendant que cette idée, qui n'eſt pas neuve, ſe réaliſe.

Lorſque le Plan général de la Ville de Strasbourg fut levé, après avoir pris les renſeignements néceſſaires au ſujet des Bâtiments que le Magiſtrat ſe propoſoit d'élever, après avoir conféré avec l'Etat-Major, & nous être fait rendre compte des différentes poſitions où l'on pouvoit ſituer convenablement les Edifices militaires, & les Bâtiments civils, nous attaquâmes ſur le lieu un premier projet, qui nous mit à portée de recevoir de nouveaux éclairciſſements; de-là nous paſſâmes à un ſecond : nous obtînmes enſuite un comité, pour conférer deux fois la ſemaine ſur cet objet, en préſence de M. le Préteur Royal, avec pluſieurs Magiſtrats, du nombre deſquels étoient MM. les Directeurs des Bâtiments de la Ville; enfin, après bien des diſcuſſions, ce ſecond projet fut approuvé préliminairement.

De retour à Paris, nous le préſentâmes à M. le Duc de Choiſeuil, qui, après l'avoir examiné, nous excita à entrer dans des vues moins économiques, nous laiſſant entrevoir que cette vaſte entrepriſe étoit l'ouvrage du temps; que, par cette raiſon, il ne falloit rien épargner, pour produire un Plan, digne du règne ſous lequel nous vivions. Echauffé par les idées élevées que nous communiqua ce Miniſtre éclairé; nous fîmes un troiſieme projet qui reçut ſon approbation, & à l'occaſion duquel, nous retournâmes à Strasbourg, pour le ſoumettre au Magiſtrat. Ce dernier ouvrage, beaucoup plus important que les précédents, fut ſujet à pluſieurs conteſtations : nous fîmes de nouveaux efforts, pour parvenir à con-

cilier les idées de grandeur, puisées à Versailles, & celles d'économie qui nous furent recommandées à Strasbourg; ensorte, qu'après avoir passé cinq mois de suite dans cette Ville, nous eûmes la satisfaction d'obtenir l'approbation unanime de l'Etat-Major, de la Noblesse, du Clergé & de la Bourgeoisie, tous également intéressés aux nouveaux allignements prescrits, aux acquisitions à faire, en argent ou par échange; & nous revînmes à Paris, avec les mémoires d'observations que nous avions faits sur chaque objet. Ce Plan & les projets auxquels il avoit donné lieu, furent présentés de nouveau, à M. le Duc de Choiseuil; nous les lui offrimes à Marly avec M. le Maréchal de Contades, Commandant de Strasbourg, & avec M. Gayot, Préteur Royal de cette Ville; enfin l'automne suivant, le 2 Octobre 1768, nous eûmes l'honneur de les présenter à Sa Majesté, qui en approuva l'exécution. C'est la majeure partie de ces projets que nous avons tracée par masses sur la Planche LI, dont nous allons donner une légere idée, comme nous venons de le promettre, en attendant que nous nous déterminions à en graver les Plans, les coupes & les élévations, lorsqu'à la suite de notre Cours, nous offrirons un autre Ouvrage, qui contiendra les Edifices les plus recommandables, élevés dans les Provinces de la France. Dans cet Ouvrage seront compris les projets que nous avons faits pour la Flandre, Metz & Strasbourg, & c'est alors que nous entrerons dans quelques détails concernant la situation des lieux, la qualité des matieres dont on fait usage pour bâtir, l'énumération des Edifices anciens, & la prospérité des Arts qui sont en vigueur, &c. &c.

PLANCHE LI.

La porte A ſituée ſur les remparts, nommée la porte de Saverne, eſt la première ſur laquelle on paſſe, en arrivant de Paris. Nous avons tracé une ligne, de cette porte A à celle B, appelée la porte des Bouchers; cette ligne, ainſi que nous l'avons déja obſervé, indique la route que les étrangers parcourent lorſqu'ils traverſent la Ville : c'eſt pourquoi nous allons décrire de ſuite les Edifices militaires ou civils qu'ils rencontrent ſur leur paſſage; enſuite nous parlerons, en peu de mots, des autres Bâtiments que notre Planche n'a pu contenir.

La rue C qui traverſe le fauxbourg de Saverne eſt droite & aſſez bien allignée : à ſon entrée à gauche, nous avons projeté un Marché au blé D, ſitué convenablement en cet endroit, au déſir du Magiſtrat & des habitants : vers le milieu de cette rue, en eſt une autre, preſque d'équerre à celle-ci, d'où l'on aperçoit à droite, les anciennes Caſernes de Saverne E, auxquelles nous n'avons ajouté qu'un Pavillon iſolé à chaque extrémité pour les Officiers, & dont on ne voit ici que celui F : à gauche, on aperçoit la rue G; elle ſépare les nouvelles Caſernes de cavalerie & d'infanterie, qui ſe bâtiſſent actuellement ſur nos Deſſins. A l'extrémité de la rue C, ſera conſtruit un pont en pierre H (*m*), à la place

(*m*) Tous les ponts de cette Ville ſont en bois, & le nombre en eſt ſi grand, qu'on appelle la Ville de Strasbourg, la Ville aux cent ponts; mais au moyen des nouvelles communications qu'on vient d'y établir, on en détruira la majeure partie, &, par la ſuite, on les reconſtruira en pierre, ainſi qu'on l'a déja fait pour quelques-uns.

d'une fauſſe porte qui y eſt actuellement élevée, ainſi qu'à l'extrémité de toutes les rues des Fauxbourgs de cette Ville, dont l'intérieur ſe trouve ſéparé par la riviere, d'avec les Fauxbourgs, qui tous ſe terminent aux fortifications. A l'entrée de cette porte, dans l'intérieur de la Ville, nous avons projeté une Place I, dans le fond de laquelle & en face du pont, on doit bâtir un Edifice régulier, utile pour le ſervice du Magiſtrat. En continuant la ligne d'indication A B, on traverſe la rue du vieux marché au vin K, celle de la petite boucherie L, & enfin, on arrive à l'ancienne tour Auphenin M, à la place de laquelle on vient de bâtir un pont de pierre qui, près de-là, mene, à droite, à la Place d'armes N, qui a ſoixante & douze toiſes de longueur, ſur environ cinquante de largeur.

Cette Place d'armes eſt aujourd'hui une des principales beautés de la ville de Strasbourg. Sa forme, quoiqu'irrégulière, ne laiſſe pas de produire un bon effet; & ſa décoration, dans un genre ſimple, deviendra intéreſſante, lorſque, dans la ſuite, chaque particulier, qui a des maiſons ſur cette place, ſe ſera aſſujéti à ſuivre la même ordonnance dans les façades : en attendant cette époque, nous avons planté une allée d'arbres dans ſon pourtour, qui, en maſquant, pour ainſi-dire, la diſparité actuelle, de ſes Bâtiments; procure de l'ombre aux troupes, lorqu'elles viennent y faire l'exercice & monter la parade. Un des mérites eſſenciels de cette Place, c'eſt que, vers ſon extrémité ſupérieure, & dans les pans coupés pratiqués dans ſa plus grande largeur, d'un côté, on aperçoit une rue bien allignée; elle enfile les deux corps de Caſernes qui s'élevent actuellement au fauxbourg

de Saverne ; les Caſernes O, pour quatre eſcadrons, & celles P, pour quatre bataillons : on voit de l'autre côté, une rue Q qui enfile auſſi un nouveau corps de Caſernes, pour quatre bataillons ; ces caſernes s'éleveront inceſſamment près du pont, nommé le Pont couvert, & qui n'a pu trouver place dans cette Planche.

Nous avons fait divers projets de décoration pour cette Place d'armes, un entre-autres, dans lequel nous avions affecté un genre de fermeté, analogue à ſon uſage ; cette ordonnance eſt la ſeule qui puiſſe convenir à une Place d'armes ; mais comme elle exigeoit de grands trumeaux, des corps rectilignes, une certaine dignité militaire, elle ne put avoir lieu, parce qu'elle auroit néceſſairement nui à l'uſage intérieur des Bâtiments particuliers : enſorte que les façades actuelles déja commencées, n'ont plus que bien peu le caractère de la choſe ; l'économie, dans la plupart des projets eſſenciels, devenant le fléau des productions les plus eſtimables : car, le genre de l'Edifice une fois manqué, on n'offre plus guères qu'une compoſition imparfaite : à quoi il faut ajouter que l'exécution, preſque toujours négligée loin des yeux de l'Ordonnateur, contribue à n'offrir plus aux regards, que des Bâtiments de la plus grande médiocrité ; & c'eſt à peu-près ce qui nous arrive à Strasbourg, l'éloignement du lieu de notre Capitale, s'oppoſant en quelque ſorte à former dans cette Ville des Artiſtes en ſecond, qui puiſſent rendre avec intelligence les meſures, les rapports, les profils & le goût de l'Architecture qui leur ſont confiés ; auſſi ne remarque-t-on rien de véritablement intéreſſant, dans cette Place d'armes, exécutée aujourd'hui,

ti l'on en excepte ſa diſpoſition, ſa ſituation, & ſa planimétrie; car nous comptons pour rien ſa décoration.

Arrivé au Pont de pierre M, & après avoir aperçu la Place d'Armes N, on arrive à un Marché aux grains R, dans le fond duquel, &, en face du Pont, ſera placée un jour la Salle de ſpectacle S: enſorte que du point T, on poura apercevoir à la fois, le coup d'œuil de cette Salle, & par la rue des Arcades U, la Place Royale V; enfin le Sénat X. Mais avant de pourſuivre la ligne A B, diſons un mot des divers Edifices que nous venons d'indiquer.

Nous avions d'abord propoſé de placer la Salle de la Comédie dans le fond de la Place d'armes, l'intention du Magiſtrat, étant de détruire un jour celle qui ſe trouve ſituée ſur la promenade du Broglie, promenade qui commence dans notre Plan à l'endroit marqué Y; mais l'Etat Major ayant craint que les habitants, ſortant du ſpectacle, ne troublaſſent l'ordre qui ſe donne tous les ſoirs dans cette Place, & ne devinſſent un obſtacle au ſervice du Roi, on a décidé en quelque ſorte de la conſtruire en S.

Le ſpectacle aſſez fréquenté à Strasbourg, vu le nombre des habitants, & à cauſe de la Garniſon, exige une étendue aſſez conſidérable; en conſéquence, nous avons fait pluſieurs projets de ce genre; mais tous pour le fond de la Place d'armes, avant qu'on eût obſervé qu'il convenoit de la placer ailleurs. Dans la ſuite nous donnerons celui qui a reçu le plus d'applaudiſſements, & dont la Salle, de forme circulaire, a cinquante-deux pieds de diamètre, un Amphithéâtre qui circule autour, & trois rangs de loges en gradins, pratiquées dans la hauteur de cette Salle, la-

quelle eſt précédée d'un grand périſtyle, à chaque extrémité duquel eſt un eſcalier pour monter aux premieres loges, deux autres, montant ſéparément aux ſecondes & aux troiſiemes : enfin, dans ce projet, nous avons obſervé toutes les remarques que nous avons nous-même propoſées dans le deuxieme Volume de ce Cours, page 263 & ſuivantes, où nous renvoyons, en attendant que nous faſſions graver le projet dont nous parlons (*n*); une deſcription plus détaillée, ſans le ſecours des Planches, étant toujours inſuffiſante, ſur-tout, lorſqu'il s'agit de diſcuter les anciens uſages, & de propoſer des innovations que l'entêtement ou l'habitude applaudiſſent rarement.

A l'égard de la Place Royale V, nous n'avons pu raiſonnablement la faire plus vaſte; il faut ſe reſſouvenir qu'il s'agit ici d'une Ville de guerre, & que, comme nous l'avons déja remarqué, il eſt moins poſſible dans cette occaſion que dans toute autre, de détruire les Maiſons des particuliers; & quiconque voudra réfléchir, conviendra que c'eſt beaucoup, que nous ayons pu y deſtiner un terrein de trente toiſes de largeur, ſur autant de profondeur. Il eſt vrai qu'il y faut

(*n*) Il paroîtra, ſans doute, ſingulier qu'il nous ſoit arrivé à peu-près ce que nous avons éprouvé, à propos de l'Égliſe de Saint-Amand : on a dernièrement projeté un très-beau Plan pour la Comédie Françoiſe à Paris ; les deux Architectes de mérite, Auteurs de ce projet, n'avoient certainement pas vu le nôtre, fait quatre ans auparavant; néanmoins leur Plan s'eſt trouvé différer très-peu de celui que nous avons fait pour Strasbourg; circonſtance, qui, au lieu de nous déconcerter, nous flatte ; mais nous la rapportons, pour que dans la ſuite, nous ne ſoyons pas ſoupçonné de plagiat ; nous en avons d'ailleurs prévenu l'un des Architectes du projet de la Comédie Françoiſe.

ajouter l'eſpace de la rue des Arcades U, auſſi-bien que celui des deux autres rues, qui longent aux deux côtés du Sénat X. Un des grands avantages de cette Place, au milieu de laquelle doit s'élever la Statue du Prince, c'eſt que celle-ci ſera vue du point T, qui en eſt diſtant de cent dix toiſes. D'ailleurs cette Place a pour fond la façade du Sénat, & la Statue ſe trouvera préciſément en face du Portail de la Cathédrale *a*, qui, lui-même, a pour aſpect cette Statue; &, en face, un Bâtiment régulier *b*, s'élevera un jour à la Place de l'ancien Hôtel-de Ville, lorſque le nouveau Sénat ſera exécuté. Nous n'avons pas eu deſſein d'orner cette Place; nous nous ſommes contenté, pour entrer dans les vues du Magiſtat, de la rendre ſeulement régulière & ſymétrique, dans ſes côtés oppoſés. En effet, qu'on y réfléchiſſe; c'eſt déja obtenir beaucoup dans une Ville frontière, que de ſoumettre les habitants à élever leurs façades uniformement: d'ailleurs, il faut conſidérer que cette Place, voiſine de la Halle aux poiſſons, placée en *c*, eſt auſſi deſtinée pour un Marché, de maniere que la repréſentation du Héros ſe trouvera placée au milieu de l'abondance, en face du temple de Thémis, & vis-à-vis celui de la Religion. Nous ne donnerons point dans la ſuite, la décoration de cette Place, vu la ſimplicité de ſon ordonnance; mais nous offrirons le Deſſin que nous avons compoſé, pour le Monument qui doit s'élever à la gloire de Louis XV, traité dans le genre que nous avons décrit dans le deuxieme Volume de ce Cours, page 258. Nous donnerons auſſi les Plans & les développements du projet approuvé par le Magiſtrat, pour le Bâtiment du Sénat X; nous diſons le projet approuvé,

car nous en avons fait quatre, les uns plus grands, les autres plus ſimples, ſelon la diſpoſition des lieux qui nous avoient été propoſés; mais enfin, la poſition de celui-ci une fois choiſie, nous nous ſommes attaché à le rendre ſuſceptible de tous les avantages contenus dans les précédents, & nous oſons croire que cette production eſt, peut-être, une des meilleures que nous ayons faites dans le nombre infini de projets qui regardent Strasbourg. Nous nous flattons d'autant plus que cette compoſition poura plaire, que les différents départements qu'elle contient, n'ont guères de reſſemblance avec les autres Bâtiments connus ſous le nom de Baſiliques, de Parlements, de Chambres Souveraines, &c. ſi ce n'eſt dans ſa décoration extérieure; encore faut-il ſçavoir que toute eſpece de Monument élevé dans une Ville de guerre, doit ſe reſſentir, dans ſon ordonnance, de ce genre de fermeté qu'impoſe l'Art militaire, ſans neanmoins ſortir trop du caractère que doit avoir chaque Edifice conſidéré en particulier.

Ce Bâtiment X n'occupe pas un eſpace bien conſidérable, n'ayant de largeur, hors œuvre, que vingt-deux toiſes, ſur environ trente toiſes de profondeur: mais un de ſes avantages, & qu'on devroit toujours obſerver, dans les Edifices publics, c'eſt d'être iſolé de toute part, & de contenir dans ſon intérieur, une Cour de dix toiſes de largeur, ſur quinze de profondeur. Le Rez-de-chauſſée de cet Edifice eſt compris dans un ſoubaſſement, ſur lequel s'éleve un grand ordre Ionique qui embraſſe deux rangs de croiſées. Cet Ordre eſt couronné par des combles, d'une hauteur proportionnée à tout le Bâtiment: il eſt d'ailleurs flanqué de Pavillons & d'arriere-

corps d'une forme rectiligne, qui n'ont cependant rien d'affecté, mais qui lui procurent ce caractère mâle, d'autant plus convenable ici, comme nous venons de le remarquer, que cet Edifice eſt non-ſeulement élevé dans une Ville de guerre, mais qu'il ſe trouve entouré de Marchés publics & de Bâtiments particuliers d'une décoration très-ſimple, quoique réguliere.

Depuis ce Bâtiment juſqu'à la porte des Bouchers, il ne ſe trouve plus d'Edifices remarquables en parcourant la ligne A B, que le pont du Corbeau *d*, précédé d'une nouvelle Place *e*, dans l'intérieur de la Ville, & à côté de laquelle eſt la grande Boucherie *f*, une des plus belles que nous connoiſſions. Après ce pont, on voit auſſi une autre Place circulaire *g*, qui, par la rue *h*, conduit enfin à une autre Place *i*, aux deux côtés de laquelle nous avons élevé des Bâtiments *k*, ſervant de ſuppléments aux anciennes Caſernes de l'Artillerie *l*.

Pour faire juger de l'importance & de l'utilité des changements propoſés pour Strasbourg, nous ferons remarquer, que dans la ſeule partie de la Ville que nous offrons dans cette Planche, il n'eſt point, ou preſque point de Carrefours que nous n'ayons convertis en place, point de rues que nous n'ayons allignées, de maniere à former, dans la ſuite, des communications beaucoup plus régulières qu'elles ne l'étoient précédemment. Nous avons indiqué par la lettre *m*, les Places reſtaurées, qui ſe trouvent compriſes dans notre Plan. Ces Places ſont devenues, les unes plus, les autres moins conſidérables, ſelon l'importance des marchés qui doivent s'y tenir, & à raiſon des quartiers où elles ſont ſituées. Sous les allignements

des nouveaux Quais, nous avons laiſſé ſubſiſter par un trait léger les anciens, ce qui donne à connoître combien la plupart étoient obſtrués, interceptés, tortueux, étroits, & ſouvent impraticables dans la crue des eaux, pour la circulation du commerce. Nous avons auſſi, par de pareils traits légers, laiſſé à connoître la plus grande partie des culs-de-ſac que nous avons ſupprimés; enfin, nous avons fait des nivellements; ils facilitent aujourd'hui l'écoulement des eaux qui, reſtant anciennement dormantes dans pluſieurs quartiers de la Ville, nuiſoient eſſenciellement à la ſalubrité de l'air; opération dans laquelle nous avons été ſecondé par M. Werner, Contrôleur des Bâtiments de la Ville, & aidé des conſeils de MM. les Directeurs des Bâtiments de Strasbourg: enſorte que, par ce travail important, un jour cette Ville ſera percée moins irréguliérement, & offrira aux étrangers des Edifices de marque; ce qui ne ſe peut faire néanmoins que par la ſuite des temps, quoique, depuis que ces opérations ſont commencées, les particuliers, prévenus des intentions des Magiſtrats autoriſés par Arrêt du Conſeil, qui ordonne l'exécution de notre Plan, ſe ſont portés d'eux-mêmes, pour la plupart, à bâtir ſuivant les nouvelles directions des rues tracées dans notre projet, les uns ayant fait déja des échanges avec leurs voiſins, lorſqu'ils ne ſe trouvoient plus aſſez de profondeur; les autres ayant cédé leur terrein à la Ville, & acquis ailleurs des emplacements pour bâtir; ceux-ci s'étant retirés, ſelon l'allignement preſcrit; ceux-là enfin, ayant diſpoſé leurs diſtributions, de maniere qu'ils n'éleveront leur mur de face que lorſque la rue où ils ſe trouvent ſitués aura acquis ſon parfait alli-

gnement : autant de moyens que nous avons propoſés aux Magiſtrats, par des Mémoires ſans nombre dreſſés à cet effet. Ces Mémoires ont fait naître beaucoup de diſcuſſions, mais toutes tendantes aux biens des habitants ; &, après avoir été approuvés, ils ont mis chaque Propriétaire en état de prendre le parti qui lui paroiſſoit le plus convenable. Le Magiſtrat, d'ailleurs, apporte la plus parfaite attention, pour faciliter ces opérations, ſans qu'aucun Citoyen ſoit léſé ; enſorte que cette entrepriſe inouïe, & qui, par-tout ailleurs, auroit paru une hydre, s'exécute avec une facilité preſqu'incroyable : tant il eſt vrai que la prudence, l'aménité & l'urbanité, dont uſent les Chefs, peuvent parvenir à ſurmonter les plus grands obſtacles.

Pour faire connoître l'immenſité de cette entrepriſe, donnons une idée de la grandeur de cette Ville, & diſons : que ſon étendue, à compter de l'intérieur de ſes fortifications, eſt d'environ huit millions huit cent trente huit mille ſix-cent trente-deux toiſes de ſuperficie, non compris la Citadelle ; qu'elle eſt diviſée en dix quartiers ou cantons, le premier contenant trois cent quinze Maiſons ; le deuxieme, trois cent ſoixante-huit ; le troiſieme, trois cent ſoixante-dix-neuf ; le quatrieme, quatre cent ſoixante-ſix ; le cinquieme, deux cent quarante ; le ſixieme, quatre cent trente-ſix ; le ſeptieme, quatre cent cinquante-ſix ; le huitieme, deux cent ſoixante-treize ; le neuvieme, deux cent quarante-ſix ; & le dixieme, quatre cent cinquante ſept : au total, trois mille cinq cent trente-ſix, ſans compter les Egliſes Catholiques & Luthériennes, les Bâtiments pour le ſervice du Roi, tels que les Caſernes, les Priſons,

l'Hôpital militaire, l'Arſénal, la Place d'armes, l'Eſplanade, les Magaſins à poudre, & les Bâtiments deſtinés à la manutention des troupes; enfin ceux à l'uſage du Magiſtrat, tels que le Sénat, les Magaſins de la Ville, l'Hôpital des Bourgeois, les Marchés, les Halles, &c.

Indiquons ſommairement, à préſent, les nouveaux corps de Caſernes qui doivent s'élever dans la ſuite, & qui n'ont pu être compris dans notre Planche; ainſi que les communications, pour le défilé des troupes, de la Place d'Armes aux Caſernes, & de celles-ci à la Place d'Armes, routes que nous avons exprimées ici par des lignes ponctuées, pour ce qui regarde ſeulement les anciennes Caſernes E, & les nouvelles placées en P, O, au Fauxbourg de Saverne : ce que nous n'avons pu faire pour les autres, le format de notre Ouvrage s'y étant oppoſé; ſçavoir les Caſernes du Pont couvert, pour quatre bataillons; à l'Eſplanade, pour quatre eſcadrons; enfin des ſuppléments à celles de la Courtine des Juifs, à la porte des Pêcheurs, à Finkmatt, ſans compter les ſuppléments de celles de la porte des Bouchers, du Fauxbourg de Saverne, & les deux nouveaux corps de Bâtiments pour les Officiers, tous les deux ſemblables à celui E : enfin, ceux P, O, déſignés ſeulement dans notre Plan. Tous ces nouveaux Bâtiments ſont diſtribués commodément, munis de toutes leurs dépendances & d'une décoration, nous pouvons le dire, plus réguliere, & d'une ordonnance moins triviale qu'on ne les fait communément; auſſi donnerons-nous dans la ſuite, les deſſins de celles O, P, qui comprennent deux corps de Bâtiment, l'un pour la Cavalerie, l'autre pour l'Infanterie : ils

feront connoître le parti qu'on peut tirer de ce genre d'Edifice, lorſqu'on veut réunir l'utilité à la ſymétrie.

Terminons cette courte deſcription, par faire remarquer en paſſant, que nous avons mis tous nos ſoins à faire enſorte, que les nouveaux Bâtiments fuſſent plantés régulièrement, & que nous nous ſommes attaché d'autant plus volontiers à cette partie de l'Art, que nous n'avons guères lieu d'eſpérer que leur décoration ſoit jamais exécutée, d'une maniere ſatisfaiſante; car, comme nous l'avons déja remarqué, il y a dans cette Ville peu d'Artiſtes qui entendent l'Architecture. Il y a, ſans doute, des hommes d'expérience; mais à ces connoiſſances, il faut joindre d'autres talents, tels que celui de la théorie & le goût de l'Art, ſans quoi les projets les mieux conçus avortent entre de telles mains. Nous l'avons dit quelque part, dans notre Cours; combien n'avons-nous pas vu de Bâtiments dans nos Provinces, qui ne nous ont paru imparfaits, que parce qu'ils avoient été élevés, loin de l'œuil de celui qui en avoit donné les deſſins: nous y reconnoiſſions, à la vérité, dans l'enſemble, la marche d'un Maître; mais combien les parties n'étoient-elles pas défigurées, par le défaut de lumiere des Conducteurs. Qu'on y prenne garde; c'eſt parce qu'on doit s'attendre à cet inconvénient, que nous recommandons ſans ceſſe à nos Eleves, de s'appliquer véritablement à l'étude de l'Architecture, de redoubler leurs efforts, lorſqu'il s'agira d'élever quelques Edifices, loin de la Capitale; de s'attacher particuliérement à décider la forme de leur Plan, à en caractériſer les reſſauts & les retours, par des avant ou des

arriere-corps un peu saillants, à les bien retourner d'équerre. C'est pour cela que nous les avertissons encore, lorsqu'ils se trouveront forcés à quelque obliquité, de chercher à faire symétriser ceux-ci avec leurs côtés opposés; enfin, de faire contraster des portions circulaires avec des angles droits, ou des côtés paralleles, afin de prévenir une planimétrie monotone; en un mot, de terminer, le plus convenablement possible, un point de vue par une fontaine, ou par un avant-corps, dût-il n'appartenir qu'à une Maison particuliere. Ces précautions sont d'autant plus essencielles, qu'il faut s'attendre que, de tout le projet, il n'y aura guère que ces beautés qui se feront remarquer: toutes les bonnes têtes se connoissent en symétrie, en régularité; mais il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui jugent avec discernement des autres parties de l'Architecture.

Fin du Quatrieme Volume.

De l'Imprimerie de LOTTIN aîné; 1773.

APPROBATION

du Censeur Royal.

J'AI LU, par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le Manuscrit des Tomes troisieme & quatrieme du *Cours d'Architecture*, ou *Traité de la Décoration, Distribution, & Construction des Bâtimens;* & il m'a paru que cette suite nouvelle d'un Ouvrage déja bien accueilli du Public justifieroit l'impatience de le voir heureusement terminé par l'Auteur : Donné à Paris, le 31 d'Octobre 1772.

PHILIPPE DE PRÉTOT, *des Académies Royales des Sciences, Belles-Lettres & Arts, d'Angers & de Rouen.*

Le Privilege du Roi se trouve à la fin du second Volume.

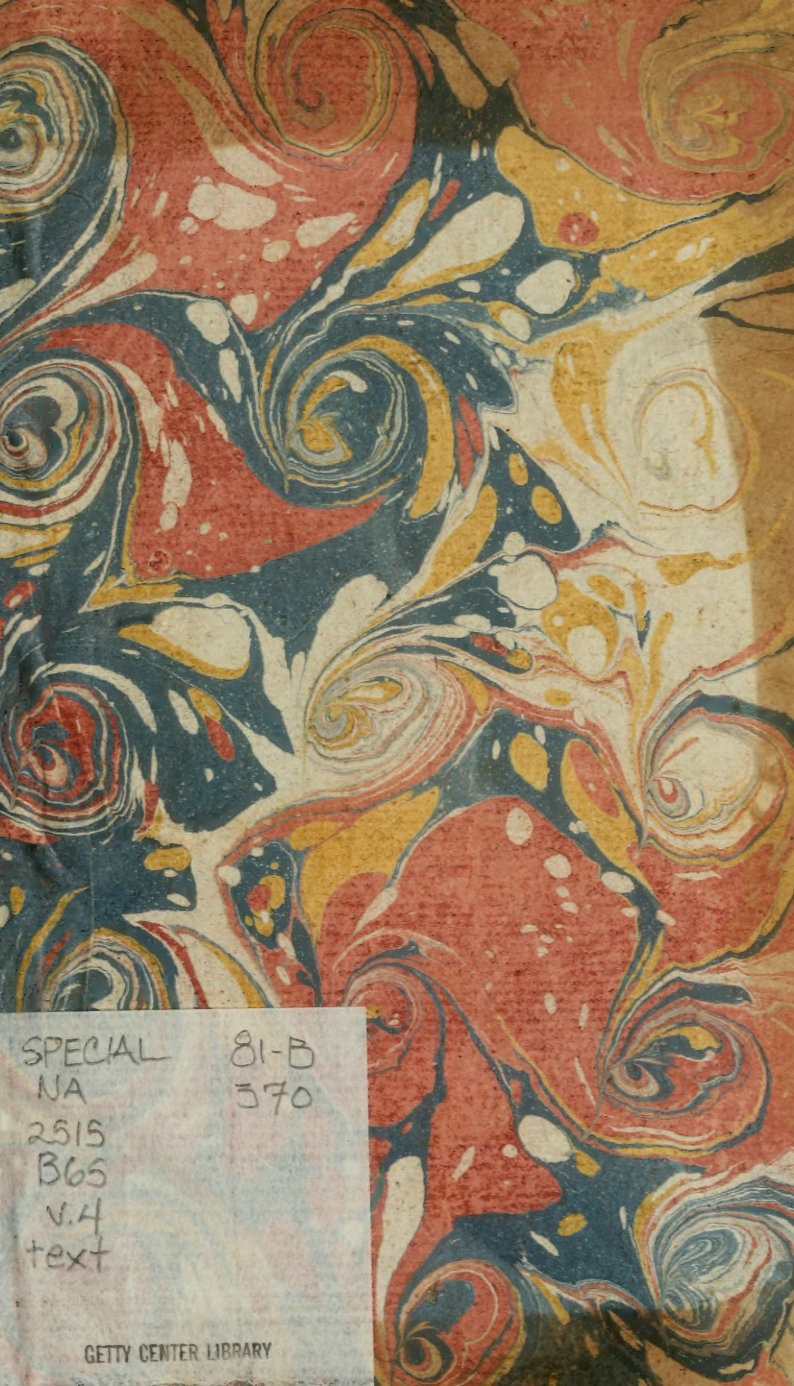

SPECIAL
NA
2515
B65
v.4
text

81-B
370

GETTY CENTER LIBRARY